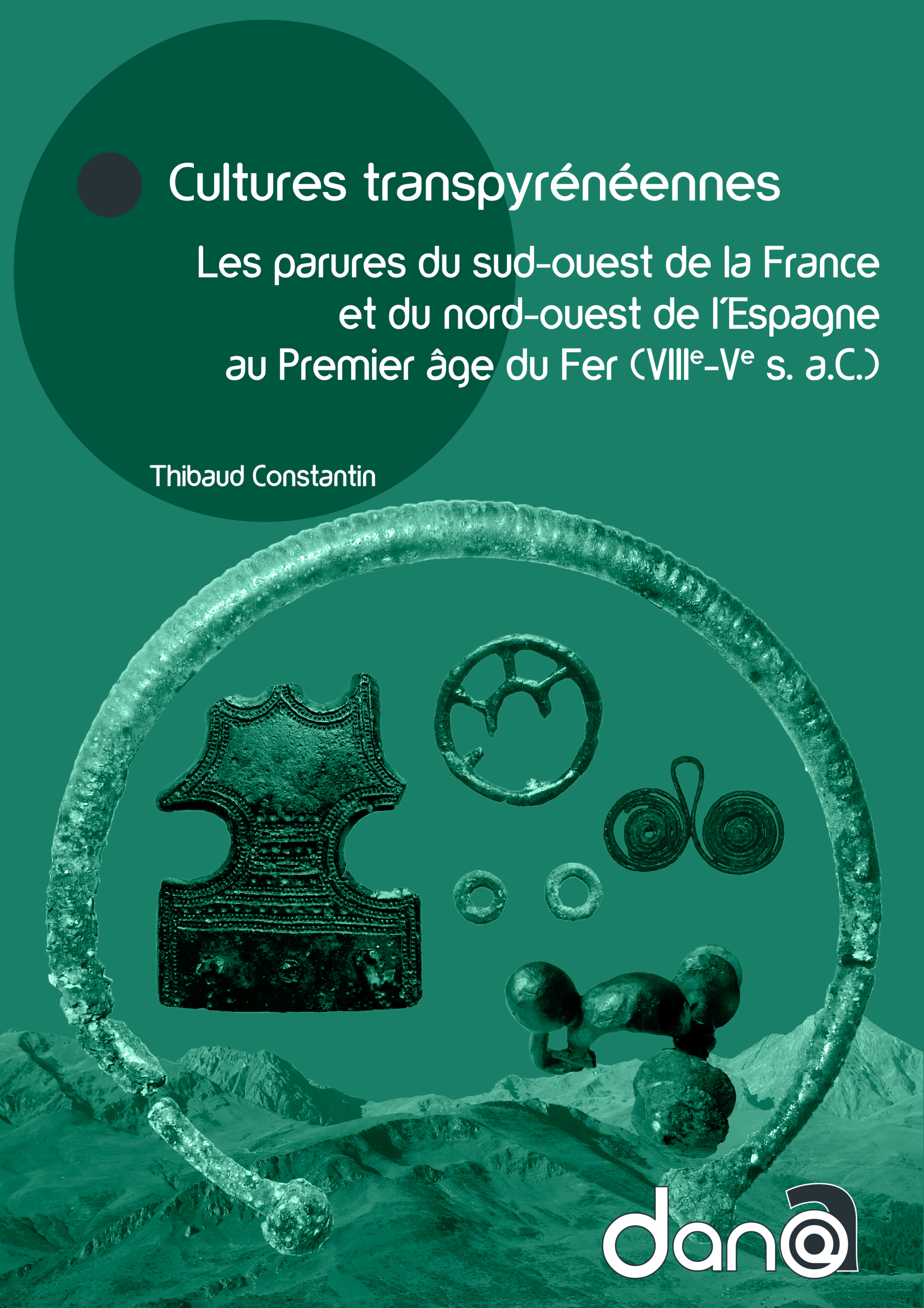


Cultures transpyrénéennes

Les parures du sud-ouest de la France et du nord-ouest de l'Espagne au Premier âge du Fer (VIII[e]-V[e] s. a.C.)

Thibaud Constantin

dana

CULTURES TRANSPYRÉNÉENNES

Cet ouvrage a été réalisé pour Ausonius Éditions
par la plateforme UN@,
site d'édition universitaire numérique en libre accès.

Retrouvez les articles en version html, pdf téléchargeable
et leurs contenus additionnels
sur https://una-editions.fr





Thibaud Constantin,
*Cultures transpyrénéennes, Les parures du sud-ouest de la France
et du nord-ouest de l'Espagne au Premier âge du Fer (VIIIe-Ve s. a.C.)*
Bordeaux, Ausonius éditions, collection DAN@ 7, 2023,
https://una-editions.fr/cultures-transpyreneennes/
10.46608/dana7.9782356134011

Dépôt légal : février 2023
Ausonius éditions
Université Bordeaux Montaigne
ISSN : 2741-1508

ISBN (HTML) : 978-2-35613-401-1
ISBN (PDF) : 978-2-35613-402-8

Direction de collection : Sophie Krausz (Sophie.Krausz@univ-paris1.fr)
Mises en page papier et numérique : Marion Paulhac & Stéphanie Vincent Guionneau
Logo de la collection : Carole Baisson, Ausonius

Ce livre a été imprimé en 50 exemplaires sur les presses du
Pôle Impression de l'Université Bordeaux Montaigne, France,

sous le label de référence Imprim'Vert®.



Il ne peut être vendu.

Cultures transpyrénéennes

Les parures du sud-ouest de la France et du nord-ouest de l'Espagne au Premier âge du Fer (VIIIe-Ve s. a.C.)

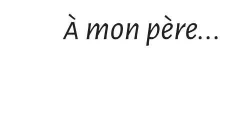
Thibaud Constantin



▸ En couverture

Photos et montage : T. Constantin. Provenance des objets : fibule (Biganos, Les Gaillards - Tumulus T) ; agrafe de ceinture (Barbaste, Cablanc – sépulture) ; torque (Mios, Pujaut - Tumulus G, entre sép. 2 et 3) ; rouelle et anneaux (Pau, Cami Salié - sép. 1).

Pasture Payolle Pyrénées (©Pixabay).



À mon père…

Remerciements

Cette étude est le fruit de longues années de recherche dont la réalisation n'aurait pu se faire sans le concours de nombreuses personnes.

Tout d'abord, il m'est agréable de remercier Francis Tassaux, professeur à l'université de Bordeaux Montaigne et Anne Colin, maître de conférences à l'université de Bordeaux Montaigne, qui ont accepté d'encadrer mes recherches tout en m'apportant de nombreux conseils avisés tout au long de mon travail. Mes remerciements vont ensuite à Réjane Roure, Maria-Luisa Cerdeño et Pierre-Yves Milcent, membres de jury de thèses, pour leurs conseils et leur relecture critique.

Mes travaux n'auraient pu aboutir sans l'accueil chaleureux des divers conservateurs de musées, tant français qu'espagnols, qui m'ont ouvert les portes de leur collection avec enthousiasme et curiosité. J'exprime aussi toute ma gratitude envers les divers agents SRA qui m'ont permis d'accéder à des publications au tirage confidentiel et de grandement enrichir mon corpus grâce à leur connaissance pointue de leur documentation régionale. Par ailleurs, cette thèse n'aurait pu être complète sans le soutien de la Casa de Velázquez qui m'a accordé une bourse d'étude. Les informations collectées dans les sous-sols de sa bibliothèque et plus largement au cours de mon séjour en péninsule Ibérique m'ont été d'une aide précieuse.

Au cours de mes pérégrinations, j'ai eu la chance de rencontrer des chercheurs/collègues qui ont su m'apporter leur assistance ou m'aiguiller vers de nouvelles pistes de recherche. Je tiens donc à remercier : Marta Chordá, Christophe Maitay, Stéphanie Adroit, Eneko Hiriart, Julia Genechesi, Sylvie Barrier, Guillaume Verrier, José Gomez de Soto. De plus, ce travail ne serait pas le même sans mes échanges continus avec Antoine Dumas et, dans les derniers mois, avec Matthieu Demierre. Nos conversations, parfois jusqu'à des heures déraisonnables, sur des points tant théoriques que méthodologiques, auront durablement modifié mon approche scientifique. Je leur voue donc une reconnaissance particulière et j'espère qu'ils trouveront dans mes résultats l'empreinte de leurs réflexions.

Ces années de labeur n'auraient pas été soutenables sans la compagnie et les encouragements répétés de mes amis. Je tiens donc à remercier (dans le désordre) : Pierre Beyney, Pierrick Ledireach, Emilie Portier, Tom Corbal, Robin Malagié, Arnaud Girault, Sandro Bolliger, Hugo Amoroso, Coralie Pasquier, Sylvain Foucras, Sandra Chabert, Dorian Pasquier, David Geoffroy, Romain Valette, Florian Gonzalez, Alexandre Bertaud, Jérôme Bourquin, Sylvain Michel, Julie Debard, Kevin Breuil et Skip James.

Je n'omettrai pas de remercier chaleureusement ma famille qui m'a toujours encouragé et soutenu. Cette thèse doit aussi beaucoup à Catherine Oesterlé qui a patiemment et minutieusement relu chacune des lignes qui composent ce travail.

Enfin, je ne saurai remercier suffisamment Sandrine Oesterlé pour son soutien indéfectible, pour avoir supporté mes doutes plus que de raison, pour sa patience infinie et pour la confiance qu'elle a su m'insuffler au cours de ces longues années.

Sommaire

Chapitre 3
DYNAMIQUESET ÉVOLUTIONS TYPOLOGIQUES

Chapitre 4
DÉFINITION DES FACIÈS

Chapitre 5
LES PORTEURS DE PARURES

ANNEXES EN LIGNE ET PDF

Annexe 1
CATALOGUE

Annexe 2
CARTES ET PLANCHES

Annexe 3
LISTINGS

Introduction

Le terme de parure recouvre l'ensemble des objets servant à orner un individu. Pouvant être porté à même le corps ou sur un vêtement, ce mobilier possède une charge symbolique forte qui va bien au-delà de sa simple fonction utilitaire. Par le biais de sa parure, un individu communique sur son statut social, son rang économique ou son appartenance à un groupe, que ce soit par sa culture ou par ses croyances. Les parures sont donc parties prenantes d'un système social organisé, parfois complexe. Elles témoignent de cette organisation tout autant qu'elles l'alimentent. Le rôle social, culturel et symbolique joué par cette catégorie de mobilier est primordial lorsqu'il devient le matériel d'étude de l'archéologue. Par le prisme de cette science, l'analyse des parures constitue alors une clé de lecture des sociétés passées à laquelle s'ajoute une dimension éminemment chronologique, donnée fondamentale pour retracer la trame évolutive des populations qui nous précèdent. Dès lors il convient de s'accorder sur ce que l'on entend par le terme de parure. Pour certains, il renvoie aux seuls objets ornementaux et se rapproche de ce que l'on nomme plus communément des bijoux. Toutefois, cette signification paraît trop restrictive et ne tient pas compte d'objets fonctionnels investis d'une valeur symbolique forte qui endossent à la fois le rôle d'ornement et d'objet utilitaire. Ainsi, au cours de cette étude, on considérera le terme de parure au sens large, c'est-à-dire que l'on retiendra comme tels tous les objets dont le caractère ornemental tient une place prépondérante et se superpose à leur nature fonctionnelle. L'analyse portera alors à la fois sur les parures ornementales (bracelets, brassards, anneaux de jambes, torques, anneaux, perles, bagues, boucles d'oreilles et pendeloques), les parures vestimentaires (fibules, épingles, agrafes ou boucles de ceinture et boutons) et n'oubliera pas certaines catégories possiblement associables à de la parure, comme les parures pectorales et les "cônes launaciens".

La conduite de quelques travaux préliminaires consacrés à la parure datée du Premier âge du Fer découverte Aquitaine avait fait émerger plusieurs constats. Tout d'abord, les connaissances sur les parures régionales du Premier âge du Fer sont tributaires de conceptions et de théories scientifiques vieilles de près de 40 ans. Depuis, de nouvelles découvertes de terrain et des modèles interprétatifs récents ont rendu obsolètes un bon nombre des idées que l'on rencontre dans les synthèses régionales portant sur ce mobilier. Ensuite, les synthèses régionales actuelles ne rendent pas compte de la vaste répartition de certains types de parures entre le sud-ouest de la France et le nord-ouest. Enfin, on observe une inadéquation entre cette vaste répartition et les outils dont on dispose puisque les travaux précédents étaient très régionalisés, empêchant alors leur utilisation pour le mobilier mis au jour en France et en Espagne : les anciennes typologies pouvant contraindre, ou du moins rendre peu aisée l'obtention d'une vision globale des évolutions du mobilier de parure découvert de chaque côté des Pyrénées.

Fort de ces premiers résultats, des pistes de réflexions nouvelles ont émergé, englobant tout à la fois des questions chronologiques, spatiales et culturelles : à partir de quand des parures identiques se rencontrent-elles sur des sites *a priori* culturellement différents du sud-ouest de la France

au nord-ouest de l'Espagne ? Quels phénomènes se cachent derrière cette répartition singulière ? Dans quelles proportions s'expriment-ils et quelle est leur emprise territoriale ? Quelle est leur place au sein des ambiances chrono-culturelles environnantes et déjà reconnues par ailleurs ?

Dans ces conditions, ce travail s'intéresse plus spécifiquement à la parure datée du Premier âge du Fer et ses marges, soit un intervalle de temps de quatre siècles compris entre 800 et 400 a.C. Ce choix s'explique par le constat d'une relative méconnaissance des objets de cette période comparativement à ceux qui circulaient au Second âge du Fer et qui leur sont directement postérieurs. Le cadre géographique étudié est centré sur une aire située entre la Charente et le Limousin au nord et les limites septentrionales de la Meseta espagnole au sud. Le choix de cet espace découle des résultats préliminaires qui avaient révélé la distribution de parures identiques de chaque côté des Pyrénées.

Dès lors, afin de cerner au mieux les évolutions des sociétés protohistoriques régionales, ce travail se focalisera sur plusieurs points.

Le premier est la constitution d'un catalogue complet des objets de parure, comprenant les données des fouilles anciennes et récentes. Il est apparu en effet que les parures de la zone d'étude avaient pu souffrir d'une relative négligence de la part des protohistoriens régionaux et qu'une partie d'entre elles étaient au mieux mal documentées, au pire tout simplement mises de côté. À ce titre, le dépouillement de la bibliographie d'origine et l'étude de 21 collections conservées dans les musées ou dépôts archéologiques de France et d'Espagne a permis d'inventorier 4843 parures, soit un corpus bien plus riche qu'il n'y paraissait de prime abord.

Le second concerne la chronologie. Les données récentes offrent l'opportunité de préciser les datations des parures, parfois très flottantes, disponibles jusqu'à présent. Leur réévaluation nécessite la création de nouvelles typologies. Cette étape de la recherche sollicite la datation des divers ensembles archéologiquement fiables dont sont issues les parures dans la mesure où les données de terrain récentes autorisent un découpage plus fin des types canoniques identifiés jusqu'alors.

Enfin le dernier point majeur de cette étude est d'engager des réflexions à plusieurs échelles. Macro-spatiale tout d'abord, par l'analyse de la répartition des types de parures qui rend compte de l'emprise territoriale des faciès et de leurs dynamiques évolutives. Micro-spatiale ensuite, par l'identification d'assemblages de parures dans les dépôts funéraires afin d'aborder la notion de "costume funéraire" et sa syntaxe.

Toutes ces pistes de réflexions vont permettre de rediscuter de la trame générale connue pour le Premier âge du Fer du quart sud-ouest de la France et du nord-ouest de l'Espagne.

Chapitre 1

Cadres de l'étude

Cadre géographique

Le cadre géographique retenu délimite un territoire à cheval sur la France et l'Espagne qui s'étend sur 195 599 km². En France, l'aire d'étude est circonscrite au nord par les départements de la Charente-Maritime, la Charente et la Haute-Vienne, à l'est par la Corrèze, le Lot, le Tarn-et-Garonne, le Tarn et l'Ariège et enfin au sud et à l'ouest par les Pyrénées et la façade atlantique. En Espagne, la zone d'étude intègre la totalité des régions d'Aragon, de Navarre, de La Rioja et du Pays Basque mais aussi l'est de la région de Castilla y León (province de Soria) et le nord de la région de Castilla – La Mancha (province de Guadalajara)[1] (**fig. 1**). Ces limites ont été définies afin de circonscrire au mieux la vaste distribution de parures similaires qui avait déjà été observée dans des travaux antérieurs[2]. Par commodité, l'emprise géographique suit le découpage administratif actuel des départements et des provinces dans la mesure où les études de synthèse préexistantes et les inventaires tels que les *CAG*, les *Bulletins Scientifiques Régionaux* mais aussi les publications régionales respectent ce même schéma.

Ce cadre géographique comprend une grande variété de territoires dont les cours d'eau, les reliefs ou les plaines sont autant de caractéristiques qui ont nécessairement influé sur les possibilités d'implantations de groupes humains et de contacts entre ces groupes.

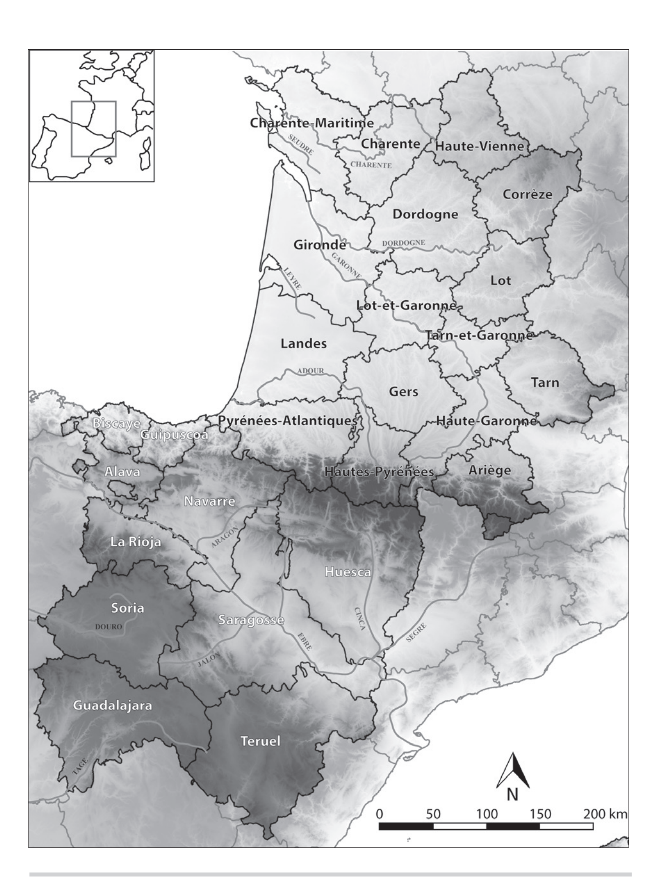


Fig. 1. Limites administratives de la zone d'étude.

Dans le sud-ouest de la France, le Bassin Aquitain est l'ensemble géographique le plus vaste et se distingue par ces plaines de faibles altitudes traversées par un réseau dense de fleuves et de cours d'eau. Il comprend au nord, le seuil du Poitou qui est délimité par le massif Armoricain et les limites méridionales du bassin parisien. Son paysage est marqué alors par des plaines et des collines douces excédant rarement 100 m d'altitude. L'aplanissement des paysages se renforce

1 Dans un souci de cohérence, on inclura à l'étude le comté de Treviño, enclavé au centre de la province d'Alava, mais rattaché administrativement à la province de Burgos.

2 Constantin 2014 ; Constantin & Chordá Pérez 2014.

à mesure que l'on progresse vers le littoral à l'ouest et les terres au sud de la Charente. Ce paysage de plateau et de buttes calcaires se prolonge jusqu'à la rive orientale de la Garonne et dans l'Entre-Deux-Mers en Gironde où il se voit cerné par les plaines alluvionnaires de la Garonne et de la Dordogne. En remontant le cours de la Garonne vers le Sud et l'Est, le paysage rencontré forme une certaine unité à l'est de la Gironde, dans le nord du Lot-et-Garonne, dans une grande partie du Gers et à l'ouest de la Haute-Garonne. Ces territoires sont marqués par une succession de collines molassiques aux pentes douces et légèrement modelées par une faible érosion, parfois clairsemés de quelques buttes calcaires. Les versants de ces bas-plateaux vallonnés se raidissent à mesure que l'on se rapproche des bordures montagneuses du Massif central.

À l'Ouest, en direction de l'océan, apparait le plateau landais qui s'étend principalement de la moitié sud de la Gironde, à l'ouest du Lot-et-Garonne et sur la totalité du département des Landes. Il s'agit d'immenses épandages de sables éoliens remplissant la cuvette d'aquitaine de forme triangulaire. Le relief de faible altitude, accidenté par instants de dunes continentales, est disposé en pente douce ; de 150 m aux confins du Lot-et-Garonne à 30 m à l'ouest. Ces sols secs de prime abord, sont en réalité parsemés de milliers de lagunes d'eau douce peu profondes, formées par l'affaissement superficiel de cavités et remplies en surface par les nappes phréatiques.

Du sud charentais jusqu'à l'estuaire de l'Adour, s'étend le littoral aquitain et son bandeau dunaire de sable blanc rectiligne caractéristique. D'une largeur pouvant atteindre 9 km, sa mise en place est très récente sur l'échelle de temps géologique. Un premier épisode de réchauffement climatique appelé "transgression flandrienne" entre 18000 et 6000 a.C. entraine une remontée des eaux favorisant un colmatage des zones basses. S'en suit un second mouvement qui voit une régression du niveau marin autour de 3000 a.C. où la côte se borde de bassins ouverts sur l'océan. Enfin, de 1450 à 1850 durant le "petit âge glaciaire", les dunes que nous connaissons actuellement se mettent en place par l'apport de sable déposé sur les dunes primaires.

Dans le prolongement des dunes aquitaines au sud de l'estuaire de l'Adour, la côte du Pays Basque est constituée d'imposantes falaises de calcaires ou de marno-calcaires soumis continuellement à l'érosion océanique.

Bien représenté sur l'ensemble de la Haute-Vienne, au nord et à l'est de la Dordogne, sur la quasi-totalité de la Corrèze, au nord du Lot et dans le Tarn, le paysage des contreforts du Massif central se définissent par ces reliefs marqués. Ces massifs, usés par l'érosion, sont fortement ravinés par un réseau hydrographique de vallées étroites qui découpent des plateaux inclinés nord-ouest/sud-est. En direction des vallées de Charente, de Garonne et de leurs affluents, forment ce que l'on nomme des causses tandis que plus au sud, à l'est de la Dordogne, le Lot-et-Garonne, ainsi qu'une partie du Lot et le Tarn-et-Garonne, il laisse place à ce que l'on appelle des *Serres*, soit des plateaux aux rebords abrupts et découpés en lanières effilées, séparés par de profondes vallées ou bassins.

Au sud, les Pyrénées forment une chaîne rectiligne sans interruption de près de 450 km d'est en ouest, de la Méditerranée à l'océan Atlantique et constituent une frontière naturelle entre la France et l'Espagne. Ils s'organisent à partir d'une zone axiale élevée qui marque fortement la géographie des Pyrénées centrales et dans une moindre mesure celle des Pyrénées orientales. Ces reliefs de grande altitude s'affaiblissent dans les Pyrénées occidentales jusqu'à former des massifs isolés dans le Pays Basque espagnol. Sur son versant nord, le piémont pyrénéen se matérialise par des terrasses et des collines douces en Ariège et dans le Comminges tandis qu'en Hautes-Pyrénées, cette zone de basse montagne est marquée par des coteaux coupés par la vallée de l'Adour avant de se changer en plaine et petits promontoires en direction du Bassin Aquitain. La moyenne montagne ou les pré-Pyrénées se caractérisent par ces hauteurs plus imposantes figurées par des bassins en éventail relativement isolés les uns des autres en Ariège et peu à peu remplacés, à l'ouest, par une succession de vallées surcreusées par l'érosion ou à des cônes de déjection et des plateaux comme celui de Lannemezan. Suivant un axe

nord/sud, ces vallées ordonnées offrent un accès rapide entre le piémont et les cols. Cependant, leur encaissement rend la communication entre chacun d'entre-elles difficile. Plus au sud se développe sur près de 60 km de large la zone axiale des Pyrénées faite de roches cristallines et ligne de crête dépassant largement les 3000 m d'altitude ; le pic d'Aneto, situé en Pyrénées centrales espagnoles, dans l'axe du Comminges et du nord de la province de Huesca, culmine à 3404 m.

Côté espagnol, la configuration de la façade sud des Pyrénées s'oppose symétriquement à celle plus au nord par des vallées moins étroites et des cours d'eau coulant dans le sens nord-ouest/sud-est. Les massifs calcaires qui s'y constituent sont ménagés en deux alignements de sierras : les sierras intérieures, proches de la zone axiale, surtout représentées sur la partie occidentale et centrale, dépassant bien souvent les 3000 m d'altitude, et les sierras extérieures, au centre et à l'est, moins hautes et plus morcelées, faisant face à la vallée de l'Èbre. Cette configuration de deux sierras a pour conséquence d'enserrer le Canal de Berdún, vaste dépression parallèle à la zone axiale. Sur plus de 130 km, ce bassin alluvial qui s'étend du nord de la province de Huesca et se prolonge à l'ouest de la ville de Pampelune, constitue un véritable couloir de circulation intra-pyrénéen[3]. Enfin, vers le Pays Basque, les Pyrénées montrent un paysage de basse montagne parcouru par de petites vallées, de hautes collines aux pentes douces, arrosé par de nombreux cours d'eau. En descendant vers le sud et l'ouest, suivant le trait de côte Atlantique, les reliefs pyrénéens séparent les plaines du Pays Basque de l'arrière-pays en se mêlant à la cordillère Cantabrique dans la province d'Alava.

Plus au sud, la Vallée de l'Èbre est une entaille pratiquée dans un ensemble montagneux (constitué par les Pyrénées, la cordillère Cantabrique et le système Ibérique) qui se détache des autres paysages de la moitié nord de l'Espagne par son altitude inférieure à 500 m. Située de l'extrême sud d'Alava, au nord de La Rioja, au sud de la Navarre et au nord de Saragosse, elle prend la forme d'un long couloir de 350 km axé nord-ouest/sud-est, évasé sur la Catalogne et la Méditerranée et dont la largeur évolue d'à peine 10 km en amont de Logroño (La Rioja) pour atteindre 75 km en aval vers Lérida (Lérida). Les terres de la rive nord sont plus ouvertes grâce aux nombreuses vallées dessinées par les rivières pyrénéennes et affluents de l'Èbre, alors que celles de la rive sud sont plus étroites en raison de l'avancée du système Ibérique. Ses larges plateaux de 300 à 500 m d'altitude proches des ensembles montagneux font peu-à-peu place à des plateaux de faible superficie et aux limites escarpées dans les zones proches du centre de la dépression du fleuve. Au nord, la Vallée de l'Èbre est dominée par le système Ibérique dont les reliefs imposant de 2 000 m d'altitude en moyenne couvrent la moitié sud de la province de La Rioja et de Saragosse ainsi que la quasi-totalité des provinces de Soria, de Guadalajara et de Teruel. Son paysage est marqué par des massifs calcaires peu aérés, d'où naissent de nombreux cours d'eau (dont le Douro et le Tage), et les hauts plateaux aux pentes rocheuses abruptes. Les rivières ont entaillé de nombreuses vallées étroites, voire par endroits de véritables canyons, qui gagnent rapidement les zones basses. Au centre, le système Ibérique se confond avec les massifs de la Cordillère Centrale, qui s'étend en direction du sud-ouest, et sépare en deux le plateau central espagnol appelé *Meseta*. D'une altitude moyenne de 600 m, et traversé par le Douro et le Tage notamment, ce plateau de faible relief forme une pénéplaine qui se développe plus au sud sur une grande partie du centre de l'Espagne.

Cadre chronologique

Les bornes chronologiques considérées pour cette étude s'étendent de 800 à 400 a.C. afin d'engager une discussion sur les phases de transition du début et de la fin du Premier âge du Fer. En effet, cet intervalle de quatre siècles dépasse les limites communément admises du Premier âge du Fer d'Europe occidentale puisque que sa fin, bien que toujours sujette à discussion, est généralement datée autour de 450 a.C. La nécessité d'intégrer les

3 Rico 1997, 21.

découvertes attribuables à la seconde moitié du Ve s. a.C. s'explique par la présence de nombreux sites dispersés sur un large territoire et soumis à des traditions de recherches différentes. Le cadre géographique étant vaste, on se heurte alors à des classifications et des phasages chronologiques régionaux discordants, dont certains prolongent le Premier âge du Fer jusqu'à la fin du Ve s. a.C.

Évolution des études de la parure

On compte peu de travaux exclusivement dédiés au mobilier de parure du Premier âge du Fer. À l'exception de quelques catégories emblématiques, comme les fibules ou les agrafes de ceintures, cette catégorie intègre bien souvent ce que l'on nomme le "petit mobilier métallique". Dès lors, ces objets suscitent moins l'attention de la part des chercheurs que des pièces plus volumineuses comme les vases ou l'armement. Toutefois, le regard porté par les archéologues sur les parures a fortement évolué en près d'un siècle et demi de recherche et l'émerveillement devant les "beaux objets" des premiers temps a fait place à des considérations technologiques, économiques et sociétales qui participent pleinement à l'étude des populations qui les ont produites

Les érudits locaux du XIXe s. à la recherche des "beaux objets"

Dans la mouvance des recherches ayant trait à l'histoire celtique nationale, de nombreux amateurs et érudits locaux du milieu du XIXe s. vont se charger de mettre en avant le passé protohistorique régional, quand bien même leur approche doit encore beaucoup à l'esprit de collectionneur des cabinets de curiosités du siècle précédent. Cette démarche aura pour conséquence de focaliser le regard de ces premiers chercheurs sur l'aspect esthétique des objets. Cette vision superficielle et loin des considérations scientifiques qui émergent alors dans les milieux académiques, biaisera les travaux de cette période de plusieurs manières.

En premier lieu, il s'agit surtout pour chaque inventeur de présenter le fruit de ces découvertes à d'autres érudits lors de la tenue de congrès de sociétés savantes. C'est par cet intermédiaire que l'aspect esthétique devient prépondérant, puisqu'il oblige à mettre en lumière le mobilier juger spectaculaire ou pertinent, pourvu d'une belle patine, excluant de fait tout ceux qui ne répondent pas à ces critères de sélection. Cette démarche s'illustre dans le vocabulaire employé lors des descriptions de mobiliers. À propos des objets découverts dans la nécropole de La Saula (Lafrançaise, Tarn-et-Garonne), A. de Capella fait notamment état : "*D'une charmante fibule ou agrafe en bronze, admirablement conservée et portant encore son ardillon, ce qui est très rare*", ou plus loin : "*Deux pièce d'ornement de bronze [...] d'un dessin gracieux et paraissent d'un travail fini*"[4]. Le mobilier qui n'avait pas vocation à entrer dans le cadre d'une étude pouvait être donné aux fouilleurs lorsqu'il n'était pas tout simplement jeté. Ce biais se vérifie dans les rares planches d'illustrations que les archéologues du XIXe s. ont pu produire, laissant croire que ces érudits d'antan n'ont mis au jour que des fibules entières, des torques ou des bracelets massifs. Bien évidemment, il n'en est rien, et les techniques de fouilles rudimentaires d'alors n'expliquent pas totalement l'absence de mobilier de parure plus "modeste". L'aspect stylistique de ces objets et la volonté de garnir les vitrines de nombreux musées régionaux constituent l'un des facteurs de cette sélection. Ces dernières mettent l'accent sur des parures conservées presque entièrement, de bonne facture, facilement reconnaissables et plutôt volumineuses (**fig. 2**). Ainsi, tout un pan de l'expression artisanale protohistorique, tels les boutons, les perles ou les pendeloques, se dérobe au regard de la recherche actuelle par la perte considérable d'informations réputées alors comme mineures.

Au même moment, la place accordée par les historiens et les archéologues aux populations celtiques dans le grand récit des civilisations constitue un second biais qui a pu empêcher

4 De Capella 1883, 243.

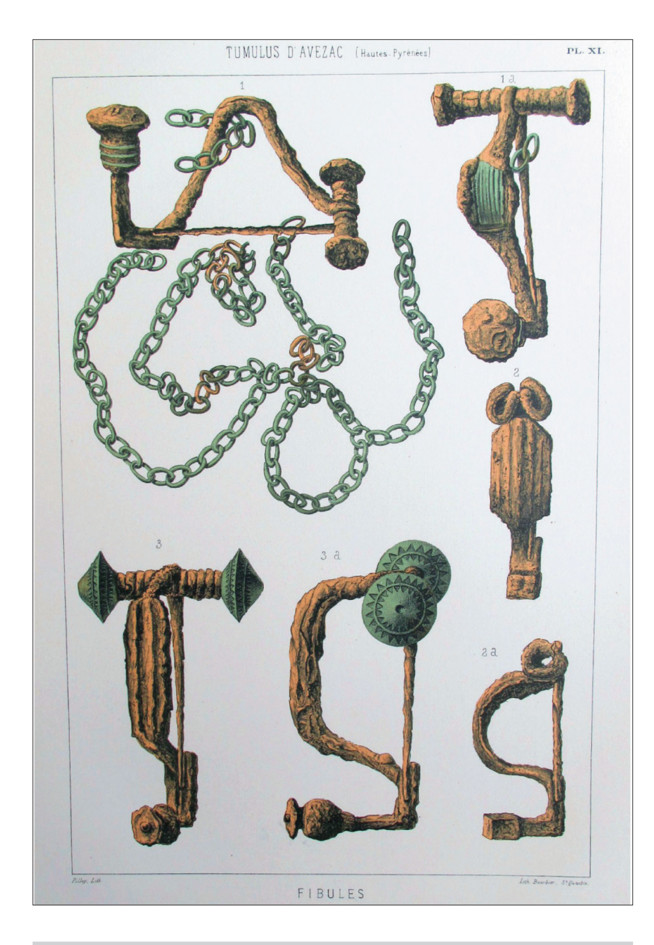


Fig. 2. *Exemple de planche du XIX*[e] *s. mettant en avant des parures en bon état de conservation (d'ap. Piette & Sacaze 1899).*

l'émergence d'investigations détaillées sur les parures de l'âge du Fer. L'une des thèses en cours à l'époque était de considérer les peuples celtiques comme des barbares libérés de leur état par la puissance civilisatrice de la conquête romaine[5]. Cette idéologie a rendu impossible toute reconnaissance d'innovation ou de maîtrise technologique majeure à ces populations. Localement, cette pensée transparaît dans la conclusion d'E. Pothier à propos des fouilles menées sur les tumulus du plateau de Ger (Hautes-Pyrénées) lorsqu'il mentionne que, sans contacts avec des marchands phéniciens ou grecs : "*[...] aucun progrès sensible ne parait avoir été réalisé dans les arts industriels par les populations du plateau de Ger*"[6]. L'artisanat celtique au sens large a souffert de la comparaison avec celui du monde méditerranéen antique, lorsqu'il n'était pas vu comme une pâle imitation barbare de modèles romains ou hellénistiques[7]. Ainsi, certains érudits n'ont pas toujours su évaluer l'intérêt de leur découverte, restreignant leurs études sur les objets les plus remarquables et/ou déjà connus dans les civilisations antiques dites classiques.

Enfin, la combinaison de tous ces facteurs : effervescence autour des découvertes archéologiques, recherche des "beaux objets" et fascination pour le monde antique méditerranéen, ont conduit à une falsification des données archéologiques. Le besoin croissant des musées de se fournir en artéfacts archéologiques à stimuler l'activité des antiquaires. Ces derniers, voyant là un moyen aisé de faire du profit, se sont hâtés de céder les pièces remarquables au plus offrant. Il arrive que l'on retrouve la trace de ces transactions avec des antiquaires dans les livres de comptes des musées[8]. De plus, le développement d'un commerce des antiquités a entrainé une perte importante d'information sur l'origine de ces pièces, voire dans le pire des cas, à une falsification de celle-ci. Cette démarche a en grande partie touché des objets en provenance de Méditerranée. Des fibules étaient vendues à des musées comme issues de sites régionaux, alors qu'elles parvenaient en réalité d'Italie. Plus grave, certains antiquaires n'ont pas hésité à produire de faux artéfacts[9]. Dans tous les cas, les acquisitions faites sur les marchés des antiquaires durant le XIX[e] s. ont ralenti l'émergence d'études rationnelles sur le mobilier archéologique "remarquable". Des objets dont on ignorait l'origine éloignée ont contribué à parasiter la reconnaissance de formes ou de styles régionaux.

5 Lyon-Caen 1994, 182-183 ; Savatier 2010, 132 ; l'on retrouve cette hiérarchisation des populations antiques jusqu'à la fin de la seconde moitié du XX[e] s. lorsque E. Thévenot écrit en 1949 à propos de la conquête romaine en Gaule dans *Que sais-je ? : Histoire des Gaulois* : "*Il se trouva, pour la chance des Gaulois, que ce vainqueur était aussi le plus civilisé. Les Germains triomphants auraient enlevé la liberté aux Gaulois, sans rien leur apporter de positif*", Thévenot 1949, 133.

6 Pothier 1990, 167.

7 Megaw & Megaw 2005, 13.

8 Le livre de compte du musée du Périgord tenu par M. Féaux à la fin du XIX[e] s. indique par exemple qu'une épée découverte dans un tumulus à Miers (Lot) a été achetée à l'antiquaire M. Massénat en 1891 pour la somme de 500 frs : Féaux 1900, 47.

9 Milcent 2006a, 322 ; Milcent 2006b.

Ainsi, les chercheurs régionaux de la seconde moitié du XIXe s. se sont focalisés sur la constitution d'un riche catalogue et n'ont vu dans la parure que sa valeur esthétique, suscitant au mieux un esprit de curiosité.

Première synthèse par J. Déchelette

Parallèlement à l'activité des érudits locaux, la seconde moitié du XIXe s. voit l'émergence de l'archéologie en tant que science. Cette nouvelle discipline se place comme la synthèse entre les études préhistoriques, alors en plein essor, et l'évolutionnisme, grâce à la diffusion de l'ouvrage de C. Darwin[10]. Tandis qu'en 1867, la France voit la création du Musée des Antiquités nationales sous l'impulsion de Napoléon III, les divers acteurs scientifiques européens (principalement allemands, français, italiens et suisses) s'organisent lors du congrès, tel que le *congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques*, dès 1865[11]. Guidés dans ses méthodes et ses interprétations par la géologie et la paléontologie, ces archéologues mettent en place les premiers outils typochronologiques et proposent une étude minutieuse des cultures matérielles dans le but d'appréhender les vestiges laissés par les hommes antédiluviens. L'accent est donc mis sur la réalisation d'une chronologie comparée à l'échelle européenne. En France, G. de Mortillet tient un rôle majeur dans la naissance de l'archéologie préhistorique nationale[12]. Il est également, avec A. Bertrand, un acteur important dans la mutualisation des recherches européennes puisqu'il œuvre à la corrélation entre les données archéologiques issues du monde celtique et celles du monde italique. Ces liens privilégiés aboutiront, entre autres, à la publication des travaux sur les découvertes réalisées en Lombardie, dans le piémont et autour de Golasecca par O. Montélius à la fin du XIXe s. [13].

C'est dans ce contexte qu'en France, apparaît la figure centrale de J. Déchelette et a qui l'on doit les premières études de synthèse sur le mobilier de l'âge du Fer au début du XXe s.[14]. Grâce à un sérieux réseau scientifique tissé sur tout le continent européen, J. Déchelette publiera le *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine* entre 1908 et 1914. Il y rédige un important exposé riche d'exemples issus d'un très grand nombre de découvertes de l'Europe occidentale, chose exceptionnelle pour l'époque. Dans la seconde moitié de son volume consacré au Premier âge du Fer, J. Déchelette fragmente son travail selon des catégories de mobilier : armement, vases en bronze ou céramique, et consacre un chapitre entier à la parure. C'est, semble-t-il, un précurseur en la matière. Loin de se limiter à quelques types bien connus comme les fibules, il n'hésite pas à travailler sur des objets moins répandus dans la bibliographie d'alors tels que les bracelets, les épingles, les agrafes, les boutons, les boucles d'oreilles ou encore les perles et autres pendeloques[15].

Au cours de ce travail, J. Déchelette subdivise chaque catégorie par type caractéristique. Bien que sommaire par moment en raison du manque de données, cette démarche est tout à fait novatrice pour les objets de parures. Ce sont également ses travaux qui fixeront les terminologies descriptives du mobilier, dont certaines sont toujours employées actuellement[16]. Ses écrits jettent donc les bases d'une étude raisonnée à grande échelle sur cette catégorie de mobilier. Sa documentation issue d'un vaste territoire l'autorise à proposer de nombreuses comparaisons et ainsi à reconnaitre des zones de répartition privilégiées. Enfin, on remarque que chaque type de parure est rattaché une phase chronologique bien mieux maîtrisée en ce début de XXe s.

Les travaux de J. Déchelette auront une grande influence sur la recherche archéologique européenne. Grâce à lui notamment, l'étude des parures a pu s'extirper d'une vision purement

10 Hurel & Coye, dir. 2011.

11 Lorre 2017 ; Kaeser 2010

12 Cicolani 2008.

13 Montélius 1895 ; Cicolani & Lorre 2009, 17-18.

14 Déchelette 1914b. Péré-Noguès, dir. 2019.

15 Déchelette 1914b, 832-877.

16 Duval *et al.* 1974, 3.

esthétique ou, dans le meilleur des cas, d'une simple reconnaissance de proximité des morphologies. Il est l'un des premiers à intégrer les parures dans le processus de détermination chronologique ainsi que dans l'identification de productions régionales qui seront diffusées par commercialisation ou, pense-t-il, par migration des populations.

L'essor des typologies au XXe s.

À la suite des résultats publiés par J. Déchelette, les investigations postérieures concernant les objets de parure se focaliseront essentiellement sur les fibules.

Au cours de la première moitié du XXe s., les travaux des archéologues danois C. Blinkerberg sur les fibules grecques, puis ceux du finlandais J. Sundwall à propos des fibules italiennes, renouvellent nos connaissances sur cette catégorie de parure en apportant, notamment, un cadre chronologique bien plus précis que précédemment en raison de leur rattachement à des phénomènes historiques antiques exprimés, parfois, en dates calendaires[17]. Ces nouvelles chronologies auront un grand impact sur l'archéologie européenne continentale dans la mesure où, par l'identification de modèles proches ou similaires, elles ont permis d'esquisser un schéma évolutif global des fibules et d'ébaucher un canevas de leur diffusion ou de leur imitation sur le continent. Peu à peu, l'on tente alors de faire des fibules un objet caractéristique d'un faciès ou d'une période à même de dater précisément les couches ou les structures de futures excavations. En d'autres termes, l'on s'emploie à faire des fibules un "fossile directeur".

Ce sont les archéologues espagnols qui, dans le cadre géographique, réemploieront les premiers les résultats de ces travaux. En 1954, M. Almagro Basch propose une datation plus fine pour les fibules dites "hispaniques" – il s'agit du nom donné alors aux fibules annulaires – à partir de celles mises au jour dans des contextes funéraires du port antique d'Ampurias, fondé par les colons phocéens à l'Escala (Gérone). Il pense identifier une origine orientale de ce type et date leur diffusion dans toute l'Espagne à partir du Ve s. a.C.[18]. Entre la fin des années 1950 et les années 1960, E. Cuadrado s'intéresse également aux fibules de la péninsule Ibérique et plus particulièrement aux fibules annulaires[19]. Son approche se focalise sur des observations morphologiques en comparant les modèles hispaniques à ceux de Méditerranée. Bien que proposant des datations, sa démarche consiste surtout à déceler les évolutions dans la forme des fibules afin d'identifier l'origine de chacun des types. Ses recherches le mèneront à s'opposer aux hypothèses émises précédemment par Almagro Basch sur le mode de diffusion et d'apparition des fibules dans la péninsule. Pour E. Cuadrado, ces fibules annulaires ont bien une origine espagnole, et trouvent leurs influences dans d'autres modèles de fibules européennes[20]. L'archéologue W. Schüle, quant à lui, propose une première étude faisant le point sur les fibules à pied droit et à ressort bilatéral découvertes en Espagne, qu'il n'hésite pas à comparer avec celles découvertes en Italie[21]. Il complète ses hypothèses dans une synthèse sur le Premier âge du Fer espagnol publiée en 1969[22]. Son étude sur les fibules sert son propos sur le phasage chronologique et la détermination de l'origine de ces objets. Enfin, à la même période, on peut citer les recherches plus modestes de J. Fariña sur les fibules du Pays Basque et de Navarre[23] qui s'attache surtout à proposer des datations pour celles issues des sites régionaux.

In fine, ce qui ressort de ces travaux des années 1950 à la fin des années 1960, c'est surtout l'attention portée par les archéologues sur les détails morphologiques des fibules et la recherche de leur lignée évolutive au gré du temps et de leur répartition. Plus que de proposer des datations

17 Blinkerberg 2926 ; Sundwall 1943.

18 Almagro Basch 1954, 184-185.

19 Cuadrado 1959 ; Cuadrado 1961a ; Cuadrado 1963 ; Cuadrado 1969.

20 Cuadrado 1961a, 169 ; Cuadrado 1969, 269 ; Argente Oliver 1994, 69-70.

21 Schüle 1961.

22 Schüle 1969.

23 Fariña 1967.

serrées, ces chercheurs semblent vouloir décrire un arbre généalogique des fibules à travers l'Europe de l'ouest. Ce travail précis sur la morphologie se retrouve également dans quelques travaux français à la même période, bien que concentré sur une échelle géographique moindre, comme l'attestent entre autres les articles publiés par D. Bretz-Malher sur les fibules à faux ressort ou ceux de R. Joffroy à propos des fibules à fausse corde à bouclette et à tablette[24].

Ce n'est vraiment qu'avec les travaux de G. Mansfeld sur les fibules découvertes sur l'habitat hallstattien de La Heuneburg (Herbertingen, Bade-Wurtemberg) publiés au début des années 1970, que vont débuter des recherches précises sur la chronologie[25]. Découverte majeure de l'archéologie du Premier âge du Fer, l'habitat fortifié de La Heuneburg constitue un jalon important dans la caractérisation de la culture hallstattienne. L'étude de G. Mansfeld a donc activement participé au séquençage chronologique de cette culture en Europe et à faire des fibules de réels "fossiles directeurs" de cette période. Ces résultats ont eu un impact non négligeable sur les travaux réalisés sur les sites répartis en périphérie de cette culture, comme dans le sud-ouest de la France ou le nord-ouest de l'Espagne. Les chercheurs régionaux ont alors fait appel à une méthode de travail similaire, c'est-à-dire : la constitution d'un catalogue riche, le plus souvent à partir de découvertes anciennes et contemporaines, soutenu par une étude typologie systématique et raisonnée, permettant de dégager des propositions chronologiques plus claires que les hypothèses énoncées par leurs aînés.

Dans cette optique, J.-P. Mohen réalise ces premières recherches sur les fibules pyrénéennes, qu'il élargira par la suite aux fibules antérieures au VIe s. a.C. et à l'ensemble de l'Aquitaine[26]. Il synthétise ses données lors de la publication de sa thèse d'état dans laquelle les fibules tiennent un rôle de premier ordre dans la caractérisation du phasage chronologique aquitain mais aussi dans l'identification de groupes culturels et de leurs liens avec d'autres plus éloignés[27]. Signalons également l'étude des fibules de la région nîmoise (Gard) réalisée par C. Tendille[28]. Plus modeste, son examen des collections déposées au Musée archéologique de Nîmes apporte un éclairage sur les productions de l'arrière-pays languedocien. De l'autre côté des Pyrénées, un travail similaire est conduit par J.-L. Argente Oliver sur les fibules de la nécropole d'El Altillo (Aguilar de Anguita, Guadalajara) provenant des collections du Marquis de Cerralbo[29], qu'il prolonge dans une thèse présentée à la fin des années 1980[30]. Consacré aux fibules de la Meseta orientale (provinces de Soria et de Guadalajara), Argente Oliver parvient à proposer une chronologie resserrée au regard des travaux antérieurs et identifie des zones de répartitions privilégiées pouvant être attribuées à de possibles groupes culturels. Dans la lignée de ces prédécesseurs, il réévalue également l'origine de certaines fibules présentes sur le territoire ibérique.

Les résultats de ces recherches ont eu le mérite de donner un cadre d'abord chronologique, puis culturel, aux fibules régionales tout en assumant pleinement la volonté d'en faire des "fossiles directeurs", comme en témoigne la réutilisation actuelle de ces travaux[31].

À la suite des fibules, ce sont les agrafes de ceinture qui jouissent d'une relative exposition dans les travaux scientifiques portant sur la parure. Après J. Déchelette, c'est à J. Cabré Aguiló que l'on doit les premières recherches sur ce type de mobilier en Espagne à la fin des années 1930[32]. Cependant, il faut attendre le début des années 1960 et les travaux de E. Cuadrado sur les agrafes de ceinture de la péninsule, puis plus spécifiquement sur la culture tartessienne, pour

24 Bretz-Malher 1959 ; Joffroy 1955 ; Joffroy 1959.

25 Mansfeld 1973.

26 Mohen & Eluère 1970 ; Duval *et al.* 1974 : Mohen 1974.

27 Mohen 1980.

28 Tendille 1978.

29 Argente Oliver 1974.

30 Argente Oliver 1994.

31 À titre d'exemple parmi de nombreux travaux récents, on citera seulement : Sauvaitre 2010 ; Dumas 2010 ; Constantin 2011 ; Maitay 2015 ; Girault *et al.* 2016.

32 Cabré Aguiló 1937.

que les archéologues s'intéressent à nouveau à ce type de mobilier[33]. Ces recherches lui permettent de dégager des marqueurs chronologiques larges à partir de regroupements typologiques sommaires. Cependant, les études de E. Cuadrado se sont surtout concentrées sur les questions de l'origine et de la diffusion de ce mobilier, dans une démarche analogue à celle conduite pour les fibules à la même période. Ces résultats seront repris et complétés par le travail d'inventaire de W. Schüle[34]. Les problématiques liées à l'identification de types précis et leur datation sont présentés plus en détail dans la thèse de M.-L. Cerdeño dans lequel elle reprend les hypothèses émises par ses prédécesseurs et conclut à une origine celtique, inspirée des modèles centre-européens, pour les agrafes espagnoles[35]. Les résultats de son étude serviront longtemps comme travail de référence de part et d'autre des Pyrénées et seront en partie repris par J.-P. Mohen pour étudier les agrafes des collections aquitaines[36]. Ce discours sur l'origine des agrafes de ceinture espagnoles fait l'objet d'une révision à la fin des années 1980 par H. Parzinger et R. Sanz, qui déplacent leur apparition du monde celtique à la Grèce[37].

Le bilan concernant les parures annulaires est en revanche plus mitigé. Si, en France, l'on note quelques recherches très localisées sur les bracelets au début de la seconde moitié du XX[e] s., ce n'est pas avant les années 1980 que sont tentées des approches synthétiques plus complètes[38]. Ces travaux sont là encore incarnés dans la moitié sud par J.-P. Mohen et C. Tendille[39]. Le premier ne propose qu'une typologie sommaire, afin d'associer chaque type à une phase chronologique déjà établie en amont. La seconde identifie davantage de modèles différents et leur associe des datations larges, par comparaison avec des individus de la culture hallstattienne notamment. De l'autre côté des Pyrénées, il n'existe à ce jour aucune étude détaillée sur les bracelets. Seuls quelques exemples sont rapidement évoqués dans les travaux de J.-J. Enriquez Navascués et de P. Caprile sur les parures des provinces de Navarre et d'Alava[40], mais ces recherches ne reposent sur aucune typologie précise.

Enfin, en France comme en Espagne, on ne compte que quelques rares publications très ciblées portant sur le reste du mobilier de parure. En dehors des quelques synthèses régionales citées précédemment[41], on peut notamment mentionner l'article de A. Galan et A. Soutou à propos des boucles d'oreilles rubanées du Midi de la France, dans lequel les auteurs émettent l'hypothèse d'une origine centre-européenne de ce type d'objet[42]. Pour finir, signalons les travaux de F. Audouze et J.-C. Courtois sur les épingles de l'âge du Bronze, qui concernent également le début du Premier âge du Fer, et la publication de J.-C. Labeaga Mendiola à propos des pendeloques de l'habitat protohistorique de La Custodia (Viana, Navarre)[43].

Ainsi, les recherches sur la parure durant une grande partie du XX[e] s. se sont employées à mettre en place des typologies usant d'un langage descriptif toujours plus élaboré à partir de la technique, de la fonction, de la morphologie ou du décor des parures. Cette démarche a permis de dégager des cadres chronologiques mais aussi de retracer les évolutions et les modèles de diffusions sur un large espace géographique. Toutefois, ces approches ont concerné prioritairement, voire quasi exclusivement, les fibules et, dans une moindre mesure, les agrafes de ceintures. L'on constate que les parures annulaires, les épingles, les boutons, les pendeloques ou les perles n'ont pas fait l'objet de la même attention par les archéologues du sud de la France et du nord de l'Espagne.

33 Cuadrado 1961b ; Cuadrado & De Ascençao E Brito 1970.

34 Schüle 1969.

35 Cerdeño 1978.

36 Mohen 1980, 78-79.

37 Parzinger & Sanz 1987.

38 Delage 1949 ; Sarazin 1959 ; Colle 1966 ; Gachina & Morel 1975.

39 Mohen 1980 ; Tendille 1979.

40 Enriquez Navascués 1982, 192-193 ; Capril 1986, 189.

41 Mohen 1980 ; Tendille 1980b ; Enriquez Navascués 1982 ; Capril 1986.

42 Galan & Soutou 1959.

43 Labeaga Mendiola 1987.

Orientation de la recherche ces vingt dernières années

La construction de typologies tient toujours une place importante dans les recherches sur la parure au cours des années 1990. Plusieurs travaux français et espagnols témoignent de cette dynamique : en plus de la synthèse proposée par M. Feugère, B. Dedet, S. Leconte et G. Rancoule à propos des parures de France méridionale[44], on compte plusieurs thèses qui ont trait au mobilier de parure, comme celle d'A. Lorrio qui offre une place importante aux fibules et aux agrafes de ceinture dans la définition du phénomène celtibère[45], celle de K. Mansel sur les pièces du Golfe du Lion et d'Ampurdan[46] et enfin celle au début des années 2000 de P.-Y. Milcent sur le Premier âge du Fer en France centrale qui propose une typo-chronologie détaillée des parures annulaires[47]. Sans répertorier tous les travaux de recherche régionaux touchant de près ou de loin au mobilier de parure[48], on relèvera que tous ceux mentionnés ont comme points communs de dépasser le strict cadre d'une étude exclusivement typo-chronologique et font écho à des axes de recherche engagés plus largement en Europe depuis quelques années. L'on peut diviser ces nouveaux axes en trois grandes thématiques.

1. Production, diffusion, importation et imitation

L'étude sur les parures permet de discuter des facteurs de production locale, de diffusion, d'imitation et d'importation de ces pièces d'artisanats.

Ces thématiques de recherche ne sont pas nouvelles. Dans une certaine mesure, on peut y voir la continuité des recherches sur les "origines" des fibules développées notamment par les archéologues espagnols dans la seconde moitié du XXe s. Cependant, la méthode employée ces dernières années a grandement évolué. Elle se fonde sur des typologies beaucoup plus précises et convoque des outils cartographiques afin de mettre en lumière des répartitions préférentielles, conjuguées parfois à des analyses statistiques. Cette méthode a notamment été utilisée par H. Parzinger à la fin des années 1980 pour identifier la zone d'invention des fibules de La Certosa puis situer l'apparition de variantes issues d'imitations locales[49]. Discerner des productions régionales d'imitations locales ou d'importation directes seront au cœur de nombreuses problématiques de ces dernières décennies.

Dans le sud-est de la France, la thèse de A. Rivalan sur le mobilier métallique du Bronze final et du Premier âge du Fer ou l'exposition de 2013 du musée archéologique Henri Prades à Lattes consacrée aux parures de femmes questionnent la circulation des parures entres les populations celtiques du midi de la France et celles de Méditerranée au travers des grands réseaux maritime[50]. Le mobilier de parure comme marqueur de relations politiques, culturelles ou commerciales est également au cœur des travaux récents de V. Ciconali qui portent sur la nature des échanges entre les populations nord italiennes de Golasecca et celles installées dans le domaine nord-alpin[51].

Ainsi, les études sur les parures de ces vingt dernières années participent pleinement à l'identification de marqueurs culturels régionaux ou locaux par l'apport de méthodes liant l'outil cartographique aux analyses typo-chronologiques plus classiques. Le corollaire de ces résultats est la mise en évidence de possibles contacts entre les populations, sous la forme d'échanges commerciaux ou d'affinités culturelles marquées.

44 Feugère *et al.* 1994.

45 Une première version de cette thèse est publiée en 1997 avant d'être réimprimée et augmentée en 2005 : Lorrio 2005a.

46 Mansel 1998.

47 Milcent 2004.

48 On pourrait également mentionner l'exposition de 2002 du Museo Arqueológico Nacional (Madrid) qui portait sur les torques de la péninsule Ibérique : Barril & Rodero, dir. 2002.

49 Parzinger 1989, 327, pl. 147.

50 Rivalan 2011 ; Verger & Pernet, dir. 2013.

51 Cicolani 2017.

2. Les panoplies dans les tombes

Les récents résultats sur la typo-chronologie des parures ont offert l'opportunité de défricher de nouveaux champs d'étude portant sur les assemblages de mobilier en contexte funéraire. Cherchant à s'approcher de l'individu, cette démarche questionne les notions de statuts sociaux, d'identité individuelle ou d'identité collective en archéologie protohistorique, en se référant à d'autres sciences sociales.

Cette approche s'est nourrie des avancées réalisées dans le nouveau champ de recherche qu'est l'archéologie funéraire, apparue au début des années 1980. Il est notamment incarné par les travaux de F. R. Hodson sur les sépultures du site éponyme de Hallstatt[52]. Sa méthode fait intervenir des traitements statistiques afin de dégager des regroupements d'assemblages funéraires cohérents. Les parures y tiennent une grande place, aussi bien dans l'analyse quantitative que lors de l'interprétation des phénomènes observés. Rapidement adoptée, cette méthode a permis de développer les réflexions actuelles sur le "costume funéraire".

Le terme de "costume funéraire" définit l'ensemble des objets portés par le défunt, ce qui exclut de fait les vases d'accompagnement. Cette notion est très souvent liée à l'étude des parures, dans la mesure où on les trouve en abondance dans de nombreuses sépultures féminines. Ces travaux sur le costume funéraire nourrissent alors un discours où, régis par des règles communautaires, la présence ou l'absence de parures exposent le statut du défunt aux yeux des vivants. À la croisée entre l'archéologie et l'anthropologie, les recherches sur le costume funéraire tentent de faire le lien entre le monde des morts et de celui des vivants. Elles permettent de formuler de nouvelles hypothèses sur l'organisation des sociétés protohistoriques. Dans le sud-est de la France, l'attribution d'un genre aux sépultures, grâce aux analyses anthropologiques et à la caractérisation de panoplies funéraires permet de développer des interprétations sur le recrutement funéraire des nécropoles régionales selon la place supposée du défunt dans la hiérarchie sociale et de mesurer son évolution dans le temps[53]. Entre France et Allemagne, de part et d'autre du Rhin, l'analyse de la place des parures dans les panoplies funéraires semble révéler des identités collectives et individuelles chez les populations locales et permet de proposer des découpages culturels plus précis que ceux obtenus par la simple répartition de mobiliers similaires[54].

Le concept "d'identités" doit être compris comme des signatures sociales perceptibles au sein des populations protohistoriques. Il a notamment été théorisé au début des années 1980 par T. Turner[55]. T. Turner utilise l'expression "social skin" ("peau sociale" en français) pour désigner tout artifice servant à signaler un individu au sein d'une communauté. Les modes d'expression de ce signalement peuvent recouvrir les tatouages, les vêtements ou bien tout élément de parure. Leurs usages sont définis par les règles sociales, politiques ou culturelles connues et comprises par un groupe d'individu. Le caractère de la "peau sociale" se situe donc à la frontière entre une identité biologique et une identité sociale. Cette signalisation n'est pas fixe et peut être amenée à changer selon les circonstances. En somme, la "peau sociale" est un ensemble de marqueurs témoignant de l'identité, de la fonction ou de la position sociale d'un individu au sein du groupe[56].

52 Hodson 1986 ; Hodson 1990.

53 Dedet 2001 ; Dedet 2009.

54 Millet 2008 ; Millet 2012.

55 Turner 1980.

56 T. Turner illustre ces changements de signalements en fonction de l'identité des individus par les observations qu'il a réalisé sur la tribu Kayapo d'Amazonie. Durant leur jeune âge, les enfants sont désignés seulement par leur appartenance familiale, à l'aide de peintures corporelles et de coiffures spécifiques. À l'âge adulte, tous les individus, hommes comme femmes, portent des peintures et des coiffures identiques à celles de l'ensemble du groupe. Les hommes, en outre, possèdent tous un disque labial dont la taille varie en fonction de leur capacité en tant qu'orateur politique. Dans cet exemple, les peintures corporelles, les coiffures et le disque labial jouent le rôle de "peau sociale". Leur modification est signifiante et devient une information lisible et comprise par l'ensemble de la communauté : Turner 1980.

Rapportées à l'archéologie protohistorique, les parures peuvent prendre le rôle de "peau sociale", définissant des identités individuelles ou collectives de leur porteur. Toutefois, pour les protohistoriens, la difficulté réside dans la reconnaissance de ces marqueurs clés. Partant du postulat que les objets déposés dans la tombe sont le reflet d'une identité du défunt de son vivant, les efforts des chercheurs se sont concentrés pour le moment sur le mobilier d'armement et les parures. L'application d'une lecture sociale et "identitaire" des ensembles funéraires demeure encore rare dans la mesure où la "peau sociale" n'est visible que par la répétitivité de caractères similaires à l'intérieur d'un groupe d'individus. L'identification de la position sociale du défunt ne s'appréhende qu'en combinant l'étude sur le mobilier porté, telle la parure, et une étude sur le mobilier déposé en accompagnement comme les vases céramiques. Elle nécessite donc la fouille de la quasi-totalité des sépultures qui composent la nécropole, ce qui est rare, et mêle les données archéologiques et anthropologiques.

À mi-chemin entre l'archéologie, l'archéologie funéraire et l'anthropologie, la détermination de l'identité sociale à partir, entre autres, du mobilier de parure déposé dans la tombe, offre une grille d'étude innovante. Cependant, le caractère exclusivement funéraire des données peut constituer une limite pour la formulation d'interprétations solides. Derrière les objets retrouvés dans les sépultures, se cachent des "geste funéraires" liés à tout un ensemble de croyances, de rites et de règles sociales d'un groupe. La présence d'un type précis de parure est-elle liée au statut réel du défunt ou à la façon dont il a rencontré la mort ? En d'autres termes, existe-il une "peau sociale" spécifiquement attribuée au défunt comme il en existait une de son vivant ? Certains auteurs ont eu l'occasion de relever les problèmes soulevés par ces travaux sur les concepts d'identités[57]. Dans ce cadre, l'identification des marqueurs clés peut se dérober aux regards des archéologues et révèle toute la complexité que suggère une telle approche.

57 Boissinot 2008 ; Baray 2009.

3. La femme celte à l'ombre des guerriers

L'émergence de ces nouvelles approches de l'étude des parures ou celles menées par l'archéologie funéraire, invitent à une redéfinition de la place des femmes dans les sociétés celtiques. Jusqu'à il y a peu, les sciences archéologiques étaient majoritairement conduites par des hommes qui ont imprimé sur leurs modèles interprétatifs des *a priori* culturels de leur époque. Les travaux sur l'organisation des sociétés protohistoriques et sur les objets déposés dans les sépultures se sont surtout concentrés sur l'armement. Ainsi, se dessinait un monde celtique dans lequel le pouvoir était détenu par les hommes et largement dominé par la figure guerrière de ces derniers. Même la découverte de la tombe de la "princesse" de Vix, au début des années 1950, et son identification comme défunte a suscité plusieurs débats au sein de la communauté scientifique. Puisque la richesse exceptionnelle du mobilier déposé dans la tombe témoigne sans nul doute de la place majeure qu'occupait le défunt dans la hiérarchie sociale, il semblait inconcevable alors pour certain qu'il s'agisse réellement d'une femme[58] ? Il a fallu attendre la récente caractérisation du sexe par analyse ADN pour clore définitivement le débat. Ainsi, à l'exception de cette découverte hors-norme, les femmes étaient quasi absentes de la littérature scientifique. L'image de la femme celte était celle d'une femme vouée prioritairement à sa charge maternelle et accaparée le reste du temps par les tâches quotidiennes. Le pouvoir politique était sous domination masculine. Au mieux, les quelques indices de richesse dans les sépultures devaient témoigner de charges honorifiques ou, dans le pire des cas, d'une frivolité entretenue par les richesses de son époux. Les femmes ne jouaient donc qu'un rôle mineur.

Toutefois, à mesure que les découvertes bien documentées progressaient, il a fallu réévaluer ces postulats. Ces dernières années, l'attention portée sur les parures a pleinement participé à

58 Verger 2009, 286 ; Péré-Noguès 2011 ; Olivier 2013. À propos de la "princesse" de Vix, on a même suggéré qu'il s'agissait d'un travesti : Arnold 2012, 213-217.

cette remise en question du statut de la femme au sein des populations celtiques. Cette relecture s'illustre parfaitement par les recherches de P.-Y. Milcent qui consacre un chapitre entier dans sa thèse aux femmes et à leurs parures[59]. En France centrale, les tombes du Ha D1-2 accordent une place plus importante aux femmes qui se traduit par une augmentation significative du nombre de parure dans les tombes. De plus, cette richesse et l'originalité du mobilier à cette période supposent la mise en place de réseaux d'échanges à grande distance. Enfin, la découverte de tumulus collectifs dans lesquels les femmes ont une position centrale autour desquelles les autres sépultures s'agglutinent laisse penser qu'elles ont pu jouer le rôle d'ancêtre fondateur. Si l'on accepte l'idée que ce traitement funéraire reflète un statut égal de leur vivant, alors on peut penser que ces femmes ont joué un rôle diplomatique sous forme d'alliances exogamiques. À la source de lignages, elles ont pu modifier le système de parenté élitaire par la mise en place de filiations matrilinéaires[60].

Cette nouvelle appréciation du rôle tenu par les femmes celtes commence lentement à se manifester dans les thématiques de recherches récentes[61]. Peu à peu se dessine une société protohistorique plus variée qu'on ne le pensait jusqu'alors, dans laquelle les femmes tenaient également une place prépondérante, notamment dans la production de biens ou de denrées, comme l'ont révélé les fouilles récentes de l'atelier salicole de Marsal (Moselle)[62].

L'attention portée aux parures durant ces vingt dernières années s'est grandement améliorée. Leur étude a pu bénéficier d'une meilleure appréciation de leur place au sein de l'ensemble du mobilier archéologique. Dorénavant, les parures participent pleinement à la formulation d'hypothèses concernant la reconnaissance de l'organisation sociale des populations celtiques et des statuts sociaux des individus qui les composent. Ces nouvelles approches ont permis de mettre en lumière la place des femmes dans ces sociétés, sujet qui était jusqu'alors ignoré des archéologues. Les problématiques qui s'en dégagent, tout à fait récentes, font appel à des disciplines multiples telles que l'archéologie, l'archéologie funéraire, l'anthropologie et les statistiques.

Un siècle et demi d'archéologie de terrain

Les données concernant les parures du Premier âge du Fer régional sont le fruit de près d'un siècle et demi de recherches de terrain qui ont été mus par des volontés, des problématiques et des méthodes d'excavation mouvantes. La variabilité de ces traditions de recherches a nécessairement eu une influence sur la formation des collections archéologiques que l'on connait aujourd'hui et définit donc les limites de l'étude. L'analyse de ces collections ne peut se soustraire à une présentation des cadres pratiques et théoriques dans lesquels elles ont été constituées dans la mesure où leur analyse permet de juger de la valeur sur laquelle repose le discours.

Bien que s'appuyant essentiellement sur les sites du Premier âge du Fer ayant livré du mobilier de parure, le nombre de gisements découverts au fil du temps permet de dégager les grands moments de la recherche qui ont animé les acteurs de l'archéologie protohistorique de part et d'autre des Pyrénées (**fig. 3**).

Les rythmes de découverte souffrent d'une légère asymétrie entre la recherche française et espagnole. Toutefois, plusieurs paliers majeurs, communs aux deux pays, semblent se détacher. Une première grande période, s'étendant de la seconde moitié du XIXe s. jusqu'à la fin des années 1940, voit l'émergence de la discipline et les tentatives

59 Milcent 2004, 145-211.

60 Milcent 2013a, 140-141.

61 Elle s'illustre notamment avec les travaux récents de C. Bélard ou de C. Trémeaud et par la tenue des *II Jornadas Internacionales de Arqueología y Género* organisées par l'*Universidad Autónoma de Madrid* en 2012 ou par l'exposition proposée au Musée archéologique Henri Prades à Lattes qui s'est déroulée en 2013 : Bélard 2014 ; Trémeaud 2018 ; Prados Torreira, dir. 2012 ; Verger & Pernet, dir. 2013.

62 Olivier 2013, 175-176.

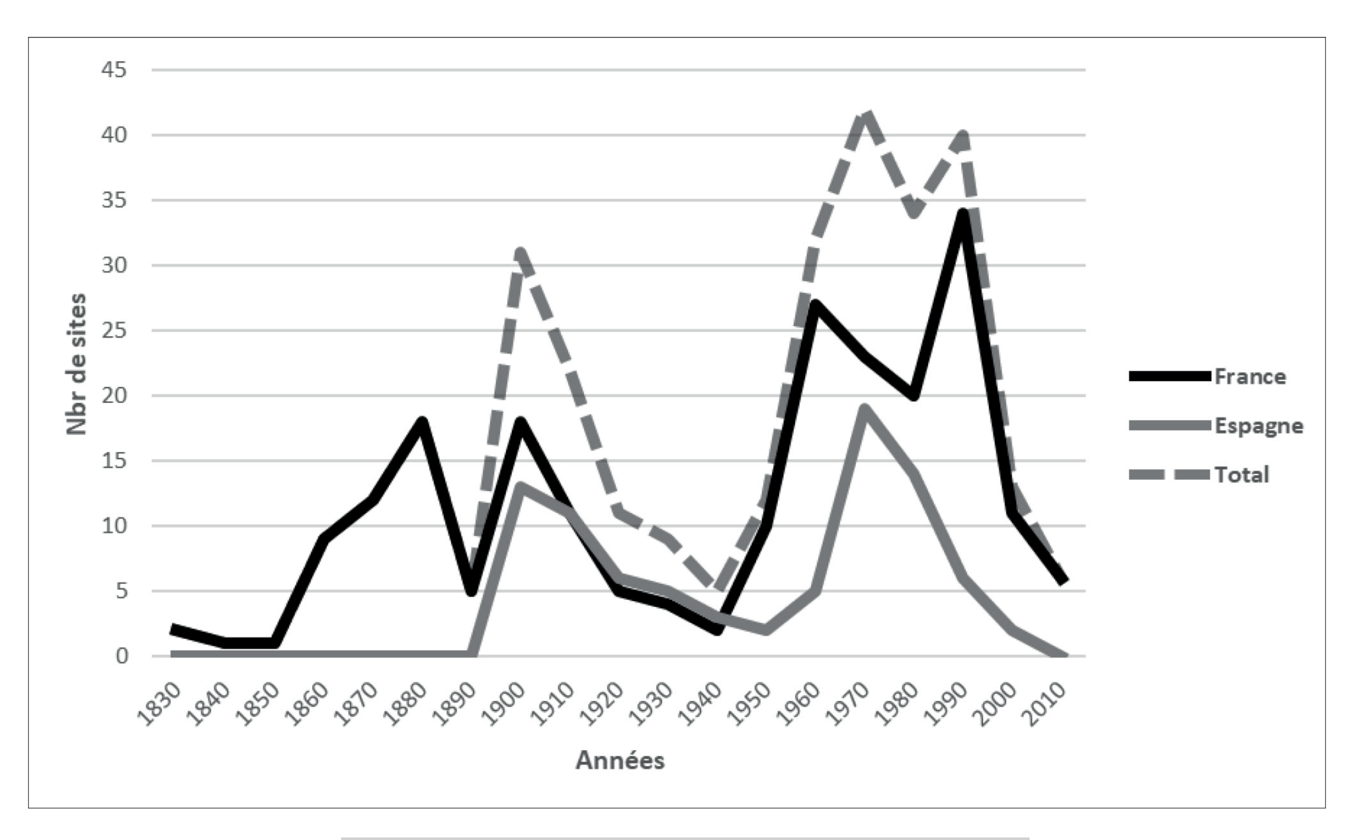


Fig. 3. *Nombre de sites découverts par décennie dans la zone d'étude (comprend 305 sites dont l'année de découverte est connue).*

de constructions des jalons chronologiques et culturels. De 1950 à 1980, la nette augmentation de sites renouvelle l'appréhension de l'occupation du sol au Premier âge du Fer et permet la mise en place de phasages chronologiques plus précis. Enfin, la dernière période de 1980 à nos jours comprend de nombreux sites découverts lors de fouilles préventives ou de sauvetages.

Les fouilles du milieu de XIXe s. à 1949

En France, les premières découvertes de mobilier de parure de la zone d'étude remontent au moins, pour peu que l'on puisse les dater, aux années 1830. Elles sont le fait de J.-A. Delpon dans les environs de Gramat (Lot)[63]. Dans les décennies suivantes, de nouvelles découvertes émergent à la faveur de travaux d'exploitation des sols selon un schéma similaire : un amateur d'antiquité et d'histoire locale récupère des vestiges exhumés par des ouvriers lors de travaux et partage ses maigres observations de terrain avec d'autres érudits lors de la tenue des premiers *Congrès Archéologique de France* notamment. C'est dans ce cadre que s'inscrivent les découvertes des nécropoles de Lacam et Mons (Roquecourbe, Tarn) en 1855[64] ou de Lavène (Puygouzon, Tarn) à partir de 1844[65].

Dans le sillage de la politique nationale visant à mettre au jour le passé celtique français, de nombreuses prospections de terrain sont réalisées partout dans le pays[66]. Le sud-ouest de la France ne fait pas exception puisque l'on constate une nette augmentation des vestiges exhumés à partir de cette période (**fig. 3**). Ces travaux sont le fruit de bénévoles appartenant à la catégorie de notables locaux. Ces médecins, juristes ou religieux sont mus par la volonté de réaliser un inventaire des connaissances historiques à l'échelle départementale ou communale. De nombreuses sociétés savantes sont alors constituées et donnent

63 Delpon 1931.

64 Alibert 1864.

65 Cassan 1863.

66 Büchsenshutz, dir. 2015, 30.

naissance à plusieurs revues locales telles que la *Société archéologique de Bordeaux* en 1873, la *Société Historique et Archéologique du Périgord* en 1874, ou encore la *Société de Borda*, fondée à Dax en 1876. Afin d'enrichir leur propos, les chercheurs vont entreprendre plusieurs investigations dans leur environnement proche.

Les prospections de terrain se portent naturellement en premier lieu sur les structures les plus visibles, et notamment sur les nécropoles tumulaires. Les quelques nécropoles de tombes plates mises au jour sont à mettre au crédit de la présence de structures périlithiques repérable en surface, ce qui semble être le cas de la nécropole de Saint-Pé-de-la-Moraine à Garin (Haute-Garonne)[67], ou de découvertes fortuites lors de labours telle que celle de la nécropole de Lucet à Borde-de-Rivière (Haute-Garonne)[68]. C'est dans cette dynamique que E. Pothier fouille les grands ensembles de tumulus sur le plateau de Ger[69], que L. Testut et J.-E. Dufourcet réalisent un inventaire des tumulus du sud des Landes[70] ou que E. Piette et J. Sacaze explorent les tertres pyrénéens d'Avezac-Prat-Lahitte (Hautes-Pyrénées) ou ceux de la Montagne d'Espiau (Haute-Garonne)[71]. Malheureusement, cette fièvre de découverte ne s'accompagne pas toujours de rigueur dans les méthodes de fouilles. Les structures funéraires ont été bien souvent éventrées dans le seul but de récupérer le matériel (**fig. 4**). Aucune information n'est enregistrée sur la reconnaissance de contexte. Les publications de ces fouilles – que l'on peut nommer plutôt des "commentaires" – sont peu disertes sur les données observées. Seules quelques publications se démarquent par la présence de plans, d'illustrations et de planches de mobilier, comme pour la nécropole d'Avezac-Prat-Lahitte fouillée par E. Piette et J. Sacaze et les travaux du Général E. Pothier sur le plateau de Ger. Toutefois, dans la majorité des cas, les données issues de ces travaux de la seconde moitié du XIXe s. demeurent difficilement exploitables dans le cadre de recherche moderne, dans la mesure où il est impossible d'en rattacher le mobilier à des contextes précis.

Au début du XXe s., une nouvelle génération d'érudits poursuit les recherches entamées précédemment. Ces nouveaux travaux permettent de mettre au jour les premières données issues de zones d'habitat comme au Puy-du-Tour à Argentat (Corrèze)[72] ou au Cluzel à Toulouse (Haute-Garonne)[73], tous deux prospectés et fouillés dès les années 1906 et 1907. Parallèlement, les investigations sur les structures funéraires ne faiblissent pas. Dans les environs de Mont-de-Marsan (Landes), P.-E. Dubalen met au jour de nombreux tumulus dont la nécropole de la Lande Dupouy à Arboucave (Landes)[74]. Dans la région d'Arcachon, le Docteur B. Peyneau fouille plusieurs ensembles de tumulus et de tombes plates à Mios (Gironde) qu'il publiera en 1926[75]. Dans le département du Lot, A. Viré[76], A. Lémozi[77] et Niederlender[78] mettent au jour un grand nombre de tumulus, alors que L. Joulin se concentre sur les découvertes funéraires des départements de Haute-Garonne et du Tarn[79]. Les publications qui en résultent, un peu plus rigoureuses, permettent une reprise, dans une certaine mesure, des données par l'archéologie moderne. Durant la période recouvrant les deux guerres mondiales, le nombre de découvertes diminue drastiquement. Seuls quelques sites sont explorés, notamment le tertre du Lac de Grésillé-La Forge à Souillac (Lot) par A. Viré[80] ou la nécropole de Noutary à Carennac

67 Poydenot 1869.

68 Sacaze 1880.

69 Pothier 1900.

70 Dufourcet & Testut 1884 et 1885.

71 Piette & Sacaze 1878 et 1899.

72 Girault & Cascó 2012, 250.

73 Il est intéressant de constater que l'inventeur du site du Cluzel, L. Joulin, ne reconnaît pas les fosses de l'habitat qu'il confond avec des cavités funéraires ou des tombes plates : Joulin 1912, 22-25.

74 Dubalen 1913.

75 Peyneau 1926.

76 Viré 1911.

77 Lémozi 1935a.

78 Niederlender & Lacam 1929.

79 Joulin 1912.

80 Clottes 1969, 234.



Fig. 4. *Photographie de la fouille du tumulus Haut-Talamon 3 à Estibeaux (Landes). On reconnaît L. Dufourcet (1er à droite) et L. Testut (5e en partant de la droite, tenant son parapluie) (septembre 1913).*



Fig. 5. *Nécropole d'Alpanseque (Soria) en cours de fouille. Photographie de 1916 prise par J. Cabré Aguiló, d'après Cabré Aguiló 1917.*

(Lot) fouillée par H. Derville et R. Pierron[81]. C'est dans ce contexte que se referme le premier chapitre de l'exploration du Premier âge du Fer dans le sud-ouest de la France.

En Espagne, la lecture des textes antiques et les cités qui s'y trouvent mentionnées incitent les premiers érudits à entreprendre des fouilles de terrain dès le XIX[e] s. C'est dans cette optique que commencent les premières excavations sur l'habitat de Numance (Soria)[82]. À la même période, comme d'autres pays européens, l'Espagne se dote d'institutions favorisant les recherches sur son passé comme en témoigne la fondation du Museo Arqueológico Nacional en 1867 par la Reine Isabel II. Les investigations sont alors le fruit de notables travaillant de manière isolée et qui rapportent leurs découvertes uniquement dans des carnets de notes personnel.

Ce n'est réellement qu'à partir de 1900 que les investigations des sites de l'âge du Fer et du peuple des Celtibère vont prendre leur essor. De 1900 à 1919, ce ne sont pas moins de 24 sites ayant livré du mobilier de parure qui sont mis au jour et fouillés (**fig. 3**). Ces découvertes se concentrent en premier lieu sur les vestiges visibles dans le paysage, comme les nécropoles de tombes plates, reconnaissables en surface par la présence de structures d'entourages en pierre et de stèles de signalisation, mais aussi les habitats de hauteur identifiables par leurs fortifications et les fondations de murs en pierre partiellement conservées en élévation.

L'on doit à E. Aguilar y Gamboa, Marquis de Cerralbo, les tout premiers travaux exhaustifs sur les nécropoles des bassins versants supérieurs du Tage et du Jalón, dans les provinces de Soria et de Guadalajara. Aristocrate et politicien, il se consacre pleinement à l'archéologie, toutes périodes confondues, dans les dernières décennies de sa vie. En 1911, il entreprend les fouilles de l'impressionnante nécropole de El Altillo (Aguilar de Anguita, Guadalajara) et exhume environ 1 100 sépultures en fosse[83]. Inscrivant ses investigations dans la dynamique européenne de l'archéologie celtique[84], le Marquis de Cerralbo partage les résultats de ses recherches avec de grandes figures scientifiques du moment telle que J. Déchelette[85]. Dans les années qui suivent, il poursuit ses travaux sur de nombreux sites funéraires et réalise, entre autres, les fouilles des nécropoles d'El Tesoro à Carabias (Sigüenza, Guadalajara), de Navafría à Clares (Maranchón, Guadalajara) ou encore d'Alpanseque (Soria) (**fig. 5**). Malheureusement, si le nombre de sépultures mises au jour en l'espace d'une décennie par le Marquis de Cerralbo est impressionnant[86], sa démarche dénote un empressement certain à constituer rapidement de nouvelles collections. À sa mort, il ne laisse dernière lui que des carnets de notes et l'ensemble des objets mis au jour, conservés aujourd'hui au Museo Arqueológico Nacional. Ses investigations se sont faites au détriment d'une certaine rigueur scientifique, faisant fi des contextes funéraires, ce qui rend l'exploitation de ces découvertes difficile, voire impossible, de nos jours[87].

À la même période, de jeunes chercheurs entreprennent l'exploration de sites d'autres régions du nord de l'Espagne. De 1902 jusqu'à 1914, J. Cabré Aguiló mène les premières fouilles sur les habitats de hauteur de San Antonio[88] et de Tossal Redó (Calaceite, Teruel)[89]. Il publie en partie les résultats de ses travaux, notamment à l'occasion des *Catálogo Monumental* de l'Espagne pour lesquels il rédige les volumes concernant les provinces de

81 Clottes 1969, 204-208.

82 Lorrio 2005a, 15 ; Burillo Mozota 1993, 237.

83 Barril & Salve 1998 ; Barril & Salve 2000.

84 Il était notamment membre de l'Académie de Berlin et de la Société préhistorique française.

85 Déchelette 1912 ; Déchelette 1914b, 687-690.

86 Il est difficile de proposer un chiffre exact dans la mesure où ces travaux souffrent d'un manque de documentation. Dans une note lui étant été transmise par le Marquis de Cerralbo, J. Déchelette mentionne que près de 4 400 sépultures auraient été fouillées, dont 2261 pour la seule nécropole d'Aguilar de Anguita : Déchelette 1914b, 687, note de bas de page n°2.

87 Argente Oliver 1977a.

88 Burillo Mozota 1984.

89 Bosch Gimpera 1923a, 829.

Teruel[90] et de Soria[91]. Dans la province de Teruel, J. Cabré Aguiló est épaulé par P. Bosch Gimpera qui mène également des fouilles sur des habitats ou des sites funéraires. Avec le soutien de l'*Institut d'Estudis Catalans*, fondé à Barcelone en 1906 et qui se dote d'une section historico-archéologique dès 1911, P. Bosch Gimpera explore notamment les habitats de Escodinas Bajas et de San Cristóbal (Mazaleón, Teruel), ainsi que le tumulus de Mas de Flandi (Calaceite, Teruel)[92]. Plus à l'Ouest, B. Taracena mène des prospections dès les années 1920 ce qui donne lieu aux fouilles des habitats d'El Castillejo (Renieblas/Fuensaúco, Soria), du Castro del Zarranzano (Almarza, Soria) ou de la nécropole de la Mercadera (Rioseco de Soria, Soria)[93].

Il poursuivra ses investigations de terrain jusqu'au milieu des années 1940, ce qui lui offrira la possibilité de publier la *Carta Arqueológica de España*, *Soria*, ainsi que de fonder le "service de fouilles archéologie" *Institut de Principe de Viana* et sa revue *Principe de Viana* [94]. La mise en place de ces cadres scientifiques plus rigoureux qu'auparavant a une influence sur les recherches archéologiques du nord de l'Espagne au cours des décennies suivantes.

En résumé, en France comme en Espagne, les résultats des fouilles menées à la fin du XIXe et dans la première moitié du XXe s. demeurent difficiles à étudier de nos jours tant les données qui nous sont parvenues restent lacunaires, état de fait regrettable au regard de la quantité exceptionnelle d'informations qui ont été extraites du sol et qui sont à jamais perdues. Toutefois, ces travaux effectués en l'absence totale de chronologies fiables et dont la méthodologie de fouilles progressait au gré des nouvelles découvertes reflètent les aléas nécessaires d'une discipline naissante.

Les fouilles de 1950 à 1980

À la suite des deux conflits mondiaux et du quasi-abandon de l'investigation archéologique, les fouilles de terrain en France ne reprennent réellement qu'à partir des années 1950 avec quelques découvertes fortuites[95], ou par l'exploration des premières grottes dans le Quercy[96]. Bien que peu nombreuses, ces quelques découvertes suffisent à raviver l'engouement pour l'archéologie protohistorique régionale, en témoigne l'accroissement significatif du nombre de sites fouillés lors de la décennie suivante.

Les recherches archéologiques durant les années 1950 à 1980 sont le fruit de bénévoles qui, à la manière de leurs aînés, fouillent et prospectent dans les limites de leur département. Citons notamment les travaux de R. Coquerel et J. Seigne dans les Pyrénées-Atlantiques, R. Arambourou dans les Landes, Y. Marcadal et A. Jerebzoff en Lot-et-Garonne, M. Sireix et A. Coffyn en Gironde, J. Gomez de Soto en Charente, C. Chevillot en Dordogne et en Haute-Vienne, J.-L Couchard en Corrèze, J. Clottes et M. Lorblanchet dans le Lot, J. Lautier dans le Tarn et enfin A. Müller et A. Soutou en Haute-Garonne. Cet ancrage géographique leur permet de suivre le déroulement de nombreux travaux agricoles ou urbains et par là-même, de faciliter le signalement de vestiges archéologiques. Cette période aussi voit l'apparition des fouilles de sauvetage, au cours desquelles les chercheurs tentent d'enregistrer les informations vouées à la destruction. C'est dans ces conditions que J. Seigne fouille les nombreux tertres du Pont-Long (Pyrénées-Atlantiques) menacés par le défrichement massif de la lande environnante au profit de sa mise en culture[97] ou que M. Lorblanchet exhume en urgence les restes de l'habitat de plaine de La Salvate à Couzou (Lot) en cours de

90 Cabré Aguiló 1911.

91 Cabré Aguiló 1917.

92 Bosch Gimpera 1923a.

93 Taracena 1932 ; Taracena 1940 ; Taracena 1941.

94 Taracena 1941 ; Torres-Martinez 2013, 257-258 ; c'est par le biais de ce service que débutent les fouilles de l'habitat d'Alto de la Cruz (Cortes, Navarre) dès 1947 : Taracena & Gil Farrès 1951.

95 Par exemples à Mant (Landes) ou à Saint-Amant (Charente) : Boyrie-Fénié 1994, 103 ; Coffyn & Gomez de Soto 1971.

96 C'est le cas des grottes à Loze (Tarn-et-Garonne), à Roucadour (Themines, Lot) ou à La Perte du Cros (Saillac, Lot) : Darasse 1953 ; Niederlender *et al.* 1966 ; Galan & Soutou 1959.

97 Seigne 1972.

destruction par l'exploitation d'une carrière[98]. À ces fouilles de sauvetage s'ajoutent des prospections systématiques au sol à Chalucet (Saint-Jean-de-Ligoure, Haute-Vienne) par C. Chevillot[99] ou sur le Plateau du Rougé à Montans (Tarn)[100] notamment. Dans bien des cas, les nouvelles méthodes de reconnaissance des vestiges permettent aussi d'engager de véritables opérations de fouilles programmées durant plusieurs années, comme pour la nécropole de La pierre levée à Chenon (Charente)[101], celle du Frau à Cazals (Tarn-et-Garonne)[102], ou encore la nécropole d'Arihouat à Garin (Haute-Garonne)[103]. Les méthodes de fouilles "semi-professionnelles" et les publications détaillées de ces chercheurs locaux redessinent les contours de l'occupation du territoire au Premier âge du Fer.

En Espagne, il n'existe pas de véritable rupture dans les investigations de terrain entre les années 1940 et 1950 comme c'est le cas en France. Le début de la seconde moitié du XXe s. est marquée par la poursuite des travaux engagés les années précédentes. Sur l'habitat d'Alto de la Cruz et sa nécropole associée La Atalya (Cortes, Navarre), J. Maluquer de Motes prolonge jusque dans les années 1960 les fouilles entamées par B. Taracena quelques années plus tôt[104]. Il faut attendre le début des années 1960 pour que des prospections révèlent plusieurs nouveaux gisements, comme l'habitat de hauteur de Cabezo de Chinchon (La Almunia de Doña Godina, Saragosse)[105]. La seconde moitié des années 1970 prolongeront ce dynamisme avec les fouilles programmées de la nécropole de Prados Redondos à Sigüenza (Guadalajara)[106] ou de l'habitat de hauteur de Los Castros de Lastra à Valdegovía (Álava)[107].

Les investigations de A. Llanos et A. Fariña en Álava, A. Castiella Rodríguez en Navarre, M.-L. Cerdeñó à Guadalajara, R.-I. Royo Guillén et F. Burillo Mozota à Saragosse et V. Baldellou à Huesca démontrent que les chercheurs espagnols rayonnent toujours dans le strict cadre de leur province. Si certains d'entre eux sont bénévoles, quelques-uns opèrent dans le cadre de missions officielles d'études patrimoniales. Les musées d'histoire et d'archéologie, qui sont créés alors dans plusieurs provinces tels que le Musée de Navarre à Pampelune, mandatent des chercheurs pour préserver, inventorier et mettre au jour des vestiges. Dans le même temps, les universités mettent en place des sections dédiées à l'étude de l'archéologie et c'est dans ce cadre que A. Castiella Rodríguez fouille notamment l'habitat de plaine de La Custodia (Viana, Navarre)[108]. En parallèle est fondée La Commission des Fouilles et de l'Archéologie par l'*Institut de Principe de Viana*, à laquelle participent des chercheurs du Département d'Archéologie de l'université de Navarre[109]. La création de cadres institutionnels de recherche et la nouvelle documentation mise au jour par cette génération de jeunes chercheurs engendrent des revues scientifiques dédiées à la publication des résultats de terrain et à leurs interprétations : *Caesaraugusta* en 1954, *Trabajos de Prehistoria* et *Estudios de Arqueología Alavesa* dans les années 1960, *Wad-Al-Hayara*, *Cuadernos de Estudios Borjanos* dans les années 1970 et le *Boletín del Museo de Arqueológico Nacional*, le *Boletín del Museo de Zaragoza* ainsi que *Kalathos* au tout début des années 1980. Si elles n'égalent pas la rédaction de rapport détaillé – pratique quasi inexistante à cette période – la publication d'une partie des données de terrain dans ces revues facilite la reprise *a posteriori* des travaux des années 1960 et 1970.

98 Lorblanchet & Genot 1972.

99 Chevillot 1974.

100 Sillières *et al.* 1991.

101 Gauron *et al.* 1986.

102 Pajot 2000 ; Pajot *et al.* 2006.

103 Müller 1985.

104 Maluquer de Motes *et al.* 1990, 11 ; Castiella Rodrígyez 2005.

105 Beltrán Martinez 1964, 277 ; Royo Guilén 1980, 254.

106 Cerdeño & Perez de Ynestrosa 1993.

107 Sáenz de Urturi 1990.

108 Castiella Rodríguez 1975.

109 Torres-Martinez 2013, 258.

Les fouilles de 1980 à nos jours

En France, entre les années 1980 et 1990, la prise de conscience des pouvoirs publics de la destruction du patrimoine archéologique par l'aménagement du territoire entraine la création d'institutions et de cadres législatifs limitant la perte d'information et le pillage des vestiges. Cette politique amène à une professionnalisation de l'archéologie qui se concentre alors sur l'enregistrement et la préservation des vestiges mis au jour lors de travaux d'aménagement. Ce phénomène se traduit par la surreprésentation des fouilles de sauvetages, que l'on nommera par la suite "fouilles préventives", et par la réalisation de sondages ou de tranchées de vérification. Toutefois, ces nouvelles opérations ne se distribuent pas de façon équitable sur les quarante dernières années. En effet, l'on constate que les années 1990 constituent une période faste pour la découverte de nouveaux sites (**fig. 3**). Ce dynamisme est à mettre au crédit des grands projets autoroutiers tels que ceux de l'A89, entre Gironde et Limousin, et de l'A20 reliant le Tarn-et-Garonne à la Haute-Vienne. C'est dans ce contexte que sont fouillées notamment les nécropoles des Plaines à Cayrac et du Camp d'Alba à Réalville dans le Tarn-et-Garonne, l'habitat de Combe Fages II à Loupiac dans le Lot ou le tumulus de La Laubie à Saint-Angel en Corrèze[110]. La surveillance de travaux va également permettre d'appréhender des zones peu, voire jamais, fouillées jusqu'alors. C'est à cette période que l'on découvre dans les centres urbains des occupations pouvant remonter au Premier âge du Fer, comme sous le bâtiment des Services Fiscaux ou à l'Îlot Chabrefy à Angoulême (Charente), sur la place Vigan à Albi (Tarn) ou sous le Grand Hôtel à Bordeaux (Gironde)[111]. Les périphéries des agglomérations et l'aménagement de ZAC révèlent également de nombreuses découvertes dont la nécropole du Causse à Labruguière (Tarn) et ses 1 113 sépultures sont l'exemple le plus significatif[112].

Si ces quatre dernières décennies sont marquées par la prédominance des opérations préventives, des fouilles programmées continuent d'être organisées, incarnée notamment par les opérations récentes du site habitat de plaine de l'Isle-Saint-Georges en Gironde ou de l'habitat de hauteur de Cordouls à Puylaurens dans le Tarn[113].

La professionnalisation de l'archéologie en France a considérablement augmenté la qualité des données disponibles grâce à la rédaction de rapports détaillés et à la contextualisation des vestiges. Signalons cependant que si les fouilles préventives ont permis d'exhumer un grand nombre de sites non reconnus jusqu'alors, les limites de la fenêtre observable du terrain, liées à l'emprise de l'aménagement futur, offrent rarement la possibilité d'appréhender un site dans sa globalité.

Contrairement à la France, les fouilles menées sur de nouveaux gisements ont connu un certain un ralentissement ces quarante dernières années en Espagne. Ce fait est dû à un encadrement des travaux archéologiques fondamentalement proche de celui de la période précédente. En effet, malgré une nouvelle organisation territoriale et le transfert des compétences aux provinces autonomes qui s'opère au cours des années 1990, les recherches archéologiques sont toujours organisées par les universités, et dans une moindre mesure par les musées[114]. Les recherches universitaires et leurs projets scientifiques donneront lieu à des fouilles programmées, comme les nécropoles de Molina de Aragón à Prados Redondos et de El Molino à Herrería (Guadalajara), explorées par M.-L. Cerdeño[115]. Quelques-unes de ces opérations s'inscrivent également dans des programmes de mise en valeur de patrimoine qui sont fréquents durant les années 1990. Ils font l'objet de restauration en vue de leur mise à disposition au grand public, comme c'est le cas de l'habitat de hauteur d'El Ceremeño à Herrería, lié à la nécropole de El Molino[116]. Les universités lancent également des programmes

110 Llech 1997 ; Janin *et al.* 1997 ; Sireix *et al.* 2004 ; Beausoleil 2008a ; Vaginay dir. 2003.

111 Boulestin *et al.* 2009 ; Grimbert & Lagarrigue 2002 ; Sireix 2009.

112 Giraud *et al.* 2003.

113 Colin 2013 ; Boissinot 2011.

114 Castiella 1998.

115 Cerdeño *et al.* 1981 ; Cerdeño & Sgardoy 2007.

116 Cerdeño & Juez 2002.

de reconnaissance de nouveau gisement. Si ces travaux donnent des résultats positifs, avec l'augmentation du nombre d'habitats de plaine signalés, peu d'entre eux mènent à de véritables fouilles de terrain[117]. Bien souvent, ils constituent en de simples prospections de surface comme sur l'habitat de La Huesera à Mélida (Navarre) ou, dans le meilleur des cas, en de petits sondages ponctuels à la manière de ceux effectués sur le site d'El Turmielo à Aragoncillo (Guadalajara)[118].

Cependant, ces quatre dernières décennies voient tout de même la réalisation de fouilles de sauvetage. C'est dans cette optique qu'est mise au jour la nécropole tumulaire de Cabezo de Ballesteros à Épila (Saragosse) menacée par l'avancée de l'urbanisation dans les années 1980. Les travaux réalisés dans les centres urbains permettent également l'exploration de vestiges comme la nécropole tumulaire de l'Avenida Martínez de Velasco découverte sous les restes de la ville antique de Huesca (Huesca)[119]. Cette opération, effectuée avec le concours du Museo de Provincial de Huesca, montre qu'entre les années 1980 et le début des années 1990, ces fouilles d'urgences passent toujours par les canaux institutionnels classiques de l'archéologie, à savoir les universités et les musées. Ce n'est que depuis une vingtaine d'années environ que les besoins croissants de fouilles de sauvetage aient abouti à la création d'entreprises spécialisées. Elles mènent aux premières fouilles préventives, comme celles effectuées sur l'importante nécropole de El Castillo à Castejón (Navarre) ou sur l'habitat de Cabezo de la Cruz à La Muela (Saragosse)[120].

Malgré ces nouvelles méthodes exploratoires, on note une baisse d'activité de terrain, ce qui a poussé les chercheurs à entamer un travail d'inventaire des collections anciennes. Citons notamment l'étude de la documentation du Marquis de Cerralbo concernant la nécropole d'El Altillo à Aguilar de Anguita (Guadalajara), l'inventaire des sépultures de la nécropole de La Atalaya à Cortes (Navarre) fouillée par B. Taracena et reprise par Castiella Rodríguez ou la publication des carnets de fouilles de J. Cabré Aguiló sur la nécropole de Cabezo de Alcalá à Azaila (Teruel)[121]. Bien que confrontés aux lacunes de l'enregistrement, ces travaux ont le mérite de rééditer des informations peu accessibles ou que l'on pensait perdues.

Dans l'ensemble, les quarante dernières années de recherches de terrain en Espagne sont marquées par des méthodes de fouilles dont la qualité est à même de fournir des données aisément exploitables. Malheureusement, dans la pratique, ces opérations récentes souffrent dans bien des cas d'un déficit de publication rendant difficile un travail d'inventaire précis. À l'exception de quelques publications, notamment celles des sites de la province de Guadalajara fouillés par M.-L. Cerdeño mentionnés plus haut ou de la nécropole d'El Castejón à Arguedas (Navarre)[122], la majorité des articles ne présentent que des données lacunaires. Remarquons toutefois que les publications issues des fouilles préventives réalisées depuis le début du XXIe siècle tendent à effacer ces carences[123].

Bilan :
Quel impact sur l'étude de la parure ?

L'analyse des méthodes de fouilles qui ont animé la recherche protohistorique durant plus d'un siècle et demi en France et en Espagne éclaire sur la constitution des collections disponibles aujourd'hui et sur la valeur des informations qu'il est possible d'en extraire. Pour autant, si les dynamiques de découverte et les méthodes de fouilles peuvent constituer des points de convergence entre la recherche des deux pays, cette étude met aussi en

117 Torres-Martinez 2013, 259.

118 Sesma Sesma 1993 ; Arenas Esteban *et al.* 1995.

119 Juste Arruga & Palacín Abizanda 1989.

120 Faro Carballa *et al.* 2006 ; Picazo Millán & Rodanés Vicente 2009.

121 Barril & Salve 2000 ; Castiella Rodrígruez 2005 ; Beltrán Lloris 2013

122 Castiella Rodríguez & Bienes Calvo 2002.

123 On citera ici à titre d'exemple la publication des fouilles de la nécropole de El Cabo à Andorra (Teruel) fouillée entre 2005 et 2006 : Benavente Serrano *et al.* 2015.

lumière de nettes différences dans l'accessibilité des données.

En France comme en Espagne, on constate qu'une partie non négligeable des collections provient de fouilles réalisées avant 1950. On ne reviendra pas sur les soucis évidents que posent les résultats de ces excavations trop souvent dénués de contextes fiables. Fort heureusement, on a pu constater en France l'augmentation significative des fouilles de sauvetage ou préventives ces dernières décennies, offrant la possibilité de contrebalancer les carences issues des découvertes anciennes. Les fouilles menées notamment sur les nécropoles de Loustalet à Pouydesseaux (Landes), de Grand Jean à Aiguillon (Lot-et-Garonne) ou celles du Castrais (Tarn) ont permis d'augmenter considérablement la documentation[124]. Ces opérations ont été suivies de publications ou de rapports détaillés rendant possible une reprise des données de fouilles. Par leur qualité, elles constituent des références sur lesquelles peut s'appuyer une analyse des phénomènes chronologiques, géographiques, économiques ou sociétaux, étendue à un plus large territoire. Malheureusement, à ce jour, on ne peut que déplorer la rareté de ces types d'opération de terrain pour le contingent espagnol. Ainsi, à l'exception des quelques fouilles de nécropoles réalisées depuis les années 1990 pourvues d'une bonne documentation, celles effectuées dans le courant des décennies 1970 et 1980 souffrent de véritables lacunes en matière de données contextualisées.

Mise en place des cadres chrono-culturels régionaux

L'augmentation des découvertes au cours du XX[e] s. a autorisé les archéologues à continuellement formuler des hypothèses quant aux aspects chronologiques et culturels des vestiges mis au jour. Chaque nouvelle découverte a incité à redéfinir les cadres théoriques du Premier âge du Fer régional[125].

Le diffusionnisme des premières synthèses du XX[e] s.

Après la publication des travaux de J. Déchelette au début du siècle, on a tenté de rattacher les découvertes archéologiques de l'âge du Fer aux grandes étapes de la protohistoire européenne récente.

A. Schülten est le premier à se saisir de cette problématique. À l'occasion de ses travaux consacrés au site de Numance, l'archéologue allemand cherche à percer l'ethnogenèse du peuple celtibère par une approche essentiellement linguistique[126]. Il formule alors un récit dans lequel des Celtes d'Europe centrale auraient quitté leur région pour occuper le nord de la péninsule à la fin du Hallstatt, vers le VI[e] s. a.C. Confrontés à l'avancée des Ibères par l'est, ces Celtes auraient été contraints de se déporter à l'ouest, exportant avec eux leur culture dans le reste de la péninsule. Entre les années 1920 et 1940, P. Bosch Gimpera, tentera de donner une réalité archéologique à ces hypothèses[127]. Il attribue l'apparition des sépultures des "Champs d'Urnes"[128] du nord-est espagnol à une première vague d'invasion celtique venue d'Europe centrale

124 Maitay 2015 ; Prodéo 2014 ; Giraud *et al.* 2003.

125 Dans cette partie, on se concentrera essentiellement sur les grandes étapes de la mise en place des cadres théoriques de l'archéologie régionale. De fait, on ne reviendra pas sur l'historiographie plus générale de la protohistoire européenne, notamment sur les débats d'idées ayant abouti à la bipartition de l'âge du Fer et ses subdivisions internes. Pour des informations détaillées sur ces sujets, on renverra le lecteur vers d'autres ouvrages : Brun 1986 ; Kaenel 1990 ; Büchsenschutz, dir. 2015.

126 Schülten 1914.

127 Bosch Gimpera 1921 ; Bosch Gimpera 1941.

128 Il s'agit de sépultures à incinération dont les cendres du défunt sont rassemblées dans une urne qui est déposée dans une fosse à même le sol. La présence dans certains cas d'une stèle ou d'une structure périphérique en pierre permet la signalisation à la surface du dépôt funéraire. Le terme de "Champs d'Urnes" a été défini en Allemagne (Urnenfelder) au début du XX[e] s. Il rend compte de la généralisation de ce rite funéraire au Bronze final et peut caractériser tout autant un peuple distinct qu'une culture matérielle selon les auteurs qui y ont recours. Pour plus d'information sur la genèse du terme "Champs d'Urnes", voir dans : Brun 1986.

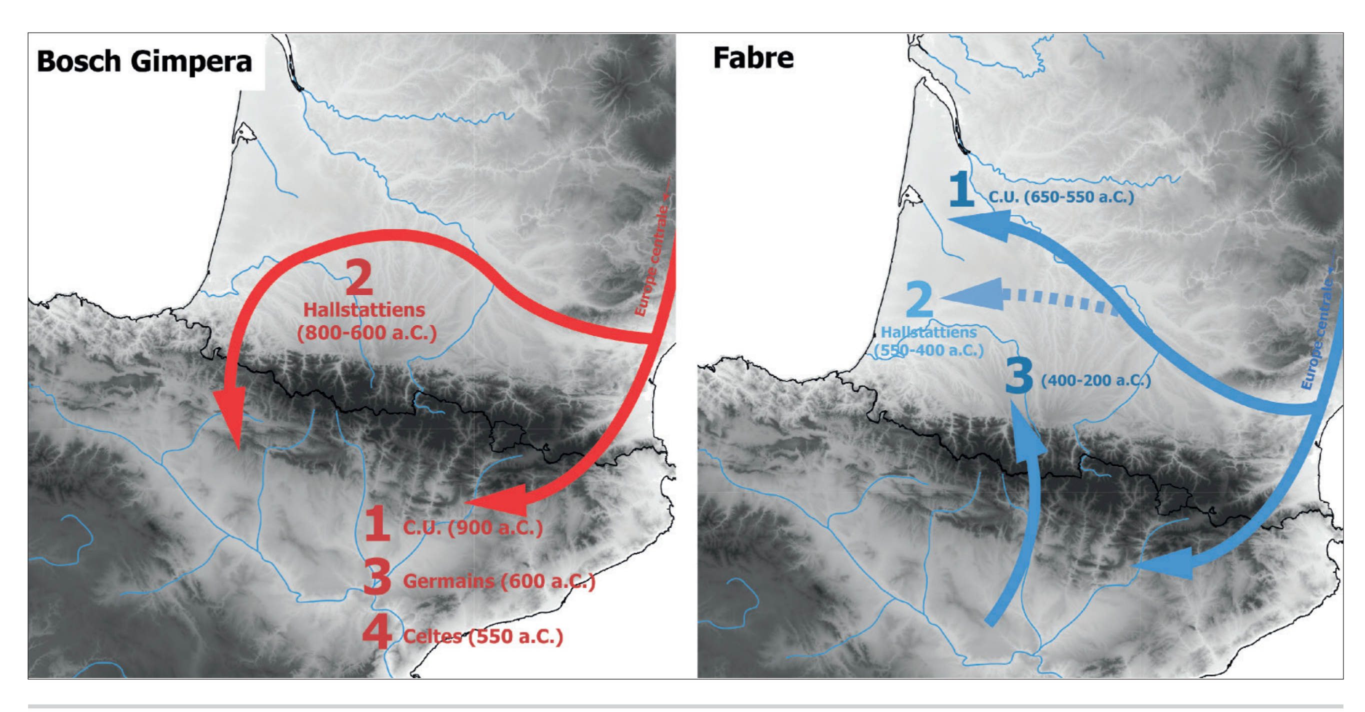


Fig. 6. *Modèles "invasionnistes" de P. Bosch Gimpera (1940) et de G. Fabre (1952) pour le Premier âge du Fer.*

(en Lusace : nord-est de l'Allemagne, Pologne et République Tchèque), qu'il date autour de 900 a.C. (**fig. 6**). Entre 800 et 600 a.C., une seconde vague voit de nouvelles populations hallstattiennes de la région de Gündlingen (Bade-Wurtemberg, Allemagne), porteuses de la céramique excisée, coloniser la vallée de l'Èbre et la Meseta après avoir traversée l'Aquitaine et les Pyrénées occidentales. Leur développement culturel à partir du VIe s. a.C. marquerait le début de la période "post-hallstattienne". Au gré des nouvelles découvertes, Bosch Gimpera modifie sensiblement son modèle chrono-culturel et ajoute deux autres vagues d'invasion. La troisième serait le fait de Germains autour du 600 a.C. alors que la dernière, située vers 550 a.C., voit l'installation des "véritables" Celtes tels qu'ils sont connus durant toute la période laténienne.

Suivant les propositions de Bosch Gimpera, G. Fabre reconnaît dans sa thèse de 1952 intitulée *Les civilisations protohistoriques de l'Aquitaine*, trois phases distinctes pour le Premier âge du Fer (**fig. 6**)[129]. La première, datée de la fin du VIIe et du début du VIe s. a.C., voit l'invasion des peuples des "Champs d'Urnes" venus d'outre Rhin, comme chez Bosch Gimpera. Toutefois, G. Fabre propose qu'une branche issue de ce groupe se soit installée dans la vallée de la Leyre (Gironde), évitant scrupuleusement l'Aquitaine méridionale. Entre la fin du VIe et le Ve s. a.C., les peuples celtes du Rhin s'établissent dans toute la France mais n'occupent que ponctuellement le Sud-Ouest. Enfin, le passage au Seconde âge du Fer est marqué par la remontée des populations hallstattiennes de la vallée de l'Èbre en Aquitaine par les Pyrénées centrales. Ces peuples fondent alors la période la plus flamboyante de la culture hallstattienne qui hérite du nom de "Hallstatt prolongé". Cette période voit la subsistance du faciès hallstattien mêlé à un fond culturel local entre le Ve et le IIe s. a.C.[130].

Les travaux de A. Schülten, P. Bosch Gimpera et G. Fabre ont en commun l'idée selon laquelle tout changement observé s'explique nécessairement par des causes extérieures au fait étudié. Ce schéma de pensée découle du basculement de la réflexion théorique opéré durant la seconde moitié du XIXe s. Le concept de parallélisme et de loi d'évolution convergente qui fait que chaque société connaît des stades évolutifs similaires est remplacée peu à peu par l'idée de diffusion de traits culturels entre

129 Fabre 1952.

130 Fabre 1952, 106.

civilisations ou groupes humains. Popularisée sous le nom de "diffusionnisme" par l'archéologue G. Childe au début du XXe s., cette théorie conduit donc à percevoir toute innovation technologique ou stylistique par l'influence d'un centre producteur. Cette influence peut s'expliquer par l'installation de nouvelles populations dans un groupe ou par des migrations guerrières sur le modèle des "invasions barbares". Ces idées sont déjà décelables dans les travaux des archéologues régionaux antérieurs, notamment lorsque E. Piette et J. Sacaze écrivent en 1879 que les tertres d'Avezac-Prat sont des : "[...] *tombeaux de la race envahissante*" venue de Belgique[131], ou lorsque B. Peyneau assimile les sépultures de la vallée de la Leyre à celle du peuple des Boïens de Cisalpine et de Bohême[132].

Un autre fait marquant dans ces synthèses est la référence constante aux populations d'Europe continentale. Ce constat s'explique principalement par le fait que dans ses importantes publications, J. Déchelette substituait aux termes "Premier" et "Second" âge du Fer utilisés jusqu'alors les périodes de "Hallstatt" et de "La Tène". Ce faisant, cette terminologie remplace une valeur uniquement chronologique par des notions chronologiques, typologiques et surtout culturelles. Dans ce cadre, les changements observés dans la culture matérielle régionale et les similitudes rencontrées avec les objets d'Europe continentale ne peuvent s'expliquer que par la présence effective des détenteurs de cette culture d'origine sur un territoire éloigné. Peu à peu s'opère un glissement sémantique dans lequel les vestiges archéologiques ne sont plus liés à une culture qui se partage, mais à un peuple ou une ethnie, immuable. La définition de ces ethnies se cristalliserait notamment par leurs rites funéraires. Sur la distinction entre nécropoles tumulaires et nécropoles de tombes plates ; c'est-à-dire de "Champs d'Urnes", J. Déchelette avait déjà eu l'occasion de s'exprimer :

> "*L'adoption de la tombe plate fut peut-être la conséquence de l'établissement des tribus sur un territoire conquis*" puis d'ajouter : "*Les grandes nécropoles à tombes plates, particulièrement en Champagne, dans la Bohême du nord comme dans la Gaule Cisalpine, appartiendraient à des tribus conquérantes, originaires des divers districts à tumulus hallstattiens*"[133].

Le rite des "Champs d'Urnes", lié à une ethnie, est dissocié d'un simple facteur chronologique et l'on parle ainsi de "peuple des Champs d'Urnes". Les archéologues s'appliquent alors à retracer l'itinéraire de ce peuple à travers le territoire à l'aide de vestiges distinctifs.

Le corollaire du modèle "invasionniste" est le retard culturel permanent des zones extérieures aux cultures nord-alpines d'origines, suivant la notion de "centre-périphérie". Dans cette optique, il faut attendre l'arrivée de nouvelles invasions pour qu'apparaissent des changements technologiques, stylistiques ou culturels. Cette notion de retard s'illustre parfaitement par la proposition de "Hallstatt prolongé" de G. Fabre qui conclut qu'en l'absence de nouvelle invasion, l'Aquitaine continue d'être imprégnée d'un faciès hallstattien jusqu'au IIe s. a.C., là où le reste de la Gaule participe à la culture de La Tène. De plus, les synthèses proposées par les auteurs de la première moitié du XXe s. sont grevées par la faiblesse documentaire de leur époque. Aux rares vestiges disponibles s'ajoute la qualité déplorable des données à leur disposition. Les contextes sont rarement connus et les ensembles funéraires auxquels ils se réfèrent ne sont compris qu'à l'échelle du site ou, au mieux, d'un tumulus. Dès lors, la documentation a constitué un frein à la compréhension des cadres chronologiques.

La redéfinition des modèles théoriques des années 1950-1980

L'augmentation significative des découvertes entre les années 1950 et 1980 met peu à peu en lumière les inadéquations entre les modèles

131 Piette & Sacaze 1979, 517.

132 Peyneau 1926, 34 et 104.

133 Déchelette 1914c, 1015.

théoriques des précédentes synthèses et les observations de terrain[134]. C'est également durant ces décennies que les problématiques de recherche et les modèles chrono-culturels français et espagnols empruntent des voies divergentes.

1. L'essor de la pensée évolutionniste en France

La publication des travaux de J.-P. Mohen et A. Coffyn en 1970 concernant des nécropoles de la vallée de la Leyre peut constituer un premier jalon dans le remodelage des phases chronologiques et culturelles du sud-ouest de la France[135]. Les auteurs abandonnent totalement la notion de "Hallstatt prolongé" de G. Fabre qu'ils rattachent à une phase finale du Premier âge du Fer. Celle-ci débuterait vers 540 a.C. et prendrait fin "à l'arrivée de guerriers de La Tène I, vers 450"[136]. Les rites funéraires sous tumulus et des "Champs d'Urnes" sont redéfinis chronologiquement[137]. Enfin, l'association idéologique entre rites funéraires et ethnies est abandonnée : le rite des "Champs d'Urnes" est associé à une population sédentaire tandis que les tumulus témoigneraient de la présence de communautés pastorales semi-nomades et guerrières[138].

La redéfinition de la notion de "Champs d'Urnes" est également présente à la même période dans les travaux de J. Guilaine[139]. Dans sa thèse intitulée *L'âge du Bronze en Languedoc occidental, Roussillon, Ariège*, il substitue à la notion d'invasion la notion d'acculturation via des relations de proche en proche. De fait, lorsqu'il identifie le faciès culturel de Mailhac I correspondant au Bronze final III, il intègre l'apparition du rite des "Champs d'Urnes" à un processus interne aux populations locales sur lequel se surimposent des influences méditerranéennes. Il préconise alors de remplacer le terme de "Champs d'Urnes" par celui de "nécropoles à incinération" afin d'éliminer toute valeur ethnique et "invasionniste"[140]. Le travail de J. Guilaine participe activement à l'émergence d'une pensée néo-évolutionniste en archéologie protohistorique qui s'oppose à la mouvance diffusionniste précédente. Dans ce cadre théorique, les similitudes constatées entre deux régions s'expliquent principalement par des échanges culturels ou commerciaux selon un mouvement de réciprocité. Il évince le facteur de déplacements de populations comme seul modèle interprétatif et évacue également toute notion de retards technologiques ou stylistiques liés aux distances géographiques entres les populations, promouvant au contraire une forme de synchronisme culturel.

C'est dans la continuité de ces recherches que J.-P. Mohen publie son importante synthèse en 1980[141]. Il redessine les cadres chrono-culturels

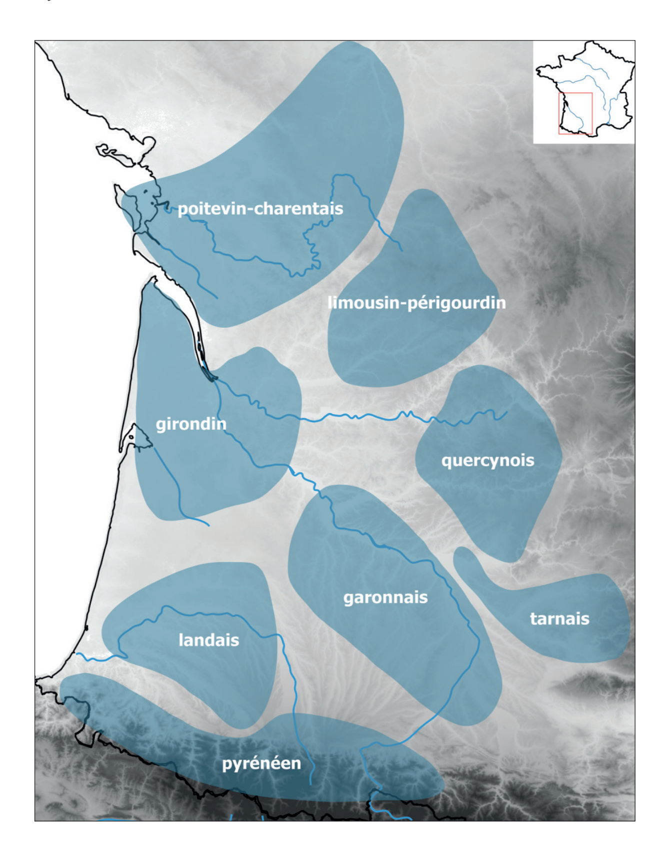


Fig. 7. *Limites des groupes culturels aquitains de J.-P. Mohen (d'ap. Mohen 1980, fig. 1, 13).*

134 La publication des fouilles engagées en Languedoc par O. et J. Taffanel participent activement à la redéfinition des faciès culturels et de leur apparition : Taffanel & Taffanel 1948 ; Taffanel & Taffanel 1962 ; Taffanel & Taffanel 1973.

135 Mohen & Coffyn 1970.

136 Mohen & Coffyn 1970, 123.

137 Ils observent que les tumulus sont antérieurs aux dépôts des "Champs d'Urnes".

138 Mohen & Coffyn 1970, 126.

139 Guilaine 1972.

140 Guilaine 1972, 342.

141 Mohen 1980.

du Premier et du début du Second âge du Fer du sud-ouest français et identifie neuf groupes culturels régionaux (**fig. 7**). Ces groupes trouvent leurs sources dans des dynamiques internes ne faisant plus intervenir des causes exogènes. À la manière de J. Guilaine, il amoindrit les influences d'Europe continentale au profit de celles venues du Languedoc et de l'Espagne[142]. La reconnaissance d'évolution des faciès culturels à l'intérieur de chacun des groupes lui offre l'opportunité de construire une périodisation générale pour l'ensemble du territoire étudié. Partitionné en cinq périodes, le phasage de J.-P. Mohen court entre 750 et 200 a.C.

Cependant, la caractérisation de ces phases n'est pas sans poser problème à l'auteur dans la mesure où la fin de l'âge du Bronze final et le début du Premier âge du Fer, couvrant ses périodes 0 et I, restent mal définies, tandis que sa période IV peine toujours à identifier une phase de transition entre le Premier et le Second âge du Fer. Cette périodisation souffre encore du manque de données de terrain à l'époque pour les périodes de transition du Premier âge du Fer. Ces lacunes se retrouvent dans la caractérisation des groupes culturels puisque ces derniers sont surtout établis par l'absence de données entre les groupes. Ainsi, les groupes culturels de J.-P. Mohen reflètent autant l'activité archéologique régionale que de réels faciès culturels. Toutefois, cette synthèse servira de cadre de références pendant de nombreuses années dans la région et les travaux qui suivront dans les années 1980 réemploieront en grande partie les résultats de J.-P. Mohen. On peut mentionner les recherches de R. Boudet sur l'âge du Fer récent dans le sud de l'estuaire girondin ou celles de J.-M. Séguier portant sur l'occupation du sol au sud albigeois (Tarn) à l'âge du Bronze et au Premier âge du Fer[143].

Durant le troisième quart du XXe s., la redéfinition des cadres chronologiques mise en place grâce à une documentation plus riche, est marquée par une approche évolutionniste identifiant des dynamiques exclusivement internes aux population étudiées. Débarrassée de la recherche d'ethnies et de leurs mouvements, la question du "peuple des Champs d'Urnes" est abandonnée au profit d'une simple reconnaissance rituelle nommée "rite d'incinération en fosse" ou "rite d'incinération en tombe plate"[144].

2. Remodelage du modèle diffusionniste en Espagne

Si les théories invasionnistes proposées par P. Bosch Gimpera ont eu un impact considérable sur la recherche protohistorique du nord de l'Espagne, elles ont aussi très tôt subi de vives critiques en raison de la place secondaire qu'elles donnent aux vestiges archéologiques au profit des sources linguistiques.

Au début des années 1950, M. Almagro Basch rattache les peuples méridionaux du sud de la France et du nord de l'Espagne à un même ensemble à partir de l'étude typologique du mobilier[145]. S'il évoque toujours l'invasion du "peuple des Champs d'Urnes" vers 900 a.C., il identifie cependant des changements internes pour les groupes installés, supprime l'hypothèse d'invasions ultérieures au Xe s. a.C. et révoque totalement la notion de "Post hallstattien" de Bosch Gimpera. Ses travaux auront une grande influence sur les problématiques de recherches des décennies suivantes. Bien que le modèle invasionniste et diffusionniste ne soit pas fondamentalement remis en cause, on pointe du doigt la nécessité de concentrer les efforts sur la reconnaissance de subdivisons chronologiques et culturelles internes. Ainsi, au début du des années 1960, l'étude du mobilier catalan et surtout de celui de la nécropole de Can Canyis (Banyeres, Tarragone) par S. Vilaseca permet de

142 Mohen 1980, 107, fig. 105.

143 Boudet 1987 ; Séguier 1989.

144 Le terme de "Champ d'Urnes", et la notion de peuple qui s'y rattache, est également écarté par une grande partie des protohistoriens français, suisses et allemands. Le phénomène s'intègre alors dans la culture Rhin-Suisse-France orientale (R.S.F.O) dont il constitue l'un des critères de distinction parmi d'autres : Büchsenschutz, dir. 2015, 78.

145 Almagro Basch & García y Bellido 1952a ; Almagro Basch & García y Bellido 1952b.

proposer un nouveau phasage chronologique du nord-est de l'Espagne[146]. Il réaffirme la migration de population celtique emportant la culture des "Champs d'Urnes" vers 1000 a.C. et met en lumière la présence d'un substrat local. Cependant, il émet quelques réserves en rappelant qu'il s'agit d'une culture décadente, se renouvelant seulement via des apports des populations d'Ampurdan et du sud-est de la France[147].

Entre les années 1970 et 1990, M. Almagro-Gorbea approfondi ces problématiques et abouti à de nouvelles hypothèses[148]. Dans les régions de la péninsule occidentale et de la Meseta, les populations de l'âge du Bronze (Cogotas I[149]) s'intègrent dans la culture plus vaste du "Bronze Atlantique" par, entre autres, le rite du dépôt d'armes en milieu humide et par l'absence d'habitat fortifié[150]. Ces peuples constituent donc un substrat qualifié de "protocelte" présent sur le territoire depuis le deuxième millénaire avant notre ère. Les peuples plus au nord et à l'est de la vallée de l'Èbre se seraient constitués à partir de ce substrat sur lequel s'est greffée la culture des "Champs d'Urnes", venue cette fois du Languedoc[151]. À partir de ces observations, Almagro-Gorbea propose un nouveau découpage chronologique en trois phases nommées : Champs d'Urnes anciens (1100-900 a.C.), Champs d'Urnes récents (900-700 a.C.) et Champs d'Urnes du Fer (700-500 a.C.), chacune segmentée en deux sous-périodes. Ainsi, les cultures celtiques de la moitié nord et ouest de l'Espagne seraient le fruit d'évolutions avant tout endogènes, puisque déjà présentes à l'âge du Bronze. La notion de "Champs d'Urnes", perçue comme une migration, est fortement pondérée par l'identification d'un possible phénomène d'acculturation plus léger[152]. En 1985, G. Ruiz Zapatero réétudie les nécropoles du nord-est de l'Espagne et de la moyenne vallée de l'Èbre dans le cadre d'une thèse intitulée *Los campos de urnas del NE. de la Península Ibérica*[153]. Son analyse met bien en valeur les dynamiques internes à la manière de son prédécesseur mais échoue néanmoins à se défaire d'un modèle dans lequel les mutations des rites funéraires ne font pas intervenir un apport de populations extérieures. Enfin, les travaux de J.-L. Maya portant sur les sites du nord de la vallée de l'Èbre et ses affluents du piémont pyrénéen tendent à mieux définir le phénomène de "filtrage" de la culture des "Champs d'Urnes" dans le substrat local et sa progression vers l'ouest de la péninsule mais conserve malgré tout l'idée d'influences extérieures introduites par la venue de petits groupes exogènes[154].

Ainsi, les recherches protohistoriques espagnoles du troisième quart du XXe s. ont suivi une approche théorique initiée par M. Almagro Basch et manifestent la volonté de leurs auteurs de proposer des cadres chronologiques à l'échelle d'un site ou d'une zone géographique plus restreinte. Malgré tout, ces études ont en commun de formuler des hypothèses bien différentes et souvent incompatibles entre elles.

Ces vingt dernières années

La professionnalisation de l'archéologie de terrain et l'emploi croissant de méthodes de datations absolues telles que le ^{14}C ou la dendrochronologie, ont activement participé à une meilleure définition des cadres chronologiques durant ces vingt dernières années et notamment la caractérisation des phases de transition

146 Vilaseca 1956 ; Vilaseca *et al.* 1963.

147 Vilasera *et al* 1963, 74.

148 Almagro-Gorbea 1977 ; Almagro-Gorbea 1987 ; Almagro-Gorbea 1994.

149 La période de Cogotas I a été définie par les fouilles de l'habitat de Las Cogotas (Cerdeñosa, Ávila) dans les années 1920 par J. Cabré. Débutant vers 1700 a.C., l'occupation de l'âge du Bronze la plus étendue et la plus significative en termes de vestiges archéologiques se situe au Bronze final, entre 1000 et 800 a.C. Après une période d'abandon, le lieu est de nouveau habité au Seconde âge du Fer, marquant la période de Cogotas II.

150 Le terme de "Bronze Atlantique" rend compte des affinités dans les faciès des régions de la façade Atlantique, de la péninsule Ibérique à la Grande-Bretagne, à l'âge du Bronze. Son expansion serait liée au commerce maritime de l'Atlantique. Voir : Coffyn 1985 ; Brun 1991 ; Coffyn 1998.

151 Almagro-Gorbea 1994, 288.

152 Almagro-Gorbea 1994, 286.

153 Ruiz Zapatero 1985.

154 Maya 1986, 42-43.

entre les trois âges des métaux[155]. Les débats portent essentiellement sur l'identification des phénomènes de rupture ou de continuité[156].

1. Revalorisation de la place du Sud-Ouest français en Europe celtique

Au début des années 2000, les travaux de P.-Y. Milcent sur le Premier âge du Fer dans le centre de la France, puis les divers réajustements postérieurs ont permis d'aboutir à une tripartition de la période[157]. Les bornes de ce phasage du Premier âge du Fer sont comprises entre 800 et 425 a.C. et recouvrent donc la période de La Tène A ancienne (seconde moitié du Ve) issue de la chronologie allemande. Les partitions chronologiques de France centrale et d'Europe continentale étant souvent jugées insatisfaisantes pour la moitié sud de la France, les protohistoriens ont donc constamment cherché à mettre en place des phasages plus adaptés aux développements régionaux.

Dans les années 1990, les travaux réalisés dans le sud-est de la France à partir des résultats des fouilles des nécropoles du Moulin, de Grand Bassin I et II à Mailhac, du Peyrou à Agde ou de Saint-Julien à Pézenas ont abouti à un phasage distinct du modèle nord-alpin, notamment par l'identification d'une période de transition Bronze-Fer entre le début et le troisième quart du VIIIe s. a.C.[158].

Pour le Sud-Ouest de la France, les parallèles avec les vestiges languedociens sont nombreux. Dès le milieu des années 1980, à l'occasion de la publication des fouilles de la nécropole d'Arihouat à Garin (Haute-Garonne), A. Müller mentionne les affinités entres les productions artisanales de Pyrénées centrales et celles de la nécropole de Grand Bassin I[159]. Ces similitudes s'accompagnent aussi du peu de changements majeurs observables lors de la phase de transition Bronze-Fer[160]. Lors de l'étude des nécropoles des Pyrénées occidentales et d'Aquitaine méridionale à partir des fouilles du tumulus d'Ibos, J.-M. Escudé-Quillet réaffirme les liens du faciès régional avec ceux du Languedoc et du nord de l'Espagne et tente de proposer un nouveau découpage chronologique, pour lequel il peine à distinguer des évolutions à l'intérieur du Ve s. a.C.[161].

À partir des années 2000, quelques études qui se focalisent sur les périodes de transition. L'assimilation progressive des résultats d'opérations préventives de terrain offre la possibilité de redessiner les contours de ces phases et tend également à réinsérer le Sud-Ouest de la France dans les problématiques protohistoriques continentales. Pour le Bassin aquitain, une meilleure définition de la transition Bronze-Fer est proposée et voit l'abandon des habitats de hauteur au profit de ceux de plaine ou de moyen plateau, la mise en place des grandes nécropoles à incinération et la disparition des dépôts terrestres dès le VIIIe s. a.C.[162]. Dans le centre-ouest de la France et sur ses marges, cette période de transition se distingue par une tendance au régionalisme, principalement perçue dans les formes céramiques et par l'apparition des tombes guerrières[163]. Le passage du Premier au Second âge du Fer fait lui aussi l'objet d'une remise en question. En Gironde, les données récentes tendent à confirmer les affinités culturelles du nord du département avec les faciès du Centre-Ouest. Cependant, la période de transition du Premier au Second âge du Fer est marquée par l'apparition graduelle de productions céramiques et métalliques venues du sud du département et plus largement d'Aquitaine

155 Büchsenschutz, dir. 2015, 81-82.

156 Milcent 2009a ; Brun *et al.* 2009.

157 Milcent 2004 ; Milcent in : Massendari 2006, 48-55 ; Sérée 2008 ; Milcent in : Filippini 2010, 45-47 ; Milcent 2012b ; Büchsenschutz, dir. 2015.

158 Taffanel *et al.* 1998 ; Janin *et al.* 2002 ; Nickel 1989 ; Nickels 1990 ; il est enrichi au début des années 2000 par l'étude des nécropoles du Causse, de Gourjade et du Martinet dans le Castrais (Tarn), qui partitionne en cinq phases la période comprise entre le Bronze final et la transition Premier-Second âge du Fer : Giraud *et al.* 2003.

159 Müller 1985, 185-186.

160 Müller 1985, 175-177.

161 Escudé-Quillet 1998 ; Escudé-Quillet 2007.

162 Béhague & Lagarde 2009.

163 Gomez de Soto *et al.* 2009.

méridionale et de Navarre[164]. En Centre-Ouest, la documentation semble indiquer que cette transition ne marque pas de rupture. Les formes céramiques demeurent stables et le passage au Second âge du Fer se perçoit surtout par l'apparition de mobilier métallique laténien au milieu Ve s. a.C., comme certains types de fibules ou d'agrafes de ceintures[165]. Ce constat entraîne diverses questions sur la place des populations du Centre-Ouest vis-à-vis de celles de France centrale et de l'est, de culture laténienne plus franche. Il rompt avec le modèle de "Centre-Périphérie" employé jusqu'alors dans lequel les productions jugées typiquement laténiennes se "diffusent" et s'exportent d'Europe continentale vers l'ouest. Les populations de l'Ouest, regroupées sous le terme de "complexe médio-atlantique", ne sont plus nécessairement perçues comme débitrices des modifications stylistiques du complexe nord-alpin, mais au contraire participent pleinement à un réseau d'échange mutuel, comme le laisse penser l'adoption concomitante, voire plus précoce, de mobilier laténien[166].

Ainsi, l'ensemble des travaux de ces dernières années dans le Sud-Ouest de la France participent à la revalorisation de la place des régions occidentales dans l'âge du Fer européen.

2. Le phénomène Celtibère et ses marges

Dans la continuité des problématiques élaborées précédemment, plusieurs recherches du début des années 1990 portent sur la caractérisation des dynamiques internes au nord-ouest de l'Espagne. Nombreuses d'entre elles s'intéressent tout particulièrement à la phase de transition entre la culture de Cogotas I du Bronze final et la culture des "Champs d'Urnes" : la culture Cogotas perdurerait au moins jusqu'à la fin du IXe s. a.C. avant de céder la place à la dynamique culturelle des "Champs d'Urnes"[167]. Cependant, ce modèle demeure insatisfaisant en l'état dans la mesure où celui-ci crée un vide de près de cent cinquante ans entre la fin supposée de Cogotas I vers 850 a.C. et l'inclusion des "Champs d'Urnes" dans cette région vers 750-700 a.C.[168].

Ces dynamiques de recherche ont amené les protohistoriens à se concentrer sur le "complexe" celtibère[169]. Le nom de "celtibère" recouvre un ou plusieurs peuples situés à l'ouest des Ibères de Catalogne[170]. Les protohistoriens identifient le peuple Celtibère par la conjugaison des études linguistiques, épigraphiques, archéologiques et historiques. Les limites géographiques des Celtibères, bien que toujours sujettes à discussion, se trouvent globalement centrées dans le système Ibérique et ses marges, sur un territoire moins vaste que celui évoqué par les auteurs antiques[171].

La première publication en 1997 de *Los Celtíberos* par A. Lorrio marque un jalon important dans l'étude des Celtibères[172]. Cette synthèse brosse un tableau global du phénomène celtibère et identifie quatre phases chronologiques, dont trois concernent le Premier âge du Fer. La période appelée "Protoceltibère", datée entre 850/800-600 a.C., se caractérise par la continuité partielle des faciès du Bronze final et par des habitats ouverts aux unités domestiques circulaires. La période "Celtibère ancien" qui débute à partir du 600 a.C., s'amorce par l'introduction des objets en fer dans les sépultures et par des habitats de hauteur fortifiés, les "castros"[173]. À partir de 450 a.C. débute la période

164 Dumas & Constantin 2015.

165 Gomez de Soto *et al.* 2007.

166 Milcent 2006c.

167 Romero Carnicero & Jimeno Martínez 1993, 185-187 ; Cebolla Berlanga 1993, 187-188.

168 Romero Carnicero & Misiego Tejeda 1995a, 67-68.

169 Cette thématique privilégiée s'illustre notamment par la mise en place des symposiums portant spécifiquement sur les Celtibères à partir de la fin des années 1980, et toujours d'actualité, sous l'impulsion de F. Burillo Mozota.

170 Le nom de "celtibère" apparaît chez les auteurs romains à la toute fin du IIIe s. a.C. lors de la conquête de la péninsule. Les problèmes soulevés par l'emploi de ce terme s'expriment, en schématisant à grands traits, dans des proportions similaires à celui de "Gaulois" donné aux peuples d'une partie du territoire français, belge et suisse par César.

171 Burillo Mozota 1993 ; Untermann 1995 ; Lorrio 2002, 66 ; Burillo Mozota 2005.

172 Lorrio 2005a.

173 Les castros apparaissent et se développent selon un plan identique : des habitations rectangulaires organisées autour

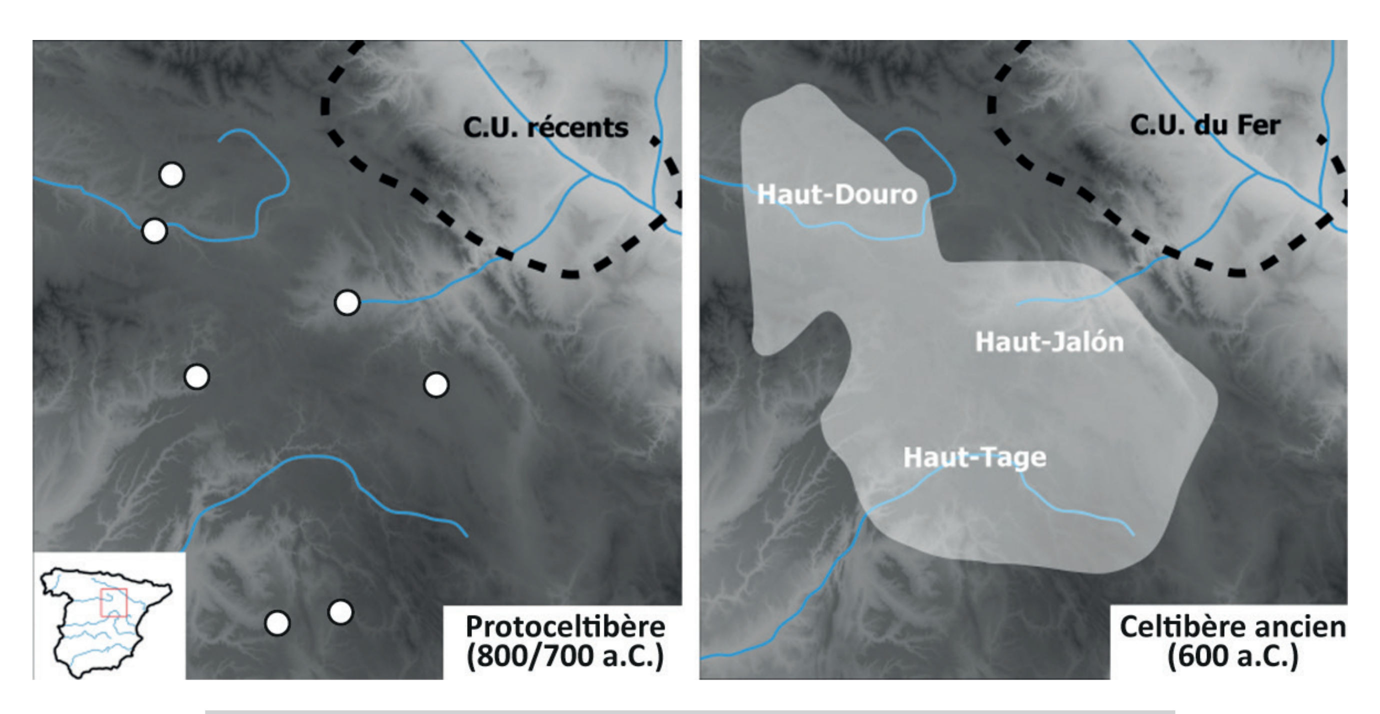


***Fig. 8**. Formation de la Celtibérie au Premier âge du Fer selon A. Lorrio (d'ap. Lorrio 2005b, fig. 2, 55).*

du "Celtibère plein" durant laquelle le plan des castros à rue centrale et habitations rectangulaires se généralise tandis que les sépultures à panoplies militaires se retrouvent en grand nombre jusque vers 220 a.C. Cette périodisation distingue également trois faciès culturels au sein de l'entité celtibère grâce à l'examen des panoplies funéraires à armement : Haut-Tage, Haut-Jalón et Haut-Douro (**fig. 8**). Malgré un modèle qui peine à reconnaitre clairement les contours de la phase ancienne du Premier âge du Fer, A. Lorrio affaiblit fortement les influences de la culture des "Champs d'Urnes" et assimile le développement de la culture celtibère plutôt à la pérennité du substrat local hérité de la culture de Cogotas du Bronze final[174].

En marge du phénomène celtibère, au nord et à l'ouest, dans les provinces des Navarre et d'Álava, les recherches se sont faites plus discrètes. En Navarre, les indices chronologiques proviennent principalement des données de fouilles de l'habitat d'Alto de la Cruz à Cortes. La périodisation de son occupation découpe en trois grandes étapes l'intervalle 850-350 a.C.[175]. De même, pour la province d'Álava, l'occupation sans interruption de l'habitat de La Hoya à Laguardía entre le Bronze final et le III[e] s. a.C. offre une chronologie des faciès régionaux au Premier âge du Fer[176]. L'étude de ces sites semble indiquer que jusqu'au VIII[e] s. a.C., il existe un substrat culturel local bien identifié par les formes céramiques dans lequel on perçoit quelques incursions de type Cogotas I en Navarre méridionale provenant de la Meseta. À la fin de ce siècle, la région est marquée par la disparition progressive des influences du Bronze Atlantique au profit des faciès de la culture des "Champs d'Urnes" venue des Pyrénées orientales. C'est durant cette étape de la transition Bronze-Fer que naissent les premiers castros. Au VII[e] s. a.C., alors que débute réellement le Premier âge du Fer, ces habitats sont identifiables par leur taille et par leur organisation interne. Les types de céramiques de la moyenne vallée de l'Èbre se singularisent et forment un faciès culturel spécifique[177]. Durant le V[e] s. a.C., la plupart des castros sont abandonnés ou détruits, coïncidant avec une instabilité politique dans toute

d'une rue centrale, cerclées par un système défensif composé d'une muraille et de tours circulaires, le tout cerné par un fossé.

174 Lorrio 1999b, 12 ; Lorrio 2005a, 401.

175 Munilla Cabrillana & Gracia Alonso 1995.

176 Llanos 1990.

177 Torres-Martinez 2013, 261.

la région. Le début du IVe s. a.C. marque le passage au Second âge du Fer et correspond également à une diffusion généralisée du fer dans l'artisanat et à l'accroissement des panoplies militaires, le tout assimilé à une "celtibérisation" de la région.

La caractérisation des Celtibères et de leurs dynamiques culturelles internes ont permis la mise en place d'un cadre chronologique mieux défini au cours de ces vingt dernières années. Toutefois, la question des "Champs d'Urnes" et de sa définition semblent encore porter à confusion et fait toujours l'objet de vives discussions. Si pour certains, le terme recouvre un critère culturel d'origine languedocienne ayant eu peu d'influence au regard d'un développement local de plus grande importance[178], pour d'autres, il caractérise toujours une population venue du centre de l'Europe pour s'installer dans le nord de la péninsule[179].

De nouvelles perspectives

À l'issu de cette rapide synthèse des travaux menés dans le sud-ouest de la France et le nord-ouest de l'Espagne, se dégage le sentiment que dès le milieu du XXe s. apparaissent de profondes disparités dans les hypothèses de peuplement. Malgré de réelles similitudes dans les cultures matérielles observées de part et d'autre des Pyrénées, les protohistoriens régionaux ont eu tendance à travailler de manière isolée, aboutissant, de fait, à des conclusions divergentes pour lesquelles l'identification de faciès et de leur rythme d'apparition paraissent peu compatibles entre elles. Dès lors, on ne peut que déplorer qu'aucune harmonisation chronologique, pas plus que de réelles réflexions sur la nature des contacts entretenus entre les populations occupant les deux versants, n'aient été engagées.

Au-delà de ces traditions de recherches nationales considérées dans leur ensemble, on a pu remarquer que le mobilier de parure a souffert d'une relative méconnaissance alors même que cette catégorie d'objet se prête à une analyse croisée des données. Le traitement analytique réservé aux parures s'est contenté de quelques typologies (principalement des fibules et, dans une moindre mesure, des agrafes de ceinture) et n'a jamais dépassé ce stade. Depuis, de nouvelles opérations de terrain et la publication de travaux récents rendent nécessaire un réexamen des informations disponibles.

Plusieurs objectifs de travail paraissent alors prioritaires pour proposer une analyse raisonnée des parures du sud-ouest de la France et du nord-ouest de l'Espagne au Premier âge du Fer.

Le premier relève d'une démarche visant à rendre disponible des données largement méconnues ou oubliées de la recherche protohistorique. Côté français, les travaux sur les parures se sont interrompus avec la publication de J.-P. Mohen dans les années 1980 alors même que cette synthèse reposait majoritairement sur les collections produites à la fin du XIXe et au début du XXe s. Côté espagnol, les recherches de ces dernières années se sont concentrées sur des ensembles plus localisés à l'échelle d'un site ou d'une région, délaissant quelques peu le mobilier de parure pour se concentrer sur des thématiques plus générales. Tous ces éléments ont engendré une vision fortement lacunaire du mobilier de parure découvert. En conséquence, la constitution d'un catalogue des parures découvertes de part et d'autre des Pyrénées dépasse la seule conception d'un outil scientifique et doit tendre ouvertement à une forme d'exhaustivité, devançant les notions de valeur des informations et d'utilisation d'un jeu de données dans le cadre d'une synthèse.

Le deuxième concerne l'aspect chronologique du mobilier. Après avoir esquissé un rapide tableau des cadres chronologiques employés de part et d'autre des Pyrénées, de fortes disparités sont là encore mesurables (**fig. 9**). Cela se traduit par l'utilisation de chronologies très régionalisées, qui, si elles découlent d'une démarche scientifique saine, sont également le fruit d'un isolement des recherches entreprises jusqu'à présent. En l'état,

178 Lorrio 2005a ; López Cachero 2007, 102-104.

179 Torres-Martinez 2013, 261.

Zone	Référence	Périodes (de 900 à 200)
Moyenne vallée Ebre	Munilla Cabrillana & Gracia Alonso 1995	Alto de la Cruz PIII a ; Alto de la Cruz PIII b ; Alto de la Cruz PII a ; Alto de la Cruz PII b ; Alto de la Cruz PI a ; Alto de la Cruz PI b
Meseta centrale	Lorrio 2005a	Proto-celtibère (C.U & Épicogotas) ; Celtibère ancien ; Celtibère plein ; Celtibère tardif
Meseta orientale	Cerdeño & Huerta 2005 ; Cerdeño & Sagardo 2014	Protoceltibère A ; Proto-celtibère B (C.U. + groupes locaux) ; Celtibère ancien ; Celtibère plein ; Celtibère tardif
Espagne Nord-Est	Almagro Gorbea 1977 ; Ruiz Zapatero 1985	C.U. Ancien 2 ; C.U. Récent 1 ; C.U. Récent 2 ; C.U. du Fer 1 ; C.U. du Fer 2
Catalogne (Tarragone)	Vilaseca *et al.* 1963	I ; II ; III ; IV
Garonne et Èbre (nécropoles)	Adroit 2015	Étape 1 ; Étape 2 ; Étape 3 ; Étape 4 ; Étape 5 ; Étape 6 ; Étape 7
Aquitaine	Mohen 1980	Bronze Final ; Période 0 ? ; Période I ; Période II ; Période III ; Période IV ; Période V
Aquitaine méridionale	Escudé-Quillet 2007	Bronze Final ou Ibos 0 ; Ibos I a ; Ibos I b ; Ibos II a ; Ibos II b ; Ibos III
Vallée de la Garonne	Dumas 2016	Horizon 1 ; Horizon 2 ; Horizon 3 ; Horizon 4 a ; Horizon 4 b ; Horizon 5 ; Horizon 6 ; Horizon 7 ; Horizon 8 ; Horizon 9
Languedoc occidental	Taffanel *et al.* 1998 ; Nickel 1990 ; Janin *et al.* 2002 ; Giraud *et al.* 2003	Moulin I Castrais I ; Moulin II Castrais II ; Moulin III Castrais III Gd Bassin Ia ; Gd Bassin Ib : Castrais IVa, Castrais IVb ; Gd Bassin II : Castrais V Gd Bassin IIa Pézenas IIIa, Gd Bassin IIb Pézenas IIIb, Gd Bassin IIc Pézenas IV
Gaule centrale et occidentale	Milcent 2012b	1er Fer 1 ancien ; 1er Fer 1 récent ; 1er Fer 2 ancien ; 1er Fer 2 récent ; 1er Fer 3 ancien ; 1er Fer 3 récent
Nord-Alpin (Reinecke adapté)	Milcent 2004	Ha B2-3 ; Ha C ancien ; Ha C récent ; Ha D1 ; Ha D2 ; Ha D3 ; LT A ancienne

Échelle : 900 – 850 – 800 – 750 – 700 – 650 – 600 – 550 – 500 – 450 – 400 – 350 – 300 – 250 – 200

Fig. 9. *Systèmes chronologiques de la zone d'étude et leurs correspondances avec les systèmes de la France et du domaine nord-alpin.*

les phasages chronologiques proposés demeurent discutables dans la mesure où ils rendent compte des rythmes d'apparition de faciès culturels similaires à des moments distincts et/ou qu'ils sont établis sur des vestiges qui ont connu ces dernières années de nombreuses révisions chronologiques. Dans ce contexte, la redéfinition d'un cadre chronologique commun à l'ensemble des parures de la zone d'étude doit être une condition première à une étude transpyrénéenne. Ce réexamen ne doit pas faire l'économie d'une analyse typo-chronologique détaillée des parures dont les résultats viendront nourrir la mise en séquence des ensembles funéraires dont elles proviennent. Cette polarisation sur les ensembles funéraires n'est pas anodine puisque l'on a pu déterminer que les sites funéraires sont omniprésents dans la zone d'étude et que ce type de structure offre un cadre propice à la caractérisation fine d'un phasage chronologique.

Enfin, le troisième objectif est de dépasser une démarche purement comptable et ordonnée des informations pour toucher des sujets plus vastes ayant trait à des notions culturelles et sociales. L'identification d'entités culturelles régionales n'a que rarement fait appel à l'étude du mobilier de parure, ce qui a pour conséquence une connaissance partielle des répartitions de cette catégorie de mobilier. De plus, la reconnaissance de ces groupes régionaux s'est fondée sur des schémas de pensée biaisés ou datés, faisant intervenir au mieux des échanges commerciaux ou dans le pire des cas, le déplacement effectif des porteurs de cette culture. Dès lors, une synthèse macro-spatiale actualisée usant d'outils de cartographie offre l'opportunité de reconnaitre les limites territoriales de certains faciès culturels et de redessiner la nature des contacts entre les populations des deux versants des Pyrénées. Ensuite, à une échelle micro-spatiale, l'analyse des costumes funéraires et la place des parures au sein des sépultures amène à discuter du statut social des porteurs de parures à l'intérieur des communautés.

En somme, l'étude des parures permet de mettre en place diverses approches méthodologiques afin de répondre à de nombreuses interrogations d'ordres chronologiques, typologiques, géographiques et culturels, trop longtemps mises de côté par l'absence de synthèses récentes dans la région.

Méthodologie : quelques précisions

La démarche première a été de définir le terme de “parure”. L'objectif étant d'obtenir une vision globale du mobilier de parure, a été retenu pour ce travail l'ensemble des objets dont le caractère ornemental tient une place prépondérante dans la caractérisation de l'objet et pouvant se superposer à sa nature fonctionnelle. Suivant cette définition, on obtient un inventaire large de la parure protohistorique que l'on peut diviser en deux grandes familles : les parures vestimentaires (ou fonctionnelles) et les parures ornementales (**fig. 10**). Toutefois, des questions se sont posées quant à l'intégration de certains objets à l'étude. Ces doutes portent sur les fils enroulés, les parures pectorales (ou plastrons) et les objets que l'on nomme “boutons” coniques (ou “cônes launaciens”). Si leur identification demeure sujette à discussion, ils démontrent un caractère ornemental indéniable par leur forme et/ou par la présence d'un programme décoratif. N'ayant jamais fait l'objet d'études poussées, l'ajout de ce mobilier est l'occasion de discuter de leur identification et de leur appartenance à la catégorie des parures.

Comme il a été mentionné en amont, les études consacrées entièrement aux objets de parures sont quasi inexistantes sur la zone géographique considérée. À ce titre, la mise en place d'un catalogue exhaustif passe nécessairement par un dépouillement minutieux de la bibliographie disponible. Bien que cette démarche soit tout à fait commune, elle se doit cependant d'être succinctement détaillée ici dans la mesure où le corpus s'étend sur deux pays aux traditions de recherche divergentes.

Pour la France, lorsqu'il s'agit d'établir un inventaire des sites ou des découvertes isolées par département, les *Cartes Archéologiques de la Gaule*,

Parures vestimentaires	Parures ornementales	Possibles parures
Fibules Épingles Agrafes de ceinture/ Boucles de ceinture Boutons/appliques	Bracelets Brassards Annxeaux de jambe Torques Anneaux Perles Bagues Boucles d'oreilles Pendeloques	Parures pectorales "Cônes launaciens"

Fig. 10. *Tableau de catégorisation du mobilier de parure retenu dans notre inventaire.*

Départements/Provinces	Musées/Dépôts	Principaux sites concernés
Corrèze	Musée Labenche à Brive	SOUILLAC, La Bio Rouge ; SOUILLAC, Lac de Grésillé - La Forge ; SAINT-YBARD, Montfumat ; LIVERNON
Dordogne	Musée de Périgueux	EYZERAC, La Cornetie ; JUMILHAC-LE-GRAND, Landes-de-Prenou et La Mouthe
	Musée de la Préhistoire des Eyzies-de-Tayac	LA GONTERIE-BOULOUNEIX, Brouilland à Tabeterrie
Haute-Garonne	Musée de Saint-Raymond de Toulouse	CAZALS, Le Frau ; UCHENTEIN, Les Arz ; BORDES-SUR-LEZ, Vallée du Ribérot
	Musée de Luchon	GARIN, Saint-Pé-de-la-Moraine
Gironde	Musée Océanographique d'Arcachon	BIGANOS, Les Gaillards ; MIOS, Pujaut ; MIOS, Truc du Bourdiou
	Musée d'Aquitaine de Bordeaux	IBOS, Bois des Hès / A.64.1 ; PAU, Cami Salié
	Musée de Libourne	ROUFFIGNAC-DE-SIGOULES, Grotte de Fontanguillières ; COUTRAS, Les Petits Sablons
	Dépôt SRA Bordeaux	MANT, Basté ; SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE ; SERRES-CASTET, Les Terrailles - Les Turucoulous
Landes	Musée de Borda de Dax	AUBAGNAN, Lande Mesplède
	Musée de Mont-de-Marsan	ARBOUCAVE, Lande Dupouy ; Collection Dubalen
Lot	Musée Préhistorique du Pech Merle à Cabrerets	ALVIGNAC, Tumulus de Viroulou ; DURBANS - Bédat ; MIERS, Les Fieux ; ROCAMADOUR, Pied-de-Prune ; ROCAMADOUR - Bois de Lacal
Lot-et-Garonne	Musée d'Agen	AGEN ; BON-ENCONTRE, Saint-Radegonde
	Dépôt Archéologique d'Aiguillon	FAUILLET, Lagravière ; TONNEINS, Montamat
	Musée de Sainte-Bazeille	MAS-D'AGENAIS
	Musée de Nérac	AMBRUS, Bataille ; BARBASTE, Lesparre ; BARBASTE, Cablanc ; BARBASTE, Les Riberotes
Pyrénées-Atlantiques	Musée d'Arudy	BOUGARBER, La Serre
	Dépôt Archéologique d'Hasparren	ANOYE, Les Trois Fontaines ; POMPS, Crouxet
	Musée de Lescar	BOUGARBER, La Serre ; LOURENTIES ; SERRES-CASTET, Les Terrailles - Les Turucoulous ; Collection Seigne
Guadalajara	Museo de Guadalajara	ARAGONCILLO (CORDUENTE), La Cerrada de los Santos
Saragosse	Museo de Zaragoza	ÉPILA, Cabezo de Ballesteros ; UNCASTILLO, Corral de Mola ; URREA DE JALÓN, Barranco de la Peña

Fig. 11. *Listes des musées ou dépôts visités dans le cadre de cette étude.*

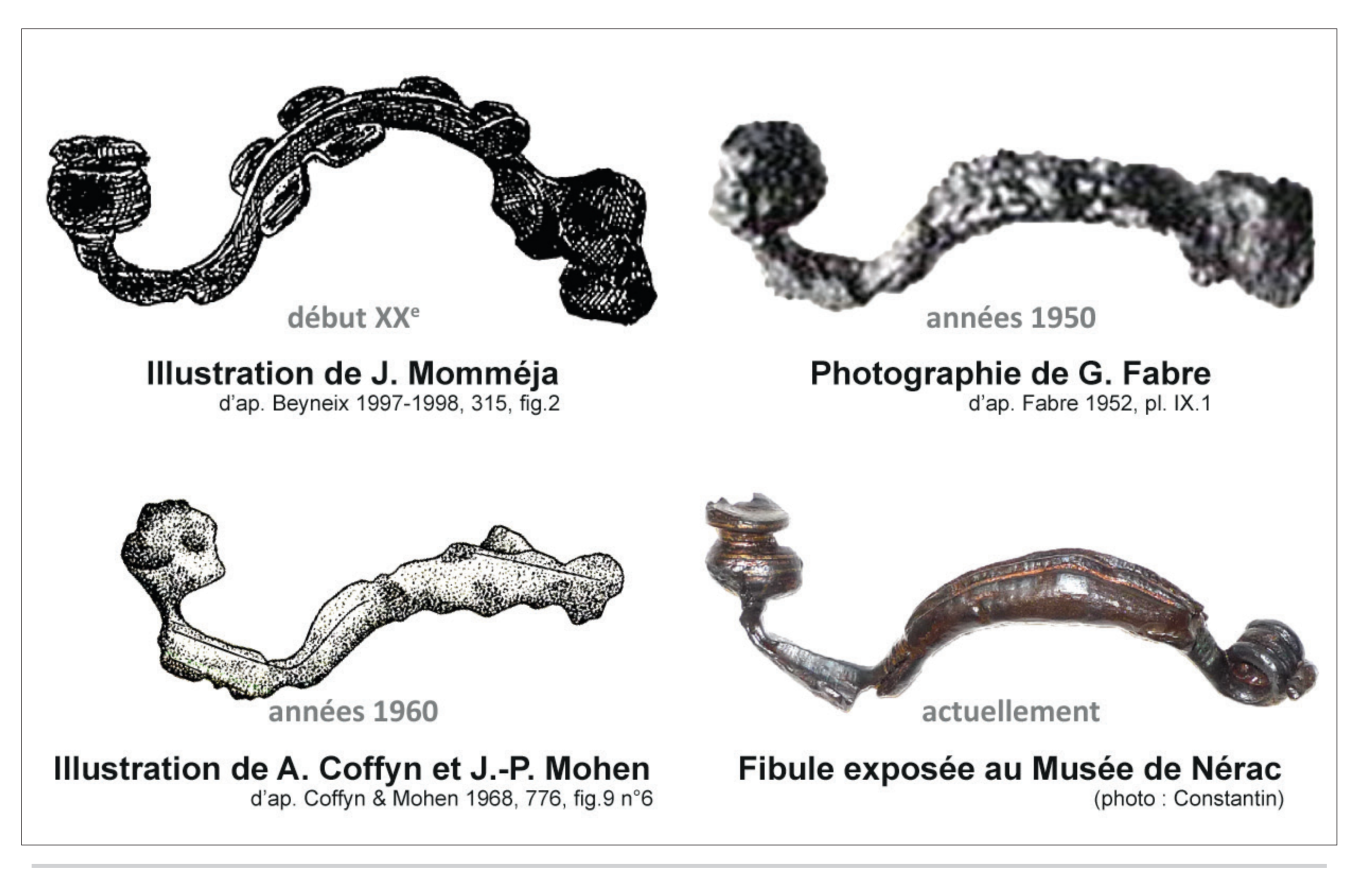


***Fig. 12**. Les différentes représentations de la fibule de la sépulture d'Ambrus (Lot-et-Garonne).*

les *Bilans Scientifiques Régionaux*, les rapports de fouilles, les nombreux articles publiés dès les années 1960 et 1970 sur des découvertes contemporaines ou anciennes et les divers travaux de synthèse plus récents déjà cités constituent l'arsenal documentaire indispensable pour tout chercheur par la présence quasi-systématique d'inventaires détaillés[180]. Bien que parfois incomplètes, ces sources bibliographiques permettent de couvrir un large spectre d'informations contextualisées et documentées. Concernant l'Espagne, l'obtention de données demeure plus délicate. En premier lieu, la publication de cartes archéologiques est bien moins systématique. En dehors de celle éditée par B. Taracena au début des années 1940 pour la province de Soria[181], seules quelques-unes ont été réalisées pour les provinces de Teruel, Guipuscoa, Huesca, Soria et Alava dans les années 1980[182]. Pour obtenir une image d'ensemble, il faut alors se tourner vers les travaux de synthèse comme ceux déjà cités de W. Schüle, J.-I. Royo Guillén, de J.-J. Enriquez Navascues, de G. Ruiz Zapatero, de P. Capril, de J.-L. Argente Oliver ou d'A. Lorrio [183]. Cependant, toutes ces publications ne proposent pas toujours un inventaire contextualisé du mobilier mis au jour, ou, lorsque c'est le cas, ce dernier n'est pas nécessairement accompagné de planches[184].

180 Parmi les synthèses régionales, on peut citer celles J.-P. Mohen sur l'Aquitaine, de J.-M. Séguier sur le Sud albigeois, de P.-Y. Milcent sur le centre de la France ou de J.-P. Giraud et J. Gascò sur une partie de la Dordogne, de la Corrèze et du Lot : Mohen 1980 ; Séguier 1989 ; Milcent 2004 ; Giraud & Gascò 2012.

181 Taracena 1941.

182 Atrían Jordan *et al*. 1980 ; Altuna *et al*. 1982 ; Dominguez Arranz *et al*. 1984 ; Revilla Andía 1985 ; Borobio Soto 1985 ; Llanos dir. 1987 ; Pascual Díez 1991.

183 Schüle 1969 ; Royo Guillén 1980 ; Enriquez Navascués 1982 ; Ruiz Zapatero 1985 ; Capril 1986 ; Argente Oliver 1994 ; Lorrio 2005a

184 Par exemple, dans son inventaire du mobilier métallique du Premier âge du Fer en Aragon, J.-I. Royo Guillén propose un listing du mobilier mis au jour par site mais ne fournit aucune planche : Royo Guillén 1980. De même, dans son étude des Celtibères, A. Lorrio propose quelques planches des ensembles caractéristiques pour chaque phase chronologique mais ne publie aucun inventaire détaillé du mobilier par site ou par structure.

On peut également déplorer que la majorité des publications des années 1960 à la fin des années 1980 s'attachent principalement à proposer des interprétations théoriques des données sans les avoir cataloguées et situées au préalable. Fort heureusement, à partir des années 1990, on peut compter sur des travaux plus complets[185].

Dès lors, l'acquisition des données et leur qualité sont sensiblement différentes selon que l'on travaille sur celles provenant de France ou d'Espagne. S'il subsiste toujours des manques de part et d'autre des Pyrénées, on ne peut que constater que le mobilier issu des sites français est mieux documenté dans la bibliographie que celui provenant des sites espagnols.

Afin de combler ces lacunes documentaires, il était nécessaire d'étudier directement les collections de mobilier conservées dans 21 musées régionaux (**fig. 11**).

Cela permet de confronter les informations relevées dans les diverses sources bibliographiques en apportant des précisions, voire en corrigeant certaines erreurs ou approximations observées dans les publications. Le cas de la fibule d'Ambrus est un exemple parmi d'autres du gain d'informations que l'on peut obtenir en étudiant *in situ* le mobilier de parure et en dépassant les données uniquement bibliographiques (**fig. 12**). Elle questionne également le crédit que l'on peut accorder aux informations et illustrations publiées dans les anciennes mentions. Ici, en étudiant "physiquement" l'objet, il est possible de préciser son identification en l'associant à un type et de révéler son programme décoratif.

Cette démarche est également indispensable pour documenter graphiquement les séries de mobilier. Dans un article consacré à la place de l'illustration en archéologie, A. Rapin énonce cette simple définition : "illustrer, c'est rendre clair"[186]. Par cette phrase, l'auteur rappelle qu'en archéologie, le dessin n'est pas seulement illustratif. Il construit un discours scientifique autonome et se place en parallèle d'une description quand cette dernière est inefficace pour traduire au lecteur la complexité figurative d'un objet. Pour le dessinateur, l'illustration scientifique est un subtil équilibre entre un désir d'objectivité naturaliste inatteignable et la conscience d'une subjectivité inévitable. En matière de dessin, on a fait le choix de l'emploi de la photographie pour l'acquisition des données, puis de l'utilisation du dessin assisté par ordinateur pour la reproduction des objets. Par souci de clarté, on a suivi les conventions du dessin technique épuré[187]. Les volumes sont traduits par la géométrie (arêtes, contours et sections) sans tenir compte de la lumière et des ombres. Les contours de chaque élément sont représentés par un trait épais alors que les éléments de formes ou de décors se distinguent par un trait fin. Pour finir, un code couleur simple est appliqué pour signaler les différents matériaux de fabrication.

Ainsi, le dépouillement de la documentation publiée dans la bibliographie et l'étude des collections muséales permettent le référencement de 4843 parures issues de 317 sites. Si l'on ajoute les mentions bibliographiques anciennes rapportant la découverte de ce type d'objet dans des quantités non mesurables, le catalogue est porté à 339 sites avec 249 occurrences en France et 90 en Espagne (**fig. 13**)[188].

185 On peut évoquer à titre d'exemples la publication des opérations de fouilles de Mª.-L. Cerdeño dans la province de Guadalajara ou de celle de la nécropole de El Cabo (Teruel) Cerdeño & García Huerta 1992 ; Cerdeño & Juez 2002 ; Cerdeño & Sagardoy 2007 ; Benavente Serrano *et al.* 2015.

186 Rapin 1983, 286.

187 Abert *et al.* 2013, 23-24.

188 Remarquons, en guise d'avertissement, que l'on a rassemblé en un seul site les objets déposés au musée de Mont-de-Marsan (Landes), constituant les collections mises au jour par P.-E. Dubalen au début du XX[e] s dans divers gisements du sud des Landes. Suite à l'histoire mouvementée des collections du musées et au déficit de publication des travaux de cet archéologue régional, il est très difficile aujourd'hui d'identifier la provenance exacte du mobilier. On a alors créé un site artificiel appelé "Région de Mont-de-Marsan" (n°185) situé sur la commune de Mont-de-Marsan.

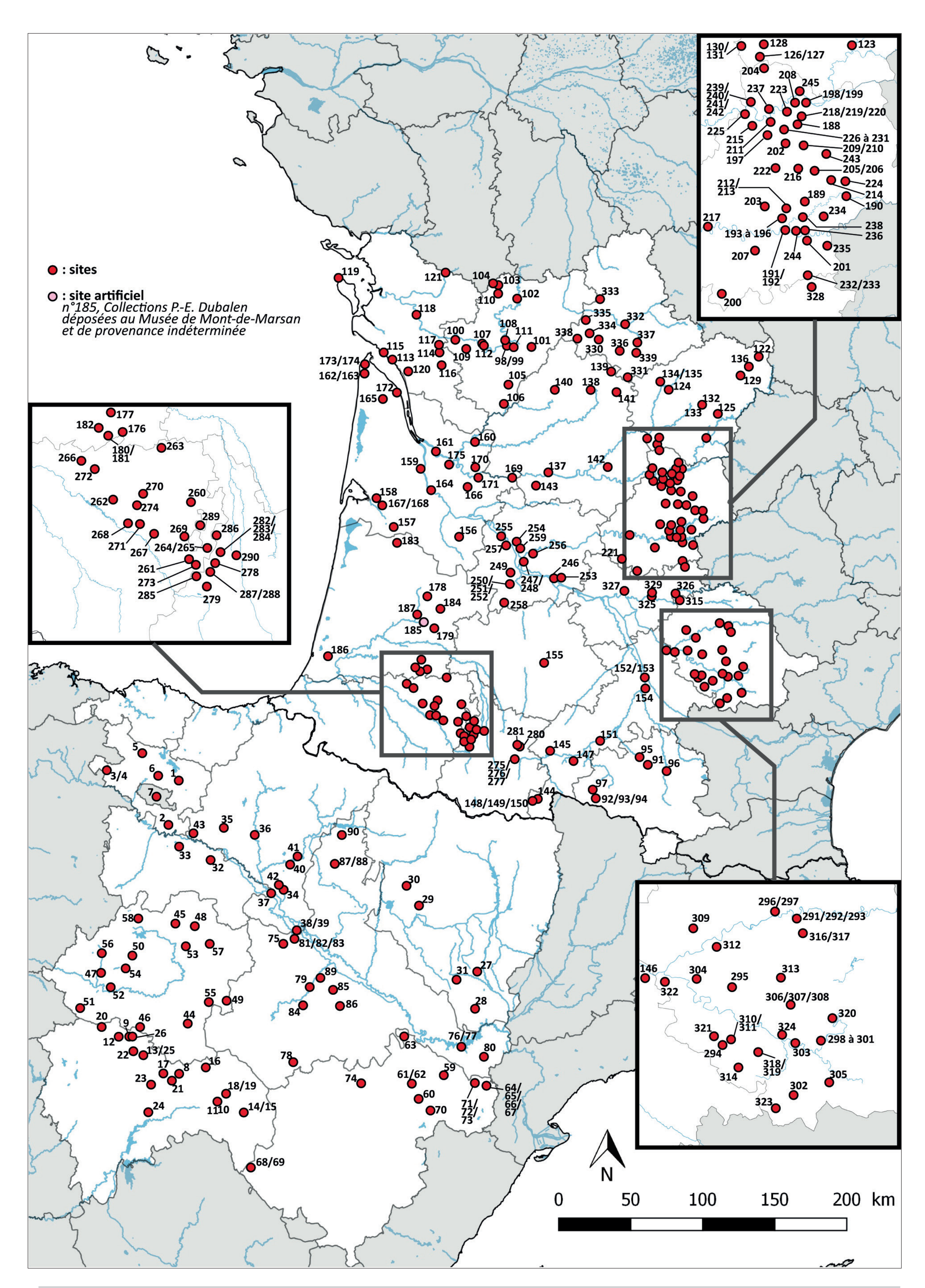


Fig. 13. *Carte de répartition des sites ayant livré de la parure datée du Premier âge du Fer dans notre zone d'étude.*

Chapitre 2

Analyses typologiques et chronologiques

Avant même de développer une analyse du corpus, il convient tout d'abord de contextualiser les informations à disposition et d'exprimer un bref état des lieux de la distribution spatiale et quantitative des parures inventoriées.

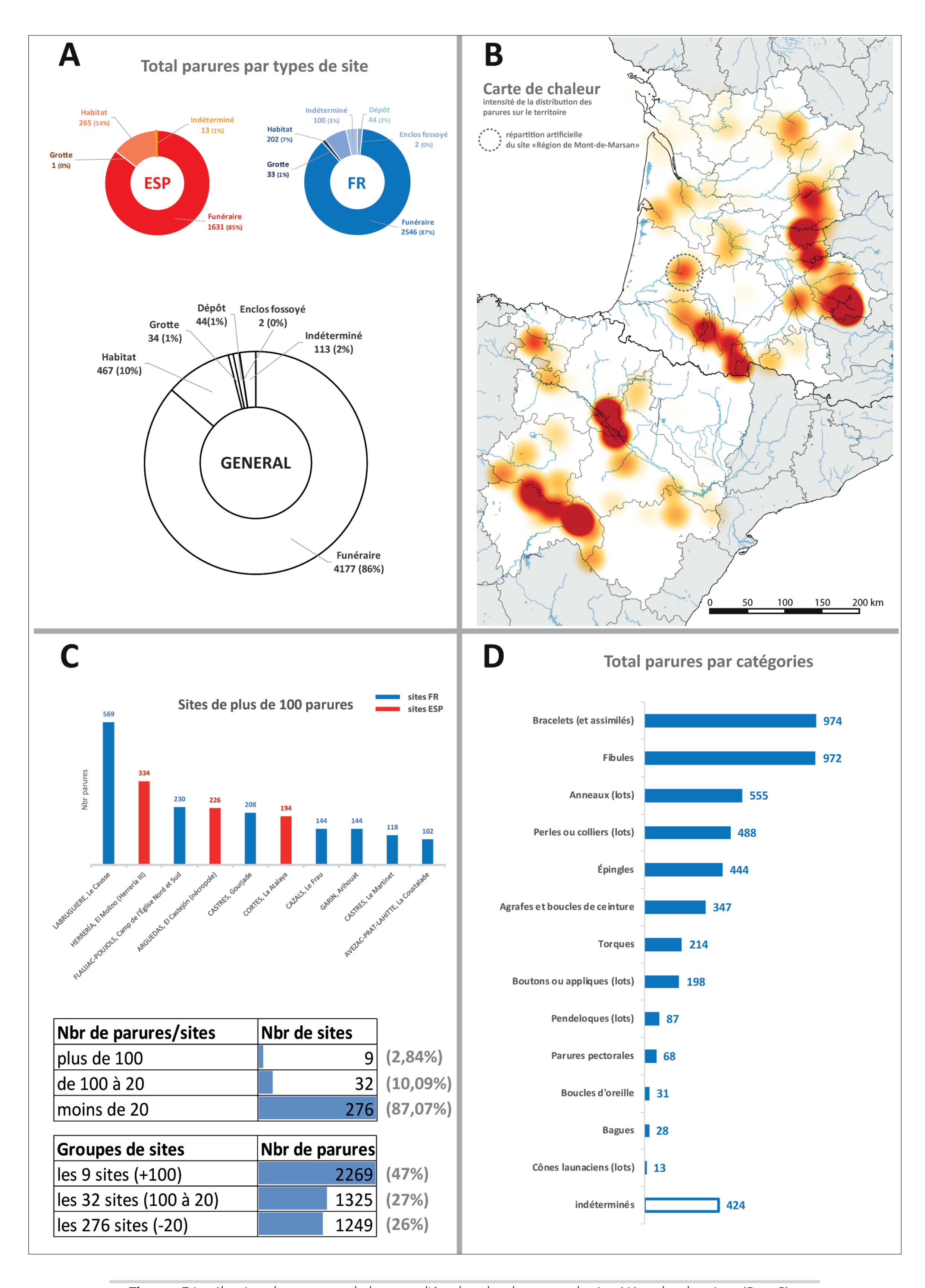
En premier lieu, si l'on s'intéresse à la distribution des types de sites les mieux représentés, on observe que ceux à caractère funéraire fournissent la grande majorité des parures connues. Représentant 86 % de la documentation, cette distribution se retrouve en part quasiment égale en France (87 %) et en Espagne (85 %). Nettement en retrait, les sites d'habitats ne livrent que 467 pièces de parures, soit 10 %, avec un contingent légèrement plus important en Espagne (14 %). Enfin, les autres types de gisements comme les dépôts, les occupations en grotte, les enclos fossoyés ou les sites indéterminés ne comptabilisent que 4 % du catalogue. Sur le plan géographique, la disparité de la documentation est également perceptible (**fig. 14-A**).

Ensuite, sur le plan géographique, la disparité de la documentation est également perceptible. La carte de chaleur de la répartition générale des parures révèle de fortes concentrations autour de quelques sites clés (**fig. 14-B**). Cette carte dessine quatre zones : l'est de la France, des bordures du Massif Central au Lot et au Tarn, le piémont pyrénéen à cheval sur les Pyrénées-Atlantiques, les Hautes-Pyrénées et la Haute-Garonne, la moyenne vallée de l'Èbre au sud de la Navarre et enfin la frontière du système Ibérique et de la Meseta au nord de la province de Guadalajara. Ces points de chaleur forment les contours de sites majeurs qui polarisent à eux seuls une part importante des données disponibles (**fig. 14-C**). Il s'agit de gisements ayant livré plus de 100 pièces parmi lesquels on retrouve les trois nécropoles de la région de Castres (n°298, 299 et 305) ou celles de Flaujac-Poujols (n°207) et de Cazals (n°326) pour la zone est. Les nécropoles de Garin et d'Avezac-Prat-Lahitte (n°148 et 277) forment les concentrations pyrénéennes. Moins nombreux, les gisements espagnols ayant livré un grand nombre de parures sont les nécropoles navarraises d'Arguedas et de Cortes (n°34 et 39) et celle d'Herrería à Guadalajara. Bien qu'au nombre de 9, c'est-à-dire représentant moins de 3 % du total de sites référencés, ces gisements renferment à eux seuls près de la moitié (47 %) du catalogue de la zone d'étude.

Les sites comprenant entre 100 et 20 parures sont un peu plus répandus sur le territoire avec 32 occurrences. Ils se trouvent en périphérie des nécropoles précédemment citées mais complètent également des zones géographiques moins fournies comme la Gironde, l'Ariège, Soria ou l'Alava. S'ils ne représentent que 10 % des sites connus, ils regroupent un peu plus d'un quart du catalogue (27 %).

Le dernier quart se distribue dans les 276 sites restants. Livrant moins de 20 parures, ces gisements constituent pourtant 87 % des sites inventoriés. Ils se répartissent pour beaucoup dans la partie septentrionale de la zone d'étude, mais aussi en moyenne vallée de la Garonne, ou le long du système ibérique.

Ainsi, cet inventaire repose en majorité sur un petit nombre de sites majeurs à caractère funéraire qui pèse fortement dans la documentation. À l'exception de celle d'Avezac-Pratt-Lahitte, et dans une moindre mesure celle de Cortes, ces nécropoles



Nbr de parures/sites	Nbr de sites	
plus de 100	9	(2,84%)
de 100 à 20	32	(10,09%)
moins de 20	276	(87,07%)

Groupes de sites	Nbr de parures	
les 9 sites (+100)	2269	(47%)
les 32 sites (100 à 20)	1325	(27%)
les 276 sites (-20)	1249	(26%)

Fig. 14. Distribution des parures de la zone d'étude selon les types de site (A), selon les sites (B et C) et d'après les catégories (D).

sont importantes tant pour le nombre d'objets qu'elles ont livré que par la qualité de traitement de terrain et de publication dont elles font preuve. Ces observations auront nécessairement une conséquence sur les analyses qu'il sera possible de réaliser par la suite puisque ces dernières se focaliseront inévitablement sur les principaux sites.

À propos de la distribution des catégories de parures, leur répartition est très variable (**fig. 14-D**)[1]. Bien qu'imparfaitement représentatif, il ressort du comptage général que le corpus est très nettement dominé par les bracelets et les fibules, avec un peu moins de 1 000 individus recensés pour chacune de ces deux catégories[2]. Viennent ensuite les anneaux, les perles, les épingles, les agrafes ou boucles de ceinture, les torques et les boutons dont le contingent dépasse la centaine d'individus. Les autres catégories de parures se trouvent en plus faible proportion, comme les parures pectorales, les boucles d'oreilles, les bagues et les "cônes launaciens". Enfin, mentionnons que sur les 4843 objets recensés, 3730 (77 %) sont représentés par une illustration.

1 On conservera dans le catalogue le mobilier fragmenté et mal défini que l'on rattachera à la catégorie des "indéterminés". Malgré un taux de fragmentation important rendant son identification difficile, ce mobilier a été comptabilisé avec le mobilier de parure pour plusieurs raisons. La première est que la catégorie des "indéterminés" rassemble des objets dont l'attribution à un type de parure est incertaine, comme c'est le cas pour une tige appointée pouvant tout aussi bien appartenir à une épingle qu'à l'ardillon d'une fibule. Malgré tout, il s'agit ici essentiellement d'une hésitation dans le classement d'un objet entre deux catégories de parures. La seconde raison et que certains individus même très fragmentés sont par la taille, le matériau, et parfois la présence de décors, identifiables comme appartenant à la catégorie de la parure et non à celle de l'armement ou de l'outillage, par exemple. Dans tous les cas, ce mobilier a été enregistré et reproduit sur les planches afin de rendre disponible l'information et de permettre leur identification par le lecteur plutôt qu'à servir une argumentation dans les analyses.

2 Ce comptage n'est que partiellement représentatif puisqu'il rassemble à la fois des objets individuels et des lots d'objets. Le nombre d'anneaux, de perles, de boutons, de "cônes launaciens" et de pendeloques est en réalité bien plus important. De même, les nombreux fragments de bracelets, de torques ou d'anneaux ne permettent pas de décompter avec exactitude l'ensemble de ces parures annulaires, dans la mesure où la fragmentation de certains types rend impossible tout comptage précis ; on pense par exemple aux bracelets multiples portés en armilles.

L'étude typochronologique de ce corpus s'articulera selon les trois grandes catégories de parures définies précédemment, à savoir : les parures vestimentaires, les parures ornementales et enfin les pièces potentiellement rattachables aux parures[3].

Pour faciliter la lecture, un préfixe sera employé pour identifier la catégorie de parure à laquelle il se rapporte : Fi = fibule ; Ep = épingle ; Ag = agrafe de ceinture ; Bl = boucle de ceinture ; Bt = boutons ou appliques ; Br = bracelets / brassards / Anneaux de jambe ; To = torque ; An = anneau ; Per = perles ; Ba = Bagues ; Bo = Boucles d'oreilles ; Pen = pendeloques ; Pec = parures pectorales ; Cl = Cônes launaciens.

La parure vestimentaire

Les fibules

Les fibules sont des épingles de sûreté dont la principale fonction est de fixer ou de fermer un vêtement en tissu ou en fourrure de la moitié supérieure du corps, usage qu'elles partagent avec les épingles dont elles peuvent constituer une forme d'évolution technologique. De ce fait, elle remplace le maintien du vêtement par un simple enfilage en y ajoutant une fixation par la pression induite par la tension du ressort et sa retenue par le porte-ardillon. Si la fonction primaire des fibules n'a pas évolué au cours de l'âge du Fer, les artisans ont grandement fait varier leurs formes dans une démarche purement stylistique[4]. La richesse décorative dont elles font preuve les rattache de

3 En complément de cette présentation, plusieurs renvois aux annexes seront ajoutés : dans le volume 2 d'annexes se trouvent les cartes et les planches (pl.) et dans le volume 3 les listes d'objets par type. De plus, dès maintenant, chaque fois qu'un site du corpus est mentionné dans le texte, il est suivi de son numéro d'identification égal à celui figuré sur la carte de répartition (**fig. 13**).

4 Si la fonction principale d'une fibule est d'attacher un vêtement, il peut s'ajouter le maintien d'autres éléments tels que des anneaux ou des chaînettes sur l'ardillon comme en témoignent des fibules venant de la nécropole de la Coustalade à d'Avezac-Prat-Lahitte (Hautes-Pyrénées). Voir pl.137 n°742 ; pl.139 n°757 et pl.140 n°772.

ce fait à la catégorie des objets de parure. Cette dimension esthétique a fortement influencé leur morphologie au cours du temps.

Les éléments descriptifs qui constituent une fibule ont été établis par J. Déchelette, puis repris et augmentés par la suite[5]. Suivant cette terminologie, les deux grands éléments constituant une fibule sont la tête, où se trouve le ressort, et le pied qui ferme l'objet. L'ensemble est relié par l'arc et l'ardillon (**fig. 15**).

De manière formelle, il existe deux types de ressort : les ressorts unilatéraux, c'est-à-dire situés d'un seul côté par rapport à l'arc, et les ressorts bilatéraux, disposés des deux côtés de l'arc. Seuls ces derniers disposent d'une corde qui relie les deux côtés du ressort. On dit que cette corde est interne lorsqu'elle passe à l'intérieur de l'arc, vers le pied, ou externe lorsqu'elle passe de l'autre côté de l'arc, vers la tête. Dans le prolongement du ressort, l'ardillon vient se maintenir sur le porte-ardillon. Tous ces éléments fonctionnels et indispensables d'une fibule peuvent être formés d'une seule et même pièce de métal, ou être formés de trois pièces au moins. Dans ce cas, la fibule comprend une première pièce rassemblant le pied et l'arc, une seconde pour le ressort et l'ardillon et enfin une troisième pour l'axe. L'axe, qui se présente comme une simple tige métallique, sert d'élément de maintien du ressort à l'arc. Ainsi, l'arc est tenu à l'axe, soit par enroulement, soit par la présence d'un œillet dans lequel est enfilé l'axe. Le ressort est quant à lui tordu autour de l'axe, formant des spirales. Cette méthode de fabrication nécessitant un axe concerne exclusivement les fibules à ressorts bilatéraux. Parmi ces ressorts, qu'ils soient montés sur un axe ou non, se distinguent ceux dont les spirales s'enroulent dans un seul sens de torsion de chaque côté de l'arc, de ceux imprimant deux sens de torsion. Enfin, tout au long de l'analyse typologique, on considérera qu'un ressort court ne dépassera pas 2x2 spires alors qu'un ressort long débutera à partir de 2x6 spires, un ressort de taille moyenne se trouvant entre ces deux valeurs.

Le profil de l'arc, dans les limites de la zone étudiée et suivant les propositions faites par J.-P. Mohen, peut être divisé en trois grandes catégories : rectiligne, curviligne-multicurviligne et cintré. On parle d'arc rectiligne lorsque ce dernier est parallèle à l'ardillon. Cette dénomination recouvre les arcs simples dits "en archet de violon" mais aussi des fibules discoïdes et zoomorphes. Les profils d'arcs curvilignes ou multicurvilignes comprennent tous ceux exprimant une forme sinusoïdale et irrégulière comme les fibules serpentiformes, à double ressort, à boucle ou à pivot. Enfin les profils cintrés renvoient aux arcs imprimant une trajectoire régulière plus ou moins semi-circulaire ou coudée. Dans ce dernier cas, on peut différencier les arcs coudés dessinant un simple segment, à la manière d'un véritable cintre, de ceux marqués par deux segments, c'est-à-dire possédant deux zones coudées rapprochées.

Dans le prolongement de l'arc se trouve le pied et son porte-ardillon. Plusieurs morphologies peuvent être observées. Le pied est considéré comme droit lorsqu'il est composé d'un simple porte-ardillon directement situé dans l'alignement de l'extrémité de l'arc – on parle alors de pied court – ou lorsqu'il s'étire en suivant l'alignement de l'ardillon, il s'agit d'un pied long. Lorsque le pied, à la suite du porte-ardillon, forme un angle droit, il est coudé. Dans ce cas, il est souvent terminé par un bouton. Plus rarement, ce pied coudé peut être attaché à l'arc. Si l'angle imprimé par le pied est supérieur à 90° et qu'il se rabat vers l'arc, on parle de pied courbé comme c'est notamment le cas pour les fibules à timbale. Enfin, les fibules annulaires hispaniques se distinguent par la présence d'un pied composé d'un anneau reliant les deux extrémités de l'arc tout en jouant le rôle de support du ressort à la manière d'un axe.

D'autres éléments peuvent être distingués. La section de l'arc se divise en deux catégories : les arcs épais et les arcs plats. L'épaisseur réelle de cette section n'a pas d'importance dans la mesure où cette distinction sert principalement à séparer les arcs constitués d'une tige métallique plate de tous les autres qui peuvent être circulaire, semi-circulaire ou encore quadrangulaire. L'appendice

5 Duval *et al.* 1974, fig. 1, 3 ; Mohen 1980, fig. 26, 69.

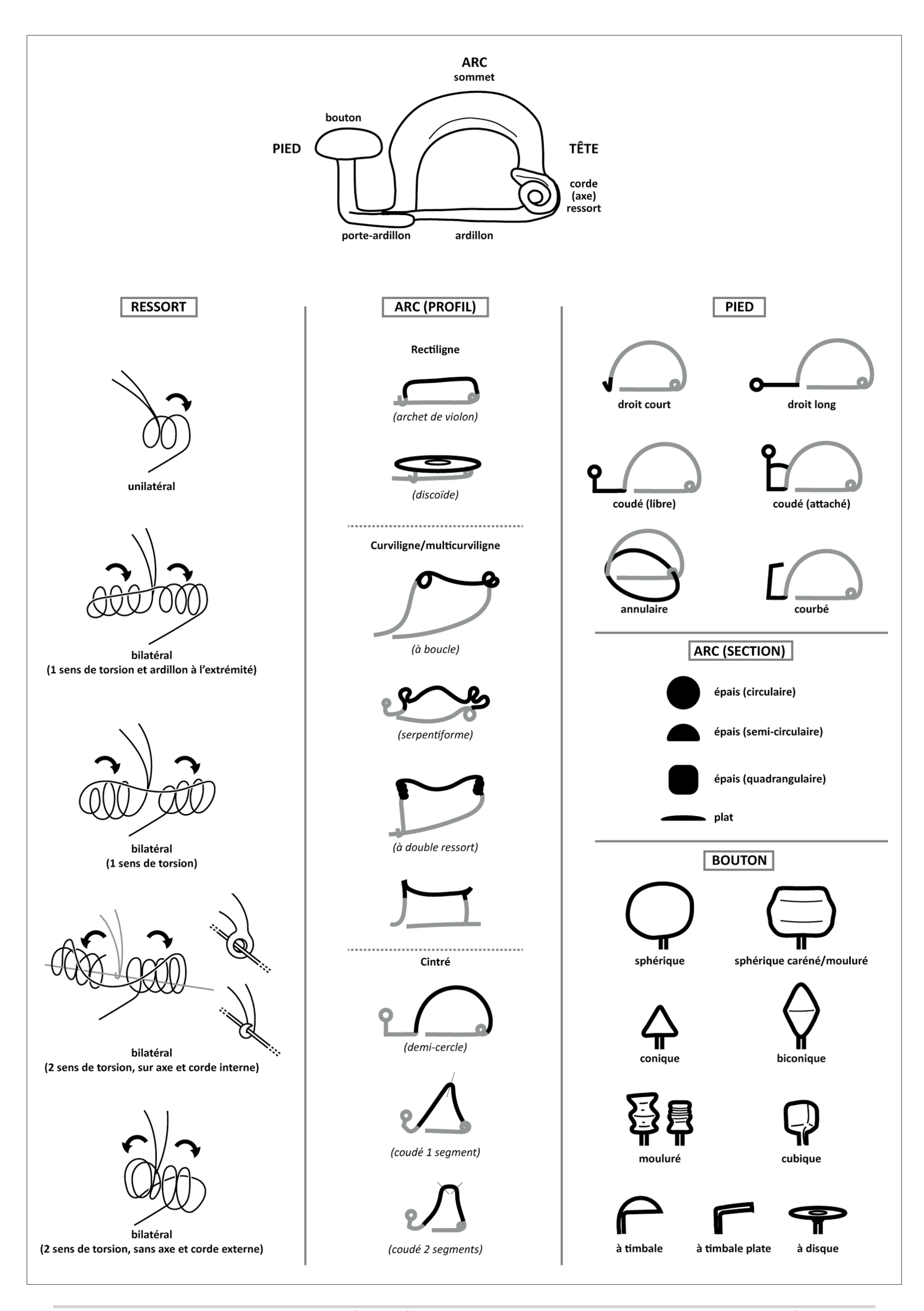


Fig. 15. Terminologie des éléments constitutifs d'une fibule d'après J.-P. Mohen, revue et augmentée : Mohen 1980, fig. 26, 69.

terminal que l'on retrouve au sommet du pied, le bouton, peut emprunter diverses morphologies allant de la simple sphère au disque et présente divers degrés de complexité décorative.

Tous ces éléments morphologiques ou décoratifs combinés, auxquels on peut ajouter les matériaux de fabrication, constituent la base sur laquelle repose la mise en place d'une typologie des fibules.

1. Présentation de la typologie

La création d'un outil typologique doit répondre à plusieurs impératifs. Tout d'abord, il doit bien évidemment permettre de classer la totalité des individus inventoriés. Pour ce faire, l'ordonnancement doit dégager des caractéristiques facilement reconnaissables afin de conserver dans l'analyse les nombreux fragments et fibules incomplètes mis au jour. De plus, cette typologie doit autoriser des passerelles avec les typologies antérieures afin de faciliter les comparaisons. De nombreux types ont été reconnus par plusieurs générations de chercheurs. Ces types sont largement employés par la communauté scientifique. Il ne s'agit donc pas de tout remettre à plat, mais plutôt de partir de ces grands types et de voir ce qui peut être amélioré ou subdivisé.

Afin de répondre à ces prérequis, le choix s'est porté sur une identification des types en deux étapes. Dans le but de dégager des morphologies générales à un degré suffisant de précision pour autoriser le remploi *a posteriori* de cet outil. La seconde étape, plus détaillée, permet de mesurer l'évolution de certaines caractéristiques dans le temps mais aussi afin de rendre compte de possibles transferts technologiques ou de solutions stylistiques entre plusieurs faciès culturels.

La première étape se focalise donc sur la reconnaissance des grands types tels qu'ils ont

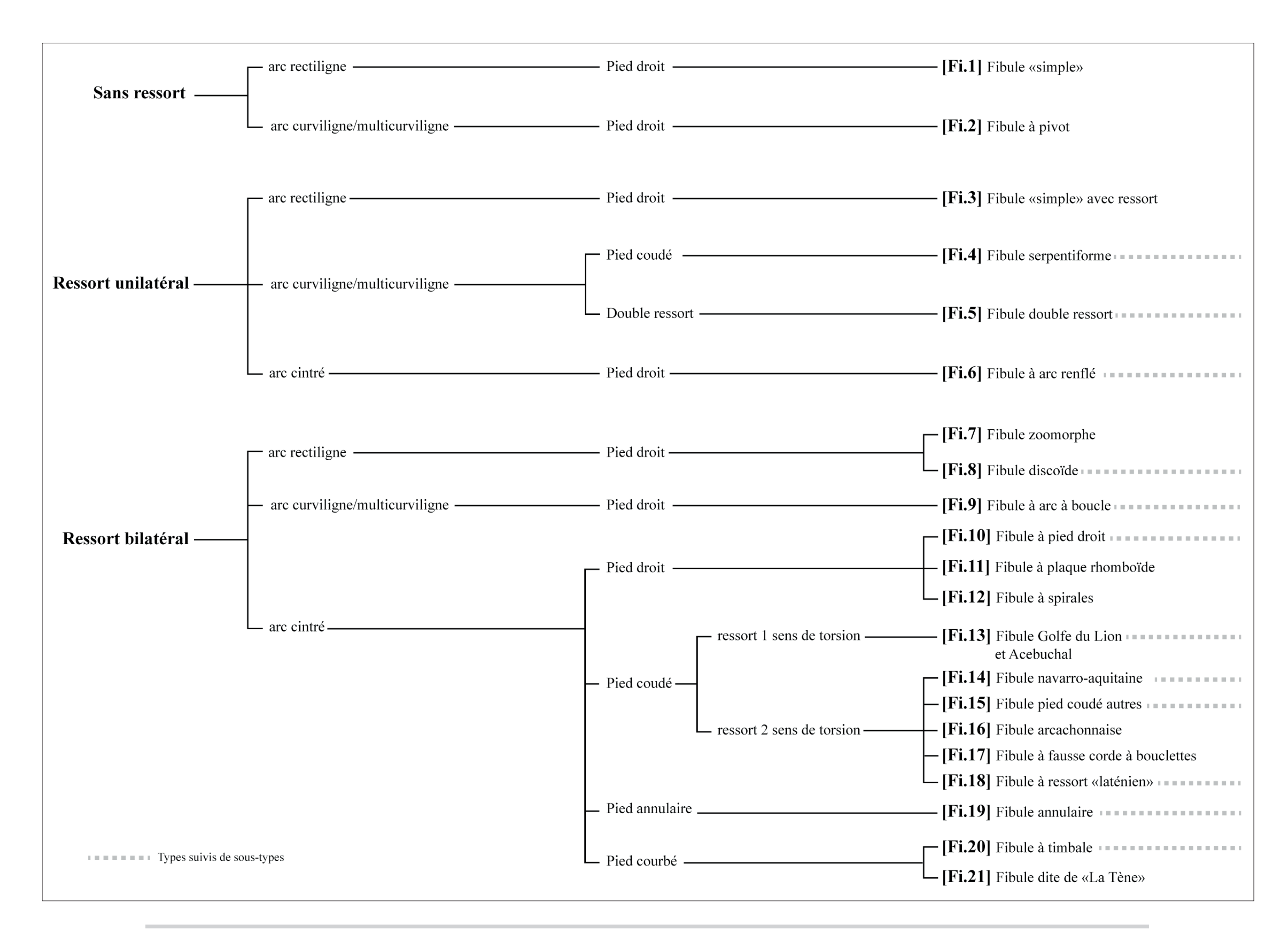


***Fig. 16**. Première étape de l'arborescence typologique permettant l'identification des grands types de fibules connus (inspirée de la typologie de J.-P. Mohen).*

pu être établis par les études antérieures (**fig. 16**). Fortement inspirée par l'analyse typologique de J.-P. Mohen, cette étape permet de replacer chaque type canonique selon des critères morphologiques très généraux en trois ou quatre niveaux. D'un point de vue formel, l'identification d'un type se fait par le biais d'une arborescence dont l'accès à un second niveau descriptif peut condamner l'accès de l'ensemble des possibilités morphologiques lors du niveau suivant. À quelques exceptions près, la hiérarchisation des éléments de formes de l'objet suit également celle proposée par J.-P. Mohen. Dans un premier niveau, les fibules sont divisées par l'absence total de ressort ou lorsque ce dernier est unilatéral ou bilatéral[6]. Ainsi, contrairement aux autres typologies régionales, le ressort, ou son absence, est réintroduit comme élément fondamental de la fibule. C'est ensuite, le profil de l'arc (rectiligne, curviligne/multicurviligne ou cintré) qui intervient comme élément discriminant. À la différence du ressort dont la forme est conditionnée par des impératifs fonctionnels et technologiques, l'arc est souvent le support d'une grande variété de décors. Le dernier niveau descriptif renvoie à la forme du pied (droit, coudé ou courbé). Une exception apparaît toutefois à ce niveau pour les fibules à double ressort qui, en raison de leur morphologie particulière ont été classées par la présence de ce double ressort sur l'arc et non par la forme de pied[7]. Enfin, un niveau intermédiaire a été ajouté exclusivement pour les fibules à ressort bilatéral, arc cintré et pied coudé. Pour ces individus, a été réintroduit le sens de torsion de ressort afin de distinguer les fibules de la famille Golfe du Lion de toutes les autres à pied coudé.

Afin de faciliter la lecture et l'attribution d'un numéro à chacun des types, la nomenclature ne retient pas de numérotation traduisant l'ensemble des chemins descriptifs empruntés par l'arborescence mais donne uniquement un numéro lors du dernier niveau.

À l'issue de cette première étape, on obtient 21 types pour lesquels les différences morphologiques sont bien marquées. Chacun de ces types appartient pour la plupart à une grande famille de fibules qui a déjà été reconnue par les protohistoriens régionaux. Ainsi, on retrouve bien séparées les fibules serpentiformes (Fi.4), les fibules à double ressort (Fi.5), les fibules Golfe du Lion ou Acebuchal (Fi.13), les fibules navarro-aquitaines (Fi.14) ou encore les fibules à timbale (Fi.20) entre autres. À ce stade, une mise en garde s'impose pour évoquer le fait que l'on conservera les noms de type usuellement employés par les chercheurs, comme "Golfe du Lion", "navarro-aquitain" ou encore "La Tène", dans la mesure où ils facilitent la compréhension du propos. Toutefois, ces termes ne renvoient à aucun *apriori* culturel ou géographique. Les types de fibules ne proviennent pas nécessairement de la région dont ils portent le nom[8]. Un tableau de correspondance entre les différentes typologies connues dans la région étudiée facilite les comparaisons (**fig. 17**).

Si les découvertes connues jusqu'aux années 1980 n'avait pas permis à J.-P. Mohen d'aller plus loin dans la reconnaissance des types, les 972 fibules disponibles à ce jour et réparties sur un espace plus vaste permettent de dépasser la simple identification des grandes familles lors d'une seconde étape plus détaillée. Cette étape consiste à proposer des sous-types en s'adaptant aux modifications opérées au sein d'une même grande famille. Cette méthode reconnaît que chaque type évolue dans une direction qui lui est propre et évite la mise en place d'un cadre inopérant dans lequel

6 La discrimination entre un ressort bilatéral à un sens ou à deux sens de torsion bien mise en avant lors de la première division dans la typologie de J.-P. Mohen n'a pas été reproduite ici. Ce critère a toutefois été déplacé lors du quatrième niveau descriptif de cette étape dans la mesure où il n'avait d'incidence sur la distinction entre les fibules de type Golfe de Lion et toutes les autres à ressort bilatéral et pied coudé. De plus, la documentation disponible ou l'état de conservation de certains individus ne permettaient pas la pleine reconnaissance de ce critère, obligeant à réduire son importance dans l'arborescence typologique.

7 La discrimination par la forme du pied des fibules à double ressort intervient lors de la seconde étape.

8 Les questions relatives à l'attribution culturelle de types à des faciès ou à des lieux de distribution privilégiés seront discutées dans les chapitres suivants.

Typologie employée	Mohen 1980	Argente Oliver 1994
Fi.1 («simple»)	/	1
Fi.2 (à pivot)	/	2.C
Fi.3 («simple» à ressort)	1112	/
Fi.4 (serpentiforme)	1221	/
Fi.5 (double ressort)	1212	3
Fi.6 (à arc renflé)	1312 et 1313	/
Fi.7 (zoomorphe)	3112	8.B.1
Fi.8 (discoïde)	3111	9.B.2
Fi.9 (arc à boucle)	2111	4
Fi.10 (pied droit)	2111	2.D
Fi.11 (plaque rhomboïde)	/	9.B.5
Fi.12 (à spirales)	/	9.A.1
Fi.13 (Golfe du Lion)	2121	7.A et 7.B
Fi.14 (navarro-aquitaine)	3221, 3222 et 3223	7.C et 7.D
Fi.15 (pied coudé divers)	3222	7.C
Fi.16 (arcachonnaise)	/	/
Fi.17 (à bouclettes)	3222	/
Fi.18 (ressort «laténien»)	3224	8.A.1
Fi.19 (annulaire)	2131	6.A et 6.B
Fi.20 (à timbale)	3232	/
Fi.21 (dite «La Tène»)	3231	8.A.1

Fig. 17. *Tableau de correspondance typologique des fibules.*

un élément discriminant d'un type donné ne trouve pas son pendant pour un autre type.

On reconnaît alors qu'une distinction à partir de la longueur ou la forme du ressort peut être pertinent pour classer les fibules de type Golfe du Lion par exemple mais qu'elle n'offre que peu d'intérêt pour les fibules de types serpentiformes ou à double ressort. L'absence de systématisation des critères discriminants peut paraître déroutante de prime abord, elle permet cependant de rassembler efficacement les traits morphologiques les plus partagés entre les individus d'un même sous-type. De plus, si des critères morphologiques et décoratifs évidents ont pu déterminer la création d'un sous-type, il a également été pris en considération les données chronologiques déjà connues qui permettent de pressentir, en amont, le lien entretenu avec les modifications des morphologies[9]. Ainsi, toujours selon le principe d'une arborescence, chaque famille est subdivisée par des critères spécifiques dont le premier niveau de subdivision est marqué par un code alphabétique. Il donne accès à l'ultime identification, signifiée par un chiffre, qui regroupe les fibules selon des éléments discriminants plus spécifiques, comme la forme du bouton, la section de l'arc, la taille du ressort, etc. Ces sous-groupes on été créés également en évitant le plus possible qu'un sous-type ne soit identifié que par un seul individu. La présentation des sous-types de la seconde étape et des choix discriminants retenus seront exposés au cours de l'analyse typologique de chacune des grandes familles. Ainsi, sur les 972 individus fiables recensés, 799 peuvent être rattachés à un type, le plus souvent jusqu'à la seconde étape de caractérisation (**fig. 18**). Les 173 fibules restantes souffrent d'une documentation ou d'un état de conservation insuffisants pour une

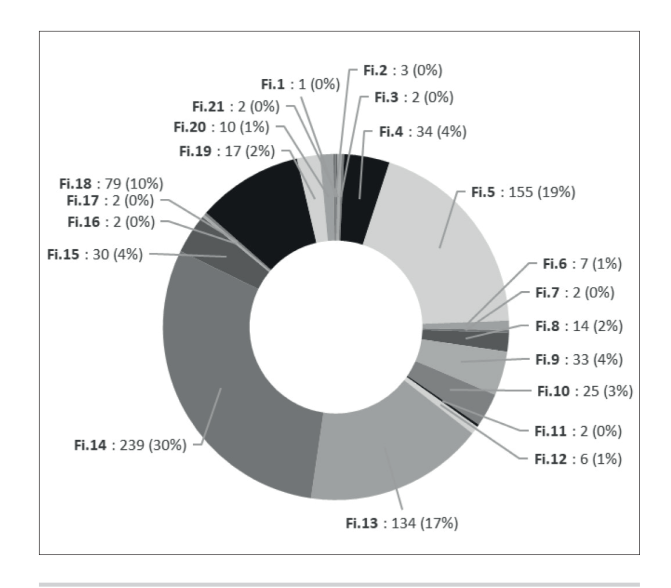


Fig. 18. *Répartition quantitative des types identifiables des fibules inventoriées (total : 799).*

9 Il serait vain de prétendre que la construction d'une typologie s'établit à partir d'observations absolument neutres et sans *a priori*, dénuée de connaissances, notamment chronologiques, déjà proposées par des études antérieures. Par exemple, plusieurs travaux ont déjà posé l'hypothèse que la longueur du ressort pour les fibules de types Golfe du Lion ou navarro-aquitaines était un marqueur chronologique (Mohen 1980, fig. 31, 76 ; Rivalan 2011, 332). La création de sous-types ou de variantes à partir de ce critère permet de tester la validité de cette hypothèse.

identification typologique. Enfin, il faut noter qu'au total des 972 fibules, s'ajoutent 48 fragments qui pourraient s'apparenter à des fibules, mais que l'on définira comme "indéterminé" par prudence.

Pour celles dont le type est reconnu, plusieurs grandes familles se détachent proportionnellement du reste du contingent. C'est le cas des fibules navarro-aquitaines (Fi.14), des fibules à double ressort (Fi.5), de celles de type Golfe du Lion (Fi.13) et dans une moindre mesure des exemplaire à ressort "laténien" (Fi.18), qui totalisent 607 individus (76 %) sur les 799 fibules identifiables.

2. Type Fi.1 – Fibules "simples"

Nombre d'individus : 1
(Annexe 3 : Liste 1.1)

La dénomination de fibule "simple" renvoie ici à un unique individu fabriqué à l'aide d'une seule pièce de métal, ici en alliage cuivreux (**fig. 19**). L'absence de ressort est compensée par un simple angle droit imprimé par le prolongement de l'arc au niveau de la tête de l'objet, donnant naissance à l'ardillon. L'arc est rectiligne en "archet de violon" et filiforme de section quadrangulaire. Le pied est droit et court, dans la continuité axiale de l'arc. L'absence de ressort est la caractéristique la plus énigmatique de cette fibule. Elle pourrait laisser penser qu'il s'agisse d'une simple pointe, par exemple d'une épingle, qui aurait été tordue afin d'être employée comme fibule.

L'aspect atypique de cette fibule, le manque d'informations taphonomiques fiables et l'absence de comparaisons satisfaisantes en rendent la datation difficile[10]. Dès lors, on conservera la proposition faite par J.-L. Argente Oliver, la situant entre la fin du VIIe et le VIe s. a.C., ce qui peut correspondre au reste du mobilier découvert dans la nécropole dont elle est issue[11].

3. Type Fi.2 – Fibules à pivot

Nombre d'individus : 3
(Annexe 2 : Carte n°1) (Annexe 3 : Liste 1.2)

Ces fibules substituent l'emploi du ressort comme moyen de pression de l'ardillon par un système dit "à pivot" (**fig. 19**). La terminaison de l'arc du côté de la tête prend la forme d'une tige amincie venant s'encastrer dans un réceptacle disposé sur l'ardillon. Ce réceptacle recouvre la zone amincie de l'arc. L'arc curviligne possède deux zones coudées à ces deux extrémités donnant une silhouette rectangulaire ou trapézoïdale à ces fibules. Le pied est droit et forme une gouttière plus ou moins repliée sur l'ardillon. Les extrémités anguleuses peuvent recevoir divers appendices décoratifs prolongés par des excroissances bouletées, parfois aplaties en "trompettes", ou ajourées. Des décors d'incisions ou d'ailettes rectangulaires peuvent également prendre place sur le reste de la tige de l'arc.

Ce système de fixation à pivot semble trouver son origine en Méditerranée orientale comme en témoigne sa présence sur des fibules chypriotes datées entre le Xe et le IXe s. a.C.[12]. Ces découvertes orientales ont permis de formuler des hypothèses relatives à l'origine et à la datation des nombreux modèles mis au jour en Italie, en Sicile et sur la façade orientale de l'Espagne[13]. Toutefois les modèles hispaniques se détachent des fibules orientales et italiques par leur système de fixation à encastrement dans un réceptacle et non traversant totalement l'ardillon, par la forme de l'arc fortement coudé ne dessinant pas de ressort et par leur pied droit simple à gouttière. Ces observations conduiraient à proposer une chronologie différente des fibules orientales. Les fibules inventoriées dans la région sont du même type que celles provenant du Languedoc et nord-est de l'Espagne dont les contextes sont datés entre le début du VIIe

10 Il serait tentant de rapprocher cet individu des fibules en "archet de violon" répandues en Italie, Grèce, Hongrie et Roumanie dès le Bronze récent : Von Eles Masi 1986, 1-13.

11 Argente Oliver 1994, 45.

12 Blinkenberg 1926, 43-44 et 231-241 ; Von Eles Masi 1986, 1-13.

13 Cuadrado 1963, 11-14 ; Schüle 1969, Karte 3 ; Lo Schiavo 2010, 657-661.

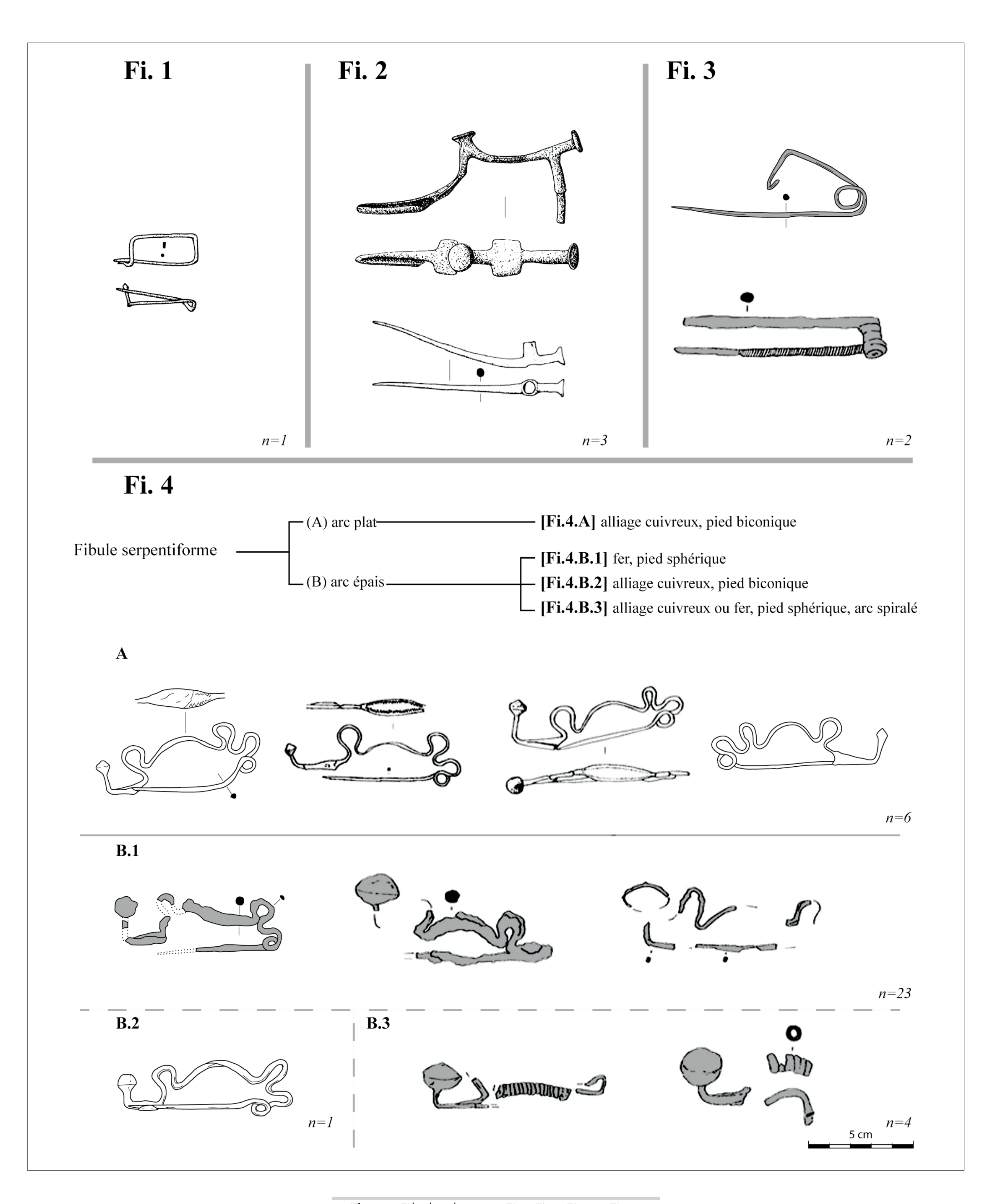


Fig. 19. *Fibules de types Fi.1, Fi.2, Fi.3 et Fi.4.*

et le début ou la première moitié du VI[e] s. a.C.[14]. Concernant la zone étudiée, le mobilier associé à l'unique exemplaire mis au jour dans une sépulture ne permet pas de préciser cette proposition chronologique.

4. Type Fi.3 – Fibules "simples" avec ressort

Nombre d'individus : 2
(Annexe 3 : Liste 1.3)

Cette dénomination de fibules "simples" à ressort renvoie à seulement deux individus en fer quelque peu différents (**fig. 19**).

Le premier se compose d'une simple tige filiforme de section circulaire. L'arc est rectiligne en "archet de violon" et parallèle à l'ardillon. Le ressort unilatéral n'est que d'une seule spire large atteignant la hauteur de l'arc. L'ardillon est long et dépasse largement le porte-ardillon qui est un simple crochet.

Cette morphologie rappelle les fibules mycéniennes "en archet" présentes en Grèce et datées du XI[e]-X[e] s. a.C.[15]. Toutefois l'exemplaire inventorié dans la région se démarque des fibules grecques par l'emploi du fer plutôt que de l'alliage cuivreux ce qui laisse penser qu'il s'agirait d'une imitation locale[16]. Découvert en dehors de contexte fiable, il demeure difficile de proposer une datation pour cet individu.

La seconde fibule rattachée au type Fi.3 provient de la nécropole de Gourjade (n°298, Castres, Tarn). Il s'agit d'une fibule en fer, à arc rectiligne, ressort unilatéral court de trois spires. L'ardillon est pourvu d'un fil d'alliage cuivreux enroulé, probablement à des fins décoratives. L'arc est de section circulaire et d'une épaisseur supérieure à la fibule précédente. Malheureusement, le pied n'est pas conservé. Les vases à coupe hémisphérique à fond ombiliqué et le couteau en fer à languette et pointe incurvée qui l'accompagnent sont associés à la phase IV des nécropoles castraises, soit entre le premier quart du VII[e] et le premier quart du VI[e] s. a.C.[17].

5. Type Fi.4 – Fibules serpentiformes

Nombre d'individus : 34
(Annexe 2 : Carte n°2) (Annexe 3 : Liste 1.4)

Les fibules serpentiformes doivent leur nom à la forme de l'arc multicurviligne serpentant (**fig. 19**). En alliage cuivreux ou en fer, ce modèle dispose toujours d'une simple boucle à l'avant du pied et de deux boucles à l'arrière du ressort. Entre ces deux circonvolutions, l'arc dessine un profil cintré. Le ressort unilatéral est composé d'une simple spire peu marquée. Le pied est coudé et propose un porte-ardillon de taille moyenne. Il est terminé par un bouton biconique moulé pour les exemplaires en alliage cuivreux.

Les exemplaires en fer diffèrent très nettement. Ils disposent d'un bouton sphérique ou biconique large, creux, dont les deux hémisphères sont soudés par une brasure au cuivre puis fixés à l'aide d'une perforation sur l'extrémité du pied[18]. Le sommet du bouton atteint généralement la hauteur de l'arc mais il arrive qu'il le dépasse, surtout pour les modèles en fer.

Pour les 34 individus rencontrés dans la zone étudiée, il a été possible de reconnaître au moins deux sous-types que l'on séparera en fonction de la section de l'arc.

Sous-type à arc plat Fi.4.A :

Ces fibules ont pour particularité de posséder un arc de section aplatie sur la zone cintrée située entre les boucles ; le reste de l'objet est de section circulaire. Cet espace foliacé permet la réalisation d'un programme décoratif obtenu par incision. De plus, ce sous-type est exclusivement en alliage cuivreux et le pied se termine par un bouton uniquement biconique.

14 Duval *et al.* 1974, 35 ; Rivalan 2011,347-348 et fig. 193, 372 ; Graells i Frabegat 2014, 252-255.

15 Blinkenberg 1926, 41-53. Duval *et al.* 1974, 4-5.

16 Mohen 1980, 70.

17 Giraud *et al.* 2003, 169, fig. 256.

18 Giraud *et al.* 2003, 93.

Sous type à arc épais Fi.4.B :

Ces modèles de fibules serpentiformes ont un arc de section circulaire. De fait, on ne retrouve aucun décor incisé sur leur tige. On peut reconnaître plusieurs variantes à l'intérieur de ce sous-type, notamment les fibules en fer (B.1) et en alliage cuivreux (B.2). Enfin, certains exemplaires en fer ou en alliage cuivreux proposent un fil enroulé, comme un faux ressort, sur la partie médiane de l'arc (B.3). Cet élément peut jouer un rôle décoratif mais également fonctionnel en renforçant la résistance à la tension[19].

Si ces fibules serpentiformes sont principalement réparties en Languedoc, entre l'Aude et l'Hérault, certains archéologues ont voulu lier leur apparition à des influences venues d'Italie[20]. Le profil serpentiforme de l'arc est perçu comme un dérivé des fibules "ad arco serpeggiante" du nord-est de l'Italie ou des fibules "Schlangenfibeln" répandues dans les zones alpines d'Allemagne et d'Autriche[21]. Cette proposition ne résiste pas à un examen détaillé. En effet, bien que les fibules serpentiformes transalpines disposent effectivement d'une à deux boucles sur l'arc, elles divergent morphologiquement des modèles languedociens par plusieurs points : présence d'un disque d'arrêt peu avant le ressort, un ou deux plies sur l'arc avant l'enroulement en une ou deux boucles successives et enfin pas un pied droit bouleté. Un lien de filiation a également été proposé avec les fibules italiennes de type "Cassibile", dont quelques exemplaires sont attestés en France notamment dans le dépôt de Vénat (Charente), en raison de leurs spires disposées de part et d'autre de l'arc et par l'aspect pincé général[22]. Cependant, ces dernières possèdent un pied droit. Enfin, on pourrait comparer ce pied coudé surmonté d'un bouton biconique à celui des fibules de type Golfe du Lion (Fi.13). Cette parenté devient plus marquée lorsque quelques fibules serpentiformes semblent abandonner la boucle située à l'avant du pied comme c'est le cas pour un exemplaire (fibule n°1205)[23].

De manière générale, dans les ensembles languedociens ou catalans, les fibules serpentiformes peuvent être datées entre le premier quart du VIIe et le tout début du VIe s. a.C.[24]. Cependant il est possible de proposer quelques précisions chronologiques pour les différents types identifiés. Dans le groupe des nécropoles de Castrais, il semblerait que les exemplaires en fer précèdent ceux en alliage cuivreux, se répartissant soit dans la première moitié de la phase IV (675-625 a.C.) pour ceux en fer soit dans la seconde (625-575 a.C.) pour ceux en alliage cuivreux. Cependant, certains exemplaires en fer ont pu perdurer jusqu'au début du VIe s. a.C. comme l'attestent les quelques modèles de type 4.B.1 des nécropoles castraises[25]. Enfin, la présence d'un fil spiralé autour de l'arc pourrait être perçu comme un marqueur chronologique de la fin du VIIe et du tout début du VIe s. a.C. En effet, cet élément rapporté apparaît notamment sur des fibules du type du Golfe du Lion de la nécropole de Mas de Mussols (Tortosa, Tarragone) et de l'habitat de Corent (Puy-de-Dôme), toutes datées autour de 600 a.C.[26].

6. Type Fi.5 – Fibules à double ressort

Nombre d'individus : 155
(Annexe 2 : Carte n°3) (Annexe 3 : Liste 1.5)

Les fibules à double ressort comptent parmi les types les plus répandus dans la zone d'étude puisqu'ils représentent 19 % de l'ensemble des fibules inventoriées. Leur nom évoque la présence

19 Nickels 1989, 332.

20 Tendille 1978, 79-81.

21 Cicolani 2017, 70-86 ; Dubreucq 2013, 47-49 ; Faudino *et al.* 2014, 127-128 ; Parzinger 1989, 232, taf.143 n°2 ; Nakoinz 2004, 131 ; Stöllner 2004.

22 Duval *et al.* 1974, 32, fig. 19 n°1 à 6 ; Mohen 1980, 71, fig. 28, n°1 à 4 ; Coffyn *et al.* 1981, 36.

23 L'absence de boucle sur l'arc à l'avant du pied est une caractéristique discriminante des sous-types 1-B et D des fibules de Méditerranée nord-occidentales : Rivalan 2011, 327.

24 Rivalan 2011, 328 ; Graells i Frabegat 2014, 257.

25 Dans les sépultures 134 et 149A du Martinet et les sépultures 620, 654 et 701 du Causse.

26 Gailledrat 1997, 253, fig. 144 n°3 ; Milcent *et al.* 2014, 190, fig. 8.

de deux ressorts unilatéraux situés de part et d'autre de l'arc, à la même hauteur et perpendiculaire à ce dernier (**fig. 20**). Ces ressorts comprennent entre 3 et 5 spires. Le nombre de spires est identique de chaque côté. Fabriquées à partir d'une seule pièce de métal, ces fibules sont quasi exclusivement en alliage cuivreux, à l'exception d'un seul individu en fer mis au jour dans la sépulture 2 du Tumulus J à Ibos, Bois des Hès (n°282, Hautes-Pyrénées). Plus rarement, des axes sur lesquels s'enroulent les ressorts peuvent être rencontrés. La partie médiane de l'arc, entre les deux ressorts, est rectiligne mais imprime le plus souvent une légère courbure vers l'ardillon, probablement en raison de la tension de l'objet. Enfin, si la majorité de ces fibules possèdent un pied droit en gouttière simple et relativement long, quelques exemplaires emploient des pieds droits larges ou des pieds coudés terminés par un bouton. Toutefois, malgré ces quelques variables, c'est la morphologie de l'arc qui semble être le caractère le plus évident pour la reconnaissance de sous-types[27].

Sous-type à arc épais Fi.5.A :

Ces fibules à double ressort présentent un arc de section épaisse, généralement circulaire, plus rarement quadrangulaire avec des arêtes plus ou moins marquées. Si leur pied est toujours droit et en gouttière, deux variantes semblent se distinguer selon que le ressort est libre (A.1) ou monté sur un axe peu débordant (A.2). La présence de cet axe pourrait servir à soutenir la tension exercée sur l'arc.

Sous-type à arc plat étroit Fi.5.B :

Ce modèle possède un arc de section aplatie prenant la forme d'une languette droite légèrement amincie à proximité des ressorts. Cette face élargie de l'arc permet la réalisation de divers décors incisés ou moulés sur ce dernier. Pour ce sous-type, on peut remarquer plusieurs variantes en fonction de caractéristiques secondaires. Les fibules dont les ressorts sont libres et le pied est droit en gouttière (B.1), celles aux ressorts libres mais dont le pied droit est large, évasé et dont l'extrémité est légèrement rabattue vers l'ardillon (B.2), et enfin celles dont les ressorts sont montés sur un axe (B.3).

Sous-type à arc plat large Fi.5.C :

Ces fibules se distinguent par un arc de section plate mais pourvu d'un renflement plus ou moins losangique sur les côtés. On peut reconnaitre les exemplaires dont l'arc est proche du sous-type précédent mais légèrement élargi (C.1) et ceux dont l'arc prend plus fortement la forme d'un losange. Dans ce dernier cas, on peut distinguer les fibules ayant un pied droit (C.2) de celles à pied coudé surmonté d'un petit bouton ne dépassant pas la moitié de la hauteur de la fibule (C.3). Toujours dans cette catégorie, l'arc renflé peut prendre également la forme plus arrondie d'un médaillon sur des fibules à pied droit (C.4) ou à pied coudé (C.5). L'élargissement de l'arc donne toujours la possibilité de proposer un décor incisé ou moulé. *A contrario*, on remarquera que les spires des ressorts de ce sous-type sont plus volumineuses que celles des précédents sous-types et que leur section souvent losangique laisse apparaître une arête saillante.

Sous-type à arc en croix Fi.5.D :

Peu nombreuses, ces fibules à double ressort se détachent des précédentes par l'étirement maximal du centre de l'arc qui dessine deux appendices latéraux lui donnant la forme d'une croix. De section plate, cet arc en croix peut recevoir diverses ornementations. Les ressorts sont également de section losangique et peuvent être libres ou montés sur axe. Cependant, en raison du trop faible nombre d'individus, ce critère n'a pas entraîné de variante.

Toutes ces fibules à double ressort sont majoritairement réparties en péninsule Ibérique bien que quelques exemplaires soient connus en France. Leur chronologie établie jusqu'à maintenant couvre l'entièreté du Premier âge du

27 Les divers chercheurs espagnols ayant étudié ces fibules, comme W. Schüle, R. Navarro, E. Cabré-Morán ou J.-L. Argente Oliver ont tous retenu la forme de l'arc comme critère majeur de différenciation. Pour un résumé des multiples typologies créées par ces auteurs voir : Argente Oliver 1994, 51-52. Ainsi, les caractéristiques retenues pour la division en sous-types suivent dans les grandes lignes celles proposées par Argente Oliver. En revanche, des variantes à l'intérieur de ces groupes ont pu être reconnues grâce au grand nombre d'individus catalogués et aux critères secondaires rencontrés.

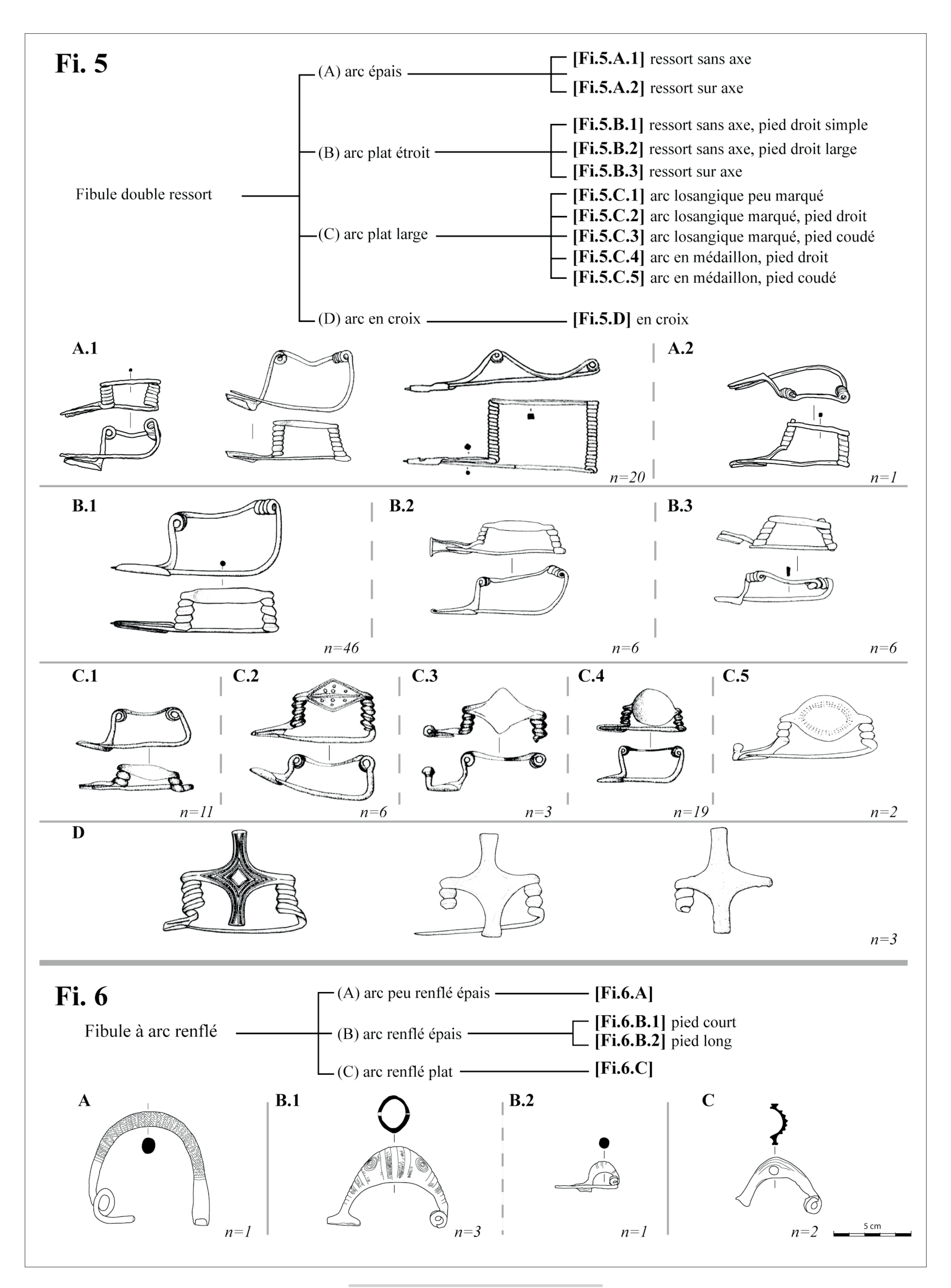


***Fig. 20**. Fibules de types Fi.5 et Fi.6.*

Fer, voire au-delà[28]. La morphologie de l'arc semble être un marqueur chronologique déterminant. Les premières à apparaître sont celles à arc épais (5.A) dont les attestations anciennes remontent au milieu ou à la fin du VIIIe siècle a.C. comme en témoigne un individu mis au jour dans la tombe 34 de nécropole de Moulin à Mailhac[29]. Cette proposition est en accord avec les fibules découvertes dans les nécropoles du Castrais, présentes dans les phases II et III (800/775 – 675 a.C.)[30]. On retrouve ces fibules au moins jusqu'à la fin du VIe s. a.C. d'après les contextes espagnols les mieux datés[31]. Les sous-types suivants sont surtout connus en Espagne. Malheureusement, le peu d'ensembles clos fiables dont on dispose ne permettent pas de préciser les datations proposées jusqu'à présent. Suivant ces résultats, les fibules à arc plat étroit (5.B) seraient comprises entre 550 et 425 a.C., tandis que celles à arc en croix (5.D) constituent l'ultime attestation de ces fibules entre 425 et le milieu du IVe s. a.C.[32]. Concernant les fibules à arc plat large (5.C), si leur datation était jusqu'alors centrée entre 520 et 400 a.C., il est possible que leur apparition puisse être quelque peu vieillie. En effet, il est intéressant de relever que leur arc losangique est similaire à ceux des fibules Agullana ou à ceux des fibules à arc à boucle (Fi.9.B de la typologie). Tous ces types (Fi.5.C, Fi.9.B et Agullana) composent le dépôt métallique découvert dans l'épave de Rochelongue (Agde, Hérault), daté de la toute fin du VIIe s. a.C. et de la première moitié du VIe s. a.C.[33]. Dès lors, ces quelques éléments de comparaisons invitent à proposer l'hypothèse que l'arc losangique, orné ou inorné, est un marqueur stylistique qui apparait dès la fin du VIIe s. a.C. On manque cependant d'éléments chronologiques fiables pour déterminer si ces modèles à arc plat large (5.C) se développent encore après le milieu du VIe s. a.C.

28 Argente Oliver 1994, 58.

29 Taffanel *et al.* 1998, 297.

30 Giraud *et al.* 169, fig. 256.

31 Argente Oliver 1994, 56-57.

32 Argente Oliver 1994, 58.

33 Arnal *et al.* 1970 ; Garcia, 2013a, 209-210.

7. Type Fi.6 – Fibules à arc renflé

Nombre d'individus : 7
(Annexe 2 : Carte n°1) (Annexe 3 : Liste 1.6)

Les fibules dites "à arc renflé" ont toutes un ressort unilatéral d'une ou de deux spires, un arc cintré et un pied droit très court, voire seulement composé d'un simple porte-ardillon (**fig. 20**). La totalité des exemplaires rassemblés sont en alliage cuivreux et fabriqués à partir d'une seule pièce de métal. Bien que très peu nombreuses sur le territoire étudié, elles présentent une grande variété morphologique obligeant à les séparer en trois sous-types à partir de la section et du profil de l'arc.

Sous-type à arc peu renflé épais Fi.6.A :

Ce modèle ne concerne qu'une unique fibule qui se distingue par son arc cintré en demi-cercle élevé, de section circulaire constante. Le ressort, à une spire, présente une épaisseur plus faible. Le pied se compose d'un simple porte-ardillon court obtenu par martelage de l'extrémité de l'arc et faiblement replié. Les 2/3 du profil de l'arc sont décorés de chevrons couvrant toute la circonférence.

Sous-type à arc renflé épais Fi.6.B :

Ces fibules sont identifiables par la forme de leur arc cintré, très fortement renflé au centre puis s'amincissant progressivement à ses deux extrémités. Deux variantes peuvent être distinguées : les fibules de taille relativement importante à arc creux et à pied droit court se résumant à un simple porte-ardillon (B.1), et celles de plus petit gabarit, à arc plein et à pied long en gouttière (B.2)[34]. Concernant la dernière variante, l'état de conservation ne permet pas de déterminer la présence ou l'absence d'un bouton à l'extrémité du pied. Enfin, on retrouve un décor de chevrons, d'ocelles ou de lignes transversales sur l'arc.

34 L'arc creux des fibules Fi.6.B.1 est réalisé à l'aide d'un noyau en argile maintenu par une tige dont le négatif est encore visible par la présence de deux trous à l'intérieur et à l'extérieur de l'arc. Pour plus de détail sur la fabrication de ces fibules, voir : Babbi 2003.

Sous-type à arc renflé plat Fi.6.C :

Cette catégorie rassemble les fibules dont l'arc renflé est ouvert sur sa face interne, dessinant un U renversé, élargi au centre et peut être prolongé de petits appendices latéraux. Cette partie peut recevoir un décor strié ou de gouttières longitudinales directement réalisées sur le moule.

Si toutes ces fibules trouvent leur origine en Italie et que plusieurs exemplaires sont connus par ailleurs sur les sites languedociens ou catalans, leur présence dans la zone d'étude n'implique pas nécessairement qu'elles ont été importées[35]. À l'exception de la fibule de Lugasson (Roquefort, Gironde) (n°166) découverte en prospection, tous les autres individus ont été signalés au XIX[e] ou au début du XX[e] siècle et sont issus de contextes inconnus. On ne peut donc exclure la possibilité de l'implication de faussaires ou d'attributions régionales erronées lors de l'acquisition de ces pièces par les musées. Ces falsifications, que l'on a déjà eu l'occasion mentionner plus haut, ont particulièrement touché ce type de fibule[36].

La fibule à arc peu renflé épais de Lugasson (6.A), est difficilement rattachable au Premier âge du Fer tant ce type renvoie à des fibules connues en Italie centrale, comme celles découvertes à Capoue (Caserte) ou dans la nécropole de Monte Saraceno (Mattinata, Foggia), et bien datées du IX[e] ou du début du VIII[e] s. a.C.[37]. On devrait donc plutôt la rattacher au Bronze final IIIb. Pour les sous-types suivants, (6.B-C), la chronologie généralement admise s'étend de 700 a.C. jusqu'à la fin du VII[e] s. a.C. puisque, dans le nord de l'Italie, ils sont surtout représentatifs des phases 1C et 2A de la culture de Golasecca[38].

35 Pour les cartes de répartition des fibules à arc renflé, voir : Rivalan 2011, 194, fig. 198 ; Graells i Fabregat 2014, 283, fig. 46.

36 Milcent 2006b, 120-121.

37 Melandri 2011, pl.2-XLVIII et 2-XLIX ; type 31 var. A dans : Nava & Priete 2003, 154, tav.III ; Marzatico 1997, 173, fig. 77 ; Von Eles Masi, 27-28.

38 De Marinis 2009 ; Lorre & Cicolani 2009, dir, 164 ; Cicolani 2017, 46, fig. 16.

8. Type Fi.7 – Fibules zoomorphes

Nombre d'individus : 2
(Annexe 3 : Liste 1.7)

Le nom de fibules zoomorphes désigne naturellement celles dont la morphologie générale imite, de façon plus ou moins stylisée, celle d'un animal. Pour les deux seuls exemplaires rencontrés, c'est le profil du cheval qui est choisi comme référence (**fig. 21**). La conception de ces deux fibules en alliage cuivreux est similaire. L'arc et le pied constituent une seule pièce de métal reproduisant la silhouette de l'animal avec les pattes situées aux deux extrémités de l'arc. La partie de l'arc à l'avant du pied est prolongée d'une excroissance dessinant la tête du cheval. Le pied comprend un porte-ardillon en gouttière, suivi d'une terminaison coudée de faible hauteur. Au niveau des pattes arrière de l'animal, l'arc est perforé afin de recevoir un axe enfilé sur lequel sont enroulés le ressort bilatéral et son ardillon.

Les deux fibules zoomorphes se distinguent l'une de l'autre par la représentation stylistique du cheval. Celle mise au jour à Chalucet (Saint-Jean-de-Ligoure, Haute-Vienne, n°337) (pl.218) se différencie par sa partie médiane de l'arc décorée d'incision et disposant de deux encoches servant probablement à l'ajout d'une pièce décorative, on peut penser à un cavalier, malheureusement non conservée. La seconde, découverte sur l'habitat du Sablonat à Pineuilh (Gironde, n°169) (pl.95), présente un arc lisse, non décoré, aux faces droites et arêtes saillantes. La tête de l'animal est également mieux conservée et dessine une longue encolure incurvée suivie d'une tête stylisée.

Ces fibules zoomorphes diffèrent très nettement des individus connus en Espagne, apparentées au type 8B1 de J.-L. Argente Oliver et datées La Tène Moyenne et final[39]. En revanche, les bracelets en lignite (Br.24.B) associés à l'exemplaire de Chalucet évoqueraient plutôt une chronologie débutant au milieu du VI[e] s. a.C., tandis que la fosse dont est issue la fibule de Pineuilh appartiendrait aux

39 Argente Oliver 1994, 92-95.

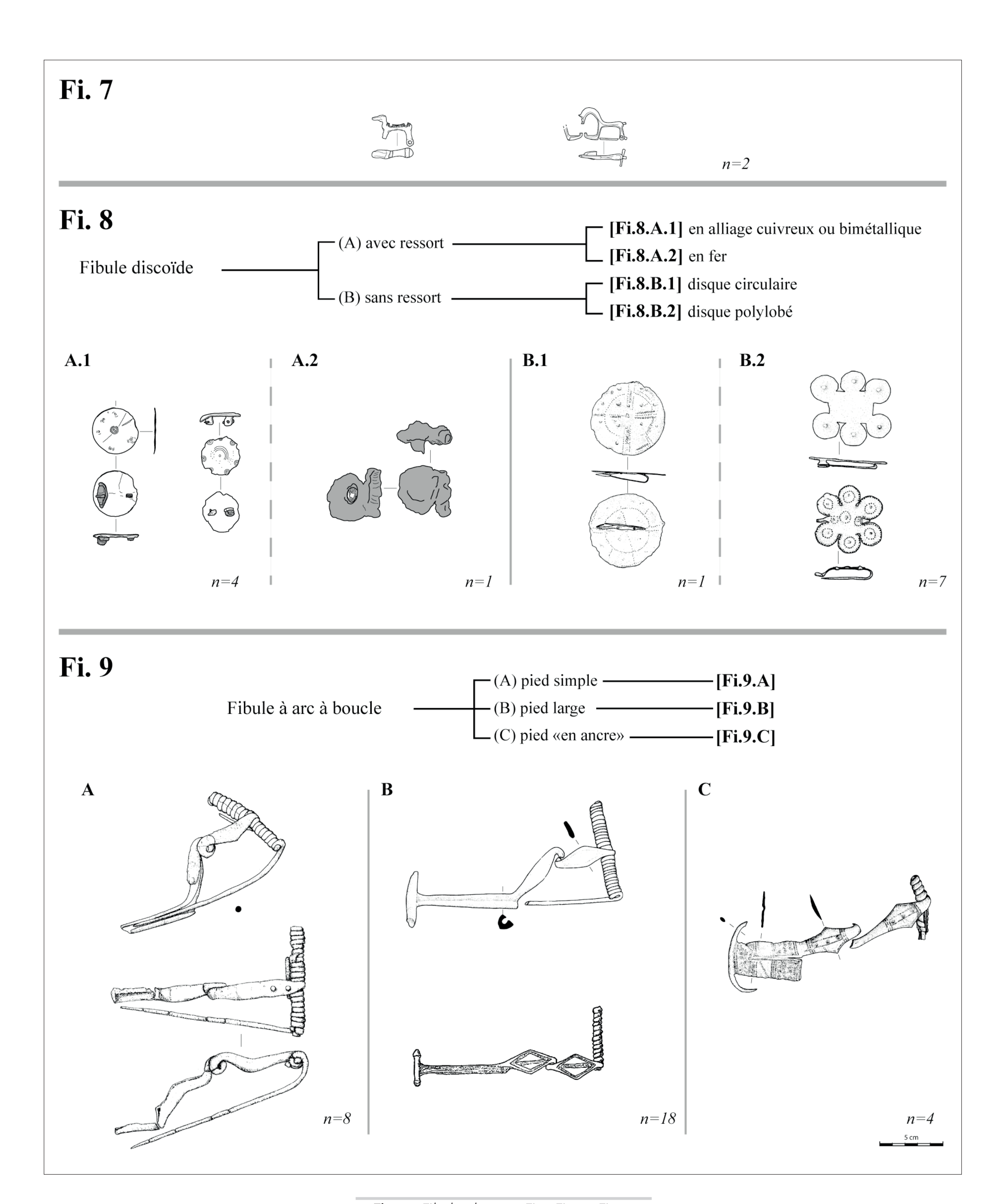


Fig. 21. *Fibules de types Fi.7, Fi.8 et Fi.9.*

horizons 7b-8 (510-425 a.C.) d'A. Dumas d'après le mobilier céramique qui l'accompagnait[40].

9. Type Fi.8 – Fibules discoïdes

Nombre d'individus : 14
(Annexe 2 : Carte n°4) (Annexe 3 : Liste 1.8)

Ce modèle de fibule se caractérise par la présence d'un ou de plusieurs disques en lieu et place de l'arc (**fig. 21**). Ce disque, fait d'une tôle de métal, recouvre la totalité de l'objet, masquant en partie le ressort et entièrement le porte-ardillon. Bien que peu nombreuses, elles font l'objet d'une grande variété de solutions de fabrication et de décorations autorisant leur subdivision en sous-types.

Sous-type avec ressort Fi.8.A :

Ces fibules se distinguent par l'emploi d'un ressort monté sur un axe. Pour les variantes en alliage cuivreux ou bimétalliques (A.1), l'arc discoïde dispose de deux tenons, l'un ajouré afin de recevoir un axe en fer sur lequel est monté un ressort court à corde interne en fer, l'autre martelé pour jouer le rôle de porte-ardillon en gouttière. La face externe de l'arc est décorée d'ocelles et de stries circulaires. L'unique exemplaire en fer, bien que mal conservé, paraît quelque peu différent (A.2). L'arc discoïde est attaché à un axe sur lequel est enroulé un ressort de taille moyenne et qui n'est pas recouvert par le disque. Le système d'attache entre le disque et l'axe n'est pas identifiable. Sur la face interne et au niveau de la zone médiane de l'arc, un réceptacle devait maintenir une autre pièce en alliage cuivreux servant de porte-ardillon et qui a disparu. Enfin, des éléments décoratifs en alliage cuivreux pris dans la corrosion sont présents sur l'axe ou le ressort.

Sous-type sans ressort Fi.8.B :

Ces exemplaires s'individualisent des précédents par l'absence de ressort. Si ces fibules sont toutes en alliage cuivreux, deux morphologies s'observent, impliquant des modes de fabrication différents. La première variante, qui n'est représentée que par une seule fibule, présente un large disque orné d'incisions ou de cupules sous lequel est ajouté et maintenu à l'aide de rivets une seconde pièce comprenant le système d'attache de la fibule, à savoir un porte-ardillon droit en gouttière, un arc plat aminci et coudé pour former l'ardillon (B.1). La seconde variante est fabriquée d'une seule et même pièce en alliage cuivreux et possède un arc discoïde polylobé, c'est-à-dire comprenant plusieurs petits disques encerclant une plaque plus grande (B.2). Le pied et le départ de l'ardillon situés de part et d'autre de cette plaque principale ne sont pas nécessairement recouverts par cette dernière.

On ne dispose que de peu d'éléments nouveaux pour dater ces fibules discoïdales. Celle en fer avec ressort (8.A.2) provenant de la nécropole de Pujaut (Mios, Gironde) (n°167) pourrait être considérée comme la plus ancienne dans la mesure où le mobilier qui l'accompagne la situe entre le dernier quart du VIe et le premier quart du Ve s. a.C. Pour celles en alliage cuivreux (8.A.1), les contextes pyrénéens dont elles proviennent sont plutôt caractéristiques de la seconde moitié du Ve s. a.C.[41]. Les sous-types sans ressort (8.B), sont exclusivement attestés en péninsule Ibérique et hors de tout contexte fiable pour la zone étudiée. On conservera donc la proposition de J.-L. Argente Oliver qui les ferait apparaître timidement au cours de la seconde moitié du VIe, bien qu'elles soient surtout représentatives des IVe et IIIe siècles a.C.[42].

10. Type Fi.9 – Fibules à arc à boucle

Nombre d'individus : 33
(Annexe 2 : Carte n°4) (Annexe 3 : Liste 1.9)

Les fibules en alliage cuivreux rassemblées dans cette catégorie se singularisent par une boucle d'une spire imprimée par l'arc en amont du pied (**fig. 21**). La seconde particularité de ces fibules est que le départ de l'ardillon se fait à l'extrémité du

40 Dumas 2016, vol. 2, 184.

41 Mohen & Eluère 1970, 187 ; Escudé-Quillet 1998, 113.

42 Argente Oliver 1994, 100.

ressort et non dans l'axe de l'arc et du pied. Le ressort est bilatéral à corde interne, de taille moyenne ou long et est monté sur un axe. L'arc est le plus souvent de section plate et pourvu de renflements latéraux lui donnant une forme losangique plus ou moins marquée. Cet espace disponible permet la réalisation d'ornementations d'incisions circulaires ou striées. Enfin, le pied est droit et très long, pouvant dépasser la longueur du reste de l'objet. La variété des terminaisons ménagées à l'extrémité de ce pied permet la reconnaissance d'au moins trois sous-types.

Sous-types à pied simple Fi.9.A :

Comme leur nom l'indique, ces modèles se distinguent par un pied droit constitué d'un porte-ardillon en gouttière sans bouton.

Sous-type à pied large Fi.9.B :

Cette catégorie de fibules présente un très long pied en gouttière qui s'évase largement en forme de "T". Cette zone élargie est enroulée sur elle-même pour fermer l'extrémité du porte-ardillon, formant alors une tige dépassant la largeur du pied. Il est également possible que cette terminaison ne soit pas nécessairement enroulée lors d'une reprise de l'objet après la coulée mais qu'elle ait été directement imprimée dans le moule. Enfin, des petits boutons coniques peuvent venir orner les extrémités de cette terminaison.

Sous-type à pied "en ancre" Fi.9.C :

Ici, le pied droit prend la forme d'une large plaque grossièrement quadrangulaire à section plate disposant au centre d'un long et fin sillon afin de recevoir l'ardillon. L'extrémité de ce pied est une tige moulée de section circulaire similaire à celle du sous-type précédent, si ce n'est que les extrémités amincies sont recourbées vers l'intérieur de la fibule, rappelant la forme d'une ancre. Le large espace disponible sur le pied rend possible la réalisation d'une riche ornementation d'ocelles et d'incisions variées.

Du fait de leur morphologie singulière de nombreux travaux les ont rapprochés des modèles italiens de type "oria" datés entre 900 et 800 a.C. et du type "ad occhio", dont l'apparition en péninsule Ibérique se situerait vers 750 a.C.[43]. Toutefois, ces fibules hispaniques se distinguent des types italiens par la technologie de leur ressort et la forme de leur pied. Elles sont probablement plus proches des fibules à double ressort (Fi.5) et plus précisément de leur sous-types 5.C, en raison de leur arc losangique qui peut être décoré. De même, on doit rapprocher leur arc losangique en boucle de ceux des fibules du type Agullana, qui se place entre la fin du VIIe s. et la première moitié du VIe s. a.C., comme en témoigne l'exemplaire découvert dans l'épave de Rochelongue (Agde, Hérault)[44]. Ensuite, la présence d'un pied large évasé en forme de "T" semble être un marqueur stylistique qui apparait sur plusieurs types de fibules entre la seconde moitié du VIIe s. et la première moitié du VIe s. a.C.[45]. Dès lors, la datation de individus à pied simple (9.A) et à pied large en "T" (9.B) doit être comprise entre la fin du VIIe s. et la première moitié du VIe s. a.C. En revanche, il est possible que les modèles à pied "en ancre" (9.C) soient plutôt centrés sur le seul VIe s. a.C. C'est ce que semble indiquer les deux ensembles fiables dont proviennent les exemplaires de la nécropole d'El Castejón à Arguedas (n°34) et qui explique pourquoi ce type de pied se rencontre sur des pièces à arc cintré (Fi.10.B.5) datées de la fin du VIe et le Ve s. a.C.

11. Type Fi.10 – Fibules à pied droit

Nombre d'individus : 25
(Annexe 2 : Carte n°5) (Annexe 3 : Liste 1.10)

Comme son nom l'indique, les fibules regroupées dans cette catégorie possèdent toutes un pied droit de longueur et de forme variable (**fig. 22**). Le ressort bilatéral et un arc cintré dont le

43 Argente Oliver 1994, 60 ; Rivalan 2011, 345.

44 Arnal *et al.* 1970, 54, fig. 1.

45 Sur fibules à double ressort (Fi.5), des fibule à arc à boucle (Fi.9.B) et des fibules à pied droit (Fi.10.A.2) : Rodrigues 2016, 453-455.

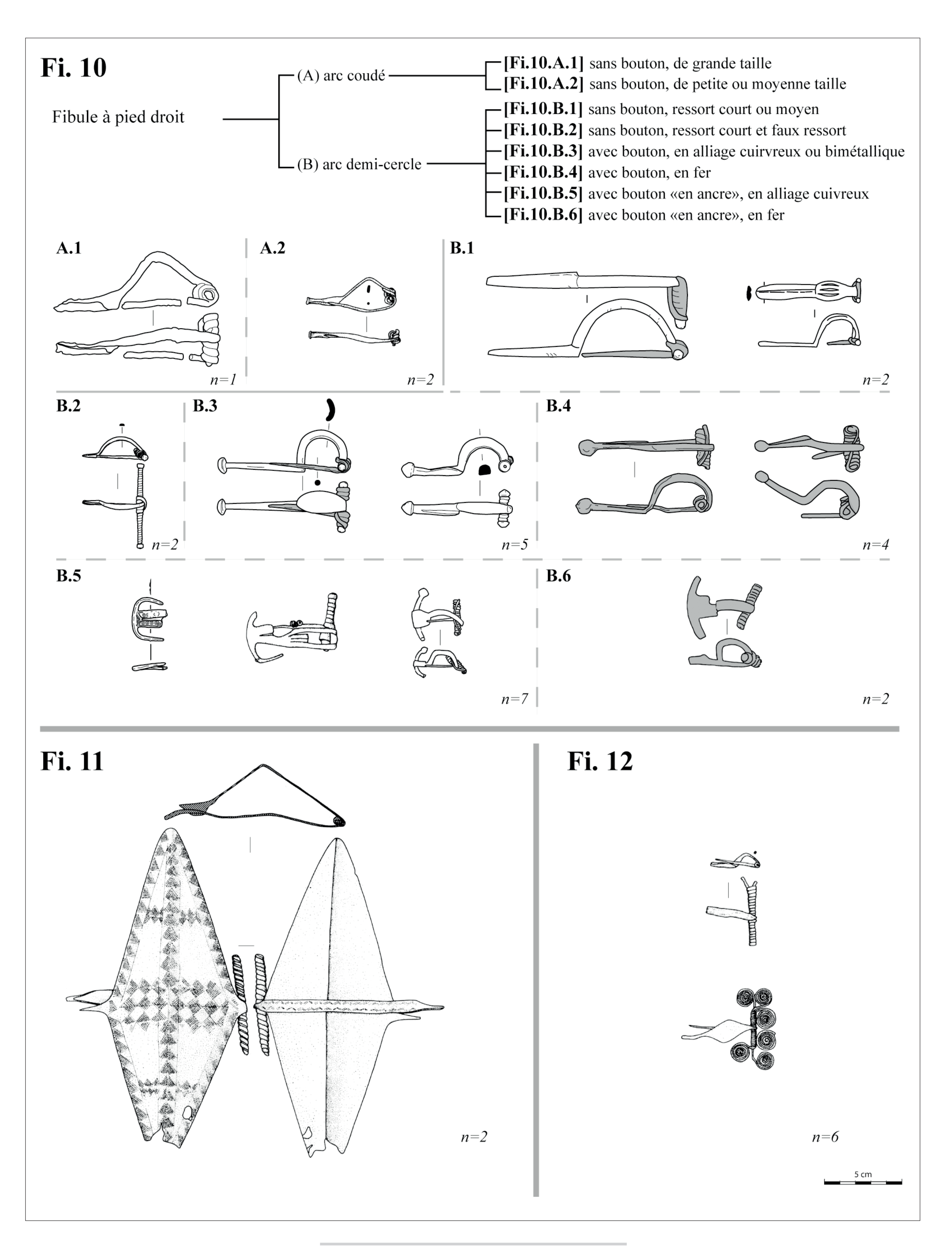


Fig. 22. Fibules de types Fi.10, Fi.11 et Fi.12.

profil peut être coudé ou en demi-cercle, permet de les séparer en sous-types[46].

Sous-type à arc coudé Fi.10.A :

Ces fibules ont en commun un arc coudé à un segment sur la partie médiane. De plus, le départ de l'ardillon se fait à l'extrémité du ressort comme les fibules du type précédent Fi.9. En revanche, les trois exemplaires inventoriés divergent sur plusieurs caractères morphologiques permettant de reconnaitre des variantes. On classera d'un côté l'unique fibule de grande taille dont la section de l'arc est circulaire et le pied en simple gouttière (A.1), et de l'autre les deux individus de plus petit format, dont l'arc est de section plate et le pied est terminé par un évasement replié en forme de "T" (A.2).

Sous-type à arc en demi-cercle Fi.10.B :

Cette sous-catégorie, rassemblant 22 individus disposant d'un arc cintré en demi-cercle, offre une variété, tant du point de vue des matériaux employés que de la terminaison du pied. Une première variante possède un pied long fait d'un porte-ardillon sans bouton (B.1). Si l'arc et le pied sont en alliage cuivreux, d'une seule pièce obtenue à la fonte, le ressort court et de taille moyenne est en fer et monté sur un axe en alliage cuivreux. L'arc peut également être élargi pour recevoir un décor. La variante suivante concerne des fibules au pied toujours sans bouton mais de longueur plus modeste. Entièrement en alliage cuivreux, le ressort est court à corde externe et à un sens de torsion. Il est monté sur un arc et suivi d'un faux ressort long pouvant être terminé par de petits appendices sphériques (B.2). Plus nombreuses, les fibules à bouton sphérique ou biconique situé à l'extrémité du pied sont en alliage cuivreux ou bimétallique avec le ressort en fer (B.3) ou intégralement en fer (B.4). Leur ressort, court ou de taille moyenne, peut être libre ou enroulé sur un axe et terminé par des sphères. Enfin la dernière variante présente un pied "en ancre", similaire à celui du type précédent Fi.9.C, et est fabriquée en alliage cuivreux (B.5) ou en fer (B.6) avec un ressort de taille moyenne sur axe.

Bien que proches morphologiquement, les différents sous-types et variantes de fibules à pied droit ont une chronologie relativement étendue.

Pour les modèles à arc coudé (A), l'exemplaire de grande taille mis au jour à Saint-Vincent-de-Tyrosse (n°186) se situe au VIIe, voire plus précisément dans la seconde moitié de ce siècle en raison du bracelet en fer (Br.19.B) qui l'accompagne. Les deux autres exemplaires de plus petite taille proviennent en revanche de contexte espagnols peu fiables et pour lesquels on ne peut assurer la datation. Cependant, on a déjà eu l'occasion de remarquer que le pied large en "T" semble être un marqueur de la seconde moitié du VIIe et de la première moitié du VIe s. a.C.

Dans le groupe des types à arc en demi-cercle, ce sont les fibules en fer avec bouton (B.4) qui apparaissent en premier comme en témoignent les exemplaires du Lot-et-Garonne, dans la sépulture 2 des Riberotes (n°251) ou la sépulture 21 de Lesparre (252), datées de l'horizon 4 d'A. Dumas, soit entre 625 et 575 a.C.[47]. Elles sont suivies dans la première moitié du VIe s. a.C. par celles en alliage cuivreux ou bimétallique, avec ou sans bouton (B.1 et B.3), dont les contextes fiables ne s'étendent pas au-delà de 550 a.C.[48]. Pour la fibule à faux ressort (B.2), un exemplaire similaire provenant de la sépulture 27 de la nécropole de Las Peyros à Couffoulens (Aude) daterait du milieu du VIe s. a.C.[49]. Enfin, les deux derniers sous-types pourvus d'un bouton "en ancre" sont datables du Ve et de la première moitié du IVe s. a.C. sans qu'il soit possible de constater de différences chronologiques en fonction des variantes[50].

46 La distinction faite à partir du profil de l'arc est motivée par l'hypothèse selon laquelle les profils coudés seraient antérieurs à ceux en demi-cercle. Ce trait morphologique est notamment qualifié d'archaïque par J.-P. Mohen : Mohen & Arambourou 1977, 92 ; Mohen 1980, 72.

47 Dumas 2016, 312.

48 On pense notamment à l'incinération 2 de nécropole de Grand Jean rattachée au bloc 5 et à la sépulture 2 du tumulus F de la nécropole de Pujaut associée à l'horizon 5 (575-550 a.C.) : Dumas 2016, 313 et 330.

49 Solier *et al.* 1976, 32, fig. 44 n°118 ; Rivalan 2011, 338.

50 Argente Oliver 1994, 64-65.

12. Type Fi.11 – Fibules à plaque rhomboïde

Nombre d'individus : 2
(Annexe 3 : Liste 1.11)

Seuls deux exemplaires de ce type sont connus et proviennent de la nécropole de Navafría à Clares (Guadalajara) (n°16). Ces fibules se singularisent par un arc cintré et coudé à un segment prenant la forme d'une très grande tôle d'alliage cuivreux losangique aux côtés très longs, atteignant plus de 20 cm et dépassants nettement la longueur totale de l'objet (**fig. 22**). Cet arc présente deux arêtes saillantes perpendiculaires, similaires à celle d'une feuille pliée en quatre. L'arc de la seconde fibule, moins bien conservée, suit plutôt la forme d'un rectangle. Dans les deux cas, cette zone reçoit une ornementation faite d'une multitude de stries incisées. Les deux extrémités de l'arc s'amincissent fortement pour donner naissance au pied droit d'un côté et à long ressort bilatéral de l'autre. L'ardillon de ces modèles de fibules est aussi original puisqu'il ne s'agit pas d'une aiguille fine de section circulaire mais plutôt d'une pointe large à section plate et décorée d'incisions sur sa face externe. Cette morphologie interroge naturellement sur l'utilisation de ces fibules dans la mesure où un tel ardillon demeure peu pratique lorsqu'il s'agit de traverser un tissu (à l'exception d'un vêtement à larges mailles). Cette interrogation a déjà été soulevée précédemment par E. Cabré-Morán et J.-A. Morán-Cabré qui proposaient un emploi comme maintien de cheveux à la manière d'une barrette moderne[51]. On soulignera que l'absence de pression continue entre l'ardillon et l'arc coudé se prête mal à cet usage.

Dans tous les cas, en l'absence de contextes fiables et dans la mesure où aucun élément nouveau n'a été découvert ces dernières années, on conservera les propositions chronologiques déjà émises qui les situent entre la seconde moitié du VIe et le début du IVe s. a.C.[52].

51 Cabré-Morán & Morán-Cabré 1975b ; Argente Oliver 1994, 98.

52 Argente Oliver 1994, 100.

13. Type Fi.12 – Fibules à spirales

Nombre d'individus : 6
(Annexe 3 : Liste 1.12)

Sur les six exemplaires en alliage cuivreux associés à ce type, seuls trois peuvent être identifiés avec certitude. Ce modèle se caractérise par la présence d'un ressort composé de plusieurs tiges, jouant le rôle d'axe, dont les extrémités forment des spirales (**fig. 22**). Ces tiges sont maintenues entre elles par un long ressort bilatéral. À ce ressort sont attachés par enroulement l'arc cintré et son pied droit en longue gouttière. Souvent fragmentées et mal documentées, ces fibules semblent adopter des morphologies variables. L'arc peut être de section épaisse quadrangulaire et relativement étroite ou de section plate et foliacé. Le point commun entre tous ces individus est un ressort à spirales à vocation tant fonctionnelle que décorative : ce type de ressort/décor est d'ailleurs employé également sur des parures pectorales, attaché à une simple aiguille[53].

Toutes les fibules inventoriées et rattachées à ce type souffrent d'un déficit de contextes fiables pouvant permettre de discuter leur datation. On fera simplement remarquer que les lots de mobilier dont elles sont issues semblent surtout compris entre 550 et 350 a.C.[54].

53 C'est en raison de ce problème d'identification que J.-L. Argente Oliver nomme ces fibules des "Alfileres-fibulas" ("épingles-fibules" en français) : Argente Oliver 1994, 96 ; Ici, on a préféré séparer les deux objets. Seules les pièces possédant un arc et un pied ont été inventoriées comme des fibules. Toutes les autres ne comprenant que le ressort spiralé et une aiguille, sans trace manifeste de la présence antérieure d'éléments se rapprochant d'une fibule, ont été identifiées comme parures pectorales et seront étudiées lors de la présentation de cette catégorie de parure (*infra*).

54 On pense notamment aux objets provenant de la nécropole d'Almaluez (Soria) (n°44) et de la Olmeda (Guadalajara) (n°22) représentatifs du début du Celtibérique plein : Lorrio 2005a, 274-283.

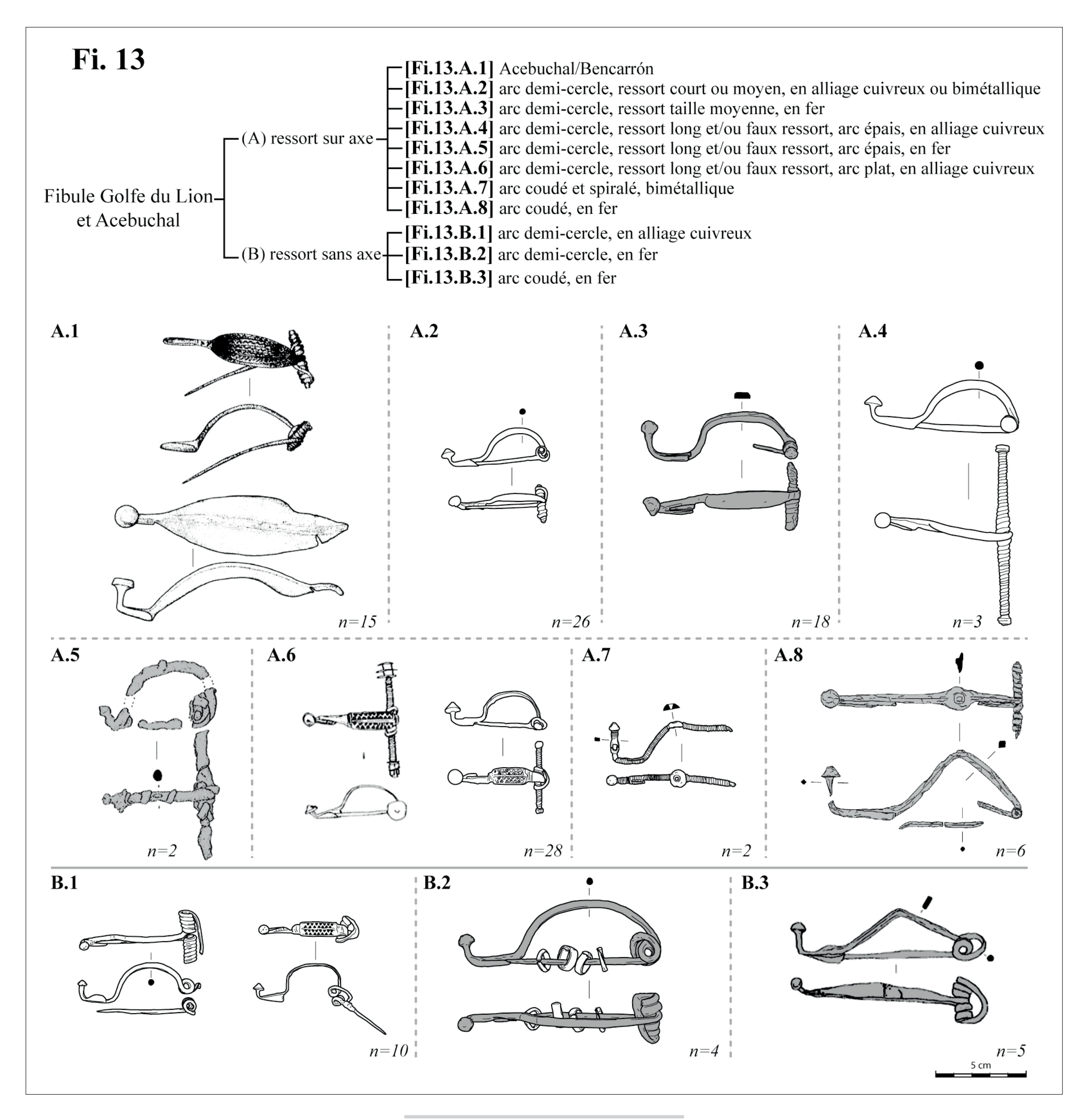


***Fig. 23**. Fibules de type Fi.13.*

14. Type Fi.13 – Fibules Golfe du Lion ou Acebuchal

Nombre d'individus : 134
(Annexe 2 : Cartes n°6 à 8) (Annexe 3 : Liste 1.13)

Les fibules dites du Golfe du Lion et Acebuchal sont parmi les modèles plus répandus dans la zone d'étude puisqu'elles représentent 17 % de la totalité du corpus de fibules identifiées (**fig. 18**). C'est à E. Cuadrado que l'on doit le nom de "Golfo de León" qu'il leur donna en raison de leur distribution préférentielle dans une région comprise en l'Hérault et la Catalogne[55]. Morphologiquement, elles se caractérisent par un ressort bilatéral à un sens de torsion et un arc cintré. Le porte-ardillon est de taille moyenne ou allongé, prolongé d'un pied coudé de faible hauteur (ne dépassant pas la moitié de la hauteur de l'objet). Ce pied est terminé par un petit bouton conique ou biconique caractéristique de ce type, ou plus rarement sphérique ou simplement mouluré (**fig. 23**). Ce bouton et la morphologie générale donnent à ces fibules une

55 Cuadrado 1963, 42.

silhouette relativement fine, les rendant aisément différentiables des autres fibules à pied coudé. Toutefois, on observe une grande variabilité dans les solutions techniques et stylistiques retenues par les artisans, qui jouent sur les matériaux, la taille du ressort, la forme de l'arc ou les ajouts décoratifs, autorisant ainsi l'identification d'un grand nombre de sous-types. Parmi tous ces critères, on a retenu la présence ou l'absence d'axe sur lequel est monté le ressort comme un critère majeur dans la mesure où ce facteur implique la quantité de pièces de métal employée dont découle naturellement les gestes de l'artisan lors de la réalisation des fibules. Cette caractéristique semble également engendrer des conséquences sur la taille du ressort ou sur l'ornementation de ce dernier par l'ajout d'un faux ressort et/ou d'appendices à ses extrémités. C'est donc grâce à ce critère que l'on a divisé en sous-types les individus du corpus.

Sous-type avec ressort sur axe Fi.13.A :

À l'intérieur de la classe de fibules dont le ressort est monté sur un axe, on peut proposer plusieurs variantes en raison du nombre d'exemplaires. Ces variantes sont reconnaissables à partir des critères qui n'ont pas été retenus jusqu'à présent dans la typologie tels que principalement le profil et la section de l'arc, la taille du ressort et les métaux employés. La première de ces variantes comprend les fibules en alliage cuivreux possédant un ressort moyen ou long, un arc cintré en demi-cercle ou légèrement coudé de section plate et de forme étroite ou foliacée pouvant être pourvu d'un renflement longitudinal (A.1). La particularité de ces fibules est que le pied, l'arc, le ressort et l'ardillon sont fabriqués d'une seule et même pièce de métal. De plus, leur pied coudé est terminé par un bouton légèrement aplati sur sa face supérieure. On reconnait ici les fibules que E. Cuadrado nomme "Acebuchal"[56]. Si l'on peut conserver cette appellation, on ne retiendra pas en revanche la distinction qu'il proposait en fonction de la corde et une légère variation de l'enroulement du ressort et par lequel il identifiait un autre type extrêmement proche désigné "Bencarrón"[57]. Les variantes suivantes se définissent par un arc cintré en demi-cercle de section épaisse circulaire ou légèrement aplati, avec ressort court ou moyen. Elles peuvent être entièrement en alliage cuivreux ou bimétalliques avec un ressort en fer (A.2) ou en fer (A.3). D'autres modèles voient leur ressort s'allonger ou, du moins, présenter un premier vrai ressort court, prolongé par un faux ressort purement décoratif et non fonctionnel. Ce faux ressort est alors souvent terminé par des appendices perlés. Ces fibules à arc épais circulaire peuvent être en alliage cuivreux (A.4) ou en fer (A.5). Lorsque la section de l'arc s'aplatit, les fibules en alliage cuivreux présentent dans de nombreux cas un riche programme décoratif moulé ou incisé sur le sommet de l'arc ; le bouton peut être simple et mouluré. De plus, les perles situées à l'extrémité du faux ressort peuvent être remplacées par des disques plats ou biconiques séparés par des manchons (A.6)[58]. Enfin quelques-unes des fibules avec axe ont un arc cintré coudé à un ou deux segments. On reconnait deux variantes dans ce cas : les fibules en alliage cuivreux dont le ressort est monté sur un axe en fer et qui ont la particularité d'avoir au sommet de l'arc une timbale percée, un fil spiralé sur l'arc et une partie du pied et un ajourage ménagé sur le pied peu avant le bouton (A.7), et celles exclusivement en fer ne disposent que d'un discret élargissement du sommet de l'arc (A.8).

Sous-type avec ressort sans axe Fi.13.B :

Moins nombreuses que celles avec axe, quelques fibules de type Golfe du Lion sont réalisées en une seule pièce de métal et ont un ressort libre, sans axe. Cette caractéristique induit un ressort court ou de taille de moyenne. On distingue à l'intérieur de ce groupe celles en alliage cuivreux et pourvues d'un arc en demi-cercle et d'un bouton simple et mouluré (B.1) et celles en fer (B.2). Les exemplaires

56 Cuadrado 1963, 30-35.

57 Toutes les fibules reconnues comme Acebuchal ou Bancarróñ par E. Cuadrado ont été rassemblées sous le nom de "Acebuchal" seul dans la mesure où l'identification du type Bencarrón demeure difficile sans une excellente documentation qui fait actuellement défaut.

58 Les disques biconiques sont fabriqués à partir de deux disques joints par leur base et scellé par brasure de cuivre.

en alliage cuivreux, lorsque la section de l'arc est plate, présentent un décor moulé ou incisé. Enfin, une dernière variante, peu fréquente, possède un arc coudé à un segment et semble n'exister qu'en fer (B.3).

Les fibules type "Golfe du Lion" et Acebuchal sont généralement connues comme marqueurs chronologiques du VIe, avec un prolongement aux Ve et IVe s. a.C.[59]. Il est toutefois possible de préciser cette datation au regard des différences morphologiques observées.

Les fibules Acebuchal ou Bencarrón (A.1) essentiellement diffusées dans la moitié nord de l'Espagne, proviennent de nécropoles mal documentées mais que l'on peut tout de même situer entre la seconde moitié du VIe et le dernier quart du Ve s. a.C.[60].

La variante A.2 des fibules "Golfe du Lion" au ressort monté sur axe, est représentative de la phase V de la nécropole du Causse (Labruguière, Tarn) (n°305) fouillée en 2010 et dont la chronologie est calée entre le milieu du VIe et le début du Ve s. a.C.[61]. Ces résultats sont en adéquation avec les datations proposées pour les exemplaires similaires mis au jour dans le Midi de la France où les premières attestations apparaissent à partir de 550 a.C.[62]. Il est possible de proposer une chronologique équivalente pour les fibules en fer (A.3), dont cependant certains exemplaires peuvent être situés dans la première moitié du VIe s. a.C., vers 575 a.C. comme le suggère la fibule découverte dans le tumulus 7 de nécropole nord de Flaujac-Poujols (Lot) (n°207)[63]. Les variantes suivantes disposant d'un long ressort, en alliage cuivreux ou en fer (A.4 et A.5) sont des modèles connus au cours de la phase V de la nécropole du Causse[64]. Les individus à arc plat souvent décoré (A.6) sont également datés de cette phase dans le Castrais ; toutefois, l'exemplaire déposé dans la tombe 136 de la nécropole des Plaines (Cayrac, Tarn-et-Garonne) (n°325), associée à une épée à antenne, et les modèles attestés dans le Midi de la France, notamment dans la sépulture 79 de Las Peyros à Couffoulens (Aude) permettent de resserrer cette datation du milieu du VIe au tout début du Ve s. a.C.[65]. Les fibules à arc coudé et spiralé (A.7) de la nécropole du Frau (n°326) peuvent être rapprochées d'une fibule provenant de l'habitat de Corent (Puy-de-Dôme) ou de celles du site Sainte-Blaise à Saint-Mitre-les-Remparts (Bouches-du-Rhône) et datées entre 625 et 575 a.C.[66]. Cette datation correspond au torque (To.3.A.1) qui les accompagne et qui daterait l'ensemble entre 625 et 575 a.C. Enfin, la morphologie des fibules en fer et à arc coudé (A.8), les situe plutôt dans le tiers central du VIe s. a.C.[67].

Il est difficile de proposer une chronologie précise pour les fibules "Golfe du Lion" au ressort sans axe tant ces individus semblent être fabriqués pendant une longue période s'échelonnant du premier quart du VIe au tout début du Ve s. a.C. Celles en alliage cuivreux de variante B.1, celles bien attestées durant toute la période V des nécropoles du Castrais, soit entre 575 et 475 a.C.[68]. Cette identification est également valable pour les variantes suivantes en fer à arc demi-circulaire (B.2) ou à arc coudé (B.3).

15. Type Fi.14 – Fibules navarro-aquitaines

Nombre d'individus : 239
(Annexe 2 : Cartes n°9 à 11) (Annexe 3 : Liste 1.14)

Ce modèle de fibule est très nettement majoritaire dans le corpus, représentant 30 % de la totalité des fibules typologiquement identifiables. Leur dénomination a été proposée par J. Maluquer des Motes afin de rendre compte de leur répartition

59 Rivalan 2011, 332.

60 Argente Oliver 1944, 82-83.

61 Buffat *et al*. 2012, 96.

62 Correspondant au sous-type D à ressort court d'A Rivalan : Rivalan 2011, 334.

63 Girault *et al*. 2016, 40.

64 L'exemplaire de la tombe 1086 est le seul provenant d'un ensemble fiable : pl.202 n°2408.

65 Dumas 2016, 357 ; Passelac *et al*. 1981, 21, fig. 24 n°313.

66 Pl.213 n°2039 et 2040 ; Milcent *et al*. 2014, 189, fig. 7 n°335 ; Girard 2010, 361-362.

67 Girault *et al*. 2016, 40.

68 Buffat *et al*. 2012, 96.

de part et d'autre des Pyrénées[69]. Si le nombre élevé d'exemplaires autorise naturellement la reconnaissance de plusieurs variantes, toutes partagent un ensemble de caractéristiques morphologiques qui les singularisent au sein des grandes familles (**fig. 24**). Les fibules navarro-aquitaines possèdent un ressort bilatéral à deux sens de torsion à corde interne exclusivement. Ce ressort est toujours monté sur un axe sur lequel vient s'attacher l'arc par enroulement ou par un œillet. L'arc cintré est souvent large. Il est prolongé par un porte-ardillon très court et un pied coudé terminé par un bouton sphérique plus ou moins caréné et mouluré ou par disque. Le bouton est élevé et peut atteindre la hauteur de l'arc, voir même la dépasser. Prises dans leur ensemble, ces caractéristiques confèrent à ces fibules un aspect massif qui est adouci par la présence régulière d'ornementations sur le sommet de l'arc, sous la forme de bandes d'alliage cuivreux damasquinées, de sillons, ou d'incisions, figurant aussi parfois sur le bouton.

Globalement, on peut rapidement définir des sous-types selon le type de matériau employé lors de la fabrication du pied et de l'arc, du ressort et de l'axe[70]. Les critères secondaires tels que le profil et la section de l'arc, la longueur du ressort, de l'axe et des appendices décoratifs, permettent de dégager des variantes à l'intérieur des sous-types.

Sous-type en fer Fi.14.A :

Parmi les individus en fer, on peut tout d'abord distinguer ceux dont l'axe (sur lequel est enroulé le ressort) n'est pas débordant, ou très peu, ce qui dans ce dernier cas permet l'ajout d'un simple et unique appendice comme un disque biconique ou une sphère. Ces fibules peuvent présenter une section d'arc épaisse circulaire ou quadrangulaire et un profil en demi-cercle avec ressort de taille moyenne (A.1) ou court (A.2). Lorsque l'arc est coudé à un ou deux segments, sa section peut s'aplatir sensiblement (A.3). Pour ces trois premières variantes, le bouton terminal est à disque, sphérique, cubique, mouluré ou conique large. Les modèles suivants ont un axe débordant nettement du ressort et permettant une profusion d'ornementations enfilées sur toute sa longueur ou situées seulement à ses extrémités, comme : des petites perles biconiques en alliage cuivreux ou en fer (parfois disposées en alternance) jusqu'au bout de l'axe (A.4), des disques plats ou biconiques larges (A.5), d'une perle biconique, puis des fils enroulés ou des faux ressorts suivis de petits disques plats ou biconiques séparés par des manchons (A.6), et enfin de simples sphères placées à la fin de l'axe.

Sous-type bimétallique Fi.14.B :

Lorsque les fibules navarro-aquitaines combinent l'alliage cuivreux et le fer, le premier est réservé au corps de l'objet alors que le second concerne exclusivement le ressort et l'axe. En l'état de la documentation, et en raison de la variété des morphologies rencontrées, seul le type de bouton permet de proposer une distinction en deux groupes[71]. Le premier rassemble les fibules qui ont un bouton sphérique (B.1). Ces individus présentent un arc de section épaisse circulaire peu ou pas ornée. Dans le cas des deux fibules de la nécropole d'A Grand Jean à Aiguillon (Lot-et-Garonne) (n°247)[72], l'un des côtés du ressort bilatéral débute à proximité de l'arc et non aux deux extrémités de l'axe. Ces éléments sont inconnus pour le groupe des fibules qui ont un bouton à disque ou mouluré (B.2). Ces dernières se singularisent par un arc au profil en demi-cercle ou légèrement coudé et dont la section peut être plate. De plus, l'arc, plus large

69 Maluquer de Motes 1958, 141 ; Dans son étude, J.-P. Mohen ne tient pas compte de cette répartition et leur attribue le nom de fibules "aquitaines" ou "pyrénéennes" : Mohen 1980, 74.

70 L'ajout d'ornementation en alliage cuivreux comme des disques ou des perles aux extrémités du ressort ou de bandes sur le sommet de l'arc n'ont pas été pris en compte comme impactant la détermination des matériaux de fabrication. Lorsqu'une fibule dispose d'un corps (pied et arc), d'un ressort et d'un axe en fer, on ne tient pas compte de la présence d'ornementation en alliage cuivreux. Elle est donc considérée comme étant en fer et non bimétallique.

71 Si cette distinction par la forme du bouton ne parait pas optimale, en l'état, il s'agit de l'unique critère permettant d'éviter la création de variantes représentées par un nombre non significatif d'individus.

72 Il s'agit des fibules de l'incinération 6 et de l'incinération 9 (n°2744 et 2750 pl.124).

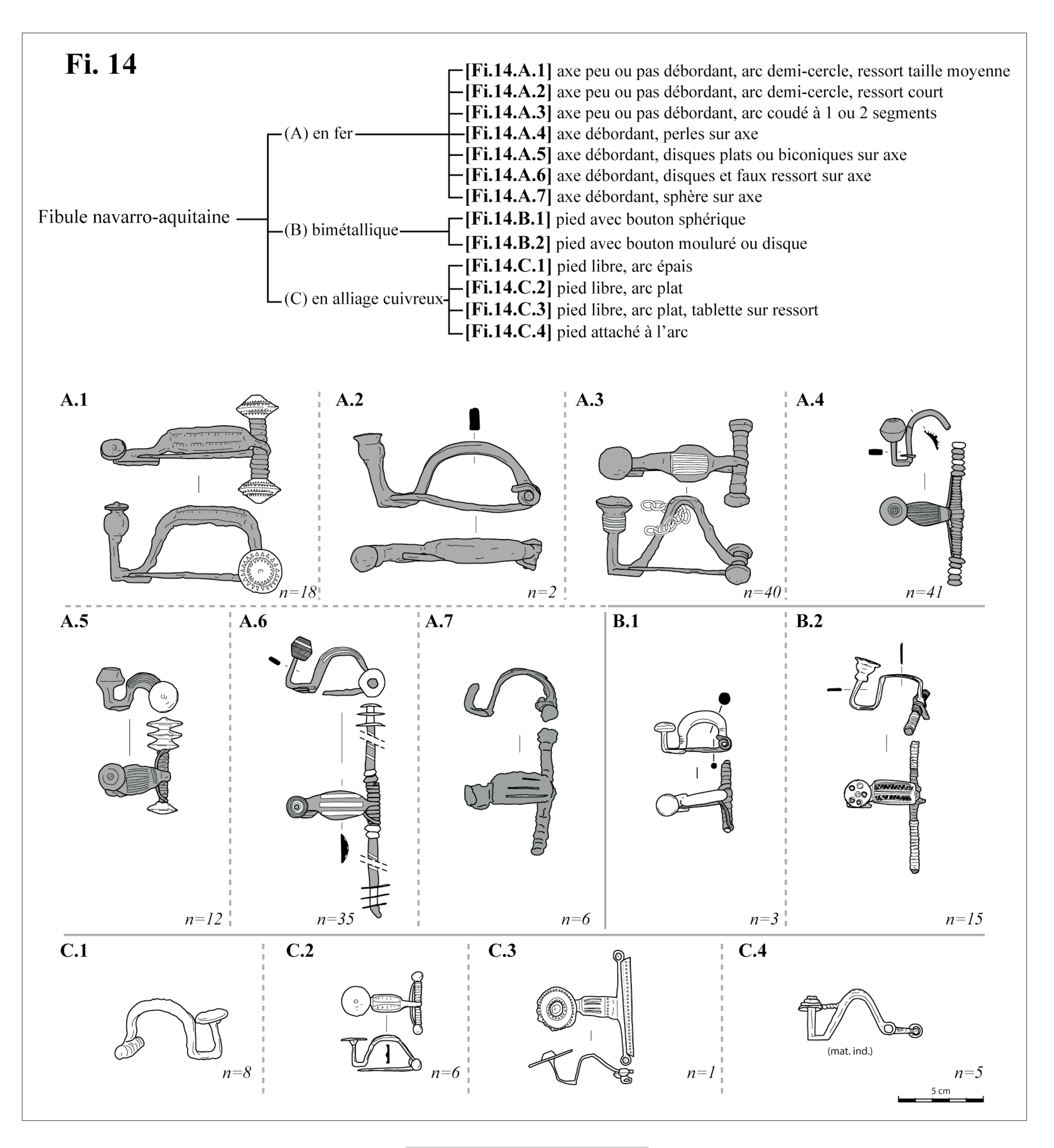


***Fig. 24**. Fibules de type Fi.14.*

que dans le groupe précédent, peut recevoir divers décors moulés ou incisés et les boutons à disques peuvent porter des ocelles ou comme dans un seul cas, des incrustations de corail.

Sous-type en alliage cuivreux Fi.14.C :

Enfin, le dernier sous-type concerne les fibules fabriquées entièrement en alliage cuivreux. Dans cet ensemble, il est possible de séparer celles dont le pied coudé est libre de celle dont le bouton est attaché à l'arc par un pont obtenu lors de la fonte du corps (pied et arc). Parmi celles à pied libre, on distingue les fibules à arc de section épaisse circulaire ou quadrangulaire (C.1), celles avec une section plate (C.2) et celles de même section mais munie d'un second axe (ou d'un cache ressort) joignant les deux appendices terminaux du ressort (C.3). La première variante dispose d'un bouton à disque, cubique ou sphérique plus ou moins mouluré, alors que les deux variantes suivantes semblent ne connaître que des boutons à disques ornés sur leur sommet. Enfin, les fibules à pied attaché possèdent un bouton de forme variée pouvant être à disque, conique mouluré ou sphérique (C.4).

Prises dans leur globalité, les fibules "navarro-aquitaines" sont des marqueurs de la fin du Premier âge du Fer dans le sud-ouest de la France et ont grandement participé à l'identification de la phase IV (550-400 a.C.) de J.-P. Mohen[73]. Toutefois, les différents sous-types et variantes identifiés permettent de préciser cet ancrage chronologique.

Pour les exemplaires en fer, ceux à arc en demi-cercle et ressort court ou de taille moyenne (A.1 et A.2) sont surtout connus dans des sépultures pyrénéennes que J.-M. Escudé-Quillet situe dans sa phase Ibos IIb, soit entre le dernier quart du VIe et la fin du Ve s. a.C.[74]. En revanche, l'arc coudé (A.3) est une caractéristique plus largement représentée tout au long du VIe et Ve s. a.C. Bien que l'on compte une majorité d'individus entre 525 et 425 a.C., comme dans la sépulture 8 du tumulus X de Ger (n°264), il est possible que les premières fibules de ce type apparaissent au milieu du VIe, voire même dans le second quart de ce siècle en raison de l'exemplaire de la sépulture 14 d'Ibos, rattachée à la période Ibos Ib (575-550 a.C.)[75]. Les fibules en fer qui adoptent un ressort long monté sur un axe débordant (A.4, A.5, A.6 et A.7) doivent quant à elles se situer plutôt entre la seconde moitié du VIe et le Ve s. a.C. Dans le détail, la variante à axe perlé (A.4) pourrait apparaître dès 550 a.C. d'après la sépulture des Graves à Saint-Pey-de-Castets (n°171) attribuée aux horizons 6-7a d'A Dumas, tandis qu'une perduration jusqu'au milieu du Ve s. a.C. est à envisager si l'on en juge par l'individu provenant du tumulus 36 de la nécropole nord de Flaujac-Poujols (n°207)[76]. Les ensembles fiables permettant d'assurer la datation des variantes à axe décoré de disques ou de sphères (A.5, A.6 et A.7) sont peu nombreux. Les premières attestations semblent plus récentes que pour les sous-types précédents mais leur utilisation perdure au moins jusqu'au second quart du Ve comme en témoignent les exemplaires mis au jour dans le tumulus T des Gaillards à Biganos (n°158) ou dans la sépulture 1 de Fourques-sur-Garonne (n°255) qui étaient accompagnés de fibules à ressort de schéma laténien (Fi.18), bon marqueur chronologique du Ve s. a.C.[77].

Les fibules bimétalliques à bouton sphérique (B.1) de la nécropole de Grand Jean à Aiguillon (n°247) sont représentatives de l'horizon 6 de la moyenne vallée de la Garonne, soit entre 550 et 525 a.C.[78]. Celles à bouton mouluré ou à disque (B.2) apparaissent probablement à la fin du VIe s. et sont principalement représentatives du Ve s. a.C. comme dans la couche 3a de la grotte du Quéroy à Chazelle (n°101) ou dans la sépulture 1 du tumulus L.10 d'Ossun (n°287).

Enfin, quelques ensembles fiables permettent de situer les exemplaires uniquement en alliage

73 Mohen 1980, 168.

74 Ces variantes correspondent en partie aux fibules de type Fi.1a de J-M. Escudé-Quillet : Escudé-Quillet 1998, 109.

75 Escudé-Quillet 2007, 101.

76 Dumas 2016, 380 ; Girault *et al.* 2016, 43, fig. 21 n°11.

77 Pl. 88 et 89.

78 Dumas 2016, 318.

cuivreux (C), vers le milieu du Ve s. a.C.[79]. On notera toutefois que les fibules à tablette sur ressort (C.3) ou à pied attaché à l'arc (C.4) appartiennent à la phase Ibos III de J.-M. Escudé-Quillet et doivent être plutôt datées de la toute fin du Ve et du IVe s. a.C.[80].

16. Type Fi.15 – Autres fibules à pied coudé

Nombre d'individus : 30
(Annexe 2 : Carte n°12) (Annexe 3 : Liste 1.15)

Cette dénomination renvoie à une grande famille typologique mal reconnue par les travaux antérieurs. Elle rassemble les quelques fibules qui empruntent des caractéristiques aux fibules de type Golfe du Lion et aux fibules navarro-aquitaines sans toutefois trouver pleinement une place à l'intérieur de ces familles. De manière générale, on peut dire qu'elles partagent avec le type Golfe du Lion un arc relativement peu épais, un porte-ardillon long et un pied coudé terminé par un bouton de faible volume pouvant être conique, mouluré ou sphérique. Cependant, le sommet du bouton atteignant ou dépassant la hauteur de l'arc et le ressort bilatéral à deux sens de torsion monté sur un axe plus ou moins débordant pouvant recevoir des appendices décoratifs aux extrémités qui rappellent les fibules navarro-aquitaines (**fig. 25**). C'est notamment par la longueur de cet axe que l'on peut diviser ces fibules en deux groupes.

Sous-type avec un axe peu ou pas débordant Fi.15.A :

Ce modèle de fibule possède un ressort moyen ou long monté sur axe qui ne dépasse pas sauf lorsqu'il présente une seule perle ou un unique petit cabochon sur chaque terminaison. Si elles présentent toutes un profil d'arc en demi-cercle, on peut distinguer celles fabriquées entièrement en alliage cuivreux (A.1) de celles en fer ou bimétallique (A.2)[81]. Par leurs morphologies fines et graciles, ces fibules sont proches de celles de type Golfe du Lion.

Sous-type avec axe débordant Fi.15.B :

Cette catégorie de fibules dispose d'un ressort plus ou moins long monté sur un axe largement débordant permettant l'ajout d'ornementation comme des perles biconiques, des disques biconiques ou un faux ressort. On peut séparer les exemplaires à arc en demi-cercle en alliage cuivreux (B.1) ou en fer (B.2) de celles avec un arc coudé à un segment dont les deux seuls individus connus sont en fer (B.3).

Parmi les fibules à axe peu ou pas débordant, celles en alliage cuivreux (A.1) sont surtout connues dans la nécropole de Flaujac Poujols (n°207) et sont datées de la première moitié ou du tiers central du Ve s. a.C.[82]. On peut proposer la même fourchette chronologique pour celles en fer (A.2) avec toutefois un prolongement possible jusqu'à la fin du Ve en raison du fragment provenant du tumulus 28 de Flaujac-Poujols[83].

On ne dispose pas de contextes suffisamment fiables pour dater avec précision les fibules en alliage cuivreux (B.1). Seul l'exemplaire provenant de la sépulture 9 de la nécropole de Sigüenza (Guadalajara) (n°25) permet de situer ce sous-type au Ve s. a.C.[84]. Pour celles en fer (B.2), en l'absence d'éléments contextuels datant, on se bornera à réemployer la chronologie établie pour les fibules "navarro-aquitaines", soit une datation comprise entre 550 et 425 a.C. dans la mesure où les fibules à pied coudé en fer partagent avec ces dernières un grand nombre de traits morphologiques tels qu'un pied bouleté, un long ressort et un axe débordant pouvant être décoré. Enfin, parmi les deux fibules à arc coudé en fer (B.3), celle mise au jour dans le

79 Le dépôt humide de la Douix à Châtillon-sur-Seine, a semble-t-il livré un fragment de fibule de type Fi.14.C. Le dépôt est daté du Ha D3/LT A1, ce qui constitue un indice supplémentaire de la chronologie proposée pour ces fibules : Cicolani *et al*. 2015, 726-728.

80 Escudé-Quillet 1998, 116 et 118.

81 L'emploi conjoint de l'alliage cuivreux et du fer pour cette variante n'est observable que pour une fibule découverte dans la sépulture 1052 de la nécropole du Causse à Labruguière (Tarn) (n°305) et dont le corps est en fer alors que son ressort et son axe sont en alliage cuivreux (fibule n°2367, pl.199).

82 Girault *et al*. 2016, 41, fig. 21 n°14 et 42, fig. 22 n°24.

83 Girault *et al*. 2016, 41, fig. 21 n°17.

84 Argente Oliver 1994, 384.

tumulus 16 de Flaujac-Poujols (n°207) est datée de la seconde moitié du VIe par le mobilier qui l'accompagne[85].

17. Type Fi.16 – Fibules arcachonnaises

Nombre d'individus : 2
(Annexe 2 : Carte n°13) (Annexe 3 : Liste 1.16)

Ces fibules en alliage cuivreux sont dites de type arcachonnais en raison de leur répartition en périphérie du bassin d'Arcachon. Bien que seulement représenté par deux exemplaires, dont un partiellement conservé, ce type est bien identifiable par sa morphologie originale. Les fibules possèdent un arc cintré de section plate et large de forme foliacée, décoré de points obtenus au repoussé placés longitudinalement au centre et de petits renflements sur les bordures de l'arc. Le pied conserve quasiment la largeur de l'arc et comprend un long porte-ardillon plat dans lequel un simple sillon est ménagé afin de recevoir l'ardillon. Il est terminé par trois branches situées aux deux extrémités et au centre, qui impriment un angle droit et supportent chacune un bouton discoïdal épais (**fig. 25**). Cette morphologie singulière de l'arc et du pied est complétée par un ressort plus classique. L'identification du ressort et de sa possible ornementation peut toutefois être sujet à caution en raison de l'état de conservation actuel de ces pièces. Formellement, l'arc est replié sur le ressort. Le ressort bilatéral est en fer, à corde interne, probablement à deux sens de torsion, et monté sur un axe en fer. À chacune des extrémités est disposé au moins un disque biconique. Lors de la découverte de l'exemplaire le mieux conservé par le Dr. Peyneau au début du XXe s., ce dernier écrit :

> "*Le ressort, très long, est en fer et est orné, de chaque côté, de trois anneaux discoïdes, également en fer, dont celui du milieu, plus grand que les autres, à 25 millimètres de diamètre, et est formé de deux plaques bombées, réunies par leur faces plates*"[86].

Lors de la reprise de l'étude du mobilier des nécropoles arcachonnaises au début des années 1970, J.-P. Mohen et A. Coffyn avaient jugé la description de B. Peyneau exagérée et n'ont pas retenu la présence de disques sur le ressort[87]. Cependant, le second exemplaire découvert dans les années 1980 dans le tumulus T de nécropole des Gaillards à Biganos (Gironde) (n°158) semble corroborer l'illustration faite soixante ans plus tôt puisqu'il a été mis au jour avec trois disques biconiques[88].

La datation de ces fibules ne pose pas de problème majeur. Elles sont associées à des fibules de type "navarro-aquitaine" (Fi.14) et/ou des fibules à ressort "laténien" (Fi.18) permettant de les situer entre 525 et 450 a.C.

18. Type Fi.17 – Fibules à fausse corde à bouclettes

Nombre d'individus : 2
(Annexe 2 : Carte n°13) (Annexe 3 : Liste 1.17)

Le corpus compte une fibule en alliage cuivreux à fausse corde à bouclettes entièrement conservée et un probable fragment d'une seconde. Ce type de fibule bien identifié par R. Joffroy dans les années 1950 se caractérise par l'ornementation du ressort[89]. Ce dernier, long, bilatéral et à corde interne, est monté sur un axe suffisamment débordant pour que vienne s'enrouler à ses extrémités une seconde corde externe. Celle-ci dessine de nombreuses petites boucles et joue donc un rôle purement décoratif en amont de la tête de la fibule. Le reste de l'objet est plus classique. Il s'agit d'un arc en demi-cercle de section épaisse circulaire et décoré sur son sommet de stries longitudinales. Le pied coudé possède un porte-ardillon simple en

85 Collet 2013, 16-17 ; Girault *et al.* 2016, 41, fig. 21 n°10.

86 Peyneau 1926, 78.

87 Mohen & Coffyn 1970, 52.

88 Les inventeurs ont identifié ces disques comme constituant les boutons situés en terminaison des trois branches du pied, sans doute en référence à la description de J.-P. Mohen et A. Coffyn. Toutefois, ces disques biconiques, dont deux sont ajourés au centre, rappellent plutôt ceux montés sur un axe et correspondant mieux à l'illustration de B. Peyneau : Dautant *et al.* 1984, 46 n°20.

89 Joffroy 1955.

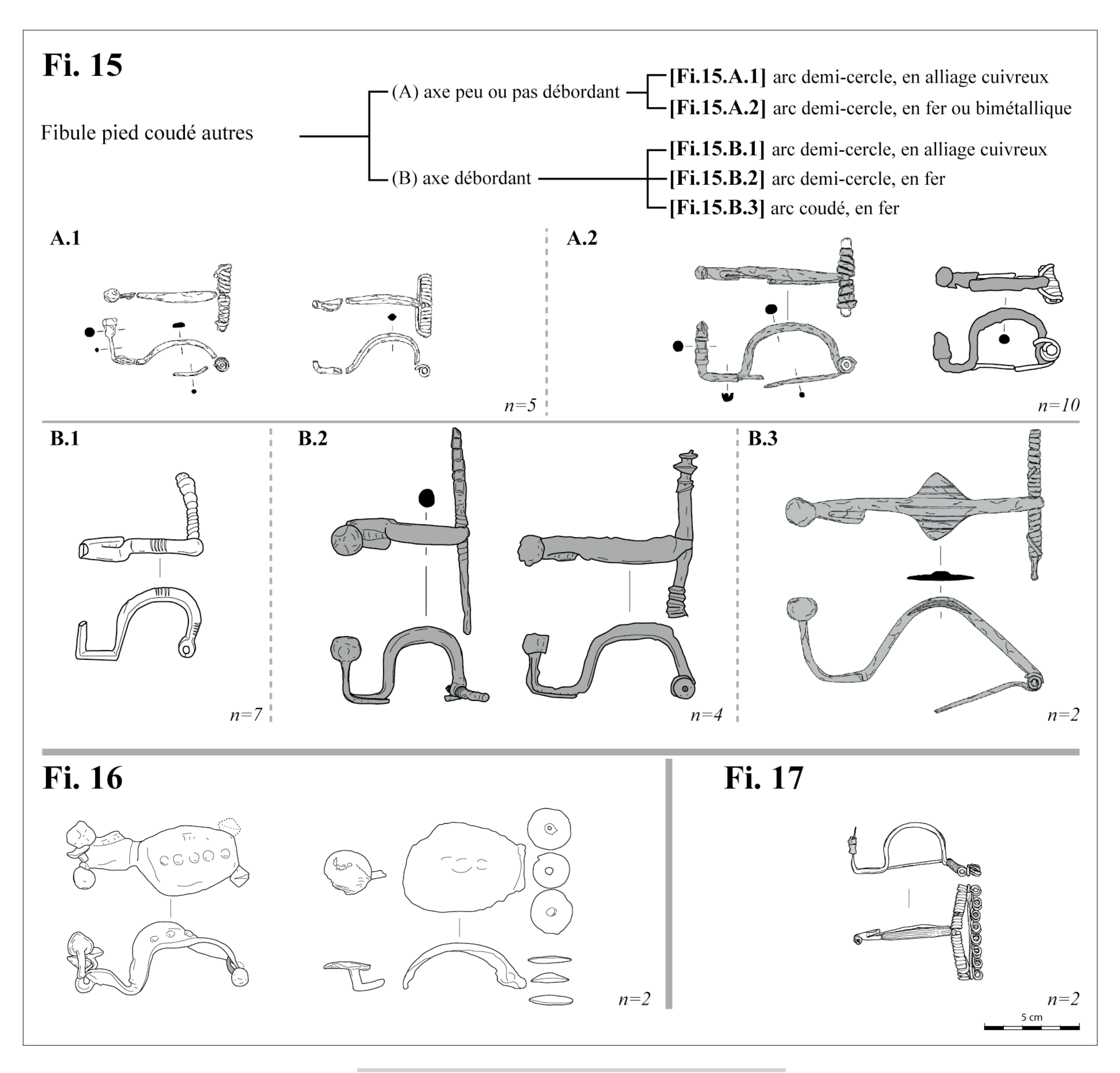


Fig. 25. *Fibules de types Fi.15, Fi.16 et Fi.17.*

gouttière relativement long surmonté d'une perle en ambre enfilée sur l'extrémité du pied. Quant au second individu, il n'est conservé que par un ressort et les départs de la fausse corde à bouclettes, le tout monté sur un axe en fer (**fig. 25**).

La fausse corde à bouclette, élément fréquent des fibules de France centrale ou orientale de l'aire culturelle hallstattienne, est datée du Ha D3 ou de LT A1. On trouve ce type de décor notamment sur des fibules à simple ou double timbale dans l'habitat et la tombe princière de Vix (Côte-d'Or)[90]. On connait cependant quelques rares exemples plus anciens, datés du début du Ha D, pourvus de bouclettes plus espacées[91]. Ces points de comparaisons et le mobilier qui accompagnait la fibule de l'inhumation du Camp de Monseigne (n°235), situeraient volontiers ce type entre le milieu du VIe et le tout début du Ve s. a.C.

19. Type Fi.18 – Fibules à ressort "laténien"

Nombre d'individus : 79
(Annexe 2 : Cartes n°14 et 15) (Annexe 3 : Liste 1.18)

On parle de ressort "laténien" lorsque ce dernier est court, généralement de 2x2 spires, à deux sens de torsion, sans axe et à corde externe. Il est nommé

90 Joffroy 1955, fig. 1 ; Piningre *et al.* 2003, 240-246 ; Rolley, dir. 2003, 243-245 ; Dubreucq 2013, 271.

91 Roth-Zehner 2012, 176, fig. 12 n°015-004.

ainsi car il est caractéristique des premières fibules datées du début de la période laténienne selon J. Déchelette[92]. Pour toutes les fibules partageant ce type de ressort, on peut également ajouter qu'il s'agit toujours d'objets fabriqués à partir d'une unique pièce de métal, que la corde externe est basse, dans l'axe de l'ardillon, ou relevée à mi-hauteur des larges spires du ressort. Après l'arc cintré, le pied coudé est terminé par un bouton atteignant au moins la moitié de la hauteur de l'objet, voire la dépassant (**fig. 26**). Parmi les nombreux exemplaires inventoriés, il est possible d'opérer une distinction principale entre celles en fer et celles en alliage cuivreux.

Sous-type en fer Fi.18.A :

Parmi les individus en fer, la taille du bouton terminal du pied et le profil de l'arc permettent de distinguer au moins trois variantes. Le choix du bouton comme critère de distinction s'explique par le fait que sa taille semble être directement corrélé à la morphologie générale de l'objet. Ainsi, un bouton peu volumineux conique ou mouluré, parfois surmonté d'un disque, ne dépasse jamais la hauteur de l'arc. Que le profil de l'arc soit en demi-cercle (A.1) ou coudé à un segment (A.2), toutes ces fibules présentent une apparence relativement fine et gracile. En revanche, le petit groupe d'individus en fer qui dispose d'un bouton plus volumineux cubique ou sphérique plus ou moins mouluré, partagent également un pied élevé dépassant la hauteur du reste de l'objet, un porte-ardillon court et un arc large et épais pouvant recevoir des bandes d'alliage cuivreux damasquinées et incisées. Le ressort peut dénombrer une spire de plus (A.3). À bien des égards, si l'on ne tient pas compte du ressort, ces fibules sont très proches des fibules navarro-aquitaines en fer (Fi.14.A).

Sous-type en alliage cuivreux Fi.18.B :

Lorsque ce type de ressort est adapté sur des fibules en alliage cuivreux, ces dernières sont de taille plus petite. On peut distinguer celles avec un arc de section épaisse et circulaire (B.1) de celles avec une section plate pourvues d'un décor incisé sur le sommet de l'arc (B.2).

Longtemps perçu comme s'inspirant de modèle de fibules hallstattiens, le ressort de schéma laténien est vraisemblablement plutôt lié à l'évolution des fibules Golfe du Lion (Fi.13)[93]. De fait, les premières attestations dans l'arc atlantique sont plus précoces que dans le reste de l'aire hallstattienne. Elles peuvent être datées à partir du second quart du Ve s. a.C. et perdurent jusqu'à la fin de ce siècle[94].

20. Type Fi.19 – Fibules annulaires

Nombre d'individus : 17
(Annexe 3 : Liste 1.19) (Annexe 2 : Carte n°13)

La particularité de ces fibules est d'être composées d'un anneau fermé sur lequel est fixée la fibule par le ressort d'un côté et le porte-ardillon de l'autre (**fig. 26**). Surtout présente en Espagne, ce type intéresse particulièrement les chercheurs régionaux qui lui ont attribué ce nom[95]. Si les travaux d'E. Cuadrado ont abouti à l'identification d'au moins 14 types différents couvrant la période chronologique de la fin du VIe s. au milieu du Ier s. a.C., seuls deux sous-types sont effectivement répandus au Premier âge du Fer pour la zone étudiée.

Sous-type à simple ardillon Fi.19.A :

Plus que d'une fibule, on pourrait parler d'une boucle pour décrire cette unique fibule en alliage cuivreux qui se compose simplement d'un ardillon enroulé sur l'anneau, sans porte-ardillon ou système de maintien de l'ardillon par pression.

92 Déchelette 1914c, 1245-1246.

93 Dehn & Stöllner 1996, 24-34 ; Milcent 2006c, 96.

94 L'apparition de ces fibules est un marqueur du Ve s. a.C. en France centrale comme dans les Pyrénées : Milcent 2004, 245 ; Escudé-Quillet 1998, 111.

95 Parmi les nombreux travaux traitant des fibules annulaires, citons ceux de E. Cuadrado (Cuadrado 1959 ; 1961a ; 1963 et 1969), de M. Almagro Basch (Almagro Basch 1966), de R. Navarro (Navarro 1970) ou enfin de J.-L. Argente Oliver (Argente Oliver 1994).

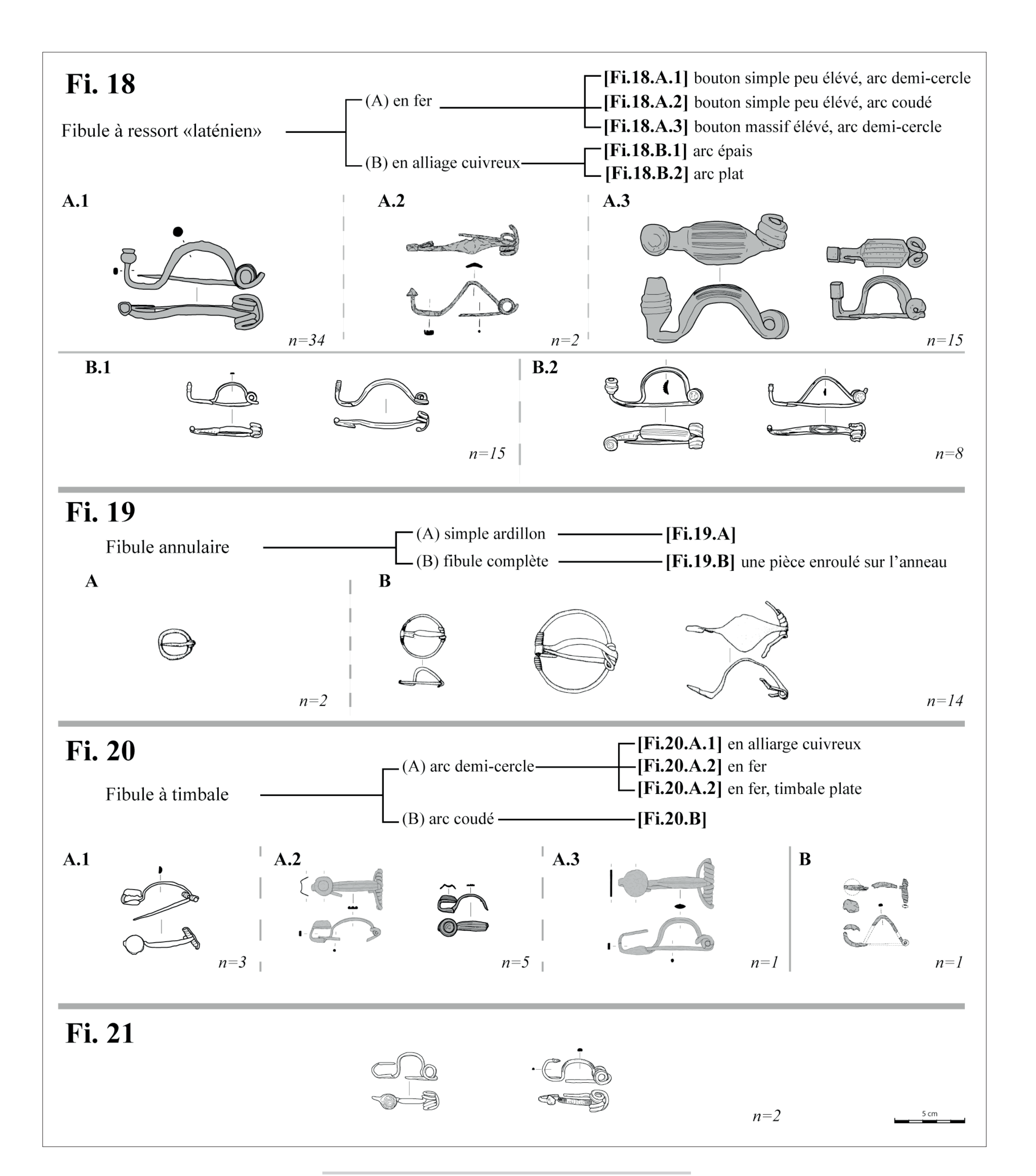


Fig. 26. Fibules de types Fi.18, Fi.19, Fi.20 et Fi.21.

Sous-type à fibule complète Fi.19.B :

Dans cette catégorie mieux représentée, le ressort, l'arc et le porte-ardillon sont fabriqués d'une seule pièce de métal, souvent en alliage cuivreux et plus rarement en fer. Le ressort bilatéral moyen ou long à corde interne, et semble-t-il à un sens de torsion, est enroulé sur l'anneau. L'arc cintré en demi-cercle de section plate donne naissance au porte-ardillon court maintenu à l'anneau par son extrémité rabattue. Un fil enroulé sur l'anneau peut être ajouté, souvent de part et d'autre du porte-ardillon, afin de fixer l'orientation de ce dernier. Ce fil enroulé est de longueur variable et peut recouvrir la totalité de l'anneau.

En l'absence d'éléments de datation nouveaux, on conservera pour ce type de fibule les propositions chronologiques émises par J.-L. Argente Oliver pour lequel les fibules annulaires à simple ardillon (A) se situeraient entre le début du VIe et la fin du Ve, tandis que celles plus complètes (B) n'apparaîtraient qu'au début du Ve s. a.C. pour perdurer jusqu'au Ier s. p.C.[96].

21. Type Fi.20 – Fibules à timbale

Nombre d'individus : 10
(Annexe 2 : Carte n°16) (Annexe 3 : Liste 1.20)

Les quelques fibules en alliage cuivreux ou en fer de ce type mises au jour dans la zone d'étude se singularisent par la présence d'une timbale rabattue vers l'arc à l'extrémité du pied, raison pour laquelle on détermine son pied comme courbé et non coudé. À l'exception de ce pied, la morphologie de ces fibules ne diffère pas de celles à pied coudé (Fi.15). Leur ressort bilatéral de taille moyenne est enroulé sur un axe et leur arc est cintré (**fig. 26**). On peut opérer une séparation en deux sous-types à partir du profil de l'arc.

Sous-type à arc en demi-cercle Fi.20.A :

Les modèles avec un arc en demi-cercle représentent le contingent le plus nombreux. Celles à timbales hémisphériques creuses peuvent être fabriquées en alliage cuivreux (A.1) ou en fer (A.2). Cependant, un exemplaire en fer se distingue par le remplacement de la timbale par une timbale plate, c'est-à-dire un disque martelé dans la continuité du pied et rabattu vers l'arc (A.3).

Sous-type à arc coudé Fi.20.B :

Bien qu'il s'agisse d'un unique exemplaire, un individu en fer peut être distingué des autres par son arc coudé à un segment mais également par la présence d'une perle enfilé à chaque extrémité de l'axe.

Ces fibules à timbale sont principalement connues dans l'aire hallstattienne sous le nom de "Fusspaukenfibel"[97]. Plus proche de la zone d'étude, les nombreuses attestations dans le centre et le midi de la France étaient initialement rattachées à une fourchette chronologique comprise entre la toute fin du VIe et la fin du Ve s. a.C.[98]. Cependant, les travaux sur les exemplaires mis au jour sur l'habitat proto-urbain d'Avaricum (Bourges, Cher) sont venus redéfinir ce cadre chronologique. Ils tendent à placer les modèles inventoriés ici à La Tène A1, soit dans les trois derniers quarts du Ve s. a.C.[99].

22. Type Fi.21 – Fibules dites de "La Tène"

Nombre d'individus : 2
(Annexe 3 : Liste 1.21)

Seules deux fibules en alliage cuivreux sont associables à ce dernier type. Fabriquées à partir d'une unique pièce de métal, elles ont en commun leur pied courbé terminé par une excroissance ou une timbale plate rabattue vers l'arc, un arc cintré en demi-cercle de section épaisse circulaire et un ressort bilatéral, sans axe, court à 2 x 2 spires et à corde externe basse (**fig. 26**). Un décor moulé ou incisé peut venir orner le sommet de l'arc ou l'extrémité du pied. Par ces caractéristiques on

96 Argente Oliver 1994, 74-77.

97 Dehn & Stöllner 1996, 2, fig. 1.

98 Milcent 2004, 220 ; Rivalan 2011, 338-339.

99 Milcent, dir. 2007b, 194, fig. 8.

reconnaît les fibules dites de “La Tène” telles que définies par J. Déchelette[100].

Leurs larges spires et leur arc en “anse de panier” invitent à rapprocher ces deux fibules des celles du type dit de Marzabotto[101]. Ces fibules connaissent une très large distribution géographique, s’étendant des Carpates à la périphérie méridionale de l’arc alpin, au nord jusqu’au Pays de Galles[102]. Elles sont datées de l’horizon LT A2 et du début LT B, plaçant les individus rencontrés dans la zone d’étude à la fin du Ve ou au début du IVe s. a.C.[103].

Les épingles

Les épingles sont des tiges de métal à l’extrémité appointée et fabriquées d’une seule pièce, coulée pour celles en alliage cuivreux ou obtenue par martelage pour celles en fer. De morphologie simple, elles se composent de trois parties : la pointe, la tige et la tête (**fig. 27**). La zone finale de la tige au contact de la tête est appelée col et s’individualise lorsqu’elle est décorée ou adopte un dessin divergeant des parties entre lesquelles elle se situe.

Employées pour traverser un tissu, les épingles servent à maintenir un vêtement du haut du corps puisqu’on les retrouve quasi exclusivement, en contexte funéraire d’inhumation, à hauteur du thorax ou des épaules[104]. Le système de fixation par enfilage pouvait être sécurisé par la présence d’un lien en matière périssable et d’une perle, annonçant en quelque sorte l’utilisation des fibules. Ce dispositif pouvait également être employé en remplaçant la perle par un simple anneau, comme la découverte répétée d’épingles traversant un anneau, notamment dans la nécropole de Moulin à Mailhac (Aude), le laisse supposer[105]. Cependant, l’usage d’une épingle seule, sans anneau ni perle, peut suffire à son utilisation.

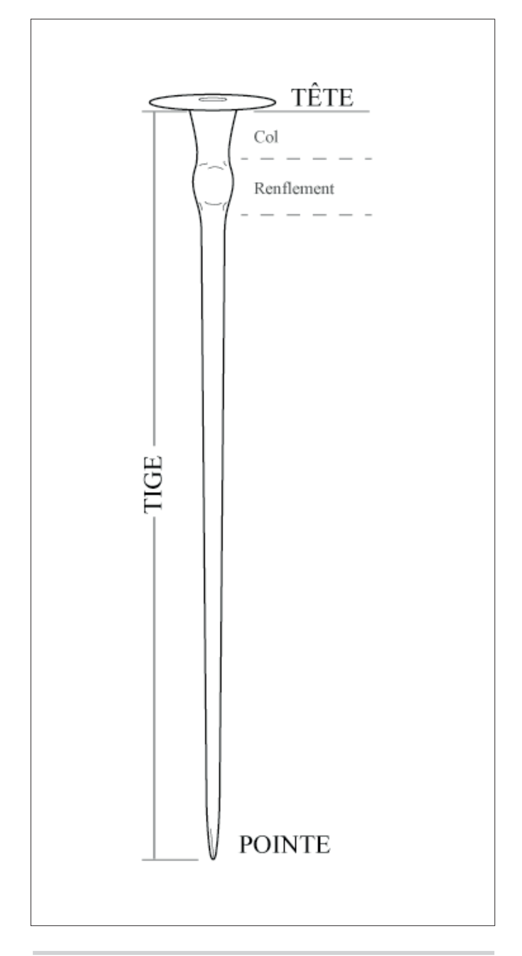


***Fig. 27**. Terminologie des éléments constitutifs d’une épingle (d’ap. Audouze & Gaucher 1981, fig. 1, 12).*

Si la fonction vestimentaire paraît évidente, il faut noter que l’utilisation d’épingles pouvant atteindre plus de 20 cm de long (jusqu’à 28 cm pour celle entièrement conservée de la tombe 228 de la nécropole du Causse à Labruguière (Tarn) (n°305) (pl.178, n°1473)), pose question quant à un usage quotidien dans la mesure où elles entravent le mouvement. On peut donc supposer que, dans le cas d’une attache de vêtement, ces objets, ou du moins certains types, devaient être réservés à un costume occasionnel, voire rituel, ou être attribués à des personnes incarnant des fonctions sociales impliquant une mobilité réduite. Il a également été proposé que les épingles ne servent en réalité qu’à fermer un suaire, raison pour laquelle on les retrouve en milieu funéraire à mi-hauteur du défunt, lorsque

100 Déchelette 1914c, 1254-1246.

101 Pour les généralités sur les fibules de Marzabotto, voir : Kaenel 1990, 220 et 223.

102 Kruta 1979, 81 ; Dehn & Stöllner 1996, fig. 13a et b.

103 Millet 2008, 210 ; Maitay *et al.* 2014.

104 Rottier 2010, 130.

105 Taffanel & Taffanel 1962, fig. 2 n°2, p.2

le tissu entourant le mort vient à disparaître[106]. Si cet emploi rituel peut être jugé comme plausible, il n'exclut nullement l'usage quotidien des épingles, notamment pour celles de taille plus réduite, comme l'attestent les exemplaires découverts en contextes non funéraires[107]. De plus, certains types ont pu servir comme attache de trousseau d'outils de toilette puisque, lorsqu'elles sont munies d'un anneau attaché à la tête, d'autres pièces peuvent venir se rattacher à celui-ci, comme des scalptoriums[108]. Enfin, il a été évoqué à plusieurs reprise dans la bibliographie la possibilité d'utiliser les épingles pour maintenir la chevelure. Cette proposition a notamment été faite par B. Dedet pour des épingles découvertes à hauteur du crâne des défuntes du tumulus de Dignas (Saint-Énimie, Lozère) ou du tumulus de Vayssas 1 (Séverac-le-Château, Aveyron)[109]. Dans tous les cas, en l'absence d'indices précis sur la situation de l'objet dans une sépulture, ce qui, de fait, concerne toutes les sépultures à incinération, il demeure difficile de déterminer l'usage des épingles. Il faut donc se cantonner à leur reconnaître des fonctions multiples, tant vestimentaires que corporelles.

1. Présentation de la typologie

En matière d'étude des épingles, les travaux de F. Adouze réalisés entre les années 1970 et 1980 restent, encore aujourd'hui, indispensables[110]. Toutefois, bien qu'incontournables, seul un petit nombre de types identifiés intéressent réellement le corpus.

En revanche, dans la mesure où les épingles issues des nécropoles du Castrais couvrent un large spectre des morphologies rencontrées sur l'ensemble de la zone d'étude, il est possible de s'appuyer sur la typologie proposée dans leur publication. On a donc repris les 17 types identifiés par les auteurs, auquel on a ajouté 6 nouveaux types. On obtient alors 23 types d'épingles singularisés par la forme de la tête et qui, selon les cas, peuvent comprendre une subdivision en sous-type appliquée selon le matériau de confection (annoté par une lettre) (**fig. 28**).

Sur les 444 épingles répertoriées, 329 sont typologiquement identifiables. Les 115 restantes sont de type indéterminé en raison de leur état de conservation (le plus souvent la tête est manquante) ou de leur documentation trop approximative.

Malgré un nombre de type important, on constate que la répartition du nombre d'exemplaires au sein du classement est nettement inégale puisque que quatre types concernent à eux seuls 70 % du corpus total : épingles à tête enroulée simple (Ep.1), à tête enroulée avec anneau (Ep.2), à tête en crosse (Ep.6) et à tête serpentiforme (Ep.7).

2. Type Ep.1 – Épingles à tête enroulée simple

Nombre d'individus : 112
(Annexe 2 : Carte n°17) (Annexe 3 : Liste 2.1)

Ce type d'épingle est de loin celui qui est le plus représenté dans la zone étudiée. Elles se composent d'une tige pouvant atteindre 20 cm de long. La section est le plus souvent circulaire mais elle peut être quadrangulaire dans de plus rares cas. La tête est en revanche aplatie par martelage et enroulée en une ou deux fois. Si on les retrouve majoritairement en alliage cuivreux (A), on dénombre 11 exemplaires en fer (B).

Ce type d'épingle est attesté dans le nord de la France dès l'âge du Bronze Moyen mais ne se développe dans la moitié sud qu'à partir du Bronze final II et III[111]. Si ces épingles sont très nombreuses à la fin de l'âge du Bronze et au début de l'âge du Fer, au moins jusqu'à la phase IVb (575 a.C.)

106 Audouze & Gaucher 1981, 11.

107 *Ibid*.

108 Ce fait est attesté sur l'épingle de la tombe 137 de la nécropole de Gourjade (Castres, Tarn) (n°298) et celle de la tombe 13 de la nécropole du Martinet (Castres, Tarn) (n°299) : pl.159 n°1123 et pl.168 n°1288.

109 Dedet 2001, Tabl.34, 289.

110 Audouze & Courtois 1970 ; Audouze & Gaucher 1981.

111 Audouze & Gaucher 1981, 28.

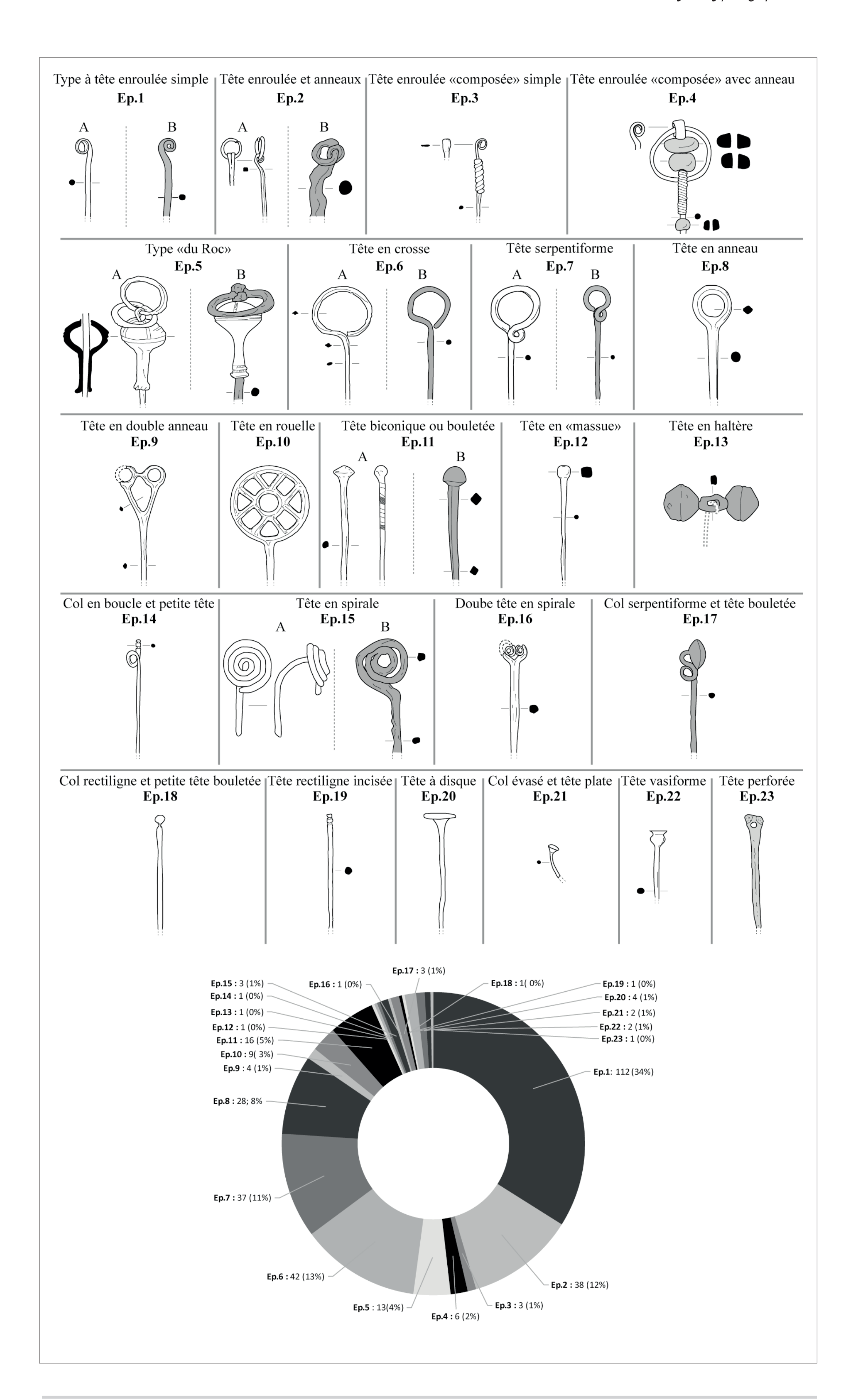


***Fig. 28**. Résumé des différents types d'épingles rencontrés (numéro) et leurs sous-types (lettre) ainsi que leur répartition quantitative.*

des nécropoles du Castrais[112], il est possible que quelques rares exemplaires aient perduré jusqu'au milieu du Ve s. a.C. comme c'est le cas dans le midi de la France[113]. Bien qu'une fourchette large, comprise entre 900 et 450 a.C. doit être proposée pour les épingles en alliage cuivreux, les quelques exemples connus d'épingles à tête enroulée en fer (B) semblent plutôt se concentrer aux environs de la phase IV du Castrais, avec une apparition timide dès la phase III, soit attribution chronologique comprise entre 725 et 575 a.C.

3. Type Ep.2 – Épingles à tête enroulée avec anneau

Nombre d'individus : 38
(Annexe 2 : Carte n°18) (Annexe 3 : Liste 2.2)

Ces exemplaires, moins représentés que le type précédent, sont pourtant en tout point similaires si ce n'est qu'ils disposent d'un ou de plusieurs anneaux passant dans l'enroulement de la tête. Si la distinction entre ce type et le précédent peut être faite en l'état de la documentation, il faut garder à l'esprit le lien typologique qui les unit est fort : les épingles du type précédent ont pu perdre leur anneau lors du passage du défunt sur le bûcher.

Là encore, on peut proposer de distinguer les 14 individus en alliage cuivreux (A) des 28 en fer (B). Enfin, il faut noter que le matériau de l'anneau est toujours identique à celui de l'épingle à laquelle il est attaché.

Par leur proximité morphologique avec les épingles du type précédent et leur identification principalement liée à des contraintes de conservation, on proposera une fourchette chronologique pour les épingles à tête enroulée avec anneau similaires à celle des épingles sans anneau. Concernant les individus en fer (B), les exemplaires découverts dans les tumulus IV et V de nécropole de Glandon à Moissac (Haute-Vienne) (n°331) sont associés à des fibules à ressort de schéma laténien (Fi.18)[114], supposant donc un usage prolongé de ces épingles jusqu'au milieu du Ve s. a.C. au moins.

4. Type Ep.3 – Épingles à tête enroulée "composées" simple

Nombre d'individus : 3
(Annexe 3 : Liste 2.3)

Trois épingles en alliage cuivreux à tête enroulée simple se singularisent par la présence d'un appendice ou d'un fil spiralé enroulé rapporté sur la tige, sur la partie haute de l'objet, à proximité de la tête.

En raison du petit nombre d'individus recensés, il est difficile de mesurer si la présence d'un fil spiralé sur la tige est un réel marqueur chronologique. L'individu découvert à Palaminy (Haute-Garonne) (n°151) semble daté du début du Premier âge du Fer, au VIIIe a.C. Ceux provenant des nécropoles du Causse (n°305) ou de Gourjade (n°298) se placent entre les phases II et IV (775-575 a.C.) des nécropoles du Castrais. Ainsi, les faibles indices dont on dispose situeraient ce type d'épingle entre 800 et 575 a.C., mais il est tout à fait possible que leur distribution chronologique soit calquée sur le type à tête enroulée simple, soit entre 900 et 450 a.C.

5. Type Ep.4 – Épingles à tête enroulée "composées" avec anneau

Nombre d'individus : 6
(Annexe 3 : Liste 2.4)

Très proches du type précédent, six épingles en alliage cuivreux à tête enroulée disposent d'un fil spiralé sur leur tige mais aussi d'éléments plus variés tels que des anneaux spiralés et des perles en ambre empilées par deux ou trois. Enfin, un ou plusieurs anneaux sont maintenus à l'enroulement de la tête de l'épingle. Cette succession d'anneaux formaient vraisemblablement un trousseau sur

112 Giraud *et al.* 2003, 175, fig. 262 n°2.
113 Rivalan, 2011, 307-310.
114 Pl.216.

lequel était attaché des ustensiles de toilette comme des scalptoriums.

Exclusivement inventoriées dans les nécropoles du Castrais, ces épingles sont souvent associées à des coupes de formes Vb (selon la typologie de ces sites) et des céramiques décorées d'imprimés à la roulette ou à la cordelette, principalement caractéristiques des phases II et III, avec un possible prolongement lors de la phase IVa[115]. Dès lors, on peut proposer une chronologie pour ces modèles comprise entre 800 et 625 a.C.

6. Type Ep.5 – Épingles type "du Roc"

Nombre d'individus : 13
(Annexe 3 : Liste 2.5)

Ce type porte ce nom en raison du premier individu mis au jour à la fin du XIXe s. sur le site du Roc à Albi (Tarn) (n°293). Il s'agit d'une épingle à tête enroulée avec anneau sur laquelle est enfilé un manchon globulaire caréné, décoré de bandes incisées et/ou moulurées. Qu'il soit enfilé sur une épingle en alliage cuivreux (A) ou sur l'unique exemplaire en fer (B), ce manchon globulaire enfermant le col est toujours en alliage cuivreux.

Ce type d'épingle à fait l'objet d'une étude complète par T. Janin et F. Pons publiée en 2004 au cours de laquelle les auteurs concluent à une production locale dans la région tarnaise, bien que partageant quelques caractéristiques, notamment leurs décors, avec les modèles de type "Franzine" d'Italie[116]. L'analyse des sépultures fiables dont ces épingles sont issues, aussi bien dans la nécropole du Moulin à Mailhac (Aude) que dans celles du Castrais, place ces pièces entre 775 et 600 a.C. L'unique exemplaire en fer (B) découvert dans la sépulture 576 du Causse (n°305) appartient à la phase IVa des nécropoles du Castrais, dont la datation est comprise entre 675 et 625 a.C.[117].

7. Type Ep.6 – Épingles à tête en crosse

Nombre d'individus : 42
(Annexe 3 : Liste 2.6)

Relativement nombreuses, les épingles de ce type se distinguent par leur tête formant une large boucle obtenue par la torsion de l'extrémité de la tige. Cette tête dite en crosse peut être de section quadrangulaire même lorsque celle de la tige est circulaire. Si l'on rencontre ces épingles en alliage cuivreux (A) ou en fer (B), quelques-uns des 14 individus en fer se singularisent par une tige parfois plus longue pouvant atteindre plus de 14 cm[118]. À noter que l'on retrouve une épingle de ce type en alliage cuivreux attachée à un même trousseau qu'une fibule de type "du Roc" dans la sépulture 33 de la nécropole du Martinet (Castres, Tarn) (n°299) (pl.168 n°1296).

Essentiellement représenté dans les nécropoles du Castrais pour la zone d'étude, ce modèle d'épingle apparaît dès la phase III (725-675 a.C.) de ces sites mais c'est principalement durant la phase suivante que l'on compte le plus grand nombre d'attestations (675-575 a.C.)[119].

8. Type Ep.7 – Épingles à tête serpentiforme

Nombre d'individus : 37
(Annexe 3 : Liste 2.7)

Également bien représenté sur la zone d'étude, ce type d'épingle est très proche morphologiquement de celui à tête en crosse. Il s'en distingue par la présence d'une spire au départ de la tête, en amont de la large boucle. Qu'elles soient en alliage cuivreux (A) ou en fer (B), ces épingles disposent d'une section, de la tige à la tête, toujours circulaire. Les 6 individus en alliage cuivreux ou les 31 en fer semblent posséder une tige de longueur égale pouvant atteindre 9 cm.

115 Giraud *et al.* 2003, 169, fig. 256.

116 Janin & Pons, 2004.

117 Giraud *et al.* 2003, 169, fig. 256.

118 Cette mesure est approximative puisqu'on ne connaît aucun exemplaire en fer conservé entièrement de la tête à la pointe.

119 Giraud *et al.* 2003, 169, fig. 256.

Tout comme les épingles du type précédent, celles à tête serpentiforme sont quasi exclusivement distribuées dans les sépultures des nécropoles du Castrais et sont essentiellement connues dans les phases III et IV de ces sites, soit entre 725 et 575 a.C.[120].

9. Type Ep.8 – Épingles à tête en anneau

Nombre d'individus : 28
(Annexe 3 : Liste 2.8)

Ces épingles exclusivement en alliage cuivreux sont identifiables par leur tête qui prend la forme d'un anneau faisant corps avec la tige. L'épaisseur de l'anneau peut parfois être plus faible au sommet de l'objet, ce qui explique pourquoi leur tête n'est pas toujours entièrement conservée. Dans de nombreux cas, la section de la tête se singularise de celle strictement circulaire de la tige en adoptant une section quadrangulaire ou losangique, formant alors une arête saillante sur l'anneau. Enfin, la longueur de la tige de ces épingles peut être importante, atteignant jusqu'à 20 cm.

Les épingles à tête en anneau sont connues en Europe centrale et nord-occidentale dès le Bronze ancien[121]. Cependant, ce n'est qu'au Bronze final III et au début du Premier âge du Fer, entre 900 et 725 a.C. qu'elles apparaissent dans le Midi de la France, comme dans la nécropole de Moulin à Mailhac (Aude)[122]. Dans les nécropoles du Castrais, desquelles proviennent la quasi-totalité des pièces référencées dans la zone d'étude, ces épingles sont représentatives de la phase II de ces sites (775-725 a.C.), à l'exception d'un exemplaire pouvant être rattaché à la phase suivante, ce qui permet de prolonger leur emploi vraisemblablement jusqu'au milieu du VII[e] s. a.C.[123].

10. Type Ep.9 – Épingles à tête en double anneau

Nombre d'individus : 4
(Annexe 3 : Liste 2.9)

Proches du type précédent, les quatre individus en alliage cuivreux présentent une tige de section circulaire qui se sépare en deux branches de section quadrangulaire ou losangique au bout desquelles se trouvent deux anneaux de même section et collés par un manchon. Avec leur tige et surmontée de ses deux anneaux, ces épingles évoquent la forme d'une paire de ciseaux.

La datation de ce modèle d'épingle, mal représenté, ne repose que sur l'individu découvert dans la sépulture 1 de Gourjade à Castres (n°298) appartenant à la phase II de la nécropole, soit du tout début du Premier âge du Fer, entre 775 et 725 a.C.[124]. Toutefois, ces pièces apparaissent déjà au Bronze final, vers 900 a.C.[125].

11. Type Ep.10 – Épingles à tête en rouelle

Nombre d'individus : 9
(Annexe 3 : Liste 2.10)

Les quelques épingles en alliage cuivreux de ce type possèdent une tête en forme de rouelle de section quadrangulaire ou losangique moulée avec la tige de section circulaire. Un individu se démarque par l'ajout d'une rouelle maintenue par une épingle à tête enroulée simple[126]. Les rouelles peuvent former un décor rayonnant autour d'un évidement circulaire central ou d'une croix, simple ou disposée autour d'un évidement circulaire. Enfin, l'une des rouelles forme une croix centrale à partir de la superposition d'évidements circulaires.

Bien que les premières attestations de ces modèles d'épingles puissent être datées du Bronze Moyen, voire du Bronze Ancien et qu'elles soient

120 *Ibid*.

121 Adouze & Courtois 1970, 40.

122 Taffanel *et al*. 1998 ; Pour une synthèse des épingles à tête en anneau découvertes dans la nécropole de Moulin à Mailhac (Aude), voir : Rivalan 2011, 300.

123 Giraud *et al*. 2003, 169, fig. 256 ; Buffat *et al*. 2012, 93.

124 Giraud *et al*. 2003, 169, fig. 256.

125 Rivalan 2011, 301.

126 Cette épingle n'a pas donné lieu à la création d'un sous-type en raison du faible nombre d'exemplaires d'épingles à tête en rouelle répertorié.

bien représentées dans une large zone comprenant l'Allemagne et le nord-est de la France, elles n'apparaissent que plus tardivement, au Bronze final, dans le Midi de la France et en Catalogne[127]. Pour la zone étudiée, l'exemplaire de la sépulture 368 de la nécropole du Causse témoigne d'une perduration de ce type au moins jusqu'à 725 a.C., puisque ce contexte funéraire appartient à la phase II du site[128].

12. Type Ep.11 – Épingles à tête biconique ou bouletée

Nombre d'individus : 17
(Annexe 3 : Liste 2.11)

Ces épingles se caractérisent par une tige de 15 cm de long et de section circulaire surmontée d'une tête de forme conique à col évasé, biconique ou bouletée. Que les épingles soient en alliage cuivreux (A) ou en fer (B), la tige pouvait recevoir un décor strié incisé. Notons que les trois exemplaires en fer disposent d'une tête légèrement plus volumineuse que celle des individus en alliage cuivreux.

Ce modèle d'épingle à tête biconique ou bouletée ne constitue pas un bon marqueur chronologique dans la mesure où les premières attestations sont connues dès le Bronze final II en France[129]. Les exemplaires découverts dans la moitié sud de la France apparaissent vraisemblablement dès le IXe s. a.C. puisque celles provenant de la nécropole de Moulin à Mailhac (Aude) sont datées entre 900 et 725 a.C.[130]. Dans les nécropoles du Castrais, on les retrouve notamment dès la phase II (775-725 a.C.) comme dans la sépulture 858 du Causse (n°305)[131], mais également lors de la phase III (725-675 a.C.) tels ceux de la sépulture 78 de Gourjade (n°298)[132]. Enfin, dans le Midi de la France, on connait quelques individus décorés d'incisions sur le col au moins jusqu'au troisième quart du VIe s. a.C.[133]. Concernant les épingles en fer (B), leur chronologie pourrait être réduite et comprise entre la fin du VIIe et le début du VIe s. a.C. Toutefois, on restera prudent dans la mesure où cette proposition repose uniquement sur la pièce de la sépulture 49 de Gourjade rattachée à la phase IVb (625-575 a.C.) de la nécropole et de celle de la tombe 31 du Camp d'Alba (Tarn-et-Garonne) (n°329) rattachée à l'horizon 4 (625-575 a.C.) d'A. Dumas[134].

13. Type Ep.12 – Épingles à tête en "massue"

Nombre d'individus : 1
(Annexe 3 : Liste 2.12)

L'unique épingle en alliage cuivreux concernée par ce type possède une tête cylindrique légèrement renflée évoquant une massue. Ne mesurant que 6 cm, sa tige est de section circulaire.

Ces épingles étaient surtout connues jusqu'à présent dans les sites lacustres du lac Léman en Haute-Savoie ou du lac du Bourget en Savoie, où elles sont caractéristiques du Bronze Moyen et final[135]. Celle inventoriée ici, correspondrait en partie à cette datation, bien qu'on puisse envisager un prolongement jusqu'à la fin du VIIIe s. a.C. En effet, le mobilier céramique qui accompagnait cette épingle, pourvu d'un décor à cannelures multiples (types G1d et H1d de la typologie du Castrais), appartient essentiellement aux deux premières phases de la nécropole du Causse[136]. La fourchette chronologique proposée pour cet individu se situe donc entre 900 et 725 a.C.

127 Audouze & Gaucher 1981, 36 ; Taffanel *et al.* 1998, 294.

128 Giraud *et al.* 2003, 169, fig. 256.

129 Audouze & Courtois 1970, 24-28 ; Audouze & Gaucher 1981, 95-96.

130 Taffanel et al. 1998, 313-315, fig. 39, fig. 103, fig. 144, fig. 296, fig. 307, fig. 317 ; Rivalan 2011, 305.

131 Pl.197 n°2296 ; Buffat *et al.* 2012, 93.

132 Giraud *et al.* 2003, 169, fig. 256.

133 Rivalan 2011, 306.

134 Giraud *et al.* 2003, 169, fig. 256 ; Dumas 2016, 349.

135 Audouze & Courtois 1970, 55-56.

136 Giraud *et al.* 2003, 169, fig. 256.

14. Type Ep.13 – Épingles à tête en haltère

Nombre d'individus : 1
(Annexe 3 : Liste 2.13)

Seul un fragment en fer de ce type est attesté dans la zone étudiée. La tête de ces épingles est composée de deux sphères creuses constituées à partir de deux demi-sphères soudées à leur base par une brasure au cuivre. Ces appendices se situent de part et d'autre d'une pièce rectangulaire disposant d'une perforation par laquelle passe la tige de l'épingle.

Ce type d'épingle est principalement connu dans le Midi dans la France, au sein de certaines nécropoles du faciès "Grand Bassin I" comme au Peyrou à Agde (Hérault)[137]. Dans cette nécropole, elles sont datées entre le deuxième et troisième quart du VIIe s. a.C. Cette datation est en adéquation avec celle proposée pour la coupe de forme Vb, bien représentée durant la phase IVa du Castrais (675-625 a.C.), qui accompagne l'épingle du Causse inventoriée ici.

15. Type Ep.14 – Épingles à col en boucle et petite tête

Nombre d'individus : 1
(Annexe 3 : Liste 2.14)

La tige en alliage cuivreux de section circulaire de cette épingle forme un enroulement peu avant le tête fine et ornée de fines incisions striées.

Les vases cinéraires (types G1 et H1d) qui accompagnaient le dépôt dont elle est issue sont attestés entre les phases I et III du Castrais, soit entre 900 et 675 a.C.[138].

137 Nickels *et al.* 1989, 329-330 ; Rivalan 2011, 310-311.

138 Giraud *et al.* 2003, 169, fig. 256.

16. Type Ep.15 – Épingles à tête en spirale

Nombre d'individus : 3
(Annexe 3 : Liste 2.15)

Ce type d'épingle est aisément identifiable par sa tête formant une spirale sur plusieurs tours et de section circulaire. L'unique exemplaire en alliage cuivreux (A) possède une spirale placée perpendiculairement à l'axe de la tige et s'enroule de l'intérieur vers l'extérieur. À l'inverse, les deux individus en fer (B) disposent d'une spirale dans le prolongement de la tige et s'enroulent de l'extérieur vers l'intérieur.

À Gourjade, les deux épingles en fer (B) proviennent de dépôts funéraires rattachés à la phase IVa du site par le mobilier qui les accompagnait, soit entre 675 et 625 a.C.[139]. En revanche, l'unique exemplaire connu en alliage cuivreux (A) pourrait être un peu plus tardif, puisque la sépulture dont il provient appartient à l'horizon 4 (625-575 a.C.) identifiée par A. Dumas[140].

17. Type Ep.16 – Épingles à double tête en spirale

Nombre d'individus : 1
(Annexe 3 : Liste 2.16)

Cette épingle en alliage cuivreux et à section circulaire est proche de celles à double anneau (Ep.9) si ce n'est que les deux embranchements de la tête donnent naissance à deux petites spirales enroulées vers le centre de l'objet. La tige de cet unique individu mesure 8 cm.

La sépulture 362 de la nécropole du Causse dont est issu cet unique exemplaire est rattachée à la phase III du site, soit entre 725 et 675 a.C.[141].

139 *Ibid.*

140 Sépulture 45 de la nécropole du Truc du Bourdiou à Mios (Gironde) (n°168) : pl.94 n°49 ; Dumas 2016, 329, fig. 108.

141 Giraud *et al.* 2003, 169, fig. 256.

18. Type Ep.17 – Épingles à col serpentiforme et tête bouletée

Nombre d'individus : 2
(Annexe 3 : Liste 2.17)

Les deux épingles en fer de ce type se caractérisent par une morphologique identique à celle des épingles serpentiformes (Ep.7) par la boucle imprimée par la tige au niveau du col. Toutefois ces deux exemplaires s'en distinguent par une tête bouletée ou biconique creuse.

Ces deux épingles sont rattachées à la phase IV du Castrais, les plaçant entre 675 et 625 a.C.[142]. Les mêmes résultats chronologiques ont été obtenus pour les nombreux individus découverts dans la nécropole du Peyrou à Agde (Hérault)[143].

19. Type Ep.18 – Épingles à col rectiligne et petite tête bouletée

Nombre d'individus : 1
(Annexe 3 : Liste 2.18)

L'unique épingle en alliage cuivreux inventoriée de ce type possède une tige de 10 cm de long et de section circulaire. Cette tige subit un étranglement prononcé au niveau du col avant de donner naissance à une petite tête bouletée plus large.

Cette épingle provient d'un lot d'objets découverts à Lavène à Puygouzon (Tarn) (n°317), sans contexte chronologique fiable[144]. En l'absence d'éléments convaincants, on reportera pour cette pièce les remarques faites pour les épingles à tête biconique ou bouletée en alliage cuivreux (Ep.11.A) dont la datation s'étendrait entre 900 et 525 a.C.

20. Type Ep.19 – Épingles à tête rectiligne incisée

Nombre d'individus : 1
(Annexe 3 : Liste 2.19)

Cette petite épingle en alliage cuivreux de 7 cm de long et de section circulaire est très proche de celle de type Ep.14 à la différence que le col ne forme pas de boucle et que tout son corps est rectiligne.

Le peu d'éléments de comparaison dont on dispose pousse à rapprocher cet individu de deux épingles à tête incisée découvertes dans la nécropole du Grand Bassin I de Mailhac (Aude) et datées entre 725 et 575 a.C.[145].

21. Type Ep.20 – Épingles à tête à disque

Nombre d'individus : 4
(Annexe 3 : Liste 2.20)

Exclusivement en alliage cuivreux et de section circulaire, ces épingles se caractérisent par leur tête en forme de disque plat large pouvant recevoir un décor de cercles concentriques au sommet. La tige, qui peut atteindre au moins 12 cm, présente un renflement peu avant le col légèrement évasé et/ou mouluré.

Ce modèle d'épingle est connu dans les Alpes dès le Bronze final I, bien que les premières attestations dans le sud de la France n'apparaissent qu'au Bronze final III ou au début du Premier âge du Fer[146]. Les quelques éléments de comparaison venant du Midi de la France leur attribuent une fourchette chronologique large débutant vers 900 a.C. et s'étendant jusqu'à la première moitié du VIe a.C.[147]. Malheureusement, il demeure impossible de préciser ces datations pour la zone d'étude dans la mesure où aucun individu inventorié ne provient d'un ensemble clos.

142 Giraud *et al.* 2003, 169, fig. 256 ; Buffat *et al.* 2012, 95.
143 Nickels *et al.* 1989, 330 : Rivalan 2011, 304-305.
144 Pl.206 n°1827.
145 Rivalan 2011, 311.
146 Audouze & Courtois 1970, 29-30 ; Guilaine 1972, 288.
147 Rivalan 2011, 306.

22. Type Ep.21 – Épingles à col évasé et tête plate

Nombre d'individus : 2
(Annexe 3 : Liste 2.21)

Ces deux épingles en alliage cuivreux mal conservées se singularisent par leur tige circulaire surmontée par un col évasé et une tête plate se trouvant dans la continuité du col ou débordant légèrement.

Ces types d'épingles apparaîtraient à la fin du Bronze Moyen en Allemagne et dans le nord-est de la France, de part et d'autre du Rhin, puis un peu plus tardivement, à la fin du Bronze final dans le sud-est de la France[148]. On connait deux exemplaires dans le Midi de la France datés entre 900-775 a.C.[149], ce qui correspond avec la datation proposée récemment pour l'inhumation n°1 fouillée à Blars (Lot) (n°189) dont est issu l'unique individu découvert en contexte fiable de la zone d'étude[150].

23. Type Ep.22 – Épingles à tête vasiforme

Nombre d'individus : 2
(Annexe 3 : Liste 2.22)

Deux épingles en alliage cuivreux partiellement conservées possèdent une tige de section circulaire et une petite tête évoquant le profil d'un vase au sommet plat nettement marqué.

Aucune d'elles n'est issue d'ensembles chronologiquement fiables. Ce modèle d'épingles apparaît en France au cours du Bronze final et se rencontre principalement autour du lac du Bourget (Savoie)[151]. Cependant, il semble perdurer au moins jusqu'au milieu du VIIIe s. a.C. si l'on se fonde sur les quelques exemples connus dans le Midi de la France, en tout cas pour les épingles dépourvues de décors incisés[152].

24. Type Ep.23 – Épingles à tête perforée

Nombre d'individus : 1
(Annexe 3 : Liste 2.23)

L'unique épingle de ce type est fabriquée à partir d'un fragment d'os à la tige légèrement courbée. Sa tête, plus large est perforée en son centre.

Dans la mesure où elle provient de fouilles réalisées au XIXe s. pour lesquelles les informations précises font défaut, et puisqu'il semblerait qu'aucune épingle en os n'est attestée pour le Premier âge du Fer, on est tenté de lui attribuer une datation plus ancienne.

En effet, l'on compte dans le sud-est de la France plusieurs épingles en os à tête perforée dont la datation couvre plutôt la fin du Néolithique et l'âge du Bronze[153].

Les agrafes et boucles de ceinture

Les agrafes et boucles de ceinture sont employées pour attacher deux extrémités d'une ceinture en matière périssable portée au niveau des hanches[154]. Si l'on rencontre souvent dans la bibliographie le terme "d'agrafe de ceinture", cet objet se compose en réalité de deux pièces de métal situées de part et d'autre de la ceinture : une première pièce dite mâle comprenant un crochet venant se fixer sur une seconde pièce dite femelle de forme variable. On réservera donc le vocable d'agrafe de ceinture uniquement pour la pièce mâle et l'on nommera boucle de ceinture la pièce femelle.

148 Audouze & Gaucher 1981, 62-63.

149 Rivalan 2011, 313-314.

150 Pl.104 n°329 ; Cette inhumation est associée à l'horizon "Bronze final III-horizon 1" d'A. Dumas, soit une datation comprise entre 900 et 775 a.C. : Dumas 2016, 208, vol.2.

151 Audouze & Courtois 1970, 40-54.

152 Rivalan 2011, 298.

153 Roudil 1977.

154 Cette disposition est notamment attestée par la ceinture et son agrafe à quatre crochets, sculptées sur la statue du guerrier de Grézan découverte à Nîmes, datée du Premier ou du tout début du Second âge du Fer : Garcia *et al*. 2016, 732, fig. 7 n°1.

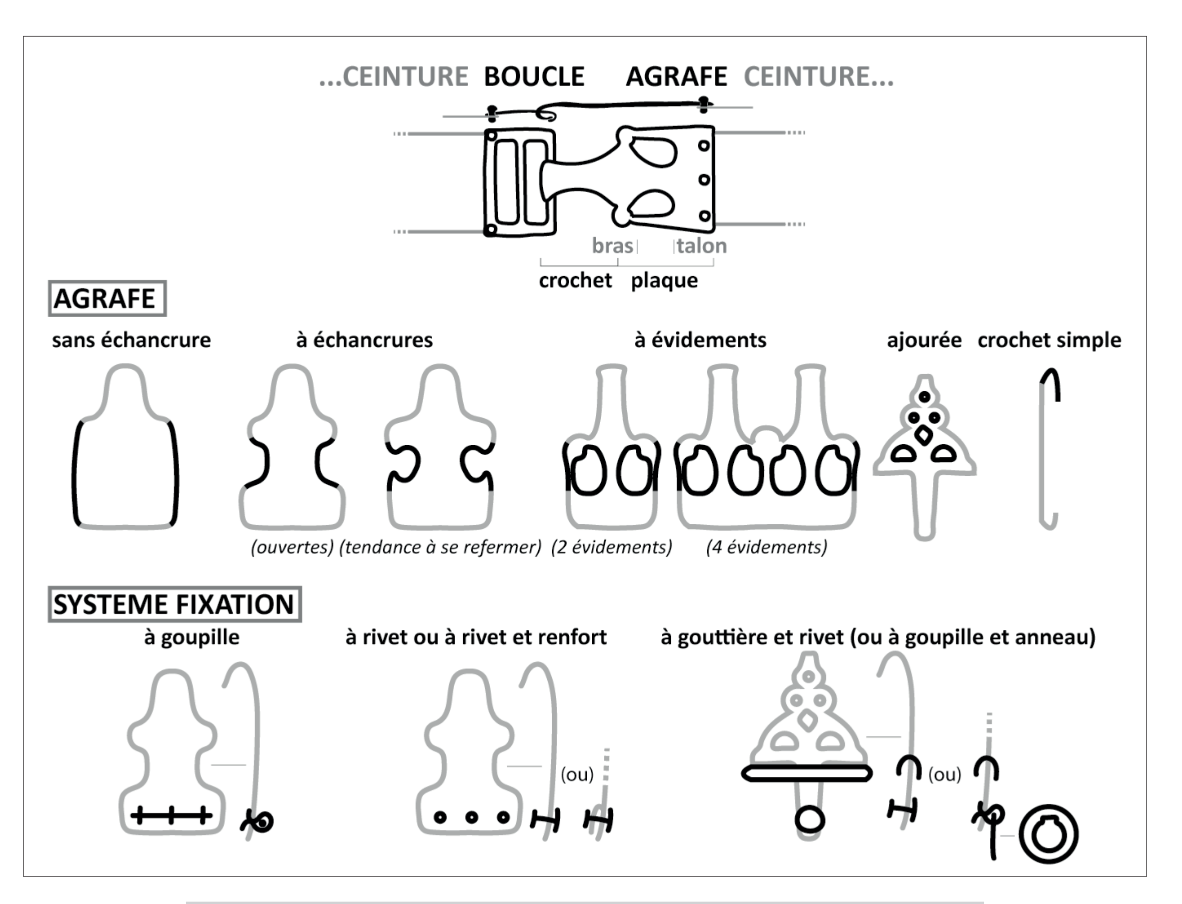


Fig. 29. Vocabulaire des éléments descriptifs des agrafes et des boucles de ceinture.

Formellement, le corps de l'agrafe de ceinture est constitué d'une plaque de métal en alliage cuivreux ou en fer surmontée d'un ou de plusieurs crochets de fixation (**fig. 29**). La fixation du corps de l'agrafe sur la ceinture se situe vers le talon de la pièce métallique, reconnaissable par une ou plusieurs perforations circulaires. C'est à travers ces perforations qu'étaient les systèmes de fixation, parfois fabriqués dans un métal différent et permettant l'attache de l'agrafe à son support[155]. On en dénombre au moins quatre :

Le premier est maintenu à l'aide d'une goupille dans laquelle est insérée une tige métallique.

Le second comprend de simples rivets traversant l'agrafe et la ceinture.

Le troisième connaît un renfort en dessous de la plaque afin de maintenir le rivet à ces deux extrémités.

Le quatrième ajoute au rivet une gouttière en tôle métallique repliée servant à pincer l'extrémité de la ceinture. Ce dernier système connaît une variante pour laquelle le rivet est remplacé par une goupille servant à maintenir un anneau articulé à encoche.

Le reste du corps peut adopter diverses formes ; rectangulaire, carré ou triangulaire, à la silhouette plus ou moins dessinée selon qu'elle arbore des échancrures à mi-parcours, des évidements, ou lorsqu'elle s'affine peu avant le crochet.

Concernant la pièce femelle, le spectre morphologique connu dans la zone d'étude est moins varié et fait appel essentiellement à des plaques ajourées à plusieurs niveaux permettant d'ajuster la taille de la ceinture. Ces pièces femelles peuvent aussi prendre la forme d'un fil dit serpentiforme, dont les méandres servaient

155 Les agrafes étant majoritairement en alliage cuivreux, il arrive que certains individus possèdent un élément de fixation en fer.

à recevoir le crochet. Lorsqu'il est conservé, le système de fixation de cette pièce à la ceinture semble identique à celui des agrafes.

Qu'il s'agisse d'agrafes ou de boucles de ceinture, ces objets disposent régulièrement d'un décor obtenu à chaud ou à froid comme des ornementations moulées, incisées, estampées (poinçons matrices de grènetis ou points creux) accentuant leur aspect décoratif et autorisant leur rattachement à la catégorie des parures vestimentaires.

1. Présentation de la typologie

Bien que nombreux, les outils typologiques utilisés actuellement ne suffisent pas à rendre compte de la totalité des morphologies rencontrées ce qui conduit à formuler une nouvelle méthode de classement[156]. Sans faire table rase des résultats antérieurs, de manière à rassembler le plus nombre d'individus, la première étape de tri fait tout d'abord intervenir des critères morphologiques dans la mesure où il s'agit des éléments les mieux conservés et donc les plus aisément identifiables.

Les agrafes de ceintures sont divisées en premier lieu par la forme de la plaque selon qu'elle est sans échancrure de forme sub-trapézoïdale (Ag.1) ou quadrangulaire (Ag.2), avec échancrures ouvertes (Ag.3), avec échancrures partiellement fermées (Ag.4), avec évidements (Ag.5), ajourée (Ag.6) ou munie d'un simple crochet (Ag.7) (**fig. 30**)[157]. Puis, chacun de ces regroupements est classé selon des critères pouvant varier d'un type à l'autre et renvoyant le plus souvent à des éléments morphologiques secondaires (nombre de crochets ou d'évidements, profil) et à des éléments décoratifs (sans décor, décor incisé, décor estampé et décor moulé), le tout notifié par une lettre.

La place donnée au critère ornemental a été fortement réduite en comparaison des méthodes de classements précédentes. Cette donnée n'est pas toujours correctement identifiable à partir des planches publiées dans la bibliographie et l'appréhension du décor est tributaire de l'état de conservation des objets[158]. Dès lors, en l'absence d'une analyse plus poussée (à l'aide par exemple d'un microscope), on conservera les identifications de décors proposées dans les travaux antérieurs, ce qui permet également de rattacher ce classement aux précédents.

Enfin, il faut noter que le système de fixation de l'agrafe à la ceinture n'a pas été retenu parmi les critères de classement. Bien que son étude pourrait produire des résultats porteurs de sens, qu'ils soient chronologiques ou culturels, il faut se résigner à ne pas en faire usage en raison du peu d'individus ayant conservé leur système de fixation.

Le trop faible nombre de boucles de ceinture découvertes sans agrafes ne permet pas d'en proposer un classement détaillé. On a simplement retenu comme critère dominant leur forme générale définie par le nombre d'évidements pour les modèles carrés (ce qui peut impliquer la possibilité d'ajuster ou non la taille de la ceinture) ou leur morphologie générale pour distinguer celles fabriquées à partir d'une plaque quadrangulaire de celles serpentiformes. On ne tiendra pas compte de la présence de décors compte tenu du peu d'individus inventoriés.

Sur les 316 agrafes comptabilisées, 191 peuvent être typologiquement reconnues (**fig. 30**). La grande majorité des agrafes (79 %) sont rassemblées dans les types à échancrures ouvertes (Ag.3) et fermées (Ag.4) ou avec évidements (Ag.5), les autres types étant très nettement minoritaires. 125 agrafes n'ont pas pu être typologiquement identifiées, le plus souvent en raison de leur état de conservation les

156 On pense notamment aux typologies régionales mises en place par Mª.-L. Cerdeño, J.-P. Mohen ou A. Lorrio : Cerdeño 1978 ; Mohen 1980, 78, fig. 32 ; Lorrio 2005a, 217, fig. 89.

157 Ce classement préliminaire suit dans les grandes lignes le découpage proposé par A. Lorrio, à l'exception du dernier type inconnu des contextes étudiés par cet auteur.

158 À de nombreuses reprises, on a pu constater en réétudiant des agrafes *in situ* qu'un petit nombre d'entre elles, considérées comme inornées dans les classements antérieurs, avaient en réalité conservé la trace d'un décor, souvent incisé, rendu quasiment imperceptible par la corrosion.

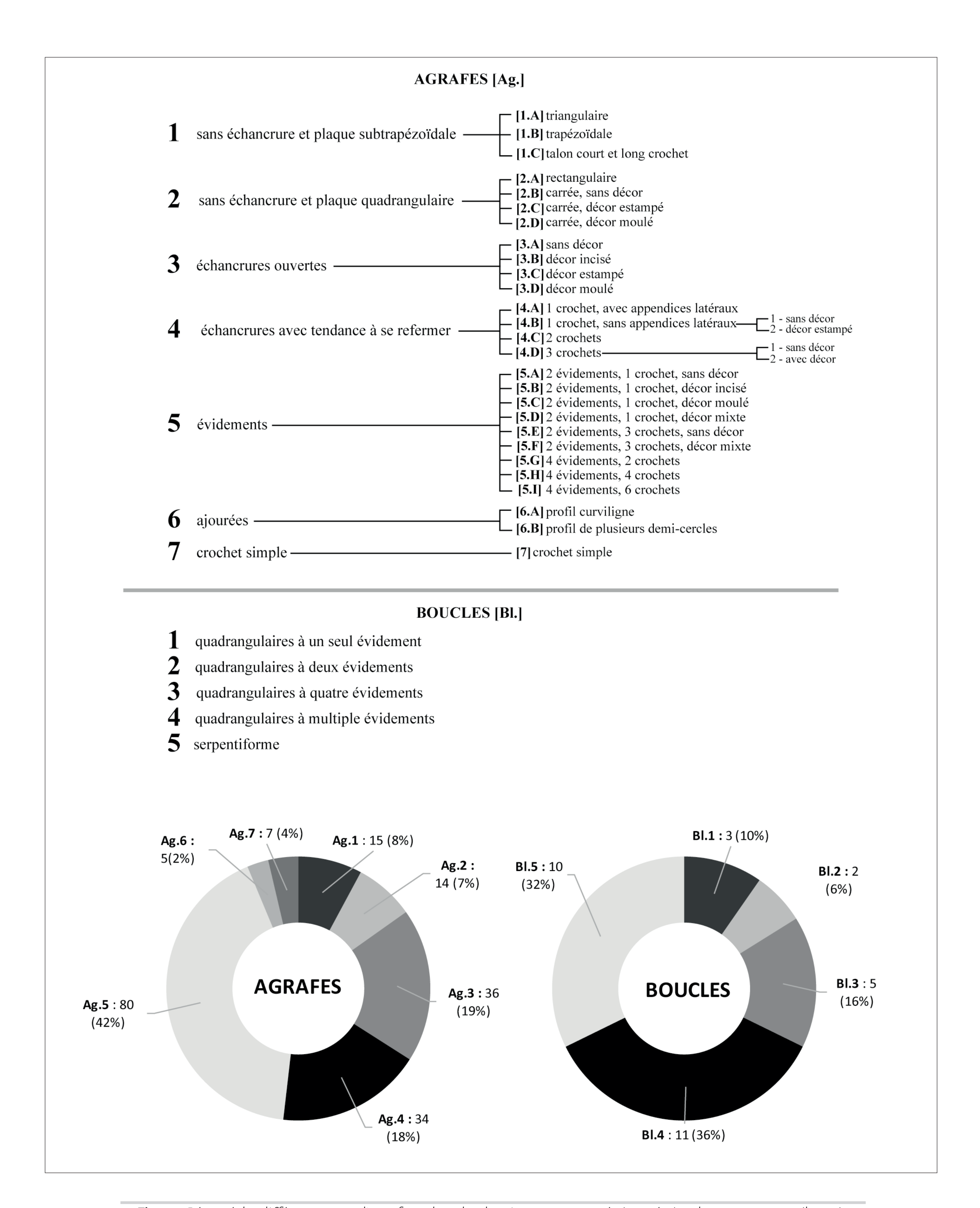


Fig. 30. Résumé des différents types d'agrafes et boucles de ceinture rencontrés (numéro) et leurs sous-types (lettre) et leur répartition quantitative des types identifiables (total agrafes 191 ; total boucles : 31).

réduisant à un fragment de talon ou à un crochet[159]. Concernant les boucles de ceinture, on ne compte que 31 individus, dont une bonne partie (68 %) se répartit entre les boucles à multiples évidements (Bl.4) et serpentiformes (Bl.5).

2. Type Ag.1 – Agrafes sans échancrures et plaque subtrapézoïdale

Nombre d'individus : 15
(Annexe 2 : Carte n°19) (Annexe 3 : Liste 3.1)

Ces agrafes sont identifiables par leur plaque quasi rectiligne. Si tous les exemplaires répertoriés ne comptent qu'un seul crochet, on peut toutefois opérer une séparation en sous-type selon la morphologie générale de la plaque (**fig. 31**).

Ainsi peut-on identifier les agrafes ayant une plaque de forme globalement triangulaire dont le talon et le crochet s'individualisent par un épaulement peu marqué (A). Le décor de ces agrafes connaît un renflement longitudinal parcourant la quasi-totalité de la longueur de l'objet suivant l'axe du crochet tandis que la face supérieure peut recevoir une ornementation incisée ou estampée. Viennent ensuite celles disposant d'une plaque trapézoïdale dont la largeur diminue à mesure qu'elle se rapproche du crochet (B). Leur plaque peut être nue ou décorée de motifs incisés ou estampés. Enfin, on peut identifier les exemplaires ayant un épaulement bien plus marqué que les sous-types précédents, permettant dès lors de distinguer le talon du crochet (C). Pour les deux agrafes les mieux conservées, le talon est court, de forme quadrangulaire ou légèrement arrondi, et qu'il est surmonté d'un long crochet. Qu'ils soient en alliage cuivreux ou en fer, ces modèles sont inornés.

On ne dispose que de peu d'éléments nouveaux sur ce type d'agrafes depuis les synthèses de M.-L. Cerdeño et A. Lorrio. Pour ces auteurs, ces pièces, tous sous-types confondus, doivent être datées entre la seconde moitié du VIIe et la première moitié du VIe s. a.C.[160]. Cette proposition se trouve confirmée par l'exemplaire en fer (1.C). En effet, la sépulture 140 de Gourjade (n°298) est datée de la phase IVb (625-575 a.C.)[161]. Pour l'heure donc, on conservera la chronologie connue jusqu'alors.

3. Type Ag.2 – Agrafes sans échancrures et plaque quadrangulaire

Nombre d'individus : 14
(Annexe 3 : Liste 3.2)

Les agrafes de ce type ont une plaque sans échancrure, aux lignes droites formant un rectangle ou un carré plus ou moins marqué par rapport au crochet qu'elles supportent. Si tous les individus inventoriés sont en alliage cuivreux et possèdent un seul crochet, il est toutefois possible de les séparer selon la morphologie de la plaque et du type décor (**fig. 31**).

Le premier sous-type comprend les agrafes à plaque rectangulaire dont l'épaulement faisant la transition entre le talon et le crochet est perpendiculaire ou légèrement incurvé (A). Le crochet, large, est triangulaire. La plaque quant à elle peut recevoir un motif incisé, estampé ou ne pas posséder de décor. Le second sous-type concerne les individus à plaque carrée non décorée (B). Leur crochet est large et droit, de faible longueur. Les deux exemplaires rassemblés dans le sous-type

159 Les grandes séries d'objets découverts dans les nécropoles espagnoles fouillées au début du XXe s. et pour lesquelles on manque d'informations précises (absence de description ou d'illustration) viennent gonfler le nombre d'agrafes non identifiables typologiquement. La nécropole d'Altillo à Aguilar de Anguita (Guadalajara) (n°8) renferme à elle seule 25 de ces individus. En outre, on dénombre 14 agrafes indéterminées dans la nécropole de La Atalaya à Cortes (Navarre) (n°39), 12 dans celle de Navafría à Clares (Guadalajara) (n°16) et 8 dans celle d'Alpensque (Soria) (n°46). Cette remarque illustre le fait que le grand nombre d'exemplaires non identifiables s'explique surtout par le manque de données et non par un outil de classement dysfonctionnel. En réalité, sur les 125 agrafes typologiquement indéterminées, seules 41 sont effectivement connues et demeurent non reconnaissables en raison de leur état de conservation. Les 84 autres individus proviennent donc de contextes insuffisamment documentés par la bibliographie.

160 Type B.I et B.IV pour Cerdeño : Cerdeño 1978, 283 ; Type A.1 pour Lorrio : Lorrio 2005a, 221.

161 Pl.160 ; Giraud *et al.* 2003, 169, fig. 256.

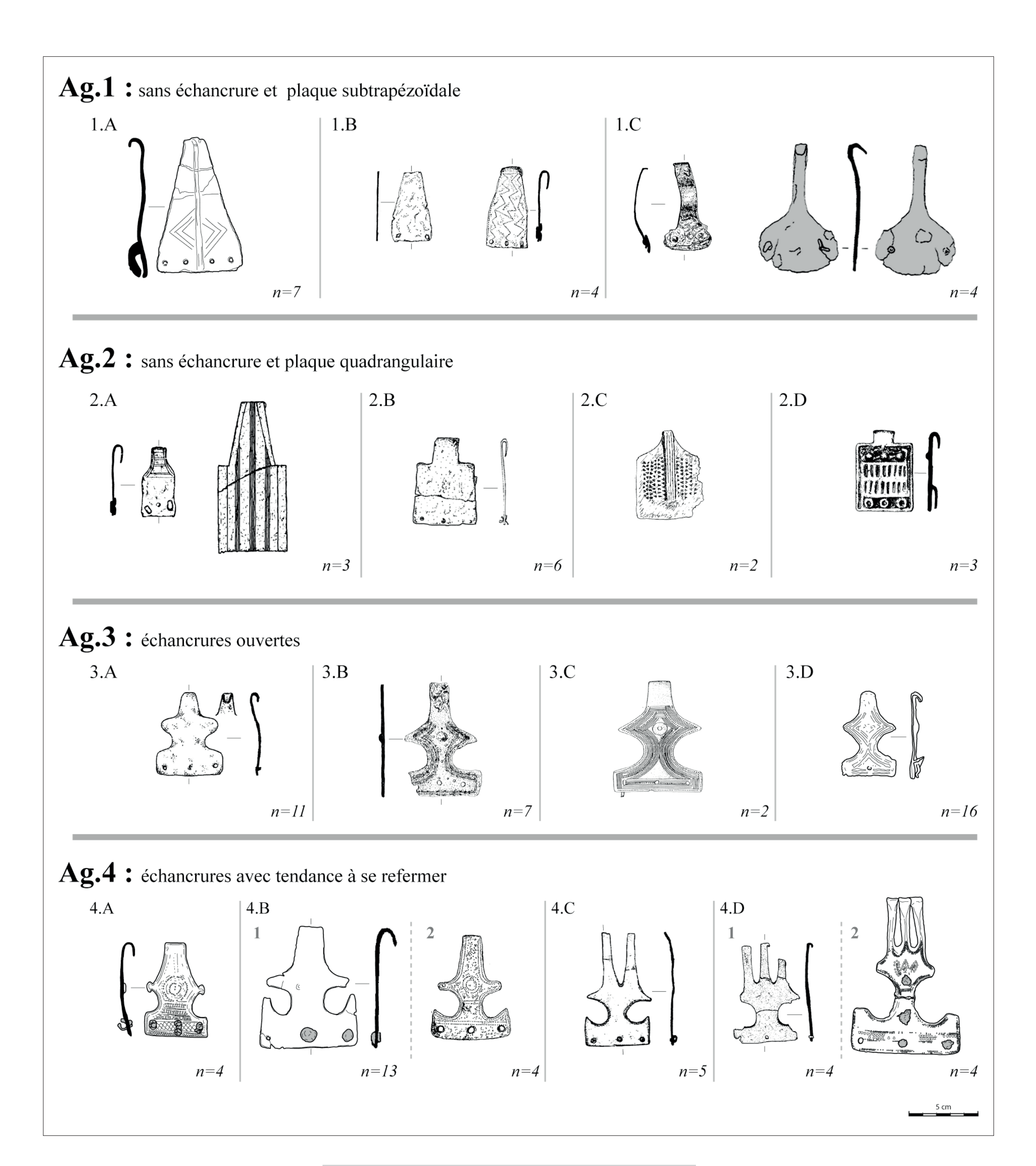


***Fig. 31**. Agrafes de types Ag.1, Ag. 2, Ag. 3 et Ag. 4.*

suivant se distinguent des autres par leur grande plaque carrée décorée de motifs triangulaires estampés surmontée d'un court crochet (C). De plus, ces agrafes possèdent un long renflement sur la face supérieure suivant l'axe du crochet. Enfin, le dernier sous-type est très proche morphologiquement du précédent, à la différence qu'il concerne les agrafes possédant un riche programme décoratif moulé, sans renflement central (D).

Proposer une datation précise pour ces modèles d'agrafes est, pour l'heure, un exercice difficile, car les pièces connues sont issues de contextes peu fiables. Les études antérieures ont mis en lumière leur chronologie large comprise entre le VIIe et Ve a.C., voire au-delà, principalement en raison des exemplaires mis au jour dans plusieurs phases de l'habitat d'Alto de la Cruz à Cortes (Navarre) (n°38)[162]. S'appuyant sur les rares éléments fiables, M.-L. Cerdeño propose une datation située dans le deuxième quart du VIIe pour les exemplaires rectangulaires et carrés sans décor ou à décor estampé (2.A, 2.B et 2.C, correspondant à son type B.II)[163]. En revanche, toujours selon cette auteure, les individus carrés à décor moulé (2.D) seraient plus récents, venant se caler dans les trois derniers quarts du VIe a.C.[164]. Cependant, ces résultats chronologiques se trouvent contredits par les rares pièces issues d'ensembles clos fouillés ou publiés ces dernières années. C'est en tout cas l'observation que l'on peut faire au regard de l'agrafe rectangulaire inornée (2.A) de la sépulture 1066 du Causse (n°305) datée de la phase V (575-475 a.C.) de la nécropole[165]. Ce prolongement à cheval sur le VIe et le début du Ve s. a.C. est corrélé par une agrafe rectangulaire décorée de chevrons incisés de morphologie très proche, bien que pourvue d'un crochet plus fin, découverte dans le nord de l'Italie et datée selon la chronologie régionale du Golesecca IIB, soit entre 530 et 480 a.C.[166]. Ces rares éléments de comparaisons invitent donc plutôt à placer ces agrafes au VIe s. a.C. On notera toutefois que le renflement central disposé sur les modèles carrés à décor moulé (2.C) est une caractéristique partagée avec les agrafes subtrapézoïdales du type précédent (1.A). On pourrait alors supposer que cette caractéristique morphologique est un indice orientant vers une datation située aux environs de 600 a.C. En l'absence d'agrafes issues d'ensembles clos, on conservera néanmoins par défaut la chronologie connue jusqu'alors qui date les premiers exemplaires aux alentours de 675 a.C., tout en tenant compte des éléments de comparaisons récents qui attestent leur utilisation au moins jusqu'à 475 a.C.

162 Ces agrafes seraient associées à des contextes des phases PIIIa, PIIb et PIa de cet habitat : Lorrio 2005a, 221.

163 Cerdeño 1978, 283.

164 Type B.III de Cerdeño : Cerdeño 1978, 283.

165 Pl.200 ; Buffat *et al.* 2012, 95-96.

166 Lorre & Cicolani, dir. 2009, 90.

4. Type Ag.3 – Agrafes à échancrures ouvertes, type "Acebuchal"

Nombre d'individus : 36
(Annexe 2 : Carte n°20) (Annexe 3 : Liste 3.3)

Plus nombreuses, ces agrafes disposent de deux échancrures symétriques suivant l'axe du crochet, dessinant des bras aux extrémités supérieures de la plaque. Ces échancrures sont dites ouvertes dans la mesure où les extrémités des bras et du talon ne pointent pas l'une vers l'autre. Le talon est de forme globalement rectangulaire, ne dépassant pas la longueur comprise entre les deux extrémités des bras. Ces bras peuvent être plus ou moins appointés. L'épaulement peu avant le crochet est curviligne et fortement marqué. Toujours à un seul crochet, ces agrafes ne sont connues qu'en alliage cuivreux (**fig. 31**). Leur morphologie renvoie au type Acebuchal abondement traité dans la bibliographie[167]. Plusieurs sous-types peuvent être identifiés à partir du mode d'ornementation de la plaque.

On peut séparer les agrafes ne disposant d'aucun décor sur la plaque (A) de celles à décor incisé (B), estampé (C) ou moulé (D). Bien que leur technique d'ornementation diffère, toutes les

167 Parzinger & Sanz 1987, 171, abb. 2 ; Lorrio 2005a, 216.

agrafes décorées semblent suivre un programme décoratif proche, comprenant au moins deux lignes épousant les contours de la plaque auxquelles s'ajoute un motif circulaire au croisement des axes des bras et du crochet.

La forme de ces agrafes les rapproche de modèles hallstattiens à corps losangique, dont elles dériveraient[168]. Si la répartition préférentielle de ces pièces concerne principalement la moitié nord de l'Espagne (Catalogne et Meseta), on connaît tout de même quelques individus dans la moitié sud de la France et même, plus étonnant, dans la tombe 65 du Magdalenenberg (Villingen, Bade-Wurtemberg)[169]. Ces contextes permettraient de dater leur apparition du dernier quart du VII[e] s. a.C., comme l'attestent les agrafes découvertes dans le dépôt Rochelongue (Hérault) ou dans la nécropole du Peyrou à Agde (Hérault)[170]. Ces modèles d'agrafes auraient été produites au moins jusqu'au troisième quart du VI[e] s. a.C. C'est tout cas ce que suggèrent la fibule à pied coudé (Fi.15) déposée conjointement dans le tumulus 16 de Flaujac-Poujol (n°207)[171], ou l'agrafe à évidements et trois crochets (Ag.5.E) associée à l'agrafe Acebuchal de sépulture 25 de nécropole basse de la nécropole de la Atalaya (Cortes, Navarre) (n°39)[172].

5. Type Ag.4 – Agrafes à échancrures avec tendance à se refermer

Nombre d'individus : 34
(Annexe 2 : Carte n°21) (Annexe 3 : Liste 3.4)

Presque aussi nombreuses que celles du type précédent et toutes en alliage cuivreux, ces agrafes ont également une morphologie relativement proche de ces dernières. Toutefois elles se singularisent d'une part par leurs échancrures qui ont tendance à se refermer – c'est-à-dire que les extrémités supérieures du talon et, dans une moindre mesure, celles des bras, tendent à se rejoindre – et, d'autre part, par la possibilité de posséder jusqu'à trois crochets. On peut donc identifier plusieurs sous-types, principalement à partir du nombre de crochet, mais aussi en s'appuyant sur des éléments morphologiques ou ornementaux (**fig. 31**).

Parmi les agrafes à un seul crochet de ce type, il est possible de classer d'un côté celles ayant à l'extrémité du bras une excroissance légèrement biconique, un crochet large et un décor incisé ou estampé (A), et de l'autre celles dont l'appendice est absent (B). Au sein de ces dernières, aux extrémités de talon très appointées et au crochet plus fin, il est également possible de reconnaître des variantes selon que leur plaque est inornée (B.1) ou non (B.2).

Les quelques exemplaires à deux crochets, sans appendices latéraux (C) peuvent être décorées ou non mais ils ne sont, pour l'heure, pas suffisamment nombreux pour permettre une division typologique sur ce critère. Ce n'est pas le cas des agrafes à trois crochets (D) pour lesquelles des variantes peuvent être identifiées en fonction de la présence d'une plaque non décorée (D.1) ou ornée de motifs estampés (D.2).

Réunies dans un même type, les variantes identifiées renvoient à plusieurs types reconnus dans la bibliographie.

Les agrafes à un crochet et appendices latéraux (4.A) correspondent au type de Mailhac de H. Parzinger et R. Sanz[173]. Ce modèle est nommé ainsi en raison des pièces découvertes dans les tombes 1, 8, 13 et 17 de la nécropole de Grand Bassin II à Mailhac (Aude)[174]. Leur datation dans le Midi de la France est surtout centrée sur les trois premiers quarts du VI[e] s. a.C.[175]. Si cette chronologie convient plutôt bien à l'individu provenant du tumulus 1 de Flaujac-Poujols (n°207) situé au deuxième quart du VI[e] s.

168 Cerdeño 1978, 292, fig. 4.

169 Parzinger & Sanz 1987, non paginé, abb. 1 n°16.

170 Nickels *et al*. 1989, 196, fig. 167 n°130d ; Bouscaras 1965, pl. III, n°408.

171 Pl.111 n°2587.

172 Pl.41.

173 Parzinger & Sanz 1987, non paginé, abb.1 n°10.

174 Janin *et al*. 2002, 74, fig. 11 n°1.a, 81, fig. 22 n°8a, 84, fig. 26 n°13a et 92, fig. 32 n°17a.

175 Rivalan 2011, 272.

a.C.[176], elle doit être prolongée au moins jusqu'à la première moitié du Ve s. a.C. puisque l'on rencontre encore une attestation tardive dans le tumulus 22 de cette même nécropole, associée à deux fibules à ressort de schéma laténien (Fi.18)[177]. S'il ne porte pas de nom permettant de bien l'identifier, le sous-type suivant, sans appendices latéraux (4.B), correspond aux types C.IV.1 et C.V.1a de la typologie de M.-L. Cerdeño[178]. La datation qu'elle propose pour ce modèle, bien souvent établie à partir de contexte de fiabilité variable, se place entre 550 et 450 a.C. Le mobilier associé à l'exemplaire découvert dans la sépulture 2/3 du tumulus G de la nécropole de Pujaut (n°167) et la fibule navarro-aquitaine (Fi.14.A.4) qui accompagne l'agrafe de la sépulture 20 de nécropole basse de la Atalya (n°39) semblent confirmer ces datations[179].

L'adoption de deux crochets par ces agrafes (4.C) correspond au type dit d'Ampurias selon la nomenclature proposée par H. Parzinger et R. Sanz[180]. Ce type d'agrafe trouve de nombreux points de comparaison, notamment dans plusieurs tombes de nécropole du Grand Bassin II à Mailhac (Aude), toutes datées de la seconde moitié du VIe et du premier quart du Ve s. a.C.[181]. Cette chronologie est en accord avec les quelques individus rencontrés dans des ensemble clos de la zone d'étude, comme l'agrafe de la sépulture de Saint-Pey-de-Castets (Gironde) (n°171) qui est accompagnée d'une fibule de type navarro-aquitaine (Fi.14)[182]. Pour les agrafes très proches morphologiquement, mais disposant de trois crochets, les indices chronologiques demeurent pour l'heure peu nombreux. Seule la pièce provenant de la sépulture de Cablanc à Barbaste (Lot-et-Garonne) (n°250) peut être située entre le dernier quart du VIe et le premier quart du Ve s. a.C. par le mobilier qui l'accompagne[183]. Cependant, on fera remarquer que la présence de trois crochets sur les agrafes est une caractéristique qui apparait plutôt tardivement au Premier âge du Fer[184]. Dans la nécropole du Grand Bassin II à Mailhac, ils n'apparaissent pas avant le dernier quart du VIe s. a.C.[185]. Ces quelques remarques viennent appuyer une chronologique centrée sur la fin du VIe et le début du Ve s. a.C. Toutefois, on demeura prudent quant à cette proposition dans la mesure où l'on manque encore de contextes fiables pour bien caler ces modèles.

6. Type Ag.5 – Agrafes à évidements

Nombre d'individus : 80
(Annexe 2 : Carte n°22) (Annexe 3 : Liste 3.5)

Ce type d'agrafes est de loin celui qui est le plus représenté dans la zone étudiée. Contrairement au précédent, les bras et les extrémités montantes du talon, ménagés par les échancrures, sont reliés, créant alors des évidements. Dans certains cas, ces extrémités de bras et de talon demeurent encore perceptibles par la présence d'excroissances circulaires. Il est possible de reconnaitre des sous-types dans ce groupe d'agrafes à partir du nombre d'évidements (lié en partie au nombre de crochets) et du type de décor (**fig. 32**).

Parmi les exemplaires disposant de deux évidements et d'un seul crochet large, l'on peut séparer ceux à plaque non décorée (A) de ceux à plaque incisée (B), moulée (C) ou mixte (D)[186]. Ensuite, les agrafes pourvues de trois crochets plus fins, en distinguant celles dont la plaque

176 Collet 2013, 13.

177 Pl.112.

178 Cerdeño 1978, 282-283.

179 Pl.41 et 93.

180 Parzinger & Sanz 1987, non paginé, abb.1 n°13

181 Dans les tombes 4, 10, 12 et 30 de la nécropole : Janin *et al.* 2002, 77, fig. 18 n° 4h, 82, fig. 24 n° 10d, 84, fig. 26 n° 12a, 100, fig. 38 n° 30a ; Rivalan 2011, 272.

182 Pl.95.

183 Dumas *et al.* 2011.

184 Période IV de J.-P. Mohen : Mohen 1980, 168 ; Rivalan 2011, 272 ; Lorrio 2005a, 222.

185 Janin *et al.* 2002, fig. 47 ; Il importera toutefois de noter que la présence de trois crochets pour les agrafes de cette nécropole ne concerne que des modèles à évidements et non à échancrures.

186 Le terme de décor mixte recouvre ici les agrafes ayant un décor soit uniquement estampé ou estampé et incisé. Ces deux types d'ornementation ont été rassemblés en raison du faible nombre d'exemplaire réunissant les techniques d'estampage et d'incision sur un même individu.

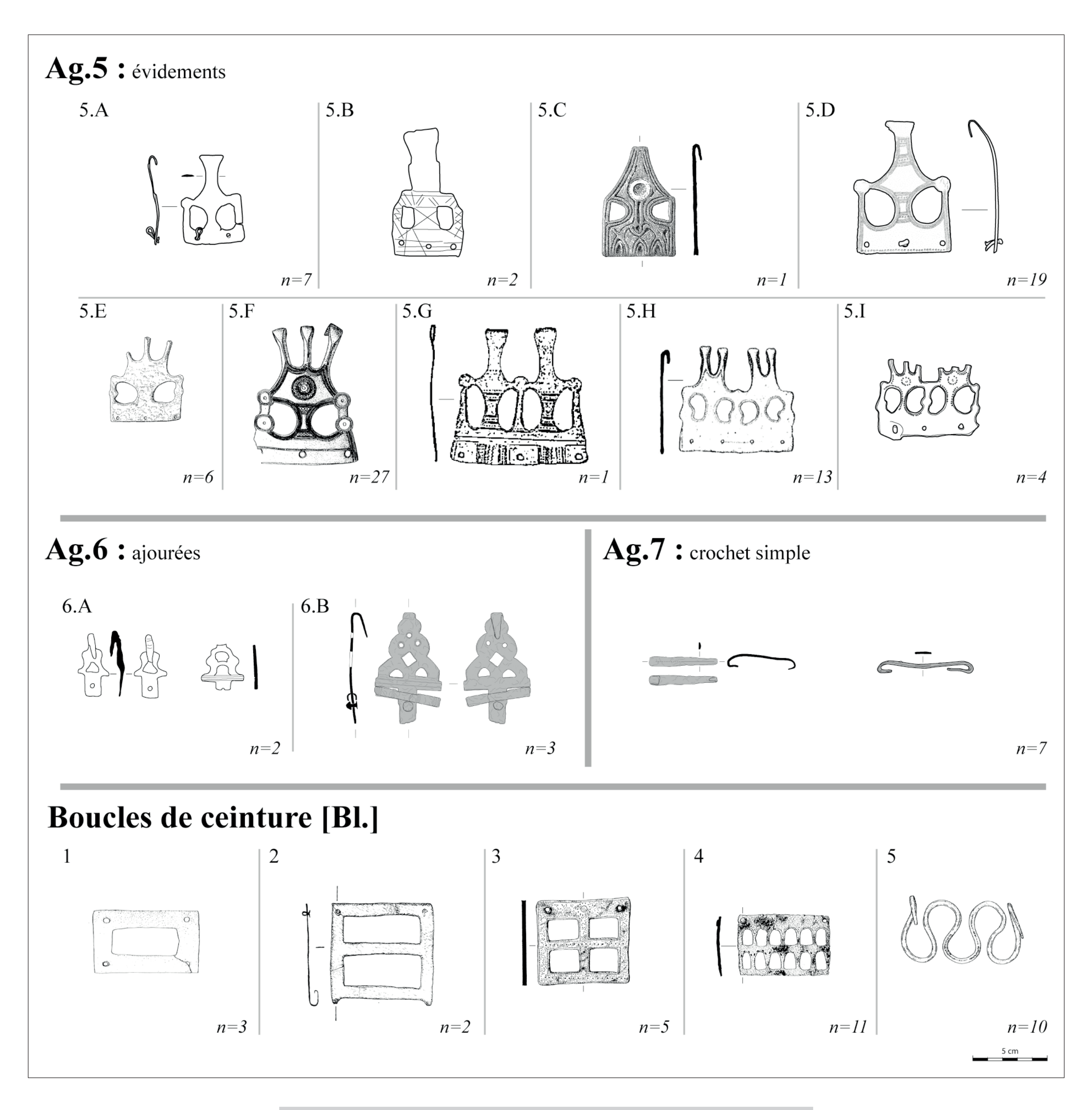


***Fig. 32**. Agrafes de types Ag.5, Ag. 6, Ag. 3 et boucles de ceinture.*

n'est pas décorée (E) de celles présentant une ornementation mixte (F). Lorsque les agrafes possèdent quatre évidements, elles ressemblent à deux individus identiques collés l'un à l'autre. Il est donc possible de les différencier par le nombre de crochets, venant toujours par paire : deux crochets (G), quatre crochets (H) et six crochets (I). Les rares d'exemplaires datés dans la bibliographie du Premier âge du Fer n'autorisent pas une subdivision plus détaillée. Qu'elles soient à deux ou quatre évidements, les agrafes décorées possèdent un motif perlé suivant les contours de la plaque auquel peut venir s'ajouter un second motif circulaire ou rayonnant à l'intersection des axes des bras et du ou des crochets.

Ces agrafes constituent, avec le type précèdent, la famille que l'on nomme usuellement "ibéro-languedociennes". En réalité, tous les sous-types identifiés ne se distribuent pas sur l'ensemble de la zone comprise entre l'axe Aude-Garonne et la vallée de l'Èbre.

Ainsi, on remarquera que parmi les modèles à évidements, seuls ceux à trois crochets (5.F) sont connus en Languedoc alors que ceux à un crochet (5.A à 5.D) semblent en être absents. Dans les

ensembles espagnols et du quart sud-ouest de la France, ces pièces à évidements et un seul crochet sont souvent considérées comme antérieures à celles à trois crochets. Pour les exemplaires inornés (5.A), M.-L. Cerdeño propose une production courant sur la totalité du VIe s. a.C.[187]. Si l'individu mis au jour dans la sépulture 19 du niveau C de la nécropole du Castejón à Arguedas (Navarre) (n°34) permet en effet de placer leur apparition dès le deuxième quart du VIe s. a.C. en raison de la fibule navarro-aquitaine (Fi.14.A) qui l'accompagnait[188], on doit en revanche prolonger leur fabrication au moins jusqu'au troisième quart du Ve s. a.C. dans la mesure où l'on recense un exemplaire dans le tumulus 26 de Flaujac-Poujol (n°207), en association avec une fibule à ressort de schéma laténien (Fi.18)[189]. Parmi les deux agrafes à décor incisé (5.B), seule celle provenant de la sépulture 1068 du Causse (n°305) provient d'un contexte fiable[190]. Cette tombe appartient à la phase V du site, soit une datation comprise entre 575 et 475 a.C., sans plus de précision[191]. Ne disposant d'aucun élément nouveau à propos de l'agrafe à décor moulé (5.C), on conservera la proposition de M.-L. Cerdeño qui date ce modèle du dernier quart du VIe jusqu'au début du IVe s. a.C.[192]. Enfin, les agrafes à décor dit mixte (5.D) semblent également être produites pendant plus d'un siècle puisque celle provenant de la sépulture 15 d'Ibos (n°283) appartiendrait à la phase Ibos Ia du site, la situant dans le deuxième quart du VIe s. a.C.[193], alors que l'agrafe découverte dans la sépulture 5 de Sigüenza (Guadalajara) (n°25), associée à une fibule annulaire (Fi.19.B)[194], ou encore celle de la sépulture 155 de Loustalet (Landes) (n°184), accompagnée d'une fibule à ressort de schéma laténien (Fi.18)[195], sont clairement datables de la première moitié du Ve s. a.C. au moins.

La production d'agrafes à évidements disposant de trois crochets (5.E et 5.F) est, comme on a déjà eu l'occasion de le mentionner, un marqueur de la fin du VIe s. a.C. Cette proposition se fonde notamment sur les deux pièces mises au jour dans les tombes 14 et 15 de la nécropole du Grand Bassin II à Mailhac (Aude) datées entre 525 et 475 a.C.[196]. On fera remarquer que de manière plus générale, les quelques exemplaires recensés dans le Midi de la France se situent tous dans ce même intervalle chronologique[197]. Leur production durant tout le Ve s. a.C. comme avait pu le proposer M.-L. Cerdeño ne doit pas être retenue dans la mesure où cette proposition ne s'appuie, pour le moment, sur aucun ensemble chronologiquement fiable[198]. En revanche, on peut émettre l'hypothèse que les premiers modèles inornés (5.E) ont pu être produits un peu plus tôt, peut-être dès le milieu du VIe s. a.C., puisque la sépulture 25 de La Atalaya basse à Cortes (Navarre) (n°39) a livré une agrafe de ce type associée à une seconde agrafe de type Acebuchal (Ag.3.A) et dont la chronologie couvre principalement les trois premiers quarts du VIe a.C.[199]. La production des modèles ornés (5.F) ne doit pas s'étendre au-delà du milieu du Ve s. a.C.

Enfin, pour les agrafes à quatre évidements et à deux, quatre ou six crochets (5.G à 5.I), aucune donnée récente ne permet de préciser les chronologies déjà établies jusqu'à présent. Si celles à deux crochets (5.G) sont datées de la fin du VIe et du début du Ve s. a.C. par M.-L. Cerdeño[200], celles à quatre ou six crochets (5.H et 5.I) prennent place dans le courant du Ve s. a.C. selon cette même auteure[201]. Toutefois, leur production doit être prolongée jusqu'au siècle suivant puisque ces modèles sont attestés en Aquitaine méridionale et

187 Type D.II.1 de Cerdeño : Cerdeño 1978, 283.

188 Pl.37.

189 Pl.113.

190 Pl.200.

191 Buffat *et al.* 2012, 96 ; La fibule de type Fi.13.B.1 découverte dans le même sépulture couvre un intervalle chronologique identique.

192 Correspond au type D.III.1a/b de cette auteure : Cerdeño 1978, 283.

193 Pl.148 ; Escudé-Quillet 1998, 120-121

194 Pl.36.

195 Pl.98.

196 Janin *et al.* 2002, 86, fig. 27 n°14b et 90, fig. 30 n°15n.

197 Rivalan 2011, 272.

198 Les agrafes à évidements et trois crochets correspondent au type D.III.3 de Cerdeño : Cerdeño 1978, 283.

199 Pl.41.

200 Type D.III.2 de Cerdeño : Cerdeño 1978, 283.

201 Types D.III.4 et D.III.5 de Cerdeño : Cerdeñó 1978, 283.

marquent le début de la phase V (400-200 a.C.) de J.-P. Mohen ou de la phase Ibos III (400-350 a.C.) de J.-M. Escudé-Quillet[202].

7. Type Ag.6 – Agrafes ajourées

Nombre d'individus : 5
(Annexe 2 : Carte n°23) (Annexe 3 : Liste 3.6)

On ne compte que cinq individus de ce type, dont l'un est incertain. La morphologie de ces agrafes est différente de celle de types précédents. La plaque, qui n'est plus schématiquement subtrapézoïdale ou quadrangulaire, prend la forme d'un triangle aux côtés dessinant des courbes sinusoïdales et concaves, et compte un ou plusieurs ajours. De plus, le talon où se situent les perforations nécessaires à la mise en place du système de fixation adopte l'apparence d'une languette de largeur réduite par rapport à celle de la plaque. Toujours à un seul crochet, ces agrafes peuvent être séparées en deux sous-types par l'aspect de leur profil (**fig. 32**), conformément aux travaux sur ce type d'agrafes réalisés par S. Leconte[203]. Qu'ils soient en alliage cuivreux ou en fer, aucun des exemplaires connus ne possède de décor.

Le premier groupe comprend deux agrafes en alliage cuivreux au profil curviligne (A). Si elles ne disposent pas du même nombre d'ajours, elles ont toutefois été rassemblées en un seul et même type[204]. Le second groupe comprend deux agrafes en fer plus volumineuses dont le profil dessine trois arcs de cercle (B). Les ajours sont identiques pour les deux individus et comprennent deux demi-cercles surmontés d'un losange puis de trois petits cercles. De plus, ces deux agrafes ajourées en fer sont les uniques exemplaires à posséder un système d'attache par rivet et gouttière.

202 Mohen 1980, 169 ; Escudé-Quillet 1998, 123-124.

203 Leconte 1993, 53-54.

204 Pour S. Leconte, ces agrafes appartiennent à deux types distincts (type Ia et Ib). On ne retiendra pas cette différenciation en raison du peu d'exemplaires connus dans la région. Cette distinction n'a aucune incidence pour la chronologie puisque l'auteure propose des datations pour son groupe I entier sans tenir compte des sous-types : Leconte 1993, 76.

Les agrafes à profil curviligne (6.A) se rapprochent de modèles principalement distribués dans l'est de la France et sont considérées comme des marqueurs de l'émergence de la culture laténienne, raison pour laquelle elles sont datées précisément du deuxième quart du Ve a.C.[205]. Quant aux agrafes à profil dessinant plusieurs demi-cercles (6.B), elles peuvent être comparées aux pièces laténiennes d'Allemagne ou de l'est de la France datées des trois derniers quarts du Ve a.C.[206].

8. Type Ag.7 – Agrafes en crochet simple

Nombre d'individus : 7
(Annexe 2 : Carte n°23) (Annexe 3 : Liste 3.7)

Ces agrafes en fer sont de facture très simple. Elles se composent d'une tige plate inornée dont les deux extrémités appointées sont repliées (**fig. 32**). Cette configuration suggère que leur mode d'utilisation devait être différent de celui des autres agrafes. Soit l'une des terminaisons appointées, plus large, était fixée directement à la ceinture en passant par un ajour tandis que l'autre terminaison, plus fine, jouait véritablement le rôle crochet (ce système ne paraissant pas très solide), soit chaque extrémité de la ceinture était munie d'un anneau et maintenues fermées par l'agrafe dont chaque terminaison servait de crochet. Toutefois, si les agrafes de ce type découvertes dans la nécropole du Camp de l'Église Nord de Flaujac-Poujols (Lot) (n°207) et de celle du Frau à Cazals (Tarn-et-Garonne) (n°326) étaient bien accompagnées d'anneaux, ce n'est pas le cas pour les autres exemplaires. Le mode d'utilisation de ces agrafes demeure donc encore sujet à interrogations.

Bien que l'on manque de points de comparaisons extra-régionaux pour dater ce modèle d'agrafes, on peut noter que les exemplaires référencés dans la zone d'étude accompagnent principalement du mobilier caractéristique du Ve a.C. C'est le cas par exemple des agrafes de la sépulture 2 du tumulus

205 Leconte 1993,76 ; Stöllner 2014, 217-220 ; Baray 2016, 338, pl.151.

206 Stöllner 2014, 219, fig. 7 ; Millet 2008, 185-186 ; Baray *et al.* 2013, 19-22 ;

1 de la nécropole du Pech de Cramazou à Cales (Lot) (n°197) et de celle du tumulus 61 du Frau à Cazals (n°326) qui sont toutes deux associées à des fibules à ressort de schéma laténien (Fl.18)[207]. La pièce déposée dans la sépulture 18-19 de la nécropole du Truc du Bourdiou (Mios) (n°168) est également accompagnée d'une fibule navarro-aquitaine (Fi.14.A.7), type produit au moins jusqu'à 450 a.C., confirmant donc un port de ces agrafes à crochet simple au cours du Ve s. a.C. Leur usage semble se poursuivre jusqu'au début du IVe s. a.C. au moins. En effet, une pièce de ce type a été déposée conjointement avec une fibule à ressort bilatéral long et pied recourbé (du type 3241 de J.-P. Mohen) et caractéristique des productions de la phase V (400-300 a.C.) de J.-P. Mohen dans la sépulture 3 du tumulus P2 de Barzun (n°261)[208].

9. Type Bl.1 – Boucles quadrangulaires à un seul évidement

Nombre d'individus : 3
(Annexe 3 : Liste 3.10)

Les trois boucles de ceinture en alliage cuivreux de ce type ont la forme d'une plaque carrée ou rectangulaire disposant d'un large évidement au centre afin de recevoir le crochet de l'agrafe (**fig. 32**). L'un des exemplaires a conservé un décor estampé sur sa face supérieure.

Ces trois individus proviennent de la nécropole de Carratiermes (Montejo de Tiermes, Soria) (n°51) et servaient à recevoir le crochet d'agrafes à évidements de type Ag.5.D[209].

10. Type Bl.2 – Boucles quadrangulaires à deux évidements

Nombre d'individus : 2
(Annexe 3 : Liste 3.10)

Seuls deux individus de ce type sont connus. Il s'agit de plaques rectangulaires dont l'une présente des extrémités repliées, formant un crochet (**fig. 32**). Ces deux boucles, irnornées, possèdent deux évidements identiques de forme rectangulaire.

Aucune des pièces recensées dans la zone d'étude ne provient d'un ensemble clos. Il semblerait que, comme les boucles du type précédent, elles aient été employées avec des agrafes de type Ag.5.D[210].

11. Type Bl.3 – Boucles quadrangulaires à quatre évidements

Nombre d'individus : 5[211]
(Annexe 3 : Liste 3.10)

Ces boucles sont identiques aux précédentes à la différence que la plaque est percée de quatre évidements (**fig. 32**). De plus, deux individus de ce groupe disposent d'un décor, estampé pour l'un et incisé pour l'autre.

La présence de ces quatre évidements suggère que ces boucles devaient être employées avec des agrafes à quatre évidements et à deux ou quatre crochets (Ag.5.G et Ag.5.H).

12. Type Bl.4 – Boucles quadrangulaires à multiple évidements

Nombre d'individus : 11[212]
(Annexe 3 : Liste 3.10)

Plus nombreuses, ces boucles se composent d'une plaque rectangulaire pouvant comprendre deux séries de quatre ou six évidements évoquant l'aspect d'une fenêtre voûtée (**fig. 32**). Contrairement aux deux types précédents, la plaque de ces boucles est concave et ne forme pas de crochet à l'une de ses

207 Pl.107 et pl.214.
208 Mohen 1980, fig. 24 n°313.
209 Lorrio 2005a 219, fig. 91, n° 8 et 9.
210 Lorrio 2005a 219, fig. 91, n° 7.
211 Un individu de plus n'est pas comptabilisé ici dans la mesure où ce dernier est toujours lié à l'agrafe : pl.28 n°3306.
212 Deux individus sont comptés avec les agrafes auxquelles elles se rattachent : pl.23 n°3131 et pl.25 n°3187.

extrémités. Un décor estampé peut venir encadrer les évidements.

La disposition des ouvertures est liée au nombre de crochets qu'elles recevaient. Ces contre-plaques étaient donc employées pour les agrafes avec ou sans évidements à trois, quatre ou six crochets.

13. Type Bl.5 – Boucles serpentiformes

Nombre d'individus : 10[213]
(Annexe 3 : Liste 3.10)

Ces boucles de ceinture prennent la forme d'une simple tige en alliage cuivreux de section circulaire dessinant des circonvolutions imitant l'apparence d'un serpent (**fig. 32**)[214]. Leur système de fixation à la ceinture peut poser question puisqu'on ne les retrouve jamais complètes. L'appointement constaté sur deux exemplaires mieux conservés pourrait suggérer qu'elles étaient directement crochetées à la ceinture en la traversant à la manière d'une broche. Cependant, cette proposition n'est qu'hypothétique.

Dans les quelques ensembles clos dont on dispose, ces boucles de ceinture pouvaient être couplées à des agrafes à un crochet de type Acebuchal (Ag.3) comme dans la sépulture 24 du niveau de nécropole d'El Castejón à Arguedas (n°34)[215], ou à des agrafes à trois crochets (à échancrures ou à évidements) à l'image de l'individu de la sépulture 58 de la Atalaya basse (n°39)[216].

Les boutons (ou appliques)

Les boutons sont de petits objets venant agrémenter un vêtement ou tout autre accessoire vestimentaire en matière périssable. Malgré de nombreuses attestations, leur fonction exacte demeure parfois difficile à identifier. Le terme de bouton pourrait laisser penser qu'ils jouent un rôle similaire à des boutons modernes, c'est-à-dire qu'ils servent à la fermeture d'un vêtement. Si cet usage a déjà été évoqué pour certains exemplaires protohistoriques, il n'est pas le seul[217]. En effet, on peut considérer qu'une majorité de ces boutons venaient en réalité décorer un support, notamment en cuir, à la manière d'appliques. Cette fonction ornementale est attestée sur un fragment de cuir "clouté" de boutons en alliage cuivreux mis au jour dans le dépôt de Jonchère à Blanot (Côte-d'Or) daté du Bronze final, ou encore sur une ceinture découverte à Guillestre (Hautes-Alpes) comprenant plusieurs rangées de ces boutons/appliques fixés sur le cuir[218]. Le terme de bouton pour qualifier cette catégorie de mobilier est donc impropre dans la mesure où il ne rend pas compte de cette multiplicité des usages. Néanmoins il faut bien reconnaître que leur usage précis ne peut pas être déterminé lorsque le tissu ou le cuir qu'ils venaient agrémenter ne sont pas conservés. Par ailleurs, si on doit lui préférer le nom d'applique, celui de bouton est le plus communément usité dans la bibliographie. C'est pour ces raisons que l'on conservera, par commodité, le terme de boutons pour désigner cette catégorie d'objet hétérogène.

Les boutons sont des pièces de morphologie relativement simple et pour lesquelles le vocabulaire descriptif est réduit (**fig. 33**). On reconnaît l'avers et le revers des deux faces du bouton, auxquels s'ajoute un système de fixation. Les boutons que l'on rencontre dans la zone d'étude se démarquent par la variété de leur profil qui peut être plat, hémisphérique, conique, en corolle ou spiralé. Ces formes peuvent être obtenues à partir d'une tôle de métal martelée ou par la coulée dans le moule.

Au-delà de leur profil, ces objets se distinguent par leurs systèmes de fixation qui sont au nombre

213 Une boucle de ceinture serpentiforme supplémentaire est associée à son agrafe : pl.7 n°2947.

214 La volonté première d'imiter la forme d'un serpent semble validée notamment par la boucle de ceinture de ce type découverte dans la tombe G d'Acebuchal (Carmona, Séville) dont les terminaisons zoomorphes symbolisent des têtes de serpents : Morán-Cabré 1977, 616, fig. 2 n°2.

215 Pl.38.

216 Pl.42.

217 Taffanel *et al*. 1998, 287.

218 Verger 2013c, 152-153 ; Déchelette 1914b, 860, fig. 358 n°1.

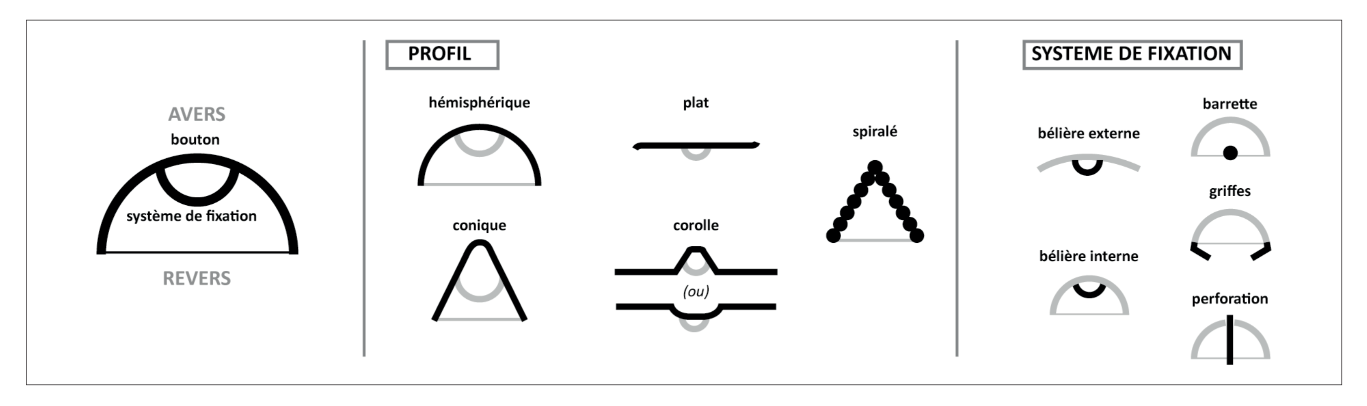


Fig. 33. Vocabulaire des éléments descriptifs des boutons/appliques.

de cinq. Le premier est un système à bélière qui imite la forme d'un demi-anneau ou d'une tige en U laissant apparaître un espace évidé dans lequel peut venir s'enfiler un fil de couture ou des anneaux plus petits[219]. Cette bélière était obtenue lors de la coulée sous la forme d'une tige rectiligne qui était rabattue par la suite. Elle peut être positionnée à l'extérieur du bouton, exclusivement pour les modèles à profil plat, ou à l'intérieur pour ceux au profil conique. La seconde solution d'attache, appelée à barrette, emploie une petite tige de métal placée transversalement à la base du bouton, soudée à celle-ci par une brasure[220]. Cette fixation, qui pouvait être doublée et croisée, est quasi similaire au système de bélière classique, à la différence qu'elle nécessite l'ajout d'une tige. Comme pour l'attache précédente, cette solution permettait de coudre aisément les boutons à son support. Le troisième système de fixation est à griffes. Aux deux extrémités d'une tôle circulaire étaient ménagées par martelage deux excroissances plus ou moins appointées qui venaient perforer le support à la manière de griffes. Le quatrième type d'attache est une pointe qui est clouée sur le vêtement et maintenue au bouton par perforation de son sommet. Enfin, le dernier système de fixation se fait par un simple enroulement d'une tige sur lequel pouvait se greffer un anneau ou un fil de couture.

Il arrive que ces boutons disposent d'un avers décoré. Plutôt rares, ces ornementations étaient obtenues soit à même le modèle en cire, soit à froid par enlèvement de matière.

1. Présentation de la typologie

L'outil de classement typologique mis en place distingue en premier lieu les boutons à partir de leur profil : plat, hémisphérique, conique, en corolle et spiralé. Chacun de ces types est ensuite subdivisé en sous-types selon le système de fixation : à bélière externe, à bélière interne, à barrettes, à griffes ou à perforation (**fig. 34**). Dans la mesure où seuls quelques individus sont en fer alors que la grande majorité des boutons sont en alliage cuivreux, aucune distinction n'est opérée à partir du matériau de fabrication. De même, la présence de décor, très rare, n'a pas été retenue comme élément discriminant afin de ne pas multiplier les types trop peu représentés.

Il est possible d'attribuer un type pour 170 lots de boutons (qui correspond à moins 833 individus)[221]. De ce classement, se détachent très nettement

219 On retrouve des petits anneaux enfilés dans la bélière du bouton de la sépulture A du tumulus 9 de la nécropole du Frau à Cazals (Tarn-et-Garonne) (n°326) : pl.210, n°1953.

220 Ce système de fixation est aussi habituellement nommé "à bélière", ce qui est convenable dans la mesure où la méthode d'attache est identique à celle mentionnée précédemment. Toutefois, dans un souci pratique, on emploiera le terme de barrettes afin de distinguer plus aisément dans le texte les deux solutions techniques.

221 Les comptages des boutons sont d'abord donnés par lot, c'est-à-dire par catégorie fonctionnelle. Le nombre unitaire d'individu est rapporté entre parenthèses. Ce total unitaire n'a qu'une valeur indicative et reste incertain dans la mesure où le nombre exact d'individus pour cette catégorie de parure n'est pas toujours bien documenté.

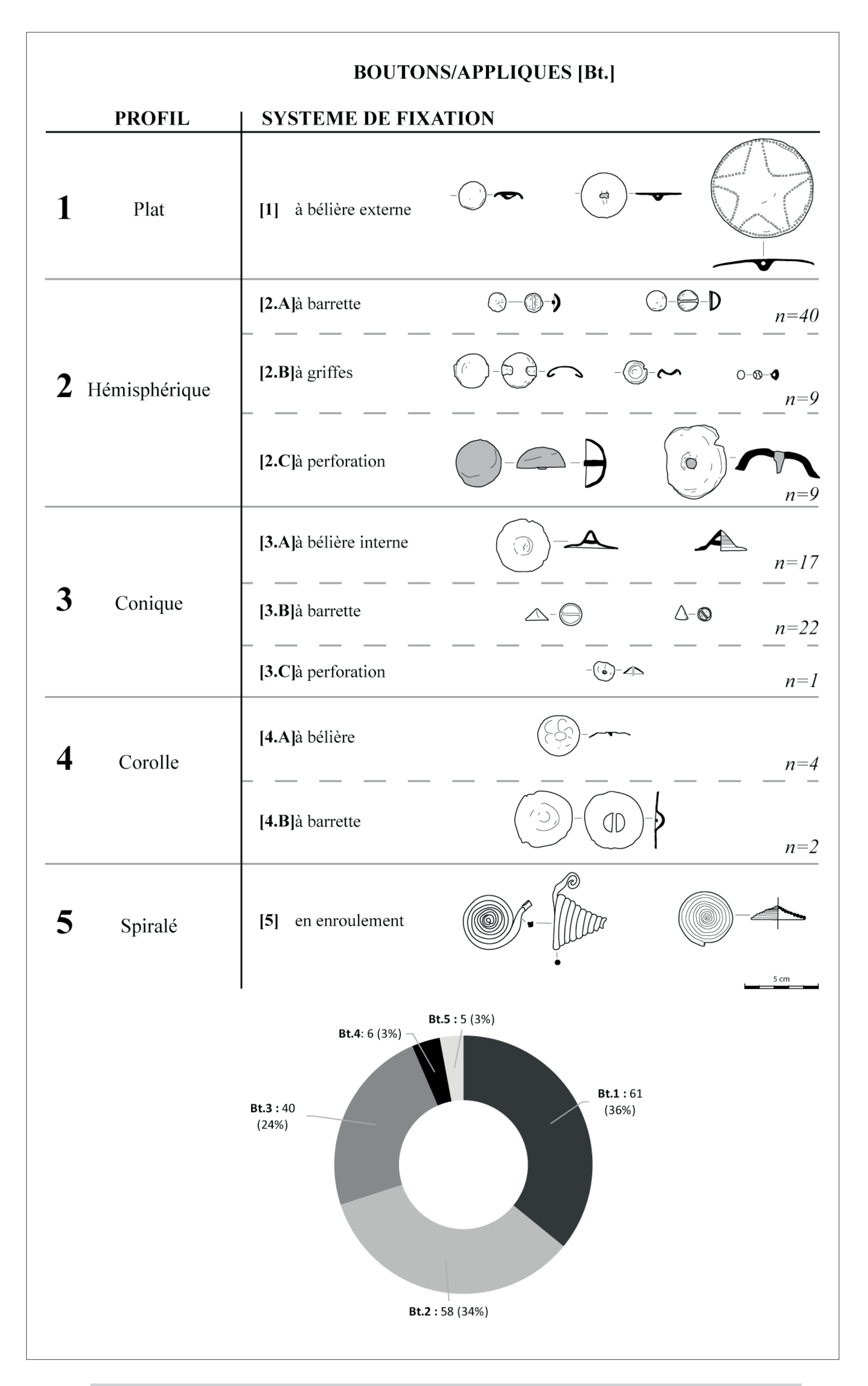


Fig. 34. Les différents types de boutons/appliques rencontrés (numéro) et leurs sous-types (lettre) et leur répartition quantitative.

les types à profil plat, hémisphérique et conique, représentant 93 % des boutons inventoriés (**fig. 34**). À ces 170 lots de boutons viennent s'ajouter 28 autres lots (157 individus) non identifiables typologiquement.

2. Type Bt.1 – Boutons à profil plat

Nombre d'individus : 61 (71)
(Annexe 2 : Carte n°24) (Annexe 3 : Liste 4.1)

Ces boutons sont ceux que l'on retrouve le plus fréquemment dans les sites régionaux. Ils se composent d'une face circulaire plate de 2 à 3 cm de diamètre dont les extrémités peuvent être légèrement rentrantes. La bélière, située au revers de l'objet, est toujours externe. Elle peut être petite et de section circulaire, ou large avec une section triangulaire ou trapézoïdale. En raison de cette morphologie, on peut supposer que ces boutons pouvaient réellement être utilisés comme système de fermeture d'un vêtement. Enfin, si l'on ne peut clairement identifier de sous-types, on peut noter que trois individus de taille plus importante (comprise entre 4 et 10 cm de diamètre), disposent de décors estampés sur l'avers, ménagés sur le pourtour de l'objet et/ou dessinant un motif étoilé.

Ce type de bouton est très commun durant l'âge du Fer dans la zone d'étude, puisqu'il est attesté dès la phase I (900-775 a.C.) des nécropoles du Castrais, comme dans la tombe 286 du Causse (n°305)[222], et que son usage s'est poursuivi jusqu'au Ve s. a.C. comme le confirme l'exemplaire déposé dans le tumulus 22 du Camp de l'Église nord (n°207), associé à des fibules à ressort de schéma laténien (Fi.18.A.1)[223].

3. Type Bt.2 – Boutons à profil hémisphérique

Nombre d'individus : 58 (620)
(Annexe 2 : Carte n°25) (Annexe 3 : Liste 4.2)

Ces objets se singularisent par leur profil hémisphérique dessinant une demi-sphère creuse. On peut reconnaître trois sous-types en fonction du mode de fixation employée. Le premier, d'un diamètre compris entre 0,6 et 1,8 cm, concerne les pièces usant d'une barrette située à la base de l'objet (A) ; ce sont les plus nombreux avec 40 lots (499). Le second comprend les boutons à griffes (B). Bien moins représenté dans la zone d'étude, ce type ne compte que 9 lots (112). Dans la majorité des cas, le diamètre des boutons est à peu près égal à celui des boutons du type précédent ; toutefois, la tombe T.318 de la nécropole du Causse à Labruguière (n°305) aurait livré un petit lot d'exemplaires d'à peine 0,2 cm de diamètre[224]. Enfin, le dernier sous-type rassemble les 9 individus à perforation (C). Au-delà de leur système d'attache, ces pièces se distinguent par leur taille plus imposante comprise entre 0,8 et 5,4 cm de diamètre ; ce sont aussi les seules entièrement en fer ou disposant d'une tige en fer perforant une tôle en alliage cuivreux.

Du fait de leur système d'attache situé à la base de l'objet ou de leur dispositif de pointage ou de perforation, ces pièces devaient probablement être employées comme applique pour garnir un élément en cuir ou en tissu plutôt que comme bouton.

Parmi ces pièces, celles à barrette (A) ne constituent pas de bons marqueurs chronologiques car elles sont attestées tout au long du Premier âge du Fer. Ainsi, l'exemplaire mis au jour dans la sépulture 318 du Causse (n°305) peut être daté par les vases à décor de cannelures multiples de la phase II (775-725 a.C.) de la nécropole[225], tandis que ceux de la sépulture 1 du tumulus de Pau (n°271) se situent plutôt entre la toute fin du VIe et la première moitié du Ve s. a.C. par le mobilier qui les accompagnait[226]. Cette proposition chronologique, large, peut également s'appliquer aux individus à griffes (B). Présents également dans la sépulture 318 du Causse (n°305), ils se rencontrent à la fin du VIe ou dans la première moitié du Ve s. a.C. dans

222 Pl.179.
223 Pl.112.

224 Pl.180 n°1507.
225 Pl.180 ; Giraud *et al.* 2003, 169, fig. 256.
226 Pl.135.

l'inhumation du tumulus du Camp de Monseigne (n°235), associés notamment à une fibule à fausse corde à bouclettes (Fi.17)[227]. Enfin, si les boutons à perforation connaissent également une longue période de production comme le suggèrent les nombres parallèles découverts en France méridionale[228], leur apparition ne semble se faire qu'au début du VIIe s. a.C. En effet, les pièces plus anciennes découvertes jusqu'à présent dans la zone d'étude proviennent de la sépulture 2 du tumulus J d'Ibos (n°282), datée de la phase I (750-650 a.C.) de J.-P. Mohen, mais que l'on peut réduire au deuxième quart du VIIe par la présence d'un bracelet en fer fermé (Br.20)[229].

4. Type Bt.3 – Boutons à profil conique

Nombre d'individus : 40 (112)
(Annexe 2 : Carte n°25) (Annexe 3 : Liste 4.3)

Ces objets sont identifiables par leur forme proche d'un cône creux. Parmi ces exemplaires, on peut distinguer 17 lots (24) dont la morphologie adopte celle d'un disque surmonté d'un large cône renfermant une bélière interne (A). Leur diamètre à la base est constant, mesuré autour de 4 cm, tandis que leur hauteur est de 1,5 cm en moyenne. La bélière est une simple tige large placée en force à l'intérieur du cône et dans lequel pouvaient être ménagées deux dépressions afin d'en assurer le maintien. Enfin, quelques exemplaires disposent sur l'avers d'une ornementation de stries concentriques. Plus nombreux avec 22 lots (87), le sous-type suivant rassemble des pièces quasi identiques à celles à profil hémisphérique de type Bt.2.A, tant par leur taille que par leur système d'attache, la seule différence étant que leur profil adopte la forme d'un petite cône ou capuchon (B). Enfin, un unique individu en alliage cuivreux remplace le système à barrette du sous-type précédent par une fixation par perforation à l'aide d'une tige en fer (C).

227 Pl.120.

228 Py 2016, 189.

229 Pl.147.

Si la morphologie des sous-types B et C, très proche de ceux à profil hémisphérique, suggère qu'ils étaient aussi employés comme applique, cet usage pourrait être différent pour les pièces à profil conique et à bélière interne (Bt.3.A). Les boutons identiques découverts dans la nécropole du Peyrou à Agde (Hérault) étaient pourvus d'une tige, partiellement conservée, attachée à la bélière[230]. La présence de cet élément, et le fait que ces objets se trouvaient par paire pour ce site, ont fait dire à l'inventeur du site que ces pièces devaient être des têtes d'épingle à cheveux, destinées à maintenir une composition capillaire. Toutefois, en l'absence de découverte en contexte d'inhumation, il faut considérer cette utilisation comme hypothétique. La datation des boutons coniques à bélière interne (A) s'appuie sur les sépultures de la nécropole du Peyrou qui sont toutes datées entre 675 et 625 a.C. Ces parallèles concernant uniquement des individus décorés, il faut vraisemblablement étendre la datation à la première moitié du VIe s. a.C. pour ceux inornés puisque quelques-unes de ces pièces sont connues dans le dépôt de Rochelongue à Agde (Hérault)[231].

La chronologie des boutons coniques de plus petite taille, à barrettes (B) ou à perforation (C) est en revanche moins précise. Les premiers sont attestés tout au long du Premier âge du Fer en Languedoc comme dans la zone d'étude. Au Moulin à Mailhac (Aude), ils sont attestés dans des sépultures datés de la transition Bronze-Fer[232], mais perdurent au moins jusqu'au milieu du Ve s. a.C. dans la tombe 21 de Grand-Bassin II[233]. Les résultats similaires pour le quart sud-ouest de la France, notamment pour les exemplaires de la tombe 286 du Causse (n°305), rattachés à la phase I (900-775 a.C.) du site[234], et du tumulus 13 du Camp de l'Église nord (n°207) qui se situent dans le courant du Ve s. a.C. par la fibule à ressort de schéma laténien

230 Nickels 1989, 333.

231 Bouscaras 1965 ; Garcia 2013a.

232 Parmi les nombreuses pièces de la nécropole du Moulin, on évoquera celles de la sépulture 213 datée entre 900 et 700 a.C. : Taffanel *et al.* 1998, 172, fig. 265 n°15653.

233 Janin *et al.* 2002, 94, fig. 34 n°21a.

234 Pl.179.

(Fi.18.A.1) qui l'accompagne[235]. Enfin, aucun contexte archéologique ne permet de proposer une chronologie précise pour les boutons à perforation (C). Dans l'attente de nouvelles découvertes, on supposera que leur datation devait être similaire à celles des boutons à profil hémisphérique (Bt.2.C), soit entre 675 et 400 a.C.

5. Type Bt.4 – Boutons à corolle

Nombre d'individus : 6 (6)
(Annexe 2 : Carte n°26) (Annexe 3 : Liste 4.4)

Ces boutons, très peu nombreux, se démarquent par leur morphologie constituée d'un disque plat ou légèrement bombé dont le centre comporte un renflement peu élevé ou un tronc de cône creux. D'un diamètre compris entre 1,4 et 4,4 cm, le disque peut recevoir un riche programme décoratif estampé ou incisé. Selon leur système de fixation, on peut séparer en sous-type les quatre individus à bélière (A) des deux à barrettes (B).

Il demeure difficile de proposer une hypothèse d'utilisation de ces pièces souvent mal conservées.

Les quelques contextes fiables sur lesquels peut s'appuyer leur chronologie suffit à illustrer leur usage sur le long terme. En effet, l'attestation la plus ancienne est à signaler dans la sépulture 70 du Causse (n°305) qui est liée à la phase I (900-775 a.C.) du site[236], tandis que l'individu provenant de la nécropole d'Avezac-Prat-Lahitte (n°277) suggère un possible emploi jusqu' à la fin du Ve s. a.C.[237]. La documentation ne permet pas, pour l'heure, de proposer une distinction chronologique pour les deux sous-types identifiés.

235 Pl.111.

236 Pl.176 ; Giraud *et al.* 2003, 169, fig. 256.

237 Pl.144 n°823 ; bien que non contextualisée, la nécropole d'Avezac-Prat-Lahitte est datée des phases III et IV (600-400 a.C.) de J.-P. Mohen par le mobilier qu'elle renfermait : Mohen 1980, 124-125.

6. Type Bt.5 – Boutons spiralés

Nombre d'individus : 5 (24)
(Annexe 2 : Carte n°26) (Annexe 3 : Liste 4.5)

Ce type de bouton est composé d'une tige de section circulaire de 0,3 cm d'épaisseur enroulée en spirale en formant un cône. Le diamètre à la base de ce cône est de 3,4 cm en moyenne alors que la hauteur peut varier entre 0,8 et 3,4 cm. Le système d'attache n'est conservé que sur un seul individu. L'extrémité inférieure du fil spiralé, au niveau de la base du cône, se terminer par une volute latérale.

La morphologie de ces objets suggère qu'ils étaient employés plutôt comme applique, en ornementation d'une pièce de tissu ou de cuir.

Bien que l'on ne dispose que de peu d'indices chronologiques, les quelques éléments connus les situent plutôt au début du Premier âge du Fer. Ceux du Causse (n°305) doivent être datés de la phase I (900-775 a.C.) de la nécropole, notamment par leur association, dans la sépulture 413, avec des céramiques à décors aux doubles traits incisés, décors par ailleurs marqueurs de la phase Mailhac I de la nécropole du Moulin (Aude)[238]. L'individu de la sépulture 133 d'Arihouat (n°148) peut lui être calé dans la seconde moitié du VIIe ou le début du VIe par le torque à tige torsadée et terminaisons en crochets (To.14) qui l'accompagnait[239].

La parure ornementale

La parure ornementale recouvre la catégorie des parures annulaires (torques, bracelets, brassards, anneaux de jambe, anneaux, boucles d'oreilles, bagues, et perles) et celle des parures dites de suspension (pendentifs). Ces deux catégories réunies se singularisent des parures dites fonctionnelles par leur emploi qui ne revêt pas un caractère directement utilitaire. Les différentes parures qui composent la catégorie

238 Pl.183 ; Giraud *et al.* 2003, 164 et 169, fig. 256.

239 Pl.83.

des parures annulaires ont une morphologie très proche dessinant un anneau ouvert ou fermé. Leur différenciation est liée à la place de chaque objet sur le corps d'un individu. De fait, l'identification de chacun de ces objets ne pose pas de difficulté lorsqu'ils sont mis au jour dans des conditions idéales, c'est-à-dire portés par un défunt déposé en inhumation. Malheureusement, le nombre de sépultures remplissant ces conditions est très peu élevé dans la zone étudiée[240]. Dès lors, il est possible de rencontrer des difficultés pour bien caractériser les parures annulaires.

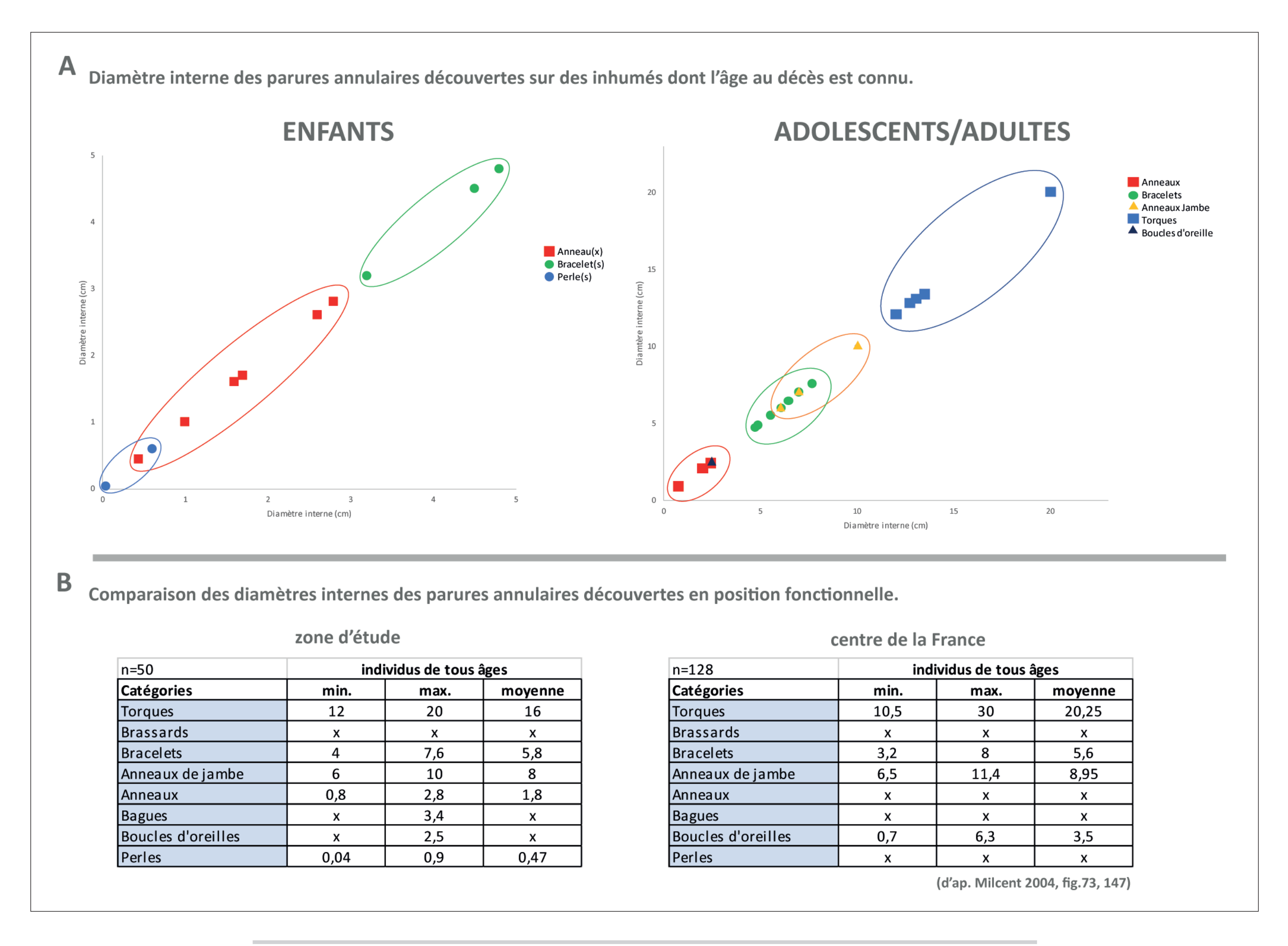
Pour tenter de pallier cette difficulté, un référentiel des diamètres internes des parures annulaires a été établi à partir des mesures prises sur des objets découverts en position fonctionnelle sur un défunt inhumé et en tenant compte de l'âge des individus (**fig. 35 A**)[241]. Chez les enfants (*Infans* I et II), on constate que pour les trois types de parures pouvant être identifiés, le diamètre varie de 4,8 cm maximum pour un bracelet à seulement 0,04 cm pour une perle. Si les bracelets se trouvent relativement bien isolés (entre 3 et 5 cm de diamètre environ), les anneaux couvrent un spectre plus large compris entre 3 et 1 cm de diamètre interne, empiétant notamment sur les perles. Chez les adolescents et les adultes, de nouveaux types d'objets sont reconnaissables. Les quelques torques trouvés en position fonctionnelle dominent largement le classement avec un diamètre interne compris entre 12 et 20 cm. À l'opposé, on retrouve les anneaux et une boucle d'oreille situés entre 0,8 et 2,5 cm de diamètre. Ces deux catégories ne sont donc pas discernables l'une de l'autre à partir de cette mesure. On doit faire le même constat pour les bracelets et les anneaux de jambe dont les mesures se chevauchent, bien que les bracelets puissent être de moins grande taille, avec un minimum mesuré à 4,7 cm, alors qu'un anneau de jambe atteint les 10 cm de diamètre interne.

Si le nombre de parures utilisé comme référentiel est faible, seulement 18 objets pour les enfants et 25 pour les adolescents ou adultes, les quelques résultats obtenus suffisent à mettre en évidence des problèmes de chevauchement de mesures entre certaines catégories. Si l'on élargit le champ d'étude en intégrant le mobilier découvert en position fonctionnelle sans tenir compte de l'âge du défunt, c'est-à-dire en ajoutant les ensembles non étudiés par l'anthropologie, ce qui porte à 50 le nombre d'objets rassemblés, on constate que ces chevauchements se renforcent (**fig. 35 B**). Les bracelets et les anneaux de jambe se recouvrent entre 6 et 7.6 cm. De même, la plus grande des perles pourrait être confondue avec un petit anneau. On peut comparer ces résultats avec ceux obtenus dans des régions proches pour la même période. Les intervalles de diamètres internes pour les parures annulaires de l'aire géographique s'insèrent tout à fait dans ceux mesurés par P-Y. Milcent dans les mêmes conditions et à partir d'un contingent bien plus important pour le centre de la France. Les torques se détachent très nettement des autres parures annulaires par leur large diamètre, tandis qu'il est plus délicat d'observer une distinction entre les bracelets et les anneaux de jambe. Une boucle d'oreille, mesurée à 6,3 cm de diamètre, recouvre, par sa taille, une grande majorité des autres catégories d'objets.

De ces quelques observations, on retiendra qu'en l'absence de données taphonomiques fiables, le diamètre interne n'est pas un indice suffisant pour distinguer les parures annulaires entre elles. Ce constat se trouve renforcé lorsque les informations sur l'âge des défunts sont manquantes. Malheureusement, la grande majorité de cette catégorie de parure provient de sépultures à incinération pour lesquelles les études anthropologiques sont rares. Il faut donc admettre que dans le cas d'un corpus dominé par les sépultures à incinération, il n'est pas possible de mettre en place une méthode sûre d'identification de ces catégories de parures aux morphologies proches. Le diamètre interne, lorsqu'il est mesurable, peut tout au plus aiguiller la reconnaissance d'un objet. Pour classer le grand nombre d'individus, souvent partiellement conservés, découverts en position non-

240 Dans la zone d'étude, d'après les sources les plus fiables, on compte 42 sépultures en inhumation pour au moins 1167 sépultures à incinération.

241 Si le diamètre interne des parures annulaires est lié à sa fonction, il l'est tout autant à la morphologie du défunt.



zone d'étude

n=50	individus de tous âges		
Catégories	min.	max.	moyenne
Torques	12	20	16
Brassards	x	x	x
Bracelets	4	7,6	5,8
Anneaux de jambe	6	10	8
Anneaux	0,8	2,8	1,8
Bagues	x	3,4	x
Boucles d'oreilles	x	2,5	x
Perles	0,04	0,9	0,47

centre de la France

n=128	individus de tous âges		
Catégories	min.	max.	moyenne
Torques	10,5	30	20,25
Brassards	x	x	x
Bracelets	3,2	8	5,6
Anneaux de jambe	6,5	11,4	8,95
Anneaux	x	x	x
Bagues	x	x	x
Boucles d'oreilles	0,7	6,3	3,5
Perles	x	x	x

Fig. 35. Mesure des diamètres internes des parures annulaires issues d'inhumations (A) et avec les valeurs mesurées dans le centre de la France au Premier âge du Fer (B).

fonctionnelle, on choisira donc d'étudier certains types de parures ensemble. C'est notamment le cas des bracelets, brassards et anneaux de jambe qui ne sont pas aisément différentiables. Pour les objets généralement plus petits comme les anneaux, les bagues, les boucles d'oreilles ou les perles, on s'appuiera essentiellement sur la forme et/ou leur mode de fixation pour les identifier. En revanche, sauf exceptions pour les cas les plus fragmentaires, l'identification des torques pose moins de difficulté dans la mesure où ces derniers disposent de mensurations plus imposantes, quel que soit l'âge du porteur.

Les bracelets (et assimilés)

Le terme de bracelets est employé ici comme nom générique et englobe tout aussi bien les véritables bracelets que les brassards et les anneaux de jambe pour les raisons précitées. Ces parures se composent d'une simple tige (ou d'un jonc) dont la torsion dessine un cercle ou un ovale plus ou moins aplati. On parle des faces internes et externes de la tige pour désigner celles se trouvant sur un axe perpendiculaire aux membres qu'elles enserrent (**fig. 36**). Les deux autres faces, suivant l'axe du membre, sont nommées inférieure et supérieure et peuvent être confondues lorsqu'on ne connait pas le sens du port de l'objet. L'épaisseur d'un bracelet se mesure entre les faces internes et externes, tandis que sa largeur est comprise entre les faces inférieures et supérieures. La tige des bracelets peut être fermée ou ouverte, ménageant deux terminaisons. Ces terminaisons peuvent adopter plusieurs morphologies : être simples, c'est-à-dire plus ou moins épaissies ou amincies, en forme de tampons ou encore associées à un système de fermeture permettant d'attacher les deux extrémités. La tige adopte une section aux faces

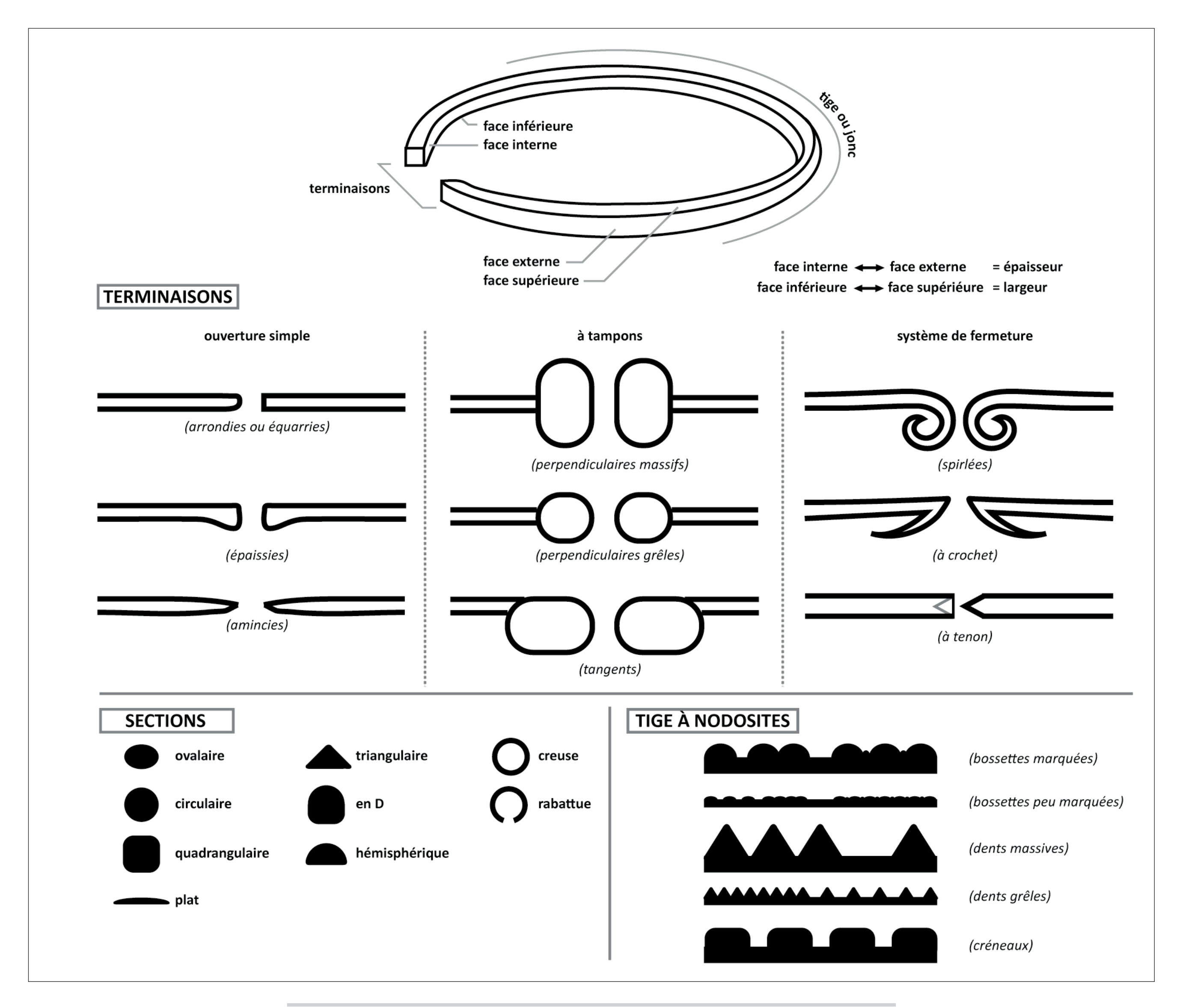


Fig. 36. *Vocabulaire des éléments descriptifs des bracelets (et assimilés).*

plus ou moins rectilignes. Dans de rares cas, elle peut être coulée sur une âme en matière périssable créant un évidement en son centre, ou être plane puis rabattue par martelage. La tige est considérée comme lisse et continue quand la présence de décors ne modifie pas significativement sa section. Dans le cas contraire, on parle alors de tige à nodosités. Ces nodosités, de volume variable, prennent la forme de bossettes, de dents ou de créneaux, réparties régulièrement le long de la tige.

Ces parures annulaires sont confectionnées en plusieurs matériaux, impliquant des modes de fabrication variés. Dans la grande majorité des cas, elles sont en alliage cuivreux et la forme générale est obtenue dans un moule. Les décors sont réalisés soit directement sur le moule, soit lors d'une seconde étape par martelage ou enlèvement de matière. Les individus en fer sont réalisés par martelage répété de la tige, chauffée jusqu'à obtention de la torsion et de la section désirée. La fabrication des bracelets en lignite est bien documentée par le site de Saint-Jean-de-Ligoure à Chalucet (Haute-Vienne) (n°337) qui a livré des restes d'ébauche de ces parures élaborées *in situ*[242]. Leur étude permet de déterminer que la tige était délimitée au compas dans un bloc de lignite brut puis progressivement épannelée afin de former un anneau. Plus rares, les exemplaires en terre cuite devaient être simplement modelés à partir d'un colombin d'argile puis, après une étape de séchage,

242 Chevillot 1976.

cuits au feu. Enfin, les bracelets, brassards ou anneaux de jambes, pouvaient être portés à l'unité ou alors en série sur un même membre. Dans ce dernier cas, on parle de port en armilles.

1. Présentation de la typologie

Le nombre important de bracelets dans le corpus laisse entrevoir une grande variété de formes, pour laquelle il peut paraître "[...] *difficile d'établir une typologie ordonnée*" comme le signalait J.-P. Mohen[243]. Afin de contourner au mieux cette contrainte, ce nouvel outil de classement s'articule en plusieurs étapes.

La première étape permet de dégager de grandes familles morphologiques à partir de critères larges et aisément identifiables (**fig. 37**).

Ainsi, les individus sont tout d'abord divisés en fonction de leurs matériaux puis de la morphologie de la tige et enfin du type de terminaison. La tige peut être filiforme, simple ou massive, à nodosités, plate et creuse ou rabattue. Pour les exemplaires en alliage cuivreux, la différenciation entre une tige filiforme et une tige simple ou massive a été établie à une épaisseur inférieure à 0,3 cm, suivant les propositions faites par P.-Y. Milcent[244]. Toujours à la suite de P.-Y. Milcent, on considérera que pour les individus en fer, la séparation s'opère à 0,4 cm, en raison des observations effectuées sur des grandes séries de mobilier qui témoignent d'une tige légèrement plus volumineuse lorsque les bracelets sont fabriqués dans ce matériau[245]. Les bracelets confectionnés en métal précieux (or, argent, électrum) ou en matériaux non métalliques (lignite, terre cuite, pierre) reconnaissent qu'un seul type de tige, pleine et continue.

Lors de cette même première étape, les terminaisons sont également classées selon des critères généraux rassemblant tous les individus à ouverture simple (comprenant les ouvertures arrondies, équarries, épaissies et amincies), à tampons, à système de fermeture (à spirales ou à crochets) et fermés. Deux exceptions cependant ont dû être ajoutées. La première concerne certaines formes qui à ce stade du classement ne présentaient déjà plus suffisamment d'exemplaires pour rendre pertinente une séparation sur ce critère. Les exemplaires concernés ne tiennent pas compte de l'ouverture ou de la fermeture des terminaisons afin de conserver une série d'objet significative. La seconde touche les bracelets à nodosités qui semblent se différencier selon la forme de leurs nodosités (à bossettes, à dents ou à créneaux), plutôt que par leurs terminaisons. Cette première étape permet effectivement d'individualiser rapidement dans de grandes familles un nombre important de bracelets, même fragmentés.

Parmi les ensembles d'objets les mieux représentés, il est possible d'identifier des sous-types et parfois des variantes lors d'une seconde étape. Cette étape complémentaire apporte des précisions sur la morphologie de la tige, comme sa section, sur les différents types de tampons ou de système de fermeture rencontrés et, enfin, le type de décor. L'arborescence typologique est similaire, dans sa conception, à celle mise en place pour les fibules : chaque type peut être subdivisé en sous-types et ses variantes selon des caractéristiques qui lui sont propres.

À l'issue de la première étape, il est donc possible de classer les bracelets, brassards ou anneaux de jambe identifiables dans 26 grandes familles typologiques. Les exemplaires en alliage cuivreux à tige filiforme et ouverture simple (Br.1), fermés (Br.4), à tige simple et ouverture simple (Br.5) et ceux en lignite (Br.24) représentent 63 % des 796 individus recensés (**fig. 37**). Viennent s'ajouter 178 individus dont le type n'est pas déterminable en raison d'une fragmentation trop importante, ou, le plus souvent, en raison d'une documentation incomplète.

243 Mohen 1980, 80-81.

244 Milcent 2004, 148.

245 Peu d'exemplaires en fer sont d'ailleurs concernés par une épaisseur inférieure à 0,3 cm, ce qui aurait rendu peu représentative une telle distinction.

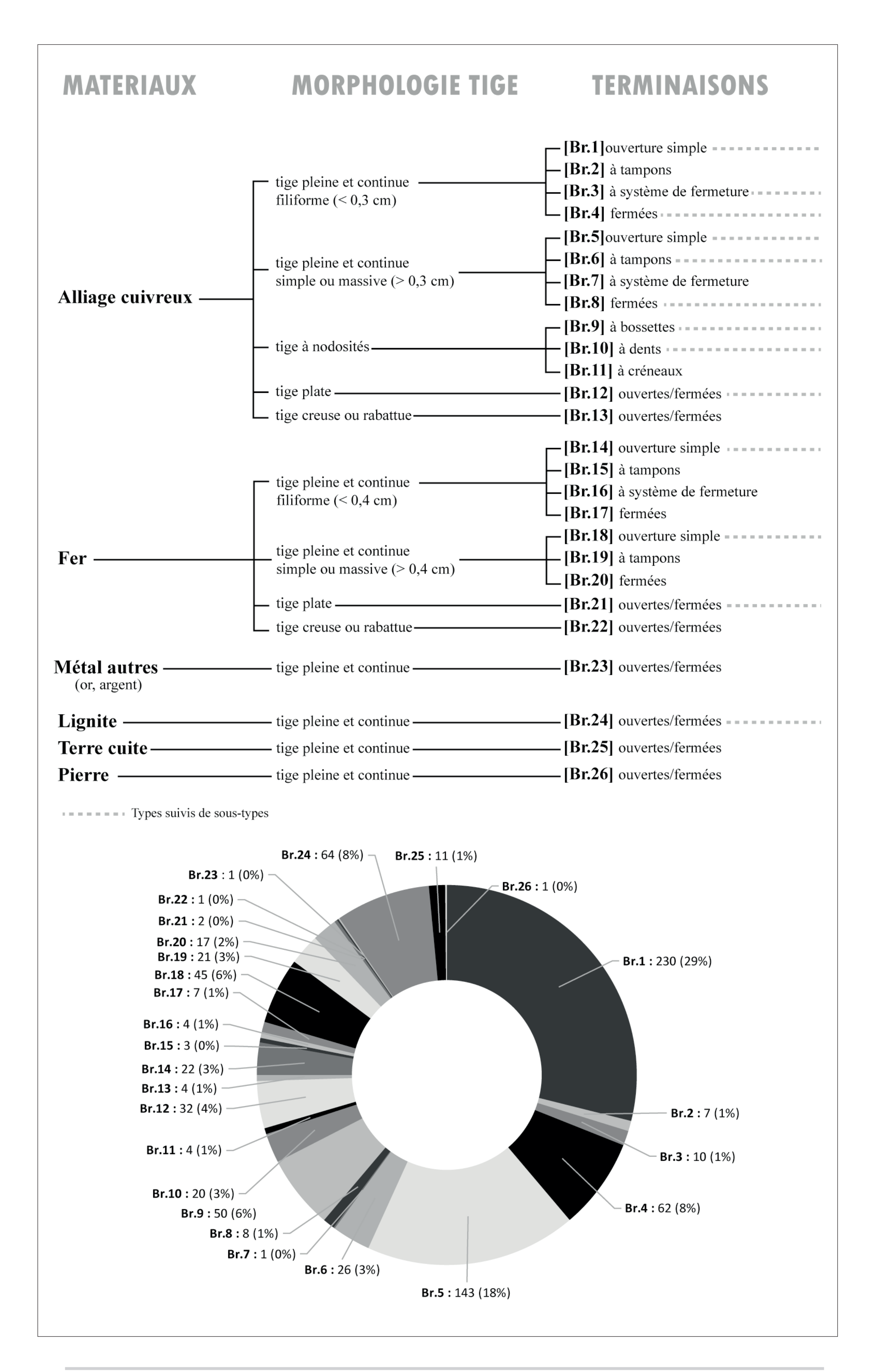


Fig. 37. *Première étape de l'arborescence typologique permettant l'identification des grand types de bracelets, brassards ou anneaux de jambes ainsi que la répartition quantitatives des types.*

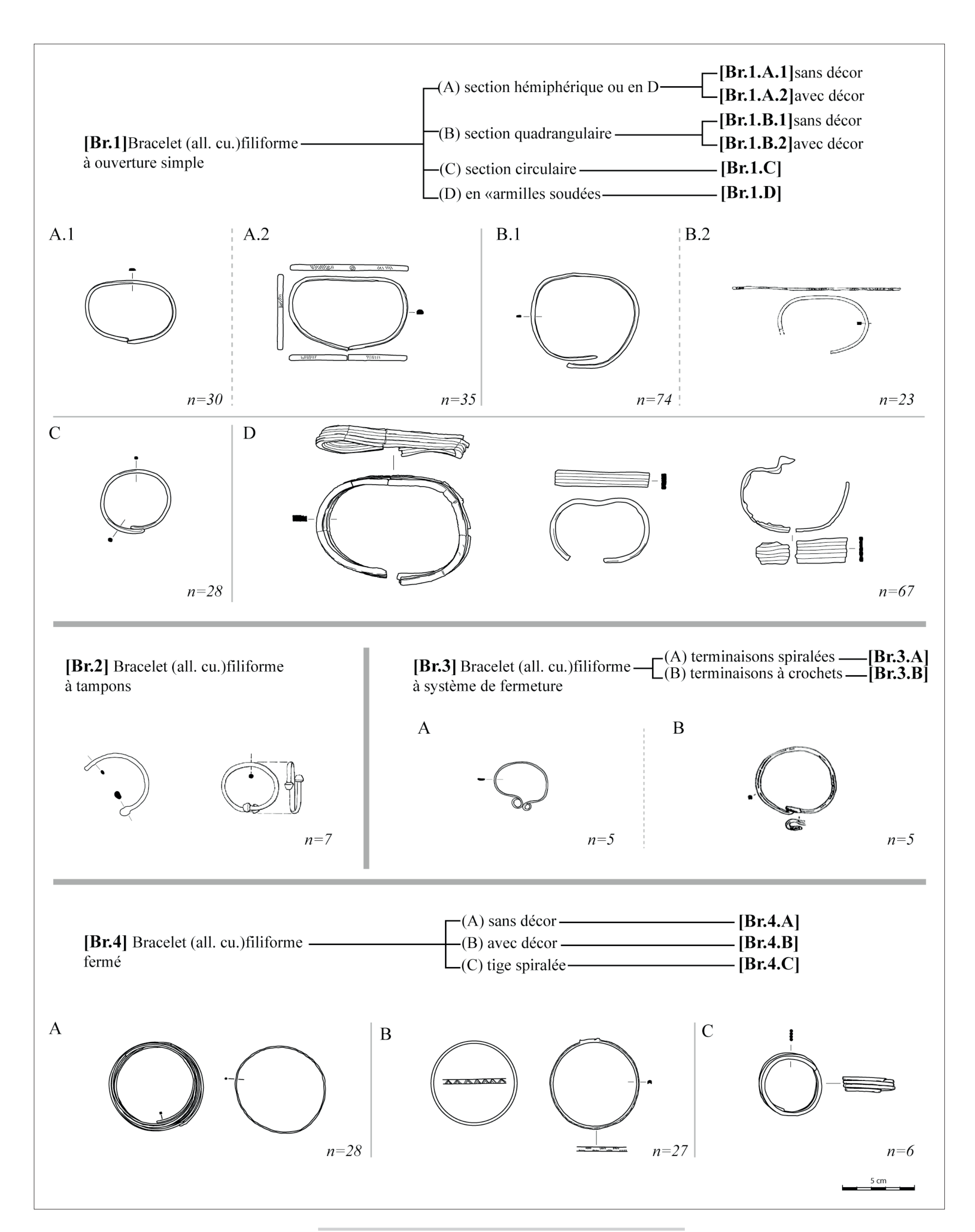


Fig. 38. Bracelets de types Br.1, Br.2, Br.3 et Br.4.

2. Type Br.1 – Bracelets en alliage cuivreux à tige filiforme et ouverture simple

Nombre d'individus : 230
(Annexe 2 : Carte n°27 et 28) (Annexe 3 : Liste 5.1)

Ces bracelets sont de loin les plus représentés dans la zone d'étude. Composés d'une fine tige, ils sont susceptibles d'être portés en armille. La torsion de la tige peut dessiner un cercle ou une ellipse, tandis que le diamètre interne est compris, pour les mieux conservés, entre 3,3 et 8,6 cm. Bien qu'il s'agisse de parures ouvertes, leurs terminaisons arrondies ou légèrement amincies peuvent être amenées à se chevaucher (**fig. 38**).

Il est possible de dégager des sous-types plus précis à partir de la section de leur tige.

Parmi les exemplaires à section hémisphérique (Br.1.A), on peut distinguer ceux sans décor (A.1) de ceux avec un décor d'incisions en chevrons ou obliques couvrant une partie ou la totalité de la tige, suivant un programme symétrique au départ du sommet de l'objet (A.2). On compte deux anneaux de jambe avérés parmi ces derniers. Cette distinction peut être également effectuée pour les pièces possédant une tige quadrangulaire (Br.1.B) avec d'un côté les individus à tige inornée (B.1) et ceux décorés d'incisions (B.2). Se singularisent aussi les tiges filiformes à section circulaire ou ovale (Br.1.C), dont un seul exemplaire dispose d'un décor ce qui a rendu inutile la création d'une variante à partir de ce critère. Enfin, le dernier sous-type rassemble tous les bracelets dit à "armilles soudées" (Br.1.D). Ils se caractérisent par l'association de plusieurs armilles très fines, de l'ordre de 0,1cm d'épaisseur, de section quadrangulaire. Ces armilles sont serrées et maintenues entre elles de façon à constituer un seul et même bracelet. Ces bracelets sont considérés comme ouverts, bien que les terminaisons puissent se toucher. La tige est le plus souvent lisse et sans décor, mais un unique fragment possède quelques petites incisions continues entre les armilles.

Les bracelets filiformes, à tige de section hémisphérique ou en D (A), avec ou sans décors, semblent connaître une longue période de fabrication. Dans les nécropoles du Castrais, les premières attestations sont connues dès la première phase d'occupation (900-775 a.C.)[246], tandis que l'exemplaire provenant de la sépulture 2 de Lauzeré à Fourques-sur-Garonne (Lot-et-Garonne) (n°255), associé à une fibule navarro-aquitaine, peut attester leur usage au moins jusqu'au début du Ve s. a.C.[247]. Les éléments de comparaison en région languedocienne situent les modèles à section rectangulaire (B) entre la fin du Bronze final et le milieu du VIe s. a.C., comme dans le dépôt fluvial de La Motte à Agde (Hérault) daté entre le VIIIe et le VIIe s. a.C.[248]. Cette proposition est corroborée par l'individu de la sépulture 786 du Causse (n°305) qui est rattaché par le mobilier céramique qui l'accompagne à la phase III (725-675 a.C.) de la nécropole[249]. Toutefois, quelques pièces inventoriées dans la zone d'étude, bien que parfois très fragmentées, laissent penser que ces bracelets sont toujours présents au VIe, voire même au début du Ve s. a.C. On pense notamment aux fragments de la sépulture 1081 du Causse (n°305) datée de la phase V de la nécropole[250], ou aux fragments du tumulus 23 du Camp-de l'Église à Flaujac-Poujols (n°207) associé une fibule à timbale (Fi.20.B)[251]. Cette chronologie étendue au-delà de la seconde moitié du VIe s. a.C. ne concerne que les exemplaires inornés (B.1), tandis que ceux à décors (B.2) incisés ne paraissent plus être en circulation après 550 a.C.

Les bracelets filiformes à tige de section circulaire (C), à la morphologie simple, se rencontrent, de la fin de l'âge du Bronze à la fin du Second âge du Fer[252]. Cette distribution chronologique large s'illustre notamment par les individus connus aussi bien dans la phase III (725-675 a.C.) de la nécropole du Causse

246 Dans la 263 de Gourjade ou la tombe 95 du Causse : pl.164 n°1218 et pl.176 n°1435. On relèvera que ces deux exemplaires castrais, les plus anciens référencés pour la zone, ont une forme circulaire. Les premières attestations de forme elliptique pourraient n'apparaître qu'au début du VIIe s. a.C.

247 Dumas 2016, 313-314.

248 Verger *et al.* 2007, 133-134 ; Py 2016, 84.

249 Pl.196 ; Buffat *et al.* 2012, 94.

250 Pl.202 ; Buffat *et al.* 2012, 95-96.

251 Pl.112.

252 Py 2016, 92.

(n°305)[253], qu'au milieu du Ve a.C., accompagnant une fibule à ressort de schéma laténien (Fi.18.B.2) dans la sépulture 37 du Truc du Bourdiou à Mios (n°168). Une chronologie large s'observe également pour les bracelets en "armilles soudées" (D), bien que concentrée sur le Premier âge du Fer. En effet, les attestations les plus anciennes et fiables les font apparaître au moins au milieu du VIIIe s. a.C., comme dans la sépulture 1 du tumulus J d'Ibos datée de la phase Ibos 0 de J.-M. Escudé-Quillet[254], mais ils sont toujours en circulation au milieu du Ve s. a.C., associés, là encore, à des fibules à ressort de schéma laténien, comme dans la sépulture 2 du tumulus 1 au Pech de Cramazou à Calès (Lot) (n°197) ou dans la sépulture de La Motte de Jouveaux à Champsac (Haute-Vienne) (n°330)[255].

3. Type Br.2 – Bracelets en alliage cuivreux à tige filiforme à tampons

Nombre d'individus : 7
(Annexe 2 : Carte n°29) (Annexe 3 : Liste 5.2)

Peu nombreux, ces individus se singularisent par leurs terminaisons à tampons. La tige est circulaire, inornée et le diamètre interne est compris entre 4,8 et 6 cm. Les tampons sont grêles et bouletés, plus ou moins carénés (**fig. 38**). Le faible nombre d'individus recensé ne permet pas l'identification de sous-types.

Sur les quelques exemplaires recensés, seul celui de la sépulture 58 de la nécropole d'Herrería provient d'un ensemble clos[256]. Le mobilier qui l'accompagne – parure pectorale (Pec.2.C) et des bracelets filiformes fermés (Br.4.B) ou ouverts à tige plate (Br.12) – suggèrent une datation comprise entre la fin du VIe et le Ve s. a.C. Dans la mesure où l'on ne dispose que de peu d'éléments de comparaison, on restera prudent quant à cette proposition chronologique.

253 Sépulture 777 du Causse : pl.196 ; Buffat *et al.* 2012, 94 ; pl.94.

254 Blanc *et al.* 1997, 53-55.

255 Pl.107 et 216.

256 Pl.24.

4. Type Br.3 – Bracelets en alliage cuivreux à tige filiforme à système de fermeture

Nombre d'individus : 10
(Annexe 2 : Carte n°30) (Annexe 3 : Liste 5.3)

Très proches du type précédent, ces bracelets de forme circulaire ont une tige inornée de section variable et un diamètre plus faible, entre 3 et 4,7 cm (**fig. 38**). On identifie d'un côté ceux à terminaisons en petite spirales (Br.3.A) et ceux à extrémités rabattue en crochet (Br.3.B). Ces deux types de terminaisons pouvaient jouer le rôle d'un système de fermeture du bracelet.

Ce type de bracelet se retrouve tout au long du Premier âge du Fer. Ceux à terminaisons spiralées (A) proviennent tous, en contexte fiable, de la nécropole du Camp d'Église nord à Flaujac-Poujols (n°207), associés dans le tumulus 18 à un torque lisse à crochet (To.4.A) et dans la sépulture S.1 du tumulus 25, à une fibule à pied coudé (Fi.15.A.2)[257]. Ce mobilier d'accompagnement les situe sur une longue période couvrant le VIe et le Ve s. a.C., sans qu'il ne soit possible d'apporter plus de précision.

Les quelques attestations bien calées chronologiquement dans la zone d'étude permettent de situer les bracelets à terminaisons en crochets (B) entre le début du IXe s. a.C., comme la sépulture 518 du Causse (n°305) rattachée à la phase I du Castrais (900-775 a.C.), et le début du VIIe s. a.C., pour la tombe 521 de cette même nécropole mais datée de la phase III (725-675 a.C.)[258].

5. Type Br.4 –Bracelets en alliage cuivreux à tige filiforme fermée

Nombre d'individus : 61
(Annexe 2 : Carte n°31) (Annexe 3 : Liste 5.4)

Plus nombreux, ces exemplaires reconnaissables par leur absence de terminaisons sont formés d'un anneau fermé dont le diamètre interne est compris

257 Pl.112 et 113.

258 pl.186 ; Giraud *et al.* 2003, 169, fig. 256.

entre 3,6 et 6,8 cm (**fig. 38**). À l'intérieur de ce type, il est possible de distinguer les individus constitués d'un anneau simple, de section variée, à tige non décorée (Br.4.A)[259], de ceux dont la tige est ornée d'incisions (Br.4.B), et de ceux composés d'une seule et même tige de section circulaire enroulée en spirale (Br.4.C).

Les exemplaires inornés (A) ont une morphologie simple et sont attestés entre le Bronze final et la fin du Second âge du Fer, sans discontinuité[260]. Celui de la tombe 777 du Causse (n°305) est daté de la phase III (725-675 a.C.) de la nécropole, tandis que l'individu de la sépulture 2 du tumulus 1 de la nécropole du Pech de Cramazou (n°197) est accompagné d'objets datables du milieu du Ve s. a.C., comme une fibule à ressort de schéma laténien (Fi.18.A.2)[261]. On peut appliquer une même fourchette chronologique pour les individus décorés d'incisions (B). En revanche, il est possible d'être plus précis à propos des bracelets à tige spiralée (C). Surtout présents lors de la phase I (900-775 a.C.) du Castrais, comme pour ceux qui accompagnent l'inhumé de la tombe 518 du Causse (n°305)[262], ils ont été vraisemblablement portés jusque dans le courant du VIIe s. a.C. comme en témoigne celui déposé dans la sépulture 58 du Martinet (n°299) qui est accompagné d'un bracelet fermé à tige massive en fer (Br.20)[263]. La perduration de ce sous-type jusqu'au milieu du VIIe s. a.C. se fonde également sur les pièces morphologiquement très proches, bien que pourvues d'extrémités coniques (caractéristique absente de ceux référencés ici), découvertes dans le dépôt fluvial de La Motte à Agde (Hérault) daté entre le VIIIe et le milieu du VIIe s. a.C.[264].

259 Ces bracelets sont souvent découverts en lot d'armilles. Deux ont été mis au jour comme brassards dans une inhumation : pl.74, n°968 et 969.

260 C'est le cas pour les très nombreux éléments de comparaison en Languedoc. Pour une liste non exhaustive voir dans : Py 2016, 81-82.

261 Pl.107 et 196 ; Buffat *et al.* 2012, 94.

262 Pl.186 ; Giraud *et al.* 2003, 169, fig. 256.

263 Pl.169.

264 Verger *et al.* 2007, 133.

6. Type Br.5 – Bracelets en alliage cuivreux à tige simple ou massive et ouverture simple

Nombre d'individus : 143
(Annexe 2 : Carte n°32) (Annexe 3 : Liste 5.5)

Ce type de bracelet partage les mêmes caractéristiques que ceux à tige filiforme (Br.1). Ils s'en détachent seulement par leur épaisseur qui est égale ou supérieur à 0,3 cm. Leur diamètre interne mesure entre 3,2 et 9,6 cm (**fig. 39**). Comme pour le type Br.1, il est possible d'opérer une séparation en sous-types et variantes selon la section de la tige et la présence de décor.

Le sous-type Br.5.A rassemble les individus à section hémisphérique ou en D, de forme plus ou moins elliptique. On peut identifier les variantes sans décor (A.1) et celle avec décor d'incisions en chevrons ou obliques sur la totalité de la tige (A.2). Une même division s'opère pour les bracelets à section quadrangulaire (Br.5.B), selon l'absence (B.1) ou la présence de décor (B.2). Moins nombreux, les exemplaires à section circulaire (Br.5.C) ne sont pas divisés selon ce critère. Il en va de même pour les bracelets à section triangulaire (Br.5.D). Enfin, le dernier sous-type (Br.5.E) regroupe quelques individus ayant une tige "massive" dépassant 0,6 cm d'épaisseur.

À la manière des bracelets à tige filiforme et terminaisons simples (Br.1), ceux à tige simple ou massive sont produits presque tout au long du Premier âge du Fer. C'est le cas des exemplaires à section hémisphérique ou en D (A). Ceux dépourvus d'ornementations (A.1) sont attestés dès la phase I du Castrais (900-775 a.C.) dans la sépulture 552 du Causse (n°305)[265], et perdurent au moins jusqu'au troisième quart du Ve s. a.C., comme les fragments mis au jour dans le tumulus 36 du Camp de l'Église nord (n°207), associés à une fibule navarro-aquitaine (Fi.14.A)[266]. Les individus à tige décorée (A.2) semblent avoir une chronologie plus restreinte. Si les pièces découvertes dans la grotte de Fontaguillières à Rouffignac-de-Sigoules

265 Pl.188.

266 Pl.115 ; Girault *et al.* 2016, 41.

(Dordogne) (n°143) sont datables du début du Premier âge du Fer[267], ceux déposés dans la sépulture de Cablanc (n°250) et associés notamment à une agrafe de ceinture sans échancrure avec tendance à se refermer et à trois crochets (Ag.4.D.2) se situent à la fin du VIe ou au tout début du IVe s. a.C.[268]. On signalera tout de même que dans le Languedoc, ces bracelets décorés sont principalement présents aux VIIe et VIe s. a.C.[269].

Concernant les bracelets à tige de section rectangulaire (B), l'épaisseur de la tige ne semble pas être discriminante sur le plan chronologique dans la mesure où leur datation paraît équivalente à celle des bracelets à tige filiforme (Br.1.B). En effet, les pièces à tige simple inornée (5.B.1) sont présents au moins dès 750 a.C., comme ceux de la sépulture 1 du tumulus L.3 d'Ossun (n°287) que J.-P. Mohen rattache à sa phase I du plateau de Ger (750-650 a.C.)[270], mais on les retrouve encore dans le courant du Ve s. a.C. dans le tumulus 25 du Camp de l'Église nord (n°207)[271]. Pour les modèles décorés d'incisions (5.B.2), on conservera la proposition chronologique faite pour ceux à tige filiforme (Br.1.B.2) qui ne circulent pas au-delà du milieu du VIe s. a.C., comme c'est le cas aussi en Languedoc[272].

Les bracelets à tige de section circulaire (C) connaissent également une distribution chronologique plutôt large. Dans les nécropoles du Castrais, ils sont présents dans des sépultures datées des phases II et IVa (775-625 a.C.)[273], tandis que l'exemplaire du tumulus A2 de la pierre levée à Chenon (Charente) (n°102) appartient au courant du Ve s. a.C. comme en témoigne la fibule à ressort de schéma laténien (Fi.18.A.1) qui l'accompagne[274].

Les bracelets à tige de section triangulaire (D) se rencontrent dans la sépulture 1 du tumulus J d'Ibos, datée du deuxième quart du VIIe s. a.C.[275]. Cependant, ils sont toujours en usage au Ve s. a.C. puisque l'exemplaire de la sépulture 1 du tumulus IX de la nécropole de Moissac à Glandon (Haute-Vienne) (n°331) est accompagné d'une fibule à ressort de schéma laténien (Fi.18.B.2)[276]. Enfin, le cas des bracelets à tige "massive" (E) est plus délicat. Les deux individus provenant de la nécropole d'Arihouat (n°148) sont pourvus de rainures de part et d'autre de leur face externe[277]. Par la datation de cette nécropole mais aussi par le mobilier qui accompagne celui de la sépulture 18, il est possible de les situer au VIIe s. a.C. Cependant, le bracelet de même type découvert dans la sépulture 155 de la nécropole de Loustalet (n°184) et pourvu d'une section plus bombée, doit plutôt être placé au milieu du Ve s. a.C. puisqu'il est associé, notamment, à une fibule à ressort de schéma laténien (Fi.18.A.1)[278].

7. Type Br.6 – Bracelets en alliage cuivreux à tige simple ou massive à tampons

Nombre d'individus : 26
(Annexe 2 : Carte n°29 et 33) (Annexe 3 : Liste 5.6)

Ces bracelets, de forme circulaire et au diamètre compris entre 4,3 et 8 cm, se singularisent par leurs terminaisons dotées d'un tampon. Leur tige est de section variable pouvant s'élargir vers les extrémités (**fig. 39**). Il possible de proposer une subdivision en sous-type selon la forme des tampons. Ces derniers peuvent être massifs et perpendiculaires à l'axe de la tige (Br.6.A). Les tiges de ces individus peuvent être non décorées (A.1) ou ornées d'incisions situées le plus souvent à proximité des tampons (A.2). Enfin, quelques bracelets présentent des tampons perpendiculaires moins développés (Br.6.B) ou alors tangents, c'est-à-dire placés dans la continuité de l'axe de la tige (Br.6.C). Pour ce dernier sous-

267 Pour C. Maitay, le vase qui accompagnait ces bracelets est rattachable à des types connus au Bronze final IIIb, tandis que pour A. Dumas, l'ensemble de la découverte appartiendrait plutôt aux horizons 1 à 3, soit une date comprise entre 800 et 625 a.C. : Maitay 2010, 209 ; Dumas 2016, 88 vol.2.

268 Pl.125.

269 Py 2016, 99.

270 Pl.149 n°894 ; Mohen 1980, 112.

271 Pl.113 n°2592.

272 Py 2016, 84.

273 Giraud *et al.* 2003, 169, fig. 256.

274 Pl.70.

275 Pl.146 et 147.

276 Pl.217.

277 Pl.79 n°630 et pl.80 n°640.

278 Pl.98.

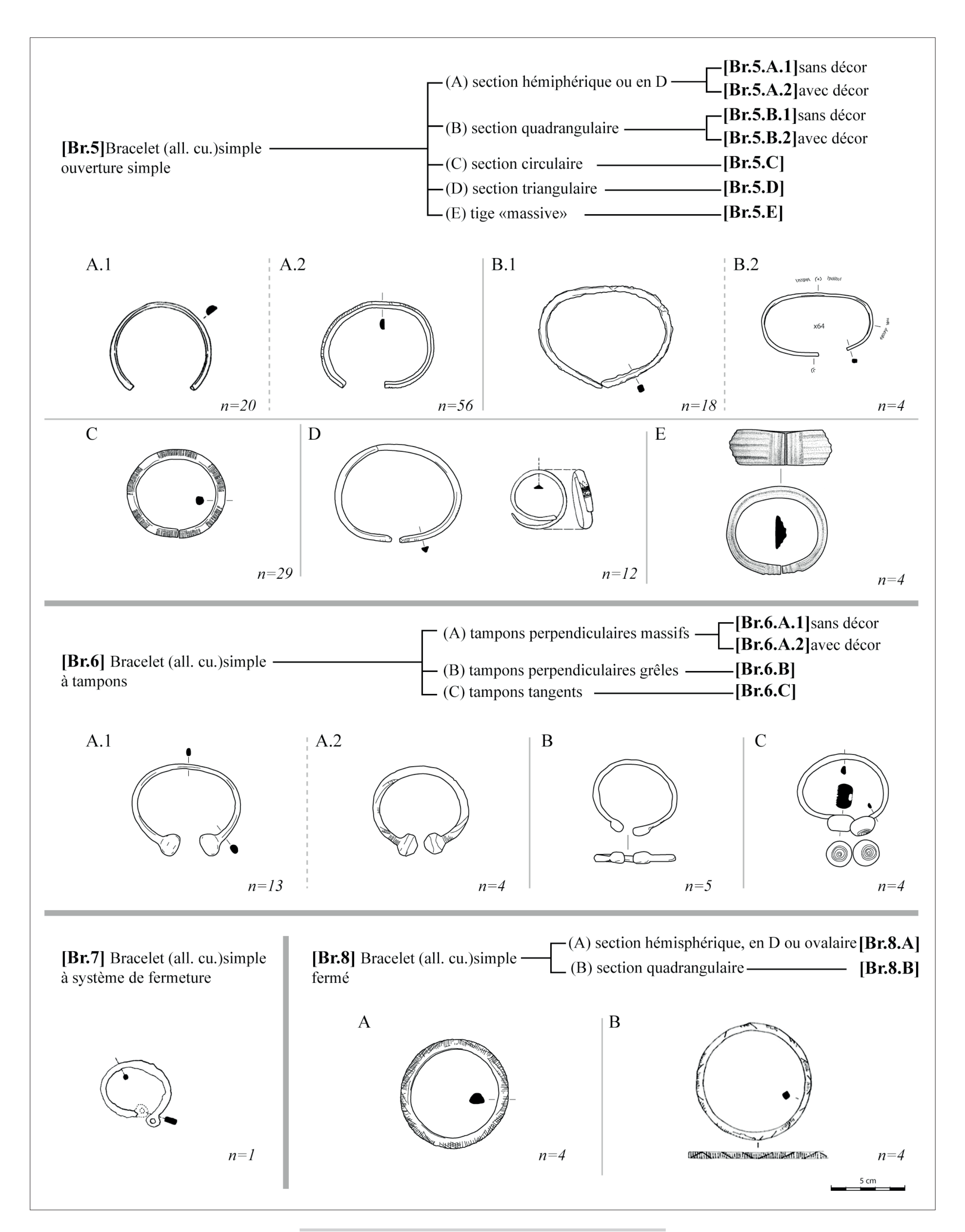


***Fig. 39**. Bracelets de types Br.5, Br.6, Br.7 et Br.8.*

type, un décor de cercles concentriques est ménagé uniquement sur la face externe des tampons.

La datation des bracelets à tampons massifs (A) ne pose pas de problème. En effet, les nombreux exemplaires provenant des nécropoles du Castrais se situent presque tous dans une fourchette chronologique relativement courte, entre 625 et 575 a.C., correspondant à la phase IVb de ces sites[279]. On peut cependant supposer que leur utilisation s'est prolongée jusqu'au milieu du VIe s. a.C. dans la mesure où les vases qui accompagnaient l'individu de la tombe 21 de Gourjade (n°298) sont rattachés à la phase V (575-525 a.C.)[280]. Cette datation correspond à celles proposées en Languedoc, comme dans la sépulture 129 de la nécropole du Peyrou à Agde (Hérault)[281], ou en France Centrale[282]. La présence ou l'absence de décor sur la tige ne semble pas avoir de signification chronologique puisque le bracelet orné de la sépulture 49 de Gourjade (n°298) appartient également à la phase IV de la nécropole[283].

La présence de tampons grêles (B) est datée du Ha D1-2 (650-510 a.C.) par P.-Y. Milcent[284]. Cette datation est en accord avec celle des exemplaires connus principalement en Espagne puisque celui provenant la nécropole d'El Cabo à Andorra (Teruel) (n°62) se situerait entre la fin du VIIe et le début du VIe s. a.C.[285], tandis que l'individu provenant de la tombe 80 de Herrería (n°19) se situe plutôt à la toute fin du VIe s. a.C., notamment par la boucle de ceinture (Bl.4) qui l'accompagne[286].

Enfin, parmi les quelques bracelets à tampons tangents (C), seul celui déposé dans le tumulus T de la nécropole des Gaillards à Biganos (Gironde) (n°158) permet de proposer une datation entre la fin du VIe et la première moitié du Ve s. a.C. dans la mesure où ce dernier est associé à une épée à antennes de type LD-F-P3 de la classification de C. Farnié Lobensteiner, ainsi que des fibules navarro-aquitaine (Fi.14.A) et à ressort de schéma laténien (Fi.18.B.2)[287].

8. Type Br.7 – Bracelets en alliage cuivreux à tige simple et à système de fermeture

Nombre d'individus : 1
(Annexe 3 : Liste 5.7)

On compte un unique individu à section circulaire disposant d'un système de fermeture à œillet. La seule terminaison conservée est de section quadrangulaire aplatie et élargie et présente au centre un ajour (**fig. 39**). On peut supposer que l'extrémité opposée était similaire, permettant de maintenir le tout fermé à l'aide d'une lanière ou d'une pièce enfilée à travers les deux ouvertures. Il est également possible que la terminaison manquante ait pris la forme d'un crochet, permettant l'attachement à l'œillet.

Il est difficile de proposer une datation pour ce bracelet qui provient d'une couche d'occupation du secteur 2 de l'habitat de La Hoya à Laguardía (Alava) (n°2) tant on manque, pour l'heure, d'éléments de comparaison probants. On pourrait évoquer les quelques bracelets à œillets connus en France centrale, comme la paire de bracelets de la sépulture 1 du tumulus 2 de la nécropole de Saint-Denis-de-Palin (Cher) datés de LT A ancienne[288]. Toutefois, ces bracelets se distinguent de l'individu inventorié ici par leur tige filiforme de section circulaire régulière et par la présence, sur l'un des deux bracelets, d'incrustation de corail dans les œillets.

279 Giraud *et al.* 2003, 169, fig. 256.

280 Pl.157.

281 Nickels *et al.* 1989, 199, fig. 168 n°129c.

282 Pour P.-Y. Milcent, ces bracelets à tampons sont caractéristiques du Ha D1-2 ancien (650-580 a.C.) : Milcent 2004, 158, fig. 80 n°16.

283 Giraud *et al.* 2003, 169, fig. 256.

284 Milcent 2004, 166, fig. 83 n°8.

285 Pl.58 ; Benavente Serrano *et al.* 2015, 111.

286 Pl.26.

287 Pl.88 et 89 ; Farnié Lobensteiner 2012, 248-254.

288 Milcent 2004, pl.45 n°3 et 4.

9. Type Br.8 – Bracelets en alliage cuivreux à tige simple ou massive fermée

Nombre d'individus : 8
(Annexe 2 : Carte n°34) (Annexe 3 : Liste 5.8)

Ce type, que l'on rencontre en petit nombre, est composé d'une tige fermée formant un anneau strictement circulaire d'un diamètre interne de 6 à 7 cm (**fig. 39**). Malgré les rares d'exemplaires référencés, il est possible d'opérer une distinction entre ceux de section hémisphérique, en D ou ovalaire (Br.8.A) et de ceux de section quadrangulaire (Br.8.B).

Pour le premier sous-type (A), les attestations connues en Languedoc couvrent la fin du Bronze final et le Second âge du Fer[289]. Cette datation large se confirme dans la zone d'étude puisque les individus à tige non décorée et à section ovalaire de la sépulture 308 de Gourjade (n°298) et de la sépulture 2 de la nécropole des Planes à Saint-Yreix-sur-Charente (Charente) (n°108) peuvent être datés respectivement du milieu du VIIIe et du milieu du Ve s. a.C. par le mobilier qui les accompagnait[290]. Cependant, les exemplaires lotois à tige de section en D et décorés de la grotte des Palabres à Boussace (n°190) et du tumulus 4 sur la route de Figéac à Gramat (n°209) ont une chronologie resserrée, comprise entre de la fin du VIIe et la première moitié du VIe s. a.C. En effet, on dispose de nombreux points de comparaison, comme ceux du dépôt de la Mouleyre à Saint-Pierre-Eynac (Haute-Loire)[291].

Enfin, les individus à tige de section quadrangulaire (B) découverts en contextes fiables proviennent de sépultures du Causse rattachées à la phase IVb (625-575 a.C.) de la nécropole[292].

10. Type Br.9 – Bracelets en alliage cuivreux à tige à nodosités à bossettes

Nombre d'individus : 50
(Annexe 2 : Carte n°35) (Annexe 3 : Liste 5.9)

Ces bracelets ont la particularité d'avoir une tige non lisse, rythmée par la présence d'un décor de bossettes tout le long de l'objet. Leur diamètre interne mesure entre 3 et 10 cm. Les individus mis au jour en position fonctionnelle indiquent que ces objets étaient portés tout aussi bien en tant que bracelet qu'anneaux de jambe (**fig. 40**).

La taille des bossettes permet de dégager deux sous-types.

Le premier rassemble des individus dont les nodosités sont peu marquées, n'affectant que modérément l'épaisseur de la tige (Br.9A). Tous ces bracelets sont ouverts. On peut reconnaitre des variantes selon le type de terminaison. La première dispose de terminaisons simples, quasiment en contact l'une de l'autre, et présente une forme générale plus ou moins elliptique et un décor d'incisions sur la face externe, entre les bossettes (A.1). On compte au moins trois anneaux de jambe parmi cette variante. La seconde comprend deux anneaux de jambe de forme circulaire et à la tige ornée d'incision, dont les extrémités comportent un système de fermeture en tenon ; l'une des terminaisons appointées vient s'encastrer dans l'extrémité opposée (A.2).

Le second sous-type regroupe des individus de forme circulaire aux bossettes plus volumineuses (Br.9.B). Ces bossettes peuvent être accolées les unes aux autres ou être séparées par une zone lisse, portant un décor d'incisions, ou par un petit manchon. La majorité des exemplaires bien conservés présentent une tige fermée. L'unique individu aux terminaisons ouvertes se compose en

289 Types AC-2111, AC-2121, AC-2211 et AC-2221 de M. Py : Py 2016, 85-86.

290 La tombe de Gourjade appartient à la phase II (775-725 a.C.) du Castrais, tandis la sépulture des Planes est datée de l'Horizon 8 (475-425 a.C.) d'A. Dumas, notamment par la présence du torque à tige creuse (To.23), confirmant la datation proposée précédemment pour cet ensemble : Giraud *et al.* 2003, 169, fig. 256 ; Gomez de Soto 1986 ; Dumas 2016, 35, vol.2.

291 Milcent 2004, 162 et pl.83.

292 Sépultures 623, 649 et 664 : pl. 192 et 193 ; Giraud *et al.* 2003, 169, fig. 256 ; Py 2016, 89.

réalité d'un système de fermeture par l'ajout d'une barrette qui joue le rôle de glissière dans laquelle venaient se loger les terminaisons de plusieurs bracelets portés en armille.

Tous ces bracelets à bossettes connaissent de nombreux parallèles, principalement dans le centre de la France.

Parmi les exemplaires à bossettes peu marquées (A), ceux ouverts (A.1) inventoriés dans la zone étudiée proviennent tous de gisements lotois, souvent fouillés anciennement et peu fiables. Toutefois, la tige avec terminaisons rapprochées et une forme générale elliptique renvoient à des anneaux de jambe de France centrale qui contribuent à définir le Ha D1-2 ancien (650-580 a.C.) de P.-Y. Milcent[293]. Ce type de tige ne disparaît pas au-delà de cette période puisqu'on le rencontre encore sur un bracelet du tumulus 36 du Camp de l'Église nord (n°207) calé dans le courant du Ve s. a.C. par la fibule bimétallique qu'il renfermait[294]. La paire d'anneaux de jambe avec système de fermeture (A.2) de la sépulture 2 des Planes à Saint-Yrieix-sur-Charente (n°108) peut être placée au Ha D3 et à LT A ancienne, vers le milieu du Ve s. a.C., d'après les exemplaires bien documentés dans le centre de la France[295].

Les individus à bossettes marquées (B) proviennent de contextes peu fiables. On connaît un jambart à glissière quasiment identique à celui de Monfumat à Saint-Ybard (Corrèze) (n°135) à Persac (Vienne)[296]. Découvert anciennement et dans des circonstances inconnues, il est daté par S. Verger entre la fin du VIIe et la première moitié du VIe s. a.C. Dans le centre de la France, P.-Y. Milcent propose une chronologie du Ha D1-2 (650-510 a.C.) pour les anneaux de jambe ou bracelets à nodosités[297]. En Languedoc, les parallèles mis au jour vont également dans ce sens, comme les quatre exemplaires du dépôt de Carcassonne (Aude) situés autour de 600 a.C.[298]. Tous ces éléments de comparaisons conduisent donc à caler ce type de parure entre la fin du VIIe et la fin du VIe s. a.C.

11. Type Br.10 – Bracelets en alliage cuivreux à tige à nodosités à dents

Nombre d'individus : 20
(Annexe 2 : Carte n°35) (Annexe 3 : Liste 5.10)

Ce type de bracelet comprend des individus de forme circulaire dont les nodosités ont la forme de dents. Les exemplaires découverts en contexte d'inhumation suggèrent qu'ils étaient surtout employés comme brassards ou anneaux de jambe, ce qui correspond bien à leur diamètre interne mesuré entre 5 et 10,3 cm (**fig. 40**).

Sur les vingt individus, il est possible d'identifier deux sous-types.

Le premier comprend des bracelets composés d'une fine tige rehaussée de nodosités dentelées grêles (Br.10.A). Ouvertes ou fermées, ces parures se portaient en armilles comme en témoigne la présence, sur au moins deux zones diamétralement opposées, d'œillets par lesquels pouvait être introduite une lanière en matière périssable ou une tige métallique. Dans le cas des probables brassards de ce type découverts dans la grotte de Roucadour à Thémines (Lot) (n°243) (objets n°415 et 416, pl.122), les tiges ouvertes étaient maintenues à l'aide d'une barrette à glissière et des tiges de fer enfilées dans les œillets.

Le second sous-type rassemble des exemplaires à tige et dents massives (Br.10.B). Ceux conservés entièrement sont tous fermés, sans décor. L'un d'eux dispose également de deux œillets, suggérant qu'ils pouvaient être portés aussi en armille.

Les éléments de datation dont on dispose sont les mêmes que pour les bracelets ou anneaux de jambe du type précédent. Qu'ils soient à dents grêles et munis d'œillets (A) ou à dents massives

293 Milcent 2004, 172 et 158, fig. 80 n°12

294 Le bracelet de Flaujac-Poujols se démarque des autres individus par sa tige de section quadrangulaire et filiforme ; Girault *et al*. 2016, 41, fig. 21 n°11.

295 Milcent 2004, 222.

296 Verger 2013d, 185.

297 Milcent 2004, 169-170.

298 Guilaine 1969, 27 et pl.8 n°57-60 ; Py 2016, 108-109.

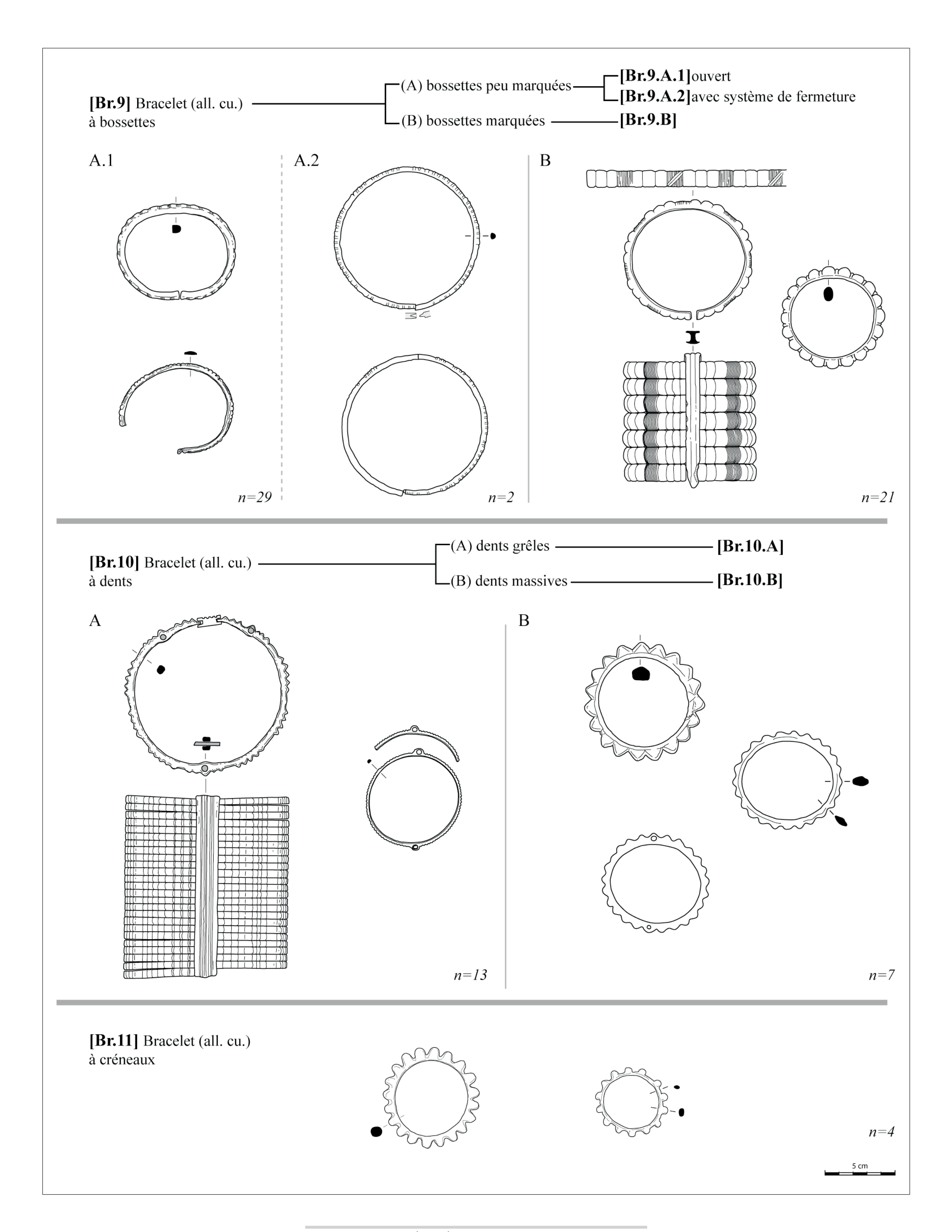


Fig. 40. Bracelets de types Br.9, Br.10 et Br.11.

(B), leur chronologie est centrée sur la fin du VII[e] et le VI[e] s. a.C., comme en témoigne le dépôt de Carcassonne qui renfermait plusieurs pièces rattachées aux deux sous-types identifiés ici[299].

12. Type Br.11 – Bracelets en alliage cuivreux à tige à nodosités à créneaux

Nombre d'individus : 4
(Annexe 2 : Carte n°35) (Annexe 3 : Liste 5.11)

Bien moins nombreux que les autres bracelets à nodosités, ces exemplaires se démarquent des précédents par leur tige fermée massive et marquée par des créneaux (c'est-à-dire de forme quadrangulaire) plus ou moins rapprochés (**fig. 40**).

Malgré cette distinction stylistique, on proposera pour ces individus les mêmes éléments de comparaisons que pour les bracelets à nodosités de types précédents, ce qui conduit à les situer entre la fin du VII[e] et le VI[e] s. a.C.

13. Type Br.12 – Bracelets en alliage cuivreux à tige plate

Nombre d'individus : 32
(Annexe 2 : Carte n°36) (Annexe 3 : Liste 5.12)

Ces bracelets possèdent une tige plate, c'est-à-dire que dont la largeur est supérieure à l'épaisseur. De forme majoritairement elliptique, plus rarement circulaire, ils ont un diamètre interne qui varie entre 3,3 et 7,8 cm (**fig. 41**). Il est possible de distinguer à l'intérieur de ce type ceux ne possédant pas de décor (Br.11.A) de ceux à décor moulé et affectant la section de la tige (Br.11.B) et de ceux à décor incisé (Br.12.C). Tous ces bracelets à tige plate sont ouverts, avec un possible chevauchement des extrémités.

La tige ne constitue plate se rencontre sur les pièces issues de contexte d'horizons chronologiques divers. En effet, parmi les bracelets inornés (A), l'exemplaire de la tombe 263 de Gourjade (n°298) appartient à la première phase de la nécropole (900-775 a.C.)[300], alors que le fragment déposé dans le tumulus 21 du Camp de l'Église nord (n°207) daterait plutôt du deuxième quart du V[e] s. a.C. par l'agrafe de ceinture ajourée (Ag.6.B) et l'épée qui l'accompagnaient[301]. Pour les bracelets dont la tige est pourvue d'un décor moulé (B), le mobilier qui est associé dans les sépultures aux quelques pièces recensées permet de proposer une datation entre le VIII[e] et VII[e] s. a.C. – sépulture 46 d'Arihouat (n°148)[302] – et la première moitié du VI[e] s. a.C. – tumulus E de Pujaut (n°167) ou l'incinération 8 de Grand Jean à Aiguillon (Lot-et-Garonne) (n°247)[303]. Enfin, les bracelets à tige plate ornée d'incisions (C) sont ceux dont la durée d'utilisation est la plus longue puisqu'en Languedoc, de nombreux exemplaires appartiennent à la fois à des contextes de la fin de l'âge Bronze et du milieu du Second âge du Fer, vers 150 a.C.[304]. Le peu d'individus découverts dans les ensembles clos de la zone d'étude ne permet pas de préciser cette large chronologie.

14. Type Br.13 – Bracelets en alliage cuivreux à tige creuse ou rabattue

Nombre d'individus : 4
(Annexe 2 : Carte n°36) (Annexe 3 : Liste 5.13)

Très rares, puisque que ne comptant que quatre individus, les bracelets de ce type se caractérisent par leur tige plate rabattue sur la face interne de l'objet. Cette tige peut recevoir un décor d'incisions (**fig. 41**). Aucun des exemplaires connus n'est conservé entièrement.

Ces fragments proviennent de contextes peu fiables. Seul l'individu issu de la sépulture 14020

299 Pl.164 n°1219.

300 Pl.65 n°2108

301 Collet 2013, 45-46.

302 Pl. 81-82.

303 Le tumulus E de Pujaut est daté de la phase II de J.-P. Mohen (650-600 a.C.), notamment par la fibule à pied droit qui l'accompagnait, tandis que l'incinération 8 de Grand Jean se situerait dans le second quart du VI[e] s. a.C. d'après A. Dumas : pl. 92 et 124 ; Mohen 1980, 137 ; Dumas 2016, 325, vol.2.

304 Py 2016, 90.

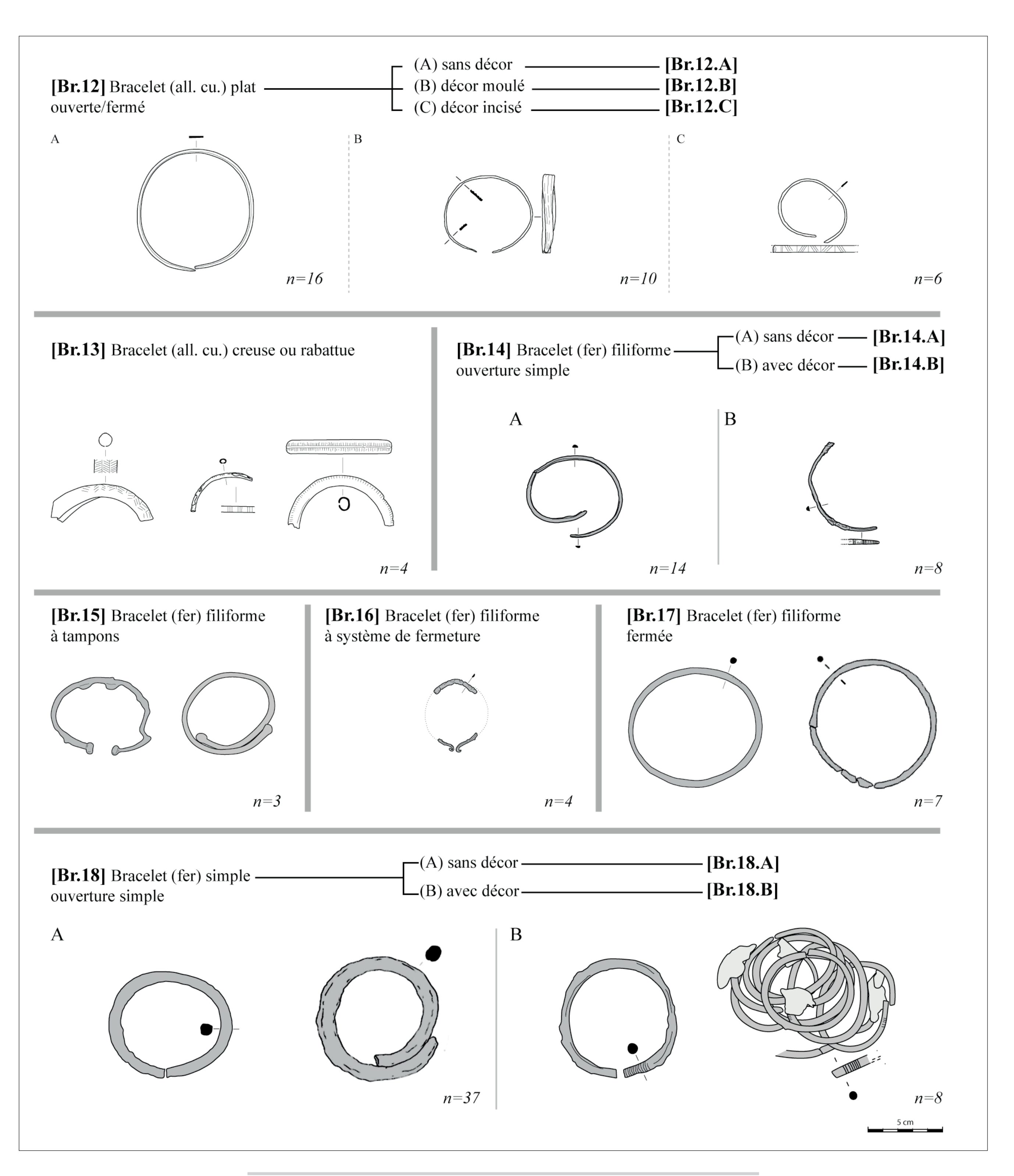


Fig. 41. *Bracelets de types Br.12, Br.13, Br.14, Br.15, Br.16, Br.17 et Br.18.*

de la nécropole de la ZAC Niel à Toulouse (Haute-Garonne) (n°152) appartiendrait à la phase III du site, soit entre la 725 et 675 a.C.[305]. Cependant, les parallèles connus en Languedoc, dans le dépôt de Launac à Fabrègues (Hérault) ou dans le dépôt de Roque-Courbe à Saint-Saturnin-de-Lucian (Hérault) suggèrent une chronologie comprise entre le VIIe et le deuxième tiers du VIe s. a.C.[306].

15. Type Br.14 – Bracelets en fer à tige filiforme et ouverture simple

Nombre d'individus : 22
(Annexe 2 : Carte n°37) (Annexe 3 : Liste 5.14)

De section variable, ces bracelets se singularisent par une fine tige inférieure à 0,4 cm d'épaisseur et par leur ouverture simple. De forme circulaire, et plus rarement elliptique, ils présentent un diamètre interne compris entre 4 et 6,7 cm (**fig. 41**). Il est possible de distinguer ceux ne présentant pas de décors (Br.14.A) de ceux dont la tige est ornée d'incisions (Br.14.B).

Ces bracelets ne sont pas de bons marqueurs chronologiques en raison de leur morphologie très simple. Ceux à tige inornée (A) couvrent un large intervalle chronologique allant, au moins, du deuxième quart ou du milieu du VIIe s. a.C., comme l'atteste l'exemplaire déposé dans la sépulture 648 du Causse (n°305) et associé à une épingle en fer à tête enroulée (Ep.1.B), jusque dans le courant du Ve s. a.C. d'après le fragment provenant de la sépulture 1 de Fourques-sur-Garonne (n°255) qui était associé à une fibule à ressort de schéma laténien (Fi.18.A.1)[307]. La présence d'un décor incisé (B) ne semble pas influer sur leur datation puisque leur apparition au cours du VIIe est assurée par un exemplaire découvert dans le tumulus du Freyssinel XXII à Saint-Bauzille (Lozère)[308], comme par l'exemplaire de la sépulture 26 de Gourjade (n°298) qui a livré également un possible fragment d'épingle en fer à tête en crosse (Ep.6.B)[309]. Leur prolongement jusqu'au milieu du Ve s. a.C. est validé par l'individu de la sépulture 2 du tumulus 1 du Pech de Cramazou (n°197) qui est accompagné, entre autres, d'une fibule à ressort de schéma laténien (Fi.18.A.2)[310].

16. Type Br.15 – Bracelets en fer à tige filiforme à tampons

Nombre d'individus : 3
(Annexe 2 : Carte n°33) (Annexe 3 : Liste 5.15)

Parmi les bracelets en fer à tige filiforme, on compte seulement trois exemplaires disposant de tampons aux extrémités. De faible volume, ces tampons bouletés peuvent être amenés à se chevaucher (**fig. 41**).

Ce type de bracelet à tampons apparait dès le Ha C récent (730-650 a.C.) dans des tombes à épées de l'est de la France, comme dans la nécropole de Combe Barre 2 à Darcey (Côte-d'Or)[311]. Cette proposition correspond avec la datation attribuée par les fouilleurs à l'exemplaire du tumulus LP.24 de Lamarque-Pontact (Hautes-Pyrénées) (n°258), qui serait contemporain de l'érection du tertre, autour de 720-650 a.C.[312]. On peut cependant supposer que leur chronologie s'étend au moins jusqu'à la seconde moitié du VIIe s. a.C., se calquant alors sur celle des exemplaires similaires mais pourvus d'une tige simple (Br.19), comme en témoignerait le bracelet à tige filiforme du tumulus du Freyssinel XVI à Saint-Bauzille (Lozère) daté entre 650 et 500 a.C.[313].

17. Type Br.16 – Bracelets en fer à tige filiforme à système de fermeture

Nombre d'individus : 4
(Annexe 2 : Carte n°30) (Annexe 3 : Liste 5.16)

305 Pl.86 ; Verrier dir. 2016, 461 fig. 4-48.

306 Verger 2013b ; Garcia 1987, 20, fig. 11 n°1-15.

307 Pl.128 et 192.

308 Dedet 2001, 83, fig. 80.

309 Pl.157.

310 Pl.107.

311 Chaume 1987, 373, note 15 ; Milcent 2004, 170.

312 Blanc *et al.* 1997, 53-55.

313 Dedet 2001, 83, fig. 79.

Sur les quatre bracelets en fer de ce type, aucun n'est conservé entièrement. Leur fine tige, vraisemblablement inornée, se termine par des petites spirales (**fig. 41**).

Ces bracelets peuvent être rapprochés de leur homologues en alliage cuivreux (Br.3.A) dont ils partagent leur morphologie générale mais aussi, vraisemblablement, la chronologie comprise entre le début du VIe et la fin du Ve s. a.C. En effet, deux d'entre eux sont déposés avec un individu en alliage cuivreux dans la tombe S.1 du tumulus 25 du Camp de l'Église nord (n°207), tandis que l'exemplaire de la sépulture 1045 du Causse (n°305) appartient à la phase V (575-475 a.C.) de la nécropole.

18. Type Br.17 – Bracelets en fer à tige filiforme fermée

Nombre d'individus : 7
(Annexe 2 : Carte n°38) (Annexe 3 : Liste 5.17)

Ces bracelets à section généralement circulaire, possèdent une tige fermée de forme circulaire pour un diamètre interne variant entre 6 et 7,6 cm (**fig. 41**). Ils peuvent présenter un décor d'incisions sur la tige. Du fait de leur finesse, on peut envisager que ces bracelets pouvaient être portés en armille.

De facture très simple, ces bracelets connaissent une longue existence. Ceux provenant de la tombe 1 de la nécropole d'Orsière à Puylaurens (Tarn) (n°319) doivent être situés dans le troisième quart du VIIe s. a.C., notamment par les fragments de fibules serpentiformes en fer qu'elle renfermait[314], tandis que la paire de bracelets de la sépulture 2 de Fourques-sur-Garonne (n°255) est datable autour de 500 a.C.[315].

19. Type Br.18 – Bracelets en fer à tige simple ou massive et ouverture simple

Nombre d'individus : 47
(Annexe 3 : Liste 5.18) (Annexe 2 : Carte n°37)

Relativement nombreux, les bracelets de ce type ont pour caractéristique une tige de section variable supérieure à 0,4 cm, une forme pouvant être circulaire ou elliptique et des extrémités ouvertes simples pouvant, dans de rares cas, être amenées à se chevaucher. Leur diamètre interne est compris entre 3 et 7,4 cm (**fig. 41**). En raison de l'état de conservation de ces pièces en fer, il est seulement possible de classer d'un côté les exemplaires non ornés (Br.18.A) et de l'autre ceux décorés d'incisions situées principalement à proximité des extrémités (Br.18.B).

À la manière des bracelets en fer du type précédent, ces exemplaires ouverts sont fabriqués durant une longue période, couvrant la quasi-totalité du Premier âge du Fer. Dans les nécropoles du Castrais, on note deux attestations précoces dès la phase III (725-675 a.C.) du Causse ou au Martinet mais ce n'est vraiment qu'au cours de la phase suivant (675-575 a.C.) que le nombre d'occurrence augmente, comme dans les sépultures 53 du Martinet (n°299) ou 528 du Causse (n°305)[316]. Cette distribution majoritaire au début du VIIe s. a.C. est conforme à celle des nombreux individus similaires découverts dans plusieurs sépultures de la nécropole du Peyrou à Agde (Hérault) datées entre 675 et 625 a.C.[317]. Cependant leur usage s'est prolongé au siècle suivant, comme l'atteste le bracelet déposé dans la tombe 22 du Camp d'Alba à Réalville (Tarn-et-Garonne) (n°329) datée de l'Horizon 4 (625-575 a.C.) d'A. Dumas[318], et s'est même poursuivi au moins jusqu'au milieu du Ve s. a.C. puisqu'on connaît un exemplaire dans le tumulus A2 de la pierre levée à Chenon (n°102), associé à une fibule à ressort de schéma laténien

314 Pl.207 ; Séguier 2002, 27.

315 La sépulture de Fourques-sur-Garonne appartient à l'horizon 7 d'A. Dumas : Dumas 2016, 354, vol.2.

316 Pl. 168 et 187.

317 Au Peyrou, ils sont mentionnés comme étant fermés dans la mesure où leurs terminaisons se touchent : Nickels 1989, 325.

318 Pl. 215 ; Dumas 2016, 388, vol.2.

(Fi.18.A.1)[319]. Cette extension au-delà du premier quart du VII[e] s. a.C. ne semble concerner que les bracelets à tige inornée (A), tandis que ceux pourvus d'incisions sur les extrémités de la tige (B) ne sont attestés, pour l'heure, qu'au VII[e] et au début du VI[e] s. a.C.

20. Type Br.19 – Bracelets en fer à tige simple ou massive à tampons

Nombre d'individus : 21
(Annexe 2 : Carte n°33) (Annexe 3 : Liste 5.19)

Quasi identiques à leurs homologues en alliage cuivreux (Br.6), ces bracelets s'en distinguent par leur matériau de confection et leurs tampons exclusivement bouletés, plus ou moins carénés et placés perpendiculairement à l'axe de la tige (**fig. 42**). Il est possible de séparer les exemplaires inornés (Br.19.A) de ceux dont la tige est incisée peu avant les tampons (Br.19.B). Le diamètre interne des bracelets de ce type varie de 5 à 8 cm.

Ces bracelets sont bien attestés dès le deuxième quart du VII[e] s. a.C. puisqu'ils constituent des marqueurs de la phase IVa (675-625 a.C.) des nécropoles du Castrais, bien qu'on les retrouve toujours à la phase IVb (625-575 a.C.)[320]. C'est également de cette période que date la fréquentation de la nécropole d'El Cabo à Andorra (Teruel) (n°62) et dont le tumulus 3 renfermait une paire de bracelets[321]. Si la chronologie de ces bracelets semble se placer principalement entre le VII[e] et le début du VI[e] s. a.C., quelques exemplaires provenant de contextes plus récents sont attestés hors de la zone d'étude, notamment celui mis au jour dans le tumulus d'Airolles à Alzon (Gard), daté de la seconde moitié du VI[e] s. a.C.[322]. Ce prolongement dans le courant du VI[e] s. a.C. est conforté par l'exemplaire déposé dans la sépulture 142 de Herrería (n°19) qui est associé à une fibule navarro-aquitaine (Fi.14.A.6)[323].

La présence ou l'absence de décor sur la tige ne semble pas influer sur la chronologie de ces objets.

21. Type Br.20 – Bracelets en fer à tige simple ou massive fermée

Nombre d'individus : 17
(Annexe 2 : Carte n°38) (Annexe 3 : Liste 5.20)

De forme exclusivement circulaire, ces bracelets fermés ont un diamètre interne compris entre 4,5 et 8 cm et pouvaient être portés en armilles. La tige, dont la section peut varier, ne présente pas de décor (**fig. 42**).

Comme les bracelets fermés à tige filiforme en fer (Br.17), ceux à tige plus épaisse se rencontrent dans des contextes archéologiques du début du VII[e] comme du milieu du V[e] s. a.C. On citera comme exemple le bracelet provenant de la tombe 407 de Gourjade (n°298), associé à un couteau en fer à languette et pointe incurvée daté de la phase IVa (675-625 a.C.) de la nécropole[324], ainsi que les quatre individus du tumulus 32 du Camp de l'Église nord (n°207) qui sont accompagnés d'une fibule à ressort de schéma laténien (Fi.18.A.1), assurant leur datation autour du milieu du V[e] s. a.C.[325].

22. Type Br.21 – Bracelets en fer à tige plate

Nombre d'individus : 2
(Annexe 3 : Liste 5.21)

On ne compte que deux individus en fer à tige plate. Dans les deux cas, il n'est pas possible de savoir s'il s'agissait de bracelets ouverts ou fermés en raison de l'état de conservation. Malgré leur

319 Pl. 70.

320 Giraud *et al.* 2003, 168 et 169, fig. 256.

321 Pl. 28 ; Benavente *et al.* 2015, 131.

322 Gascò 1984, fig. 139 n°4 ; Py 2016, 113.

323 Pl. 30. On n'omettra pas de remarquer que le bracelet de la sépulture 142 d'Herrería est mal conservé, rendant difficile sont attribution typologique. Ainsi, ces terminaisons semblent toutes aussi proches de la forme d'un disque que de celle de véritables tampons.

324 Pl. 167 ; Giraud *et al.* 2003, 169, fig. 256.

325 Pl. 114.

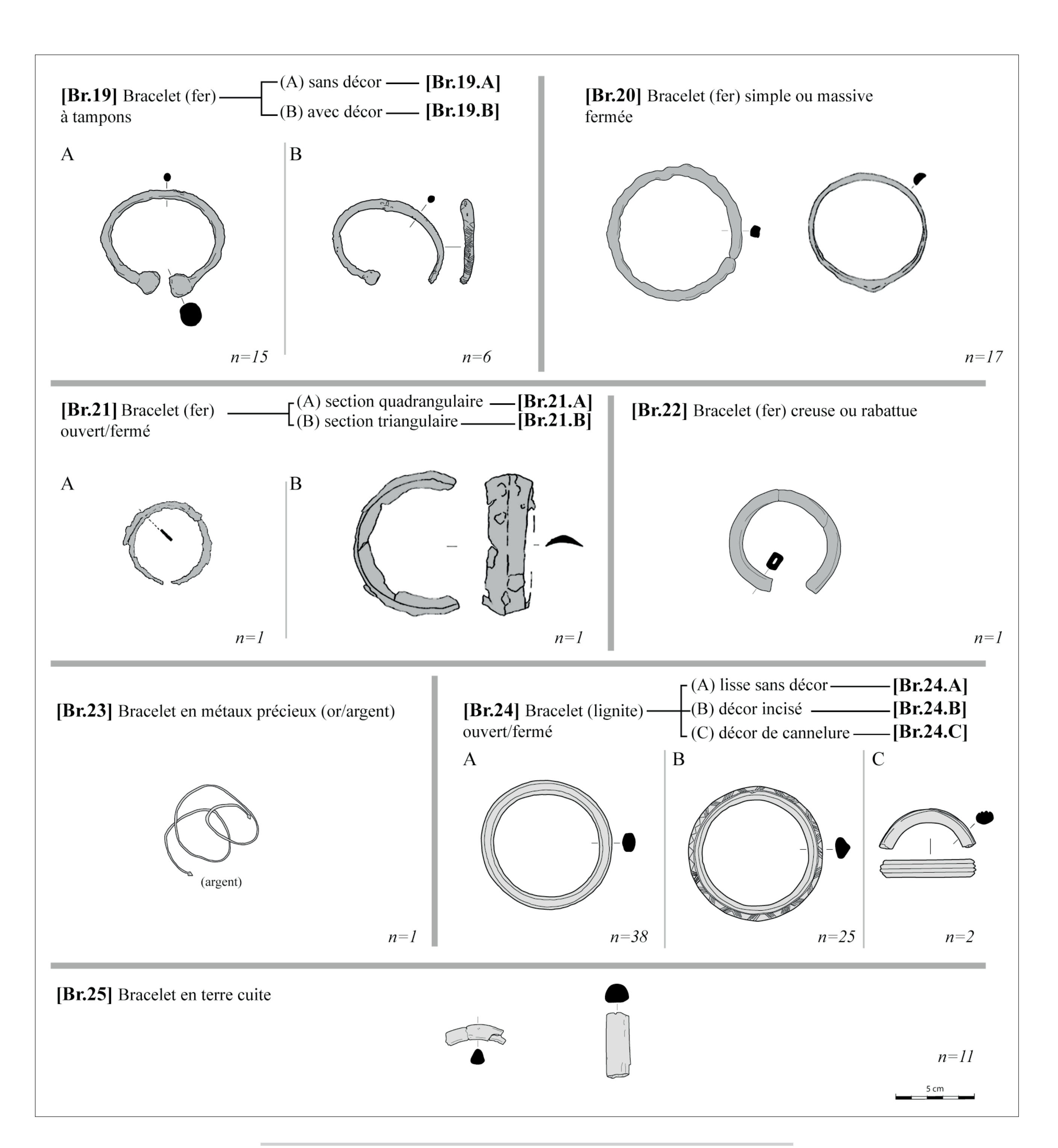


Fig. 42. Bracelets de types Br.19, Br. 20, Br.21, Br.22, Br.23, Br.24 et Br.25.

très faible représentativité, leurs différences morphologiques invitent à individualiser deux sous-types (**fig. 42**). Le premier est un bracelet de 5 cm de diamètre interne à section quadrangulaire (Br.21.A), tandis que le second, bien plus imposant, possède un diamètre de 6,8 cm et une section triangulaire ménageant sur la face externe une arête bien marquée (Br.21.B).

L'individu à tige quadrangulaire (A) provient d'une couche d'occupation de l'habitat de Las Peñas de Oro à Valle de Zuia (Alava) (n°5). Le reste du mobilier provenant de ce même contexte stratigraphique suggère une datation entre la seconde moitié du VIe et le Ve s. a.C.[326]. Cette proposition est en complet décalage avec le bracelet similaire connu découvert sur l'oppidum des Castels à Nages-et-Solorgues (Gard) qui est daté du Ier s. a.C.[327]. Dès lors, la série d'exemplaires similaires étant trop faible pour évaluer convenablement la chronologie de ce type de bracelet, on conservera pour comme datation de l'individu inventorié celle du contexte archéologique dont il est issu.

En revanche, le bracelet à tige de section triangulaire (B) de la sépulture 200 de Gourjade (n°298) peut être attribué entre 675 et 625 a.C. dans la mesure où la nécropole du Peyrou à Agde (Hérault) a livré des exemplaires similaires, notamment une paire dans la tombe 21, associés à deux fibules serpentiforme (Fi.4)[328].

23. Type Br.22 – Bracelets en fer à tige creuse ou rabattue

Nombre d'individus : 1
(Annexe 3 : Liste 5.22)

Le seul individu en fer possédant une tige creuse, provient d'un tumulus de Tugayé à Ger (Pyrénées-Atlantiques) (n°265). De 5 cm de diamètre interne, il présente une tige de forme quadrangulaire (**fig. 42**). Il faut noter cependant que l'identification de cette tige creuse peut porter à caution dans la mesure où elle provient d'une information publiée par R. Coquerel en 1966 à partir des données de fouille de 1931 et que ce mobilier n'a jamais été revu depuis[329]. De plus, la fusion du fer n'est pas connue durant la protohistoire, ce qui rend impossible la coulée autour d'une âme en terre cuite[330]. De fait, le vide à l'intérieur de la tige de ce bracelet résulte soit de la corrosion, soit du mode de fabrication (tige rabattue dont le pliage demeure invisible du fait de l'état de conservation).

Ce particularisme morphologique ne trouve aucun parallèle pour le Premier âge du Fer en dehors de la zone d'étude, ce qui complique son attribution chronologique. En outre, ce bracelet a été découvert hors de tout contexte fiable. On fera simplement remarquer que le reste du mobilier provenant de ce même tumulus comprend une fibule à ressort de schéma laténien (Fi.18.B.1) et un torque à cannelures et tampons (To.14.B), orientant, au moins, vers une datation entre 550 et 400 a.C. pour l'utilisation du tertre.

24. Type Br.23 – Bracelets en métaux précieux (or ou argent)

Nombre d'individus : 1
(Annexe 3 : Liste 5.23)

Le site de Sainte-Foy à Castres (Tarn) (n°300) a livré un possible brassard en argent. Il est composé d'une tige tordue en spirale et terminée par de petits tampons coniques à ses extrémités (**fig. 42**). L'unique représentation connue de cet objet ne permet malheureusement pas d'estimer son diamètre, empêchant ainsi d'assurer son identification[331].

La nécropole de la Mercadera à Rioseco de Soria (Soria) (n°54) a livré plusieurs parures annulaires

326 Escotilla II, niveau 2B : pl. 3.

327 Tendille 1979, 71.

328 Nickels 1989, 56, fig. 42 n° 21l et 21m.

329 Coquerel 1966.

330 Pernot 2010, 210.

331 On hésitera à la qualifier de brassard enroulé ou de torque : Py 2016, 115.

en argent[332]. Dans cette nécropole, la sépulture 66 renferme ce qui interprété comme un torque en argent en tout point similaire à celui du Castrais[333]. Il est intéressant de signaler que ce torque d'argent est également enroulé sur lui-même[334]. Cet objet est accompagné d'une fibule annulaire complète (Fi.19.B), de deux pointes de lances en fer, de boucles d'oreilles en argent et d'un bouton en alliage cuivreux et argent, ce qui permet de rattacher cette tombe au IVe s. a.C. On conservera cette proposition chronologique pour l'individu du Castrais puisqu'il ne peut être rattaché à aucun contexte archéologique fiable.

25. Type Br.24 – Bracelets en lignite

Nombre d'individus : 65
(Annexe 2 : Carte n°39) (Annexe 3 : Liste 5.24)

Relativement nombreux, les bracelets en lignite se distinguent notamment par leur épaisse tige de 1,2 cm en moyenne. Tous les exemplaires conservés entièrement sont fermés et dessinent un anneau circulaire quasi parfait. Leur diamètre interne varie entre 4,5 et 8,4 cm (**fig. 42**). Il a déjà été mentionné par A. Baron que la section, extrêmement variable d'un individu à l'autre, était peu significative pour identifier des sous-types[335]. En suivant donc les recommandations de cette auteure, on choisira de les classer par leur ornementation.

Le premier sous-type rassemble les bracelets ne disposant d'aucun décor (Br.24.A). Leur section peut être lisse et circulaire ou biseautée, dessinant dans ce cas une ou plusieurs arêtes fortement marquées. Le second sous-type regroupe les individus disposant d'un décor incisé couvrant toute la longueur de la face externe de la tige (Br.24.B). Aussi connus sous le nom de bracelets de "type Chalucet" en raison de l'atelier découvert sur le site du même nom à Saint-Jean-de-Ligoure[336], ils possèdent un renflement central, bordé de part et d'autre d'un décor répété et symétrique selon l'axe du renflement. Enfin, le dernier sous-type, moins représenté, rassemble les quelques exemplaires qui disposent sur leur face externe d'un décor de cannelures impactant la section de la tige (Br.24.C).

Les bracelets en lignite sans décors (A) se retrouvent, pour la période concernée, sur des sites datés de la transition Bronze-Fer, comme dans la tombe 301 du Moulin à Mailhac (Aude)[337], comme de LT A récente dans la sépulture 1C du tumulus 2 de la nécropole des Jiraudonnes à Augères (Creuse)[338]. La longue existence de ces bracelets s'illustre dans la zone d'étude notamment par les deux exemplaires en contexte bien stratifié de la zone 6 de l'habitat de l'Isle-Saint-Georges (Gironde) (n°164) ; datés du courant du VIIe s. a.C.[339], et par l'individu de la sépulture 4 de Lesparre (n°252), daté autour de 500 a.C. par la fibule navarro-aquitaine (Fi.14.A) qui l'accompagnait[340].

Il est en revanche plus aisé de dater les bracelets à décor incisé (B) issus du probable atelier de Chalucet puisque l'on dispose de plusieurs contextes archéologiques stratifiés comme ceux du niveaux 6 du Camp Allaric à Aslonnes (Viennes) datés de la fin du VIe et du début du Ve s. a.C.[341], ou celui de l'habitat de Cayla à Mailhac (Aude) attribué au Ve s. et début du début du Ve s. a.C.[342].

Enfin, si les deux exemplaires à décor de cannelures (C) ne sont pas issus d'ensembles clos, l'individu similaire mis au jour dans la sépulture 3 de la nécropole du Colombier à Saint-Just (Cher)

332 Barril & Rodero, dir. 2002, 122.

333 Barril & Rodero, dir. 2002, 289, fig. 98 ; La faible taille de cet exemplaire espagnol peut aussi laisser penser qu'il s'agit d'un bracelet plutôt que d'un torque.

334 Si les illustrations récentes montrent un torque tordu, les photographies plus anciennes de l'objet dont dispose le Museo Arqueológico Nacional (Madrid) suggèrent qu'il était bien enroulé sur lui-même à l'origine.

335 Baron 2012, 39-44.

336 Voir informations dans la présentation des bracelets et assimilés.

337 Taffanel *et al*. 1998, 224, fig. 337 n°15933.

338 Milcent 2004, pl.59 n°13.

339 Pl. 91 ; Colin 2013, 9.

340 Pl. 126.

341 Maitay 2010, 215-216.

342 Gailledrat *et al*. 2002, 184, fig. 161 n°1.

constitue un bon parallèle qui assure leur datation dans le courant du Ve s. a.C.[343].

26. Type Br.25 – Bracelets en terre cuite

Nombre d'individus : 11
(Annexe 3 : Liste 5.25)

En dehors des bracelets métalliques, on compte quelques individus fragmentés en terre cuite. D'une épaisseur moyenne égale à celle des bracelets en lignite, ceux en terre cuite ont une section variable et difficilement identifiable. Les tiges de ces quelques fragments ne présentent aucun décor (**fig. 42**).

Les bracelets en terre cuite sont généralement attribués au Bronze final ou à un horizon ancien du Premier âge du Fer, que ce soit dans la zone d'étude, comme dans la grotte de la Martine à Domme (Dordogne)[344], ou en Languedoc[345]. Si cette datation peut être effectivement retenue pour le bracelet de l'Horizon C0 du site de Villazette à Creysse (Dordogne) (n°137)[346], les quelques fragments découverts, entres autres, dans la concentration charbonneuse C.9 du site de Chalucet (n°337), liés à des bracelets en lignite décorés (Br.24.B), suggèrent que leur production a pu se poursuivre jusqu'au milieu du Ve s. a.C.[347].

27. Type Br.26 – Bracelets en pierre

Nombre d'individus : 1
(Annexe 3 : Liste 5.26)

La tombe 3 de la nécropole d'Un Jamou à Magrin (Tarn) (n°311) a livré un fragment de bracelet en pierre. L'absence d'information ne permet pas d'en proposer une description.

Dans la mesure où le mobilier qui accompagne cet objet n'autorise pas de précision quant à sa datation, on retiendra celle attribuée pour la nécropole qui se situe entre 625 et 550 a.C.[348].

Les torques

Les torques sont des colliers rigides qui enserrent le cou du porteur et dont, lorsqu'ils sont ouverts, les extrémités s'appuient sur les clavicules. Ils partagent les mêmes caractéristiques générales que celles des bracelets (tige circulaire pouvant être ouverte ou fermée) mais s'en détachent par leur mensurations plus imposantes (**fig. 35**).

Apparus en Europe à l'âge du Bronze, au début du premier millénaire avant notre ère, les torques sont souvent associés, de manière abusive aux Celtes[349]. En dehors de leur fonction ornementale, diverses valeurs pourraient leur être attribuées. Ils semblent chargés d'une sémantique tout à la fois sacrée et politique dans la représentation du guerrier celte, ce que pourrait valider les quelques statues de guerriers portant un torque autour du cou[350]. Au cours du Second âge du Fer, les torques, notamment en or, sont également usités comme valeur d'échange ou cadeaux diplomatiques préfigurant puis évoluant en parallèle du monnayage[351]. Si ces attributs sont difficilement détectables pour la période et le cadre régional choisis, ils témoignent cependant de la charge symbolique que pouvaient revêtir les torques, les différenciant nettement des autres parures annulaires.

D'un point de vue technologique, les méthodes de confection de ces parures ne diffèrent aucunement de celles déjà mentionnées pour les bracelets.

343 Milcent 2004, pl. 52 n°4.

344 Chevillot 1989, pl.332 n°2 et 4.

345 Py 2016, 117-118.

346 Pl. 76 ; Dumas 2016, 243.

347 Pl. 218.

348 Kérébel 2006.

349 Barril & Rodero, dir. 2002, 47.

350 Parmi les statues de guerriers datées entre le VIIe s. a.C. et la fin du Premier âge du Fer, signalons celle d'Hirschlanden (Bade-Würtemberg, Allemagne) figurant un guerrier héroïsé, nu, ithyphallique, ou, plus proche de la zone pyrénéenne, de celle de Martel (Gard), de la stèle n°14 de Touriès (Aveyron) et du buste A de Sainte-Anastasie "Camp-Guiraud" (Gard) : Dubreucq *et al.* 2013, 147-149.

351 Pion 2012, 159-160.

1. Présentation de la typologie

En raison de leur morphologie relativement simple, les torques n'offrent que peu de possibilités de classement malgré leur variété stylistique. Bien qu'il soit possible d'employer une typologie capable de trier à la fois les torques et les bracelets, on préférera cependant proposer un outil spécifique à cette catégorie, et ce pour plusieurs raisons. La première est que contrairement aux bracelets, les torques en fer sont plutôt rares et sont identiques à des formes déjà connues en alliage cuivreux. Une distinction à partir des matériaux n'aurait donc guère de sens. La seconde est que les riches décors incisés tels que ceux portés par les bracelets sont quasi inexistants pour les torques régionaux. Enfin, la troisième porte sur la section de la tige qui ne peut soutenir un classement aussi détaillé que pour les bracelets. Cette dernière rassemble à la fois l'information sur la section et/ou le décor, lorsque celui-ci affecte grandement la forme de la tige. C'est pourquoi il est préférable de créer un outil de classement spécifique à cette catégorie de parure en proposant une typologie plus allégée que celle des bracelets.

À la lumière de ces remarques, on décidera donc de trier les torques selon deux éléments descriptifs lors d'une première étape : la morphologie générale de la tige, puis les terminaisons (**fig. 43 et 44**). Lors d'une seconde étape, des distinctions plus détaillées, prenant en compte le matériau de fabrication, les décors et/ou les formes de tampons connus, servent à l'identification de sous-types et variantes éventuels.

Sur les 170 torques ou fragments bien conservés et documentés, il est possible d'identifier 25 types différents. Leur fréquence respective présente de fortes disparités. Si un certain nombre des types ne sont représentés que par un très petit nombre d'individus, ceux à tige lisse circulaire et tampons (To.3), à tige entaillée transversalement et tampons (To.12), à tige à cannelures et tampons (To.14) et à

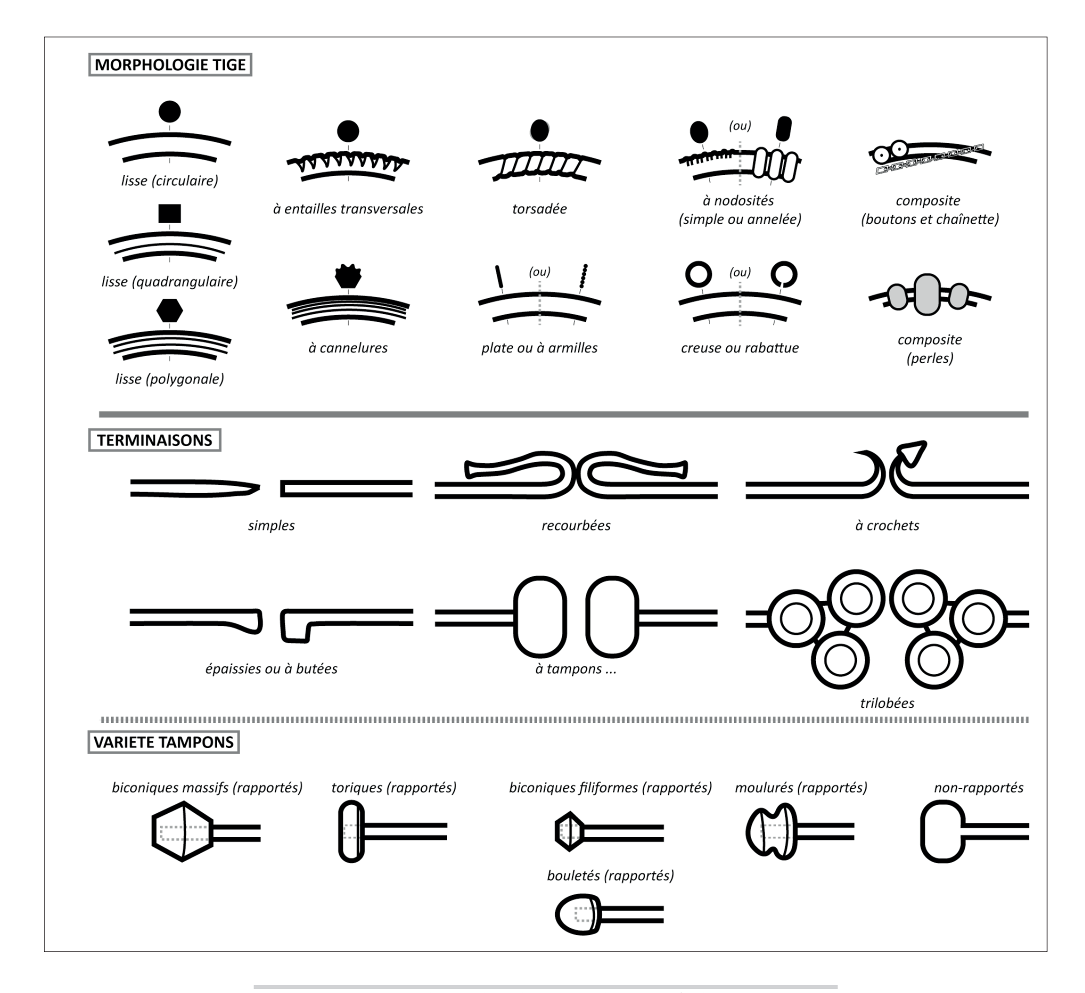


Fig. 43. Terminologie des éléments descriptifs des torques.

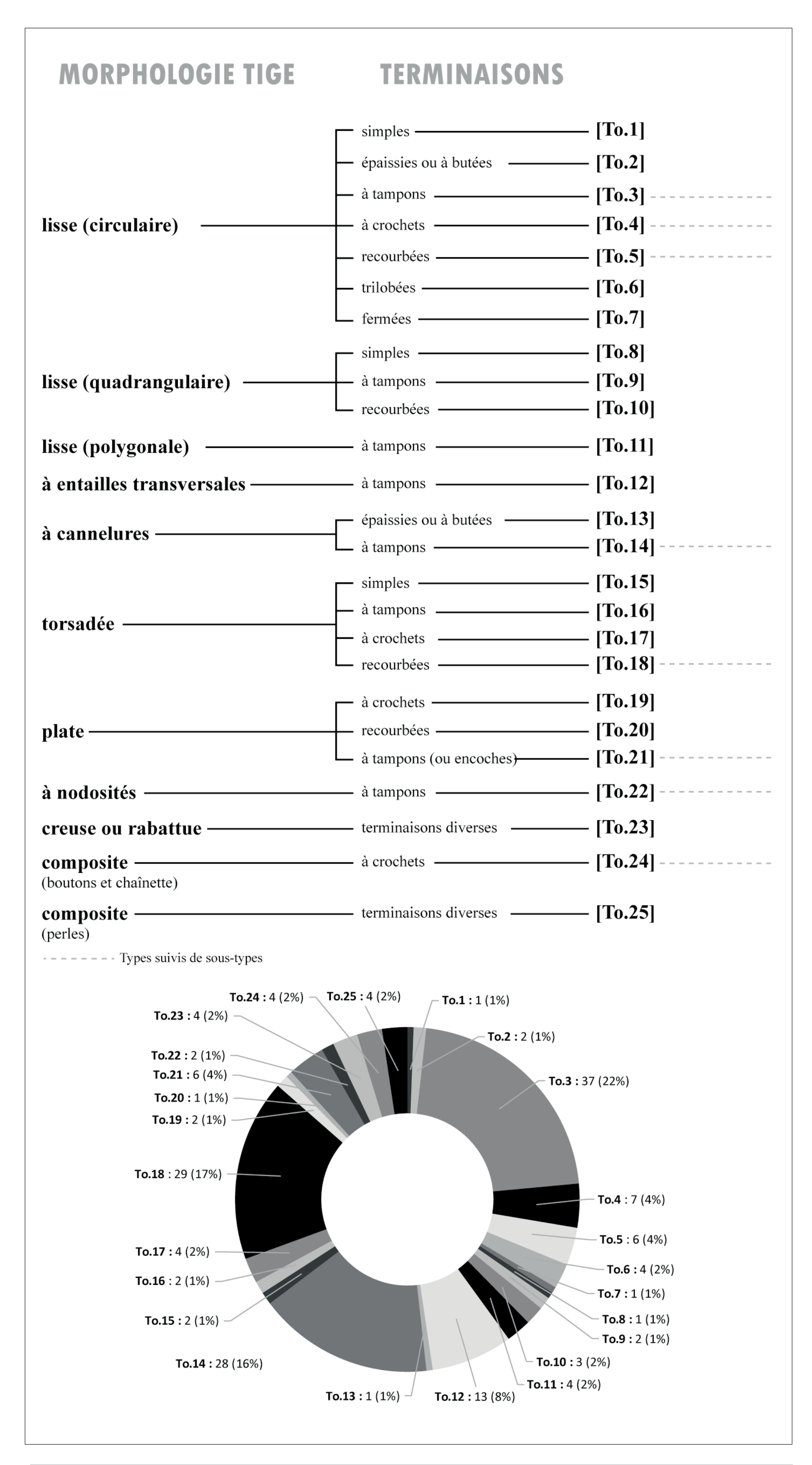


Fig. 44. Première étape de l'arborescence typologique permettant l'identification des grand types de torques ainsi que leur répartition quantitative.

tige torsadée et terminaisons recourbées (To.18) forment un contingent comptant pour 64 % du total des individus identifiables (**fig. 44**). À ces 170 torques, viennent s'ajouter 44 exemplaires que la fragmentation ou une documentation lacunaire ne permettent pas de rattacher à un type connu. Enfin, on dénombre 15 fragments pouvant appartenir à des torques mais qui ont été rangés parmi les objets indéterminés.

2. Type To.1 – Torques à tige lisse (circulaire) et à terminaisons simples

Nombre d'individus : 1
(Annexe 3 : Liste 6.1)

Ce type à tige lisse et terminaisons simples ne compte qu'un seul individu incomplet en alliage cuivreux (**fig. 45**). Son diamètre interne reconstitué s'établit à 14 cm pour une épaisseur de tige maximale de 0,52 m. Il ne dispose d'aucun décor.

Quelques torques similaires sont connus dans le Midi de la France[352]. Leur chronologie semble couvrir la fin de l'âge du Bronze et le Premier âge du Fer comment en témoigneraient le torque de la tombe 115 du Moulin à Mailhac (Aude) daté entre 900 et 700 a.C. et ceux mis au jour sur le site de Ruscino à Perpignan (Pyrénées-Orientales) datés du VIe s. a.C.[353]. L'individu inventorié ici provient de la sépulture 24 d'Arihouat (n°148) et est accompagné d'un fragment d'un second torque à tige torsadée et terminaison recourbé (To.18.A), ce qui le situerait plutôt entre le IXe et le VIIIe s. a.C.[354].

3. Type To.2 – Torques à tige lisse (circulaire) et à terminaisons épaissies ou à butées

Nombre d'individus : 2
(Annexe 3 : Liste 6.2)

Les deux exemplaires connus de ce type sont en alliage cuivreux et inornés. L'un présente de véritables butées aux extrémités de la tige. Le second dispose en revanche de terminaisons épaissies et légèrement aplaties. Le torque à butées possède un diamètre interne de 11 cm tandis que l'échelle du second n'est pas connue (**fig. 45**).

Malheureusement, ces deux torques proviennent de deux assemblages artificiels, à Avezac-Prat-Lahitte (n°277) et à Clares (n°16), découverts anciennement, ce qui rend difficile leur attribution chronologique. On fera toutefois remarquer qu'il existe quelques pièces comparables dans le centre de la France que P.-Y. Milcent rattache à son groupe 2b, représentatif du Ha D1-2 récent, soit un entre 580 et 510 a.C.[355]. Cette datation est en accord avec la chronologie du mobilier de parure rassemblé dans ces deux lots d'objets.

4. Type To.3 – Torques à tige lisse (circulaire) et à tampons

Nombre d'individus : 37
(Annexe 2 : Carte n°40) (Annexe 3 : Liste 6.3)

Les torques à tige lisse et à tampons sont de loin des types les mieux représentés dans le corpus. Leur diamètre interne est compris entre 10 et 20 cm. Il est possible de reconnaître des sous-types selon qu'ils sont fabriqués en alliage cuivreux ou en fer, puis à l'intérieur de ces regroupements, des variantes selon la forme des tampons (**fig. 45**).

Parmi les torques en alliage cuivreux (To.3.A), on distingue ceux dont les tampons massifs forment deux cônes joints par leur base (A.1). La tige, plus fine à mesure qu'elle s'éloigne des extrémités, ne semble pas dépasser les 0,50 cm d'épaisseur en milieu de course. On identifie ensuite ceux à tampons moins larges de forme torique, c'est-à-dire avec deux faces aplaties (A.2) ; la tige peut être plus épaisse, atteignant 1,29 cm pour le plus imposants. Un autre sous-type rassemble les quelques

352 Py 2016, 158.

353 Taffanel *et al*. 1998, 97, fig. 138 n°15310 ; Marichal & Ribé, dir. 2003, 48.

354 Pl.80.

355 Ces torques correspondent au type Tb.3.XIII chez Milcent : Milcent 2004, 160, fig. 82 n°3 et 165.

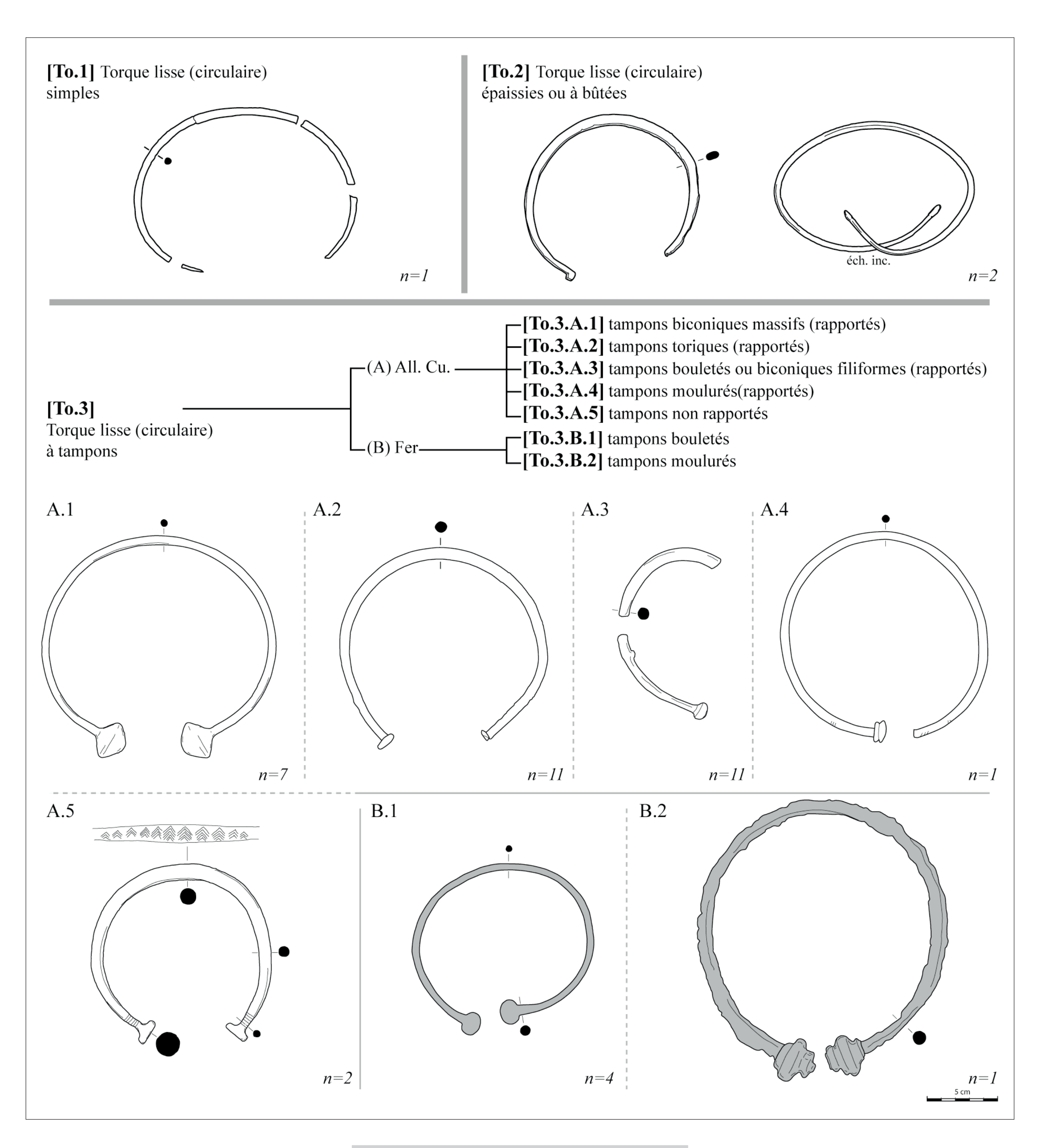


Fig. 45. *Torques de types To.1, To.2 et To.3.*

torques terminés par des petit tampons filiformes biconiques ou bouletés (A.3). Ces extrémités peu dessinées se singularisent fortement de celles des torques à tampons moulurés et dont la tige peut recevoir un décor d'incisions à proximité des terminaisons (A.4). Enfin, si tous ces sous-types ont des tampons rapportés sur la tige, c'est-à-dire encastrés et maintenus sur la tige par brasure, on compte deux torques dont les tampons toriques ou bouletés ont été moulés avec la tige (A.5). Ces exemplaires peuvent être inornés ou offrir un riche décor d'incisions en chevrons sur la face externe du sommet de la tige et également des incisions à proximités des extrémités.

On connait quelques torques à tampons en fer (B), bien qu'ils soient moins nombreux que leurs homologues en alliage cuivreux. En raison de leur mode de fabrication, les tampons ne sont pas rapportés mais font corps avec le reste de l'objet, qui n'est ainsi formé que d'une seule pièce de métal martelée. Parmi ces torques, il est possible de distinguer ceux à tampons bouletés (B.1) de l'unique individu à tampons moulurés (B.2).

Bien qu'appartenant à une même famille typologique, l'identification de sous-types et variantes à partir du matériau de fabrication et la forme des tampons permet de préciser la chronologie de ces modèles.

Parmi les torques à tampons en alliage cuivreux, ceux à tampons biconiques massifs (A.1) peuvent être datés entre la fin du VIIe et la première moitié du VIe dans la mesure où ils sont accompagnés dans les ensembles clos répertoriés à des bracelets en alliage cuivreux à tampons (Br.6.A.1), comme dans le tumulus 4 du Frau[356], ou encore à des fibules Golfe du Lion à arc coudé et spiralé (Fi.13.A.7) comme dans la sépulture B du tumulus 47 de cette même nécropole[357]. Enfin, la sépulture 38 du Truc du Bourdiou, dont provient un torque de ce type, est rattachée à l'horizon 4 (625-575 a.C.) d'A. Dumas[358].

356 Pl.209.

357 Pl.213.

358 Dumas 2016, 180, vol.2.

Il est revanche plus difficile de dater convenablement les torques à tampons toriques (A.2) de ceux à tampons bouletés (A.3). En effet, on ne dispose pour l'heure d'aucun ensemble clos pour assurer leur chronologie. De manière générale, les torques à tige inornée et à tampons sont rattachés au faciès Ibos IIb (530-400 a.C.) de la chronologie de J.-M. Escudé-Quillet[359]. En revanche, P.-Y. Milcent propose une apparition au début du Ha D1 et souligne leur forte représentation au cours de la seconde moitié du Ha D1 jusqu'à la fin du Ha D2 (correspondant au bloc 2b de cet auteur), à l'image de l'exemplaire découvert sur les sites des Chênes Montors à Saint-Denis-de-Palin (Cher) ou celui du Pâtural à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), soit entre 580 et 510 a.C.[360]. En définitive, en l'absence de contexte archéologique connu, il est possible de seulement proposer une fourchette chronologique comprise entre 580 et 400 a.C.

Concernant l'unique torque à tampons moulurés (A.4) provenant d'un lot mélangé de nécropole de Monfumat à Saint-Ybard (Corrèze) (n°135)[361], P.-Y. Milcent propose une datation du Ha D1-2 (650-510 a.C.) par comparaison avec des torques découverts dans le Midi de la France[362].

Il est tout aussi délicat d'avancer une chronologie pour les deux torques à tampons non rapportés (A.5). Le premier a été découvert lors d'un ramassage de surface à Bélis (Landes) (n°178)[363], tandis que le second provient du lot d'objets des collections du Musée de Mont-de-Marsan (Landes) (n°185)[364], soit deux contextes non fiables et diachroniques. Malgré tout, plusieurs indices laissent penser que ces deux individus n'appartiennent pas au Premier âge du Fer mais plutôt au Second. En premier lieu, ces torques sont les seuls en alliage cuivreux dont les tampons sont moulés directement avec le reste de l'objet. Tous les autres torques à tampons inventoriés pour cette étude et rattachés au

359 Escudé-Quillet 1998, 126.

360 Milcent 2004, pl.44 n°22 et pl.106 n°1.

361 Pl.75 n°976.

362 Milcent 2004, 508, vol.2.

363 Pl.96 n°86.

364 Pl.100 n°100.

Premier âge du Fer ont des tampons rapportés et enfilés sur la tige et sont donc fabriqués à partir de plusieurs pièces de métal. Ensuite, ces deux torques se détachent sensiblement des autres pièces en alliage cuivreux par l'épaisseur de leur tige lisse : 1cm, alors que celle des autres est entre 0,5 et 0,8 cm. Enfin, bien que cela ne constitue pas un argument décisif, il importe de signaler que dans les collections du Musée de Mont-de-Marsan le mobilier d'une sépulture découverte à Mazerolles (Landes), qui comprenait une longue chaîne et un torque[365]. Cette chaîne, qui se trouve mélangée dans les collections, est datée de La Tène II par G. Fabre[366]. Dans ces conditions, on peut se demander si le torque n°185 n'est pas celui du site de Mazerolles tant il dénote typologiquement par rapport aux autres torques déposés dans les collections du Musée[367]. À lumière de ces maigres indices, on situera prudemment les deux torques du sous-type A.5 entre le IVe et IIIe s. a.C.

Les torques en fer (3.B), moins nombreux, sont aussi plus aisément datables dans la mesure où ils proviennent de contextes funéraires bien cernés. Pour les modèles à tampons bouletés (B.1), tous les exemplaires connus semblent se situer entre le deuxième quart du VIIe et le premier quart du VIe s. a.C. Les individus de la sépulture 21 de Lesparre (Barbaste, Lot-et-Garonne) (n°252) et de la tombe 5 de la nécropole de Sainte-Eulalie (Péchaudier, Tarn) (n°314) sont associés respectivement à une fibule à pied droit (Fi.10.B.4) et une épingle à tête en crosse (Ep.6.A), éléments dont la chronologie ne s'étend pas au-delà de 575 a.C.[368]. Cette chronologie se confirme aussi pour celui mis au jour dans la sépulture 3 du tumulus N de la nécropole des Gaillards (Biganos, Gironde) (n°158) qui est rattachée à l'horizon 4 (625-575 a.C.) d'A. Dumas par les formes céramiques associées[369]. Bien que centrés sur un intervalle à cheval sur le VIIe et VIe s. a.C., ces torques en fer à tampons ont pu apparaître dès 675 a.C. puisque celui du tumulus M.5 du Turon à Azereix (Hautes-Pyrénées) (n°278) a été découvert avec une épingle à tête en anneau (Ep.8), type appartenant plutôt à la première moitié du VIIe a.C.[370]. Enfin, l'unique torque en fer à tampons moulurés (B.2), provient d'une sépulture qui appartient à la période Ibos IIb (530-400 a.C.) d'Escudé-Quillet[371]. En raison de la fibule navarro-aquitaine (Fi.14) qui l'accompagnait, sa chronologie ne peut s'étendre au-delà du troisième quart du Ve a.C.

5. Type To.4 – Torques à tige lisse (circulaire) et à crochets

Nombre d'individus : 7
(Annexe 2 : Carte n°41) (Annexe 3 : Liste 6.4)

Moins nombreux que ceux du type précédent, ces torques se singularisent par leurs extrémités terminées par de petits crochets appointés ou bouletés offrant un système de fermeture (**fig. 46**). D'un diamètre interne compris entre 11,4 et 16 cm, leur tige inornée est également fine, dépassant rarement les 0,4 cm d'épaisseur. Si la section de cette dernière est toujours circulaire à proximité des crochets, il arrive qu'elle varie au-delà, formant des arêtes caractéristiques des sections quadrangulaires. Toutefois, il n'en sera pas tenu compte par souci de cohérence typologique. On peut séparer en sous-types ceux en alliage cuivreux (A) de ceux en fer (B).

Le Midi de la France connaît un grand nombre de torques identiques en alliage cuivreux (A)[372]. Dans cette région, les exemplaires mis au jour en contexte funéraire apparaissent dès la période de transition Bronze-Fer dans la nécropole du Moulin (Moulin I, 900-725 a.C.), et sont attestés au moins

365 Mohen 1980, 276.

366 Fabre 1943, 70.

367 Pl.99 à 101.

368 Pl.127 et 205.

369 Dumas 2016, 329, fig. 108.

370 Pl.145 n°733 ; Ce torque se distingue également des autres torques en fer à tampons par l'une de ses extrémités pourvue d'un système de fermeture à œillet. Cette distinction morphologique pourrait expliquer son antériorité sur ceux constitués simplement de deux tampons. On restera toutefois prudent sur cette hypothèse au regard des conditions rudimentaires de sa découverte.

371 Pl.130 n°208 ; Escudé-Quillet 1998, 125-128.

372 Py 2016, 159.

jusqu'au premier quart du VI[e] s. a.C. à Grand Bassin (Mailhac, Aude)[373]. Dans le Centre de la France, ces modèles de torques sont caractéristiques du Ha D1-2 récent et appartiennent surtout au groupe 2b défini par P.-Y. Milcent, soit entre 580 et 510 a.C.[374]. Dans la zone d'étude, les quelques individus recensés semblent surtout trouver leur place entre la fin du VII[e] et la première moitié du VI[e] s. a.C. comme en témoignent le torque du tumulus 18 de la nécropole de Flaujac-Poujols (n°207), associé notamment à un bracelet à terminaisons spiralées (Br.3.A), ou celui de la sépulture 1053 du Causse, accompagné d'une fibule de type Golfe du Lion (Fi.13.A.6)[375].

Les objets déposés avec l'unique exemplaire en fer (B) de la tombe BB de Saint-Sulpice à Gabor (n°322), comme un bracelet à tampons en fer (Br.19) et une boucle d'oreilles à tige rubanée et crochet (Bo.5), incitent à le situer dans la seconde moitié du VII[e] s. a.C.

6. Type To.5 – Torques à tige lisse (circulaire) et à terminaisons recourbées

Nombre d'individus : 6
(Annexe 2 : Carte n°42) (Annexe 3 : Liste 6.5)

Ces torques sont reconnaissables par leurs terminaisons dont l'épaisseur, dans la continuité de la tige, s'affine et qui recourbent vers la tige, ménageant un ajour (**fig. 46**). De morphologie proche des terminaisons à crochets, elles s'en distinguent par leur longueur et la possibilité de recevoir un petit tampon et un décor d'incisions. L'ajour créé par le repli de la tige permet d'y attacher des anneaux ou encore servir de fermeture. En effet, un exemplaire mis au jour dans la sépulture 46 de la nécropole d'Arihouat à Garin (Haute-Garonne) est pourvu d'une seconde pièce rapportée, dont la tige est similaire à celle du torque ; cette pièce est maintenue au torque par enroulement autour de ses terminaisons et permet de fermer véritablement l'objet[376]. La même sépulture a également livré un torque de même type mais dont la tige dispose d'un appendice ajouré à proximité des terminaisons et dont la fonction demeure inconnue[377].

Parmi ces exemplaires, d'un diamètre compris entre 13 et 16 cm, il est possible d'isoler d'un côté les torques en alliage cuivreux (A) et de l'autre l'unique exemplaire en fer (B). Les terminaisons de ce dernier diffèrent des autres par la présence de tampons aux extrémités, conférant à l'objet une silhouette en oméga "Ω".

Les terminaisons recourbées des quelques torques en alliage cuivreux de ce type (A) rappellent fortement celles connues sur des pièces en or datées du Bronze final dans plusieurs dépôts languedociens, en Espagne ou encore au Royaume-Uni[378]. Celles en alliage cuivreux sont plutôt attestées sur des torques à tige torsadée (To.18), comme dans la nécropole de Moulin à Mailhac (Aude) et sont représentatives de l'intervalle 900-600 a.C.[379]. Cette datation précoce semble se confirmer pour les individus à tige lisse découverts dans la sépulture 46 de la nécropole d'Arihouat (n°148) qui étaient notamment accompagnés d'une épingle à tête à double anneaux (Ep.9)[380].

L'unique torque en fer de la sépulture 146 de Gourjade (n°298) qui appartient à la phase IVa de la nécropole, datée entre 675 et 625 a.C.[381].

7. Type To.6 – Torques à tige lisse (circulaire) et à terminaisons trilobées

Nombre d'individus : 4
(Annexe 3 : Liste 6.6)

373 T.124 du Moulin et T.62 de Grand Bassin (Malhaic, Aude) : Taffanel *et al*. 1998, 106, fig. 156 n°15328 ; Chardenon 1995, 47 n°62a.

374 Milcent 2004, 160.

375 Pl.112 n°2646 ; pl.199 n°2369.

376 Pl.81, n°651.

377 Pl.81, n°649.

378 Guilaine 1972, 301-308 ; Py 2016, 156 ; Delibes de Castro, in : Barril & Rodero, dir. 2002, 62, fig. 1.

379 Py 2016, 158.

380 Pl.81 et 82.

381 Giraud *et al*. 2003, 169, fig. 256.

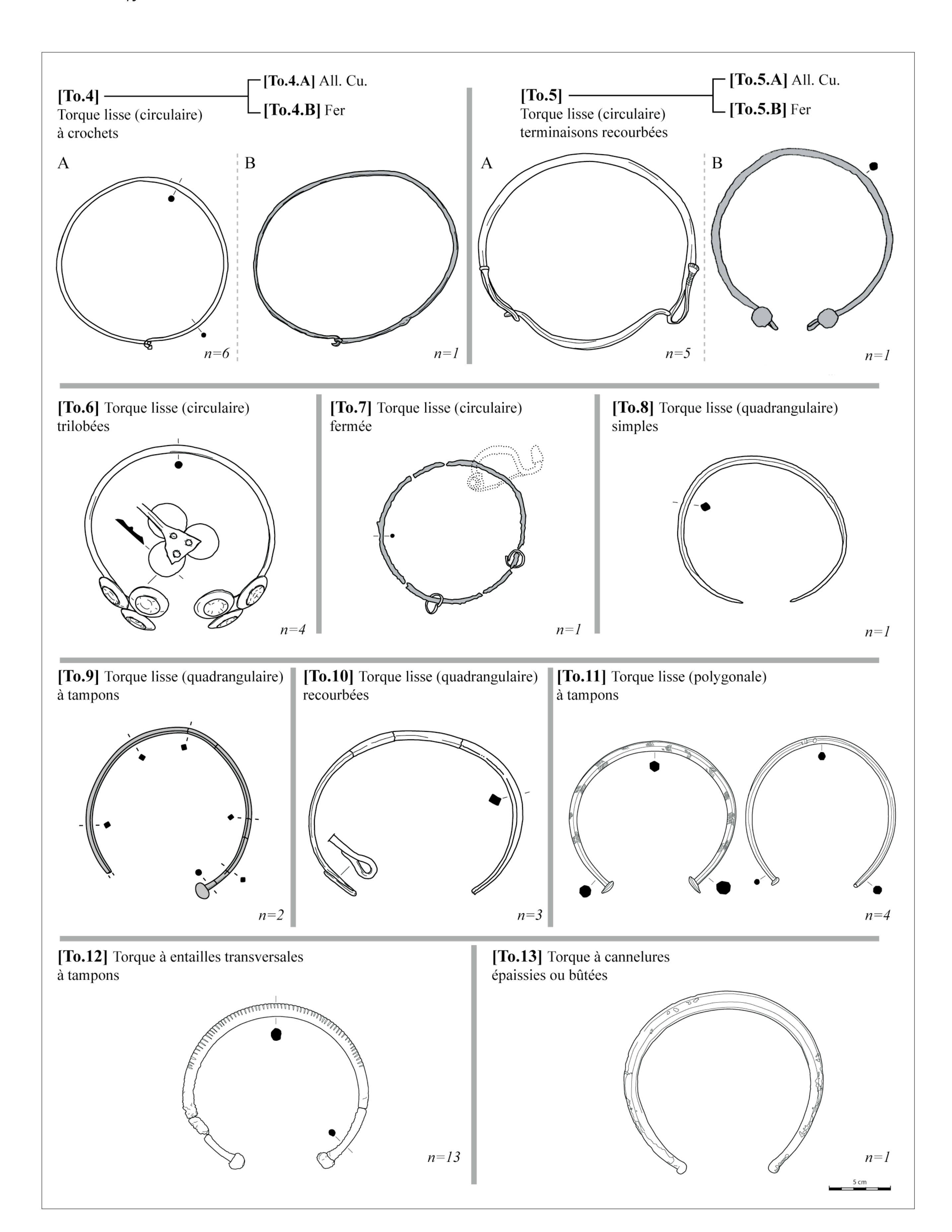


***Fig. 46**. Torques de types To.4, To.5, To.6, To.7, To.8, To.9, To.10, To.11, To.12 et To.13.*

Ces quatre torques ou fragments de torque en alliage cuivreux, provenant tous de la nécropole du Frau à Cazal (Tarn-et-Garonne) (n°326), sont uniques par la morphologie de leurs terminaisons (**fig. 46**). Leur tige lisse circulaire inornée est élargie et aplatie aux extrémités, probablement par martelage, jusqu'à former un triangle. Aux angles de ce triangle sont ensuite rapportés trois boutons à cupules de près de 3 cm de diamètre, maintenus à la tige plate à l'aide de rivets. Les mensurations de l'unique torque conservé entièrement révèlent un diamètre interne de 14,8 cm et une tige de 0,66 cm d'épaisseur.

Dans les diverses sépultures dont ils sont issus, ces torques peuvent être accompagnés de bracelets filiformes ouverts à tige décorée (Br.1.A.2), de boucles d'oreilles à tige rubanée à crochet (Bo.5) ou d'une agrafe à crochet simple (Ag.7). Ces quelques éléments suggèrent un emploi de ces parures au moins dès le deuxième quart du VIe et jusqu'à la fin de ce siècle, voire même au tout début du Ve s. a.C.

8. Type To.7 – Torques à tige lisse (circulaire) fermée

Nombre d'individus : 1
(Annexe 3 : Liste 6.7)

On ne connait qu'un seul torque en fer dont la tige n'est pas ouverte, formant un anneau circulaire de 11,4 cm de diamètre interne. Sur sa tige lisse non décorée était enfilés une fibule et deux anneaux ouverts en alliage cuivreux (**fig. 46**).

Dans la mesure où la fibule à pied coudé (Fi.15.A.2) associée à cet individu découvert dans la nécropole du Causse (n°305) est caractéristique du Ve s. a.C., et que le site semble être abandonné lors du deuxième quart de ce même siècle, on peut raisonnablement penser que la sépulture qui contenait ce torque date du premier quart du Ve a.C.

9. Type To.8 – Torques à tige lisse (quadrangulaire) et à terminaisons simples

Nombre d'individus : 1
(Annexe 3 : Liste 6.8)

Parmi les torques à tige lisse quadrangulaire, on ne recense qu'un seul exemplaire dont des extrémités sont simples et appointées (**fig. 46**). Son diamètre interne est de 13 cm.

Cette morphologie le rapproche des torques à tiges lisse et section circulaire (To.1) que les éléments de comparaisons, notamment dans le Midi de la France, datent entre 900 et 500 a.C. Toutefois, le torque à terminaisons recourbées (To.5.A) qui accompagnait cet exemplaire dans la sépulture K4 de la nécropole d'Arihouat (n°148) laisse entrevoir une chronologie plus resserrée, ne s'étendant pas au-delà du VIIe a.C.

10. Type To.9 – Torques à tige lisse (quadrangulaire) et à tampons

Nombre d'individus : 2
(Annexe 3 : Liste 6.9)

On compte deux torques, l'un en alliage cuivreux et l'autre en fer, à tige quadrangulaire et à tampons. Seul l'exemplaire en fer peut être décrit précisément. Son unique tampon conservé est bouleté tandis que la tige, d'épaisseur constante de 0,6 cm, présente des d'incisions à proximité des tampons et reparties sur la face externe (**fig. 46**). Son diamètre interne s'établit à 12,5 cm.

L'exemplaire en fer est aussi le seul qui provient d'un ensemble clos fiable[382]. Il est associé à une épingle en fer à tête serpentiforme (Ep.7.B). Bien que ce type d'épingle puisse être daté entre 725 et 575 a.C., il est possible de proposer une chronologie plus serrée pour le torque dans la mesure où son matériau de confection et la présence de tampons rappellent fortement les torques à tige lisse

382 Sépulture 10118 de la nécropole de la Caserne Niel à Toulouse (Haute-Garonne) (n°152).

(To.3.B.1) datés entre 675 et 575 a.C. On peut donc poser l'hypothèse que le type To.9 se situe dans ce même intervalle chronologique d'un siècle.

11. Type To.10 – Torques à tige lisse (quadrangulaire) et à terminaisons recourbées

Nombre d'individus : 3
(Annexe 2 : Carte n°) (Annexe 3 : Liste 6.10)

Ces trois torques en alliage cuivreux à extrémités recourbées sont très proches de ceux à tige circulaire. Ils s'en distinguent exclusivement par leur section quadrangulaire, marquant la section de leur tige par des arêtes nettement marquées (**fig. 46**).

La morphologie de ces torques rappelle celle de ceux disposant de terminaisons recourbées (To.5, To.18 et To.20) et avec lesquels ils sont parfois associés dans les contextes funéraires[383]. On a donc déjà eu l'occasion de mentionner les nombreux parallèles connus dans les régions proches et permettant d'attribuer ces modèles à une période comprise entre 900 et 600 a.C.

12. Type To.11 – Torques à tige lisse (polygonale) et à tampons

Nombre d'individus : 4
(Annexe 2 : Carte n°43) (Annexe 3 : Liste 6.11)

Ce type rassemble quatre torques en alliage cuivreux qui ne sont pas exactement identiques mais qui partagent tous une tige polygonale dessinant plus de quatre arêtes (**fig. 46**). D'un diamètre interne compris entre 11,5 et 12 cm, la tige peut être non décorée, ou présenter des incisions en groupe de chevrons ou simplement transversales sur les deux tiers de l'objet. Les trois exemplaires les mieux conservés sont terminés par des tampons toriques ou biconiques filiformes.

S'il sont très proches des torques à tampons à tige lisse (To.3.A.2 et To.3.A.3) datés du VIe et Ve s. a.C., la chronologie des individus à tige polygonale paraît moins étendue. En effet, les deux torques provenant de deux sépultures de la nécropole de Loustalet à Pouydesseaux (Landes) (n°184) sont associés à des fibules navarro-aquitaines (Fi.14.A.6), situant ces ensembles funéraires entre la fin du VIe et le troisième quart du Ve a.C.[384].

13. Type To.12 – Torques à tige à entailles transversales et à tampons

Nombre d'individus : 13
(Annexe 2 : Carte n°43) (Annexe 3 : Liste 6.12)

Exclusivement en alliage cuivreux, ces torques se singularisent par leur tige pourvue de larges entailles transversales obtenues par incision ou au repoussé, couvrant seulement la face externe de la tige sur plus des deux tiers de l'objet (**fig. 46**). Lorsqu'elles sont conservées, les terminaisons prennent la forme de tampons bouletés filiformes ou toriques rapportés. Leur diamètre interne mesure entre 12 et 18 cm pour les individus les moins fragmentés.

Sur les nombreux exemplaires identifiés, seuls ceux du tumulus G de Pujaut (n°167) et de la sépulture 1 de Pau (n°271) ont été découverts dans un contexte funéraire fiable. Dans les deux cas, ils sont accompagnés d'une agrafe de ceinture à échancrures ayant tendance à se refermer et un crochet (Ag.4.B.1), d'une fibule discoïde (Fi.8.A.2) et de fibules navarro-aquitaines (Fi.14.A.4) qui se situent entre la fin du VIe et la première moitié du Ve s. a.C. Cet intervalle chronologique se voit confirmé par la présence d'une épée à antenne du type LD-F-P3 de la classification de C. Farnié Lobensteiner dans la sépulture de Pujaut que l'auteure date entre 525 et 475 a.C.[385].

383 On pensera notamment à la tombe 31 du Camp d'Alba à Réalville (Tarn) (n°329) qui a livré également un torque en fer de type To.18.B, ou de la sépulture K1 d'Arihouat à Garin (Haute-Garonne) (n°148) dans laquelle se trouve aussi un torque de type To.20 et un fragment de torque de type 18.A : pl. 215, 77 et 78.

384 Sépulture 37 : Pl.97 ; sépulture 100 : pl.98.

385 Farnié Lobensteiner 2012, 248-254.

14. Type To.13 – Torques à tige à cannelures et à terminaisons épaissies ou à butées

Nombre d'individus : 1
(Annexe 3 : Liste 6.13)

Un torque en alliage cuivreux est rattaché à ce type. Il possède une tige de section schématiquement polygonale, modifiée par un décor de cannelures présent principalement sur sa face externe et courant sur les deux tiers de l'objet. Ce décor s'interrompt peu avant les extrémités qui sont terminées par des butées (**fig. 46**). Son diamètre interne est de 13 cm.

En l'absence de contexte fiable, il est bien difficile d'attribuer une datation à cet objet. On peut toutefois faire un certain nombre de remarques à partir de la morphologie générale. La tige cannelurée est similaire à celles des torques de même tige mais pourvus de tampons (To.14). Par ailleurs, les terminaisons en butées sont une caractéristique que l'on connait sur certains torques du Centre de la France et que P.-Y. Milcent rattache à son groupe 2b du Ha D1-2 récent (580-510 a.C.)[386]. Pour ces raisons, on proposera pour ce torque, une fabrication durant le VIe a.C. Cette proposition, bien qu'elle doive être reçue avec prudence, a le mérite d'être plus convaincantes que les datations antérieures qui rattachaient cet individu au Second âge du Fer[387].

15. Type To.14 – Torques à tige à cannelures et à tampons

Nombre d'individus : 28
(Annexe 2 : Carte n°14) (Annexe 3 : Liste 6.14)

Plus nombreux que ceux du type précédent, ces torques exclusivement en alliage cuivreux disposent d'une tige identique mais terminée par des tampons filiformes rapportés (**fig. 47**). Ils possèdent un diamètre interne compris entre 9 et 15 cm et une tige épaisse pouvant atteindre 1,44 cm. Il est cependant possible de reconnaître des sous-types selon qu'ils présentent une tige uniquement à cannelures (A) ou que viennent s'ajouter des incisions transversales par groupes (B) ou sur les deux tiers de l'objet (C).

Si ces torques sont nombreux, il demeure bien difficile actuellement de les rattacher à une chronologie précise dans la mesure où la majorité des individus inventoriés proviennent de collections anciennes et mélangées, comme celles du Musée de Mont-de-Marsan (n°158) ou d'Avezac-Prat-Lahitte (n°277). En outre, la tige à cannelures est un critère stylistique qui semble se distribuer exclusivement dans une zone géographique allant des Landes à la Navarre et qui ne trouve par conséquent aucun parallèle en dehors de la zone d'étude, limitant de fait les points de comparaisons. On peut toutefois remarquer que la sépulture 3 du tumulus L.7 d'Ossun (n°287) dont provient un individu appartient à la phase Ibos IIa (550-525 a.C.) de J.-M. Escudé-Quillet[388], tandis que les deux exemplaires ramassés en surface du tumulus de Mant à Basté (Landes) (n°180) sont associés à une fibule navarro-aquitaine (Fi.14.A.7) datée de la fin du VIe et de la première moitié du Ve s. a.C.[389]. L'ajout d'incisions transversales sur une partie ou la totalité des cannelures rappelle également le décor des torques de type To.12, dont on peut légitiment supposer que la chronologie est équivalente. Cette assertion se trouve confirmée par le torque de la sépulture 155 de la nécropole de Loustalet (n°184) qui est accompagné d'une fibule navarro-aquitaine (Fi.14.A.6) et d'une fibule à ressort de schéma laténien (Fi.18.A.1), situant cet ensemble funéraire entre 475 et 425 a.C.

À partir de ces minces indices, on proposera donc une datation comprise entre 550 et 425 a.C. pour ces torques à cannelures, bien que ceux mêlant cannelures et incisions transversales puissent être

386 Milcent 2004, 160-161.

387 Dans l'unique étude le concernant, ce torque est attribué au peuple gaulois des Sotiates en raison de sa position géographique et est daté du milieu du Second âge du Fer : Hébert 1988.

388 Escudé-Quillet 1998, 125.

389 Pl.151 et 97.

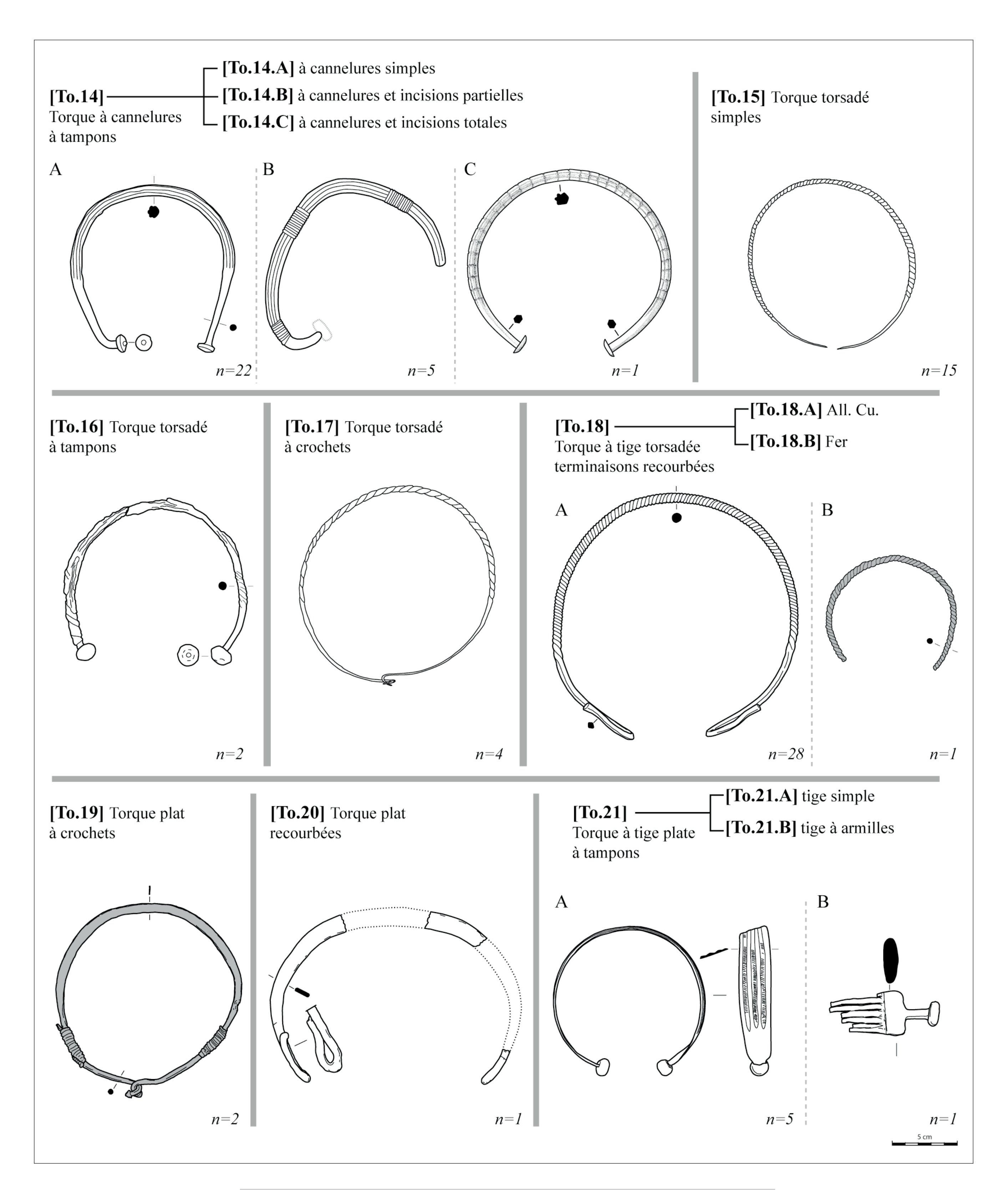


***Fig. 47**. Torques de types To.14, To.15, To.16, To.17, To.18, To.19, To.20 et To.21.*

légèrement plus tardifs, du dernier quart du VIe et des trois premiers quarts du Ve s. a.C.

16. Type To.15 – Torques à tige torsadée et à terminaisons simples

Nombre d'individus : 2
(Annexe 3 : Liste 6.15)

On compte seulement deux torques dont la tige de section circulaire est torsadée sur les deux tiers de l'objet avant de devenir lisse et s'affiner en amont des terminaisons simples (**fig. 47**). Relativement fins, avec une épaisseur de 0,4 cm, ces deux exemplaires ont un diamètre interne de 11 et 14 cm.

Les quelques pièces identiques connues en Languedoc, comme dans la tombe 202 de la nécropole de Négabous à Perpignan (Pyrénées-Orientales), permettent de proposer une chronologie comprise entre 900 et 600 a.C. pour ces deux exemplaires inventoriés qui ne sont rattachés à aucun contexte fiable[390].

17. Type To.16 – Torques à tige torsadée et à tampons

Nombre d'individus : 2
(Annexe 3 : Liste 6.16)

Identiques au type précédent, ces deux torques se distinguent par leurs tampons bouletés rapportés aux extrémités de la tige (**fig. 47**).

Ce type est principalement représenté par un fragment provenant de la tombe 73 de la nécropole d'El Castejón (n°34), tandis que le second est mal conservé et marqué par son passage sur le bûcher lors de l'incinération[391]. Les caractéristiques stylistiques de ces deux individus semblent uniques et ne connaissent pas de parallèles dans les régions voisines. Il demeure donc difficile de proposer une datation précise pour ce type, d'autant que la fibule à double ressort (Fi.5) qui accompagne le torque navarrais connait une chronologie large s'étendant sur l'intégralité du Premier âge du Fer et le début du Second. À défaut, on peut rappeler que la tige torsadée est un critère morphologique très répandu pour les torques du Bronze final jusqu'à la fin du VIIe s. a.C. du Midi de la France[392] , tandis que la présence de tampons toriques ou bouletés rapportés renvoie plutôt aux torques de types To.3, To.11, To.12 et To.14 qui apparaissent au début du VIe s. a.C. À partir de ces quelques remarques, on peut poser l'hypothèse que ces deux exemplaires constituent une forme de transition entre les torques torsadés et les torques à tampons, transition que l'on pourrait situer avec prudence, et, il est vrai, de manière un peu large, entre la seconde moitié du VIIe et le VIe s. a.C. On restera toutefois prudent en raison du peu d'indices disponibles.

18. Type To.17 – Torques à tige torsadée et à crochets

Nombre d'individus : 4
(Annexe 2 : Carte n°41) (Annexe 3 : Liste 6.17)

Toujours à fine tige torsadée sur les deux tiers de l'objet, au moins trois torques, et possiblement un quatrième, disposent de terminaisons à petits crochets servant de système de fermeture (**fig. 47**). L'unique individu bien conservé présente un diamètre interne de 13 cm.

Comme déjà mentionner, le système de fermeture à crochets (To.4) est caractéristique de la seconde moitié du VIIe et de la première moitié du VIe s. a.C. Cet intervalle est également cohérent avec la présence d'une tige torsadée sur ces modèles. L'exemplaire provenant de la sépulture 2 de la nécropole de la Gayé à Frejeville (Tarn) (n°303) semble confirmer cette proposition puisque cette petite nécropole est datée entre 650 et 600 a.C. par J.-P. Mohen et constitutive de sa deuxième période de son groupe tarnais, en raison notamment des

390 Toledo i Mur *et al.* 2013, 242, fig. 1 n°4 ; Py 2016, 158.
391 Pl.38 et 99 n°96.
392 Py 2016, 158.

formes céramiques mais aussi par les fibules serpentiformes (Fi.4) qu'elle renfermait[393]. La perduration de ces torques dans la première moitié du siècle suivant se trouve aussi validée par la pièce mise au jour dans la sépulture 1075 de la nécropole du Causse (n°305) qui appartient à la cinquième et dernière phase du site qui débute dès 575 a.C.[394].

19. Type To.18 – Torques à tige torsadée et à terminaisons recourbées

Nombre d'individus : 29
(Annexe 2 : Carte n°42) (Annexe 3 : Liste 6.18)

Bien mieux représentés que les autres torques à tiges torsadée, ceux aux extrémités recourbées sont également reconnaissables par leur épaisseur plus importante pouvant atteindre 0,6 cm (**fig. 47**). De plus, la section d'origine peut être circulaire ou quadrangulaire. Comme pour les exemplaires à tige lisse (To.5 et To.10), les terminaisons pouvaient servir à recevoir divers anneaux ou une tige rapportée servant à fermer l'objet, comme le suggère un tampon conique coincé dans la terminaison recourbée du torque de la sépulture 43 de la nécropole d'Arihouat (Garin, Haute-Garonne)[395]. On séparera en deux sous-types ceux en alliage cuivreux (A) de celui en fer (B).

Concernant les exemplaires en alliage cuivreux (A), on connaît un nombre important de torques identiques dans le Midi de la France, comme dans la tombe 138 du Moulin à Mailhac (Aude) ou sur le site des Granges à Barrias et Casteljau (Ardèche)[396]. Tous ces points de comparaisons évoquent une fourchette chronologique entre le IXe et le tout début du VIe s. a.C. Ces éléments de datations sont en adéquation avec les résultats observés dans la zone d'étude puisque ces torques apparaissent à la phase 1 (900-775 a.C.) des nécropoles du Castrais, comme pour la sépulture 552 du Causse (n°305), et sont encore présents lors de la phase IVb (625-575 a.C.), comme dans la sépulture 175 du Martinet (n°299)[397].

L'individu en fer (B) provient de la tombe 31 de la nécropole du Camp d'Alba à Réalville (Tarn-et-Garonne) (n°329) que A. Dumas associe à son Horizon 4 (625-575 a.C.), ce qui est en accord, entre autres, avec l'épingle à tête en crosse (Ep.6.B) qui l'accompagnait[398].

20. Type To.19 – Torques à tige plate et à crochets

Nombre d'individus : 2
(Annexe 2 : Carte n°41) (Annexe 3 : Liste 6.19)

Au nombre de deux, dont un seul est entièrement conservé, ces torques possèdent une tige aplatie inornée de 0,1 d'épaisseur courant sur les deux tiers de la tige puis adoptant une section circulaire peu avant les extrémités qui sont pourvues de petits crochets à tampons coniques (**fig. 47**). Les deux exemplaires inventoriés sont en fer et ont un diamètre interne compris entre 12,6 et 14 cm.

Dans la mesure où ces deux individus proviennent d'une seule et même sépulture dont le mobilier d'accompagnement ne comprend qu'une perle de type indéterminé[399], il demeure difficile de proposer une datation précise pour ces torques. En l'absence d'éléments de comparaisons probants, on leur attribuera la même chronologie que celle proposée pour les torques disposant également de terminaisons en crochets à tampons coniques et à tige circulaire lisse (To.4), soit une datation comprise entre 650 et 550 a.C.

21. Type To.20 – Torques à tige plate et à terminaisons recourbées

Nombre d'individus : 1
(Annexe 2 : Carte n°42) (Annexe 3 : Liste 6.20)

393 Pl.174 n°1034 ; Mohen 1980, 146 ; Séguier 1989, 106.

394 Pl.201 ; Buffat *et al.* 2012, 96.

395 Pl.80, n°644.

396 Taffanel *et al.* 1998, 118, fig. 179 n°15359 ; Durand 2009, 187, fig. 5 n°1 ; Rivalan 2011, 404 ; Py 2016, 158.

397 Pl.188 et 171 n°1380 et 1381 ; Giraud *et al.* 2003, 169, fig. 256.

398 Pl.215 ; Dumas 2016, 349.

399 Sépulture C du tumulus 13 de la nécropole du Frau à Cazals (Tarn-et-Garonne) (n°326) : pl.211.

On compte un unique individu dont la tige plate non décorée d'une épaisseur de 0,2 cm est terminée par une tige recourbée de section circulaire (**fig. 47**).

Cette pièce provenant de la sépulture K1 de la nécropole d'Arihouat (n°148) est associée à d'autres torques à terminaisons recourbées mais à tige lisse (To.10) et à tige torsadée (To.18.A). De fait, on proposera une datation similaire pour cet individu à tige plate, dans le IX[e] et le tout début du VI[e] s. a.C.

22. Type To.21 – Torques à tige plate et à tampons (ou encoches)

Nombre d'individus : 6
(Annexe 2 : Carte n°44) (Annexe 3 : Liste 6.21)

Ces torques à tige plate terminée par des tampons toriques ou bouletés filiformes, ou encore par de simples encoches, se démarquent très nettement des autres types à différents égards. Tout d'abord, ils sont réalisés à partir d'une large plaque de métal de moins de 0,3 cm d'épaisseur pouvant être lisse ou pourvue de gorges moulées couvrant les deux tiers de l'objet. Ensuite, cette tige est oblique suivant le plan de l'objet. Ces caractéristiques ont poussé les auteurs régionaux à leur attribuer le nom de "diadème"[400].

Malgré le petit nombre d'occurrences, les morphologies divergentes conduisent à identifier au moins deux sous-types (**fig. 47**).

Le premier sous-type rassemble les individus dont la tige est une plaque simple, pleine, pouvant recevoir un décor moulé ou estampé de lignes incisées, de petits triangles et de cercles concentriques (A). C'est dans ce groupe que se trouve l'unique torque en or de ce catalogue[401]. Le second sous-type ne comprend qu'un seul individu en alliage cuivreux dont la tige circulaire présente à proximité du tampon un important renflement d'où partent sept armilles accolées, dont on suppose qu'elles constituaient la quasi-totalité de la tige (B). Cette morphologie rappelle les bracelets à armilles soudées (Br.1.D).

Tous ces torques à tige simple ou à armilles proviennent de contextes peu fiables, souvent découverts anciennement, comme la possible sépulture de Beliet à Belin-Beliet (Gironde) (n°157) ou la nécropole d'Avezac-Prat-Lahitte (n°277)[402], ou lors de prospection, comme à Bélis (n°178)[403]. Cette contrainte, à laquelle s'ajoute l'absence d'éléments de comparaisons dans les régions extérieures à la zone d'étude, complique leur attribution chronologique. Cependant, on peut tout de même noter que le mobilier métallique d'Avezac-Prat-Lahitte, bien que mélangé, ne parait pas antérieur à la seconde moitié du VI[e] et recouvre également les trois premiers quarts du V[e] s. a.C.[404]. Le fragment de torque à tige à armilles a été découvert avec une fibule à pied coudé (Fi.15) datée du V[e] s. a.C. et un torque à tampons moulés avec la tige (To.3.A.5) que l'on situe plutôt au IV ou III[e] s. a.C.

23. Type To.22 – Torques à nodosités et à tampons

Nombre d'individus : 2
(Annexe 2 : Carte n°44) (Annexe 3 : Liste 6.22)

Deux individus en alliage cuivreux présentent une tige de section irrégulière du fait de la présence de nodosités ou de renflement. Leur morphologie très différente conduit à les diviser en deux sous-types (**fig. 48**).

Le premier (A) est un torque à tige de section triangulaire dont la face supérieure est marquée par de faibles nodosités et des incisions, comme les bracelets de type Br.9.A.1. D'un diamètre interne de 12 cm, il est terminé par des tampons biconiques filiformes, probablement rapportés. Le second (B) n'est que partiellement conservé. Il possède une tige annelée comprenant une succession

400 Mohen 1980, 80.

401 Pl.104, n°156.

402 Pl.88 et 143 n°800 et 802

403 Pl.96.

404 Pour J.-P. Mohen, le mobilier métallique et notamment les "diadèmes" d'Avezac-Prat-Lahitte appartiennent à sa phase IV de la région de Lannemezan, datée entre 550 et 400 a.C. : Mohen 1980, 126.

de renflements épais disposés régulièrement. Une des extrémités de fragment comprend un épaississement polygonal rapporté pouvant jouer le rôle de tampon.

Le torque à tige à nodosités simples (A) connaît quelques parallèles dans le Centre de la France que P.-Y. Milcent rattache à son groupe 2a du Ha D1-2 ancien, soit entre 650 et 580 a.C.[405]. La même datation est attribuée au bracelet simple et fermé (Br.8.A) qui accompagnait le torque dans la sépulture du sujet 17 de la grotte sépulcrale des Palabres à Boussac (Lot) (n°190)[406].

Le deuxième torque à tige annelée (B) est en revanche bien plus difficile à situer chronologiquement du fait d'un contexte de découverte mal connu et de sa fragmentation. De plus, la morphologie de la tige demeure pour l'heure singulière et ne connaît aucune parallèle. Ces quelques remarques amènent d'ailleurs à questionner l'attribution de cet objet au Premier âge du Fer.

24. Type To.23 – Torques à tige creuse ou rabattue et à terminaisons diverses

Nombre d'individus : 4
(Annexe 3 : Liste 6.23)

Peu représentés, ces torques se singularisent par leur tige tubulaire entièrement creuse ou seulement rabattue (**fig. 48**). Aucun des exemplaires inventoriés n'est conservé entièrement. Les terminaisons peuvent être simples ou à tenon comme pour le torque découvert dans une inhumation à Saint-Jean-de-Laur (Lot) (n°235), ou à tampon biconique filiforme comme le fragment décoré d'incisions de Cablanc (Barbaste, Lot-et-Garonne) (n°250)[407]. Enfin, on peut supposer que celui mis au jour dans la sépulture des Planes à Saint-Yreix-sur-Charente (Charente) (n°108) était fermé, formant un anneau circulaire[408].

Ce type de torque à tige tubulaire connaît de nombreux points de comparaisons en France centrale ou en Champagne où ils sont des marqueurs du Ha D3 et LT A ancienne (520-420 a.C.)[409]. Cette proposition est en accord avec le mobilier qui accompagne ces exemplaires, comme la fibule à fausse corde à bouclette (Fi.17) de l'inhumation de Saint-Jean-de-Laur (n°235). Elle est également valide pour le fragment à tige rabattue et tampons de la sépulture de Cablanc (n°250) qui est associé à plusieurs fibules navarro-aquitaines (Fi.14.A.4) et à une agrafe de ceinture à échancrures avec tendance à se refermer et trois crochets (Ag.4.D.2)[410].

25. Type To.24 – Torques à tige composite et à crochets

Nombre d'individus : 4
(Annexe 2 : Carte n°41) (Annexe 3 : Liste 6.24)

Peu nombreux, ces torques sont aisément identifiables par leur morphologie et leur décor. Constitué essentiellement d'une fine tige lisse circulaire ou quadrangulaire terminée par de petits crochets, ce type de torque présente un assemblage de boutons, perles et chaînettes rapportés sur la tige et maintenus à l'aide d'un fil de métal enroulé (**fig. 48**). Ces pièces ornementales peuvent mêler des éléments en alliage cuivreux et en fer.

On peut distinguer d'un côté les deux individus dont la base de l'objet est principalement en alliage cuivreux (A) et de l'autre ceux en fer (B).

La sépulture 175 de la nécropole du Martinet à Castres (Tarn) (n°299) a livré à la fois un exemplaire en alliage cuivreux (A) et un autre en fer (B)[411]. Cette tombe est datée de la phase IVb (625-575

405 Type Tb.3.XVI.k de P.-Y. Milcent : Milcent 2004, 158, fig. 80 n°1.

406 Pl.104.

407 Pl.120, n°2202 ; pl.125, n°171.

408 Pl.71, n°305.

409 Ces torques correspondent aux types Tb.26/27 chez P.-Y. Milcent et au type J.1 de J.-P. Demoule : Milcent 2004, 222-225, fig. 97 n°7, fig. 98 n°9 ; Demoule 1999, 143, Tabl.9.1.

410 Dumas *et al.* 2011.

411 Pl.171 et 172 n°1382 et 1383.

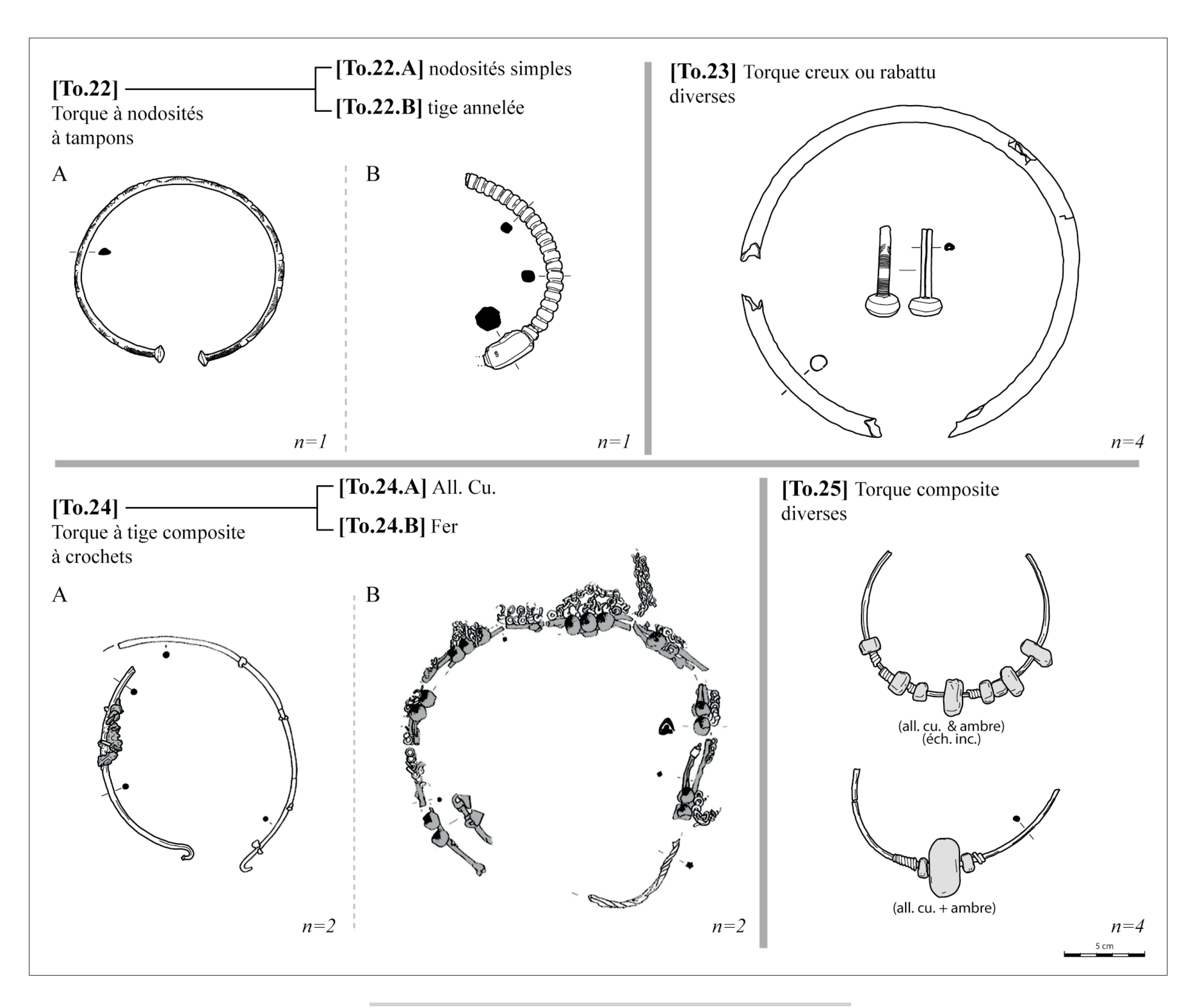


***Fig. 48**. Torques de types To.22, To.23, To.24 et To.25.*

a.C.) des nécropoles du Castrais[412]. L'individu mis au jour dans la sépulture 10093 de la nécropole de la Caserne Niel à Toulouse (Haute-Garonne) (n°152) semble conforte cette datation, notamment en raison du bracelet simple et ouvert en fer (Br.18.B) qu'elle renfermait.

26. Type To.25 – Torques à tige composite et terminaisons diverses

Nombre d'individus : 4
(Annexe 2 : Carte n°41) (Annexe 3 : Liste 6.25)

Comme le type précédent, ces torques en alliage cuivreux se distinguent par la présence d'éléments ajoutés à leur fine tige. Pour ces individus, il s'agit de perles en ambre ou verre volumineuses et de perles spiralées en alliage cuivreux (fig. 48). Seul un individu a conservé ses terminaisons simples et appointées : on ne peut assurer qu'il en était de même pour les autres.

L'unique individu découvert en contexte fiable dans la zone d'étude est celui de la sépulture BB de la nécropole de Gabor (n°322) dont on rappellera qu'elle date vraisemblablement de la seconde moitié du VIIe s. a.C. du fait de la présence de deux bracelets en fer à tampons (Br.19.A) et d'une boucle d'oreilles à tige rubanée et crochet (Bo.5)[413]. Les quelques éléments de comparaisons connus dans le Midi de la France, comme dans le dépôt fluvial

412 Giraud *et al.* 2003, 169, fig. 256.

413 Pl.208.

de la Motte à Agde (Hérault) ou la sépulture de Campagnan (Hérault), invitent à situer ces torques composites à perles en ambre ou en verre au VIIe s. a.C.[414].

Les anneaux

Les anneaux partagent les mêmes éléments descriptifs que toutes les autres parures annulaires. Leur identification s'effectue donc par rapport à leur taille, trop faible pour être confondue avec celle d'un bracelet. Ces parures sont majoritairement fabriquées en métal (alliage cuivreux ou fer) bien que l'on rencontre dans le corpus quelques exemplaires en os ou en verre.

Parmi tous les objets de parure, l'emploi des anneaux demeure le plus délicat à déterminer. Leur usage peut être ornemental lorsqu'ils agrémentent une autre parure (enfilés sur des bracelets, torques ou épingles), ou fonctionnel lorsqu'ils sont employés comme système de maintien des épingles, ou des boutons. Enfin, il arrive fréquemment que les anneaux soient découverts attachés les uns aux autres, formant une sorte de chaîne autorisant la suspension au vêtement d'un objet plus important qui n'appartient pas exclusivement au registre de la parure.

1. Présentation de la typologie

Plus encore que pour les catégories de parure précédemment étudiées, l'outil de classement doit rassembler un nombre important d'individus relativement proches, même lorsqu'ils ne sont pas tout à fait identiques. L'abaissement du seuil de précision typologique dans ce cas s'explique pour deux raisons. La première est que même lorsqu'ils sont découverts en grappe, attachés les uns aux autres, les anneaux peuvent présenter des morphologies divergentes[415]. La seconde raison tient au fait que, par leur facture simple, aucun type d'anneau n'est porteur d'une valeur chronologique. L'identification d'un grand nombre de types ne produirait de toute façon que peu de résultats chronologiquement probants.

Compte tenu de ces observations, l'outil de classement utilisé dégage des morphologies générales selon des critères aisément identifiables afin de rassembler le plus grand nombre d'individus. Pour ce faire, le tri des anneaux se fait selon au moins trois éléments descriptifs principaux, suivant une arborescence inspirée de celle employée pour les bracelets mais simplifiée. Elle reconnaît : le matériau de fabrication, le système de fermeture et la morphologie de la tige (**fig. 49**). Le système de fermeture permet de distinguer les anneaux ouverts de ceux fermés. La distinction à partir de la morphologie de la tige recouvre en revanche deux attributs différents selon le métal de l'anneau. Pour les exemplaires en alliage cuivreux, ce critère renvoie à la section de la tige. On peut regrouper d'un côté les anneaux à section circulaire ou ovalaire formant une tige lisse, et de l'autre ceux à section hémisphérique, triangulaire ou quadrangulaire qui dessinent au moins une arête sur la tige, et enfin ceux à section plate. Pour les anneaux en fer, dont les produits de corrosion empêchent bien souvent de reconnaître convenablement la section, il est seulement possible d'opérer une division à partir de l'épaisseur de la tige, selon qu'elle est filiforme ou massive. La distinction entre ces deux critères se situe à 0,4 cm, suivant la même logique décrite pour les bracelets.

On peut reconnaître des sous-types pour les anneaux en alliage cuivreux uniquement. Il parait utile de mettre en place une scission selon la taille de leur diamètre interne dans la mesure où cette valeur implique une fonction divergente. Pour finir, on ne tiendra pas compte de la présence ou l'absence de décor sur cette catégorie d'objet puisque les exemplaires dont la tige est ornée sont trop peu nombreux pour autoriser un tri à partir de cet élément.

À l'aide de cet outil, il est possible de différencier 12 types pour les 386 lots d'anneaux que composent

414 Verger *et al.* 2007, 131-133 ; Garcia 2013b.

415 Voir par exemple les quatre anneaux de la sépulture 539 de la nécropole du Causse à Labruguière (Tarn) : pl.188 n°1652, ou ceux découverts sur l'inhumé 17 de la Grotte des Palabre à Boussac (Lot) : pl.104 n°2128.

le corpus[416]. Plus de la moitié du contingent (52 %) est représenté par les exemplaires en alliage cuivreux fermés à tige lisse (An.4) et ou avec arête (An.5), avec 200 lots (344 individus) répertoriés. À ce total de 385 lots, s'ajoutent 169 lots (834) dont le type n'est pas identifiable en raison de leur état de conservation ou du manque d'information.

Contrairement aux autres catégories de parures, on ne procédera pas pour les anneaux à une étude chronologique pour chaque type ou sous-type en raison du peu d'intérêt d'un tel exercice. En effet, les anneaux, objets de nature et de fonction très communes, sont représentés tout au long du Premier âge du Fer et ne portent pas de valeur chronologique[417]. On peut toutefois apporter quelques précisions selon le matériau de confection.

Ceux en alliage cuivreux, tous sous-types confondus, sont attestés dans des contextes de la transition Bronze-Fer jusqu'au début du Second âge du Fer. Les premiers éléments en fer font leur apparition à partir du deuxième quart du VIIe s. a.C. et leur usage se poursuit tout au long de la protohistoire[418]. Les quelques pièces en os de morphologie atypique et décorées d'ocelles de la nécropole d'Arihouat (n°148) peuvent être calées dans le courant du VIIe s. a.C. Enfin, l'unique individu en verre (bleu) de la nécropole de la ZAC Niel à Toulouse (n°152) ne constitue pas un indice chronologique majeur puisque les anneaux ou perles en verre bleu, bien que rares, sont en circulation tout au long du Premier âge du Fer.

416 Comme pour les boutons, l'inventaire compte en réalité 1458 individus, parfois regroupés en lots dans la bibliographie.

417 L'absence de valeur chronologique rattachable aux anneaux est bien démontrée par la place qui leur est accordée dans la matrice de sériation de 63 ensembles clos du Premier âge du Fer en France centrale réalisée par P.-Y. Milcent : Milcent 2004, 154-155.

418 Les plus anciennes pièces en fer apparaissent notamment dans la sépulture 2 du tumulus J d'Ibos que J.-P. Mohen date de sa phase I (750-650) mais que l'on peut réduire au deuxième quart du VIIe s. a.C. par le mobilier qu'elle renfermait : pl. 147 ; Mohen 1980, 112.

2. Type An.1 – Anneaux en alliage cuivreux ouverts à tige lisse

Nombre d'individus : 45 (76)
(Annexe 3 : Liste 7.1)

Relativement bien représentés dans le corpus, ces anneaux se singularisent par leur tige lisse ouverte dont les terminaisons simples peuvent se toucher ou se chevaucher. Il est possible de reconnaître deux sous-types en fonction de leur diamètre interne.

Le premier rassemble 20 exemplaires mesurant moins d'1 cm de diamètre (1.A) et qui, de fait, pouvaient jouer le rôle de perle. Il arrive qu'on les retrouve enfilés sur la tige des individus plus grands, dont le diamètre est supérieur à 1cm (1.B). De manière générale, les anneaux ouverts sont employés pour maintenir attachés plusieurs anneaux fermés. C'est probablement en raison de cette fonction (attache ou suspension) que leur forme n'est pas toujours circulaire mais légèrement étirée au niveau de l'ouverture.

3. Type An.2 – Anneaux en alliage cuivreux ouverts à tige avec arête

Nombre d'individus : 27 (58)
(Annexe 3 : Liste 7.2)

Moins nombreux que ceux du type précédent, ces anneaux ouverts sont similaires, à l'exception de leur tige quadrangulaire ou hémisphérique ménageant au moins une arête sur la tige.

Il est également possible de distinguer d'un côté 13 lots pouvant être confondus avec des perles (2.A) et de l'autre les individus plus grands (2.B).

4. Type An.3 – Anneaux en alliage cuivreux ouverts à tige plate

Nombre d'individus : 15 (21)
(Annexe 3 : Liste 7.3)

Plus rares, ces anneaux ouverts à tige plate partagent avec les types précédents des

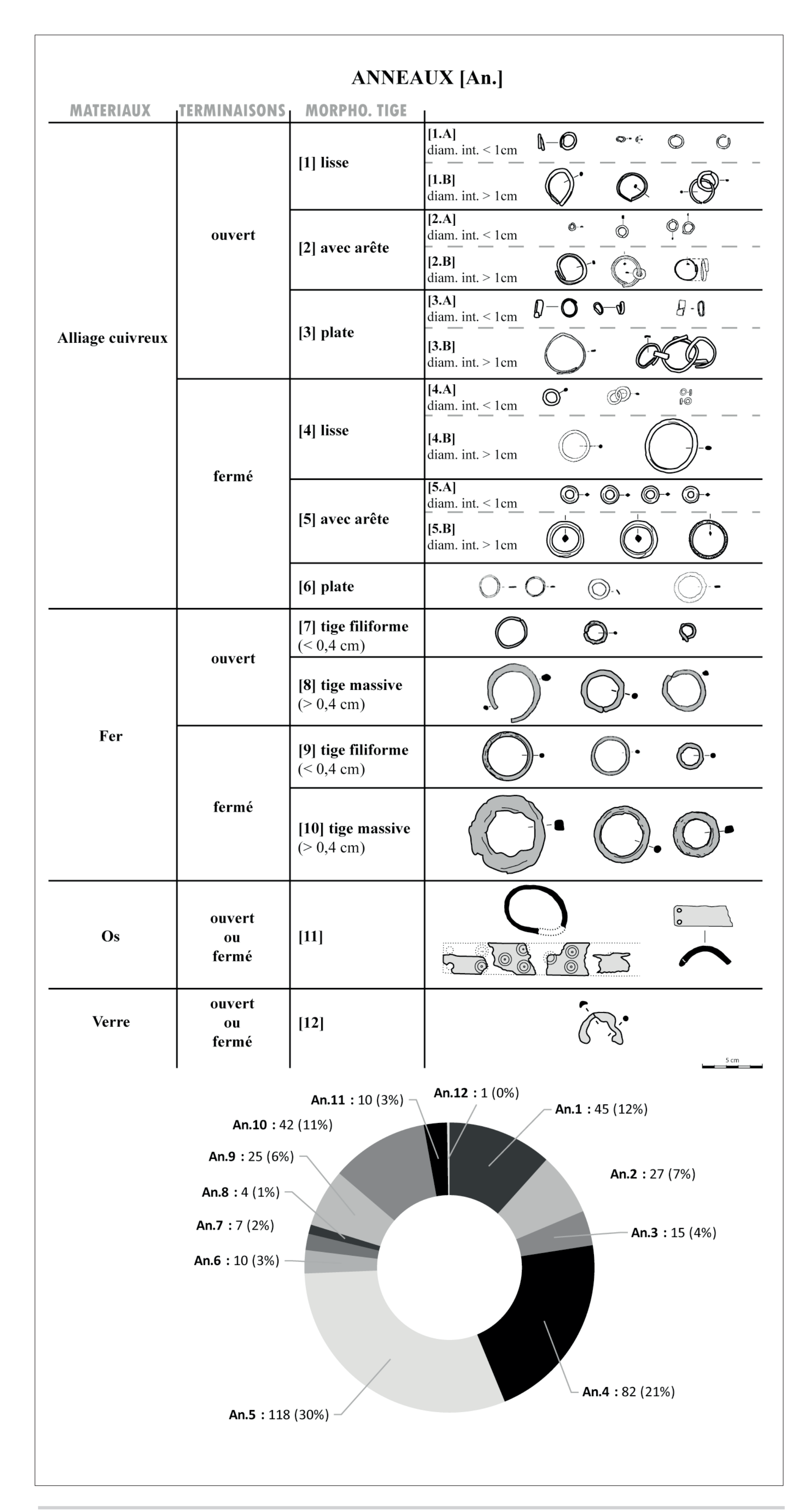


Fig. 49. Les différents types d'anneaux rencontrés (numéro) et leur sous-types (lettre), ainsi que leur répartition quantitative.

terminaisons ouvertes pouvant être rabattues l'une sur l'autre. Les 11 exemplaires de moins d'1 cm de diamètre interne (3.A) pouvaient également servir à attacher plusieurs anneaux plus grands (3.B) afin de former une chaîne, comme en témoigne le petit lot découvert dans le tumulus 27 de la nécropole de Flaujac-Poujols (Lot) (n°207) (pl.113, n°2682).

5. Type An.4 – Anneaux en alliage cuivreux fermés à tige lisse

Nombre d'individus : 82 (109)
(Annexe 3 : Liste 7.4)

Comptant pour une grande partie du contingent total, les anneaux fermés à tige lisse peuvent être également subdivisés entre les 27 possibles perles (4.A) et individus de plus grand diamètre (4.B). Les premiers sont régulièrement mis au jour en lot de plusieurs individus tandis que les seconds sont plutôt découverts à l'unité. Enfin, la forme des anneaux fermés dessine dans la plupart des cas un cercle quasi parfait.

6. Type An.5 – Anneaux en alliage cuivreux fermés à tige avec arête

Nombre d'individus : 118 (235)
(Annexe 3 : Liste 7.5)

Bien plus nombreux et très proches morphologiquement du type précédent, ces anneaux se caractérisent par leur section majoritairement losangique, ménageant des arêtes bien marquées sur les faces supérieures et inférieures de la tige. Encore une fois, il est possible de scinder en deux sous-types ce groupe en rassemblant d'un côté les 33 anneaux ou perles de moins d'1 cm de diamètre interne (5.A) et de l'autre ceux de plus grande taille (5.B).

7. Type An.6 – Anneaux en alliage cuivreux fermés à tige plate

Nombre d'individus : 10 (12)
(Annexe 3 : Liste 7.6)

Parmi les anneaux en alliage cuivreux fermés, ceux à tige plate sont très peu représentés, n'autorisant pas la reconnaissance de sous-types.

8. Type An.7 – Anneaux en fer ouverts à tige filiforme

Nombre d'individus : 7 (16)
(Annexe 3 : Liste 7.7)

Ces anneaux en fer disposent d'une tige ouverte filiforme inférieure à 0,4 cm d'épaisseur. La section est lisse et régulière d'après les observations faites sur le peu d'exemplaires connus. Comme pour ceux en alliage cuivreux, les anneaux en fer ouverts peuvent servir à attacher plusieurs anneaux fermés ensembles.

9. Type An.8 – Anneaux en fer ouverts à tige massive

Nombre d'individus : 4 (4)
(Annexe 3 : Liste 7.8)

Quasi identiques aux anneaux du type précédent, ces 4 individus s'en distinguent seulement par leur tige plus épaisse supérieure à 0,4 cm.

10. Type An.9 – Anneaux en fer fermés à tige filiforme

Nombre d'individus : 25 (32)
(Annexe 3 : Liste 7.9)

De forme circulaire, les anneaux en fer fermés à tige filiforme ont une section lisse.

11. Type An.10 – Anneaux en fer fermés à tige massive

Nombre d'individus : 42 (51)
(Annexe 3 : Liste 7.10)

Plus nombreux que les anneaux du type précédent, ces exemplaires sont identifiables par leur tige massive, vraisemblablement lisse. Deux individus se trouvent enfilés sur des ardillons de fibules[419].

12. Type An.11 – Anneaux en os

Nombre d'individus : 10 (10)
(Annexe 3 : Liste 7.11)

La nécropole d'Arihouat à Garin (Haute-Garonne) (n°148) a livré plusieurs parures annulaires réalisées "à partir d'une section dans un canon de bovidé"[420]. Ces objets semblent pour la plupart, ouverts, d'une section plate d'environ 0,3 cm d'épaisseur, et terminée par des perforations ou des encoches latérales. Leur large face externe porte un décor de pointillé ou de cercles concentriques incisés. Pour l'inventeur du site, il s'agit d'anneaux. La majorité des représentations graphiques de ces individus sont des déroulés ne permettant pas d'apprécier leur taille, à l'exception d'un individu dessiné de profil qui présente un diamètre interne de 4,2 cm. Cette mesure permet de penser que ces pièces pouvaient être également employées comme bracelets. Malgré tout, on conservera la proposition de A. Müller comme fonction première.

13. Type An.12 – Anneaux en verre

Nombre d'individus : 1 (1)
(Annexe 3 : Liste 7.12)

La sépulture 100072 de la nécropole de la Caserne Niel à Toulouse (Haute-Garonne) (n°152) aurait livré un anneau en verre. Son état de conservation ne permet pas de déterminer sa section avec précision.

Les perles (et colliers)

De toutes les parures annulaires, les perles sont les éléments les plus petits : leur taille, c'est-à-dire leur diamètre externe, est comprise entre 0,2 et 4 cm. Cette caractéristique morphologique les destine à diverses fonctions dont on peine à délimiter les contours, en particulier lorsqu'elles ne sont pas découvertes en position fonctionnelle.

Naturellement, l'emploi le plus souvent évoqué est leur enfilage sur un fil en matière périssable de manière à constituer un collier de perles porté autour du cou. Si cette attribution peut paraître la plus plausible, ce n'est pas la seule. Les perles peuvent agrémenter d'autres parures en étant enfilées sur des épingles ou des torques[421]. On compte également plusieurs contextes funéraires extra-régionaux dans lesquels des perles auraient constitué un élément d'ornementation de la chevelure, telle une résille, comme dans une inhumation datée du Bronze final à Sainte-Énimie (Lozère)[422]. Citons également la fouille récente de la fastueuse sépulture du "Prince" de Lavau (Aube) qui a livré un ensemble de perles d'ambre situées sous la nuque du défunt, suggérant qu'elles ornaient ses cheveux[423]. À ces problèmes d'identifications fonctionnelles s'ajoute la difficulté d'attribuer certains individus à la catégorie des perles ou de celle des anneaux, lorsque ceux-ci, simples et de petite taille, peuvent, de fait, jouer le même rôle que ces dernières[424]. On distinguera néanmoins les perles des anneaux principalement d'après leur forme et leur taille, tout en ayant pleinement conscience qu'une marge d'erreur peut exister. En l'absence d'informations contraire, on supposera *a priori* que ces perles étaient passées dans un fil, portées au cou comme collier.

419 Voir pl.139, n°831 et pl.140, n°832.

420 Müller 1985, 160.

421 Épingles de type Ep.4 ou torques de types To.24 et To.25.

422 Rivalan 2011, 395 ; Roudil 1980, 466.

423 Dubuis *et al.* 2015, 1194.

424 On pense surtout aux petits anneaux fermés de types 1.A, 2.A, 4.A et 5.A.

Dans la zone d'étude concernée, les perles sont confectionnées en alliage cuivreux, en terre cuite, en verre, en ambre, en os et en roche[425].

1. Présentation de la typologie

Avant de présenter l'outil de classement des perles, plusieurs remarques doivent être formulées afin de définir les limites d'un tel exercice.

Tout d'abord, les perles, comme les anneaux, sont marquées par la quasi-absence de décors "fins" comme des incisions ou les moulures. Leur variété ornementale s'exprime principalement par la profusion des morphologies rencontrées. Ainsi, les perles adoptent une quantité de formes différentes : anneau ou une rondelle de plus ou moins grande taille, un globe percé, un corps allongé fusiforme, un corps tubulaire à tige rabattue de longueur variable et, enfin, formes étoilées ou dessinant des cornes.

Ensuite, une perle peut être une parure, quand elle est utilisée seule, ou un élément de parure lorsque celle-ci rassemble plusieurs perles de formes et matières variées. Le collier restitué de la nécropole de Navafría à Clares (Guadalajara) (n°16) illustre parfaitement ce cas de figure puisqu'il est composé d'un grand nombre de perles en terre cuite de multiples formes[426]. De cette remarque découlent deux réflexions. La première est que s'il est typologiquement juste de séparer les perles selon leur morphologie, ne serait-ce que pour avoir une vision globale du corpus, il serait cependant incorrect de comptabiliser un individu pour chaque forme de perles identifiées. En l'absence d'indices contraire, il faut donc considérer les lots de perles découvertes dans une même sépulture comme constituant un unique objet, malgré leur divergence typologique. La seconde conséquence est que ce constat amoindrit également les résultats chronologiques que l'on peut espérer d'un classement fin de cette catégorie d'objets puisqu'un ensemble clos peut rassembler une multitude de types différents.

En raison des résultats chronologiques limités auxquels on peut s'attendre, on emploiera donc un classement proche de celui utilisé pour les anneaux, en prenant en compte cependant un nombre moindre de critères (**fig. 50 et 51**).

La première étape de classification sépare les individus d'après leurs matériaux de fabrication auxquels sont attribués un numéro. Les perles sont ensuite divisées en sous-types selon leur morphologie générale, ce qui comprend tout aussi bien leur forme que leur taille. Le tri à partir de la taille suit les recommandations proposées par P.-Y. Milcent[427]. Cette taille, qui est égale au diamètre externe des perles, permet d'identifier trois catégories (petite, moyenne et grande). Enfin, les perles en verre sont les seules pour lesquelles il était nécessaire d'identifier des variantes à partir de la couleur (monochrome ou bichrome).

Cet outil permet de classer les 446 lots de perles (5461 individus) dans 6 types différents selon leur matériau. On observe déjà que les perles en alliage cuivreux représentent plus de la moitié du total (56 %) alors que celles en os et en roche réunies comptabilisent moins de 10 % (**fig. 51**). À ces 446 lots identifiés s'ajoutent 42 autres (comptant 453 individus) auquel il n'est pas possible d'attribuer un type en raison du manque d'information.

2. Type Pe.1 – Perles en alliage cuivreux

Nombre d'individus : 250 (4548)
(Annexe 3 : Liste 8.1)

De loin les plus nombreuses du corpus, les perles en alliage cuivreux adoptent une grande variété de formes à partir desquelles il est possible identifier plusieurs sous-types.

Le premier d'entre eux rassemble les individus dont la morphologie rappelle un petit anneau

425 Le terme de roche renvoie ici à diverses matières minérales dont le grès, le calcaire, la serpentine et d'autres non identifiées.

426 Pl.19, n°3522.

427 Milcent 2004, 152.

PERLES (ou colliers) [Pe.]

MATERIAUX	MORPHOLOHIE GENERALE
[1] Alliage cuivreux	**[1.A]** anneau ou rondelle (taille < 0,5 cm)
	[1.B] anneau ou rondelle (taille > 0,5 cm)
	[1.C] globulaire
	[1.D] tige rabattue (courte)
	[1.E] tige rabattue (moyenne)
	[1.F] tige rabattue (longue)
	[1.G] tige spiralée
	[1.H] large anneau (taille > 1,2 cm)
[2] Terre cuite	**[2.A]** anneau ou rondelle (toutes tailles confondues)
	[2.B] globulaire
	[2.C] fusiforme
	[2.D] grand anneau
	[2.E] en étoile
	[2.F] en corne

5 cm

Fig. 50. Les différents types de perles en alliage cuivreux ou terre cuite rencontrées (numéro) et leurs sous-types (lettre).

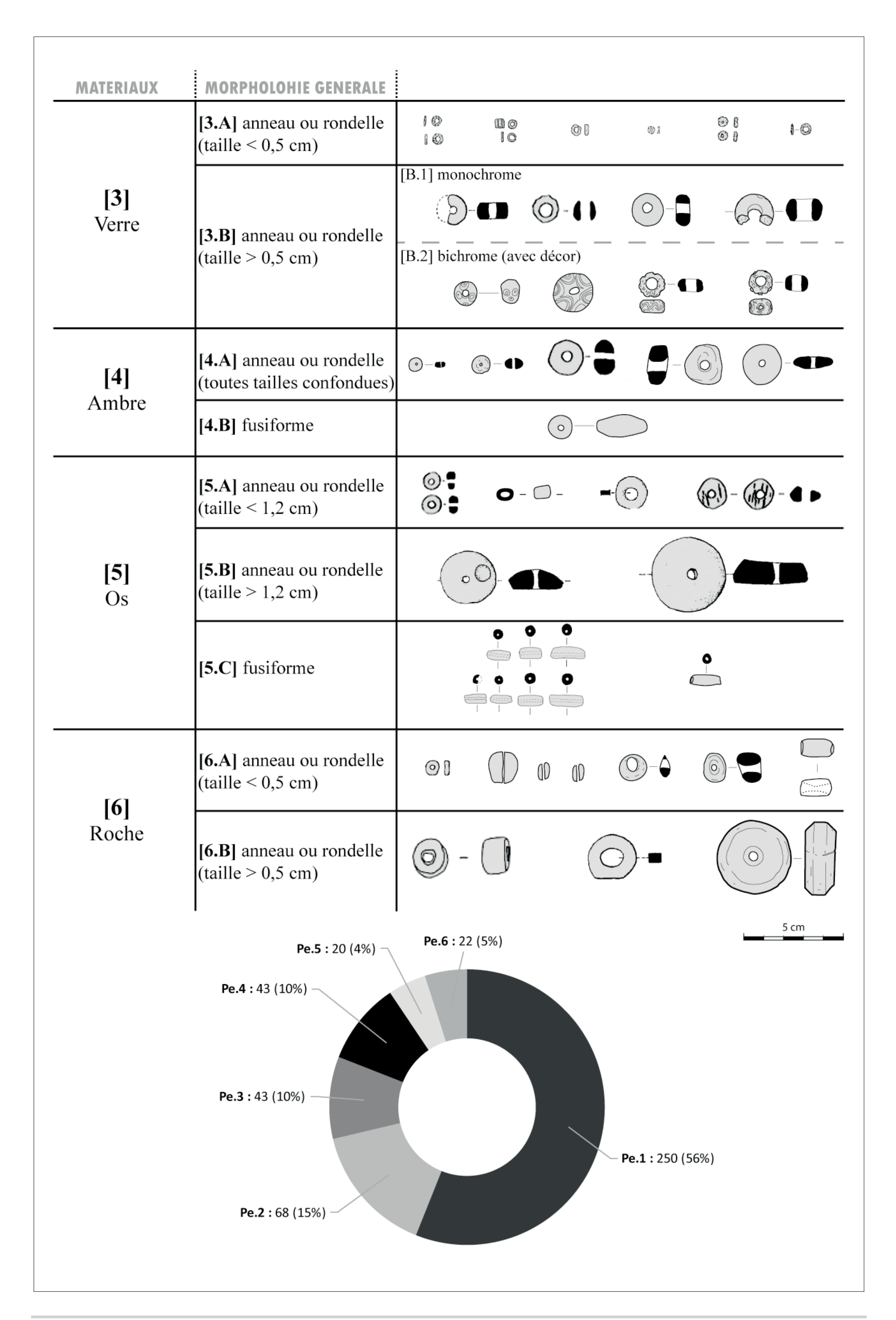


Fig. 51. Les différents types de perles en verre, ambre, os et roche rencontrées (numéro) et leurs sous-types (lettre), ainsi que leur répartition quantitative.

fermé ou une rondelle ne dépassant pas les 0,5 cm de diamètre externe (A). De nombreux exemplaires de ce sous-type ont été découverts accolés les uns aux autres. Le second comprend celles de forme identique mais de taille un peu plus importante (comprise entre 0,6 et 1,2 cm) ; elles sont également souvent mises au jour par grappe (B). Mentionnons que l'on trouve dans ce groupe des perles ouvertes comme fermées. Le troisième comprend les perles constituées d'une simple sphère de taille variable, parfois légèrement aplatie, et percée (C). Parmi les perles fabriquées à partir d'une petite tôle de métal rabattue, formant une section creuse, on peut différencier celles de petite taille et courtes (D), de celles de longueur moyenne (E) ou tubulaires et rectilignes (F). Viennent ensuite les perles fabriquées à partir d'une tige plate montée en spirale très proche d'un ressort de fibule (G). Enfin, le dernier sous-type regroupe des perles fabriquées à partir d'un fil de section circulaire enroulé en spires régulières ou d'une tôle de métal moulurée imitant des spirales (H). Dans un cas, les deux extrémités de l'objet sont pourvues de spirales latérales asymétriques. De manière générale, leur taille supérieure à 1,2 cm et leur largeur de diamètre interne pourraient les assimiler à la catégorie des anneaux. C'est d'ailleurs comme anneaux ou bagues qu'elles sont identifiées lors de l'étude du mobilier des nécropoles du Castrais[428]. Si leur morphologie ne s'oppose pas à cette attribution, on fera remarquer que des exemplaires identiques ont été retrouvés enfilés sur la tige d'une épingle de type Ep.4 comptant déjà d'autres perles d'alliage cuivreux et d'ambre[429]. C'est pour cette raison qu'on les classera dans la catégorie des perles[430].

Les perles en alliage cuivreux sont bien représentées tout au long du Premier âge du Fer, et même au-delà. On peut toutefois tenter de dégager quelques grands traits de la distribution des diverses formes rencontrées. Les perles de morphologie simple, en anneau ou globulaire, toutes tailles confondues (A, B, C et D) sont attestées entre le début du VIIIe et la fin du Ve s. a.C. dans plusieurs contextes archéologiquement fiables de la zone d'étude, comme dans la sépulture 138 de Gourjade (n°298) datée de la phase II (775-725 a.C.) de la nécropole par les formes céramique[431], ou celles du tumulus 38 du Camp de l'Église nord (n°207) qui se situent dans le courant du Ve s. a.C. par la fibule à pied coudé (Fi.15.A.2) qui leur est associée[432]. Il est même possible d'étendre cette datation au Bronze final ou au tout début du Premier âge du Fer (900-775 a.C.) pour la perle à tige rabattue courte (D) de la tombe 70 du Causse (n°305)[433]. Étrangement, on remarquera que les perles de forme proche mais de taille moyenne (E) ne sont pas représentées, pour l'heure, au-delà du VIIe s. a.C.

Cette large datation comprise entre 900 et 400 a.C. doit être également proposée pour les sous-types suivants à tige rabattue longue (F) et spiralées (G). Le premier est déjà connu dans quelques sépultures du Moulin à Mailhac lors de la première phase de fréquentation de la nécropole (900-770 a.C.)[434], et est toujours en usage vers le milieu Ve s. a.C., comme en témoignent les perles déposées en association avec une fibule navarro-aquitaine (Fi.14.A.6) dans la sépulture 55 de la nécropole de La Atalaya à Cortes (n°39)[435]. Le second, à tige spiralée, est attesté aussi bien dans la tombe 318 du Causse (n°305), datée de la phase I ou II (900-725 a.C.) du site par le mobilier céramique[436], que dans la sépulture 1 du tumulus de Pau (n°271) qui se situe entre la fin du VIe et la première moitié du Ve s. a.C.[437].

En revanche, les perles formant un large anneau (H) semblent bien mieux calées chronologiquement. Tous les exemplaires issus

428 Pour étude, il s'agit des bagues ou anneaux de types E8 et E9 : Giraud *et al.* 2003, 103.

429 Voir épingle pl.185, n°1620.

430 Ces perles de grande taille sont en revanche identifiées comme des "perles ou des bagues" dans la base de données afin de ne pas condamner la seconde hypothèse.

431 Pl.159 ; Giraud *et al.* 2003, 169, fig. 256.

432 Pl.115.

433 Pl.176.

434 Parmi les nombreux exemples, on évoquera simplement la perle de la tombe 80 : Taffanel *et al.* 1998, 72, fig. 98 n°15256.

435 Pl.42.

436 Pl.180.

437 Pl.135.

des nécropoles du Castrais appartiennent à des sépultures rattachées à la phase II (775-725 a.C.) de ces sites[438], tandis que ceux de la nécropole d'Arihouat (n°148) se situent plutôt dans le courant du VIIe s. a.C.[439].

3. Type Pe.2 – Perles en terre cuite

Nombre d'individus : 68 (384)
(Annexe 3 : Liste 8.2)

Les perles en terre cuite sont moins nombreuses que celles en alliage cuivreux. Il est malgré tout possible de reconnaître plusieurs sous-types à partir de leur forme générale.

Le premier rassemble les quelques perles formant un anneau ou une rondelle (A). Compte tenu du petit nombre d'individus, on évitera, pour l'heure de les classer à partir de leur taille. Le second regroupe les perles globulaires ou légèrement biconiques (B). Le troisième comprend quelques individus allongés, percés dans le sens de la longueur (C). Comportant un renflement au centre, elles présentent une morphologie plutôt fusiforme. Le sous-type suivant réunit des fragments de perles qui formaient à l'origine un grand anneau pouvant atteindre 5 cm de diamètre interne, percé selon deux axes perpendiculaires (D). On trouve dans le cinquième sous-type quelques perles étoilées (E). Elle se composent d'un carré dont les angles ont été plus ou moins étirés jusqu'à dessiner les branches d'une étoile. Elles peuvent être percées selon un ou deux axes perpendiculaires situés à la base des branches. Enfin le dernier sous-type regroupe quelques perles évoquant des cornes de taureau ou un U évasé, percées au niveau de l'axe de symétrie.

Parmi toutes ces perles en terre cuite, celles de morphologie très simple, en anneau (A) ou globulaire (B), sont représentées tout au long du Premier et du Second âge du Fer comme en témoignent des individus de France méridionale[440]. En revanche, tous les exemplaires de formes plus complexes (C, D, E et F) proviennent quasi-exclusivement de la péninsule Ibérique. Découverts principalement dans la nécropole d'Herrería III (n°19) ou sur le probable collier reconstitué du site de Navafría à Clares (n°16), ils peuvent être situés entre le milieu du VIe et le Ve s. a.C.

4. Type Pe.3 – Perles en verre

Nombre d'individus : 43 (136)
(Annexe 3 : Liste 8.3)

Les quelques lots de perles en verre que l'on rencontre dans le corpus ne comprennent que des individus en anneau ou en rondelle. À l'intérieur de ce type, il est seulement possible de différencier les perles dont la taille n'excède pas 0,5 cm (A) de celles plus volumineuses (B). Dans ce dernier sous-type, on peut diviser en variantes les perles constituées d'une seule couleur de verre (B.1) et celles de deux couleurs, dessinant un décor de bandes ou de cercles concentriques (B.2)[441].

Les perles en verre de petite taille (A) sont connues dès le Bronze final et continuent de circuler jusqu'à l'époque romaine[442]. Toutes celles mises au jour dans la nécropole d'Herrería III (n°19) sont datables entre le milieu du VIe et le Ve s. a.C.

Les perles de plus grande taille et monochromes (B.1) se situent dans la même fourchette chronologique puisqu'elles sont notamment attestées dans la tombe 70 du Causse (n°305) datée de la première phase (900-775 a.C.) du site[443], et dans la sépulture 47 d'Herrería III (n°19) que l'on peut situer dans le courant du Ve s. a.C. par l'agrafe

438 Par exemples : sépultures 203 et 966 du Causse : pl.177 et 197.

439 Sépultures 17 et 70 : pl.79 et 83.

440 Py 2016, 153.

441 Contrairement aux propositions émises par P.-Y. Milcent pour ce type de perle, il n'a pas été possible de les classer selon la couleur de leur verre dans la mesure où cette information n'est pas toujours rapportée dans la bibliographie. On se bornera donc à réduire l'attribution typologique à la présence d'une ou de plusieurs couleurs : Milcent 2004, 152.

442 Py 2016, 142.

443 Pl.176.

à quatre évidements et deux crochets (Ag.5.H) qui lui est associée[444]. En revanche, l'adoption de la bichromie sur les perles en verre (B.2) semble être un marqueur du Ve s. a.C. d'après les quelques contextes archéologiques fiables identifiés. À titre d'exemple, on citera celles du tumulus 4 du Camp de l'Église nord (n°207) et de la sépulture 47 d'Herrería III (n°19), toutes accompagnées d'agrafes de ceintures (Ag.7 et Ag.5.H) bien calées au Ve s. a.C.[445].

II.4.5. Type Pe.4 – Perles en ambre

Nombre d'individus : 43 (300)
(Annexe 3 : Liste 8.4)

Il n'est possible de reconnaître que deux sous-types pour les perles confectionnées en ambre, souvent découvertes en lot. Le premier sous-type comprend des individus en anneau ou rondelle (A). Leur taille ou leur épaisseur ne semblent pas être un critère pertinent pour les classer dans la mesure où les nombreux lots de ce type se composent indifféremment de perles de tailles variables. Le second sous-type regroupe uniquement deux individus de forme fusiforme percés longitudinalement.

Le port de perles en ambre est attesté durant tout l'âge du Fer. Elles sont aussi bien connues dans les sépultures du Bronze final ou du début de l'âge du Fer, comme dans la tombe 70 du Causse (n°305), qu'à la fin du Premier âge du Fer, comme dans la sépulture 1072 de cette même nécropole[446]. Si cette proposition est valide pour les perles en anneau ou rondelle (A), il est moins aisé d'avancer une datation pour les deux exemplaires fusiformes (B) dont le contexte de découverte est mal documenté. Les quelques éléments de comparaison attestés dans le Midi de la France les placeraient, sous-réserve d'un nombre de parallèles plus important, entre le Ve et IIIe s. a.C.[447].

6. Type Pe.5 – Perles en os

Nombre d'individus : 20 (67)
(Annexe 3 : Liste 8.5)

Peu nombreuses, les perles fabriquées à partir de restes fauniques peuvent être classées en sous-type selon qu'elles forment des anneaux ou rondelles de petite ou moyenne taille (A), de taille supérieure pourvue d'un perçage central fin (B), ou encore fusiforme (C).

L'utilisation de l'os pour façonner des perles est attestée tout au long du Premier âge du Fer dans la zone d'étude : dans la tombe 45 du Martinet (n°299) datée entre 725 et 675 a.C. par son mobilier d'accompagnement[448], ou dans le tumulus 25 du Camp de l'Église nord (n°207) qui se situe dans le courant du Ve s. a.C. par les fibules qui s'y rattachent[449]. Toutefois, les quelques grosses perles en anneau (B) ou fusiformes (C) semblent surtout être représentées entre le milieu du VIe et le Ve s. a.C., en accord avec les éléments de comparaisons attestés dans l'habitat du Cayla à Mailhac (Aude), datés entre 600 et 475 a.C.[450].

7. Type Pe.6 – Perles en roche

Nombre d'individus : 22 (26)
(Annexe 3 : Liste 8.6)

Également peu représentées, les perles confectionnées en matières minérales semblent toujours prendre la forme d'un anneau ou d'une rondelle. Plus ou moins bien taillées, ces perles peuvent être triées selon qu'elles soient de petite taille (A) ou plus volumineuses (B).

Malgré leur morphologie variée, les perles en roche sont connues tout au long du Premier âge du Fer sans qu'il soit possible de dégager une logique typologique. L'individu de la tombe 70 du Causse (n°305) rattaché à la phase I du

444 Pl.23.

445 Pl.110 et 23.

446 Pl.201 ; Buffat *et al.* 2012, 95-96.

447 Py 2016, 152.

448 Pl. 68 ; Giraud *et al.* 2003, 169, fig. 256.

449 Pl.113.

450 Gailledrat *et al.* 2002, 89, fig. 78 n°12.

site (900-775 a.C.) ou celui de la sépulture 2 du tumulus 1 de la nécropole du Pech de Cramazou (n°197) qui accompagne une fibule à ressort de schéma laténien (Fi.18.A.2), illustrent cette longue distribution chronologique[451].

Les bagues

Les bagues sont des parures annulaires qui enserrent les phalanges de la main, ce qui implique un diamètre interne restreint, compris entre 1 et 2 cm. En dehors de cet impératif, cette catégorie de mobilier partage les mêmes caractéristiques que les anneaux. Cette ressemblance est porteuse de confusion et il demeure délicat d'assurer l'identification des bagues lorsqu'elles ne sont pas découvertes en position fonctionnelle. Dans la zone d'étude, seul un individu mis au jour au doigt de la défunte du tumulus du Camp de Monseigne à Saint-Jean-de-Laur (Lot), (n°235) peut être réellement reconnu avec certitude[452]. L'attribution à cette catégorie des autres bagues inventoriées doit être considérée comme hypothétique. Le diamètre interne de ces possible bagues est compris entre 1,2 et 2 cm. Ces résultats sont cohérents avec les mesures prises sur des bagues découvertes en position fonctionnelle dans d'autres régions, ce qui constitue un indice supplémentaire quant à leur probable identification[453]. On peut également appuyer cette attribution par les matériaux de fabrication qui, outre les alliages cuivreux ou le fer, comprennent des métaux dits "nobles" tels que l'or ou l'argent, ce qui les distingue des anneaux.

1. Présentation de la typologie

Du fait de leur faible nombre et en raison du degré d'incertitude qui entoure cette catégorie de parure, en utilisera pour les classer le même outil typologique que celui employé pour les anneaux. Les bagues sont triées par leur matériau de fabrication, puis leur système de fermeture et enfin par la morphologie de leur tige (**fig. 52**). Ce dernier critère est moins précis que celui des anneaux afin de rassembler efficacement les quelques exemplaires connus.

Sur 28 individus recensés, 27 peuvent être typologiquement identifiés, et majoritairement rattachés au type en alliage cuivreux (Ba.1). Une possible bague demeure de type indéterminé.

2. Type Ba.1 – Bagues en alliage cuivreux

Nombre d'individus : 20
(Annexe 2 : Carte n°45) (Annexe 3 : Liste 9.1)

Parmi les bagues fabriquées en alliage cuivreux, il est possible de distinguer au moins trois sous-types à partir de la morphologie de la tige.

Le premier regroupe 4 individus dont les terminaisons ouvertes peuvent se chevaucher (A). La section de leur tige est filiforme et variée (ovalaire, hémisphérique ou quadrangulaire). L'une d'elle présente un décor incisé sur sa face externe. Le second sous-type rassemble des bagues ouvertes dont la section en tôle de métal forme un ruban aux terminaisons quasiment accolées (B). Leur face externe peut être inornée et lisse ou disposer d'un décor de cercles estampés ou moulurés et incisés, courant sur toute la longueur de l'objet. Enfin, on compte quatre exemplaires fermés et filiformes dont la face externe possède un décor de dentelure grêle (C).

Parmi les bagues de ce type, celles ouvertes à tige filiforme (A) se rencontrent exclusivement dans des ensembles clos rattachables au milieu du VIe et au début du Ve s. a.C., comme l'inhumation du Camp de Monseigne (n°235) ou le monument funéraire MF.21B du Camp de l'Église nord (n°207). Celles à tige plate sont attestées dans plusieurs sites languedociens datés de l'ensemble de l'âge

451 Pl.23 et 107.

452 Pl.120, n°2211.

453 On se référera par exemple aux bagues provenant d'inhumations de la région du Rhin moyen et supérieur datées du V[e] au III[e] s. a.C. dont le diamètre interne varie entre 1,6 et 1,9 cm : Millet 2008, 60.

du Fer[454]. Les exemplaires inventoriés dans la zone d'étude confirment leur apparition dès le VIIIe, comme celui de la tombe 325 du Causse (n°305) datée de la phase II (775-725 a.C.) de la nécropole par son vase d'accompagnement à décor de tirets[455]. Leur perduration jusqu'au milieu du VIe s. a.C. au moins, est assurée par la bague de la tombe 2 (niveau D) de la nécropole d'El Castejón (n°34), associée à une fibule navarro-aquitaine (Fi.14.A) et à un bracelet en alliage cuivreux simple à tampons (Br.6.A.1).

Il est en revanche peu aisé d'attribuer une fourchette chronologique pour les bagues fermées à tige dentelée (C) dans la mesure où ces dernières proviennent toutes d'un même sondage réalisé dans la grotte de Pigailh à Aigues-Juntes (Ariège) (n°91) et qui n'a jamais été étudié. L'absence d'éléments de comparaison probants dans les régions voisines rend impossible, pour l'heure, la détermination d'une datation. Tout au plus, pourrait-on mettre en parallèle la morphologie de leur tige avec celle des bracelets à dents grêles (Br.10.A.1) qui sont daté de la fin du VIIe et du VIe s. a.C. Cette comparaison n'est que partiellement satisfaisante et ne permet pas de proposer une datation pour ce sous-type de bagues compte tenu du manque d'indices probants.

3. Type Ba.2 – Bagues en fer

Nombre d'individus : 3
(Annexe 3 : Liste 9.2)

Ces supposées bagues en fer se présentent comme de simples anneaux ouverts de section ovalaire ou hémisphérique sans décor.

L'exemplaire déposé dans la sépulture BB de Gabor (n°322) permet de dater leur apparition dès la seconde moitié du VIIe s. a.C.[456], tandis que celui mis au jour dans le tumulus A des Places-Nexon à Saint-Hilare-les-Places (Haute-Vienne) (n°336), accompagnant une agrafe en fer en simple crochet (Ag.7), atteste leur emploi durant le Ve s. a.C.[457].

4. Type Ba.3 – Bagues en métaux précieux (or ou argent)

Nombre d'individus : 3
(Annexe 3 : Liste 9.3)

Bien que l'on ne comptabilise que trois exemplaires fabriqués à partir d'un métal précieux (or ou argent), leurs morphologies bien distinctes obligent à les séparer en autant de sous-types.

Le premier concerne un anneau fermé en or dont la face externe est décorée d'une ligne continue de dents incisées (A). Le second est un individu en argent dont la tige se compose de 7 fines armilles soudées recouvertes par une plaque décorée de motifs géométriques obtenus par incisions (B). Son état de conservation ne permet pas de déterminer si cet objet était ouvert ou fermé. Enfin, le dernier objet est une bague en or ouverte à tige torsadée, dont les extrémités de la tige se chevauchent et se terminent par de petits tampons toriques (C).

Parmi ces bagues, les deux exemplaires en or (A et C) ne connaissent pas de parallèles satisfaisants. Le mobilier céramique qui accompagnait celle à tige lisse (A) dans le tumulus 1 d'Ibos (n°284) est rattaché à la phase I (750-650 a.C.) de J.-P. Mohen[458], tandis que celle à tige torsadée de l'habitat Las Peñas de Oro (Alava) (n°5) provient d'une couche d'occupation que l'on peut situer entre le VIIe et la première moitié du VIe s. a.C.[459].

Enfin, la sépulture 48 de la nécropole de Lagravière à Fauillet dont est issue la bague en argent à tige en armille (B) appartient au groupe 3 du site, bien daté entre 625 et 575 a.C. par A. Dumas[460].

454 Py 2016, 129.
455 Pl.163 ; Giraud *et al.* 2003, 169, fig. 256.
456 Pl.208.
457 Pl. 217.
458 Pl. 149 ; Mohen 112.
459 Pl. 4.
460 Dumas 2016, 304-305.

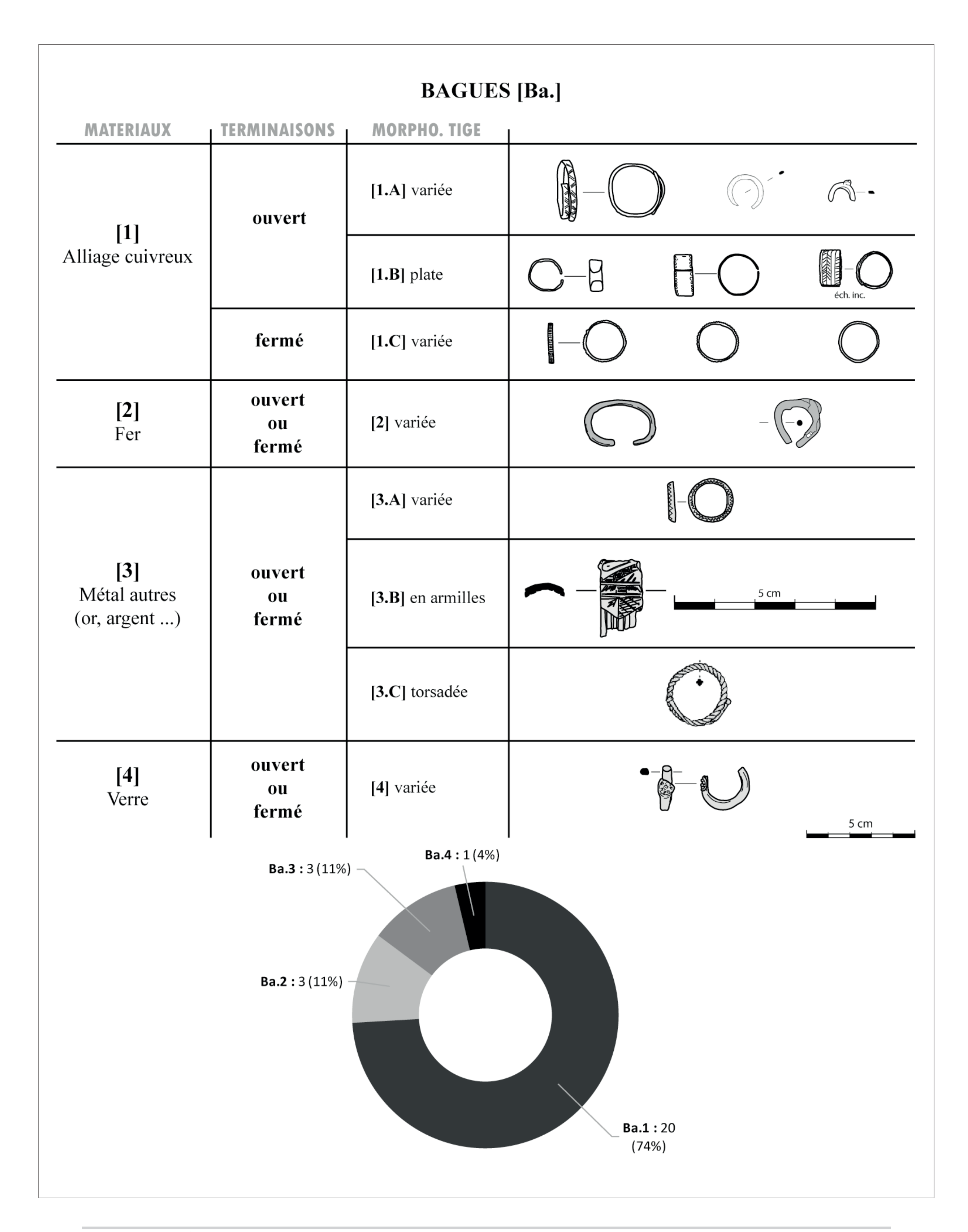


Fig. 52. Les différents types de bagues rencontrés (numéro) et leur sous-types (lettre), ainsi que leur répartition quantitative.

5. Type Ba.4 – Bagues en verre

Nombre d'individus : 1
(Annexe 3 : Liste 9.4)

Ce type est représenté par une unique bague en verre. Partiellement conservé, cet individu qui devait être fermé, dispose à son sommet d'un renflement plat à la manière d'un chaton. De forme circulaire, il cerne de petites excroissances bouletées disposées en cercle.

Cette pièce provient du tumulus 26 de la nécropole du Camp de l'Eglise (n°207) que l'on peut situer entre 475 et 425 a.C. par l'agrafe à évidements et un crochet (Ag.5.A) ainsi que la fibule à ressort de schéma laténien (Fi.18.A.1) qui l'accompagnaient[461].

Les boucles d'oreilles

Les boucles d'oreilles sont des parures annulaires pourvues d'un système d'attache perçant le lobe de son porteur. Ce trait fait qu'elles sont aisément reconnaissables, même lorsqu'elles ne sont pas mises au jour en position fonctionnelle. Dans la mesure où les sépultures de la zone d'étude ont livré une ou deux boucles d'oreilles, on peut émettre l'hypothèse qu'elles pouvaient être portées à l'unité ou par paire. Dans ce dernier cas, les deux boucles sont identiques[462]. Leur diamètre interne, mesuré sur les individus les mieux conservés, est compris entre 1 et 6 cm. Les solutions techniques permettant l'attache de l'objet aux lobes d'oreilles sont peu nombreuses. Il peut s'agir d'un simple appointement d'une des extrémités de la tige ouverte, d'un petit anneau rapporté jouant le rôle de crochet auquel était suspendue la boucle proprement dite, ou encore d'extrémités asymétriques pourvues d'un côté d'un appointement venant se crocheter dans un œillet ménagé sur l'extrémité opposée. Elles sont quasi exclusivement fabriquées en alliage cuivreux ; on compte toutefois deux boucles d'oreilles en or et deux autres en électrum[463].

1. Présentation de la typologie

Dans la mesure où l'on comptabilise peu de boucles d'oreilles dans l'inventaire, l'outil typologique s'attachera à classer ces objets selon deux critères simples et reconnaissables, à savoir le système d'attache et la morphologie générale de la tige (**fig. 53**). Dans un cas toutefois, il est possible de distinguer des sous-types à partir du matériau de fabrication des boucles.

Les 31 boucles d'oreilles identifiables avec certitude peuvent être classées en six types. On remarque que les boucles d'oreilles à fermeture à crochet et tige rubanée (Bo.5) représentent 61 % (19 exemplaires) du total, tandis que les autres ne sont connus que par moins de six individus.

2. Type Bo.1 – Boucles d'oreilles à fermeture appointée et tige filiforme simple

Nombre d'individus : 3
(Annexe 3 : Liste 10.1)

Ces exemplaires en alliage cuivreux se composent d'une fine tige de section circulaire ouverte dont l'une des extrémités se termine par un petit tampon conique tandis que la seconde est appointée.

La paire de boucles d'oreilles de ce type découvertes au Martinet (n°299) provient de la sépulture 182 qui appartient à la phase III (725-675 a.C.) de la nécropole[464]. En revanche celle déposée dans le tombe 1 du niveau C de la nécropole d'El Castejón (n°34) pourrait plutôt se situer entre le VI[e] et le V[e] s. a.C. si l'on tient compte d'un possible fragment de torque à tige lisse et à tampons

461 Pl.113.

462 Voir par exemple les boucles d'oreilles de la sépulture 1 du tumulus L.6 d'Ossun (pl.150, n°908 et 909), celles de la tombe 182 de la nécropole du Martinet (pl.172, n°n°1390 et 1391) ou encore de la sépulture B du tumulus B de la nécropole du Frau (pl.210, n°1964 et 1965).

463 L'électrum est un alliage naturel d'or et d'argent pouvant également s'obtenir en orfèvrerie : Arminjon & Bilimoff, dir. 1998, 17.

464 Pl. 172 ; Giraud *et al*. 2003, 169, fig. .256.

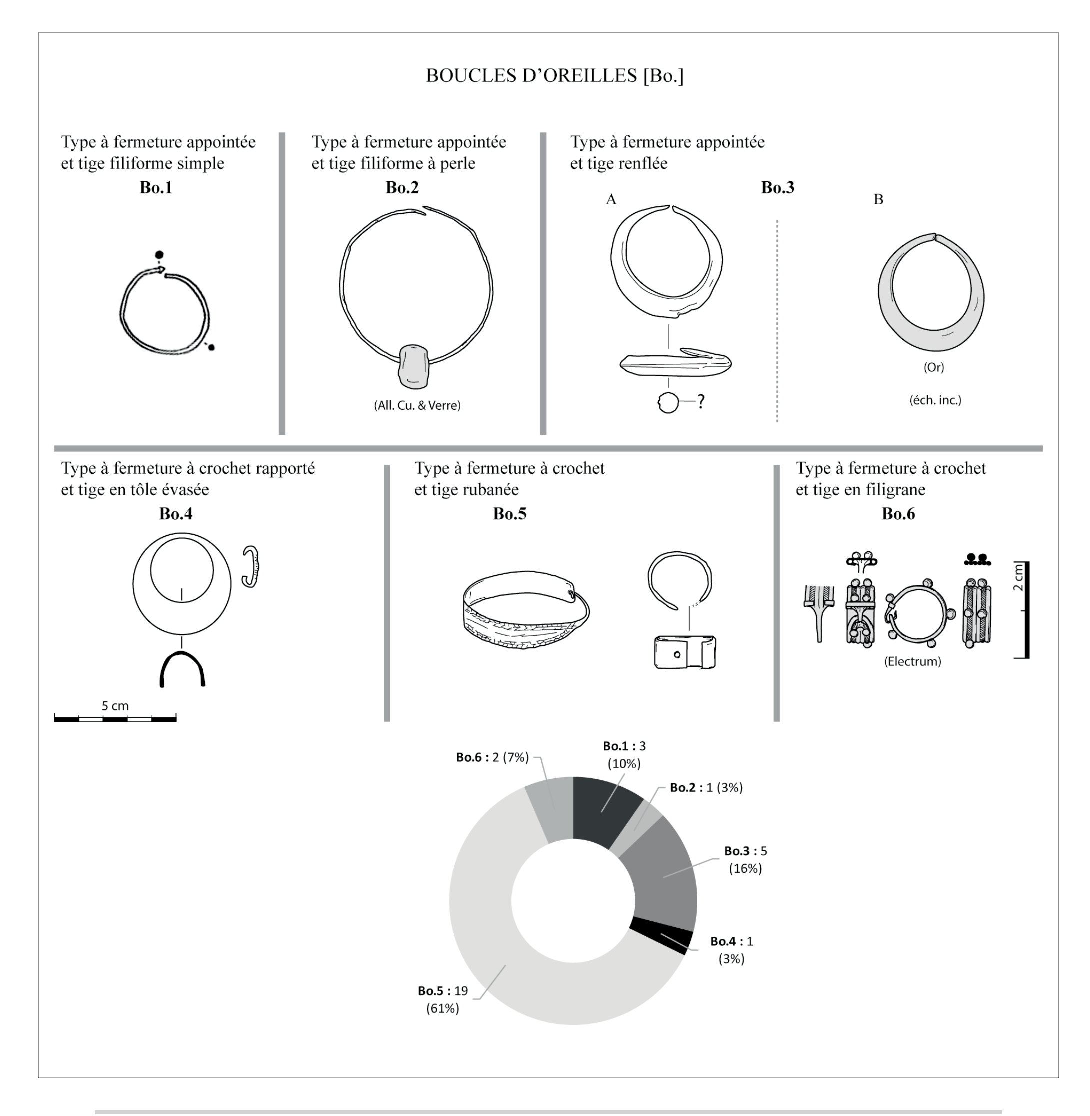


Fig. 53*. Les différents types de boucles d'oreilles rencontrés (numéro) et leur sous-types (lettre), ainsi que leur répartition quantitative.*

(To.3.A.3) qui l'accompagnait. La perduration de ces boucles d'oreilles jusqu'au Ve s. a.C. peut-être envisagée dans la mesure où l'on connaît un exemplaire similaire sur l'oppidum de Vié-Cioutat de Mons (Gard) en association avec des fragments d'amphore massaliète datés entre 450 et 400 a.C.[465].

3. Type Bo.2 – Boucles d'oreilles à fermeture appointée et tige filiforme à perle

Nombre d'individus : 1
(Annexe 3 : Liste 10.2)

Cet unique individu à tige filiforme et terminaisons appointées se singularise par son diamètre interne de 6 cm et la présence d'une perle en verre enfilée.

Dans la mesure où cette pièce provient d'un lot d'objets découverts hors de tout contexte archéologiquement fiable, on la rapprochera de la morphologie des torques composites à perles (To.25) datés du courant du VIIe s. a.C.

4. Type Bo.3 – Boucles d'oreilles à fermeture appointée et tige renflée

Nombre d'individus : 5
(Annexe 3 : Liste 10.3)

Ces boucles d'oreilles se distinguent par l'épaisseur de leur tige irrégulière, diminuant à mesure qu'elle s'approche des extrémités

465 Tendille 1980b, 99, fig. 2 n°14.

appointées. On peut séparer celles en alliage cuivreux (A) de celles confectionnées en or (B). Signalons que les deux boucles d'oreilles en alliage cuivreux provenant de l'inhumation du Camp de Monseigne à Saint-Jean-de-Laur (n°235) pourraient être de section creuse, sans certitude toutefois[466].

La morphologie des boucles d'oreille en alliage cuivreux (A) du Camp de Monseigne renvoie à plusieurs pièces similaires de l'est de la France ou en Suisse où elles marquent la fin du Ha D1 ou le Ha D2-3, correspondant à la phase 7a (570/560-540/530 a.C.) de H. Parzinger[467]. Dans l'inhumation du Camp de Monseigne, le torque à tige rabattue (To.23) et la fibule à fausse corde à bouclettes (Fi.17) suggèrent une datation entre la fin du VI[e] et le début du V[e] s. a.C.

Il est en revanche plus délicat de formuler une proposition chronologique pour celles en or (B) d'Espagne puisque les trois individus recensés ne proviennent pas de contextes fiables. Pour A. Lorrio, ces objets, en contexte celtibérique, seraient marqués par des influences orientalisantes ou méditerranéennes durant le VI[e] et V[e] s. a.C.[468]. Cette fourchette large et aussi celle de la paire de boucles d'oreilles en or de la nécropole d'El Castillo à Castejón (Navarre) (n°37), dont la fréquentation est datée du début du VI[e] et de la première moitié du V[e] s. a.C.[469].

5. Type Bo.4 – Boucles d'oreilles à fermeture à crochet rapporté et tige en tôle évasée

Nombre d'individus : 1
(Annexe 3 : Liste 10.4)

L'unique individu de ce type est proche des boucles d'oreilles du type précédent par sa forme en anneau excentré. Cependant, cette pièce est fermée et est composée d'une tôle de métal évasée. Cet anneau est un pendant, accroché au lobe à l'aide d'un plus petit anneau crocheté.

Cette boucle d'oreilles ne connaît pas de parallèle satisfaisant. Tout au plus est-il possible de rapprocher cet anneau en tôle de métal aux boucles du type précédent (Bo.3.A). Une datation dans le courant du VI[e] s. a.C. est cohérente avec celui du bracelet à dents grêles et œillets (Br.10.A) qui l'accompagnait dans la sépulture des Petits Sablons à Coutras (Gironde) (n°160)[470].

6. Type Bo.5 – Boucles d'oreilles à fermeture à crochet et tige rubanée

Nombre d'individus : 19
(Annexe 3 : Liste 10.5) (Annexe 2 : Carte n°46)

De loin les plus nombreuses, les boucles d'oreilles de ce type sont composées d'un ruban en alliage cuivreux pouvant être lisse, incisé ou cannelé et mouluré. L'une des extrémités appointées vient se crocheter dans l'œillet de l'extrémité opposée.

Ce type de boucles d'oreilles est le plus représenté dans la panoplie du Premier âge du Fer occidental. On compte de nombreuses attestations dans la nécropole de Mailhac (Aude) lors des deux premières phases du site (900-725 a.C.), comme dans les tombes 56 ou 221[471], tandis qu'en France centrale, elles fig. rent parmi les marqueurs du Ha D1-2 récent (580-510 a.C.), comme dans la sépulture 1 du tumulus 2 de Touzel à Coust (Cher)[472]. Dans la zone d'étude, ces boucles d'oreilles semblent apparaître dès le VIII[e] s. a.C. dans la tombe 42 de Mondi à Algans (Tarn) (n°242), associée à une épingle à tête en anneau (Ep.8)[473], puis continuent d'être portées au cours du siècle suivant comme l'atteste l'exemplaire de la sépulture BB de Gabor (n°322) daté de la seconde moitié du VII[e] s. a.C. par la présence de bracelets à tampons en fer (Br.19.A)

466 Pl.120, n°2203.

467 Par exemples dans la sépulture 28 du tumulus de Courtesoult (Haute-Saône) : Piningre 1996, 52, fig. 62 n°16 ; En Suisse : Parzinger 1989, 319, taf. 139 n°39.

468 Lorrio 2005a, 230.

469 Faro Carballa *et al*. 2006.

470 Pl. 90.

471 Taffanel *et al*. 1998,54, fig. 63 n°15193, 179, fig. 275 n°15697.

472 Milcent 2004, 160, fig. 81 n°1, pl.37 n°5 ; Dubreucq 2013, 51-52.

473 Pl.156.

et un torque composite à perles (To.25). Enfin, l'individu du tumulus B de Pujaut (n°167) constitue ce que l'on peut considérer comme un des indices les plus tardifs de leur usage puisque la fibule de type Golfe du Lion qui l'accompagne (Fi.13.A.3) situe l'ensemble dans le troisième quart, voire même, la seconde moitié du VIe s. a.C.[474].

7. Type Bo.6 – Boucles d'oreilles à fermeture à crochet et tige en filigrane

Nombre d'individus : 2
(Annexe 3 : Liste 10.6)

Ce type rassemble un individu et probablement un second. Il s'agit de boucles en électrum d'un diamètre interne d'1 cm. La tige, de fabrication complexe, se compose d'un groupe de trois fils (deux fils lisses et un torsadé), repliés de façon à former un groupe de six fils. L'une des terminaisons, disposant d'un mince ruban maintenant pincés les fils de la tige, est appointée et constitue le système de fermeture à crochet. Enfin des petites sphères de 0,12 cm de diamètre décorent la tige sur toute la longueur. Ménagées par paire, ces sphères pourraient être attachées par brasure.

Si la complexité de cette pièce ne connaît pas de parallèles parfaitement identiques, on peut toutefois la rapprocher d'autres boucles d'oreilles à crochet du Midi de la France. On pense notamment à l'exemplaire de la tombe 17 de la nécropole de Las Peyros à Couffoulens (Aude)[475], ou à la paire issue de la tombe 263 d'un jeune enfant dans la nécropole de Saint-Julien à Pézenas (Hérault)[476], toutes deux datées du milieu ou de la seconde moitié du VIe s. a.C. Ces éléments de comparaisons méridionaux se distinguent par la présence de protubérances ou de sphères accolées à la tige et l'emploi d'un métal "noble", ici l'argent. Cette proposition chronologique est en accord avec l'étude de l'ensemble céramique qui accompagnait la boucle d'oreilles de Lanouaille (Dordogne) (n°141) qui est également datée de la seconde moitié du VIe s. a.C.[477], et pourrait aussi être en accord avec le possible second exemplaire du tumulus de La Mouthe (Dordogne (n°139) qui est associé à une fibule navarro-aquitaine (Fi.14.A)[478].

Les pendeloques

On décrit comme pendeloques des objets souvent allongés, suspendus à un fil ou lanière en métal ou en matière périssable. Cette suspension se fait le plus souvent par un œillet ménagé à l'une de ses extrémités, ou via une pièce rapportée comme de petits anneaux ou une chaînette. Cependant, cette catégorie de mobilier peut être rapprochée des perles par le fait que chaque individu ne constitue pas en soi une parure mais appartient à un ensemble. Ainsi, leur étude est soumise aux mêmes contraintes que les perles, c'est-à-dire que plusieurs pendeloques, de type identique ou non, peuvent appartenir à un même objet. En l'absence d'informations taphonomiques liées à leur port, les analyses qu'il est possible de réaliser sur les pendeloques demeurent relativement limitées.

Dans la zone d'étude, les pendeloques sont fabriquées en alliage cuivreux, en os ou en roche.

1. Présentation de la typologie

Dans la mesure où les pendeloques offrent une grande variété de forme malgré le nombre relativement faible d'individus recensés au regard des autres catégories de parure, le classement s'attardera simplement et principalement sur l'identification de formes générales capables de rassembler le plus grand nombre d'exemplaires inventoriés (**fig. 54**).

Il est possible d'identifier 11 types différents pour les 80 lots (105 individus) de pendeloques reconnaissables. Les exemplaires munis d'un petit anneau de suspension (Pen.3) et ceux en rouelle (Pen.6) sont les plus répandus dans la zone

474 Pl. 92.
475 Solier *et al.* 1976, 21, fig. 24 n°70.
476 Dedet 2012, 164, fig. 164
477 Pacini & Chevillot 2002, 111.
478 Pl. 76.

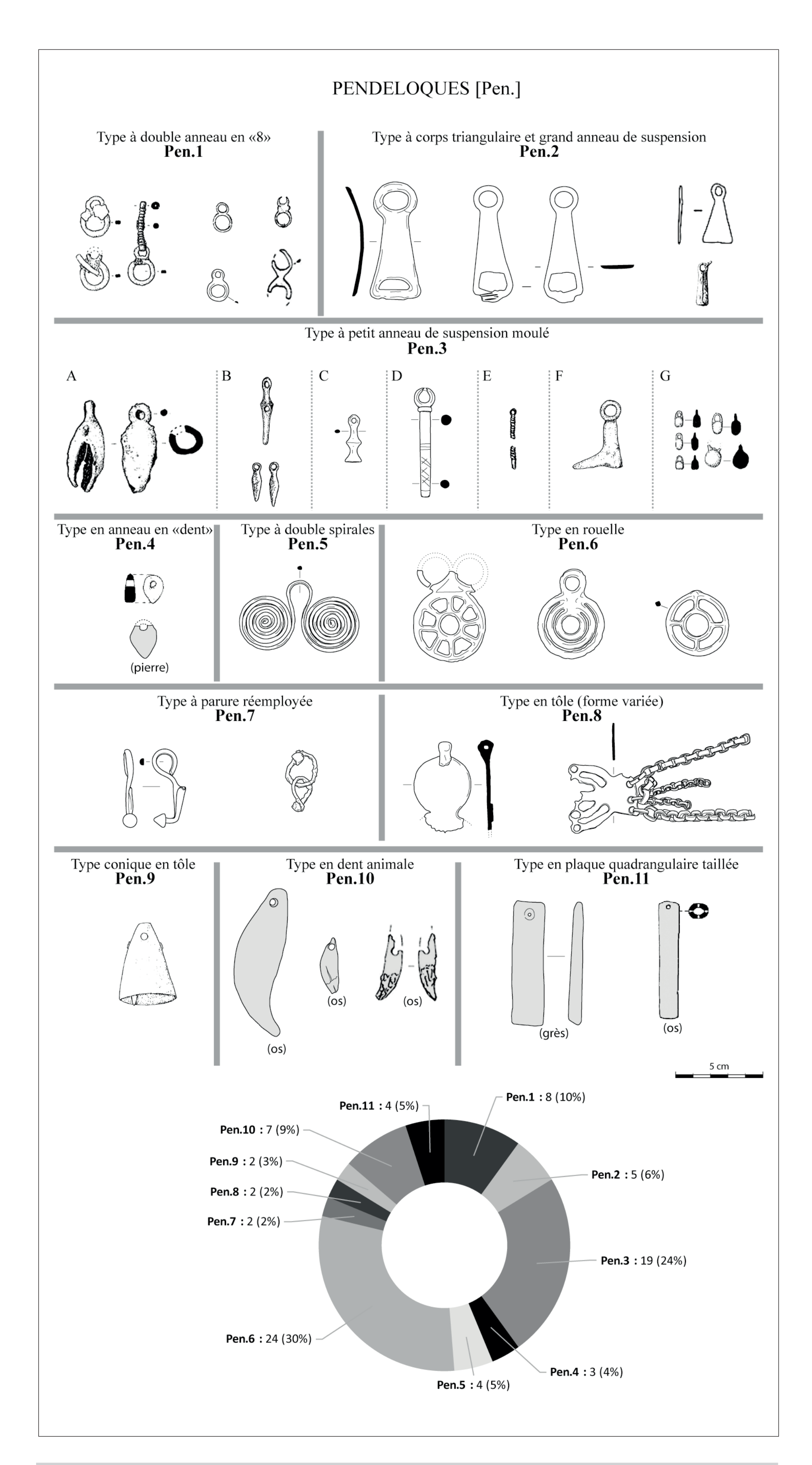


***Fig. 54**. Les différents types de pendeloques rencontrés (numéro) et leur sous-types (lettre), ainsi que leur répartition quantitative.*

d'étude et représentent 54 % du corpus. À ce total viennent s'ajouter 7 lots (11 individus) ne pouvant être rattachés à un type précis en raison d'une documentation insuffisante.

2. Type Pen.1 – Pendeloques à double anneau en "8"

Nombre d'individus : 8 (10)
(Annexe 2 : Carte n°47) (Annexe 3 : Liste 11.1)

Ce type rassemble des pendeloques en alliage cuivreux formés de deux anneaux de tailles différentes et de section lenticulaire évoquant un "8". La suspension se fait à l'aide d'une pièce rapportée (chaînette, anneau, crochet, etc.) passant à l'intérieur de l'anneau de plus petite taille. La nécropole de Navafría à Clarès (Guadalajara) (n°16) a livré une pièce en alliage cuivreux, à la fonction encore hypothétique, composée d'un ruban métallique circulaire, perforée d'œillets à intervalle régulier auquels sont suspendues des pendeloques de ce type via des chaînettes ou des fils[479].

Ce type de pendeloque est connu dans plusieurs ensembles clos de la zone d'étude datés du début et de la fin du Premier âge du Fer. Dans la sépulture 372 du Causse (n°305) il est associé à une épingle à tête en anneau (Ep.8) situant l'assemblage funéraire entre les phases II et III (775-675 a.C.) de la nécropole[480]. En revanche, l'individu de la tombe 47 de Herrería (n°19) qui accompagnait notamment une agrafe à quatre évidements et quatre crochets (Ag.5.H), doit être placé dans le courant du Ve s. a.C.[481].

3. Type Pen.2 – Pendeloques à corps triangulaire et grand anneau de suspension

Nombre d'individus : 5 (5)
(Annexe 2 : Carte n°47) (Annexe 3 : Liste 11.2)

Les pendeloques de ce type sont fabriquées à partir d'une tôle d'alliage cuivreux de forme triangulaire dont le grand sommet dessine un large anneau par lequel la pièce était suspendue. Aucun des exemplaires référencés ne présentent de décor estampé ou incisé et leur taille peut varier entre 6,6 cm et 2,2 cm de long. Enfin, la base du triangle peut être ajourée, ménageant une ouverture hémisphérique ou quadrangulaire.

Dans la nécropole de d'Arihouat (n°148) ou dans celle de la caserne Niel (n°152), ces pièces sont surtout associées à du mobilier caractéristique des trois derniers quarts du VIIe s. a.C., avec un torque à tige torsadée et crochets (To.17) dans la sépulture 133 d'Arihouat, ou un bracelet en fer tige simple décorée (Br.18.B) dans la tombe 8323 de la Caserne Niel[482]. Leur usage s'est poursuivi au siècle suivant puisque la sépulture 1069 du Causse daté de la phase V (575-475 a.C.) du site en a livré un exemplaire[483]. On peut cependant supposer que cette extension au VIe s. a.C. s'est limitée à la première moitié du siècle si l'on tient compte des quelques pièces similaires mises au jour en Languedoc, comme dans le dépôt de Rochelongue à Agde (Hérault) qui se situe entre 625 et 550 a.C.[484].

4. Type Pen.3 – Pendeloques à petit anneau de suspension moulé

Nombre d'individus : 19 (37)
(Annexe 3 : Liste 11.3)

Ces pendeloques en alliage cuivreux se distinguent par la présence à leur sommet d'un petit anneau, moulé avec le reste de l'objet, par lequel elles étaient suspendues. De petite taille et souvent mises au jour par lots de deux ou trois individus, ces pendeloques sont de morphologie variée, ce qui permet de les diviser en sous-types.

479 Pl.19, n°3525.

480 Pl.182.

481 Pl.23.

482 Pl.83 et 85.

483 Pl.201.

484 Py 2016, 201-202 ; Garcia 2013^a^ ; Guilain *et al.* 2017, 213, fig. 24 n°16 et 17.

Le premier comprend celles dites en crotales, formées de deux coques entrouvertes (A)[485]. On peut ensuite distinguer les exemplaires losangiques ou en pointe renflée et ajourée au centre (B) de ceux biconiques à base plate et évasée (C). Les sous-types suivants ne sont représentés chacun que par un seul individu. Ils comprennent respectivement un exemplaire constitué d'une tige lisse de section circulaire incisée (D), un autre à tige torsadée (E) et un individu, probablement mal conservé, en forme de botte (F). Enfin, le dernier sous-type regroupe un petit nombre de pendeloques composées d'une sphère de 0,5 cm d'épaisseur surmontée d'un anneau de suspension (G).

Parmi toutes ces pendeloques, celles en crotales (A) sont bien documentées grâce à de nombreuses découvertes sur un vaste territoire. Les parallèles connus dans l'est de la France, comme dans la tombe 7 du tumulus de Courtesoult (Haute-Saône), les rattachent au groupe 1 de la fréquentation du tertre, soit au Ha D1 (650-550 a.C.)[486]. En France méridionale, les individus répertoriés dans le dépôt de Rochelongue à Agde (Hérault) confirment cette attribution chronologique[487]. Enfin, l'unique exemplaire inventorié dans la zone d'étude, qui provient de la tombe 91 d'Herrería (n°19) se place dans la même fourchette chronologique puisqu'il est associé à une agrafe à échancrures ouvertes inornée (Ag.3.A), ce qui cale l'ensemble entre la fin du VIIe et le milieu du VIe s. a.C.[488].

Il est en revanche moins aisé de situer précisément les différentes pendeloques allongées (B, C, D, E et F) dans la mesure où les contextes archéologiques dont elles sont issues sont peu nombreux ou que le mobilier qui les accompagne dans les rares sépultures documentées ne sont pas de bons marqueurs chronologiques. On peut cependant proposer des parallèles avec quelques pièces méridionales très proches de celles de forme losangique (B) sur le site du Pech du Mus à Sainte-Eulalie-de-Cernon (Aveyron) que les fouilleurs situent dans la première moitié du Ve s. a.C.[489], tandis que le dépôt de Rochelongue d'Agde (Hérault) a livré un pendentif biconique (C)[490]. Ces quelques éléments de comparaisons, bien que partiellement satisfaisants, permettent de situer l'usage de ces multiples pendeloques entre 650 et 450 a.C. Cette fourchette chronologique semble en accord avec l'individu à tige lisse (D) de la sépulture B du tumulus 14 du Frau (n°326) qui peut être datée de la seconde moitié du VIe s. a.C. par les autres mobiliers de parure qu'elle renfermait[491]. À propos des pendeloques en botte (F), on ressence de nombreux parallèles sur une large aire de distribution allant de la transalpine, avec un exemplaire connu à la Heuneburg (Bade-Wurtemberg), au nord de l'Italie, où ils sont datés du Ha D3[492].

Enfin, les pendeloques sphériques munies d'un anneau de suspension (G) sont attestées dès la fin du VIIe ou le VIe s. a.C. dans plusieurs nécropoles ibériques[493] mais toujours employées à LT A ancienne et récente, comme celles de la région de Nîmes[494], ou au nord-est, dans la tombe 48 de la nécropole suisse d'En Pétoleyres à Saint-Sulpice (Vaud)[495], et plus largement dans le sud des Alpes comme dans l'Est de la France[496].

5. Type Pen.4 – Pendeloques en anneau "en dent"

Nombre d'individus : 3 (5)
(Annexe 3 : Liste 11.4)

Très peu nombreuses et connues aussi bien en alliage cuivreux qu'en roche, ces pendeloques prennent la forme d'un simple anneau dont

485 Mohen 1980, 78.

486 Piningre, dir. 1996, 110, fig. 105 n°4 ; Dubreucq 2013, 57-60.

487 Guilaine *et al.* 2017, 213, fig. 24 n°11.

488 Pl. 26.

489 Gruat 2003, 99, fig. 45 n°6-7.

490 Garcia 2013a.

491 Pl.211.

492 Dubreucq 2013, 166 ; Cicolani 2017, 143, fig. 114.

493 On citera comme exemple les individus de la nécropole d'Anglès (Gérone) ou dans celle de Marti à Ampurias (Gérone) : Oliva Prat & Riuro Llapart 1968, 87, fig. 12 ; Almagro 1953, 57 n°3.

494 Tendille 1980, 122, fig. 17 n°126-127.

495 Kaenel 1990, 410, pl.44 n°8.

496 Cicolani 2017, 138-141 ; Dubreucq 2013, 58.

une partie de la tige est étirée et appointée leur conférant une forme rappelant celle d'une dent.

L'individu en pierre du tumulus 4 de la nécropole du Pech de Cramazou à Calès (Lot) (n°197) est le seul qui provienne d'un contexte archéologique fiable[497]. Le bracelet en fer à tampons qui l'accompagnait et sa situation dans le tertre, postérieure à l'incinération centrale, permet de situer cette sépulture probablement dans la seconde moitié du VIe s. a.C. De manière générale, ce type de pendeloque est connu tout au long du Premier âge du Fer jusqu'au milieu du Second[498].

6. Type Pen.5 – Pendeloques à double spirales

Nombre d'individus : 4 (5)
(Annexe 3 : Liste 11.5)

Ces pendeloques en alliage cuivreux se singularisent par leur morphologie. Elles sont constituées d'un fil métallique de section circulaire dont les deux extrémités sont enroulées sur elles-mêmes en sens contraire. La zone reliant ces deux spirales forme une "anse de panier" surélevée, plus ou moins pincée.

La tombe 28 de la nécropole de La Cerrada de los Santos à Aragoncillo (Guadalajara) (n°10), qui a livré deux pièces de type, constitue l'unique contexte fiable connu[499]. Le reste du mobilier qui comprend notamment une fibule à pied coudé (Fi.15.A.1) rattache cet ensemble funéraire au début du Ve s. a.C.

7. Type Pen.6 – Pendeloques en rouelle

Nombre d'individus : 24 (24)
(Annexe 2 : Carte n°48) (Annexe 3 : Liste 11.6)

Ce type rassemble des pendeloques en rouelle qui pouvaient être suspendues à l'aide d'une pièce rapportée ou par un ou deux anneaux de suspension moulés avec l'objet. Ces pendeloques circulaires présentent un décor central rayonnant identiques à celui que l'on retrouve sur les têtes d'épingles (Ep.10). Si on compte un exemplaire en plomb de section plate, tous les autres individus sont en alliage cuivreux et de section triangulaire.

Leur lien stylistique avec les épingles à tête à rouelle pourrait laisser penser que ces pendentifs datent également de la fin de l'âge du Bronze et du début du Premier âge du Fer. De fait, leur usage comme pendentif est attesté dès le milieu du VIIIe s. a.C. dans la sépulture 1 du tumulus L.3 d'Ossun (n°287), daté de la phase I (750-650 a.C.) de J.-P. Mohen[500]. De plus, les nombreux parallèles connus dans le Languedoc orientent vers une chronologie ne dépassant pas le début du VIe s. a.C.[501]. Cependant, on doit prolonger leur emploi au moins jusqu'au milieu du Ve s. a.C. comme le suggèrent la rouelle déposée dans la sépulture 1 de Pau (n°271) associée à une fibule navarro-aquitaine (Fi.14.A.4) et à des torques à tampons et entailles transversales (To.12)[502], ou encore le possible fragment de rouelle de la sépulture 1 du tumulus 25 du Camp de l'Église nord (n°207)[503]. On notera toutefois qu'aucune logique chronologique concernant leur structure décorative rayonnante ne semble se dégager.

8. Type Pen.7 – Pendeloques à parure réemployée

Nombre d'individus : 2 (2)
(Annexe 3 : Liste 11.7)

Parmi les autres catégories de parures inventoriées dans la zone d'étude, il semblerait qu'au moins deux individus, et peut être un troisième, aient été détournés de leur fonction première afin d'être portés comme pendeloque. Il s'agit d'une fibule en alliage cuivreux dont l'arc, brisé à mi-parcours, est replié vers le pied de manière à former une boucle de suspension. On peut également identifier un même détournement

497 Pl.107.
498 Py 2016, 212-213.
499 Pl.13.
500 Mohen 1980, 112 ; pl.149.
501 Py 2016, 204-205.
502 Pl.135.
503 Pl.113.

d'usage pour deux fragments d'épingles à tête bouletée repliés et enserrés l'un dans l'autre.

Le monument funéraire dont est issue la fibule de type Golfe du Lion réemployée est daté des deux premiers tiers du VIe s. a.C.[504]. Il est moins aisé de proposer une datation pour les deux fragments d'épingles découverts en prospection sur l'habitat de Las Terraceras I à Mas de las Matas (Teruel) (n°70).

9. Type Pen.8 –Pendeloques en tôle (de forme variée)

Nombre d'individus : 2 (2)
(Annexe 3 : Liste 11.8)

Ce type rassemble des individus constitués d'une tôle d'alliage cuivreux munie d'ajours dans lesquels venaient s'enserrer des pièces rapportées de suspension. Dans la mesure où l'on ne recense que deux individus, on ne proposera pas de division en sous-types malgré la morphologie différente de ces exemplaires.

À la faveur du mobilier qui les accompagnait, l'individu du dépôt des Arz à Uchentein (n°97) peut être daté entre le dernier quart du VIIe et la première moitié du VIe s. a.C.[505]., tandis que celui de la sépulture 46 d'Arihouat (n°148) se situerait plutôt entre le VIIIe et le VIIe s. a.C.[506].

10. Type Pen.9 – Pendeloques conique en tôle

Nombre d'individus : 2 (4)
(Annexe 3 : Liste 11.9)

Ces quelques pendeloques sont fabriquées à partir d'une tôle d'alliage cuivreux repliée en cône rappelant la forme d'une cloche dont le sommet est ajouré.

Dans une certaine mesure, ces pendeloques peuvent être rapprochées de celles découvertes au Cayla à Mailhac (Aude) et datées du VIe et du début Ve s. a.C.[507]. On peut cependant prolonger leur usage jusqu'au courant du Ve s. a.C. puisque les trois exemplaires déposés dans le tumulus 28 du Camp de l'Église nord (n°207) accompagnent une agrafe en fer ajourée (Ag.6.B)[508].

11. Type Pen.10 – Pendeloques en dent animale

Nombre d'individus : 7 (7)
(Annexe 3 : Liste 11.10)

Ce type regroupe des dents animales (sangliers, moutons, ours) utilisées en pendeloque comme en témoigne le trou ménagé à l'une des extrémités.

L'emploi de dents animales est attesté durant tout le Premier âge du Fer dans les zones extra-régionales[509]. Dans la zone d'étude, seules la tombe 718 du Causse (n°305) et celle du tumulus de Route-Vielle à Noailles (Corrèze) (n°128) peuvent être considérées comme des ensembles archéologiquement fiables. Le premier appartient la phase IVa (625-575 a.C.) de la nécropole[510], tandis que le second est daté du Ha C récent (730-650 a.C.) par l'épée hallstattienne en alliage cuivreux qu'elle renfermait[511].

12. Type Pen.11 – Pendeloques en plaque quadrangulaire taillée

Nombre d'individus : 4 (4)
(Annexe 3 : Liste 11.11)

On compte un petit nombre d'individus de forme quadrangulaire aux angles arrondis de 12 à 6,6 cm de long, taillés dans la roche ou dans un

504 Beausoleil & Collet 2013, 146.
505 Pl.66.
506 Pl.82.
507 Gailledrat *et al*. 2002, 204, fig. 178 n°7 et 10.
508 Pl.113.
509 Py 2016, 213.
510 Giraud *et al*. 2003, 169, fig. 256.
511 Milcent 2004, 506-507, vol.2.

os d'origine animale. L'une des faces est percée, assurant leur suspension.

Le tumulus IV de la nécropole de Moissac à Glandon (Haute-Vienne) (n°331) et le tumulus A de Saint-Hilaire-Les-Places (n°336) ont tous deux livrés des pendeloques de ce type et peuvent être datées du Ve s. a.C. par les autres mobiliers de parure associés[512].

Les possibles parures

On classera dans cette catégorie les catégories d'objets dont la fonction en tant que parure n'est pas clairement établie. Il est donc nécessaire de discuter de leur attribution au mobilier de parure.

Les parures pectorales

On désigne par le terme "parures pectorales" une catégorie d'objets de grande taille qui étaient portés sur le vêtement, probablement au niveau du thorax. Les parures pectorales reconnues comme telles dans la zone d'étude sont exclusivement en alliage cuivreux et peuvent atteindre jusqu'à 20 cm de long pour 10 cm de large (sans tenir compte des pendeloques éventuellement suspendues). De manière générale, deux grandes morphologies sont identifiables pour la région : les parures pectorales composées d'une ou deux plaques rectangulaires, et celles, plus complexes, constituées de grandes spirales attachées à une longue tige rectiligne et maintenues par un épais fil enroulé courant tout le long. D'après les individus les mieux conservés, ces parures pectorales étaient fixées au vêtement par une épingle, un crochet ou une fibule[513]. Les quelques individus spiralés découverts en France se distinguent des modèles espagnols par l'absence de système d'attache par appointement[514].

Bien qu'aucun individu n'ait été découvert en position fonctionnelle, leur grande taille et leur système d'attache ne laissent que peu de doute quant à la partie du corps qu'ils couvraient. Toutefois, cette caractéristique pose également la question de leur fonction. Comme pour les grandes épingles, la surface qu'elles recouvrent entrave nécessairement les mouvements du porteur. Dès lors, on peut supposer qu'il s'agit d'objets employés dans un contexte particulier et occasionnel, éventuellement de nature politique, rituelle, ou religieuse.

Si leur fonction réelle demeure hypothétique, leur caractère ornemental est quant à lui indéniable. Ces parures pectorales peuvent recevoir un riche décor incisé ou de points estampés encadrant leur structure, rappelant les ornementations réalisées sur les agrafes de ceintures. Composés parfois d'un assemblage de plusieurs pièces de métal, les exemplaires les mieux conservés sont également pourvus de multiples pendeloques suspendues par des chaînettes ou des fils spiralés. Ces observations conduisent à reconnaître la qualité ornementale primordiale de cette catégorie de mobilier. À défaut de définir convenablement leur fonction, leur rattachement aux objets de parure paraît donc justifié.

1. Présentation de la typologie

Dans la mesure où le nombre de parures pectorales inventoriées est relativement faible, il n'est pas utile de proposer un classement trop segmentant. À ce titre, on suivra les choix d'A. Lorrio qui demeurent les plus efficaces, en séparant les individus à plaque décorée (Pec.1) de ceux à fils spiralés (Pec.2) (**fig. 55**)[515]. Concernant le dernier type, il est possible de reconnaître des sous-types principalement à partir de la taille. Cette distinction

512 Pl.216-217.

513 Ce système d'attache a introduit un certain nombre de confusions sur leur identification puisque ces objets ont tantôt été regroupés avec les fibules tantôt avec les épingles dans la bibliographie leur étant consacrée : Argente Oliver 1994, 96. A. Lorrio rappelle, lors de l'historiographie de ces objets toutes les erreurs d'attributions dont ont souffert les parures pectorales : Lorrio 2005a, 209-214.

514 Ce trait rend leur fonction énigmatique mais n'exclue pas un rôle ornemental.

515 Lorrio 2005a, 208-214.

est possible en premier lieu parce que le nombre d'exemplaires de type à fils spiralés (Pec.2) est le plus important du corpus (75 % du contingent total). Deuxièmement, même si la fonction réelle de ces objets demeure floue, on peut émettre l'hypothèse que leur taille soit en lien avec leur utilisation. Ainsi, on peut penser qu'elle influe sur la valeur économique des objets en fonction de la quantité de métal engagée lors de la fabrication, ou, s'il s'agit d'objets à caractère rituel ou religieux, qu'elle modifie la signification symbolique qui pourrait leur être attachée. Enfin, on proposera de classer à part les individus issus des contextes français, tant ces derniers divergent des modèles espagnols, notamment sur la difficulté à les identifier de manière certaine comme parures pectorales (Pec.3).

À la différence des autres catégories de parures, il est peu aisé de proposer une datation précise de ces pièces selon leur type dans la mesure où elles proviennent quasi-exclusivement de nécropoles espagnoles non contextualisées. Il est cependant possible d'émettre quelques remarques qui prendront place à la fin de la présentation typologique.

2. Type Pec.1 – Parures pectorales à plaque décorée

Nombre d'individus : 10
(Annexe 3 : Liste 12.1)

Peu nombreuses, ces parures pectorales sont composées d'une plaque rectangulaire pouvant atteindre 10 cm de long sur 9 cm de large, ce qui permet l'ajout d'un riche décor incisé ou estampé suivant les pourtours de la plaque et dessinant des lignes de points ou des dents. Une seconde plaque, de plus faibles dimensions, peut être rapportée et fixée à la première par un anneau ou un crochet traversant des ajours. C'est sur cette seconde pièce que le système d'attache au vêtement est installé, comme le laisse supposer l'exemplaire bien conservé de la nécropole de Navafría à Clares (n°16)[516]. Deux individus provenant de la nécropole de Carratiermes à Montejo de Tiermes (Soria) (n°51) sont de conception légèrement différente[517]. Ils sont constitués d'une seule plaque rectangulaire dont la zone centrale supporte un décor fig. rant des animaux stylisés, probablement des cerfs. La partie supérieure voit l'ajout d'une ou plusieurs pièces de forme circulaire, dont notamment une pendeloque spiralée de type Pen.5, d'où part le système de fixation en épingle. La partie inférieure de la plaque est percée de multiples trous auxquels sont suspendues plusieurs pendeloques triangulaires de type Pen.2.

3. Type Pec.2 – Parures pectorales à fils spiralés

Nombre d'individus : 51
(Annexe 3 : Liste 12.2)

Plus nombreux que les parures pectorales précédentes, celles pourvues de fils spiralés offrent également une plus grande variété morphologique à partir de laquelle il est possible d'identifier des sous-types plus ou moins bien représentés (**fig. 55**).

Le premier rassemble des individus de petite taille constitués de deux tiges maintenues l'une contre l'autre par un fil enroulé et décorées de deux spirales à chacune de leurs extrémités (A). Au centre, une épingle, attachée par un nœud en croix, sert de système de fixation. C'est ce sous-type qui a posé le plus de problèmes d'identification, les tiges et spirales étant reconnues comme des têtes d'épingles ou des ressorts de fibules lorsque les parures pectorales étaient incomplètes. Le second sous-type regroupe des exemplaires très similaires au précédent, à la différence majeure qu'il voit se multiplier le nombre de spirales et donc de tiges internes (B). Pour les exemplaires les mieux conservés, ce nombre peut atteindre 12 spirales placées symétriquement de part et d'autre de l'axe enroulé central. La longueur maximale observée pour ces parures pectorales est de 13 cm pour des spirales de 3,2 cm de diamètre. De

516 Pl.17, n°3501.

517 Pl.53, n°4326 et 4327 ; Cette divergence morphologique ne donne pas lieu à la création de sous-types pour ces deux individus en raison du peu d'exemplaires inventoriés.

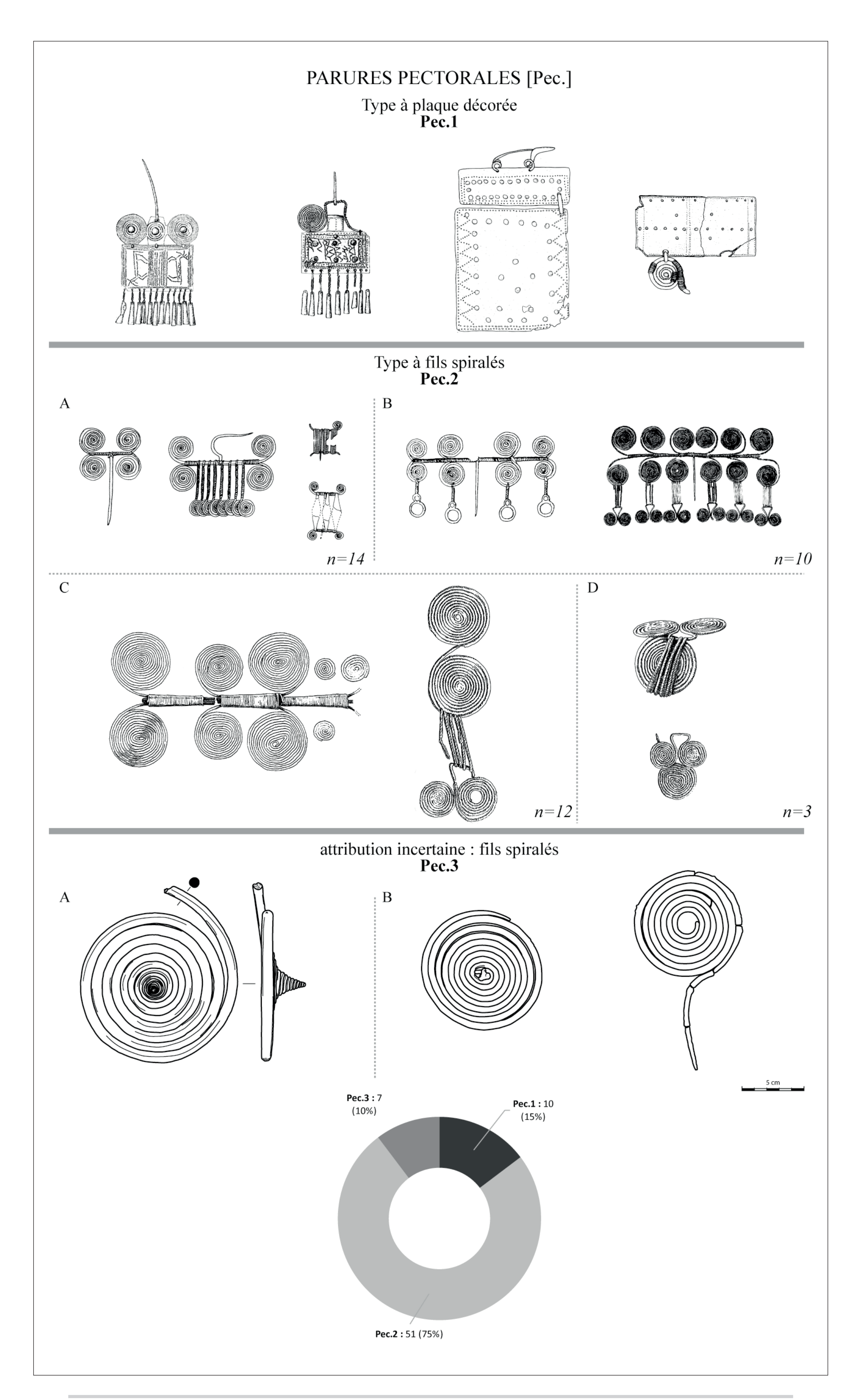


Fig. 55. *Les différents types de parures pectorales rencontrés (numéro) et leur sous-types (lettre), ainsi que leur répartition quantitative.*

plus, des pendeloques, de types Pen.1 ou Pen.5, peuvent être suspendues aux spirales inférieures. Les individus du sous-type suivant se distinguent essentiellement par leurs mensurations supérieures (C). Bien qu'on ne connaisse aucun exemplaire conservé entièrement, les seuls fragments mis au jour peuvent atteindre 20 cm de long pour des spirales de 4,3 cm. Ces parures pectorales peuvent également supporter des pendeloques de type Pen.5. Le dernier sous-type ne concerne que trois individus composés d'une seule grande spirale de plus 4 cm de diamètre autour de laquelle est enroulée une pendeloque de type Pen.5 et son fil de suspension (D). Il faut noter que l'identification de ce sous-type peut être sujet à caution dans la mesure où son aspect "ramassé" peut tout aussi bien renvoyer à des modèles de type 2.C qui auraient été ployés et symboliquement sacrifiés. Cette question n'étant pas résolue, on conserva une séparation typologique par prudence.

4. Type Pec.3 – Parures pectorales incertaines en fil spiralé

Nombre d'individus : 7
(Annexe 3 : Liste 12.3)

Les individus regroupés dans ce type proviennent tous de contextes archéologiques français : des dépôts ariégeois des Arz à Ucheintein (Ariège) (n°97) ou du Peyré à Sabrat (n°95), et des nécropoles girondines des Gaillards à Biganos (n°158) et de Pujaut à Mios (n°167) dans la vallée de la Leyre.

S'ils ont été distingués des parures pectorales à fils spiralés espagnols, c'est en raison de leur morphologie et de leur état de conservation qui ne permettent pas d'assurer leur appartenance à cette catégorie de mobilier. En effet, ces quelques individus se singularisent tout d'abord par le fait que seules les spirales, sans la monture sur tige, soit conservées. Cela suggère qu'elles étaient assemblées différemment, comme en témoigne leurs extrémités appointées et non brisées à l'extérieur de l'enroulement. De plus, les spirales françaises possèdent des dimensions bien plus importantes que celles des parures pectorales espagnoles puisqu'elles sont comprises entre 9,6 et 14 cm. Enfin, pour les exemplaires du dépôt des Arz, le centre de l'enroulement quitte le plan axial général de l'objet pour s'élever et former un cône spiralé. Cette dernière remarque permet d'identifier des sous-types qui séparent les grandes spirales ariégeoises (3.A) de celles de Gironde (3.B).

Tous ces éléments morphologiques les distinguent donc des parures pectorales à fil spiralé espagnoles. Leur conservation imparfaite et le manque d'informations taphonomiques liées à leur mode de déposition rendent, pour l'heure, leur caractérisation difficile.

Concernant les parures pectorales de types Pec.1 et Pec.2, les divers indices dont on dispose aiguillent vers une datation comprise entre le VIe et le Ve s. a.C. En effet, les sites funéraires dont elles sont issues sont fréquentés dès le Celtibère ancien (600-500 a.C.) de A. Lorrio, comme ceux de Navafría à Clares (n°16) ou Alpensque (n°46)[518], tandis que leur continuité jusqu'au Ve s. a.C. est assurée par quelques ensembles clos fiables dont notamment la sépulture 5 de la nécropole de Prados Redondos à Sigüenza (n°25) qui renfermait une fibule annulaire (Fi.19.B)[519]. En outre, cette datation est en accord avec les éléments qui composent ces parures pectorales, comme les diverses pendeloques rapportées.

Les possibles parures pectorales françaises (Pec.3) ont une distribution chronologique différente. Les deux pièces girondines des nécropoles des Gaillards (n°158) ou du Pujaut (n°167) doivent être situées, à l'image des exemplaires espagnols, entre 525 et 450 a.C. par le mobilier qui les accompagnait. En revanche, celles mises au jour dans les dépôts ariégeois du Peyré à Sabarat (n°95) et des Arz à Uchentein (n°97) sont antérieures et trouvent leur place plutôt entre la fin du VIIe et la première moitié du VIe s. a.C.

518 Lorrio 2004a, 262.
519 Pl.36.

Les “cônes launaciens”

Nombre d’individus : 13 (66)
(Annexe 3 : Liste 13) (Annexe 2 : Carte n°49)

Le terme de “cône launacien” recouvre une catégorie d’objets dont la fonction demeure largement hypothétique. D’un point de vue formel, il s’agit de pièces en alliage cuivreux, coniques, de 6 à 7 cm de hauteur et dont la surface externe, légèrement concave, est localement décorée d’une vingtaine d’incisions parallèles, ménageant de fines rainures groupées tout autour de l’objet. Le sommet du cône est coiffé d’un bouton hémisphérique, plus ou moins débordant, moulé avec le reste du cône. À l’autre extrémité, la base est ouverte selon un diamètre d’environ 3 cm, et est munie d’un petit appendice latéral ajouré. Un peu au-dessus de sa base, dans sa partie inférieure, la surface est percée de deux ajours quadrangulaires aux bords arrondis se faisant face (**fig. 56, A**).

Ces cônes sont dits “launaciens” car la grande majorité des exemplaires connus ont été découverts en premier lieu dans des dépôts launaciens du Languedoc occidental[520]. On les retrouve notamment associés à des bracelets ou des anneaux de jambe à nodosités et à des haches en alliage cuivreux comme dans le dépôt de Vias (Hérault)[521]. Dans un premier temps, leur morphologie en douille a fait qu’ils ont été identifiés comme des talons de lances, raison pour laquelle on les retrouve également sous le nom de “talons launaciens” dans la bibliographie[522]. Toutefois, cet emploi explique mal la présence de l’appendice latéral et des perforations quadrangulaires. De nouvelles propositions interprétatives ont donc été formulées, faisant de ces cônes des poupées d’arc, embouties aux extrémités en bois de l’arme, dans le but d’en renforcer sa solidité et de maintenir la corde (**fig. 56, B**)[523]. Ces explications restent toutefois insatisfaisantes au regard des récentes critiques qui soulignent que la largeur de la base de ces cônes induit une section circulaire du bois de l’arc d’un diamètre trop important[524]. De plus, le moyen de fixation de ces supposées poupées d’arc fait appel à une tige épaisse traversant les deux ouvertures quadrangulaires, ce qui aurait pour conséquence de nettement fragiliser la structure en bois lors de la tension de la corde jusqu’à provoquer sa rupture. À la lumière de ces observations, l’utilisation de ces cônes comme poupée d’arc n’est pas d’avantage soutenable que celle comme talons de lance[525].

Dès lors, le mobilier qui accompagne ces cônes dans les ensembles clos peut apporter un éclairage sur leur fonction. Si la majorité des individus connus proviennent de dépôts métalliques, la nécropole de Gourjade (n°298) a livré les premiers cônes découverts en contexte funéraire[526]. Dans trois sépultures, dont on peut assurer la fiabilité taphonomique, ces cônes étaient déposés à l’unité, seulement accompagnés d’un vase cinéraire et parfois d’une ou deux épingles. Aucun objet appartenant au registre de l’armement n’est présent. On les trouve en revanche associés avec du mobilier de parure, en l’occurrence des épingles. Trois contextes funéraires ne constituant pas une série statistiquement viable, il faut recourir à d’autres points de comparaison. Par chance, on connait des “cônes launaciens” déposés dans l’*héraïon* de Pérachora, situé dans le golfe de Corinthe (Grèce)[527]. Ces individus sont accompagnés

520 Le terme de “dépôt launacien” désigne des dépôts terrestres non funéraires richement pourvus en mobilier métallique (essentiellement des parures, des outils ou des lingots) qui ont été enfouis dans le dernier tiers du VIIe ou les deux premiers tiers du VIe s. a.C. L’aire géographique de ces gisements caractéristique recouvre Languedoc, l’Ariège et le Roussillon. Ce terme a été inventé par P. Cazalis de Fondouce à la suite de la découverte éponyme de Launac à Fabrègues (Hérault) en 1897. Parmi la riche bibliographie sur le sujet, voir la publication synthétique : Verger 2000, 189 ; Verger 2013a ; Verger 2013b, 111-112 ; Verger 2013e, 313 ; Guilaine *et al.* 2017.

521 Olivier & Perrin 2013, 53.

522 Guilaine 1972, 352-353 ; Verger 2000, 189 ; Giraud *et al.* 2003, 119.

523 Gascó & Pueyo 2003.

524 Lansac 2004 ; Beylier 2012, 89-90.

525 Rappelons cependant que le débat autour de l’utilisation des “cônes launaciens” comme poupée d’arc n’est pas clos pour autant puisque J. Gascó a eu l’occasion d’étayer ses hypothèses dans un droit de réponse publié en 2004 : Gascó 2004b.

526 Dans les sépultures 314, 322 et 332 de la nécropole de Gourjade à Castres (Tarn) (n°298) : Giraud *et al.* 2003, 119.

527 Verger 2000, 189 ; Verger 2013e, 312-313.

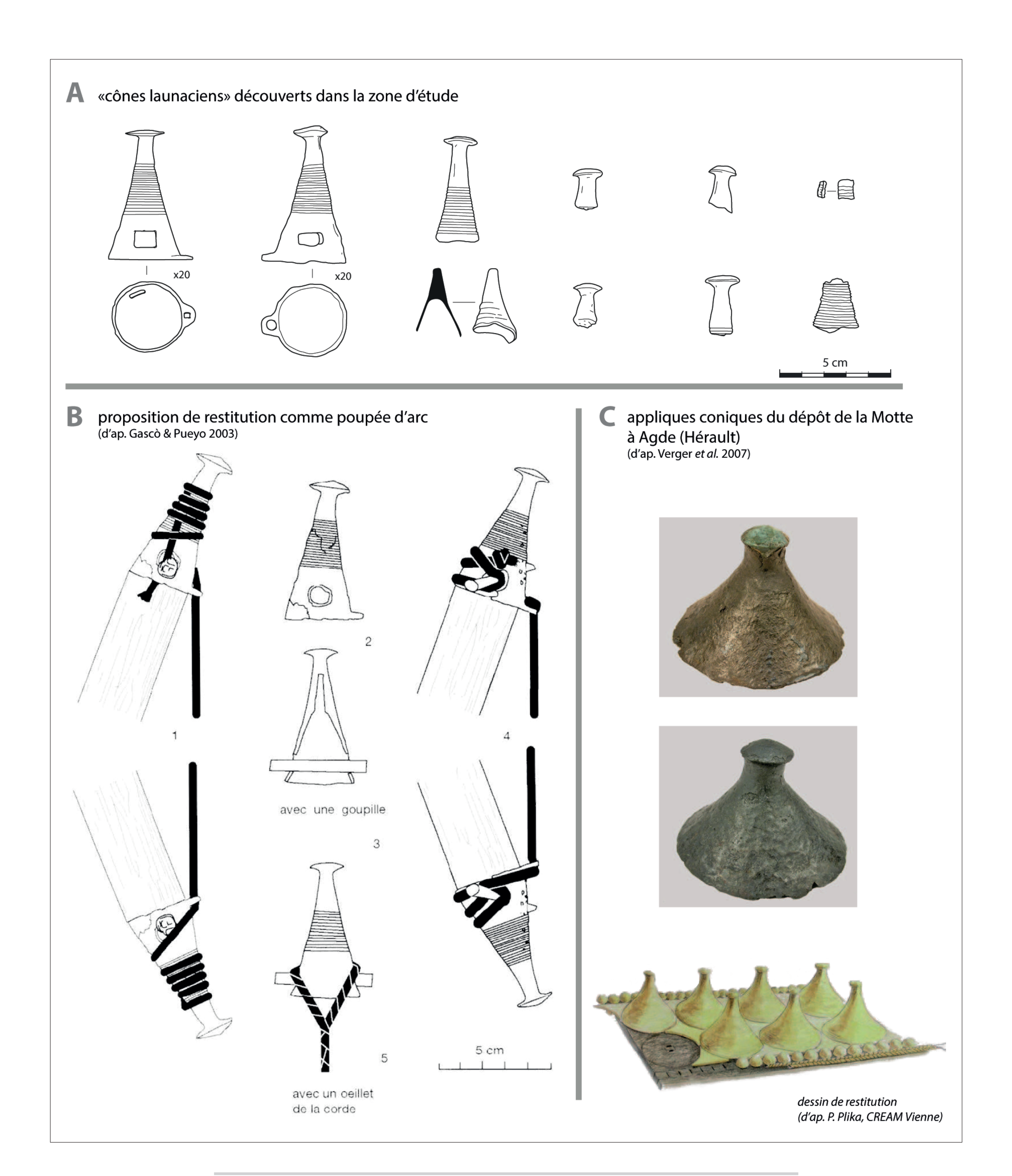


***Fig. 56**. "Cônes launaciens" provenant de la zone d'étude et propositions de restitutions.*

de plusieurs boutons coniques (type Bt.3.A), de pendeloques en rouelle (Pen.6) et de bracelets ou anneaux de jambe de types variés. Encore une fois, bien qu'en contexte de dépôt rituel, ces cônes se trouvent associés exclusivement à du mobilier de parure. D'autres éléments peuvent constituer un indice de leur fonction comme objet de parure. Citons notamment leur décor rainuré qui rappelle fortement celui des boutons coniques à bélière (type Bt.3.A), ou la morphologie générale en cône et bouton sommital qui évoquent grandement les boutons ou appliques coniques à bélière qui constituaient l'ornementation métallique d'une ceinture en matière organique découverte dans le dépôt fluvial de la Motte à Agde (Hérault), daté entre le VIIIe et le VIIe s. a.C. (**fig. 56, C**)[528].

Toutes ces comparaisons concourent à voir dans les "cônes launaciens" des objets appartenant au registre de la parure. La proximité stylistique et morphologique avec des boutons ou appliques connus par ailleurs et bien attestés laissent supposer qu'ils avaient une fonction similaire. Les ajours quadrangulaires, percés sur leur surface concave, pourraient servir à les maintenir sur un vêtement par l'enfilage d'une tige, possiblement en matière organique, jouant le rôle de bélière. Un exemplaire provenant d'un dépôt découvert à Carcassonne a effectivement conservé une tige traversant les ajours et formant une sorte de bélière[529]. L'appendice latéral peut également être employé comme moyen de suspension sur un fil ou une chaînette. De plus, en contexte funéraire, ils sont découverts associés à des épingles à tête enroulée simple (Ep.1.A) ou à tête en crosse (Ep.6.A), ce qui laisse penser qu'ils étaient liés mécaniquement avec ce type de mobilier, à la manière des boutons coniques (Bt.3.A). Il va sans dire qu'en l'absence d'indices plus précis, ces propositions n'ont valeur que d'hypothèses. Toutefois, en l'état de nos connaissances, les éléments de comparaison rapportés semblent suffisamment solides pour rattacher ces "cônes launaciens" à la catégorie du mobilier de parure.

Enfin, concernant leur chronologie, tous les parallèles évoqués en amont, comme pour le dépôt de Briatexte (Tarn) (n°295)[530], ou comme le dépôt l'*héraïon* de Pérachora, tendent à placer leur datation entre la fin du VIIe et la première moitié du VIe s. a.C. Toutefois, les exemplaires castrais proviennent de contextes plus anciens puisqu'ils appartiennent à la phase III de la nécropole, suggérant un usage dès la fin du VIIIe ou au début du VIIe s. a.C.

528 Verger *et al*. 2007, 112-114.

529 Guilaine 1969, pl.6 n°38.

530 Pl.157.

Chapitre 3

Dynamiques et évolutions typologiques

La synthèse de toutes les données chronologiques offre l'opportunité de mettre en séquence le mobilier de parure afin de reconnaître des phénomènes évolutifs par le biais de marqueurs typologiques. Au cours de ce chapitre, il s'agira de dégager des chronologies d'usage récurrent des types de parures sur différentes portions du territoire étudié et de discuter de possibles convergences ou divergences entre ces zones. Si ce séquençage ne concerne que le mobilier de parure, il sera cependant intéressant de le confronter aux systèmes chronologiques employés jusqu'à présent par les archéologues de part et d'autre des Pyrénées (**fig. 9**).

Modalité d'analyse

Pour mesurer les rythmes évolutifs d'un corpus qui s'étend sur environ quatre siècles et qui est réparti sur un vaste territoire, plusieurs pistes méthodologiques ont été explorées. Celle qui a fourni les résultats les plus pertinents impliquait plusieurs choix qui doivent être rapidement évoqués.

Le premier de ces choix concerne l'échantillon de données retenu. En amont de ce travail, il est nécessaire d'opérer une sélection des données en fonction des informations qu'elles fournissent. Tous les contextes archéologiques (couches d'occupations, sépultures, dépôts, etc.) ne se valent pas en matière d'information chronologique et, dans la zone d'étude, les contextes funéraires constituent les témoins chronologiques les plus pertinents et les mieux représentés (**fig. 14**). Il parait donc tout à fait essentiel de fonder l'analyse principalement sur les contextes funéraires dont les assemblages d'objets sont assurés. Cet échantillonnage des informations disponibles permet de valider la valeur chronologique des résultats obtenus.

Le second choix concerne les outils d'analyse employés. Lorsqu'il s'agit de dégager des étapes chronologiques à partir de marqueurs typo-chronologiques des parures, l'utilisation d'une matrice de sériation semble être tout indiquée. Les sériations permettent de rassembler des ensembles clos à partir de critères préalablement choisis et de les ordonner selon un principe de présence/absence de ces critères. Un tableau de sériation construit sur "la méthode des barycentres" détermine le point moyen en fonction de la place des ensembles dans la matrice et de leurs critères. Ce rapport entre des ensembles clos testés et la présence/absence de critères recherchés permet d'obtenir une diagonale exprimant, par exemple, un ordonnancement chronologique[1]. La réalisation d'une telle matrice mettant en relation les sépultures fiables et les types de parures de l'intégralité de la zone d'étude a fait émerger plusieurs problèmes. Tout d'abord, la contrainte de ne retenir que les contextes disposant d'au moins deux objets, indispensable pour un recoupement des critères, a eu pour conséquence de supprimer tous les ensembles pauvres en mobilier de parure du début du Premier âge du Fer. Le corollaire est une surreprésentation des ensembles funéraires de la fin du Premier âge du

1 Pour plus de détails sur la mise en place d'une matrice de sériation en archéologie voir : Brun 2008.

Fer. De plus, cette particularité a également comme conséquence de mettre en avant les sépultures exceptionnelles et riches en parure et d'estomper les représentations des sépultures plus modestes. Dès lors, le résultat de la diagonalisation des types de parures et des ensembles clos ne présentait pas uniquement un caractère chronologique mais été nettement soumis à des critères rituels. Ensuite, le biais majeur de cet exercice est qu'il mettait aussi en avant des groupes culturels plutôt qu'un découpage strictement chronologique. Des regroupements dans la diagonalisation rassemblaient des types de parures très régionalisés. La mise en place d'une matrice de co-occurrence, c'est-à-dire interrogeant la relation des types de parures entre eux, n'a pas apporté de meilleurs résultats.

Ainsi, si l'on veut identifier les rythmes évolutifs de la parure sur l'ensemble de l'aire géographique étudiée, il convient dans un premier temps de minimiser l'impact culturel observé lors de l'étude globale. Pour ce faire, la solution privilégiée est de procéder en amont à un découpage de la zone d'étude en portions cohérentes rassemblant des contextes archéologiques qui partagent un nombre suffisamment important de critères typologiques communs. Après de multiples ajustements, il est possible de proposer un partage du cadre géographique en six zones, dont la taille et le nombre de sites qu'elles renferment peuvent varier (**fig. 57**)[2]. Les justifications sur lesquelles se fondent la délimitation de ces zones seront explicitées en introduction de chacune d'elle. Il est toutefois essentiel de rappeler que ces zones sont des partitions "de travail", utiles à un bon déroulement de l'analyse chronologique. À ce stade, elles ne constituent en aucune manière un découpage culturel et ne peuvent être considérées comme l'identification de faciès typologiques des parures.

Il s'agit par la suite d'identifier les séquences chronologiques des parures de chacune des zones puis d'en proposer une synthèse au sein d'un phasage général.

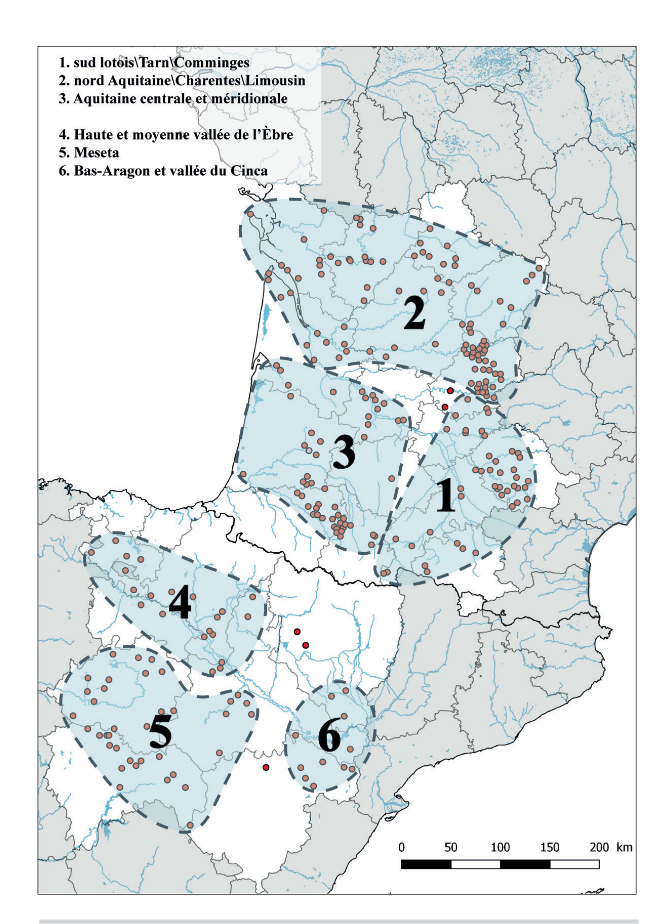


***Fig. 57**. Délimitations par zones du cadre géographique.*

Zone 1 (sud lotois | Tarn | Comminges)

Le groupe des nécropoles tarnaises constitue le socle dominant de cette zone. Il est possible d'agréger à ce groupe les sites du nord de la Haute-Garonne, du Tarn-et-Garonne et du Sud lotois, régions bien marquées par leur affinité typologique : fibules de type Golfe du Lion (**cartes n° 6 à 8**), torques à crochets (**carte n° 41**), boutons plats à bélière (**carte n° 24**) et boucles d'oreilles rubanées à crochets (**carte n° 46**). D'après des aspects plus généraux, le rassemblement des sites de ces régions en une seule entité ne pose guère de problème dans la mesure où leur proximité culturelle à déjà été signalée à plusieurs reprises[3]. Le

2 Les sites qui ne sont associés à aucune zone sont marqués par une relative pauvreté documentaire et n'interviendront donc pas dans l'analyse chronologique de ce chapitre.

3 Concernant le rattachement culturel durant le Premier âge du Fer des vestiges du Tarn-et-Garonne et de la moitié nord de Haute-Garonne à ceux Tarn, on évoquera notamment l'étude récente des pratiques funéraires de part et d'autre des Pyrénées par S. Adroit qui regroupe cette région à l'aire Catalano-Languedocienne : Adroit 2015, 515 fig. 199. Pour le

rattachement à ce groupe des sites du Comminges et d'Ariège est en revanche moins évident puisque cette région se distingue très nettement du reste de la zone par ses pratiques funéraires[4]. Cependant, l'étude des cartes de répartition laisse apparaître de véritables proximités typologiques comme c'est le cas des torques à extrémités recourbées (**carte n° 42**), pendeloques à rouelle (**carte n° 46**) ou triangulaires (**carte n° 47**) et divers boutons (**cartes n° 25 et 26**). Enfin, l'étude de l'ensemble du mobilier de la nécropole d'Arihouat (n°148) avait déjà démontré sa proximité avec les productions tarnaises et languedociennes, validant alors le rattachement de la région à la zone 1[5].

Ainsi, la zone 1 renferme les principaux sites funéraires ayant livré des parures, comme les nécropoles du Camp de l'Église Nord et Sud de Flaujac-Poujols (n°207), du Frau à Cazals (n°326), de Gourjade et du Martinet à Castres (n°298 et 299), du Causse à Labruguière (n°305) et d'Arihouat à Garin (n°148). Cette base documentaire importante a pour avantage d'être déjà bien fixée chronologiquement, notamment par ces liens typologiques avec les productions languedociennes des nécropoles du Moulin à Mailhac ou du Peyrou à Agde[6].

Le grand nombre d'ensembles funéraires fiables autorise la réalisation d'une matrice sérielle de présence/absence. À partir des ensembles funéraires taphonomiquement fiables, plusieurs tests ont été réalisés afin d'identifier les objets qui constituent des marqueurs chronologiques pertinents, conduisant à regrouper certains types et sous-types ou à supprimer ceux qui apparaissaient tout au long du Premier âge du Fer[7].

Pour consolider le classement de ces ensembles, on a ajouté des critères qui ne relèvent pas du mobilier de parure mais constituent de bons marqueurs chronologiques, c'est-à-dire principalement des objets métalliques, comme les rasoirs, les épées et les pinces à épiler[8]. Ainsi, sur les 344 sépultures répondant positivement aux contraintes appliquées pour cette zone, seules 89 ont finalement été retenues à l'issue des divers tris opérés et sériés par méthode barycentrique[9].

Dans cette matrice (**fig. 58**)[10], il est possible de percevoir plusieurs étapes et sous-étapes. Leur caractérisation ainsi que celle de leurs marqueurs autorise également le rattachement à chacune d'elles des ensembles archéologiques (funéraires ou non) ou de critères morphologiques qui n'apparaissent pas dans la matrice. Ce phasage chronologique des parures de la zone permet de proposer une synthèse des catégories et matériaux pour chacune des étapes (**fig. 59**), ainsi qu'une planche récapitulative des critères typologiques caractéristiques (**fig. 60**).

Étape 1

Cette première étape est définie principalement par le dépôt dans les tombes d'objets qui sont connus tout au long du Bronze final et du Premier âge du Fer et qui ont donc été évincés de la matrice. Elle dispose malgré tout de quelques spécificités permettant d'en dessiner les contours.

Les ensembles pouvant être rattachés à cette étape se composent essentiellement de

département du Lot, la dichotomie entre les faciès culturels du nord ou du sud du Lot (le cours d'eau) est autant observable par la distribution géographique des pratiques funéraires d'incinération et d'inhumation que, plus généralement, par la typologie du mobilier : Dedet 2004, 204 fig. 6 ; Milcent, in : Filippini 2010, 45-46.

4 Adroit 2015, 515 fig. 199.

5 Müller 1985, 185-186.

6 On peut illustrer cette remarque par le calage en datations absolues du phasage des nécropoles du Castrais qui se réfère exclusivement aux sites du Midi de la France : Giraud *et al.* 2003, 179-180.

7 On pense notamment aux parures annulaires comme les anneaux et plusieurs types de bracelets qui sont en circulation durant l'intégralité du Premier âge du Fer, voire au-delà.

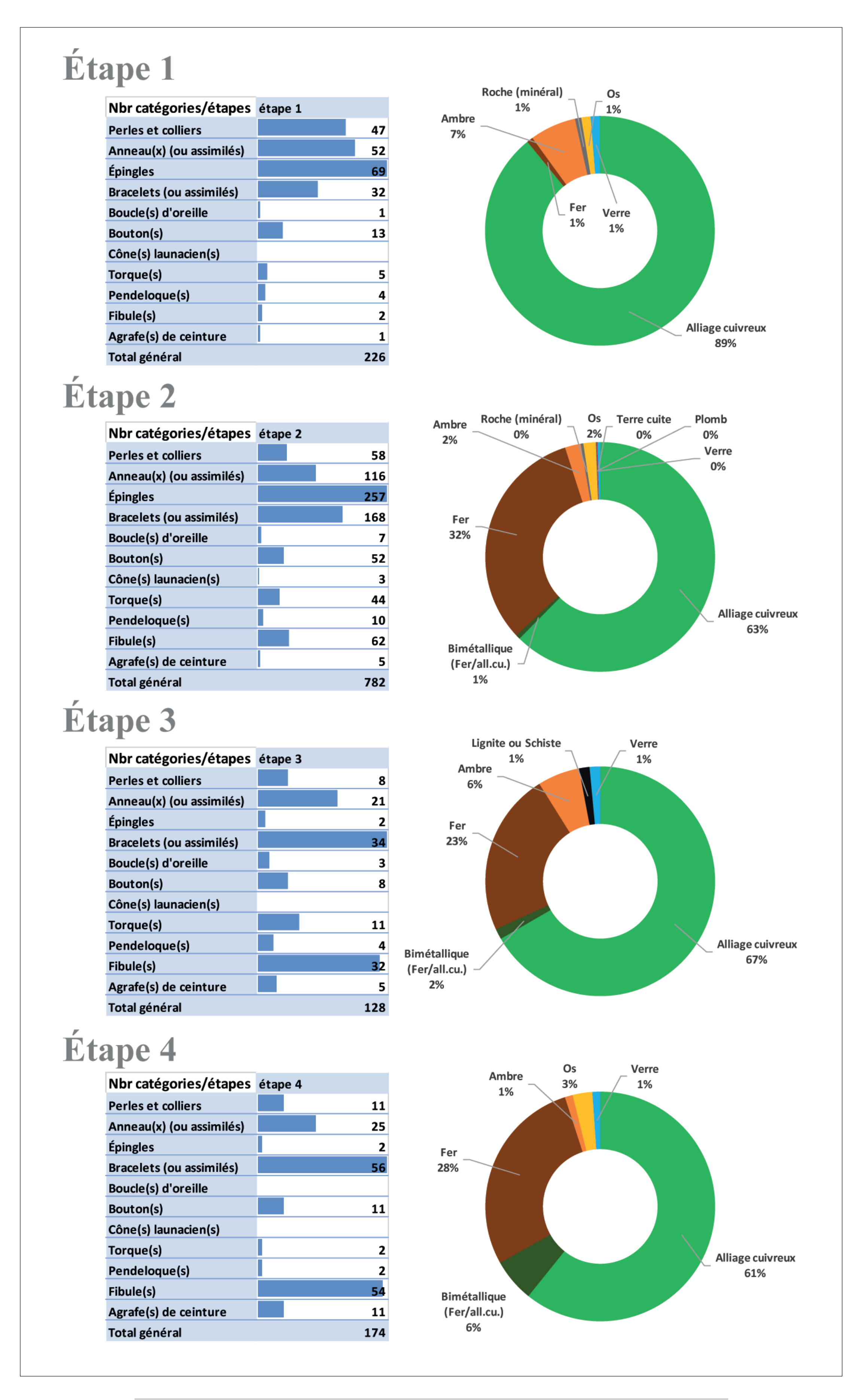
8 On a ressemblé sous une même appellation différents types de rasoir en alliage cuivreux définis pour l'étude des individus des nécropoles du Castrais, à savoir les types : I2, I4, I5, I7 et I8 : Giraud *et al.* 2003, 107-110.

9 Les types qui ont une longue période d'utilisation ont été déplacés manuellement dans le tableau afin de mettre en lumière leur moment d'apparition, puisque que la méthode barycentrique tend à les placer au centre de la matrice.

10 Toutes les matrices de sériation présentées lors de l'étude sont réalisées à l'aide de l'outil Excel développé par B. Desachy : Descachy 2008.



***Fig. 58**. Matrice sérielle des ensembles clos exclusivement funéraires de la zone 1.*



Étape 1

Nbr catégories/étapes	étape 1
Perles et colliers	47
Anneau(x) (ou assimilés)	52
Épingles	69
Bracelets (ou assimilés)	32
Boucle(s) d'oreille	1
Bouton(s)	13
Cône(s) launacien(s)	
Torque(s)	5
Pendeloque(s)	4
Fibule(s)	2
Agrafe(s) de ceinture	1
Total général	226

Étape 2

Nbr catégories/étapes	étape 2
Perles et colliers	58
Anneau(x) (ou assimilés)	116
Épingles	257
Bracelets (ou assimilés)	168
Boucle(s) d'oreille	7
Bouton(s)	52
Cône(s) launacien(s)	3
Torque(s)	44
Pendeloque(s)	10
Fibule(s)	62
Agrafe(s) de ceinture	5
Total général	782

Étape 3

Nbr catégories/étapes	étape 3
Perles et colliers	8
Anneau(x) (ou assimilés)	21
Épingles	2
Bracelets (ou assimilés)	34
Boucle(s) d'oreille	3
Bouton(s)	8
Cône(s) launacien(s)	
Torque(s)	11
Pendeloque(s)	4
Fibule(s)	32
Agrafe(s) de ceinture	5
Total général	128

Étape 4

Nbr catégories/étapes	étape 4
Perles et colliers	11
Anneau(x) (ou assimilés)	25
Épingles	2
Bracelets (ou assimilés)	56
Boucle(s) d'oreille	
Bouton(s)	11
Cône(s) launacien(s)	
Torque(s)	2
Pendeloque(s)	2
Fibule(s)	54
Agrafe(s) de ceinture	11
Total général	174

Fig. 59. Nombre de catégorie et matériaux de fabrication par étapes de la zone 1.

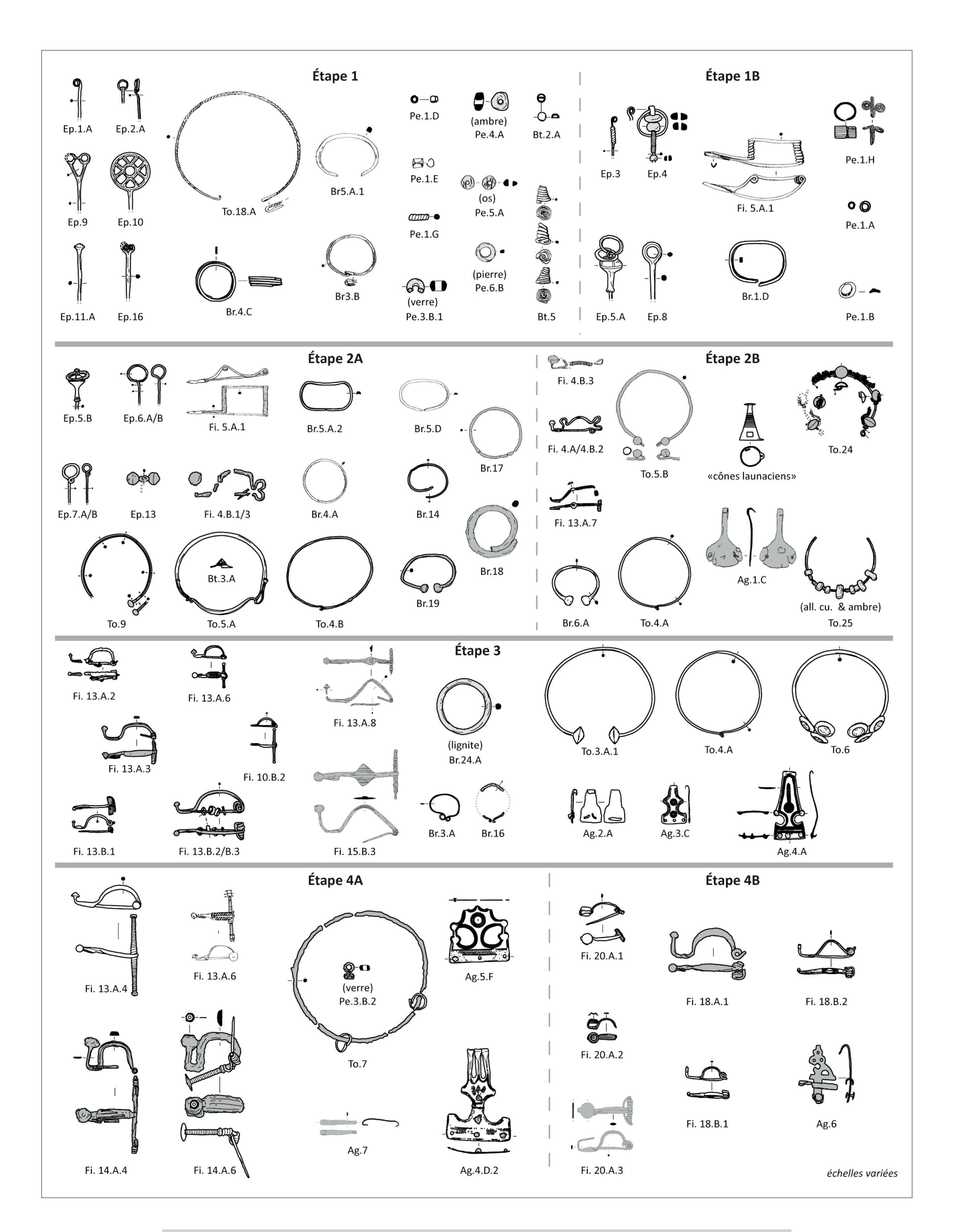


Fig. 60. Échantillon des critères typologiques caractéristiques des étapes et sous-étapes de la zone 1.

petits objets de parures comme des anneaux (An.1/2/3/4/5), des perles de types variés et des boutons plats (Bt.1), hémisphériques (Bt.2.A/2.B), coniques à barrettes (Bt.3.B), corolles (Bt.4.A) et spiralés (Bt.5). Au-delà, il est possible d'identifier deux sous-étapes.

La première sous-étape (étape 1A) comprend, en plus des types cités, quelques objets plus volumineux. On pense notamment aux torques à tige torsadée et terminaisons recourbées (To.18.A) des sépultures 339, 349, 518 et 552 de la nécropole du Causse (n°305)[11], aux bracelets à tige simple, ouverts de section hémisphériques ou quadrangulaire (Br.5.A/5.B) ou à tige spiralée (Br.4.C), et enfin aux pendeloques en rouelle (Pen.6). On doit également rattacher à cette étape les épingles à tête enroulées, avec ou sans anneau (Ep.1.A/2.A), bien que ces dernières se distribuent durant tout le Premier âge du Fer.

La seconde sous-étape (étape 1B) est définie par les mêmes critères que l'étape précédente mais se distingue toutefois par une plus grande variété des types déposés dans les sépultures. C'est particulièrement le cas des épingles en alliage cuivreux à tête enroulée avec ou sans anneau ou composées (Ep.1.A/2.A/Ep.3/Ep.4), du type "du roc" (Ep.5.A), à tête en anneau ou double anneau (Ep.8/9), à tête en rouelle (Ep.10) ou à tête biconique (Ep.11.A). Enfin, notons que c'est à cette étape que peut être rattachée la fibule à double ressort (Fi.5.A.1) en alliage cuivreux de la sépulture 275 du Causse (n°305)[12], mais aussi la boucle d'oreille à tige rubanée (Bo.5) de la tombe 42 de la nécropole de Mondi (n°294)[13]. Ainsi, bien qu'inscrite dans la continuité de la sous-étape précédente du fait qu'elles partagent un grand nombre de critères communs, cette seconde sous-étape se manifeste par une plus grande variété dans les types rencontrés.

Si la variété des types peut être un facteur de distinction au sein de cette étape 1, les matériaux employés pour la confection des parures sont quant à eux tout à fait homogènes sur l'ensemble de cet intervalle chronologique. Le mobilier métallique est fabriqué quasi-exclusivement en alliage cuivreux pour les parures annulaires (torques, bracelets, anneaux, boucles d'oreilles et perles), les boutons et les pendeloques. Toutefois, il importe de relever la présence de deux épingles en fer dans ce corpus dominé par les productions en alliage cuivreux[14]. Ces pièces constituent les toutes premières parures fabriquées en fer et appartiennent probablement à la toute fin de l'étape 1B dans la mesure où ce matériau est surtout amené à se démocratiser au cours de l'étape suivante. L'ambre, le verre, les matières minérales et l'os, moins représentés, sont réservés pour les perles.

La datation de cette étape et des sous-étapes qui la composent ne pose pas de problèmes majeurs dans la mesure où elle est attestée principalement dans les nécropoles du Castrais[15]. Ainsi, l'étape 1A concentre des sépultures appartenant à la phase I de ces nécropoles, soit une date comprise entre 900 et 775 a.C., alors que celles de l'étape 1B correspondent plutôt à la phase II, entre 775 et 725 a.C. Les types de parures associables à toutes ces sépultures ne permettant pas, pour l'heure, de préciser la datation relative de ces étapes, on décidera donc de conserver celles établies pour les nécropoles castraises.

Étape 2

Cette étape est de loin la plus représentée dans la matrice. Au-delà des éléments de continuité avec l'étape précédente et incarnés par les nombreuses perles toujours déposées dans les tombes, mais aussi les épingles en alliage cuivreux (Ep.3/4/8/9/10), les torques à tige torsadée et extrémités recourbées

11 Pl. 181, 186 et 188.

12 Pl.179.

13 Pl.156.

14 Dans la sépulture 245 de Gourjade et la sépulture 19 du Causse : pl.164 et 175.

15 Il est toutefois possible de rattacher à cette étape quelques sépultures qui ne proviennent pas des nécropoles du Castrais, comme l'incinération 1 de Palaminy (n°151) (pl.83), les tombes 25 et 45 du Camp de l'Église Sud (n°207) (pl.109), les sépultures 5 et 32 de nécropole de Mondi (n°294) (pl.156) et la sépulture 2403 de la ZAC de Niel (n°152) (pl.84).

(To.18.A) et les bracelets ouverts à tige simple (Br.5.A/5.B), de nouveaux marqueurs apparaissent lors de cette étape et permettent de la dissocier nettement de la précédente.

En premier lieu, on évoquera l'introduction de nouveaux types d'épingles telles que celles à tête en crosse (Ep.6) ou serpentiforme (Ep.7), mais également la diversification stylistique et la présence accrue des torques à extrémités recourbées qui adoptent différentes morphologies de tige (To.5/10/20). Enfin, c'est à cette étape qu'appartiennent les "cônes launaciens". Toutefois, le marqueur le plus évident de cette étape est le développement des parures confectionnées en fer. Tout d'abord employé pour des objets de facture simple et imitant des types déjà connus, le fer est mis en œuvre dans des épingles à tête enroulée avec ou sans anneau (Ep.1.B/2.B), des épingles dites "du Roc" (Ep.5.B), à tête en crosse (Ep.6.B) ou serpentiforme (Ep.7.B). L'adoption de ce métal pour le mobilier de parure semble rapide, en l'espace d'un quart de siècle. Dès lors, on le retrouve sur des fibules serpentiformes (Fi.4) et des torques à extrémités recourbées, à crochets ou à tampons (To.3.B.1/4.B/5.B/9/18.B/19). Le fer entre aussi dans la fabrication des bracelets qui connaissent, de manière plus globale, une diversification stylistique importante comparativement à l'étape précédente. Outre les bracelets ouverts de forme simple en alliage cuivreux (Br.1/5) et leurs équivalents en fer (Br.14/18), se développent des types originaux tels que ceux fermés en alliage cuivreux ou en fer (Br.4.A/B/Br.17/20) ou ceux à tampons (Br.6.A/6.B/Br.19). On notera également que la première agrafe de ceinture de cette zone qui est typologiquement identifiable est un modèle à plaque subtrapézoïdale en fer (Ag.1.C)[16].

Si cette étape richement documentée se caractérise par un nombre accru de catégories de parure et par leur diversité typologique, elle ne forme pas un bloc puisqu'il est possible de reconnaître deux sous-étapes en son sein.

La sous-étape 2A se signale naturellement par les types de parures précités, mais elle est encore marquée par certaines caractéristiques de l'étape précédente, à savoir la présence toujours importante d'épingles et de perles. Les nouveaux types semblent apparaître préférentiellement en fer. C'est le cas notamment des fibules serpentiformes (Fi.4), des torques à crochets (To.4.B) et des bracelets à tampons (To.15/19).

Si l'étape 2B est caractérisée dans la matrice par l'apparition des bracelets à tampons en alliage cuivreux (Br.6.A/B)[17], elle est en réalité bien mieux marquée par des types d'objets qui n'ont malheureusement pas pu être conservés dans le tableau de sériation. Tout d'abord, elle se définit par la disparition progressive des épingles qui, bien que toujours présentes, se font de plus en plus rares, et par l'introduction, déjà perceptible auparavant mais à présent plus évidente, des torques à tampons ou à crochets (To.3.A.1/To.4), ou des modèles à tige composite (To.24/25), au détriment des exemplaires à extrémités recourbés. Enfin, contrairement au mobilier de l'étape 2A, celui de l'étape 2B se caractérise par l'adoption de l'alliage cuivreux sur des types d'objets fabriqués précédemment en fer : fibules serpentiformes (Fi.4), torques à tampons ou à crochets (To.3.A.1/To.4) et bracelets à tampons (Br.6.A/B). En dehors de cet aspect, cette étape 2B se manifeste également par l'introduction des premières fibules de types Golfe du Lion à arc coudé et spiralé (Fi.13.A.7).

Si les matériaux de fabrication des parures de cette étape 2 restent dominés par l'alliage cuivreux, l'usage du fer est important, ce qui dénote de sa rapide adoption. Les autres matériaux tels que l'ambre, la roche, le verre ou l'os deviennent plus anecdotiques puisqu'ils sont utilisés pour des objets moins fréquents, comme les perles et les anneaux.

Les types caractéristiques et les nombreuses sépultures des nécropoles du Castrais déjà bien datées qui définissent cette étape 2 facilitent sa

16 Tombe 140 de la nécropole de Gourjade (n°298) : pl.160.

17 Ces bracelets en alliage cuivreux sont postérieurs à leurs équivalents en fer (Br.19) comme l'avait déjà démontré le phasage des nécropoles du Castrais : Giraud *et al.* 2003, 168.

délimitation chronologique : la majorité des critères identifiés la situent entre 725 et 575 a.C. Elle recouvre les phases III et IV des nécropoles castraises sans que la distinction entre les deux phases de ces sites ne s'observe dans le mobilier de parure. Ainsi, les éléments typologiques caractéristiques des deux sous-étapes permettent de situer raisonnablement l'étape 2A entre 725 et 625 a.C., tandis que l'étape 2B couvre une fourchette chronologique plus courte, entre 625 à 575 a.C.

Étape 3

Cette étape est principalement documentée à partir des parures découvertes dans les nécropoles tumulaires du Frau (n°326) et du Camp de l'Église nord (n°207), auxquelles s'ajoutent quelques objets mis au jour lors de la reprise des fouilles au Causse (n°305) en 2010[18].

Cette étape se démarque aisément de celle antérieure par le fait que les perles, les épingles et les boutons tendent à disparaitre ou, du moins, à se raréfier, au bénéfice des fibules, des torques, des bracelets, des agrafes de ceintures, des boucles d'oreilles et des pendeloques. Ces catégories de parures, mieux représentées, montrent également moins de diversité qu'au cours de l'étape précédente. À l'exception de quelques pièces à pied droit (Fi.10.B.2), les fibules rencontrées sont quasi exclusivement du type du Golfe du Lion (Fi.13) à ressort court, avec ou sans axe (Fi.13.A.2/A.3/A.8/B.1/B.2/B.3) et pour lesquelles on note une tendance à l'allongement du ressort à partir de la fin de cette étape. On peut faire un constat similaire pour les fibules à pied coudé et arc coudé (Fi.15.B.3). Pour les torques, il s'agit de modèles déjà introduits lors de l'étape 2B, à savoir ceux disposant de tampons massifs ou de crochets (To.3.A.1/To.4.A/To.17). Si les torques tendent à disparaître de la panoplie régionale, cette étape voit toute de même l'apparition des modèles à terminaisons trilobées (To.6) présent dans la nécropole du Frau (n°326). La catégorie des bracelets est marquée par la disparition progressive des individus munis de tampons (Br.6.A), remplacés par ceux à système de fermeture spiralé en alliage cuivreux ou en fer (Br.3.A/Br.16). Les exemplaires ouverts de formes simples sont malgré tout toujours présents (Br.1.A/Br.14). L'une des caractéristiques majeures de cette étape est l'accroissement du nombre et des types d'agrafes de ceinture. Il s'agit d'exemplaires pourvus d'un seul crochet à plaque quadrangulaire (Ag.2.A), à échancrures ouvertes (Ag.3.C) ou ayant tendance à se refermer (Ag.4.A), et à évidements (Ag.5.B). Enfin, dans la parure de suspension, on retrouve des éléments déjà connus auparavant, comme les boucles d'oreilles à tige rubanée et à crochet (Bo.5) ou les pendeloques triangulaires (Pen.2).

On n'observe pas de changements majeurs en ce qui concerne les matériaux de fabrication des parures au cours de cette étape. On remarquera toutefois que la part d'objets en fer semble diminuer par rapport à l'étape 2 et qu'il est surtout employé en association avec de l'alliage cuivreux sur quelques fibules ou agrafes de ceinture. L'apparition du lignite dans le registre de la parure est propre à cette étape puisque ce matériau est attesté sur deux bracelets lisses sans décor (Br.24.A)[19]. L'ambre et le verre servent toujours à la confection de perles.

Les ensembles clos qui caractérisent cette étape 3 couvrent principalement le courant du VIe s. a.C. On pensera notamment aux sépultures du Frau (n°326) et aux premières tombes sous tumulus de la nécropole du Camp de l'Église nord (n°207). Si on peut faire débuter cette étape vers 575 a.C., il est plus délicat de trancher quant à sa fin. En effet, plusieurs des critères typologiques qui la définissent ont une distribution chronologique relativement longue se poursuivant largement jusqu'au début du Ve s. a.C. On évoquera notamment les fibules de type Golfe du Lion (Fi.13) ou les bracelets à système de fermeture spiralé (Br.3.A/Br.16). Cependant, la présence d'agrafes de ceinture à échancrures ouvertes et un crochet (Ag.3) et de fibules en majorité pourvues d'un ressort court, invitent à situer la fin de cette

18 Les tombes de la nécropole du Causse (n°305) associées à cette étape 3 sont les sépultures 1015, 1031, 1033, 1036, 1039, 1042 à 1045, 1053, 1059, 1066, 1068, 1069, 1072 à 1075 et 1077.

19 Dans la sépulture A du tumulus 5 du Frau (n°326) et du tumulus 8 du Camp de l'Église nord (n°207) : pl. 210, 110 et 111.

étape dans les dernières décennies du VI[e] s. a.C., probablement autour de 525 a.C.

Étape 4

Cette étape 4 est la dernière pouvant être identifiée dans la matrice de sériation. Elle intéresse particulièrement les sépultures du Causse (n°305) mises au jour en 2010, quelques tombes de la nécropole du Frau (n°326) et surtout la majorité des tumulus du Camp de l'Église nord (n°207). Cette étape poursuit la dynamique engagée précédemment qui voit diminuer le nombre de catégories de parure. Les épingles, les pendeloques et même les torques, tendent à disparaitre de la panoplie personnelle. En revanche, les bracelets et les fibules dominent dans les ensembles clos de cette étape, suivis, dans une moindre proportion, par les anneaux, les perles, les boutons et les agrafes de ceintures. Les différents critères typologiques qui la définissent permettent d'identifier deux sous-étapes.

La sous-étape 4A, conserve des types de parures déjà en circulation antérieurement : fibules Golfe du Lion (Fi.13) ou torques à extrémités trilobées (To.6) notamment. Toutefois, elle s'en distingue par la déposition fréquente de fibules à ressort long (Fi.13.A.4/A.6 ; Fi.14.A.3/A.4/A.6 ; Fi.15.A.1/A.2). Les bracelets ne présentent pas de modifications majeures dans la mesure où l'on rencontre des morphologies déjà connues par ailleurs, comme les bracelets ouverts ou fermés et simples en alliage cuivreux ou en fer (Br.1.A/Br.4/Br.5.A/5.B/Br.17/Br.20). En revanche, l'adoption de trois crochets pour les agrafes de ceinture à échancrures ou évidements (Ag.4.D.2/Ag.5.F) est un marqueur fort de cette sous-étape[20].

Particulièrement bien représentée dans la nécropole du Camp de l'Église nord, la sous-étape 4B conserve des éléments de la précédente : fibules navarro-aquitaines ou fibules à pied coudé et agrafes à trois crochets. Toutefois, des types de parures originaux font aussi leur apparition. Outre les fibules à timbale (Fi.20), connues exclusivement dans la nécropole du Camp de l'Église nord, c'est l'introduction des fibules à ressort "laténien" (Fi.18.A/A.2/B.1/B.2), en alliage cuivreux ou en fer, qui marque le début de cette étape 4B. Les agrafes de ceinture ajourées en fer (Ag.6.B) du Camp de l'Église nord découvertes dans les sépultures associées à cette étape constituent un indice supplémentaire des changements importants dans le registre des objets de parure. En revanche, peu de modifications sont observables pour la typologie des autres catégories de parures. On relèvera tout de même que les épingles et les torques, déjà en voie de raréfaction dans l'étape précédente, sont totalement absents des contextes funéraires.

Concernant les matériaux de fabrication, leur usage est tout à fait identique à celui relevé pour l'étape 3. L'alliage cuivreux et le fer se distribuent dans les mêmes proportions alors que l'ambre, le verre et l'os demeurent employés exclusivement pour les petites parures annulaires de suspension. On relèvera cependant deux faits : l'apparition de perles en verre bichrome (Pe.3.B.2) et la part croissante d'objets mêlant à la fois le fer et l'alliage cuivreux résultant de la place importante accordée aux fibules.

La détermination des bornes chronologiques supérieures de cette étape ne pose guère de problème. Les débuts de l'étape 4A vers 525 a.C. semblent assurés par l'introduction des agrafes à trois crochets. Elle se termine avec l'apparition des objets dits de type laténien, qui se situe au début du V[e] s. a.C., probablement vers 475 a.C. En revanche, la fin de l'étape 4B reste problématique. En effet, si la présence de certains types de parures, comme les fibules à pied coudé (Fi.15) ou les agrafes à évidements et un crochet (Ag.5.A) invitent à proposer un *TPQ* autour de 425 a.C., quelques ensembles un peu plus récents datés du dernier quart du V[e] s. a.C., comme celui du tumulus 35 du Camp de l'Église nord (n°207)[21], ne montrent aucun signe d'évolution typologique. Seule une

20 Par exemple dans le tumulus 1 du Frau (n°326), ou dans les sépultures 1098 et 1099 du Causse (n°305) : Pl.203.

21 Pl.115.

fibule (Fi.14.C.4) découverte en dehors du dépôt du tumulus 25 de cette même nécropole pourrait en constituer un indice. Dans la mesure où l'on manque de données, on placera par prudence la fin de l'étape 4b entre 425 et 400 a.C.

Remarques complémentaires

Les résultats typo-chronologiques obtenus pour cette zone permettent d'apporter un éclairage nouveau sur la chronologie des nécropoles castraises.

La rupture typologique qui a permis la reconnaissance d'une phase III (725-675 a.C.) pour ces sites n'est pas observable dans le mobilier de parure. En revanche, les bornes chronologiques de la phase V de ces nécropoles se voient modifiées. Initialement, l'étude des sépultures mises au jour dans les années 1990 situait la phase V des nécropoles castraises dans le second quart du VIe s. a.C. (575-550 a.C.)[22]. La reprise des fouilles de la nécropole du Causse (n°305) en 2010 est venue ajouter un nombre important de tombes rattachables à cette phase et a prolongé sa datation au premier quart du Ve s. a.C.[23]. À l'issue des analyses, il apparaît que ce prolongement de la phase V doit également être proposé pour des sépultures fouillées dans les années 1990. En effet, la chronologie de la phase V, restreinte à la fourchette 575-550 a.C. dans la publication de 2003, se fonde principalement sur l'épée à antenne et la fibule Golfe du Lion de la sépulture 533 du Causse[24] qui ont été rapprochées du mobilier de la nécropole de Pézenas à Saint-Julien (Hérault). Ainsi, les auteurs font remarquer que les objets déposés dans les tombes de la phase V du Castrais sont très proches de ceux mis au jour dans les ensembles funéraires situés au nord-ouest de la nécropole de Pézenas (zone IIIa) et que A. Nickels datait de la première moitié du VIe s. a.C.[25].

22 Giraud *et al.* 2003, 180.

23 Buffat *et al.* 2012, 96.

24 Pl. 187.

25 Nickels 1990.

En premier lieu, on remarque que les auteurs de l'analyse des sites du Castrais n'ont retenu que les éléments de comparaison de la zone IIIa, sans tenir compte du fait que ces mêmes éléments sont aussi présents dans les zones IIIb et IV de Pézenas qu'A. Nickels situe dans les décennies suivantes, jusqu'au début du Ve s. a.C.[26]. Ensuite, la reprise récente de l'étude de la nécropole de Pézenas apporte des arguments décisifs pour l'allongement de la phase V du Castrais. En 2012, la publication d'un nouveau phasage du site de Pézenas démontre que l'occupation du secteur nord-ouest de la nécropole est la plus tardive et qu'elle peut être datée du milieu ou troisième quart du VIe s. a.C.[27]. Il en découle que certains des éléments de comparaison ayant servi à établir la phase V du Castrais peuvent être rajeunis de quelques décennies.

La sépulture 533 du Causse, qui avait étayé la datation initiale de la phase V, est particulièrement intéressante. La fibule Golfe du Lion à long ressort et/ou faux ressort et arc plat (Fi.13.A.6) qu'elle renferme indique en effet une datation plus récente que celle initialement proposée dans la mesure où l'allongement du ressort est un marqueur caractéristique de la seconde moitié du VIe et du début du Ve s. a.C.[28]. Pour finir, on ajoutera que la fibule et l'épée à antennes de la tombe 533 du Causse sont typologiquement identiques à celles découvertes dans la sépulture 136 de la nécropole des Plaines à Cayrac (n°325)[29]. L'ensemble funéraire des Plaines, qui se situe à moins de 100 km au nord-ouest du Causse, est daté de la fin du VIe ou du début du Ve s. a.C., soit de l'étape 4A (525-475 a.C.), par le mobilier métallique et céramique qu'il renfermait[30]. La proximité typologique de ces deux assemblages tend donc à rajeunir la sépulture 533 du Causse et, de fait, à étendre la phase V du Castrais

26 Nickels 1990, 22.

27 Dedet *et al.* 2012.

28 Voir l'étude typologique des fibules du type Golfe du Lion, infra p. 75.

29 Pl. 209 ; les épées de ces deux sépultures appartiennent au type LD-F-P1 de C. Farnié Lobensteiner, principalement représenté entre 575 et 525 a.C. : Farnié Lobensteiner 2012, 244-245.

30 Dumas 2016, 357.

jusqu'à la fin du VIe, voire à la première moitié du Ve s. a.C., en accord avec les nouvelles découvertes faites en 2010 au Causse[31].

Zone 2 (nord Aquitaine | Charentes | Limousin)

La faiblesse qualitative et quantitative des données utilisables pour la moitié nord du cadre géographique oblige à agréger de nombreux sites en une même zone afin d'éviter des isolats inexploitables. Toutefois, la zone ainsi définie se fonde aussi sur de réelles proximités de faciès. En effet, il a été évoqué à plusieurs reprises les similitudes dans les manifestations culturelles et funéraires du Premier âge du Fer en Centre-Ouest, Périgord et Limousin[32]. L'association à cet ensemble des sites de la moitié nord de la Gironde ne pose pas de problème majeur car sa proximité culturelle avec le Centre-Ouest, perçue dès les années 1960, se trouve renforcée par la reprise récente des données[33]. En revanche, le rattachement de la moitié nord du Lot est moins aisé dans la mesure où cette partie du département semble soumise à diverses influences culturelles au cours du temps : nord-alpine, aquitaine, languedocienne ou poitou-limousine[34]. On appuiera cependant ce choix par la répartition des divers bracelets ou anneaux de jambe à nodosités (**carte n° 35**) et des bracelets en lignite (**carte n° 39**) qui couvre l'ensemble de la zone 2, nord lotois inclus.

L'indigence des données pour cette zone a une autre conséquence : l'identification d'un phasage implique une méthode d'analyse différente de celle employée pour la zone 1. L'emploi d'un tableau de sériation est en effet exclu dans la mesure où peu d'ensembles funéraires peuvent être intégrés dans la matrice, le risque étant qu'une étape ne soit représentée que par une seule tombe, voire, ne soit pas représentée du tout. Pour la zone 2, on procédera donc différemment. On placera dans une matrice les types de parures issus de la zone qui constituent des marqueurs chronologiques, c'est-à-dire dont l'existence ne couvre pas l'intégralité du Premier âge du Fer et qui proviennent d'ensembles, funéraires ou non, bien datés. Les bornes chronologiques reconnues pour l'usage de chacun des types marquent le moment de leur adoption ou de leur disparition. La récurrence de ces phénomènes va permettre de définir des étapes et rendre lisible les dynamiques évolutives des parures pour la zone (**fig. 61**). Une fois les bornes chronologiques de ces étapes identifiées, il sera possible de prendre en compte également les autres types de parures qui n'apparaissent pas dans la matrice parce qu'intrinsèquement mal datés ou de chronologie trop large mais dont on sait, par la datation de leur contexte d'origine, qu'ils étaient en circulation au cours de ces différentes étapes.

Les chronologies des parures régionales rassemblées dans la matrice permettent

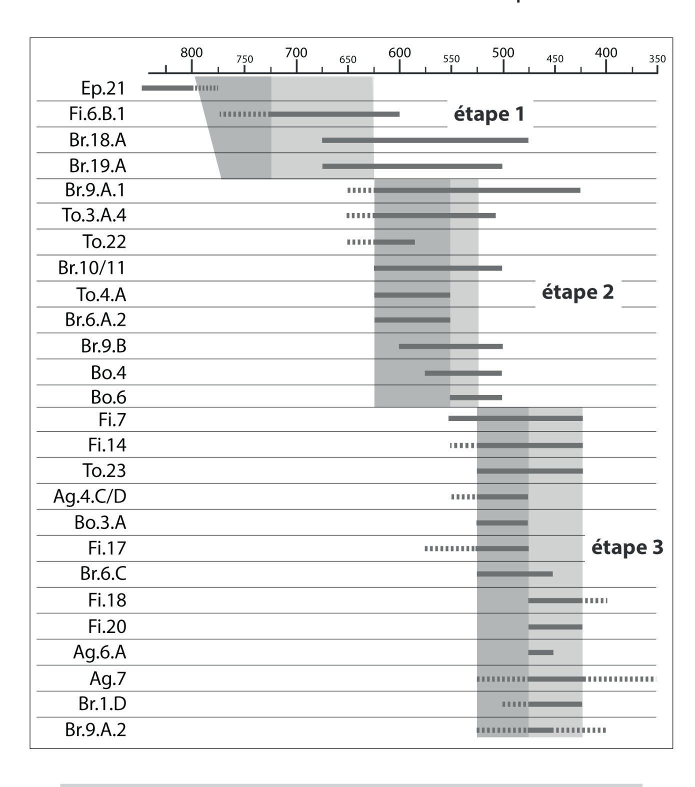


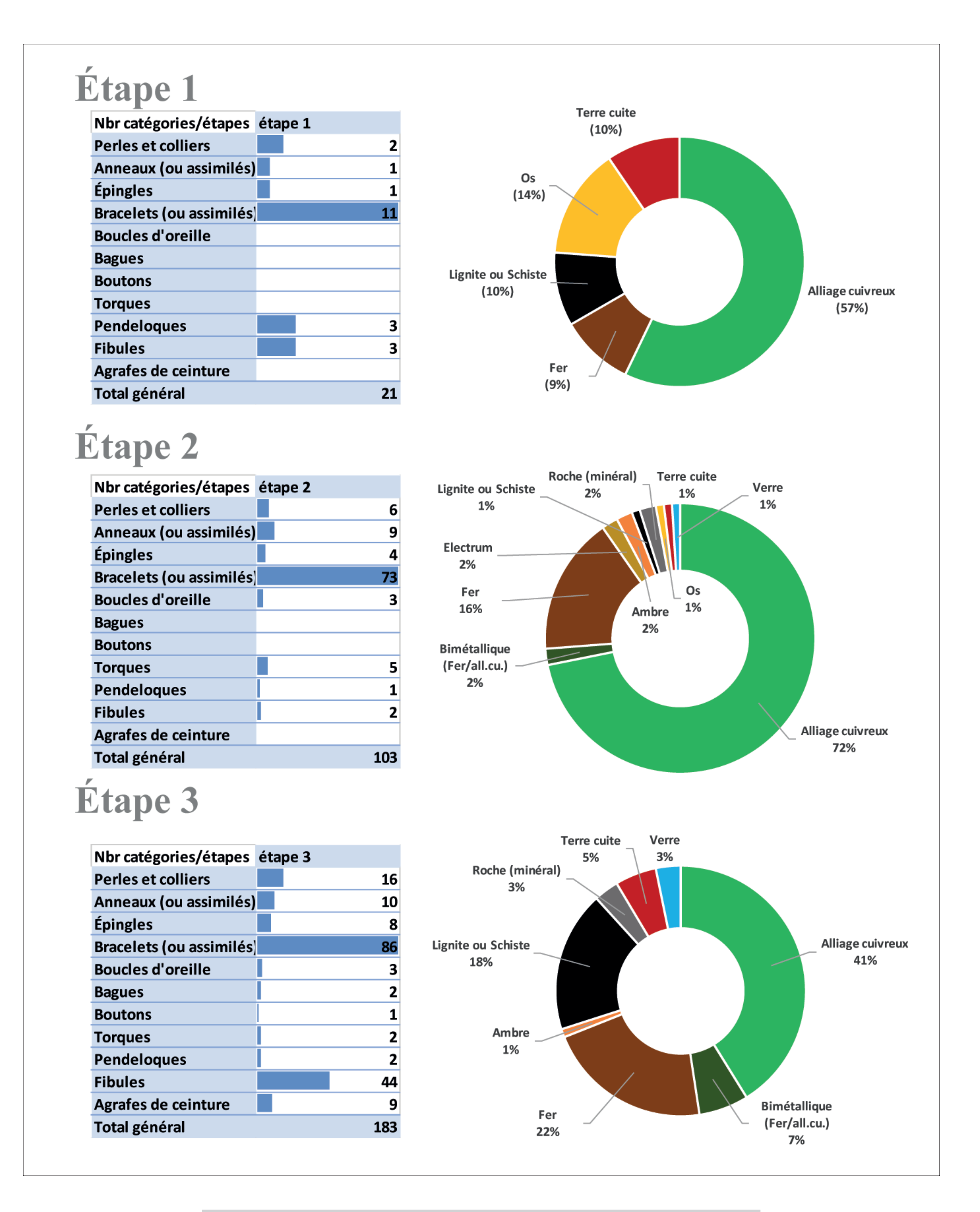
Fig. 61. Matrice des chronologies des parures bien datées de la zone 2.

31 La présence d'une fibule à timbale en alliage cuivreux (Fi.20) dans la tombe 1057 valide la fréquentation de la nécropole jusque dans le courant du Ve s. a.C. : pl.200 n°2374.

32 Gomez de Soto *et al.* 2009 ; Maitay 2010a, 163-166. ; à propos des sites périgourdins, J.-P. Mohen a déjà eu l'occasion d'évoquer un possible rattachement de ce groupe avec celui du Limousin : Mohen 1980, 152-155.

33 Dumas & Constantin 2015.

34 Lambert *et al.* 2000, 100 fig. 17 ; Milcent in : Filippini 2010, 45.



Étape 1

Nbr catégories/étapes	étape 1
Perles et colliers	2
Anneaux (ou assimilés)	1
Épingles	1
Bracelets (ou assimilés)	11
Boucles d'oreille	
Bagues	
Boutons	
Torques	
Pendeloques	3
Fibules	3
Agrafes de ceinture	
Total général	21

Étape 2

Nbr catégories/étapes	étape 2
Perles et colliers	6
Anneaux (ou assimilés)	9
Épingles	4
Bracelets (ou assimilés)	73
Boucles d'oreille	3
Bagues	
Boutons	
Torques	5
Pendeloques	1
Fibules	2
Agrafes de ceinture	
Total général	103

Étape 3

Nbr catégories/étapes	étape 3
Perles et colliers	16
Anneaux (ou assimilés)	10
Épingles	8
Bracelets (ou assimilés)	86
Boucles d'oreille	3
Bagues	2
Boutons	1
Torques	2
Pendeloques	2
Fibules	44
Agrafes de ceinture	9
Total général	183

Fig. 62. Nombre de catégorie et matériaux de fabrication par étapes de la zone 2.

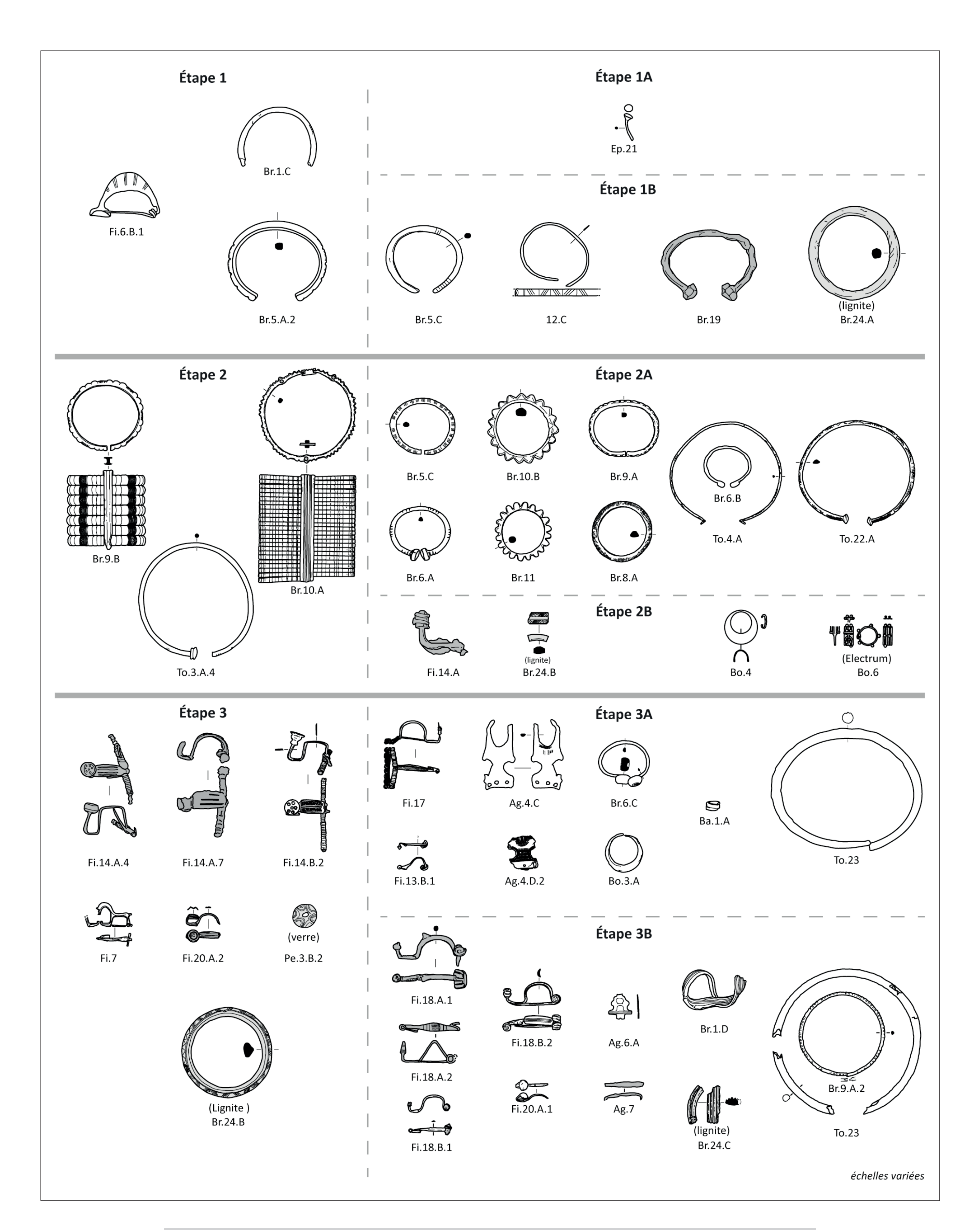


Fig. 63. *Échantillon des critères typologiques caractéristiques des étapes et sous-étapes de la zone 2.*

d'identifier au moins trois étapes préliminaires "de travail", chacune divisée en sous-étapes, que l'on va à présent décrire en renvoyant à plusieurs figures de synthèse (**fig. 62** et **63**).

Étape 1

Cette étape se caractérise par la perduration de types déjà connus au Bronze final ou par l'introduction de ceux associables à une étape régionale ancienne du Premier âge du Fer. Cependant, son identification repose sur peu de contextes archéologiques, ce qui n'est pas sans poser problème. Quelques éléments peuvent y être associés : les fibules à arc renflé (Fi.6.B.1) de Saint-Fort-sur-Gironde (Charente-Maritime) (n°120) et des bracelets ouverts de forme simple à tige filiforme ou non (Br.1.C et Br.5.A.2), comme ceux de la Grotte de Fontaguillières (n°143), bien datés du début du Premier âge du Fer par l'étude typo-chronologique[35].

La sous-étape 1A semble se définir par la perduration de critères typologiques encore fortement marqués par un répertoire morphologique associable au Bronze final. Il s'agit cependant d'une sous-étape "de travail" dans la mesure où elle est particulièrement impactée par l'absence de données : seule l'épingle à col évasé et tête plate (Ep.21) de l'Ensemble n°1 du tumulus du Clau de la Bonne à Blars (Lot) (n°189) peut être associée à cette sous-étape[36].

La sous-étape 1B se caractérise en revanche par l'accroissement du nombre de parures et une diversité typologique impliquant des objets plus volumineux. Les bracelets adoptent le fer sur des modèles à ouverture simple (Br.18.A) du tumulus 5 de Gramat (Lot) (n°209) ou à extrémité à tampons (Br.19.A) dans la tombe 1 de Nespouls (Corrèze) (n°126), soit des contextes datés dans le courant du VII[e] s. a.C.[37]. Bien qu'ils ne soient pas reportés dans la matrice, on peut mentionner que durant la même période, circulaient également des bracelets en alliage cuivreux à ouvertures simples, décorés, à tige circulaire (Br.5.C) ou plate (Br.12.C)[38]. On signalera également la présence durant cette étape de bracelets lisses sans décor en lignite (Br.24.A), comme ceux de l'US 6033 de l'habitat de l'Isle-Saint-Georges (Gironde) (n°164), bien que l'apparition de ce type puisse être antérieure.

L'image que l'on peut avoir des parures pour cette étape demeure cependant partielle. Cela est bien illustré par les pourcentages des matériaux de fabrication, dans la mesure où certains d'entre eux semblent prendre une place disproportionnée. C'est le cas du lignite, de l'os ou de la terre cuite, employés pour quelques bracelets ou pendeloques et dont on peut supposer qu'ils étaient bien moins présents dans la panoplie individuelle que le métal. La part des alliages cuivreux notamment devait être plus importante durant l'intégralité de cette phase. Ils sont utilisés ici pour des épingles, des bracelets et des fibules. D'après de minces indices, le fer semble avoir été privilégié, dans un premier temps, pour la confection de bracelets. Les rares contextes archéologiques dont on dispose ne permettent pas de faire remonter son apparition au-delà du second quart du VII[e] s. a.C.

Les bornes chronologiques de cette étape sont sujettes à caution. L'épingle du tumulus du Clau de la Bonne place l'étape 1A dans la première moitié ou les trois premiers quarts du VIII[e] s. a.C., guère plus. La limite supérieure de l'étape 1B pourrait se situer vers 725 a.C. par la datation des fibules à arc renflé. Les autres éléments typologiques n'offrent pas la possibilité de bien identifier la limite inférieure de cette étape. Ce sont les types qui apparaissent au cours du l'étape suivante qui permettent de placer la fin de l'étape 2 dans le dernier quart du VII[e] s. a.C.

35 Pl.73 ; On n'intégrera pas à cette période la fibule à arc renflé découverte en prospection sur le site Roquefort à Lugasson (Gironde) (n°166) dans la mesure où sa morphologie oriente plutôt vers une date centrée sur la toute fin du Bronze final : pl.46 et 92.

36 Pl.104.

37 Pl.74 et 116.

38 On pense notamment à ceux de la Grotte des Tullières à Reyrevignes (Lot) (n°224) : Pl.118.

Étape 2

L'étape 2 est caractérisée par un nombre plus important de contextes archéologiques bien documentés. Si le profil des types de catégories connus au cours de cette étape demeure très proche de celui de l'étape précédente avec la prédominance des bracelets et la présence de quelques perles, anneaux, épingles, pendeloques et fibules, il s'en détache par l'apparition de nouvelles catégories, comme des boucles d'oreilles et des torques.

La sous-étape 2A se définie par la diversité des morphologies de bracelets, brassards ou anneaux de jambe rencontrés. On note l'introduction des exemplaires à tige à nodosités (Br.9.A.1, Br.9.B, Br.10 et Br.11)[39]. Cette caractéristique stylistique se rencontre aussi au même moment sur les torques, comme l'exemplaire à tampons (To.22.A) porté par le sujet 17 de la Grotte des Palabres à Boussac (Lot) (n°190) dont la tige est pourvue de faibles nodosités ménagées par le riche décor d'incisions présent tout le long[40]. Les torques lisses à crochet en alliage cuivreux (To.4.A), à la manière de celui porté par un adolescent découvert aussi à Boussac[41], ou celui mis au jour dans la grotte de Roucadour à Thémines (Lot) (n°243)[42], se rattachent également à cette sous-étape, ou au tout début de la suivante. Par ailleurs, c'est dans cette même couche du site de Thémines qu'a été découvert un bracelet en alliage cuivreux à tampons (Br.6.A.2). Il est possible d'associer à cette sous-étapes des bracelets dont les types ne sont pas présents dans la matrice mais dont la datation de leur contexte témoigne de la contemporanéité de leur usage. Il s'agit de bracelets de formes simples, ouvertes ou fermées, en alliage cuivreux ou en fer (Br.5.A.1, Br.5.C, Br.14.A et Br.18.A) mais aussi ceux richement décorés d'incisions à la manière des bracelets simples et fermés (Br.8.A) portés par le sujet 17 de la Grotte des Palabres à Boussac (Lot) (n°190) ou celui déposé dans le tumulus 4 de Gramat (n°209)[43]. Les autres catégories de parures pouvant être ajoutées à cette sous-étape sont peu significatives puisqu'il s'agit de types qui connaissent une distribution chronologie très large (An.1.B ou Ep.1.A). On notera enfin l'absence, en l'état de la recherche, de fibules attribuables à cette sous-étape.

La sous-étape 2B est plus difficile à définir et est marquée principalement par quelques types de parures annulaires mentionner dans la matrice chronologique (To.4.A, Br.6.A.2 et Bo.6). En effet, les quelques contextes pouvant y être rattachés ne sont pas suffisamment bien datés pour le moment. Dès lors, ces ensembles pourraient également appartenir au début de l'étape suivante (sous-étape 3A). Malgré cette documentation imprécise, on peut supposer que cette sous-étape conserve des éléments de la précédente. On citera par exemple les bracelets ou anneaux de jambe à nodosités (Br.9.B, Br.10.A), les bracelets en alliage cuivreux ou en fer à tampons (Br.6.A et Br.19.A), comme celui du tumulus de la Vernouille à Saint-Ybard (Corrèze) (n°134) ou de l'inhumation de tumulus 4 de la nécropole du Pech de Cramazou à Calès (Lot) (n°197)[44], ou enfin les torques à tampons (To.3.A.4), à la manière de l'exemplaire du tumulus de Montfumat à Saint-Ybard (Corrèze) (n°135), dont la datation approximative couvre la fin du VIIe et le VIe s. a.C.[45]. De même, pourraient apparaître des types qui trouveraient leur place au début de la sous-étape suivante, dans le dernier quart du VIe s. a.C. On évoquera par exemple le bracelet décoré en lignite mis au jour à l'Îlot Chabrefy à Angoulême (Charente) (n°99)[46], ou les boucles d'oreilles à crochet rapporté (Bo.4) de la sépulture de Coutras (Gironde) (n°160)[47], celles à tige en filigrane en électrum (Bo.6) du tumulus 2 de Lanouaille (Dordogne) (n°141) et du tumulus de La Mouthe à Jumilhac-le-Grand (Dordogne) (n°139), associée

39 Illustrée par les bracelets du tumulus du Glèbe de Roux à Rocamadour (Lot) (n°227) : Pl.118.

40 Pl.104.

41 Sujet 19 de la Grotte des Palabres : pl.105.

42 Couche A-2 de la grotte : pl.122.

43 Pl.104 et 116.

44 Pl.75 et 107.

45 Pl.75 ; Milcent 2004, 155, tabl.18.

46 Pl.70.

47 Pl.90.

dans ce dernier à une fibule navarro-aquitaine (Fi.14.A)[48].

Le choix des matériaux de confection des parures donne une large place à l'alliage cuivreux qui est employé pour la quasi-totalité des catégories d'objets, mais surtout pour les parures annulaires (bracelets, anneaux de jambes, anneaux, perles et torques). Le fer s'exprime presque exclusivement sur des bracelets, ainsi que sur une fibule et un anneau. On relèvera qu'on ne connait aucun torque en fer dans cette zone. Le mélange de l'alliage cuivreux et de fer demeure plutôt rare. Il est uniquement observé sur les tiges de maintien des brassards à nodosités en alliage cuivreux mis au jour dans la grotte de Thémines (n°243)[49]. Plus anecdotiques, les éléments en lignite, roche, terre cuite concernent quelques bracelets, tandis que l'ambre, l'os et le verre sont connus pour des perles, et l'électrum pour les deux boucles d'oreilles de Dordogne.

Les éléments typologiques rassemblés invitent à placer cette étape 2 entre le dernier quart du VIIe s. a.C. et le dernier quart du VIe s. a.C. Le jalon chronologique qui sépare les deux sous-étapes internes n'est pas clairement établi. Les quelques types de parures qui définissent la sous-étape 2B (To.4.A, Br.6.A.2 et Bo.6) semblent marquer un jalon vers le milieu du VIe s. a.C.

Étape 3

Cette dernière étape est de loin la mieux documentée pour cette zone 2. Si les bracelets demeurent la catégorie d'objets la plus représentée, on compte cette fois un nombre significativement plus important de fibules. En outre, en dehors de la présence continue de perles, d'anneaux ou d'épingles, on observe une raréfaction des torques et l'apparition d'agrafes de ceinture et de bagues. Il faut également mentionner que certain type, connus antérieurement, sont toujours en circulation à cette époque, comme les bracelets de forme simple ou à nodosités, ouverts ou fermés (Br.1.C, Br.4.A, Br.5.C, Br.8.A, Br.9.A.1, Br.9.B, Br.17, Br.18.A et Br.24). On note cependant l'apparition de types nouveaux pouvant être datés de la fin du VIe et du Ve s. a.C. qui participent à la définition de cette étape. Pour les fibules, on citera les modèles zoomorphes (Fi.7), les exemplaires navarro-aquitains en fer avec perles ou sphères sur axe débordant (Fi.14.A.4 et Fi.14.A.7) ou bimétallique (Fi.14.B.2), ou encore ceux à timbale en alliage cuivreux ou en fer (Fi.20.A.1 et Fi.20.A.2). Enfin, on évoquera les torques à tiges creuses (To.23), dont les exemplaires de l'inhumation de Saint-Jean-Laur (n°235) et de la sépulture 2 de la nécropole de Planes à Saint-Irieix-sur-Charente (Charente) (n°108) couvrent chronologiquement la totalité de cette étape 3[50].

Plus spécifiquement, on définira la sous-étape 3A (525-475 a.C.) par l'introduction des agrafes de ceinture à échancrures à deux ou trois crochets (Ag.4.C et Ag.4.D.2), illustrée par les pièces de la sépulture de Saint-Pey-de-Castests (Gironde) (n°171), du tumulus 3 de la nécropole de Pied-de-Prune à Rocamadour (Lot) (n°231) et du site mal défini des Nougerées à Port-d'Envaux (Charente-Maritime) (n°118)[51]. On relèvera cependant qu'il existe un degré d'incertitude quant à la datation exacte des deux premiers contextes archéologiques cités qui pourraient tout à fait se placer à la toute fin de l'étape précédente, dès le milieu du VIe s. a.C. Il n'y a en revanche pas de doute sur le rattachement à cette sous-étape 3A pour l'inhumation de Saint-Jean-de-Laur (n°235) et ses riches parures composées d'une boucle d'oreilles à tige renflée (Bo.3.A), d'une bague en alliage cuivreux ouverte (Ba.1.A), d'une fibule à fausse corde à bouclettes (Fi.17) et d'un torque et bracelets de types déjà évoqués plus haut (To.23 et Br.4.A)[52]. Même constat pour la sépulture des Nougerées à Port-d'Envaux (n°118) dont les bracelets en alliage cuivreux à tampons tangents (Br.6.C) constituent un bon marqueur de cette sous-étape 3A[53]. Enfin, on attribuera à cette sous-étape la

48 Pl.76.

49 Pl.122.

50 Pl.71 et 122.

51 Pl.73, 95 et 119.

52 Pl.122.

53 Pl.72. On peut également ajouter l'exemplaire découvert

fibule de type Golfe du Lion à ressort sans axe mise au jour sur l'habitat de Combes Fages II à Loupiac (Lot)[54].

Le mobilier associable à la sous-étape 3B est empreint de nets changements. Ils s'illustrent par l'apparition des fibules à ressort "laténien" (Fi.18.A.1, Fi.18.A.2, Fi.18.B.1 et Fi.18.B.2) et des agrafes ajourées en alliage cuivreux (Ag.6.A) et à simple crochet en fer (Ag.7), aussi bien sur les sites de façade atlantique, comme les deux exemplaires découverts au Moulin du Fâ à Barzan (Charente-Maritime) (n°113)[55], que sur les contreforts du Massif Central, tel l'individu de la sépulture 2 du tumulus de la nécropole du Pech de Cramazou à Calès (Lot) (n°197)[56]. Parmi les bracelets, on n'observe pas de changements majeurs, si ce n'est l'apparition des anneaux de jambes à légère bossettes et système de fermeture (Br.9.A.2) de la sépulture 2 des Planes (n°108)[57], ou du bracelet à en "armilles soudées" (Br.1.D) du tumulus de Champsac (Haute-Vienne) (n°330) ou du tumulus 1 de Calès (Lot) (n°197)[58]. En dehors de ces aspects nouveaux, cette période s'inscrit dans une certaine mesure dans la continuité de la sous-étape précédente puisqu'elle connait plus généralement des types distribués sur l'intégralité de l'étape 3 : fibules navarro-aquitaines (Fi.14) et à timbale (Fi.20) entre autres.

L'usage des matériaux de fabrication de parures n'évolue presque pas. L'alliage cuivreux est employé pour les parures annulaires et les fibules, le fer concerne principalement les bracelets et les fibules et, dans une moindre mesure, quelques épingles, anneaux et agrafes de ceinture, tandis que l'alliance de ces matériaux est usitée quasi-exclusivement pour les fibules[59]. Si la place du lignite et de la terre cuite paraît importante, elle doit être tempérée dans la mesure où sa large représentation s'explique par les nombreux fragments de bracelets découverts à Chalucet (n°337). Par ailleurs, si ces pièces ont été associées à cette étape en raison de leur datation qui couvre plus largement celle de l'étape 3, il faut rappeler qu'une partie d'entre elles pourraient tout aussi bien se situer à la fin de l'étape précédente, dès le milieu du VIe s. a.C. On supposera donc que leur représentation au cours de cette étape doit être amoindrie au profit, probablement, d'une plus grande place accordée aux parures métalliques. Enfin, les autres matériaux, comme le verre et l'ambre, sont connus pour des perles, ou pour le décor du bouton de la fibule à fausse corde à bouclette (Fi.17) de la sépulture de Saint-Jean-de-Laur[60].

Contrairement aux étapes précédentes, la datation de cette étape 3 des parures ne pose pas de problème particulier. Les éléments typologiques incitent à la placer entre le dernier quart du VIe et le dernier quart du Ve s. a.C. Enfin, l'apparition des fibules à ressort "laténien" constitue un bon marqueur du jalon chronologique séparant les deux sous-étapes 3A et 3B vers 475 a.C.

Remarques complémentaires

On l'a dit, la mise en place d'une périodisation pour cette zone reste limitée dans la mesure où elle repose sur une base documentaire lacunaire, tant en termes de qualité qu'en termes de quantité. Le début du Premier âge du Fer de la zone 2 est particulièrement touché par ce problème. Les parures réellement assimilables au Premier âge du Fer et non plus à une phase de transition Bronze-Fer, n'apparaissent qu'à la fin du VIIIe s. a.C., vers 725 a.C. Cependant, les maigres indices dont on dispose situent l'introduction des premières parures en fer plus tardivement, vraisemblablement vers 675 a.C. De fait, on peut s'interroger sur la place à accorder à l'apparition de ce métal dans le registre de la parure. Caractérise-t-il une nouvelle étape alors

sur l'un des inhumés de Meschers-sur-Gironde (Charente-Maritime) (n°115) : pl.72.

54 Pl.117.

55 Pl.72.

56 Pl.107.

57 Pl.71.

58 Pl.107 et 216.

59 Le bracelet en fer (n°399) pourvu d'un décor de "plaquage" ou de "bronzage" à chaud de la sépulture 2 du tumulus 1 de la nécropole du Pech de Cramazou à Calès (Lot) (n°197) constitue l'unique exception à l'expression majoritaire du bimétallisme pour les fibules : pl.107.

60 Pl.120 n°2204.

que dans le courant du VII[e] s. a.C., au moins jusqu'au troisième quart, on rencontre des types proches de ceux du début du siècle précédent ?

Le début de l'étape suivante (étape 2), à partir de 625 a.C., est en revanche beaucoup plus clair. Il se manifeste par l'augmentation du nombre d'objets et une variété typologique accrue. Les bracelets, les anneaux de jambes ou les brassards en alliage cuivreux à nodosités, souvent décorés d'incisions, des bracelets à tampons et des torques, sont les objets qui définissent majoritairement l'étape 2A. Sa pleine continuité jusqu'au troisième quart du VI[e] s. a.C. n'est en revanche pas assurée puisque plusieurs ensembles contiennent des types nouveaux, comme des fibules navarro-aquitaines (Fi.14) ou des agrafes à échancrure à double crochets (Ag.4.C), qui laissent supposer une division de cette phase vers le milieu du VI[e] s. a.C. On manque d'indices ici pour valider l'existence de cette division dans la mesure où de nombreux contextes échappent toujours à une datation plus resserrée et se situent entre 550 et 500 a.C. Dès lors, on peine à observer de grands bouleversements dans les morphotypes datés de la seconde moitié du VI[e] et du premier quart du V[e] s. a.C. Si l'on a bien noté l'introduction de nouveaux types de parures dès 525 a.C., comme les fibules à timbale en fer (Fi.20), les bracelet à tampons tangents (Br6.C) ou les agrafes à échancrures et à trois crochets (Ag.4.D.2), cette période 550-475 a.C. se signale globalement par une continuité marquée notamment par les fibules navarro-aquitaines (Fi.14), les bracelets à faibles bossettes ouverts (Br.9.A.1) ou les bracelets en lignite de type "Chalucet" (Br.24.B). La difficulté à distinguer une césure nette entre la fin de l'étape 2B (550-525 a.C.) et l'étape 3A (525-475 a.C.) s'exprime surtout pour les gisements des Charentes, du Limousin et du Périgord et fait écho aux dernières observations sur la production céramique régionale[61]. Concernant le nord lotois, sur la base de faibles indices, on peut émettre l'hypothèse que les parures suivent probablement une périodisation proche de celles de France Centrale, c'est-à-dire avec division plus nette autour de 525 a.C.

En revanche, il est très clair que l'identification de l'étape 3B vers 475 a.C. ne pose pas de problème en raison de l'apparition franche de types dits "laténiens". Ces objets marquent bien l'ultime étape du Premier âge du Fer dont on peut effectivement situer la fin vers 425 a.C. Au-delà, le mobilier d'apparat de cette zone adopte des formes caractéristiques du Second âge du Fer ainsi que l'illustrent les deux fibules dites de "La Tène" (Fi.21) découvertes dans la grotte de Meyrals (Dordogne) (n°142) et sur l'habitat de l'Impernal à Luzech (Lot) (n°217)[62].

Zone 3 (Aquitaine centrale et méridionale)

La définition des contours de la zone 3 ne pose pas de problèmes particuliers tant elle s'appuie sur plusieurs facteurs bien connus. L'homogénéité culturelle des groupes des nécropoles tumulaires pyrénéennes et landaises n'est plus à démontrer[63]. À ce groupe, on rattachera les quelques sites du sud girondin, c'est-à-dire principalement ceux de la vallée de la Leyre, ainsi que toutes les nécropoles de la moitié ouest du Lot-et-Garonne, en raison de nombreux traits communs. Si des phénomènes de convergence s'observent dans la pratique funéraire de tous ces sites durant la phase moyenne du Premier âge du Fer[64], c'est surtout par le mobilier du milieu et de la fin du Premier âge du Fer que des parallèles évidents s'observent : on pensera notamment à la répartition des fibules navarro-aquitaines (**carte n° 9** et **10**), des torques à tampons

61 La dernière synthèse sur la céramique de cette aire géographique place dans une même phase les productions attribuables au Ha D2 et Ha D3 (550-475 a.C.) : Maitay *et al.* 2009, 317-321.

62 Pl.76 et 117.

63 Escudé-Quillet 2000 ; Escudé-Quillet 2007 ; les travaux de S. Adroit ont bien mis en lumière l'homogénéité des pratiques funéraires d'Aquitaine méridionale et leur stabilité durant tout le Premier âge du Fer : Adroit 2015, 515, fig. 199.

64 Les sites de cette zone appartiennent au groupe 4d de l'étape 4 (650-575 a.C.) de S. Adroit : Adroit 2015, 482, fig. 177 ; de manière générale, le mode de dépôt funéraire de toutes les nécropoles de cette zone se définit par l'incinération sur bûcher dont les restes sont rassemblés dans une urne.

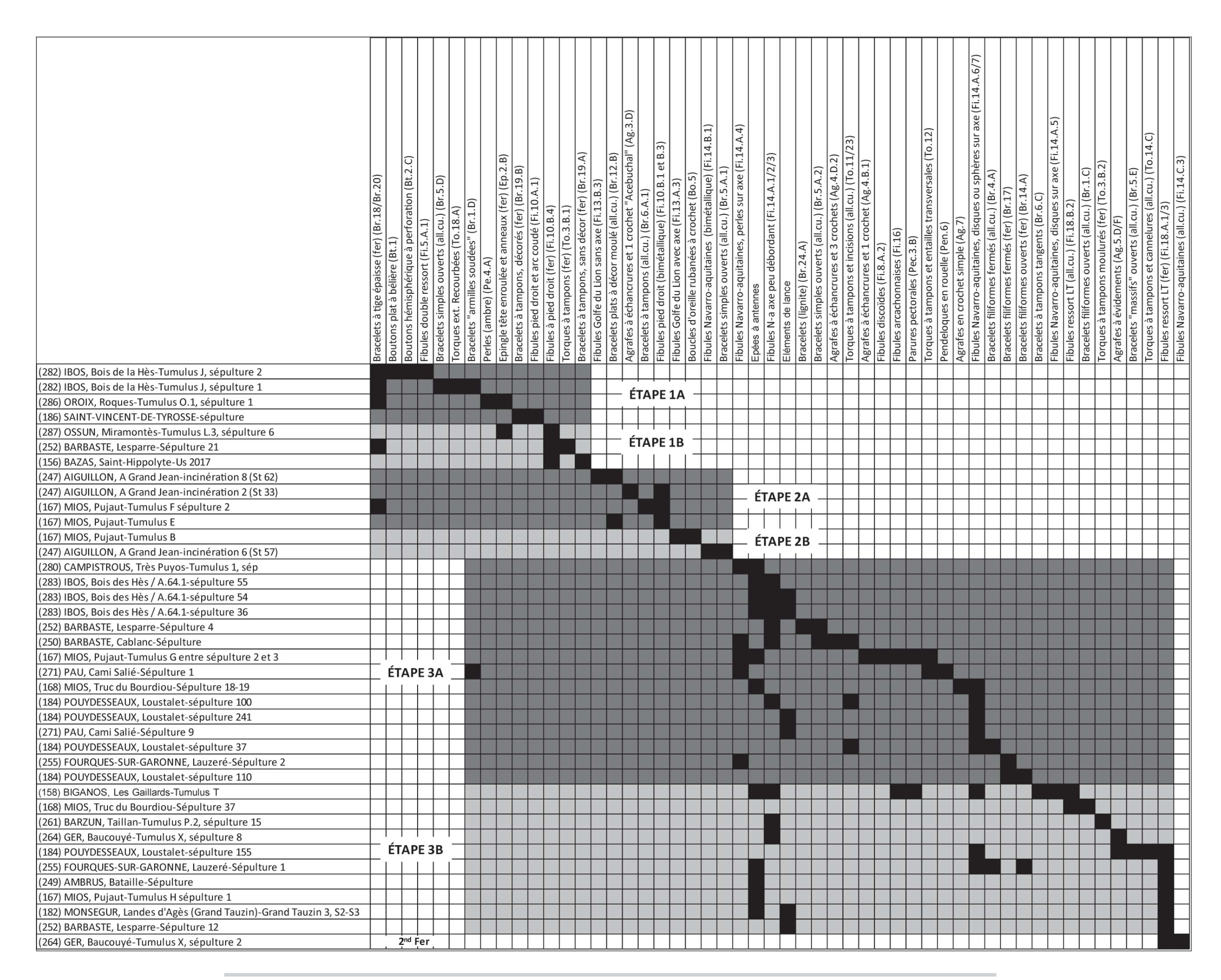


Fig. 64. *Matrice sérielle des ensembles clos exclusivement funéraires de la zone 3.*

(**carte n° 40** et **43**), et des fibules à ressort "laténien" et bouton massif (**carte n° 14**). Enfin, on ajoutera que les liens qui unissent ces différentes régions de la zone 3 ont été traités à plusieurs reprises[65].

Le regroupement d'un nombre important de nécropoles autorise la réalisation d'une matrice sérielle selon une méthode identique à celle employée pour la zone 1 (**fig. 64**). Elle permet d'identifier trois étapes au cours du Premier âge du Fer, chacune pouvant soutenir une division interne menant à la reconnaissance de sous-étapes[66]. Des éléments de synthèse portant sur les matériaux de fabrication des parures et les types caractéristiques de chacune des étapes vient compléter la vision d'ensemble des parures de la zone 3 (**fig. 65** et **66**).

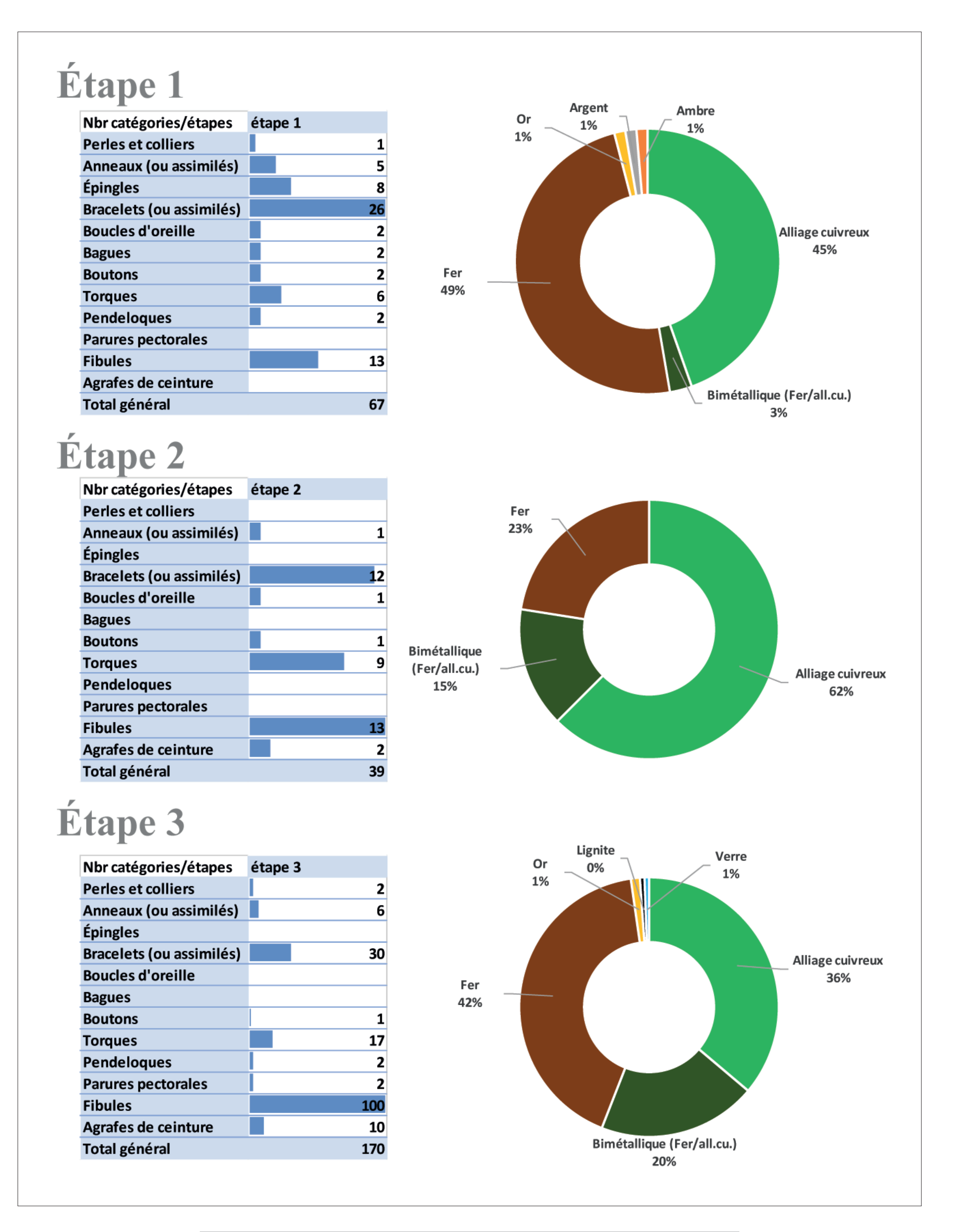
65 Constantin 2014, Dumas & Constantin 2015 ; pour le rapprochement des faciès céramiques et métalliques entre le sud girondin et le Lot-et-Garonne, voir : Dumas 2016, 466-489.

66 On relèvera cependant que le nombre d'ensembles retenus pour la réalisation de la matrice sérielle de la zone 3 demeure faible (seulement 39 sépultures).

Étape 1

La première étape n'est que faiblement représentée dans la matrice en raison de la méthodologie employée. On compte en réalité 33 contextes archéologiques pouvant y être rattachés. Elle est caractérisée principalement par des bracelets, des fibules, des épingles et des torques. La distribution des divers types permet d'identifier deux sous-étapes.

L'étape 1A se définit par un spectre de fibules relativement restreint. Il comprend la fibule à



Étape 1

Nbr catégories/étapes	étape 1
Perles et colliers	1
Anneaux (ou assimilés)	5
Épingles	8
Bracelets (ou assimilés)	26
Boucles d'oreille	2
Bagues	2
Boutons	2
Torques	6
Pendeloques	2
Parures pectorales	
Fibules	13
Agrafes de ceinture	
Total général	67

Étape 2

Nbr catégories/étapes	étape 2
Perles et colliers	
Anneaux (ou assimilés)	1
Épingles	
Bracelets (ou assimilés)	12
Boucles d'oreille	1
Bagues	
Boutons	1
Torques	9
Pendeloques	
Parures pectorales	
Fibules	13
Agrafes de ceinture	2
Total général	39

Étape 3

Nbr catégories/étapes	étape 3
Perles et colliers	2
Anneaux (ou assimilés)	6
Épingles	
Bracelets (ou assimilés)	30
Boucles d'oreille	
Bagues	
Boutons	1
Torques	17
Pendeloques	2
Parures pectorales	2
Fibules	100
Agrafes de ceinture	10
Total général	170

Fig. 65. Nombre de catégorie et matériaux de fabrication par étapes de la zone 3.

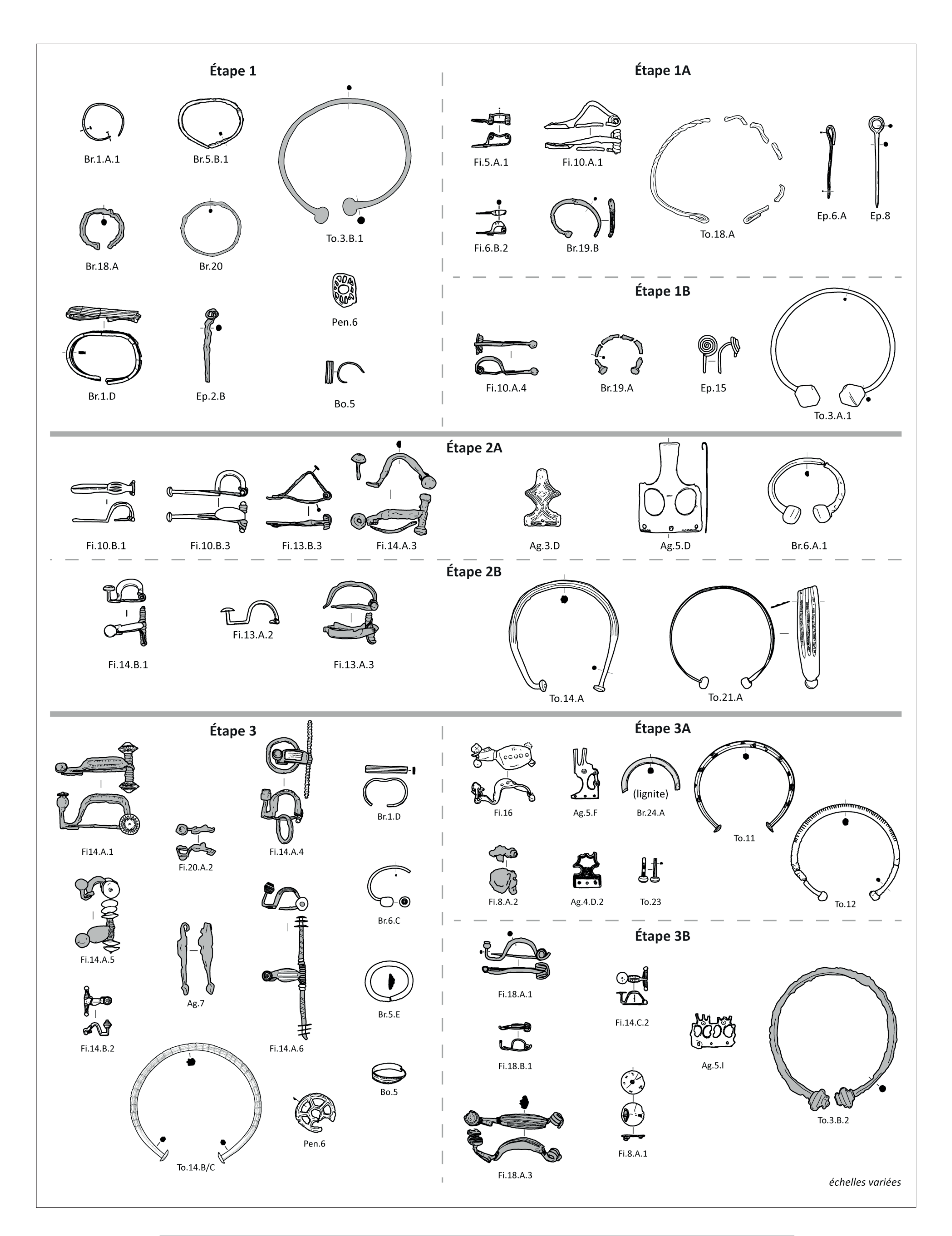


Fig. 66. *Échantillon des critères typologiques caractéristiques des étapes et sous-étapes de la zone 3.*

double ressort en fer (Fi.5.A.1) de la sépulture 2 du tumulus J d'Ibos (n°282), celle à pied droit et arc coudé (Fi.10.A.1) du tertre de Saint-Vincent-de-Tyrosse (n°186), auxquelles on peut probablement ajouter la fibule à arc renflé (Fi.6.B.2) de Sainte-Radegonde (n°253)[67]. Les bracelets offrent de loin une typologie plus variée. Les formes simples, ouvertes ou fermées en alliage cuivreux (Br.1.A.1, Br.5.B.1 ou Br.5.C) connaissent leurs équivalents en fer (Br.14.A, Br.18.A/B et Br.20). C'est durant cette étape que sont introduits les bracelets à tampons (Br.15 et Br.19.B). Ces derniers semblent être fabriqués uniquement en fer, comme celui à tige décoré de Saint-Vincent-de-Tyrosse (n°186) ou celui du tumulus LP.24 de Lamarque-Pontacq (n°285)[68]. On mentionnera également la présence de bracelets en "armilles soudées" dès cette étape, tel que l'exemplaire du tumulus L.3 d'Ossun (n°287)[69]. Les quelques épingles rencontrées sont à tête enroulée en fer avec anneau (Ep.2.B), à tête en crosse (Ep.6.A) ou à tête en anneau (Ep.8). Concernant les torques, les deux seuls identifiables sont celui en alliage cuivreux à extrémité recourbée (To.18.A) du tumulus J d'Ibos et celui en fer et à tampons (To.3.B.1) de la sépulture 2 du monument funéraire M.5 d'Azreix (n°278)[70]. Enfin, on peut ajouter d'autres types et/ou catégories de parures qui apparaissent durant cette étape, bien qu'on les retrouve dans les étapes suivantes, comme les pendeloques à rouelles (Pen.6), les boucles d'oreilles à tige rubanée (Bo.5), les boutons plats à bélière (Bt.1) ou la probable bague en or du tumulus 1 de Lande du Pas de Géline à Ibos (n°284)[71].

Si l'on excepte le tumulus L.3 de la nécropole pyrénéenne d'Ossun (n°287), l'étape 1B est surtout observable dans les gisements funéraires de la vallée de la Leyre, du Bazadais et du Lot-et-Garonne. Elle se distingue de la précédente par l'apparition des fibules à pied droit en fer (Fi.10.B.4) que l'on trouve aussi bien dans le tertre d'Ossun précité que dans la sépulture 2 des Riberotes à Barbaste (n°251) ou dans la sépulture 2017 de Saint-Hippolyte à Bazas (n°156)[72]. Dans ce dernier ensemble, elle est associée à un bracelet à tampons en fer (Br.19.A) dont l'absence de décor sur la tige pourrait être un marqueur récurrent de cette étape. L'apparition d'épingles à tête en spirale (Ep.15.A) et de torques à tampons massifs (To.3.A.1) dans la nécropole du Truc du Bourdiou à Mios (n°168) participe également à caractériser cette étape 1B. Cette sous-étape conserve plusieurs caractéristiques de l'étape 1A, comme les bracelets fermés en fer (Br.20), les épingles en fer à tête enroulée avec anneau (Ep.2.B) ou les torques à tampons en fer (To.3.B.1).

Sur le plan des matériaux de confection, cette étape 1 est dominée par les objets en fer qui représentent près de la moitié du contingent datable. Durant l'étape 1A, ce métal est employé majoritairement pour les parures annulaires volumineuses (bracelets et torques), puis, dans une moindre mesure, pour les fibules ou les épingles. À l'étape 1B, il sera plus largement usité pour les fibules, sans que son usage ne faiblisse pour les parures annulaires. L'alliage cuivreux tient malgré tout une place importante et reste d'usage majoritaire pour les pièces plus petites, comme les anneaux, les boucles d'oreilles, les boutons ou les pendeloques et très fréquent pour les bracelets et les torques. Le mélange de ces deux métaux est rare puisqu'il n'est attesté que pour deux objets : un fragment indéterminé et une tête d'épingle en fer enserrant un anneau en alliage cuivreux découverte dans l'incinération 1 de la nécropole de Grand Jean à Aiguillon (n°247)[73]. L'or, l'argent et l'ambre sont quant eux plus anecdotiques et seulement représentés par un individu chacun : deux bagues (l'une en or et l'autre en argent) et une perle en ambre.

La délimitation des bornes chronologiques de cette étape 1 ne pose pas de problème majeur dans la mesure où les ensembles qui la composent sont

67 Pl.103, 127 et 147.

68 Pl.103 et 149.

69 Pl.150 ; Il est cependant important de mentionner que le port de ces bracelets en "armilles soudées" perdurera durant tout le Premier âge du Fer pour cette zone.

70 Pl.145 et 147.

71 Pl.149.

72 Pl.88 et 126.

73 Pl.124.

rattachés à la période I et II de J.-P. Mohen (750-600 a.C.) et Ibos 0 et 1a de J.-M. Escudé-Quillet (environ 800-575 a.C.) (**fig. 16**). Un certain degré d'incertitude demeure cependant concernant les premières décennies de l'étape 1A. Le début de la période n'est connu que par un nombre très faible de sépultures à parure[74]. Toutefois, la date de 750 a.C. proposée par J.-P. Mohen semble trop ancienne, du moins pour les ensembles retenus. Pour J.-M. Escudé-Quillet, ces tombes appartiennent, autant par le mobilier métallique que céramique qu'elles renferment, à son groupe 2A, qu'il fait débuter à la fin du VIIIe s. a.C.[75]. À la faveur des éléments typochronologiques disponibles, il paraît plus juste de situer effectivement le début de cette étape 1A vers 725 a.C. Si elle peut être marquée par l'apparition des premiers objets en fer autour de 700 a.C., comme le torque de la sépulture 2 du tumulus M.5 d'Azereix (n°278)[76], ce n'est vraiment qu'au cours de la première moitié du VIIe s., vers 675 a.C. que l'usage de ce matériau prendra une place majeure dans la confection des parures de la zone 3. Il est donc possible qu'une phase de transition existe entre le début de l'étape 1A et le deuxième quart du VIIe s. a.C. mais l'état de la recherche actuelle ne permet pas d'en rendre compte. Pour l'heure, on se contentera donc de conserver une pleine continuité entre la fin du VIIIe et le second quart du VIIe s. a.C. La sépulture de Saint-Vincent-de-Tyrosse (n°186) peut être perçue comme un contexte archéologique pivot sur lequel s'articule la transition entre l'étape 1A et 1B. Le bracelet à tampons en fer (Br.19.B) et la fibule à pied droit et arc coudé en alliage cuivreux (Fi.10.A.1) qu'elle renferme annoncent les évolutions marquantes de l'étape 1B dont les éléments typologiques constitutifs sont représentatifs de la fin du VIIe et du début du VIe s., entre 625 et 575 a.C.

74 Elle concerne les sép.3 tumulus L.2, la sép.8 tumulus L.3 et la sép.1 tumulus L.6 de la nécropole d'Ossun (n°287).

75 Escudé-Quillet 1998, 37.

76 Pl.145.

Étape 2

Cette seconde étape est celle qui est la moins bien documentée dans la zone puisqu'elle est identifiée avec moins de 40 objets de parure[77]. Malgré ces lacunes, elle présente des types reconnaissables et connus dans d'autres zones étudiées (notamment la zone 1). De plus, on remarque que les catégories représentées comprennent des parures volumineuses et bien datées, comme les bracelets, les torques et les fibules, autorisant alors une subdivision de cette étape en deux sous-étapes.

L'étape 2A se signale en premier lieu par une forme de continuité avec l'étape 1B dans la mesure où perdurent des éléments déjà rencontrés. On pense notamment aux fibules à pied droit (Fi.10), aux bracelets fermés à tige épaisse en fer (Br.20) ou aux bracelets à tampons (Br.6.A.1). Cependant, les objets de cette nouvelle étape se détachent par l'usage d'un matériau différent. Les fibules à pied droit marient à présent l'alliage cuivreux et le fer (Fi.10.B.1 et Fi.10.B.3), comme l'indiquent les exemplaires de la nécropole de Pujaut (n°167) ou de Grand Jean (n°247)[78], tandis que les bracelets à tampons sont dorénavant en alliage cuivreux, à la manière de l'individu de Pujaut[79]. Parallèlement à cette relative continuité, on peut relever l'introduction de types nouveaux. Les fibules adoptent progressivement un pied coudé, à la manière de la fibule Golfe du Lion à ressort court sans axe (Fi.13.B.3) de l'incinération 8 de Grand Jean (n°247), ou de la fibule navarro-aquitaine à axe peu ou pas débordant (Fi.14.A.3) de la sépulture 14 d'Ibos (n°283)[80]. Enfin, on citera l'apparition des premières agrafes de ceinture à un crochet et à échancrures (Ag.3.D) ou à évidements (Ag.5.D)

77 En réalité, cette étape pourrait être plus fournie en parures puisque ce faible d'objet ne tient pas compte du mobilier déposé dans le Musée de Mont-de-Marsan et rassemblé sous l'appellation "Région de Mont-de-Marsan" (n°185), qui contient plusieurs pièces pouvant être associées à cette étape.

78 Sép.2 tumulus F et tumulus E de Pujaut ainsi que l'incinération 2 de Grand Jean : pl.92 et 124.

79 Sép.2 tumulus F : pl.92.

80 Pl.124 et 148.

dans l'incinération 2 de Grand Jean (n°247) et la sépulture 15 d'Ibos (n°283)[81].

Si l'étape suivante (2B) est marquée par la perduration des fibules navarro-aquitaines et du Golfe du Lion, la morphologie de ces dernières évolue. Les premières sont désormais parfois bimétalliques (Fi.14.B.1), telles que celles des incinérations 6 et 9 de Grand Jean (n°247)[82], tandis que les secondes ont un ressort monté sur axe (Fi.13.A.2 et A.3). Plus que les fibules cependant, ce sont les torques qui signalent le début de cette sous-étape. En effet, leur nombre s'accroît en même temps que leur variété stylistique à partir de cette étape 2B. On voit alors apparaître des torques à tampons en alliage cuivreux dont la tige peut être cannelée (To.14.A) ou plate (To.21.A).

Les changements typologiques qui conduisent à la caractérisation de cette étape 2 sont nettement visibles aussi dans les matériaux de fabrication des parures. Comparativement à l'étape précédente, l'alliage cuivreux supplante le fer. Il est à présent majoritaire pour les parures annulaires, voire exclusif pour les torques. Le fer et le bimétallisme sont réservés aux fibules.

Les ensembles rattachables à cette étape 2 se situent tous dans le courant du VIe s. a.C., dans une fourchette comprise entre 575 et 525 a.C. On placera vers 550 a.C. la limite entre les étapes 2A et 2B, suivant la datation proposée pour les torques à tampons à cannelures (To.14.A).

Étape 3

Cette troisième et ultime étape est de loin la mieux représentée pour le mobilier de parure de cette zone 3. Cette richesse documentaire s'illustre par le nombre plus important d'ensembles sériés dans la matrice mais également pas le nombre d'objets s'y rattachant et auxquels pourraient être ajoutées quelques pièces découvertes dans la région de Mont-de-Marsan (n°185). Cette étape 3 est très largement dominée par les fibules tandis que les bracelets, les torques et les agrafes de ceinture sont moins présents. Ces éléments permettent d'identifier deux sous-étapes.

Les facteurs typologiques qui caractérisent l'étape 3A se fondent en grande partie sur le renouvellement morphologique engagé lors de l'étape précédente. Toutefois, elle s'en distingue par une plus grande variété typologique. Cet aspect se lit particulièrement bien pour les fibules, les agrafes et les torques.

Les fibules navarro-aquitaines à ressort peu ou pas débordant et à arc coudé (Fi.14.A.3) déjà connues, connaissent un foisonnement décoratif qui se traduit par un allongement du ressort et de l'axe permettant l'ajout de divers éléments comme des perles ou des disques et un arc en demi-cercle et/ou plat orné d'entailles, d'incisions ou de gorges (Fi.14.A.1, Fi.14.A.2, Fi.14.A.4, Fi.14.A.5, Fi.14.A.6 Fi.14.A.7, Fi.14.B.2). Les fibules de type Golfe du Lion (Fi.13) semblent être abandonnées, du moins on ne connaît aucun exemplaire pour cette étape. C'est en revanche à ce moment qu'apparaissent les fibules "arcachonnaises" (Fi.16) et discoïdes (Fi.8.A.2), associées à une probables fibule navarro-aquitaine dans le tumulus G de Pujaut (n°167)[83].

Bien que ce même tumulus de Pujaut renferme une agrafe de ceinture à échancrures et un crochet (Ag.4.B.1), dont la forme est encore proche de celles connues précédemment, cette étape se démarque de la précédente par l'introduction des modèles à trois crochets sur une plaque à échancrures (Ag.4.D.2) ou à évidements (Ag.5.F), ainsi qu'en crochet simple (Ag.7), comme celles de la sépulture 19 d'Ibos (n°283), de la tombe de Cablanc à Barbaste (n°250), ou de la sépulture 18-19 du Truc du Bourdiou à Mios (n°168)[84].

Les torques possèdent toujours des tampons comme ceux de l'étape antérieure mais offrent dorénavant une plus grande diversité de tige et/ou de décor sur la tige. On pense notamment à ceux à

81 *Ibid*.

82 Pl.124.

83 Pl.93.

84 Pl.94, 125 et 148.

tige lisse circulaire (To.3.A.2), à tige lisse polygonale (To.11), à entailles transversales (To.12) ou à tige rabattue (To.23), tandis que ceux à cannelures connaissent également des variations décoratives (To.14.B et To.14.C).

Les autres catégories de parures ne rencontrent pas de modifications notables. En dehors des morphologies simples, ouvertes ou fermées (Br.1.A.1, Br.4.A, Br.14.A et Br.17), les bracelets voient l'apparition d'un individu en lignite (Br.24.A) dans la sépulture 4 de Lesparre à Barbaste (n°252)[85], tandis que les exemplaires en "armilles soudées" (Br.1.D) perdurent dans la zone depuis leur apparition lors de l'étape 1. On fera le même constat pour la pendeloque en rouelle (Pen.6) de la sépulture 1 du tumulus de Pau (n°271)[86]. C'est en revanche à ce moment que sont introduites les probables parures pectorales (Pec.3.B) de la vallée de la Leyre et que l'on retrouve au cours de la sous-étape suivante.

Le lien entre les étapes 3A et 3B est assuré par la perduration de certains modèles de fibules et de torques. Les fibules navarro-aquitaines continuent de circuler bien qu'elles soient surtout représentées par les modèles les plus chargés décorativement (Fi.14.A.5 et Fi.14.A.6), tandis que sont toujours portés des torques à tampons et tiges à cannelures et incisions (To.14.C). Enfin, on signalera la présence durant cette étape 3B de bracelets à tige "massive" (Br.5.E) ou à tampons tangents (Br.6.C) en alliage cuivreux, dont les indices typochronologiques laisseraient penser qu'ils pourraient tout à fait trouver leur place dès l'étape 3A.

En dehors de ces éléments de continuité, ce qui caractérise surtout l'étape 3B, c'est l'émergence dans les sites funéraires des fibules à ressort dit "laténien" (Fi.18). Ces dernières sont toujours à arc en demi-cercle, en fer ou en alliage cuivreux (Fi.18.A.1 et Fi.18.A.2), comme celles de la sépulture 37 du Truc du Bourdiou à Mios (n°168) ou de la sépulture 1 de Fourques-sur-Garonne (n°255)[87]. Dans ce dernier exemple, la fibule est associée à une seconde de type navarro-aquitain, renforçant la continuité mentionnée plus haut. Le lien entre ces deux modèles de fibules peut également être perçu dans les fibules en fer mélangeant à la fois un ressort "laténien" et un arc et bouton de type navarro-aquitain (Fi.18.A.3), qu'on observe tout autant dans les sites pyrénéens, comme la sépulture 3 d'Ibos (n°283), que dans ceux du Lot-et-Garonne, telle la sépulture d'Ambrus (n°249)[88]. L'introduction de nouvelles formes concerne aussi les agrafes à quatre évidements (Ag.5.I) qui supplante progressivement celles à trois crochets (Ag.5.F). Concernant les torques, peu de changements sont enregistrés si ce n'est le modèle à tampons moulurés en fer (To.3.B.2) du tumulus P.2 de la nécropole de Taillan à Barzun (n°261)[89].

La part dominante des fibules au cours de cette étape impacte fortement sur les proportions des matériaux mis en œuvre pour la fabrication des objets de parure. Ainsi, le fer et le bimétallisme dominent très nettement cette catégorie de mobilier. Si le premier est aussi employé pour la confection de quelques parures annulaires, l'association du fer et de l'alliage cuivreux est réservée aux fibules, et plus précisément au type navarro-aquitain (Fi.14) ou assimilé (Fi.18.A.3). L'usage de l'or est attesté pour le torque à tige plate (To.21.A) d'Uchacq-et-Parentis (Landes) (n°187)[90], tandis que le verre concerne une seule perle monochrome (Pe.3.B.1).

Le début de l'étape 3A se situe vers 525 a.C., tandis que les éléments typologiques qui marquent le début de l'étape 3B peuvent être raisonnablement calés autour de 475 a.C. La fin de l'étape 3 quant à elle peut être placée vers 425 a.C. La zone entre ensuite dans le Second âge du Fer qui apparait en bas de la matrice sérielle. Le début du Second âge du Fer est marqué dans la zone 3 par la persistance des fibules à ressort "laténien" (Fi.18) et des agrafes à quatre évidements (Ag.5.H et Ag.5.I) auxquelles s'ajoutent de nouveaux modèles de fibules navarro-aquitaines en alliage cuivreux et/

85 Pl.126.

86 Pl.135.

87 Pl.94 et 128.

88 Pl.125 et 143.

89 Pl.130.

90 Pl.104.

ou à tablette sur ressort (Fi.14.C.3 et Fi.14.C.4), et des torques à tampons non rapportés (To.3.A.5) inconnus jusqu'alors. Malgré tout, l'évolution morphologique des parures régionales au-delà du Ve s. a.C. reste délicate à identifier en raison du petit nombre de sites funéraires connus pour le IVe s. a.C.[91]. Cependant, la fouille récente de la nécropole de Pouyet-Sud à Geloux (Landes) sous la direction de S. Rottier (Laboratoire PACEA, Université de Bordeaux), qui fait suite aux prospections menées par D. Vigneau (Centre de Recherche Archéologique sur les Landes) vient combler cette lacune documentaire. Les premiers résultats laissent entrevoir la présence de fibules bimétalliques de type navarro-aquitain à pied recourbé en "col de cygne" et des modèles dits de "La Tène" (Fi.21) en alliage cuivreux[92].

Remarques complémentaires

Le phasage des parures d'Aquitaine centrale et méridionale qui vient d'être décrit appelle quelques observations, notamment au regard de la chronologie régionale établie par J.-P. Mohen (**fig. 16**).

Un premier constat est que dans cette zone, on ne dispose d'aucune donnée pour la période antérieure à la fin du VIIIe s. a.C. Les rares ensembles ayant livré du mobilier de parure que J.-P. Mohen situait vers le milieu de ce siècle et qui ont contribué à établir sa Période 1 (750-650 a.C.) ont été rajeunis de quelques décennies. La fréquentation des nécropoles pyrénéennes d'Ibos (n°282), d'Oroix (n°286) et d'Ossun (n°287) débute dès le Bronze final IIIb. Toutefois, si ces sites renferment quelques tombes assimilées à l'hypothétique phase 0 de J.-P. Mohen (ou au groupe 1 de la phase Ibos 0 de J.-M. Escudé-Quillet), ces dernières ne livrent aucun mobilier de parure[93]. En l'état actuel de la recherche, il est difficile de dire si l'absence de parures dans ces contextes résulte de choix rituels (dépôt exclusif de l'urne cinéraire) ou économiques (conservation dans le circuit économique des biens de prestiges) des populations protohistoriques face à leurs défunts, ou bien d'un manque réel de données de terrain. Malgré ce hiatus, on peut d'ores et déjà relever que ce n'est véritablement qu'à partir du VIIe s. a.C., voire même lors du deuxième quart de ce siècle, qu'apparaissent des parures attribuables au Premier âge du Fer (torques et bracelets à tampons, objets en fer, fibules à pied droit).

Le second constat concerne la phase finale de la périodisation des parures. Jusqu'à présent, le phasage de J.-P. Mohen reconnaissait une pleine continuité entre le milieu du VIe et la fin du Ve s. a.C., correspondant à sa Période IV (550-400 a.C.). La reprise des données et les découvertes réalisées depuis la publication de ses travaux incitent à redéfinir cette phase du point de vue des parures. En premier lieu, les éléments typologiques qu'il associait au milieu du VIe s. a.C., comme les fibules navarro-aquitaines à long ressort sur axe débordant décoré (Fi.14.A.4, Fi.14.5 et Fi.14.A6) trouvent plutôt leur place à la fin de ce siècle et dans la première moitié du siècle suivant[94]. L'autre aspect important est l'apparition des fibules à ressort "laténien" (Fi.18) dès le deuxième quart du Ve s. a.C. Bien qu'il soit indiscutable que ce nouveau type de fibule se trouve régulièrement déposé avec des pièces caractéristiques des décennies précédentes, son introduction marque tout de même une étape de transition vers les parures pleinement attribuables au Second âge du Fer. Les données de terrain acquises ces trente dernières années rendent la lisibilité de cette étape de transition bien plus évidente qu'elle ne l'était lors des travaux de J.-P. Mohen, amenant donc à invalider sa période IV au bénéfice d'un découpage plus net autour du deuxième quart ou du milieu du Ve s. a C.

91 Colin *et al.* 2013, 41-44.

92 Photographies des fibules découvertes en prospection dans : Vignaud 2014, 57.

93 Mohen 1980, 112 ; Escudé-Quillet 1998, 26-28.

94 On rappellera cependant que l'introduction, même timide, des modèles décorés de perles (Fi.14.A.4) peut effectivement être envisagée dès 550 a.C.

ZONE 4 (HAUTE ET MOYENNE VALLÉE DE L'ÈBRE)

La délimitation de cette zone 4 s'appuie sur les travaux de J.-I. Royo Guillén qui rassemble dans un même groupe tous les sites funéraires de la moyenne de vallée de l'Èbre, en fonction du rite funéraire et du mobilier déposé dans les nécropoles de cette région[95]. Le rattachement à ce groupe des sites de la haute vallée de l'Èbre, dans les provinces d'Alava et de La Rioja, se fonde sur les observations de G. Ruiz Zapatero qui tend à démontrer l'existence de similitudes entre les vestiges de la haute et moyenne vallée de l'Èbre au cours de la transition Bronze-Fer et au Premier âge du Fer[96]. Ce regroupement permet d'éviter la création d'un isolat chronologiquement indéfinissable pour ces quelques sites.

Afin d'identifier les grandes étapes des dynamiques évolutives de cette zone pour les parures, plusieurs méthodes ont été testées en amont. La réalisation d'une sériation s'est avérée inadaptée en raison de la faiblesse documentaire de cette zone. En effet, les principaux sites exploitables sont les nécropoles d'El Castejón à Arguedas (n°34) et celle de La Atalaya à Cortes (n°39) qui ont livré plus d'une soixantaine de sépultures à dépôt de parure chacune. Malheureusement, une grande partie de ces sépultures renferment souvent des types d'objets peu caractéristiques tels des perles ou des anneaux. En outre, ces sites funéraires couvrent tous deux une même fourchette chronologique qui, comme on le verra, peut être globalement située dans la phase finale du Premier âge du Fer.

Afin de prendre en compte le plus grand nombre de contextes archéologiques, il est plus judicieux d'employer une méthode d'analyse identique à celle utilisée pour la périodisation de la zone 2, à savoir la réalisation d'une matrice qui rassemblent les types de parures porteurs d'informations chronologiques fiables (**fig. 67**). Cette matrice permet d'identifier

95 Groupe 1 de J.-I. Royo Guillén : Royo Guillén 2000, 24, fig. 1.

96 Ruiz Zapatero 1985, 534-675 ; Ruiz Zapatero 2014, 641, fig. 4.

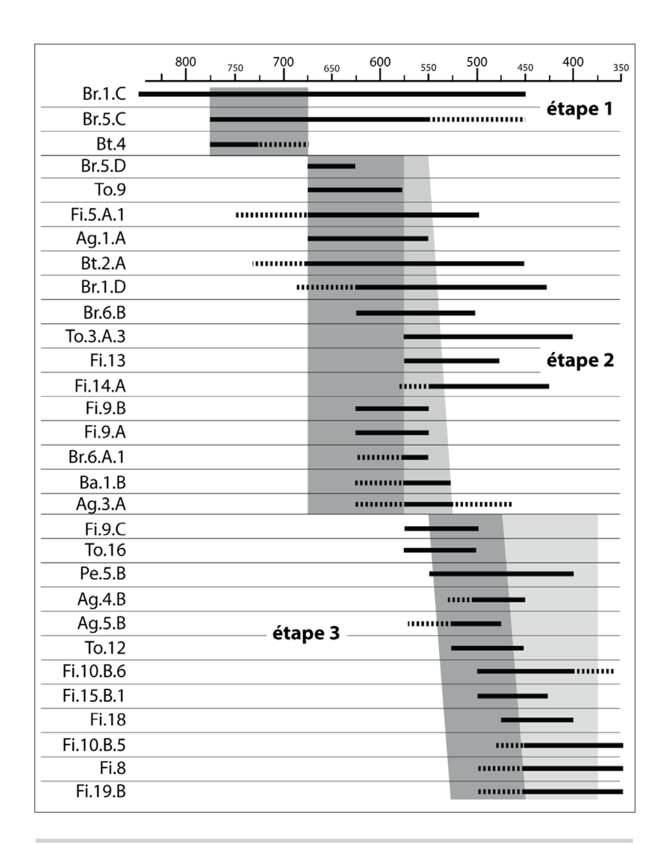


Fig. 67. Matrice des chronologies des parures bien datées de la zone 4.

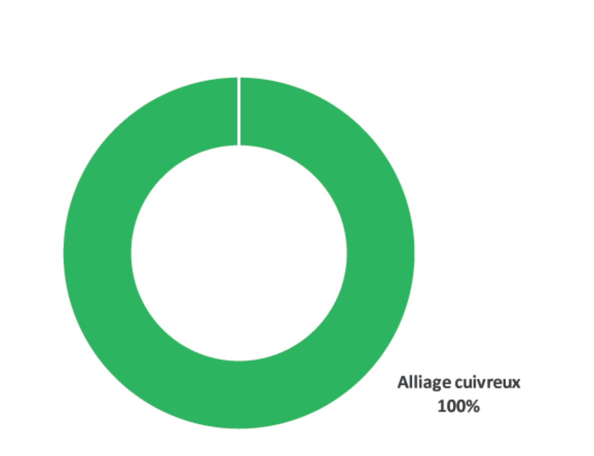
trois étapes dont deux peuvent être subdivisées en sous-étapes ainsi que de dégager plusieurs observations sur les matériaux de fabrication des parures et des types caractéristiques de chacune des étapes (**fig. 68** et **69**). Ce phasage des dynamiques évolutives des parures de la zone sera par la suite confronté à celui mis en place pour l'habitat de l'Alto de la Cruz à Cortes (n°38) (**fig. 16**).

Étape 1

Cette étape est difficile à définir dans la mesure où elle n'est décelable que dans trois contextes archéologiques datés de la fin du Bronze final ou du tout début du Premier âge du Fer et provenant tous de l'habitat d'Alto de la Cruz (n°38). De plus, ces contextes comprennent des éléments de parures annulaires peu caractéristiques, puisqu'en circulation tout au long du Premier âge du Fer (qui ne figurent pas pour cette raison dans la matrice). On ne compte que les trois anneaux (An.4.B) de l'inhumation d'enfant de l'habitation 87/19, un possible fragment de ressort de fibule en alliage

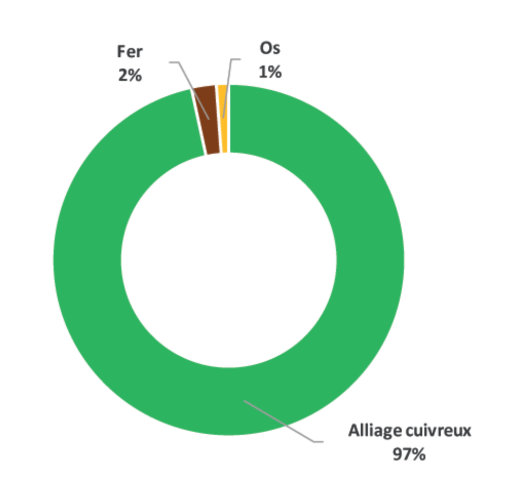
Étape 1

Nbr catégories/étapes	étape 1
Perles et colliers	
Épingles	
Anneaux (ou assimilés)	3
Bracelets (ou assimilés)	2
Boucles d'oreille	
Bagues	
Boutons	1
Torques	
Pendeloques	
Fibules	
Agrafes de ceinture	
Total général	6



Étape 2

Nbr catégories/étapes	étape 2
Perles et colliers	5
Épingles	2
Anneaux (ou assimilés)	10
Bracelets (ou assimilés)	36
Boucles d'oreille	
Bagues	1
Boutons	4
Torques	4
Pendeloques	
Fibules	12
Agrafes de ceinture	7
Total général	81



Étape 3

Nbr catégories/étapes	étape 3
Perles et colliers	65
Épingles	1
Anneaux (ou assimilés)	33
Bracelets (ou assimilés)	17
Boucles d'oreille	1
Bagues	1
Boutons	15
Torques	11
Pendeloques	2
Fibules	39
Agrafes de ceinture	31
Total général	216

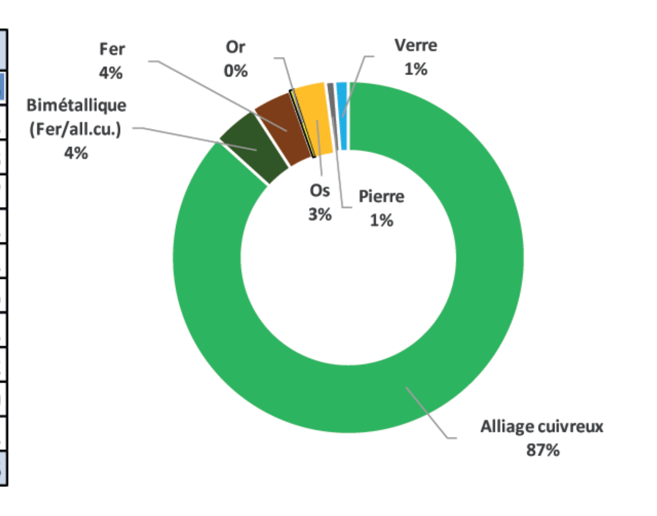


Fig. 68. Nombre de catégorie et matériaux de fabrication par étapes de la zone 4.

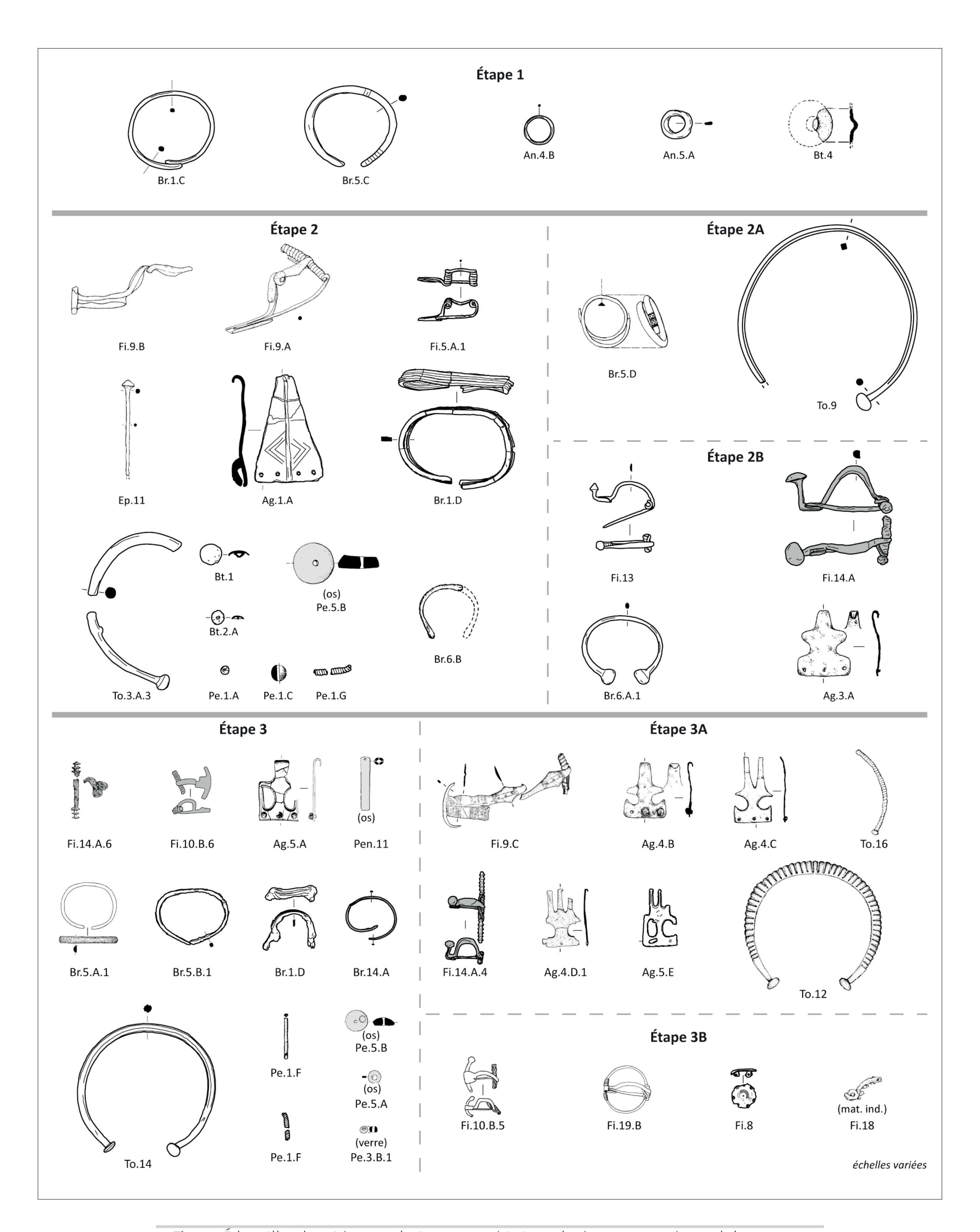


Fig. 69. *Échantillon des critères typologiques caractéristiques des étapes et sous-étapes de la zone 4.*

cuivreux provenant de l'habitation 87/20 et un fragment de bracelet probablement ouvert à tige simple (Br.5.C) de l'habitation 88/21 (**fig. 69**)[97]. À ces minces indices peu caractéristiques, on peut ajouter les parures découvertes dans les habitats d'Alava et de La Rioja. En effet, si la documentation publiée et l'étude typochronologique ne permettent pas de rattacher avec certitude quelques-uns des contextes à cette étape 1, on sait toutefois que la plupart des sites ont été occupés dès le IXe et VIIIe s. a.C. C'est le cas pour les habitats de Castillo de Henayo (n°1), de La Hoya (n°2), de Los Castros de Lastra (n°3), de Las Peñas de Oro (n°5) ou de La Coronilla (n°33). De fait, on peut émettre l'hypothèse qu'à cette période peuvent être associés le bracelet filiforme (Br.1.C) et les anneaux (An.4.B et An.5.A) du niveau III du Castillo de Henayo ou le bouton conique ou corolle du niveau A4 de La Hoya[98].

En l'état de la recherche, on fera simplement remarquer que ces parures sont exclusivement en alliage cuivreux.

La datation de cette étape peut s'établir sur les éléments stratigraphiques des objets d'Alto de la Cruz (n°38). Ces derniers trouvent leur place dans les phases PIIIb et PIIa du site, soit entre 770 et 650 a.C.[99]. Cependant, les formes rattachables à l'étape suivante poussent à situer la fin de cette étape, pour les parures, un peu plus tôt, vers 675 a.C.

Étape 2

Contrairement à la précédente, l'étape 2 est documentée par un nombre de vestiges plus important. Elle se caractérise par une diversification des catégories de parures représentées, qui au-delà de la domination des bracelets, laissent une place prépondérante aux fibules et aux agrafes de ceintures. Les évolutions morphologiques qui la caractérisent permettent de reconnaître deux sous-étapes.

97 Pl.40.

98 Pl.1.

99 Maluquer de Motes *et al*. 1990, 145-150 ; Munilla Cabrillana & Gracia Alonso 1995, 57.

Les cinq bracelets ouverts à tige de section triangulaire (Br.5.D) de l'inhumation d'enfant de La Hoya (n°2) fouillée en 1950[100], constituent l'un des marqueurs chronologiques les plus précoces de la sous-étape 2A. On peut aussi rattacher à cette sous-étape le torque à tampons et tige de section quadrangulaire (To.9) mis au jour sur l'habitat de Kutzmendi-Olarizu (n°6)[101]. Cette étape 2A comprend des types qui perdurent dans la sous-étape suivante. On pense notamment au mobilier du tumulus de Corral de Mola à Uncastillo (n°88) qui a livré deux fibules à double ressort à arc épais (Fi.5.A.1), une agrafe à plaque subtrapézoïdale (Ag.1.A), deux bracelets en "armilles soudées" (Br.1.D), des boutons à barrette (Bt.2.A) et un torque à tampons bouletés (To.3.A.3)[102]. Les résultats typo-chronologiques permettent également de mentionner l'usage durant cette étape 2 des fibules à arc en boucle à pied simple (Fi.9.A), puis large (Fi.9.B), comme le fragment de l'habitat de La Hoya (n°2)[103]. Par la datation des contextes dont ils sont issus, on peut ajouter divers types qui n'apparaissent pas dans la matrice mais qui sont en circulation tout au long de cette étape. Le premier d'entre eux provient de l'inhumation d'enfant en contexte domestique de l'habitation 86/6 d'Alto de la Cruz (n°38) qui était seulement accompagnée de trois anneaux en alliage cuivreux (An.4.B)[104]. Il est possible également d'ajouter à cette étape les perles ou colliers en alliage cuivreux (Pe.1), les fragments de bracelets à ouvertures simples (Br.5.C) et un probable bouton plat à bélière externe (Bt.1) de quelques sépultures du niveau D de la nécropole d'Arguedas (n°34), les épingles à tête biconique ou bouletée (Ep.11.A) de Las Peñas de Oro (n°5), et enfin le bracelet à terminaisons épaissies ou à tampons grêles (Br.6.B) de la sépulture 60 de la Atalaya (n°39)[105].

100 Pl.1.

101 Pl.4.

102 Pl.64.

103 Pl.2.

104 Pl.40.

105 Notamment les tombes 1 et 11 : non figurées ; Las Peña de Oro, Escotilla I : pl.2 et 3 ; sépulture 60 de la Atalaya : pl.42.

L'étape 2B se signale enfin par l'introduction de fibules de type Acebuchal ou Golfe du Lion (Fi.13), comme le fragment de la sépulture 7 de la Atalaya (n°39)[106], mais aussi des premières fibules navarro-aquitaines en fer (Fi.14.A) des dernières tombes du niveau D d'El Castejón à Arguedas (n°34), tel l'exemplaire de la sépulture 2 qui est associée à un bracelet à tampons en alliage cuivreux (Br.6.A.1) et à une possible bague à tige plate (Ba.1.B)[107]. On mentionnera également l'apparition des agrafes à échancrures ouvertes et à un crochet (Ag.3.A) dans la sépulture 59 de la Atalaya[108].

Comme lors de la précédente, les parures de cette étape 2 sont très largement fabriquées en alliage cuivreux. Les deux seuls objets en fer rencontrés sont une fibule navarro-aquitaine et un fragment non identifiable d'El Castejón à Arguedas (n°34), que leurs contextes d'origines situent au plus tôt dans le dernier quart du VIIe s. a.C. qui sont surtout représentatifs de la première moitié du VIe s. a.C. L'os est connu pour une seule et unique perle (Pe.5.B) de l'habitat de Castillo de Henayo (n°1).

Les contextes associés à cette étape couvrent en partie les phases PIIa et PIIb de l'habitat d'Alto de la Cruz (n°38). On fera remarquer que le début de cette étape reste peu aisé à définir compte tenu du petit nombre d'objets dont on dispose. Les deux inhumations en contexte d'habitat d'Alto de la Cruz (n°38) et de La Hoya (n°2) invitent à situer le début de l'étape 2A dans le courant de la première moitié du VIIe s., vers 675 a.C. Les changements morphologiques introduits lors de l'étape 2B peuvent quant à eux être placés vers 575 a.C.

Étape 3

Cette ultime étape 3 concerne particulièrement les nombreuses sépultures des nécropoles d'El Castejón à Arguedas (n°34) et celle de la Atalaya (n°39). Elle se caractérise par une large représentation des perles, des fibules, des agrafes ceintures et dans une moindre mesure, des bracelets, des torques et des boutons. Il est possible de la diviser en deux sous-étapes.

Si on rencontre encore quelques types de parures déjà en circulation antérieurement, comme les fibules à double ressort (Fi.5), les fibules Acebuchal ou Golfe du Lion (Fi.13), les agrafes à un crochet (Ag.3.A), les bracelets de formes simples (Br.1.D, Br.5.A.1 ou Br.5.B.1) ou encore les torques à tampons (To.3.A.3), l'étape 3A se caractérise surtout par des modifications stylistiques importantes sur des types déjà connus auparavant. Les fibules à arc à boucle acquièrent un pied "en ancre" (Fi.9.C) entre la fin de l'étape précédente et le début de l'étape 3A tandis que les fibules navarro-aquitaines se répandent en plus grand nombre et leur morphologie évolue. Le ressort s'allonge et l'axe débordant se pare dans un premier temps de perles (Fi.14.A.4), tel que l'exemplaire de la sépulture 3 de la Atalaya (n°39)[109], puis de disques plats (Fi.14.A.6)[110]. C'est aussi probablement à la fin de cette étape que peuvent être attribués les premiers modèles de fibules à pied droit "en ancre" (Fi.10.B.6) ou celles à pied coudé à axe débordant (Fi.15.B.1), types qui perdureront par la suite. Les agrafes de ceinture connaissent également plusieurs évolutions. Outre les pièces à plaque quadrangulaire (Ag.2) ou à échancrures ouvertes (Ag.3A/D), connues dans quelques sépultures du niveau C d'El Castejón à Arguedas (n°34) et qui trouvent probablement leur origine lors de l'étape précédente, ce sont les modèles à un crochet et plaque à échancrures fermées ou à évidements (Ag.4.B, Ag.5.B) qui constituent une nouveauté. Elles donneront lieu rapidement, probablement dans le quart de siècle, à une évolution vers celles à deux ou trois crochets (Ag.4.C, Ag.4.D.1 et Ag.5.E). Quelques sépultures du niveau C de la nécropole d'El Castejón à Arguedas (n°34) ont livré des torques à tampons dont la tige est pourvue d'entailles transversales (To.12) ou torsadée (To.16)[111]. D'autres

106 Pl.40.
107 Castiella Rodríguez & Bienes Calvo 2002, 118, fig. 161.
108 Pl.42.
109 Pl40.
110 Sépulture 55 de la nécropole de la Atalaya : pl.42.
111 Sépultures 35 et 73 : pl.38.

types de parures, issus de contextes archéologiques synchrones avec ceux déjà cités, sont en circulation durant cette sous-étape, bien qu'ils n'apparaissent pas dans la matrice. On pense notamment au torque à tige cannelurée (To.14.A) de la fosse 13 de la nécropole de La Torraza à Valtierra (n°42)[112]. Enfin, on ajoutera les contextes funéraires qui livrent un grand nombre de petits éléments de parures telles les pendeloques quadrangulaires en pierre tendre ou en os (Pen.11) et les perles en alliage cuivreux à tige rabattue (Pe.1.F) ou spiralée (Pe.1.G), ou plus modestement des modèles en verre ou en os (Pe.3.B.1, Pe.5.A/B).

L'étape 3B est moins facile à caractériser que l'étape précédente, du fait d'une continuité très marquée des types de l'étape 3A. Toutefois, l'introduction de quelques morphologies nouvelles semble autoriser cette subdivision. Ces changements s'observent quasi exclusivement pour les fibules. L'étape 3B se signalerait tout d'abord par une moins grande diversité des fibules navarro-aquitaines. Les modèles décorés de perles (Fi.14.A.4) semblent progressivement disparaître tandis que celles à disques plats (Fi.14.A.6) perdurent encore. Dans leur ensemble, ces modèles de fibules tendent à se raréfier et sont peu à peu remplacées par de nouvelles formes. Il est possible de rattacher à cette sous-étape la fibule discoïde (Fi.8) de la tombe 70 et la fibule à pied droit "en ancre" (Fi.10.B.5) de la tombe 72 d'El Castejón à Arguedas (n°34) ainsi que la fibule annulaire complète (Fi.19.B) de la sépulture 22 de La Atalaya (n°39)[113]. Enfin, la sépulture 27 de cette dernière nécropole a livré un ressort de fibule probablement de type laténien (Fi.18)[114]. Cette pièce, qui est associée à une fibule navarro-aquitaine à disques plats (Fi.14.A.6), laisse penser que cette étape 3B est également marquée par l'introduction de parures d'inspiration dite "laténienne". Cette hypothèse semble se vérifier si l'on tient compte des fibules à ressort "laténien" mises au jour dans la nécropole d'El Castillo à Castejón (n°37)[115].

Durant cette étape 3, l'alliage cuivreux reste le matériau le plus employé pour la confection des parures. Il concerne tous les types d'objets. Le fer, très en retrait, est connu quasi exclusivement pour les fibules et pour un seul bracelet. Le mélange du fer et de l'alliage cuivreux n'est utilisé que pour les fibules navarro-aquitaines (Fi.14). Enfin, plus anecdotique, l'os, la pierre et le verre servent à la fabrication de perles ou de pendeloques tandis que l'or est utilisé pour deux boucles d'oreilles de la nécropole d'El Castillo à Castejón (n°37) et un fragment non identifiable de la nécropole d'El Castejón à Arguedas (n°34)[116].

Définir les limites chronologiques de cette étape est un exercice délicat tant les éléments qui la caractérisent ont une chronologie étendue. Le passage de l'étape 2B à l'étape 3A semble se matérialiser dans quelques dépôts funéraires de la zone. Le tumulus de Corral de Mola à Uncastillo (n°88) et la sépulture 64 du niveau C d'El Castejón à Arguedas (n°34) constituent probablement les derniers témoins de l'étape 2B[117]. En revanche, la sépulture 25 de la nécropole de La Atalaya (n°39) annonce un basculement vers l'étape 3A comme l'indiqueraient les deux modèles d'agrafes qui composent le dépôt : une agrafe à échancrures ouvertes et un crochet (Ag.3.A) plutôt caractéristique de l'étape 2B et une agrafe à évidements et trois crochets (Ag.5.E) qui situe l'ensemble au début de l'étape 3A[118]. Ce mélange de caractères anciens et nouveaux s'observe également dans la sépulture 24 du niveau C d'El Castejón à Arguedas (n°34) qui comprend une agrafe à échancrures ouvertes et un crochet (Ag.3.A) et deux fibules navarro-aquitaines dont vraisemblablement un exemplaire à axe débordant décoré de perles (Fi.14.A.4)[119]. Le phasage de l'habitat d'Alto de la

112 Pl.46.

113 Castiella Rodríguez & Bienes Calvo 2002, 112, fig. 155 ; pl.41.

114 Pl.41.

115 Faro Carballa *et al.* 2006, 162, fig. 19.

116 Faro Carballa *et al.* 2006, 162, fig. 20 ; Castiella Rodríguez & Bienes Calvo 2002, 65, fig. 101.

117 Pl.38 et 64.

118 Pl.41.

119 Pl.38 ; Castiella Rodríguez & Bienes Calvo 2002, 75, fig. 114.

Cruz (n°38) placerait le début de l'étape 3 au milieu du VIe s. a.C., correspondant à la phase PIa du site. Cependant les éléments typochronologiques qui constituent les ensembles archéologiques mentionnés suggèrent un basculement entre les étapes 2 et 3 plus progressif. Ils situeraient les timides débuts de l'étape 3A vers 550 a.C., et celle-ci ne se développerait vraiment que dans le quart de siècle suivant, vers 525 a.C., avec la diversification stylistique des parures incarnée avec les fibules navarro-aquitaines à disques plats (Fi.14.A.6), les fibules à arc coudé (Fi.10.A/B) et les torques à entailles transversales (To.12). Le passage à l'étape 3B doit être en revanche placé durant le Ve s. a.C. Si quelques modèles de fibules qui caractérisent cette étape peuvent apparaître dès le début de ce siècle (Fi.8, Fi.10.B.5/6 et Fi.19.B), les fibules à ressort "laténien" (Fi.18) et les tombes associées à cette étape situeraient ses débuts plutôt dans le second quart du Ve s. (475-450 a.C.). Ces morphotypes de parures sont ceux qui prédomineront durant le début du Second âge du Fer régional[120]. La disparition des derniers marqueurs du Premier âge du Fer, les fibules navarro-aquitaines à disques plats (Fi.14.A.6) et les torques à entailles transversales (To.12) ou à cannelures (To.14), se produit durant le dernier quart du Ve s., vers 425 a.C.

Remarques complémentaires

L'analyse qui vient d'être faite permet d'apporter quelques précisions concernant les deux principaux sites funéraires de la zone, à savoir celui d'El Castejón à Arguedas (n°34) et celui de La Atalaya (n°39).

Le premier site, El Castejón, a été fouillé entre la fin des années 1980 et la première moitié de la décennie suivante. Il comprend 87 sépultures à incinération installées dans des loculus circulaires recouverts et/ou cernés par une petite structure

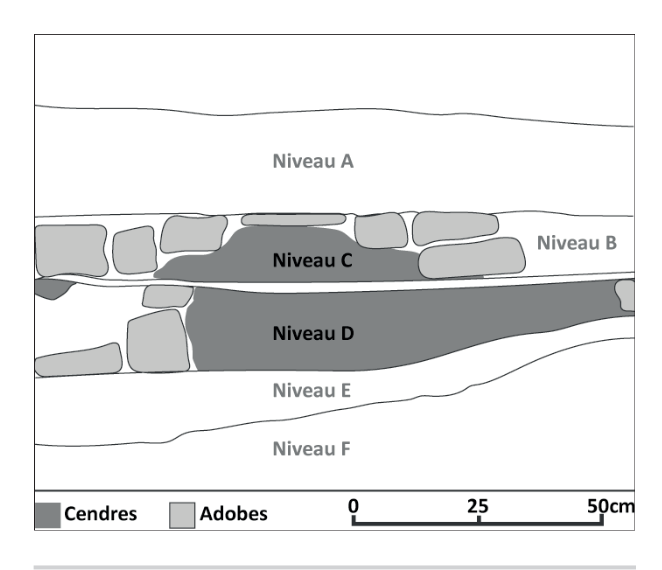


Fig. 70. Stratigraphie de la nécropole d'El Castejón (Arguedas, Navarre) (n°34) : d'ap. Castiella Rodríguez & Bienes Calvo 2002, 40, fig. 52.

en briques d'adobe ou de pierre. Lors de son dégagement, plusieurs niveaux stratigraphiques ont été reconnus. Le niveau C, qui comprend la grande majorité des tombes de la nécropole, était aménagé sur des sépultures antérieures du niveau D (**fig. 70**). À l'issue de l'étude de la nécropole, les auteurs ne proposent pas de datations affinées de ces niveaux d'occupation de la nécropole, ni de la fréquentation générale du site, le tout étant rattaché au "Premier âge du Fer" sans précision[121]. Si elles ne concernent pas la totalité des sépultures de ce site, on peut toutefois être en mesure de proposer une chronologie de la nécropole à partir des nombreuses pièces des parures mises au jour. Quelques indices invitent à dater la première utilisation de la nécropole (niveau D) dès la toute fin du VIIe s. a.C. et surtout, dans le premier quart ou la première moitié du VIe s. a.C., dans la mesure où l'on a pu établir que ces tombes peuvent être rattachées à l'étape 2B. La tombe 2 du niveau D est essentielle pour la datation de ce niveau puisqu'elle renferme un bracelet à tampons en alliage cuivreux (Br.6.A.1), type caractéristique de la fin du VIIe et de la première moitié du VIe s. a.C., associée à l'une des premières fibule navarro-

120 La continuité de ces fibules s'illustre notamment par celles découvertes dans la nécropole de La Hoya à Laguardia (Alava). Ces pièces sont caractéristiques du IVe s. plutôt que de la seconde moitié du Ve s. a.C. comme cela avait été mentionné lors de leur étude : Zubillaga & Filloy Nieva 1990, 267-271.

121 Castiella Rodríguez & Bienes Calvo 2002, 208-209 ; des parallèles sont toutefois établis avec les nécropoles environnantes que les auteurs situent entre le VIe et IVe s. a.C. : Castiella Rodríguez & Bienes Calvo 2002, 207.

aquitaine (Fi.14.A), probablement à ressort court et axe non débordant[122], caractéristique du deuxième quart du VIe s. a.C. Concernant les structures funéraires du niveau C, les types de parures qu'elles renferment suggèrent que leur installation s'est faite directement à la suite de celles du niveau précédent, ou dans un espace chronologique de l'ordre d'une décennie environ, dès le milieu du VIe s. a.C. Son utilisation se développera jusqu'au Ve s. a.C., lors de l'étape 3B.

Le second site, la nécropole de La Atalaya à Cortes (n°39), a été fouillé entre 1947 et 1960. Les structures mises au jour semblent correspondre à des tombes à incinération en fosse, parfois entourées de quelques briques d'adobe. La nécropole a été artificiellement séparée en une zone "haute" et une zone "basse" par une carrière moderne qui la traverse mais les éléments typologiques attestent de l'homogénéité des deux zones. La tombe 17 de la zone "haute" trouve tout à fait sa place dans l'étape 3, comme la majorité des autres dépôts funéraires de la zone "basse". La reprise de l'étude ce gisement par A. Castiella Rodríguez en 2005 l'a amené à dater sa fréquentation entre le milieu du VIe et la première moitié du IVe s. a.C.[123]. Les nouveaux indices typochronologiques reconnus orientent vers une première utilisation débutant plutôt dès l'étape 2B, soit vers 575 a.C., comme en témoignerait la sépulture 59 avec son agrafe de ceinture à échancrures ouvertes et à un crochet (Ag.3.A)[124]. Les propositions chronologiques établies pour les seules sépultures à parures ne semblent pas aller au-delà du dernier quart du Ve s. a.C.

Zone 5 (Meseta)

La délimitation géographique de cette zone 5 suit celle communément admise pour la Celtibérie[125]. Les sites funéraires et d'habitats de cette aire sont suffisamment homogènes pour le type d'analyse chronologie conduite. En revanche, il n'est pas nécessaire, à ce stade, de tenir compte des micro-groupes reconnus par A. Lorrio (Haut-Douro, Haut-Jalón et Haut Tage), puisque ces derniers se fondent principalement sur l'étude de la répartition géographique des panoplies militaires.

Bien que cette zone concentre un nombre important d'objets de parure, son étude s'en trouve grevée par de véritables lacunes documentaires puisqu'elle renferme les nombreuses nécropoles fouillées au début du XXe s. par E. Aguilar y Gamboa, Marquis de Cerralbo. Ces fouilles ont livré de très riches données rendues malheureusement inexploitables par l'absence de contextualisation des vestiges[126]. On peut également déplorer que cette faiblesse documentaire touche des fouilles entreprises plus récemment telles celles de la nécropole de Carratiermes à Montejo de Tiermes (n°51), aussi importante par le nombre d'objets de parures qu'elle a livrés que par l'intervalle chronologique que sa fréquentation recouvre.

Ce constat, qui élimine de fait plusieurs grands sites régionaux, rend difficile la mise en place d'outils efficaces pour caractériser les dynamiques d'évolution de la parure. Malgré plusieurs essais, l'emploi d'une matrice sérielle s'est avéré inadéquat dans la mesure où elle s'appuyait majoritairement sur les parures de la nécropole d'Herrería (n°19), puis partiellement sur celles des nécropoles de la Cerrada de los Santos à Aragoncillo (n°10), de Molina de Aragón à Chera (n°15), d'El Cuarto à Griegos (n°68) ou de Prados Redondos à Sigüenza (n°25). La plupart des sépultures de ces sites ont livré des types de parures peu ou pas caractéristiques, que l'on trouve de façon diachronique sur les occupations du Premier âge du Fer, comme des perles ou des anneaux. Le reste des tombes ne livrent qu'une ou deux parures signifiantes. Cela induit un taux de recoupement des types très faible.

122 Castiella Rodríguez & Bienes Calvo 2002, 118, fig. 161.

123 Castiella Rodríguez 2005, 204.

124 Pl.42.

125 Burillo Mozota 1993 ; Untermann 1995 ; Lorrio 2002, 66 ; Burillo Mozota 2005 ; Lorrio 2005b, 55, fig. 2.

126 On évoquera notamment le mobilier des sites d'El Altillo à Aguilar de Anguita (n°8), de Valdenovbillos à Alcolea de las Peñas (n°9), de La Olmeda à La Olmeda de Jadraque (n°22) ou encore celui d'Alpanseque (n°46).

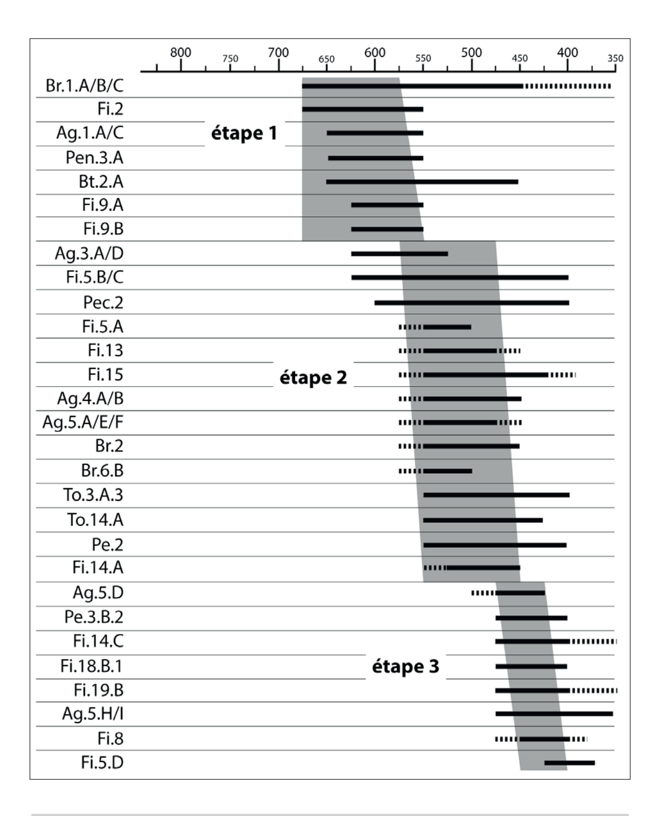


Fig. 71. *Matrice des chronologies des parures bien datées de la zone 5.*

De plus, d'après les résultats typochronologiques, les dépôts funéraires potentiellement concernés par la matrice de sériation appartiennent tous à une phase finale du Premier âge du Fer. Ces particularités ont pour conséquence de mettre en exergue des différenciations sexuelles ou rituelle par la diagonalisation des ensembles clos plutôt qu'une véritable discrimination chronologique.

Les lacunes documentaires et la surreprésentation des contextes de la fin du Premier âge du Fer conduisent donc à employer une matrice qui rassemble les types de parures porteurs d'informations chronologiques fiables et bien documentés pour la zone (**fig. 71**). L'analyse de la matrice permet d'identifier trois étapes comprises entre le début du VIIe et la fin du Ve s. a.C. et de proposer une synthèse de l'usage des matériaux de fabrication des parures ainsi que des marqueurs typochronologiques de chacun des étapes identifiées (**fig. 72-73**).

Étape 1

Cette étape demeure très mal représentée en l'état de la recherche et se caractérise par des types qui semblent les plus précoces pour la zone considérée. Si certains constituent de bons marqueurs des bornes chronologiques de cette étape (Fi.2, Ag.1.A/C ou Pen.3.A), d'autres en revanche sont en circulation durant toutes étapes de la zone (Br.1.A/B/C, Bt.2.A ou Pec.2). Seuls une dizaine d'ensembles clos renfermant des parures peuvent y être associés. Les catégories les mieux représentées sont les perles et les bracelets, puis viennent les fibules, les agrafes de ceinture et les parures pectorales en plus faible quantité.

Les types de fibule connus pour cette étape concernent les modèles "à pivot" (Fi.2), ceux à arc à boucle à pied simple ou large (Fi.9.A/B) ou enfin ceux à double ressort et arc plat large (Fi.5.C), comme les exemplaires des tombes 115, 132 et 148 d'Herrería (n°19)[127]. Les agrafes de ceintures sont exclusivement à un crochet et constituées d'une plaque subtrapézoïdale (Ag.1.A ou Ag.1.C) ou à échancrures ouvertes (Ag.3.A) à la manière de celles déposées dans la tombe 91 d'Herrería (n°19) ou dans la sépulture 15/1 d'el Cuarto (n°68)[128]. Les bracelets sont essentiellement des pièces ouvertes ou fermées de forme simple à tige filiforme (Br.1.A.1, Br.1.B.1, Br.1.C ou Br.4.A). La sépulture 108 d'Herrería (n°19) ainsi que la tombe 15/1 d'El Cuarto (n°68) et le niveau III de l'habitation 4 du site d'habitat de La Coronilla (n°14) ont livré des fragments de fils spiralés appartenant à de probables parures pectorales de faible envergure (Pec.2), ou peut-être à des pendeloques à double spirales (Pen.5)[129]. D'autres types, non représentés dans la matrice, peuvent être rattachés à cette étape par la datation des contextes dont ils sont issus. La tombe 108 d'Herrería (n°19) renferme un fragment d'individu à tige plate ou "en armille soudées" (Br.12.B ou

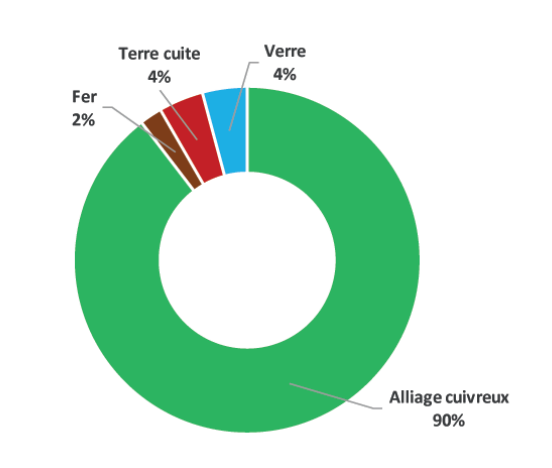
127 Pl.27, 28 et 30.

128 Pl.26 et 60.

129 Pl.15, 27 et 60.

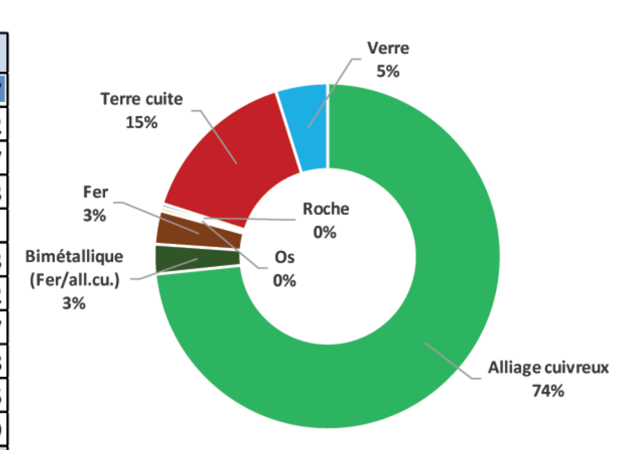
Étape 1

Nbr catégories/étapes	étape 1
Perles et colliers	11
Épingles	
Anneaux (ou assimilés)	3
Bracelets (ou assimilés)	8
Boucles d'oreille	
Boutons	1
Torques	
Parures pectorales	3
Pendeloques	3
Fibules	9
Agrafes de ceinture	3
Total général	41



Étape 2

Nbr catégories/étapes	étape 2
Perles et colliers	97
Épingles	2
Anneaux (ou assimilés)	17
Bracelets (ou assimilés)	53
Boucles d'oreille	
Boutons	3
Torques	2
Parures pectorales	7
Pendeloques	8
Fibules	55
Agrafes de ceinture	19
Total général	263



Étape 3

Nbr catégories/étapes	étape 3
Perles et colliers	10
Épingles	
Anneaux (ou assimilés)	4
Bracelets (ou assimilés)	9
Boucles d'oreille	1
Boutons	
Torques	
Parures pectorales	6
Pendeloques	7
Fibules	28
Agrafes de ceinture	9
Total général	74

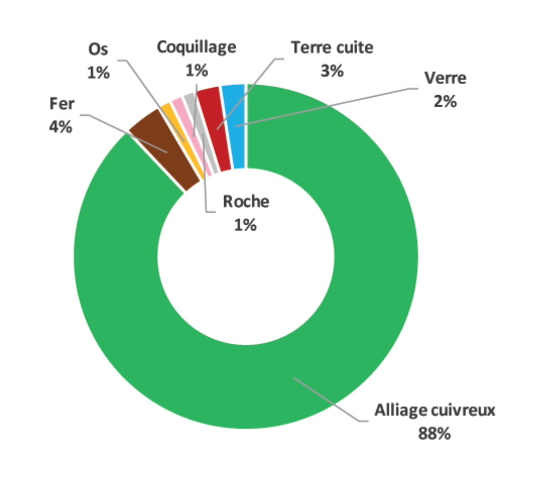


Fig. 72. Nombre de catégorie et matériaux de fabrication par étapes de la zone 5.

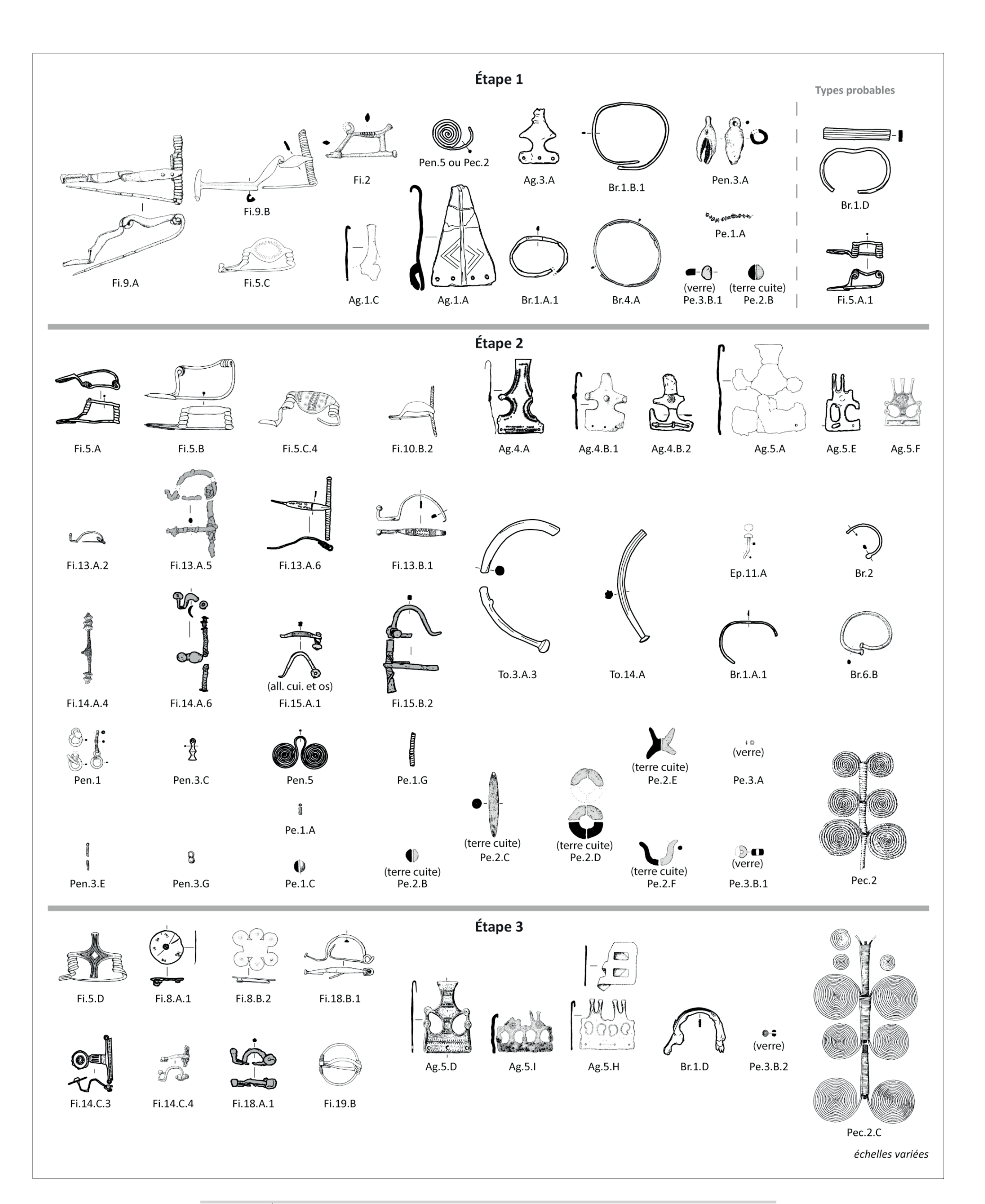


Fig. 73. *Échantillon des critères typologiques caractéristiques des étapes de la zone 5.*

Br.1.D)[130]. Enfin, on mentionnera la circulation de pièces d'apparat moins volumineuses et qui comprend des perles en alliage cuivreux, en terre cuite ou en verre monochrome de forme globulaire ou en rondelle (Pe.1.A, Pe.2.B ou Pe.3.B.1), des pendeloques en crotale (Pen.3.A) et enfin des boutons hémisphériques à barrette (Bt.2.A).

Parmi ces quelques éléments, la grande majorité est fabriquée en alliage cuivreux. Le fer n'est représenté que par un fragment d'une possible fibule non identifiable déposé dans sépulture 3 d'Herrería (n°19)[131]. Quant à la terre cuite et au verre, ils sont réservés pour la confection de perles ou de colliers.

Les éléments typologiques rassemblés au cours de l'étape 1 se placent dans l'étape Protoceltibérique de A. Lorrio, datée entre 800 et 600 a.C. Toutefois, les ensembles fiables les plus anciens ayant livré de la parure, comme ceux de la phase III de l'habitat de Cabezo de la Cruz (n°85) ou les quelques tombes de la nécropole d'Herrería (n°19), ne permettent pas de remonter au-delà du deuxième quart du VIIe s. a.C.

Étape 2

L'étape 2 est de loin celle qui est le mieux représentée pour la zone étudiée puisqu'elle comprend la plupart des nécropoles connues. Outre les nombreux lots de perles et des possibles colliers, le corpus des catégories de parures fait une large place aux fibules et aux bracelets. Les agrafes de ceinture, les parures pectorales et les pendeloques sont aussi plus nombreuses que durant l'étape précédente. Enfin, les premiers torques et épingles de la région apparaissent, bien que connus en très faible proportion.

Le principal marqueur de cette étape est constitué par la diversité des types de fibules rencontrées. Les fibules à double ressort (Fi.5) se retrouvent plus fréquemment dans les dépôts funéraires tandis que les fibules à pied droit du début de l'étape 2, comme celle (Fi.10.B.2) de la nécropole d'Hijes (n°30), cèdent leur place aux modèles à pied coudé. Il s'agit principalement de fibules de type Golfe du Lion pourvues d'un ressort avec ou sans axe (Fi.13.A.2, Fi.13.A.5, Fi.13.A.6, Fi.13.B.1 et Fi.13.B.2), ou de fibules navarro-aquitaines avec axe serti, dans un premier temps, de perles (Fi.14.A.4), puis par la suite décoré de disques plats (Fi.14.A.6), comme les multiples exemplaires déposés dans la sépulture 31 d'Herrería (n°19)[132]. D'autres pièces à pied coudé (Fi.15.A.1 et Fi.15.B1) se rencontrent dans la structure 2 et la tombe 28 de la nécropole de La Cerrada de los Santos (n°10)[133].

L'évolution morphologique des agrafes de ceinture constitue également un bon marqueur de cette étape. Si l'on trouve encore en début de période des modèles connus précédemment comme ceux à plaque subtrapézoïdale et long crochet (Ag.1.C) ou à échancrures ouvertes (Ag.3.A ou Ag.3.D), ce sont les pièces à échancrures fermées et un crochet (Ag.4.A et Ag.4.B.1) ou celles à évidements à un ou trois crochets (Ag.5.A, Ag.5.E ou Ag.5.F) qui témoignent du changement d'étape.

La diversité typologique évoquée pour les fibules s'exprime aussi pour les bracelets. Aux individus ouverts ou fermés de formes simple à tige plus ou moins épaisse et parfois décorée déjà en circulation lors de l'étape précédente (Br.1.A.1, Br.1.B.1, Br.1.C, Br.4.B, Br.5.A.1, Br.5.B.1 et Br.12.A) ou en "armilles soudées" (Br.1.D), s'ajoutent désormais ceux pourvus de tampons grêles en alliage cuivreux (Br.2 et Br.6.B), comme celui de la sépulture 58 d'Herrería (n°19)[134].

Plutôt rares, les torques ne sont connus que par deux individus, dont seul celui de la tombe 54 d'Herrería (n°19) en alliage cuivreux et à tampon (To.3.A.3) est typologiquement identifiable. On peut sans trop se tromper joindre à cette étape le

130 L'identification de cet individu peut porter à caution en raison de son état de conservation. En l'absence d'un examen plus détaillé, on s'interdira de trancher de façon trop catégorique ; pl.27.

131 Pl.20.

132 Pl.21.

133 Pl.11 et 13.

134 Pl.24.

fragment de torque à tige cannelurée (To.14.A) de la nécropole de Cabezo de Ballesteros à Épila (n°79)[135].

Par la datation de leur contexte d'origine, il est possible d'associer à cette étape 2 divers éléments de suspension non reportés dans la matrice. Ces derniers témoignent d'une grande variété morphologique. Outre les pendeloques à double anneau en "8" (Pen.1), à petit anneau de suspension (Pen.3.C, Pen.3.E et Pen.3.G), à double spirales (Pen.5) ou en rouelle (Pen.6), cette étape est marquée par la profusion de perles en alliage cuivreux, en terre cuite, en verre ou en roche de formes diverses qui composaient probablement de riches colliers (Pe.1.A/C/G, Pe.2.A/B/C/D/E/F, Pe.3.A, Pe.3.B.1 ou Pe.6.A). Enfin, c'est durant cette étape qu'apparaissent dans les dépôts funéraires les grandes parures pectorales pourvues de multiples fils enroulés (Pec.2) à la manière des fragments rencontrés notamment dans les sépultures 58 et 59 d'Herrería (n°19) ou dans la tombe 88 de La Mercadera (n°54)[136].

Au cours de l'étape 2, si les parures demeurent très nettement confectionnées en alliage cuivreux, on compte quelque rares pièces fabriquées en fer. Ces dernières sont exclusivement des fibules dont l'axe peut être agrémenté de décorations en alliage cuivreux ou, exceptionnellement, d'une perle en os, comme sur la fibule à pied coudé (Fi.15.A.1) de la tombe 28 de la nécropole de La Cerrada de los Santos (n°10)[137]. La terre cuite, le verre et la roche concernent exclusivement les perles.

Les indices caractéristiques de cette étape semblent indiquer une dynamique chronologique des parures proche de la phase du Celtibère ancien (600-450 a.C.) identifiée par A. Lorrio. Cependant, ils tendent à construire un cadre chronologique légèrement différent de ce dernier. Le début du Celtibère ancien s'établirait lors de l'entrée dans le VIe s., vers 600 a.C. Les changements morphologiques observés pour le mobilier de parure semblent s'exprimer un peu plus tardivement. Les pièces mises au jour dans l'unité domestique C de l'habitat d'El Ceremeño (n°18) et dans la tombe 66 d'El Tesoro (n°13) constituent de bons marqueurs de ce changement[138]. Cela est particulièrement éloquent pour le dernier exemple qui renferme à la fois une agrafe de ceinture d'un type surtout en circulation lors de l'étape précédente (Ag.1.C) et une fibule à double ressort à arc plat étroit (Fi.5.B.1), modèle introduit au début de l'étape 2. Ainsi, les critères typologiques rassemblés et les datations des ensembles clos fiables concernés invitent à situer le début de cette étape 2 du mobilier de parure dans le deuxième quart du VIe s., entre 575 et 550 a.C.

Étape 3

Moins bien représentée que l'étape précédente, l'étape 3 dispose tout de même de suffisamment de vestiges pour être aisément identifiée. Sa caractérisation s'opère principalement grâce aux fibules qui sont la catégorie de parure la plus répandue. Viennent ensuite les perles et les bracelets, puis les agrafes de ceinture, les pendeloques et les parures pectorales. Enfin, contrairement à l'étape précédente, les torques et les épingles semblent absents au cours de cette étape.

De prime abord, l'étape 3 ne se démarque pas réellement par des morphotypes rencontrés antérieurement. Cette continuité se traduit par la persistance, pour les fibules, de celles à double ressort à arc plat (Fi.5.B/C), ou celles à pied coudé à axe débordant ou non (Fi.15.A.2 et Fi.15.B.1), connues notamment dans plusieurs sépultures de Prados Redondos (n°25)[139]. Concernant les agrafes de ceinture, celles à plaque décorée munie d'évidements et d'un crochet (Ag.5.D) de la tombe 5 de cette même nécropole, ou du dépôt funéraire 84 de La Mercadera (n°54)[140], témoignent d'une proximité stylistique héritée des modèles inornés de la phase antérieure (Ag.5.A). Les quelques fragments de bracelets mis au jour présentent bien

135 Pl.62.

136 Pl.24-25 et 57.

137 Pl.13.

138 Pl.15 et 20.

139 Sépultures 6, 14 et 15 : pl.36.

140 Pl.36 et 57.

moins de diversité morphologique et semblent se réduire aux types les plus simples (Br.1.B.1, Br.5.A.1 ou Br.5.B.1) et à ceux "en armilles soudées" (Br.1.D). Enfin, les contextes archéologiques de cette étape livrent toujours une grande variété de perles en alliage cuivreux, en terre cuite, en verre ou en roche (Pe.1.A, Pe.2.B/D, Pe.3.B.1 et Pe.6.A), de pendeloques (Pen.1, Pen.3 et Pen.5), ainsi que des parures pectorales à fils spiralés (Pec.2).

Si ces éléments typologiques attestent une réelle continuité entre les parures de l'étape 2 et celles de l'étape 3, l'introduction de nouveaux types traduit des changements qui s'opèrent au cours de l'étape 3. Là encore, ce sont les fibules qui témoignent le mieux de ces modifications. Tout d'abord, les modèles à double ressort sont pourvus d'un arc en croix (Fi.5.D) tandis que les fibules navarro-aquitaines sont à présent fabriquées en alliage cuivreux avec leur pied qui peut être attaché à l'arc (Fi.14.C), comme celles des sépultures 3 et 7 d'El Cuarto (n°68)[141]. À ces évolutions des fibules connues précédemment, s'ajoute l'apparition de modèles nouveaux, comme les fibules discoïdes (Fi.8.A.1, ou les modèles polylobés Fi.8.B.2), des fibules à ressort "laténien" (Fi.18.B.1), telles celles de la nécropole d'El Altillo de Cerropozo (n°12), de Cabezo de Ballesteros (n°79) ou du site de Torlengua (n°55)[142], ou encore les fibules annulaires "complètes" (Fi.19.B). Les agrafes de ceinture subissent également des modifications : elles adoptent quatre évidements et quatre ou six crochets (Ag.5.H/I), comme les exemplaires de la tombe 131 d'Herrería (n°19) ou de la sépulture 6 d'El Cuarto (n°68)[143]. Le dépôt funéraire 47 d'Herrería (n°19) renferme par ailleurs la première et seule perle en verre bichrome (Pe.3.B.2) de la zone, associée à une agrafes à quatre crochets (Ag.5.H)[144].

Les parures de cette étape accordent une place toujours plus importante aux alliages cuivreux. Le fer n'est attesté que pour deux fibules et un fragment non identifiable. L'association de ces métaux semble disparaître. L'os et le coquillage sont connus sur deux pendeloques tandis que la terre cuite, le verre et la roche sont employés pour la confection de perles.

Les éléments typologiques qui caractérisent cette étape, comme les fibules discoïdes ou les fibules navarro-aquitaines en alliage cuivreux, invitent à situer son début dans le deuxième quart du Ve s., entre 475 et 450 a.C. Les fibules à double ressort et arc plat (Fi.5.B/C) et les agrafes ceinture à un crochet (Ag.5.D) en placeraient la borne inférieure de cette étape 3 durant le dernier quart du Ve s. a.C. Au-delà, si certains types rencontrés à la toute fin du Ve s. a.C. se prolongent durant la première moitié du siècle suivant, telles les fibules à double ressort et arc en croix (Fi.5.D), les fibules navarro-aquitaine en alliage cuivreux à pied attaché à l'arc ou munies de tablette sur le ressort (Fi.14.C.3 et Fi.14.C4), ou encore les agrafes à quatre évidements (Ag.5.H/I), les sites régionaux sont surtout marqués par des parures de formes nouvelles, comme en témoignent l'adoption généralisée des fibules de schéma laténien[145].

Remarques complémentaires

Le séquençage établi pour le mobilier de parure de la zone 5 appelle à plusieurs remarques complémentaires.

En premier lieu, il faut admettre que le phasage proposé et les ajustements apportés reposent sur une base documentaire faible. L'étape 1 est particulièrement touchée par cette lacune, mais les étapes 2 et 3 le sont également en raison de l'importante masse de données découvertes par le Marquis de Cerralbo qui échappe à l'analyse. Néanmoins, le mobilier de parure apporte des éléments nouveaux aux chronologies existantes.

Jusqu'ici, deux principaux phasages régionaux du Premier âge du Fer étaient reconnus : celui d'A. Lorrio, évoqué ici, et celui proposé par M.-L. Cerdeño

141 Pl.60.

142 Pl.13 n°2985, pl.58 n°4418 et pl.62 n°4623.

143 Pl.28 et 60.

144 Pl.23.

145 Voir par exemple les fibules régionales du type 8 de J.-L. Argente Oliver : Argente Oliver 1994, 84-95 ; Lorrio 2005a, 206 et 207, fig. 84.

(**fig. 9**). Sans entrer dans le débat qui oppose ces deux phasages desquels émergent de larges asynchronismes, on peut déjà s'interroger sur la longueur de chacune des étapes qui les composent. L'un comme l'autre identifient des phases pouvant durer jusqu'à 250 ans, ce qui s'explique par le manque d'informations fiables rencontré par ces auteurs. Néanmoins, on a pu constater, au cours de l'étude des dynamiques évolutives des parures régionales, que le phasage du Premier âge du Fer pouvait être affiné. Sans énumérer à nouveau les éléments de parures caractéristiques, on évoquera le fait que le Celtibère ancien pourrait être circonscrit dans un intervalle de temps plus ramassé, concentré sur les trois derniers quarts du VIe s. et ne s'étendant probablement pas au-delà du premier quart du Ve s. a.C. Cette hypothèse semble confortée par l'accroissement, vers le milieu du Ve s. a.C., des sépultures à armes dans les nécropoles régionales.[146]. De même, la totale continuité du Celtibère plein entre le milieu du Ve s. et la fin du IIIe s. a.C. paraît ne pas correspondre aux évolutions morphologiques observées pour le mobilier de parure qui amèneraient plutôt à placer un jalon intermédiaire dans le dernier quart du Ve s. a.C.

Cette première remarque en appelle une seconde portant sur la datation de la nécropole d'Herrería (n°19) et qui amène M.-L. Cerdeño à proposer une longue phase du Celtibère ancien située entre la seconde moitié du VIIIe et le VIe s. a.C. La nécropole d'Herrería a fait l'objet de plusieurs campagnes de fouilles entre 1997 et 2005[147]. Cinq niveaux d'occupation funéraire, établis les uns sur les autres, ont été reconnus. Les deux premiers niveaux inférieurs (Herrería I et II) ont livré des dépôts sépulcraux du Bronze final, tandis que ceux des niveaux 3 et 4 (Herrería III et IV) sont placés respectivement au Celtibère ancien et au Celtibère plein. La phase Herrería III est la mieux documentée ; elle comprend 153 tombes à incinération déposées dans des structures variées (simples fosses ou tumulus) aux systèmes de signalisation divers (présence ou absence d'une stèle et blocs d'encerclement). La publication de l'étude de la nécropole d'Herrería III conclut au dépôt des premières tombes au VIIIe s. a.C., ce qui marquerait également le début du Celtibère ancien et ferait directement suite au Bronze final régional[148]. Cette proposition se fonde sur des résultats de datations absolues obtenues par analyse ^{14}C[149].

Ces résultats se heurtent à plusieurs problèmes.

Les analyses radiocarbones ont été effectuées sur quatre échantillons d'os calcinés prélevés dans les tombes 31, 47, 68 et 136. Les résultats ^{14}C des tombes 31 et 136 ont été rapidement écartés de l'étude puisque ces derniers semblent aberrants, situant les dépôts au cours du III millénaire a.C. alors que le mobilier qu'ils renferment ne laisse aucun doute sur leur appartenance au Premier âge du Fer (fibules navarro-aquitaines à disques plats, agrafes de ceinture à échancrures fermées ou couteaux en fer). La contamination de ces échantillons est évidente et soulignée[150]. Les éléments de datation de la nécropole ne s'appuient donc plus que sur deux tests radiocarbones, ceux des tombes 47 et 68. Toutefois, là encore, ces résultats se trouvent en complet décalage avec des datations relatives connues jusqu'à présent (**fig. 74**).

La tombe 47 est la plus révélatrice de ce problème. Bien que les projections ^{14}C identifient la plage de plus forte probabilité dans la première moitié du VIe s. a.C.[151], les auteures concluent à une datation moyenne vers le milieu du VIIe s. a.C., voire, par la moyenne pondérée des résultats ^{14}C des tombes 47 et 68, vers 700 a.C. Or, le mobilier de parure déposé dans la tombe 47 est en total désaccord avec ces résultats. C'est particulièrement le cas des fragments de l'agrafe et de la boucle de ceinture. Malgré le mauvais état de conservation, il est en effet possible d'identifier une agrafe à quatre

146 Lorrio 2005a, 314-315 ; Farnié Lobensteiner 2012, 507-508, fig. 201.

147 Cerdeño & Sagardoy 2007.

148 Cerdeño & Sagardoy 2007, 152-154 ; Cerdeño & Chordá 2017.

149 Vega Toscano, in : Cerdeño & Sagardoy 2007, 183-186.

150 *Ibid*, 183.

151 *Ibid*, 186, fig. 318.

évidements et quatre crochets (Ag.5.H) par la boucle qui l'accompagne, constituée d'une plaque quadrangulaire munie de multiples encoches (Bl.4). Ces modèles d'agrafes de ceinture à plusieurs évidements sont datés entre la fin du VIe et le Ve s. a.C. selon les sous-types[152]. Dans le Sud-Ouest de la France, ces agrafes sont bien attestées durant le IVe s. a.C. et participent activement à la définition de la phase V (400-200 a.C.) de J.-P. Mohen et la phase Ibos III (400-350 a.C.) de J.-M. Escudé-Quillet[153]. Ces indices incitent donc plutôt à placer la tombe 47 dans le courant du Ve s. a.C.[154]. La présence dans la tombe d'une perle bichrome en verre (Pe.3.B.2) et de fragments d'une parure pectorale à fils spiralés (Pec.2.C) viennent appuyer cette hypothèse.

Le cas de la tombe 68 est plus difficile à cerner par la seule étude de la parure. L'analyse radiocarbone oriente vers une chronologie centrée autour de 800 a.C., mais le fragment de fibule en alliage cuivreux qu'elle renferme, bien que très mal conservé, évoque un pied droit muni d'un large porte-ardillon qui tendrait à s'élargir encore vers l'extrémité. Cette description rappelle les pieds des fibules à arc en boucle et à pied simple ou large (Fi.9.A ou B), types datés entre le milieu du VIIe et la première moitié du VIe s. a.C., et déjà connus dans d'autres sépultures de cette même nécropole[155].

De manière générale, à partir du mobilier de parure des 105 sépultures concernées sur les 153 que compte la nécropole, les observations chronologiques que l'on peut établir diffèrent de celles révélées par les mesures radiocarbones. Si quelques tombes à parure peuvent effectivement être rattachées à la seconde moitié du VIIe ou au tout début du VIe s. a.C., soit à l'étape 1, en raison de la présence de pièces à caractère "ancien", notamment les fibules à pivot (Fi.2) ou celles à arc en boucle (Fi.9.A/B)[156], la grande majorité des dépôts de parure paraissent plus récents. Ils comprennent, entre autres, des fibules ou des agrafes de ceintures dont on a pu démontrer que partout ailleurs, dans les zones précédemment traitées ou plus largement sur les sites implantés de part et d'autre des Pyrénées, elles sont caractéristiques du VIe et du Ve s. a.C.[157]. Si la chronologie relative, qui s'appuie en grande partie sur des comparaisons, génère une certaine marge d'erreur de l'ordre du demi-siècle ou un peu plus, l'écart relevé entre les datations relatives des parures, très cohérentes, et les datations radiocarbone, effectués sur seulement deux échantillons, sont si importants qu'ils appellent à remettre en question ces dernières. La contamination en teneur en carbone des autres dépôts provenant de ce même site et la difficulté pour obtenir des analyses ^{14}C précises pour la période du Premier âge du Fer en raison de ce que l'on nomme le "plateau hallstattien"[158], sont des raisons supplémentaires de douter de ces résultats.

152 On fera remarquer que cette agrafe à quatre crochets est du même type que celle sculptée sur la statue de guerrier de Grézan (Nîmes), datée vraisemblablement du Ve s. a.C. : Roure 2013, 118 ; Garcia *et al.* 2016, 732, fig. 7 n°1.

153 Mohen 1980, 169 ; Escudé-Quillet 1998, 123-124.

154 On relèvera que cette proposition chronologique de la tombe, située dans le courant du Ve s. a.C., est tout de même comprise dans l'intervalle mesuré par ^{14}C, bien que sa probabilité soit plus réduite : Vega Toscano, in : Cerdeño & Sagardoy 2007, 186, fig. 318.

155 Par exemples dans les sépultures 43, 45, 117 et 132 : pl.23, 27 et 28.

156 Le mobilier de ces tombes anciennes peut effectivement être corrélé aux vestiges des niveaux d'occupation de l'habitat de Ceremeño I comme cela a déjà été signalé : Cerdeño & Sagardoy 2007, 154 ; Cerdeño 2008, 100-102.

157 On peut prendre comme exemple les nombreuses fibules de type navarro-aquitaines (Fi.14) découvertes sur le site qui sont des modèles riches en décor et à long ressort, bien caractéristiques de la fin du VIe et de la première moitié du Ve s. a.C. On ajoutera que dans une publication récente, M.-L. Cerdeño a proposé de rattacher les quatre fibules navarro-aquitaines de la tombe 31 d'Herrería III à la fin du VIIIe ou au début du VIIe s. a.C. en raison de la présence concomitante d'un couteau en fer à dos droit et pointe incurvée, type d'outils qui serait d'après elle contemporain de la transition Bronze-Fer en Catalogne et dans le sud de la France. Cependant, si l'on se réfère aux travaux d'A. Filippini en la matière, on constate que ce type de couteau (correspondant aux types A1c ou A1d) entre effectivement en usage dans le Sud de la France dès le VIIIe s. a.C., mais que sa circulation s'étend jusqu'au milieu du Ve s. a.C., avec une plus forte représentation entre la fin du VIIe et le VIe s. a.C. Enfin, on ajoutera qu'il est peu concevable de situer au VIIe s. a.C. des fibules navarro-aquitaines, pièces pourvues d'un ressort bilatéral (à deux sens de torsion), puisque l'apparition de ressort bilatéral (à un sens de torsion uniquement) n'est documentée qu'à partir de la fin du VIIe s. et surtout du début du VIe s. a.C. : on pense ici aux fibules à pied droit (Fi.10) et aux premiers modèles de type Golfe du Lion (Fi.13) : pl.21 ; Cerdeño & Chordá 2017, 49-52 ; Filippini 2007, 400, fig. 6.

158 Les teneurs en ^{14}C pour la une période comprise entre 750

Contextes	Types d'échantillons	Dates C14 BP	Dates moy. cal	Date moy. pondérée	Propositions chrono relative (parures)
Tombe 47	Os calciné	2500±40	656 a.C.	700 a.C.	475-400 a.C.
Tombe 68	Os calciné	2610±40	794 a.C.		625-550 a.C.

Fig. 74. Résumé des résultats radiocarbones des tombe 47 et 68 d'Herrería comparés aux propositions retenues à partir du mobilier de parure : d'ap. Vega Toscano, in : Cerdeño & Sagardoy 2007, 183-186.

A contrario, placer la majorité des sépultures à parure de Herrería III dans le courant du VIe et la première moitié du Ve s. a.C. (étapes 2 et 3) semble cohérent dans la mesure où les types de parures rencontrés trouvent de forts parallèles avec ce que l'on a observé pour les pièces d'apparat de haute et moyenne vallée de l'Èbre (zone 4) au cours de son étape 3[159]. Dès lors, l'étape ancienne régionale (800-675 a.C.) reste encore inconnue du point de vue du mobilier de parure. Cependant, ce constat n'est sans doute que relatif. Les quelques éléments découverts dans les tombes de Herrería II laissent penser que cet état de la nécropole peut s'étendre jusque dans le courant du VIIIe s. a.C. Si les dépôts funéraires d'Herrería II (antérieurs à ceux de Herrería III) sont rattachés au Bronze final, raison pour laquelle ils ont été écartés de cette étude, leur récente publication monographique offre la possibilité de rapprocher certains types de parures avec ceux rencontrés au cours de l'étape 1 de la zone 1 (Sud lotois/Tarn/Comminges). L'étude du mobilier céramique ne contredit pas cette proposition[160]. Il est donc probable qu'il existe dans la zone 5 une étape antérieure à l'étape 1 encore marquée par une dynamique évolutive des parures du Bronze final.

Zone 6 (Bas-Aragon et vallée du Cinca)

La création de ce groupe et de ses limites territoriales se fonde sur les résultats obtenus par S. Adroit à partir de l'analyse des modes de dépositions funéraires[161]. Son étude tend à démontrer une relative stabilité et perduration, durant le Bronze final et le Premier âge du Fer, d'un groupe culturel installé entre les vallées du Segre, du Cinca et la région du Bas-Aragon. Ses résultats viennent appuyer les constatations antérieures émises notamment par J.-I. Royo Guillén et G. Ruiz Zapatero[162].

Caractériser l'évolution des parures dans cette zone se heurte à un problème majeur : seulement vingt sites ont livré de la parure. Dans ce petit groupe, on comptabilise plusieurs gisements connus uniquement par une simple mention bibliographique sans qu'il soit possible d'y rattacher du mobilier ou des ensembles fiables[163]. Si l'on soustrait encore le mobilier mal conservé et dont la catégorie et/ou le type ne sont pas identifiables, alors la zone 6 comprend moins de cinquante objets de parure. Cette lacune documentaire ne

et 450 a.C. se sont avérées moins régulières que ne le suggérait la courbe théorique employée jusqu'alors. Cela a pour effet de rendre les résultats obtenus moins précis que ne peut l'être une datation relative par comparaison pour les vestiges de cet intervalle. C'est la raison pour laquelle les datations absolues par dendrochronologie sont bien souvent privilégiées pour cette période : Gascó 2001, 221 ; Brun 2008, 223 ; Adroit 2015, 147.

159 Lors des l'étude la nécropole d'Herrería, les auteures rappellent justement les corrélations typologiques de ces vestiges avec ceux de la moyenne vallée de l'Èbre : Cerdeño & Sagardoy 2007, 166, tabla 17.

160 Cerdeño & Sagardoy 2016, 202-208.

161 Adroit 2015, 515, fig. 199.

162 Royo Guillén 2000, 42, fig. 1 ; Ruiz Zapatero 2014, 641, fig. 4.

163 On pense notamment aux sites de Las Valletas à Sena (n°31), Fuente de Oro à Calaceite (n°64), ou encore Escodinas Bajas (n°72) et San Cristóbal à Mazaleón (n°73).

permet pas de proposer un séquençage précis du mobilier de parure de la région. L'établissement d'une matrice chronologique des types de parures les plus fiables, comme on a pu le faire pour les zones précédentes (zones 2, 4 et 5), ne permet de dégager que trois grandes étapes préliminaires "de travail" (**fig. 75**) desquelles il possible de proposer un perçu synthétique de l'évolution des matériaux de fabrication des parures et des marqueurs typologiques de chacune des étapes (**fig. 77** et **78**). *In fine*, ces étapes seront comparées avec celles du phasage chronologique proposé par S. Adroit (**fig. 9**).

Fig. 75. *Matrice des chronologies des parures bien datées de la zone 6.*

Étape 1

Cette étape 1 est constituée à partir des parures issues des contextes régionaux les plus anciens, datés de la fin du Bronze final ou du début du Premier âge du Fer. Si l'on s'en tient aux éléments rassemblés dans le corpus, seul le bouton hémisphérique à barrette en alliage cuivreux (Bt.2.A) découvert sur l'habitat de hauteur de Cabezo de Monleón à Caspe (n°76) appartiendrait à cette étape 1. Le mobilier céramique découvert sur le site daterait son occupation entre le IXe et le VIIIe s. a.C.[164]. Toutefois, à la lumière des observations faites sur le mobilier de parure des zones précédemment étudiées, et plus précisément de celui provenant de la zone 1, les vestiges mis au jour dans la nécropole de Los Castellets II à Mequinenza (Saragosse) trouveraient tout à fait leur place dans cette étape 1.

Le site de Los Castellets II est une nécropole tumulaire découverte au cours des années 1970, puis fouillée entre 1983 et 1989 par J.-I. Royo Guillén[165]. Elle comprend 57 tertres en blocs de pierre et/ou pourvus d'une structure périlithique en pierres de chant, dont chacun renfermait des incinérations ou des inhumations déposées vers le centre du monument, dans un coffrage de dalles. La datation de cette nécropole, reposant sur l'étude du mobilier et des analyses ^{14}C, se place au Bronze final, entre 1 100 et 800 a.C., bien qu'une fréquentation prolongée jusqu'au VIIe soit envisagée[166]. Le mobilier de parure publié comprend dix bracelets ouverts en alliage cuivreux correspondant vraisemblablement aux types Br.5.A.1 ou Br.5.B.1 de la typologie. Ils proviennent de l'inhumation du tumulus 14, qui se situerait vers 1 090 a.C. selon les datations ^{14}C. Cette datation à l'âge du Bronze final est la raison pour laquelle cette nécropole n'a pas été intégrée initialement à l'inventaire. Toutefois, on a eu l'occasion de constater que le mobilier issu de cette nécropole et déposé au Museo de Zaragoza comprenait en réalité d'autres fragments de parures non mentionnés jusqu'à présent qui, à la lumière des résultats de la zone 1, invitent à reconsidérer ces vestiges qui avaient été écartés de prime abord (**fig. 76**). Malgré un état de conservation peu favorable à l'étude, il est possible d'identifier : des boutons coniques à bélière interne (Bt.3.A) (**fig. 76 n° 1, 2 et 27**), un bouton hémisphérique à barrette (Bt.2.A) (**fig. 76 n° 28**), des bracelets ouverts simples à tige de section quadrangulaire ou circulaire (Br.5.B.1 ou Br.5.C) (**fig. 76 n° 9, 11, 12, 17-20, 24 et 25**), un bracelet filiforme fermé à tige spiralée (Br.4.C) (fig. 76 n°26), des fragments de probables bracelets "en armilles soudées" (Br.1.D) (**fig. 76 n° 5, 7 et 10**), une tige torsadée pouvant appartenir à un torque à terminaisons recourbées (To.18.A) (**fig. 76 n° 23**), divers anneaux de tailles et de sections variées (**fig. 76 n° 3, 4, 8, 15 et 21**) et, enfin, une pièce inconnue, s'apparentant à une

164 Royo Guillén 1980, 251.

165 Royo Guillén 1996.

166 *Ibid*, 98.

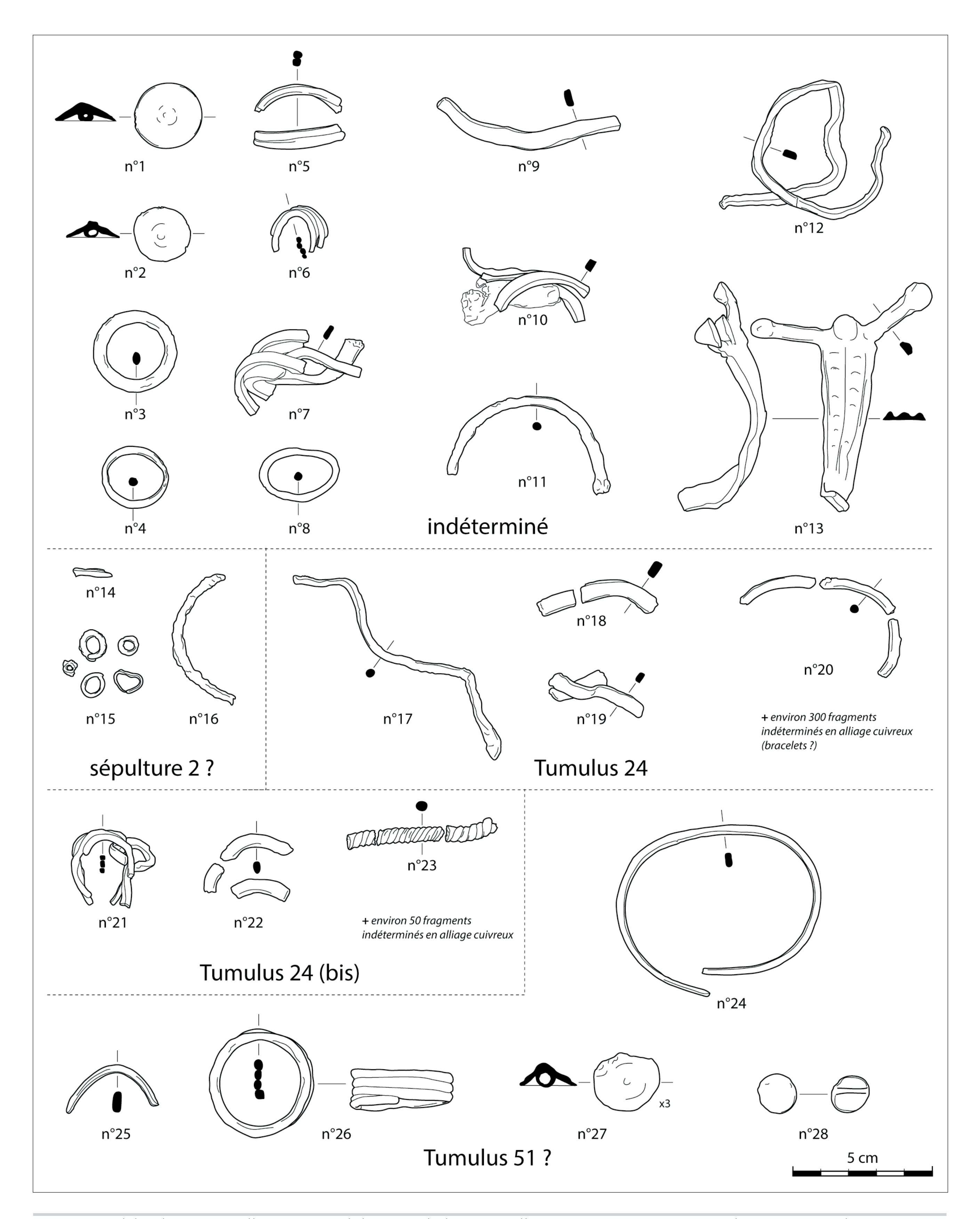
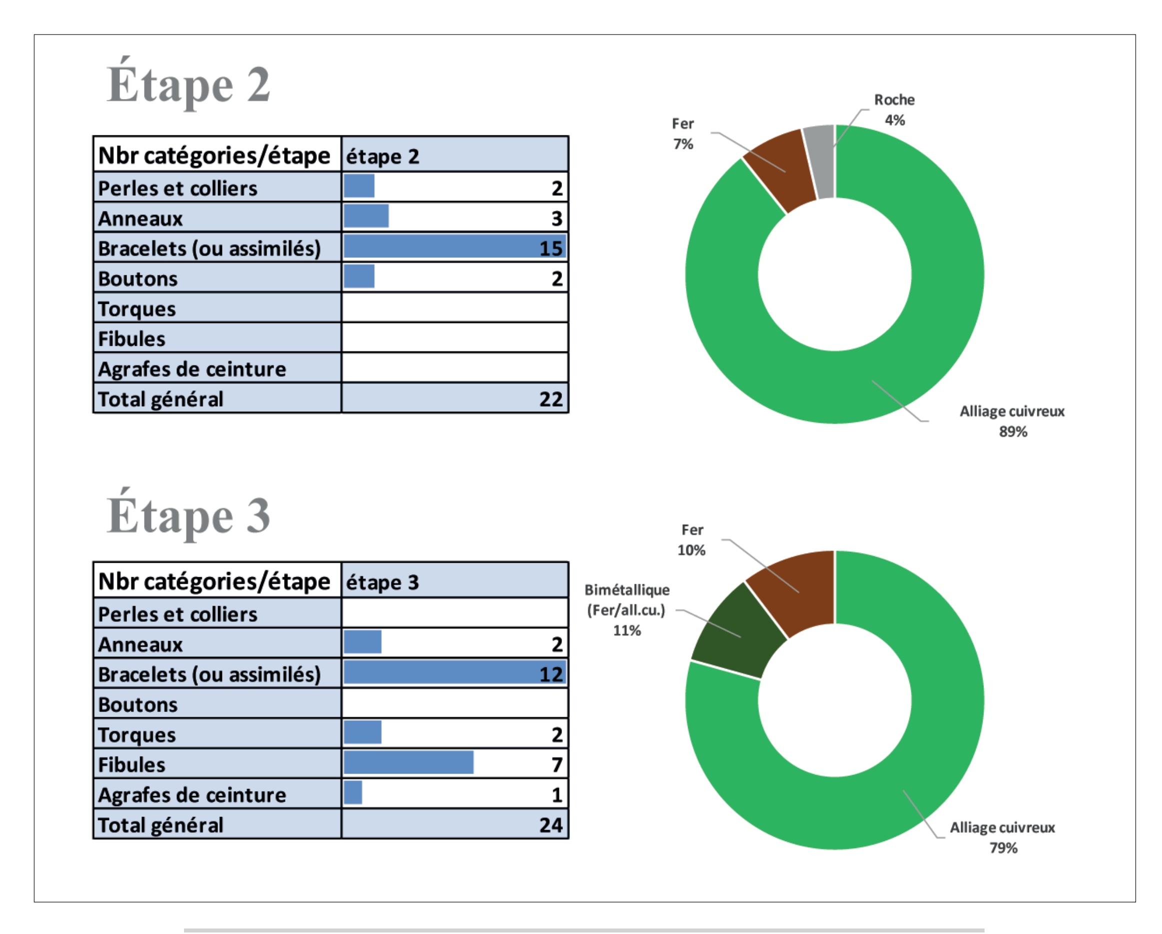


Fig. 76. Mobilier de parure en alliage cuivreux de la nécropole de Los Castellets II à Mequinenza (Zaragoza) déposé au Museo de Zaragoza. Les contextes sont reproduits d'après les informations notées sur les caisses de mobilier ou les notes papier laissées par l'inventeur in situ. En l'absence de publication, ces données restent lacunaires et doivent être considérées avec précaution.



Étape 2

Nbr catégories/étape	étape 2
Perles et colliers	2
Anneaux	3
Bracelets (ou assimilés)	15
Boutons	2
Torques	
Fibules	
Agrafes de ceinture	
Total général	22

Étape 3

Nbr catégories/étape	étape 3
Perles et colliers	
Anneaux	2
Bracelets (ou assimilés)	12
Boutons	
Torques	2
Fibules	7
Agrafes de ceinture	1
Total général	24

Fig. 77. Nombre de catégorie et matériaux de fabrication par étapes de la zone 6.

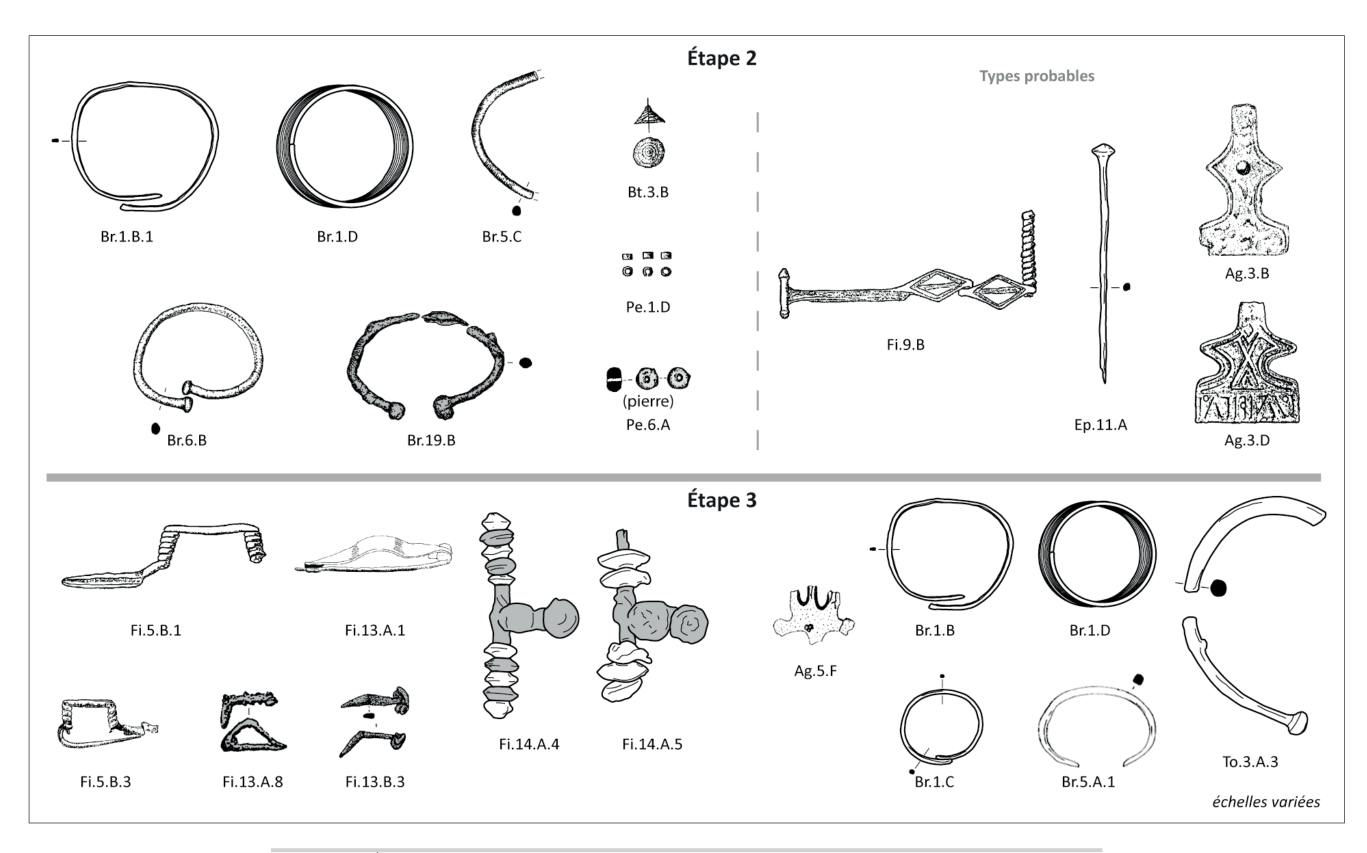


Fig. 78. Échantillon des critères typologiques caractéristiques des étapes de la zone 6.

agrafe de ceinture possiblement anthropomorphe (**fig. 76 n° 13**). Uniquement en alliage cuivreux, ces éléments évoquent fortement les types de parures de l'étape 1 de la zone 1.

On peut émettre l'hypothèse que ces pièces inédites de la nécropole de Los Castellets II appartiennent à cette étape 1 des parures régionales qui couvrirait la toute fin de l'âge du Bronze final et le début du Premier âge du Fer. Leur rapprochement typologique avec les objets de l'étape 1 de la zone 1 invite à placer cette étape 1 entre le IX[e] et les dernières décennies du VIII[e] s. a.C. (correspondant aux étapes 1 et 2 définies par S. Adroit).

Étape 2

Cette étape moyenne est difficile à caractériser dans la mesure où elle comprend des types de parures qui sont soit en circulation durant un laps de temps long (Br.1.B.1/Br.1.D) soit, au contraire, durant une période très courte d'une cinquantaine d'années (Br.6.B ou Br.19.B). Dans tous les cas, l'identification des bornes supérieures et inférieures de cette étape 2 n'est possible que par la disparition des critères de l'étape précédente (étape 1) et l'apparition des types de l'étape suivante (étape 3).

L'étape 2 est représentée par la plupart des tumulus des nécropoles d'El Cabo à Andorra (n°62) et de La Loma de los Brunos à Caspe (n°77). Le mobilier associé comprend en majorité des bracelets. Il s'agit de modèles ouverts à tige filiforme ou simple de section variée (Br.1.B.1, Br.1.C ou Br.5.C) ou "en armilles soudées" (Br.1.D) même si l'on compte aussi un exemplaire muni de tampons grêle en alliage cuivreux (Br.6.B) dans l'urne B du tumulus 2 d'El Cabo (n°62), et deux individus en fer et tige décorée à tampons en fer (Br.19.B) dans le tumulus 3 de cette même nécropole[167]. On peut rattacher à cette étape les fibules à arc à boucle (Fi.9.A/B) des sites de Tossal Redó à Calaceite (n°67) ou de La Codera à Alcolea de Cinca (n°27)[168].On peut également suspecter, du fait de la datation de leur contexte d'origine, que les agrafes à échancrures ouvertes et un crochet à décor moulé ou estampé (Ag.3.B et Ag.3.D) des habitats de hauteur de San Antonio (n°66) et Tossal Redó (n°67) à Calaceite, ou encore l'épingle en alliage cuivreux à tête bouletée (Ep.11.A) de l'habitat de Cabezo del Cascarujo à Alcañiz (n°59) puissent être en circulation dès cette étape[169]. Le reste du mobilier de parure, qui n'apparaît pas dans la matrice mais qui était en circulation durant cette étape comprend deux perles en alliage cuivreux ou en roche (Pe.1.D et Pe.6.A), deux anneaux de type indéterminé, et deux boutons dont seul l'individu conique à barrette (Bt.3.B) est typologiquement identifiable.

Au-delà des deux bracelets en fer et de la perle en roche, le reste des parures annulaires est fabriqué en alliage cuivreux.

Les éléments de datation de ces deux nécropoles et les résultats typochronologiques poussent à placer cette étape durant le VII[e] et le tout début du VI[e] s. a.C. En effet, si les tertres d'El Cabo (n°62) sont datés de la seconde moitié du VII[e] et du premier quart du VI[e] s. a.C., la chronologie connue pour ceux de La Loma de los Brunos (n°77) se place dès le début du VII[e] s. a.C.[170]. Dès lors, en l'absence de datations plus précises, on associera cette étape 2 aux étapes 3 et 4 de S.Adroit, soit entre 725 et 575 a.C.

Étape 3

L'identification de l'étape 3 s'appuie seulement sur une petite vingtaine d'objets dont les types constituent de bons marqueurs chronologiques. En plus des bracelets, cette étape récente comprend des fibules, deux anneaux, deux torques et une agrafe de ceinture. Les parures du tumulus 5 de la nécropole d'El Cabo (n°62) ou la fibule découverte en surface du tertre 10 de La Loma de los Brunos (n°77) pourraient appartenir au tout début de

167 Pl.58.

168 Pl.37 et 59.

169 Pl.59 ; cette hypothèse se fonde sur les résultats typochronologiques de ces types d'objets. Leur large distribution chronologique pourrait également les associer à l'étape suivante. La fiabilité des contextes dont ils sont issus ne permet pas d'en dire davantage.

170 Benavente Serrano *et al*. 2015, 149-151 ; Eiroa 1982, 171-179.

cette étape, ou s'articuler à la jonction de celle-ci et de l'étape précédente. Le premier monument funéraire renfermait un possible fragment de torque en alliage cuivreux à tige lisse et à tampons (To.3.A.3) et des fibules à double ressort (Fi.5), tandis que la surface du second a livré un fragment de fibule en fer que l'on pourrait rapprocher d'un certain modèle de type Golfe du Lion (Fi.13.B.3)[171]. En dehors de ces exemples pouvant être sujets à caution, la parure de cette étape est principalement connue par des pièces provenant des tombes de la nécropole de Cabezo de Alcalá à Azaila (n°63) et, dans une moindre mesure, par celles du tumulus de Mas de Flandi à Calaceite (n°65) ou des niveaux d'occupation de l'habitat d'El Roquizal del Rullo à Fabara (n°80). Les fibules y sont représentées par quelques variantes de modèles Acebuchal ou Golfe du Lion (Fi.13.A.1 ou Fi.13.A.8) ou par les modèles navarro-aquitains à axe décoré de perles ou de disques biconiques (Fi.14.A.4 et Fi 14.A.5) des sépultures 51, 105 et 107 de Cabezo de Alcalá à Azaila (n°63)[172]. Bien que provenant de contextes moins fiables, on peut ajouter pour cette étape les fibules à double ressort et arc plat étroit (Fi.5.B.1 et Fi.5.B.3) de San Antonio à Calaceite (n°66)[173]. Les bracelets, rencontrés sous la forme de fragments, semblent constituer des formes simples et ouvertes (Br.1.B, Br.1.C ou Br.5.A.1) ou "en armilles soudées" (Br.1.D) déjà connus à l'étape précédente, comme l'individu de sépulture 35 de Cabezo de Alcalá (n°63). Cette même tombe a livré un fragment de torque en alliage cuivreux à tige lisse et terminé par des tampons (To.3.A.3)[174]. Enfin, l'unique agrafe de ceinture de la zone proviendrait de la sépulture 107 de Cabezo de Alcalá (n°63). Si l'on ne peut préciser son type, on sait qu'il s'agit d'un modèle à trois crochets (probablement un type à évidements Ag.5.E ou Ag.5.F)[175].

Le peu d'indices disponibles laissent penser que l'alliage cuivreux est le matériau exclusif des parures annulaires tandis que les fibules se rencontrent en fer ou marient les deux matériaux comme c'est le cas pour les modèles navarro-aquitains (Fi.14).

Si le tumulus 5 de la nécropole d'El Cabo (n°62) doit être situé dans le deuxième quart du VIe s. a.C., les éléments typologiques provenant des autres gisements placent la datation de cette étape dans la seconde moitié de ce siècle et les trois premiers quarts du siècle suivant. Dès lors, on peut globalement faire correspondre cette étape récente de la zone 6 aux étapes 5 et 6 de S. Adroit, soit entre 575 et 425 a.C. sans qu'il soit possible d'observer, pour l'heure, de rupture.

Bilan

Mise en place d'un phasage général de la dynamique des parures

À présent que les séquençages chronologiques du territoire, divisé en plusieurs portions cohérentes, ont été établis, il est possible de corréler ces données dans le but de proposer un phasage général de la dynamique des parures de l'ensemble de la zone d'étude (**fig. 79**). Ce nouveau phasage tient compte des remarques précédemment émises et divise le cadre chronologique retenu en trois horizons distincts (numéros) desquels peuvent émerger des subdivisions internes (lettres). Sa construction appelle plusieurs remarques.

La mise en place de ce phasage général repose principalement sur les critères discriminants identifiés pour les zones 1, 3, 4 et 5, c'est-à-dire les seules pour lesquelles il était possible de clairement reconnaître un phasage chronologique[176].

171 Benavente Serrano *et al.* 2015, 97-98 ; pl.61.

172 Pl.59.

173 Pl.59.

174 Berltrán Lloris 2013, 135, fig. 118.

175 D'après les notes manuscrites du carnet de fouille de J. Cabré : Berltrán Lloris 2013, 153 ; pl.59.

176 Les dynamiques évolutives des parures des zones 2 (nord Aquitaine/Charentes/Limousin) et 3 (Bas-Aragon et vallée du Cinca) sont considérées comme sujettes à caution en l'état actuel de la documentation. Cependant, on tiendra compte des indices chronologiques les plus pertinents de ces zones 2 et 6 dans la construction du phasage général.

L'Horizon 1 de ce nouveau phasage suit principalement les observations faites pour la zone 1 (étape 1A-B)–surtout du séquençage des nécropoles du castrais–mais tient aussi compte des premiers jalons chronologiques relevés dans la vallée de l'Èbre (zone 4, étape 1).

L'Horizon 2 est une synthèse des résultats chronologiques obtenus pour les zones 1, 3 et 5. On placera un jalon à 625 a.C. pour distinguer les sous-horizons 2A et 2B, d'après les remarques faites pour les zones les mieux documentées, à savoir les zones 1 et 3.

Enfin, l'Horizon 3 de ce phasage englobe plusieurs étapes rencontrées ailleurs : étapes 3 et 4 de la zone 1, étapes 2 et 3 de la zone 3 ou étapes 2 et 3 de la zone 5. Ce choix de rattacher en un seul "bloc" toutes les étapes situées entre 575 et 425 a.C. s'explique par la volonté de privilégier des éléments de continuité plutôt que de rendre compte de changements jugés mineurs. En effet, pour toutes les zones étudiées, le deuxième quart du VIe s. a.C. voit l'introduction de morphologies nouvelles ou de pratiques qui vont être amenées à se développer tout au long du VIe s. et au Ve a.C. On mentionnera principalement l'apparition des fibules de type Golfe du Lion (Fi.13) et l'abandon progressif du port du torque sur les franges orientales de l'aire d'étude, tandis que la partie occidentale du cadre géographique voit l'émergence des fibules navarro-aquitaines (Fi.14) ainsi que l'essor des torques à tampons toriques ou bouletés (To.3.A.2 et To.3.A.3). L'apparition de production dites "laténiennes" au début du Ve s. a.C. ne vient pas bouleverser cet état de fait mais accompagnent plutôt les dynamiques débutées antérieurement. Nonobstant, les subdivisions à l'intérieur de ce long Horizon 3 conservent au maximum les étapes préalablement reconnues et ce, afin rendre lisible les réelles distinctions relevées au cours du VIe et Ve s. a.C. et perceptibles selon des zones étudiées.

De la corrélation des différents séquençages chronologiques découle le constat selon lequel il semble exister certaines divergences entre les rythmes évolutifs des parures sur l'ensemble du territoire. Les plus évidentes s'observent entre le territoire français (zones 1 et 3) et espagnol (zones 4 et 5). En effet, si les séquençages des deux premières zones paraissent relativement homogènes (à quelques détails près), ceux des zones espagnoles, et principalement celui de la vallée de l'Èbre, montrent des décalages chronologiques plus importants. Plutôt que d'y voir un véritable rythme propre aux régions hispaniques, il est plus probable que ce "retard" soit lié à la carence de contextes fiables pouvant être exploités dans le cadre d'une synthèse. La chronologie des sites de la vallée de l'Èbre et de la Meseta s'en trouve fortement impactée et est moins affinées que pour les autres zones, malgré les tentatives pour replacer les témoins archéologiques dans un contexte plus large. Les sites des régions orientales du cadre géographique et, dans une moindre mesure, ceux d'Aquitaine centrale et méridionale, quant à eux, ont pu bénéficier des avancées récentes réalisées dans la zone ibéro-languedocienne[177]. Par ailleurs, si l'étude des parures de la moyenne vallée de l'Èbre ou de la Meseta incite à réévaluer certaines datations, elle est elle-même grandement tributaire de la documentation d'origine.

Un dernier aspect concerne l'articulation des horizons entre eux et leur comparaison vis-à-vis de la chronologie admise pour l'ensemble du Premier âge du Fer d'Europe occidentale. Si l'on a pleinement conscience de la spécificité du découpage chronologique proposé, il demeure intéressant de confronter ces résultats aux phasages plus généralement admis pour la période dans la mesure où l'on pourrait s'attendre à trouver des corrélations. On fait référence ici aux systèmes chronologiques mis en place pour le domaine nord-alpin par P. Reinecke (adapté par P.-Y. Milcent) et pour la Gaule centre-occidentale par P.-Y. Milcent (**fig. 9**)[178]. Ces systèmes proposent une tripartition

177 La zone ibéro-languedocienne couvre le Languedoc occidental, le Roussillon et la façade orientale de la péninsule Ibérique. Le regroupement des sites de cette zone en une seul et même entité s'explique par l'identification d'un faciès culturel "ibéro-languedocienne" défini par la similarité des vestiges à partir du Ve s. a.C. (principalement des inscriptions ibériques et des formes céramiques) : Gailledrat 1997.

178 Milcent 2004 ; Milcent 2012b ; le système chronologique de la Gaule centre-occidentale se trouve peu ou prou

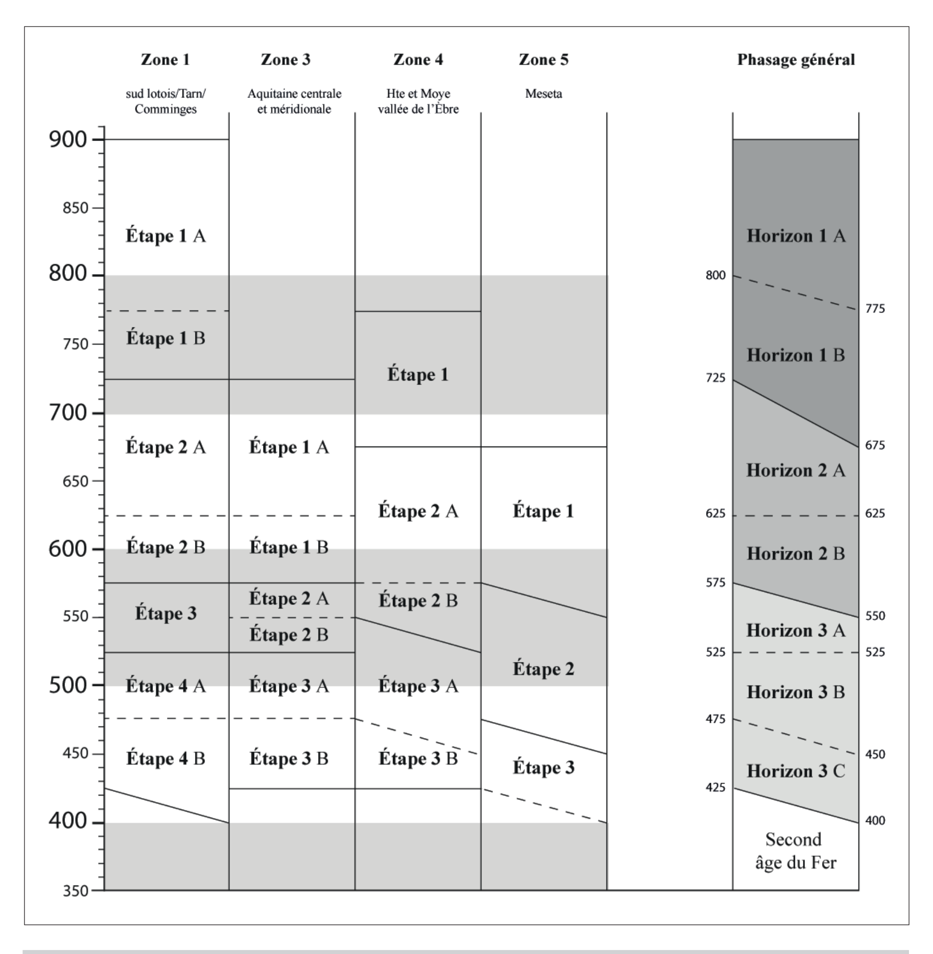


Fig. 79. *Résumé des phasages chronologiques des parures des zones bien documentées (1, 3, 4 et 5) et mise en place du séquençage chronologique général des dynamiques évolutives des parures pour l'ensemble de la zone d'étude.*

du cadre chronologique retenu (800 – 400 a.C.) : Ha C / Ha D / LT A ancienne (pour le domaine nord-alpin) et 1er Fer 1 / 1er Fer 2 / 1er Fer 3 (pour la Gaule centre-occidentale).

Si le système que l'on a pu mettre en place se conforme aussi à cette division tripartite, il se détache très nettement des deux autres sur plusieurs points. Tout d'abord, il place le VIIIe s. et le début du VIIe s. a.C. dans le prolongement de changements déjà opérés au cours du Bronze final, durant le IXe s. a.C. L'Horizon 1B s'apparente à une étape de transition qui voit lentement disparaître les marqueurs typologiques de l'âge du Bronze et, parallèlement, apparaître et ceux du Premier âge du Fer. Cette étape de transition n'existe pas pour les deux autres systèmes chronologiques de référence qui présentent une rupture plus franche entre l'âge du Bronze et l'âge du Fer vers 800 a.C. Ensuite, l'Horizon 2 se trouve à cheval entre le Ha C récent/Ha D1 ou le 1er Fer 1 récent/1er Fer 2 ancien, tandis que l'Horizon 3 recouvre tout à la fois le Ha D2-3/LT A ancienne et le 1er Fer 2 récent/1er Fer 3.

Ces différences dans les rythmes évolutifs du Premier âge du Fer s'expliquent aisément. Le phasage proposé ici ne tient compte que d'un type de mobilier, les parures, tandis que les deux autres s'appuient sur une plus grande variété de vestiges (céramique, armement, parures, rites funéraires et modes d'occupations du territoire). Néanmoins, on évoquera que des changements morphologiques observés sur les parures du nord de l'Aquitaine, des Charentes et du Limousin (zone 2) pourraient répondre positivement aux modèles hallstattiens

réemployé dans l'ouvrage récent consacré à l'Europe celtique à l'âge du Fer (VIIIe-Ier siècles) : Büchsenschutz, dir. 2015.

classiques[179]. Toutefois, à plus large échelle, si l'on compare le phasage général des dynamiques des parures régionales à l'articulation du séquençage du Ha D du centre de la France établi par P.-Y. Milcent à partir de l'étude des parures, les grandes divergences ne s'expliquent que par des ambiances culturelles distinctes[180].

En revanche, le phasage général des parures mis en place trouve de nombreux points de correspondance avec deux autres séquençages chronologiques : celui de A. Dumas pour la vallée de la Garonne et celui utilisé en Languedoc occidental (**fig. 9**)[181].

À propos du phasage garonnais, malgré une individualisation prononcée des horizons qui ne rend pas compte des éléments de continuité évoqués dans l'étude qui l'accompagne, on retrouve les dates de 575-525-475-425 a.C. comme marqueurs clés de la phase final du Premier âge du Fer. Dès lors, les observations faites sur le seul mobilier de parure peuvent être corrélées aux autres témoins archéologiques régionaux. On note cependant quelques divergences, notamment sur des indices de changements autour de 600 a.C. qui ne trouvent pas traduction directe dans le mobilier de parure en l'état des connaissances.

Pour le séquençage chronologique du Languedoc occidental, à l'exception d'un horizon compris entre 725 et 675 a.C., renvoyant aux étapes Moulin III, Grand Bassin Ia et Castrais III, qui reste pour l'heure non discernable pour le seul mobilier de parure, et le prolongement du Premier âge du Fer à la fin du V[e] s. a.C., les grandes étapes chronologiques du Languedoc occidental trouvent un écho dans l'évolution des parures de la zone d'étude. Cela se distingue particulièrement bien pour la phase de transition Bronze / Fer (Horizon 1B) au VIII[e] s. a.C., qui correspond à la phase II du Moulin[182]. Ce rapprochement avec la chronologie établie pour les sites du Languedoc occidental s'explique par le poids des vestiges des nécropoles du Castrais dans le corpus, tant en termes de quantité que de qualité, et par le lien culturel maintes fois rapporté entre ces sites funéraires et ceux plus à l'est de l'aire ibéro-languedocienne. Le phasage des nécropoles castraises constitue un outil de référence qui fait le lien entre les données du Midi de la France et celles du reste de la zone d'étude. À cela, s'ajoute le fait qu'un bon nombre d'objets de parures inventoriés ici trouvent des éléments de comparaisons avec ceux découverts en Languedoc occidental. Il est donc peu étonnant que la dynamique d'évolution des parures suive un rythme proche de celui reconnu pour le Languedoc occidental.

Enfin, on ne saurait refermer ce volet chronologique sans discuter de l'expression en datations absolues des Horizons proposés. Leur détermination en quart de siècle se fonde sur la démarche utilisée pour l'étude des nécropoles castraises. Comme le rappellent ses auteurs, cet outil à l'avantage de proposer une échelle de comparaison avec le Midi de la France et c'est pour cette même raison qu'il a été réemployé ici[183]. La chronologie des sites méditerranéens est fixée par la présence, d'une part, d'objets importés des régions nord-alpines datés par dendrochronologie et, d'autre part, de mobiliers issus de Méditerranée orientale dont les datations de production sont exprimées en dates calendaires. Ainsi, lors de l'étude de la nécropole d'Agde (Hérault), A. Nickels formule une nouvelle chronologie absolue fondée à partir de récipients céramiques protocorinthiens déposés dans plusieurs tombes régionales[184]. Ces résultats ont servi de support pour l'articulation des chronologies qui ont suivi, dont notamment celle des nécropoles du Castrais.

Le recours aux datations radiocarbones demeure rare pour les contextes du Premier âge

179 Cette assertion se fonde principalement sur le système chronologique employé pour l'étude des parures de cette zone, mais aussi sur le faisceau d'indices qui laissent entrevoir des évolutions typologiques au milieu du VI[e] s. a.C. et dans lesquelles on retrouverait la césure entre le Ha D1 et Ha D2 et peut-être aussi les marqueurs de LT A ancienne du modèle chronologique nord-alpin.

180 Milcent 2004, 164.

181 Taffanel *et al.* 1998 ; Nickel 1990 ; Janin *et al.* 2002 ; Dumas 2017.

182 Janin 1992, 257.

183 Giraud *et al.* 2003, 179.

184 Nickels 1989, 454-457.

du Fer en raison de l'imprécision des résultats obtenus dû au "plateau hallstattien". Dès lors, la datation par comparaison typologique offre des intervalles chronologiques plus fins. Toutefois, on dispose de quelques éléments 14C en faveur de la détermination des points de calage du Bronze final III et de la transition Bronze/Fer. L'ensemble des analyses radiocarbone du sud de la France compilé au début des années 2000 par J. Gascó aiguille vers une phase du Bronze final IIIb courte, essentiellement centrée sur le Xe a.C., ainsi qu'un passage au Premier âge du Fer entre la seconde moitié du IXe et la première moitié du VIIIe s. a.C.[185]. Ces datations correspondent au phasage des nécropoles castraises dont la phase I (900-775 a.C.) est assimilée à des productions du Bronze final IIIb tandis que la phase suivante (phase II, 775-725 a.C.) est interprétée comme une période de lente transition Bronze/Fer. Les récents résultats 14C de la nécropole découverte à la Caserne Niel à Toulouse (n°152) semblent également valider les propositions chronologiques établies pour les nécropoles castraises. En plus du phasage des tombes toulousaines qui exprime une articulation chronologique similaire à celles du Castrais, les analyses 14C effectuées sur 6 dépôts funéraires balisent les propositions chronologiques connues jusqu'alors. On peut notamment évoquer les sépultures toulousaine SP 2275 et SP 6363 associées à la phase I (900-775 a.C.) du Castrais par chronologie relative et dont les résultats radiocarbone orientent vers une datation comprise entre le milieu du Xe et le IXe s. a.C. (95,4 % de probabilité)[186].

Ainsi, les résultats chronologiques connus dans le Midi de la France semblent valider les datations absolues du phasage des nécropoles castraises, du moins pour ses phases anciennes. Par corrélation, l'Horizon 1A du phasage s'inscrit dans une dynamique ancrée dans le Bronze final III tandis que ce n'est véritable qu'à partir de l'Horizon 1B que débutent divers processus de changement associés au début du Premier âge du Fer.

185 Gascó 2001, 225.

186 Ruzzu, in : Verrier, dir. 460-466. La tombe SP 2223 en revanche laisse entendre que certaines des productions associées à la phase I (900-775 a.C.) pourraient trouver leur place au Bronze final IIIa, soit dès le XIe s. a.C. Ce résultat est important car il est indice que cette première phase I, et donc l'Horizon 1A, peut rassembler les ensembles clos possiblement antérieurs à 900 a.C.

Dynamique évolutives des parures de la zone d'étude

La mise en séquence chronologique des dynamiques évolutives des parures permet d'appréhender divers phénomènes pour l'ensemble des parures de la zone étudiée. À l'aide de comptage du nombre de catégories rencontrées et de leurs matériaux de fabrication (**fig. 80**), il est possible d'esquisser un tableau synthétique sur l'évolution des parures entre le VIIIe et le Ve s. a.C. (Horizons 1B à 3C)[187].

Bien que l'on ne connaisse qu'un petit nombre de parures datées du VIIIe et du début du VIIe s. a.C., soit de l'Horizon 1B, quelques remarques peuvent être faites.

Les parures mises au jour laissent entrevoir un spectre restreint des catégories alors en circulation. Les objets de la panoplie individuelle d'apparat se concentrent sur de petits éléments, comme des perles, des pendeloques ou des anneaux, qui devaient constituer et/ou parer des artefacts plus volumineux (colliers et bracelets en matière périssable ou des parures de cheveux). Les quelques boutons/appliques témoignent également du port d'accessoires comme des ceintures en cuir décorées autour de la taille. L'usage de parures annulaires plus importantes, tels les torques ou les bracelets, est bien plus discret. Ce n'est en revanche pas le cas des épingles qui, à l'exception de la présence d'une fibule à double ressort (Fi.5.A.1) dans la sépulture 275 du Causse (n°305), dominent très nettement la parure d'attache vestimentaire. En dehors des perles, toutes les autres catégories sont exclusivement fabriquées en alliage cuivreux, représentant 90 % des productions de cet horizon 1.

187 On mettra donc de côtés les rares parures datées de l'Horizon 1A et identifiées pour la seule nécropole du Causse (n°305) puisqu'elles sont uniquement associables à l'âge du Bronze et non au Premier âge du Fer.

À la lumière de ces quelques considérations, on observe donc que le mobilier de parure du VIII[e] s. a.C. reste très nettement marqué par des catégories et des morphotypes encore fortement ancrés dans une ambiance proche de ceux rencontrés au Bronze final[188]. Toutefois, l'accentuation de la diversité typologique telle qu'elle se manifeste lors l'étape 1B de la zone 1 et l'apparition progressive de nouvelles catégories incarnées ici par une fibule, constituent des indices d'une lente transition vers une dynamique pleinement inscrite dans le Premier âge du Fer.

Le millier de parures rattachables à l'Horizon 2 offre l'opportunité de mieux appréhender les changements à l'œuvre sur l'ensemble du territoire au cours du VII[e] et du début du VI[e] s. a.C.

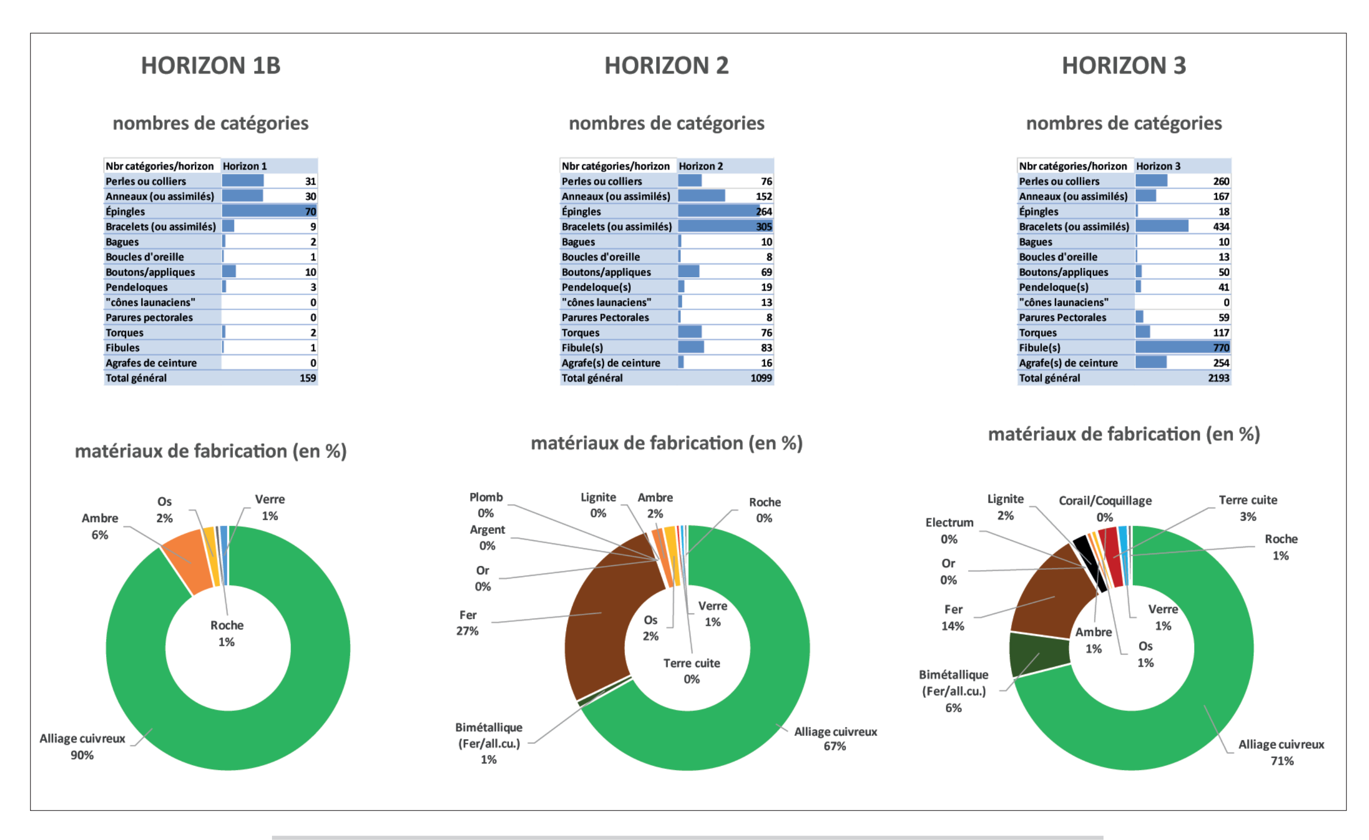
On peut remarquer d'abord, par rapport à l'horizon antérieur, une variété accrue des catégories représentées. Si les perles, les anneaux ou les épingles tiennent toujours une place importante dans la panoplie individuelle, ces catégories se voient rejointes par le port de parures annulaires volumineuses, comme les bracelets et, dans une moindre mesure, les torques. À partir du milieu du VII[e] s. a.C., les épingles jusqu'alors employées massivement comme attaches vestimentaires décoratives se voient remplacées progressivement par les fibules qui se répandent rapidement sur l'ensemble de la zone d'étude. Mais ce qui signale la diversification du mobilier de parure c'est l'intégration d'objets (et donc d'usages) nouveaux. Ainsi, apparaissent peu à peu dans les sites régionaux les premières agrafes de ceinture, les "cônes launaciens" et des fragments de possibles parures pectorales. Ces introductions demeurent timides encore vers le milieu du VII[e] s. a.C. et il faut surtout attendre l'horizon 2B (625-575 a.C.) pour que leur usage s'accroisse significativement. Enfin, la part attribuée aux bagues, boucles d'oreilles et boutons restent stable vis-à-vis de l'horizon précédent.

L'enrichissement des catégories et des formes de parures rencontrées au cours de cet horizon 2 se traduit également par l'emploi de matériaux nouveaux pour la confection de ces objets. Bien que toujours dominant, l'alliage cuivreux cède peu à peu sa place au fer dès le dernier quart du VIII[e] s. a.C., mais surtout à partir du deuxième quart du VII[e] s. a.C. L'appropriation de ce métal pour la fabrication des parures paraît rapide. Le fer sert notamment à la confection de parures de types nouveaux puisque l'on a pu observer que certains types originaux, qui apparaissent au cours du VII[e] s. a.C., sont d'abord fabriqués dans ce métal avant de connaître des déclinaisons plus tardives en alliage cuivreux : bracelets et torques à tampons (Br.19, To.3.B.1 et To.9), torques à crochets (To.4.B et To.19) ou fibules serpentiformes (Fi.4). D'autres métaux, comme l'or, l'argent ou le plomb, pourraient avoir été utilisés par les artisans du VII[e] s. a.C., bien que chacun d'eux ne soit connu que par un seul individu. Les matériaux non métalliques (lignite, ambre, os, terre cuite, verre et roche) sont peu utilisés et leur usage est réservé aux perles/colliers et aux parures annulaires de faible gabarit.

Toutes ces observations mettent en évidence les changements profonds qui s'opèrent au cours de l'Horizon 2, entraînant un enrichissement et une diversification de la panoplie individuelle. Le répertoire du mobilier de parure s'en trouve totalement renouvelé. Toutes ces modifications témoignent en creux d'une effervescence artisanale et donc économique qui accompagne l'apparition des premières parures pleinement associables au Premier âge du Fer.

Le troisième et dernier horizon identifié, l'Horizon 3, comprend à lui seul près de la moitié des pièces de parure connues au Premier âge du Fer avec plus de 2 000 individus recensés, soit le double du nombre d'objets identifiés pour l'horizon précédent. Cet Horizon 3 témoigne d'une dynamique déjà engagée antérieurement dans laquelle la fabrication, l'usage et le dépôt de biens de prestige, comme la parure, deviennent toujours plus fréquents.

188 Voir les observations faites pour le mobilier caractéristique de l'étape 1 de la zone 1.



HORIZON 1B — nombres de catégories

Nbr catégories/horizon	Horizon 1
Perles ou colliers	31
Anneaux (ou assimilés)	30
Épingles	70
Bracelets (ou assimilés)	9
Bagues	2
Boucles d'oreille	1
Boutons/appliques	10
Pendeloques	3
"cônes launaciens"	0
Parures pectorales	0
Torques	2
Fibules	1
Agrafes de ceinture	0
Total général	159

HORIZON 2 — nombres de catégories

Nbr catégories/horizon	Horizon 2
Perles ou colliers	76
Anneaux (ou assimilés)	152
Épingles	264
Bracelets (ou assimilés)	305
Bagues	10
Boucles d'oreille	8
Boutons/appliques	69
Pendeloque(s)	19
"cônes launaciens"	13
Parures Pectorales	8
Torques	76
Fibule(s)	83
Agrafe(s) de ceinture	16
Total général	1099

HORIZON 3 — nombres de catégories

Nbr catégories/horizon	Horizon 3
Perles ou colliers	260
Anneaux (ou assimilés)	167
Épingles	18
Bracelets (ou assimilés)	434
Bagues	10
Boucles d'oreille	13
Boutons/appliques	50
Pendeloque(s)	41
"cônes launaciens"	0
Parures Pectorales	59
Torques	117
Fibule(s)	770
Agrafe(s) de ceinture	254
Total général	2193

Fig. 80. *Catégories et matériaux de fabrications des parures datées du VIII*^e^ *au V*^e^ *s. a.C.*

Le profil des catégories de parures en circulation évolue vis-à-vis de la période précédente. Les fibules deviennent à partir du VIe s. a.C. l'objet de parure dominant. Leur port privilégié se fait au détriment des épingles qui ne jouent plus qu'un rôle anecdotique en tant qu'attache vestimentaire. La mode vestimentaire attribue aussi une place accrue aux agrafes de ceintures. L'intérêt porté à cette catégorie de mobilier se traduit par le renouvellement constant des formes et de leur riche décor tout au long du VIe et Ve s. a.C. L'usage des parures annulaires, en revanche, semble fléchir légèrement comparativement à l'Horizon 2. Bien que les bracelets soient toujours très nombreux, ils le sont proportionnellement moins, sur l'ensemble des parures, que dans l'horizon précédent. De même, si les torques sont bien plus abondants au cours de l'Horizon 3 que lors de l'horizon antérieur, on rappellera que la majorité des pièces référencées au VIe et au Ve s. a.C. proviennent principalement d'Aquitaine centrale ou méridionale (zone 3) et de la vallée moyenne de l'Èbre (zone 4)[189]. *A contrario*, l'étude des sites de la région du Tarn et du Comminges (zone 1) tend à démontrer un abandon très net du port du torque au cours de cette même période (**fig. 59**, étape 4)[190]. Enfin, en dehors des perles (ou des colliers) dont l'usage devient aussi plus fréquent, surtout pour les sites de la vallée de l'Èbre et de la Meseta (zones 4 et 5), et des parures pectorales exclusivement connues pour ces mêmes zones, le reste du mobilier de parure varie peu et tient une place anecdotique dans le costume personnel.

Le choix des matériaux de fabrication pour la confection des parures varie relativement peu. L'alliage cuivreux domine toujours très nettement. L'usage exclusif du fer se réduit mais est associé en plus grande proportion à l'alliage cuivreux. L'emploi du bimétallisme se limite cependant à certains types de fibules (Fi.8.A.1, Fi.10, Fi.13.A.2,

189 Voir les comptages des catégories par étapes des zones concernées : fig. 148 ; fig. 149 ; fig. 152 et fig. 153.

190 L'abandon progressif du torque pour ces régions est un trait similaire à ce que l'on observe pour le Midi de la France, constituant un argument supplémentaire pour le rapprochement des sites du Tarn et du Comminges avec les sites languedociens : Rivalan 2001, 404-403.

Fi.14, Fi.15.A.2, Fi.16 et Fi.18.A.3). Bien que moins représentés, de nouveaux matériaux font leur apparition au cours de cet Horizon 3, comme l'usage du coquillage ou du corail sur des pendeloques ou comme élément décoratif du sommet du bouton de la fibule navarro-aquitaine de la Grotte du Quéroy à Chazelle (n°101)[191]. Citons aussi l'électrum pour les deux boucles d'oreilles périgourdines de Jumilhac-Le-Grand (n°139) et de Lanouaille (n°141)[192]. Les autres matériaux, déjà connus précédemment, se rencontrent plus fréquemment. L'emploi du lignite recouvre des fragments de bracelets dans lesquels se trouvent les très nombreux individus mis au jour à Chalucet (n°337), tandis que celui de la terre cuite se limite à quelques bracelets de ce même gisement, mais surtout aux lots de perles découvertes dans les nécropoles de la péninsule Ibérique. Enfin, la part réservée à l'or, l'ambre, l'os, le verre et la roche reste faible et concerne de petits objets, comme des anneaux ou des perles. Le torque d'Uchacq-et-Parentis (n°187) et les boucles d'oreilles des nécropoles d'El Castejón (n°34) et d'El Castillo (n°37), tous en or, constituent l'exception[193].

Que ce soit par le nombre accru de parures en circulation ou par la diversification des matériaux employés, l'Horizon 3 témoigne d'une richesse économique individuelle, sinon d'une représentation de cette richesse, plus affirmée. Cette "flamboyance" des parures n'est pas que comptable, elle se traduit également par un raffinement décoratif et une recherche constante d'innovation stylistique. De toutes les catégories de parures, les fibules sont les objets les plus significatifs de cette dynamique. Les artisans en étirent les formes (élargissement de l'arc, agrandissement du bouton, allongement du ressort et/ou de l'axe) pour permettre au décor de se déployer, transformant ainsi une attache vestimentaire fonctionnelle de morphologie et d'usage relativement simples en un objet richement ornementé. Cette logique stylistique, partagée par la plupart des autres catégories de parures, montre qu'il s'agit d'un mouvement de fond que l'on observe sur l'ensemble de la zone d'étude.

191 Pl.70 n°2264.

192 Pl.76 n°4.

193 Pl.104 n°156 ; Castiella Rodríguez & Bienes Calvo 2002, 52, fig. 78 ; Faro Carballa *et al.* 2006, 162, fig. 20.

Chapitre 4

Définition des faciès

Le séquençage chronologique, faisant émerger des dynamiques évolutives des parures, offre l'opportunité de s'intéresser à la distribution spatiale des morphotypes rencontrés. L'analyse de leur répartition permet de mettre en exergue des aires géographiques qui concentrent un certain nombre de critères typologiques tout en excluant d'autres. Ces aires de distribution privilégiée correspondent à des faciès de la culture matérielle ou à des ambiances typologiques qui peuvent traduire des éléments culturels partagés par plusieurs groupes ainsi que des interactions entre ces groupes. Le cadre chronologique de l'étude permettra d'appréhender la dynamique spatiale de ces faciès.

Modalité d'analyse

L'analyse spatiale des types de parures et l'identification des faciès se limiteront au cadre chronologique, c'est-à-dire entre le VIIIe et le Ve s. a.C., soit entre les Horizon 1B et 3C du phasage général pour les raisons précitées. À ce stade de l'étude, il n'est plus nécessaire de trier les sites et/ou ensembles selon le type d'occupation et le degré de fiabilité puisque l'on travaillera dorénavant à l'échelle du point géographique. Dès lors, les sites non funéraires réintègrent la grille d'analyse. Seuls les contextes mal datés et situés sur plusieurs horizons chronologiques seront exclus de l'étude.

Afin de dégager de grandes tendances typologiques dans l'espace et le temps, on proposera une synthèse cartographique des types pour chaque horizon à partir des cartes des répartitions de chacun des types (*Annexes II*). Leur analyse offre des résultats satisfaisants quant à l'identification d'ambiances typologiques sur l'ensemble du territoire.

Horizon 1B (800/775 – 725/675 a.C.) : la transition Bronze-fer

La distinction de faciès par l'étude de la répartition de certains types de parures est peu aisée pour cet Horizon 1B dans la mesure où le nombre de gisements concernés et le volume d'objets bien identifiés restent limités. De plus, la nécropole du Causse (n°305) concentre à elle seule la grande majorité des artefacts de cet horizon[1]. Une fois ces limites interprétatives établies, il est tout de même possible d'émettre quelques remarques à partir de la carte de synthèse des types rencontrés sur la zone d'étude (**fig. 81**).

En premier lieu, la distribution spatiale d'un petit nombre de morphotypes ne connaît pas de logique particulière dans la mesure où ils sont peu nombreux et qu'on les rencontre dans la plupart des sites de cet horizon. On évoquera notamment les anneaux en alliage cuivreux de formes variées (An.1.A, An.2.A, An.3.A, An.4 et An.5), les perles en alliage cuivreux, en verre, en ambre, en os ou en roche (Pe.1.A/B/D/E/G, Pe.3.B.1, Pe.4.A, Pe.5.A et Pe.6.B) et, enfin, les boutons hémisphériques à

1 Cette nécropole comprend 118 objets de parures sur les 169 pouvant être rattachés à cet horizon 1 (en comptant les objets de type indéterminé).

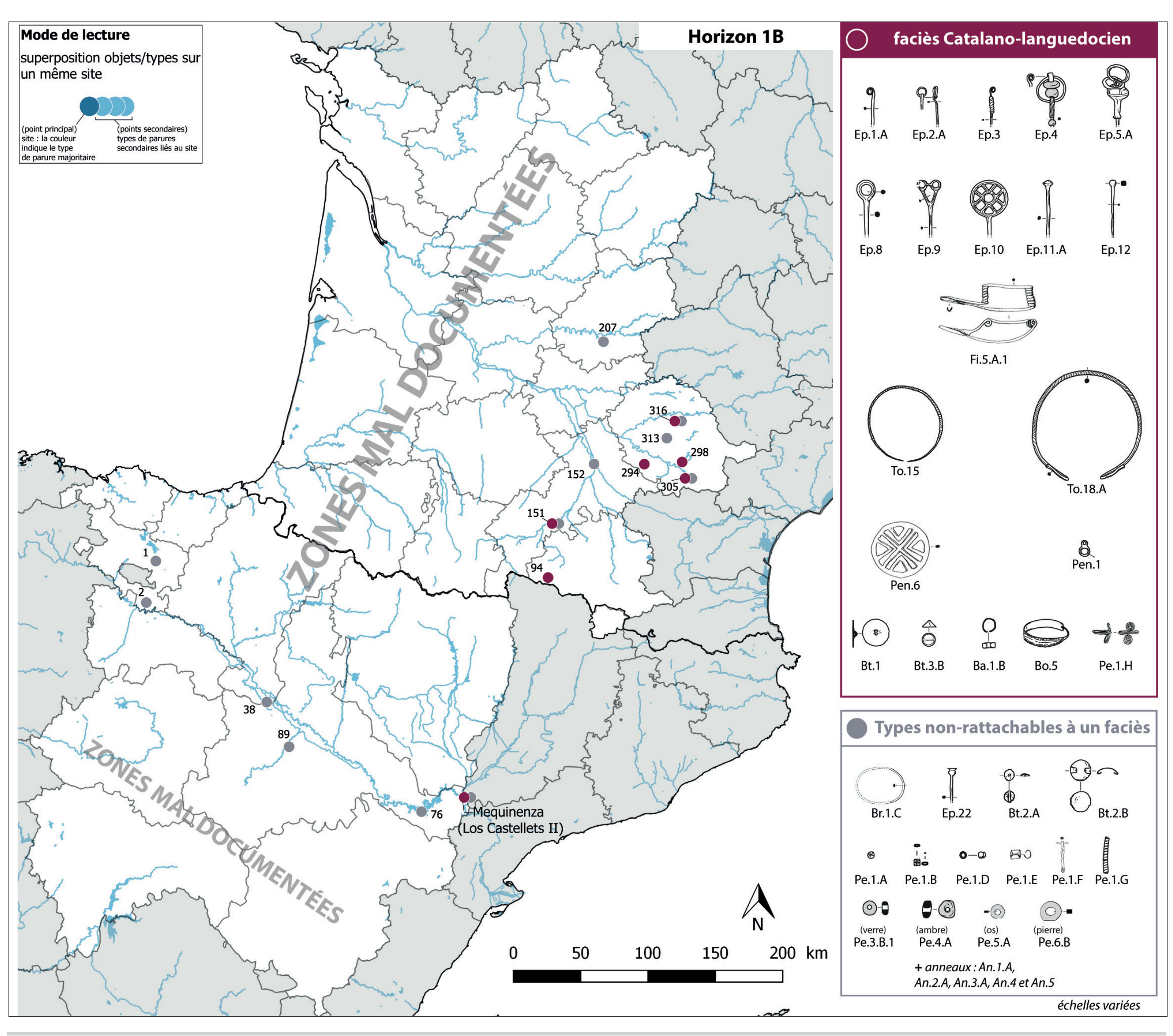


Fig. 81. *Carte des faciès de l'horizon 1B.*

barrettes ou à griffes (Bt.2.A/B). On peut également ajouter à cette liste les quelques fragments de bracelets, souvent difficilement reconnaissables, mais appartenant à des individus ouverts ou fermés de formes simples (Br.1.B/C/D, Br.5.C et peut-être Br.8.A). Enfin, l'épingle à tête vasiforme (Ep.22) de la nécropole de Barranco de la Peña (n°89) ne peut être associée à un faciès précis car ce type circule très largement à l'ouest des Alpes et dans le Midi de la France durant tout le Bronze final et le début du Premier âge du Fer[2].

En revanche, on peut noter que plusieurs types de parures se concentrent plus nettement à la frontière orientale de la zone d'étude. Le petit groupe de sites concernés a livré préférentiellement une grande variété d'épingles en alliage cuivreux de types divers (Ep.1.A, Ep.2.A, Ep.3, Ep.4, Ep.5.A, Ep.8, Ep.9, Ep.10, Ep.11.A et Ep.12), des bagues de section plate (Ba.1.B), des boucles d'oreille rubanées (Bo.5), des boutons plats ou hémisphériques (Bt.1, Bt.3.B) des torques ou fragments à tige torsadée (To.15 et To.18.A), des perles larges (Pe.1.H) et enfin des pendeloques en "8" ou en rouelle (Pen.1 et Pen.6). À l'exception des épingles de type "du Roc" dont on suppose qu'elles trouvent leur origine dans le Tarn, les autres morphotypes cités connaissent tous

2 Audouze & Courtois 1970, 40-54.

des parallèles dans le Midi de la France, comme cela a déjà été mentionné lors de leur étude. Bien que l'appréhension d'un faciès commun à tous ces sites demeure difficile du fait de l'indigence dont souffrent les données, il est tout de même intéressant de constater que la répartition de ces parures correspond, dans une certaine mesure, aux limites spatiales d'autres types de vestiges. Ainsi, les productions céramiques du Bronze final IIIb de la région des Causses et d'une partie de l'Albigeois participent à un faciès plus largement répandu dans le Languedoc et rattachable au groupe Mailhac I[3]. La distribution privilégiée de types de parures dans la moitié orientale de la zone d'étude témoignerait donc de la perduration, au Premier âge du Fer, des contacts entretenus avec le sud-est de l'actuelle Occitanie (départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales). La fibule à double ressort (Fi.5.A.1) du Causse (n°305) constitue un indice supplémentaire du rattachement de cette région avec le Languedoc puisque des exemplaires similaires sont connus à Mailhac à la même période[4]. Concernant les rites funéraires, l'étude menée par S. Adroit a permis également de mettre en évidence un groupe s'étendant du Languedoc au Tarn au cours de son étape 2 (800-725 a.C.), et qui couvrait aussi la zone catalane de l'Espagne[5]. Bien qu'en l'état, il soit impossible de discuter des autres groupes qu'elle a pu identifier en raison du manque de contexte à parures pour la période considérée, on a déjà pu établir que les pièces inédites mises au jour dans la nécropole de Los Castellets II à Mequinenza (Saragosse) restent très proches typologiquement de celles découvertes dans le Castrais. Dès lors, ces maigres indices semblent indiquer une répartition dépassant les limites établies par les seuls rites funéraires. L'individualisation d'un groupe par S. Adroit situé aux confluences du Cinca, du Sègre et l'Èbre, ne trouve pas d'éléments probants pour le mobilier de parure[6]. La nécropole de Los Castellets II paraît s'insérer en revanche dans la sphère typologique qui couvre les régions tarnaises, languedociennes et catalanes que l'on nommera "catalano-languedocien"[7].

Horizon 2 (725/675 – 575/550 a.C.) : les premiers marqueurs du Premier âge du Fer

L'accroissement du nombre de données disponibles permet de dégager des zones de distribution privilégiée des types de parures et de rendre de compte d'au moins quatre faciès typologiques différents, voire plus (**fig. 82**).

Le premier et le plus facilement lisible se trouve à l'Est, entre Sud lotois, Tarn et Comminges. Il fait suite au faciès "catalano-languedocien" déjà observé dans cette même zone lors de l'horizon précédent dont il en conserve quelques critères, comme les diverses morphologies d'épingles (Ep.3, Ep.4, Ep.5, Ep.8 et Ep.9). Le point principal commun qui rapproche les sites à parures de cette aire, ce sont les torques à terminaisons recourbées (To.5, To.10, To.18 et To.20) et à crochets (To.17, To.19 et To.24), dont les quelques déclinaisons de la tige ne dessinent pas de logique distributive. Les torques mises au jour dans la nécropole d'Arihouat (n°148) sont du même type, soulignant par là même le rattachement du site à ce faciès typologique. Ce constat à partir du seul mobilier de parure est donc là encore divergent de celui observé pour les rites funéraires qui tendrait à isoler un groupe culturel dans la région du Comminges[8]. À l'intérieur de ce large faciès, également incarné par des bracelets (Br.6.A et Br.12), des fibules (Fi.13.A.3 et Fi.13.A.7),des épingles (Ep.6, Ep.7, Ep.13 et Ep.17) ou des boutons (Bt.1 et Bt.3.A), quelques parures se signalent par leur concentration exclusive dans les sites du département du Tarn. Ce lot comprend les fibules serpentiformes (Fi.4), les "cônes launaciens"

3 Carrozza 2000, 13, fig. 3.

4 Voir la partie concernant l'étude des fibules à double ressort (Fi.5) ; Taffanel *et al.* 1998, 297.

5 Il s'agit de son groupe 2b1 : Adroit 2015, fig. 168, 465.

6 *Ibid.*

7 On choisira ici le terme "catalano-languedocien" plutôt que celui de "ibéro-languedocien", ce dernier terme consacrant plutôt le lien culturel qui unit les sites méditerranéens de la fin du Premier âge du Fer.

8 Groupe 4a2 de S. Adroit : Adroit 2015, fig. 177, 482.

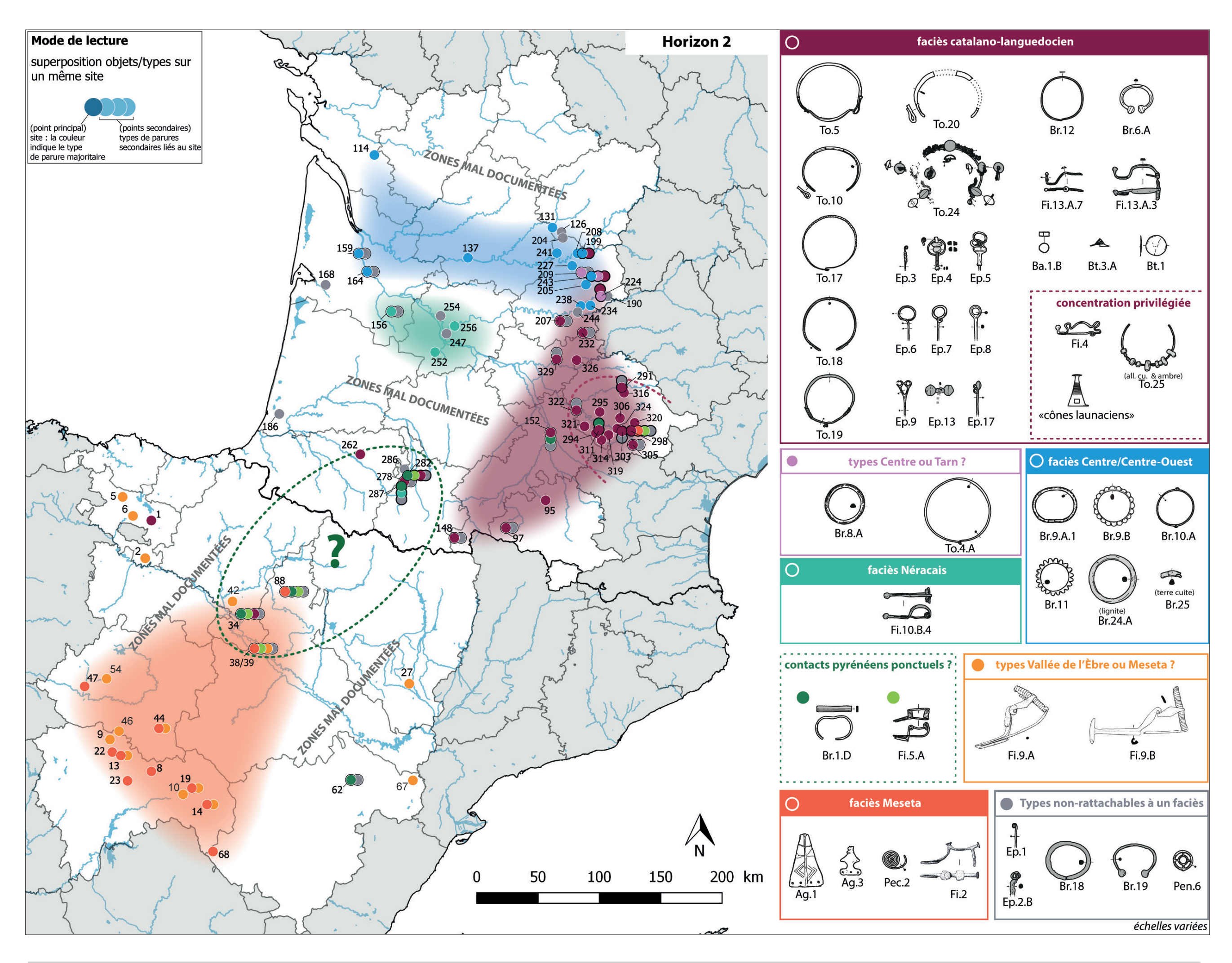


Fig. 82. *Carte des faciès de l'horizon 2.*

et les torques composites sertis de perles en ambre (To.25). Comme on a déjà eu l'occasion de le mentionner lors de leur étude, ces types connaissent une large diffusion principalement centrée sur le Languedoc occidental, voire jusqu'en Catalogne pour les fibules serpentiformes ou les torques à perles en ambre[9]. Ainsi, ce faciès et les sites tarnais de manière plus significative, appartiendraient à un ensemble "catalano-languedocien" ou "pré ibéro-languedocien" plus large. Ces critères discriminants se développent au moins jusqu'à la moitié sud du Lot comme en témoigne le fragment de torque composite à chaînette (To.24) découvert dans la grotte des Igues de Magnague à Carrenac (n°198)[10].

À la suite de P.-Y. Milcent, on peut s'interroger sur une possible progression de ce faciès vers le nord du département du Lot[11]. En effet, quelques objets provenant de cette région demeurent difficilement associables à un faciès précis. C'est le cas des bracelets fermés à section hémisphérique (Br.8.A) ou des torques à crochets en alliage cuivreux (To.4.A) qui connaissent une vaste distribution puisqu'on en rencontre aussi bien dans les sites languedociens que dans ceux du Centre de la France[12]. Toutefois, les datations pour les exemplaires languedociens situent leur apparition dans cette région dès la

9 Graells i Frabregat 2014, fig. 30, 256. Pour les torques sertis de perles en ambre, en dehors des multiples exemplaires connus sur les sites des départements de l'Aude et de l'Hérault, un exemplaire pourrait avoir été mis au jour dans une tombe de Serrat de Balà (Girone) : Py 2016, 162 ; Graells i Frabregat 2014, fig. 31, 261.

10 Pl.107 n°1891.

11 Milcent, in : Filippini 2010, 47.

12 Py 2016, 85, 86 et 159 ; Milcent 2004, 160.

transition Bronze-Fer, tandis que les modèles de France du Centre sont rattachés par P.-Y. Milcent à son groupe 2b du Ha D1-2, qui se forme vers le tout début du VIe s. a.C. Ces éléments de datation invitent à émettre l'hypothèse que ces parures apparaissent d'abord dans le Languedoc avant de connaître une distribution dans le Centre de la France. Dès lors, on peut supposer que les individus présents dans le cadre d'étude et datés de l'horizon 2B marquent une étape intermédiaire dans cette adoption progressive.

C'est dans la moitié nord lotoise que l'on rencontre également des parures principalement diffusées dans la partie septentrionale du cadre géographique. Ce faciès se matérialise par la répartition des bracelets, brassards ou anneaux de jambe à nodosités (Br.9.A.1, Br.9.B, Br.10.A et Br.11), connus aussi bien vers les contreforts du Massif central dans le site Bédat à Dubans (n°205) que dans le nord de la Gironde dans l'habitat de l'Isle-Saint-Georges (n°164). On peut ajouter à la distribution de ces parures annulaires en alliage cuivreux celle des exemplaires en lignite ou en terre cuite (Br.24.A et Br.25) qui se rencontrent dans la même aire de diffusion avec une extension vers le Centre-Ouest, comme dans le site du Combe de Vaux à Échebrune (n°114).

Un peu plus au sud, la distribution de fibules en fer à pied droit terminé par un bouton (Fi.10.B.4) indique l'existence d'un faciès régional autour du Néracais en Lot-et-Garonne à partir de l'horizon 2B. La fabrication locale de ce type de fibule en fer ou en alliage cuivreux semble être validée par la découverte sur l'habitat de Chastel à Aiguillon (n°248) d'un possible moule bivalve de fibule à pied droit bouleté en alliage cuivreux daté autour de 600 a.C.[13]. Malgré une concentration de ces fibules dans le département du Lot-et-Garonne, on notera qu'un exemplaire de même type a été mis au jour dans la sépulture 6 du tumulus L.3 d'Ossun (n°287), témoignant de contacts entre ces deux régions. De manière plus générale, l'étude de la répartition de ces fibules interroge les groupes culturels observables par le prisme du rite funéraire qui place les nécropoles lot-et-garonnaises à l'intersection d'un groupe "catalano-languedocien" et d'un groupe d'Aquitaine méridionale[14]. Pourtant, le mobilier de l'horizon 2B (puis celui de l'horizon 3A), amène plutôt à une lecture différente, individualisant le Néracais des autres entités constatés.

Concernant les parures des deux versants des Pyrénées, la reconnaissance de faciès est bien moins lisible et mal assurée. En effet, les nécropoles des Pyrénées centrales françaises et de la moyenne vallée de l'Èbre partagent quelques caractères communs, invitant à les rattacher à une même ambiance typologique. C'est le cas des boutons plats à bélière (Bt.1), très largement distribués dans les sites associables au faciès "catalano-languedocien" mais, surtout, les bracelets "en armilles soudées" (Br.1.D) et des fibules à double ressort (Fi.5.A.1), fortement répandus dans cette région. Néanmoins, cette considération se heurte, premièrement, au faible nombre de critères mis en jeu et, deuxièmement, au fait que les parures du versant français donnent une place majeure au fer alors que ce métal est quasi absent des pièces navarraises (fig. 65 et 68). La fibule à double ressort (Fi.5.A.1) de la sépulture 2 du tumulus J d'Ibos (n°282) est un exemple particulièrement parlant de ce phénomène puisque cette dernière est en fer tandis que tous les autres individus similaires de la vallée moyenne de l'Èbre sont en alliage cuivreux, comme dans le tumulus de Corral de Mola à Uncastillo (n°88) ou dans la tombe 10 du niveau D de la nécropole d'El Castejón à Arguedas (n°34)[15]. De plus, ce type de fibule n'est pas un modèle endogène : il apparait sur ces sites de la moyenne vallée de l'Èbre par le biais d'importations venues du littoral méditerranéen de la péninsule Ibérique[16]. Si l'origine des fibules à double ressort est restée longtemps un sujet de discussion au sein des communautés de protohistoriens espagnols

13 Dautant 1985, 256.

14 Groupes 4d et 4b de S. Adroit : Adroit 2015, fig. 177, 482.

15 Ibos : pl. 147 n°868 ; Uncastillo : pl.64 n°4641 et 4642 ; Arguedas : non figuré.

16 Rivalan 2011, 259, fig. 284.

et français[17], on rappellera qu'elles sont surtout répandues dans le Golfe du Lion occidental[18]. Ainsi, la présence de ces modèles sur les sites de Navarre et de Saragosse s'explique sûrement par leur importation via l'Èbre depuis la Catalogne. De même, l'exemplaire connu dans la tombe 338 de Gourjade à Castres (n°299) aurait plutôt circulé par l'Aude et l'arrière-pays languedocien. Il serait donc tentant de voir dans la fibule en fer d'Ibos une imitation locale de modèles rencontrés par contacts (peut-être ponctuels) avec les populations installées sur les versants sud des Pyrénées. En l'état cette hypothèse ne peut pas être étayée par d'autres types objets puisque le reste du mobilier de parure mis au jour dans les sites Pyrénéens est constitué de pièces disposant d'une large distribution et non associables à un faciès précis[19]. De fait, on se bornera à voir dans la répartition de ces objets des indices de contacts ponctuels encore précoces.

On doit s'interroger en revanche sur la distribution des fibules à arc à boucle à pied simple ou large (Fi.9.A/B) qui apparaissent dans la seconde moitié du VII[e] s. a.C. Il serait tentant d'en faire un type propre aux sites de la haute et moyenne vallée de l'Èbre identifiant, ce faisant, un autre faciès régional. Toutefois, des nécropoles plus au sud, dans la Meseta, comme celles d'Alcolea de las Peñas (n°9) ou d'Herrería (n°19), ont livré quelques individus. On peut dès lors se demander si ces fibules ne sont pas un témoignage de contacts soutenus entre les sites de la vallée et de ceux des plateaux de la Meseta.

17 On a longtemps pensé que les fibules à double ressort (Fi.5) étaient apparues en Espagne par l'intermédiaire des marchands phéniciens et de l'implantation de leurs premiers comptoirs commerciaux dans le quart sud-est de la péninsule. Cependant, les dernières études sur la question localisent plutôt leur origine dans le Levant de l'Espagne, vers le Pays Valencien, sans lien directement établi avec le commerce méditerranéen : Argente Oliver 1994, 52-53 ; Graells i Frabegat 2014, 249.

18 Graells i Frabregat 2014, fig. 25, 250.

19 J.-M. Escudé-Quillet relève que seule une hache à talon découverte à Tarbes pourrait témoigner de contacts entre les Pyrénées françaises et espagnoles au tout début du Premier âge du Fer : Escudé-Quillet 1998, 213-214.

En revanche, l'identification d'un faciès centré sur les sites de la Meseta est plus évidente. Ce faciès se caractérise par la distribution privilégiée d'agrafes de ceinture en alliage cuivreux à plaque subtrapézoïdale (Ag.1), ainsi que par les premiers modèles à échancrures ouvertes et un crochet (Ag.3) à partir de l'horizon 2B. Les agrafes de type (Ag.1) découvertes dans le tumulus de Corral de Mola à Uncastillo (n°88) et ou dans la nécropole de la Atalaya à Cortes (n°39), c'est-à-dire dans la moyenne vallée de l'Èbre, suggèrent que le faciès de la Meseta pourrait s'étendre au nord, au-delà des limites suggérées par A. Lorrio (**fig. 14**)[20]. L'aire de répartition dessinée par ces parures comprend également quelques fragments de fils spiralés appartenant probablement à de petites parures pectorales (Pec.2) et deux fibules à pivot (Fi.2). Là encore, la présence de ce type de fibules pourrait traduire des contacts avec les sites du littoral méditerranéen de la péninsule dans la mesure où ces pièces sont largement distribuées dans ces régions, comme l'attestent notamment les sept exemplaires déposés dans la nécropole de Can Piteu à Sabadell (Barcelone)[21].

Pour finir, un petit nombre de parures ne présent pas de répartition privilégiée et ne peuvent, de fait, être associable à un faciès précis. C'est le cas des épingles à tête enroulée en alliage cuivreux (Ep.1) ou en fer avec anneau (Ep.2.B), des bracelets ouverts en fer (Br.18), des bracelets à tampons en fer (Br.19) et des pendeloques en rouelle (Pen.6).

Horizon 3 (575/550 – 425/400 a.C.) : le Premier Âge du Fer flamboyant

Contrairement à l'horizon précédent, le nombre de données dont on dispose pour l'Horizon 3 permet de segmenter l'identification de faciès selon les différentes étapes chronologiques. Toutefois, la qualité des datations attribuées à certain sites et/

20 Lorrio 2005b, fig. 2, 55.

21 Graells i Fabregat 2014, 251-252.

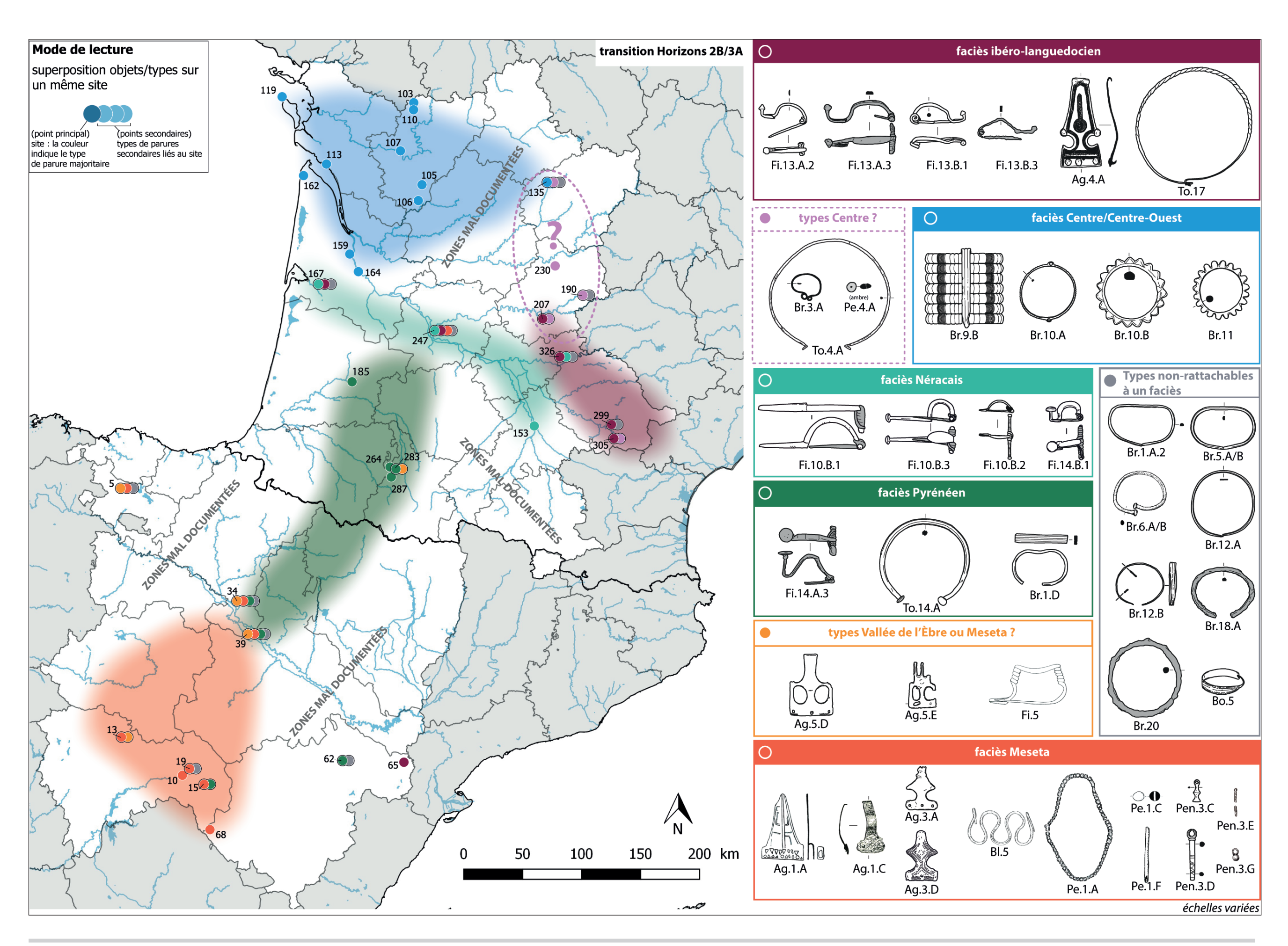


Fig. 83. Carte des faciès de la transition des horizons 2B-3A.

ou ensembles n'autorise pas une lecture respectant strictement les limites chronologiques des sous-horizons[22]. On acceptera donc des distinctions plus larges que celles du phasage général mis en place. Dès lors, l'étude s'intéressera aux sites de la transition entre les Horizons 2B-3A (~600-~550 a.C.) (**fig. 83**), puis à ceux du milieu de l'Horizon 3 et donc recouvrant l'Horizon 3B (~550-~450 a.C.) (**fig. 84**), et enfin aux gisements exclusivement représentés lors de l'Horizon 3C (475-400 a.C.) (**fig. 85**). Malgré sa relative imprécision et bien qu'il autorise quelques recoupements des marges chronologiques, ce découpage permettra déjà de rendre perceptible des phénomènes de contractions ou d'expansions de faciès au cours temps.

Transition entre les Horizons 2B-3A (~600-~550 a.C.)[23]

Au cours de la première moitié du VIe s. a.C. la distribution des fibules de type Golfe du Lion (Fi.13) dessine les contours d'un faciès à l'est de la zone d'étude. Ces pièces sont surtout répandues dans le Tarn, le Tarn-et-Garonne et dans le Sud lotois pour la France, et dans le tumulus Mas de Flandi à Calaceite (n°65) en Espagne[24]. La même zone a également livré une agrafe à échancrures et un crochet (Ag.4), correspondant au type dit

22 Il s'agit principalement de sites ou contextes espagnols seulement connus par lot d'objets et dont le mobilier de parure ne permet pas de préciser leur datation. On conservera alors les propositions chronologiques disponibles dans la documentation d'origine qui les place entre le milieu du VIe et le milieu du Ve s. a.C., soit dans le courant de l'Horizon 3, entre les sous-horizons 3B et 3C.

23 L'analyse développée ici s'intéresse aux parures provenant d'ensembles datés de la transition des Horizon 2B-3A ou uniquement de l'Horizon 3A.

24 Pl.59 n°4495.

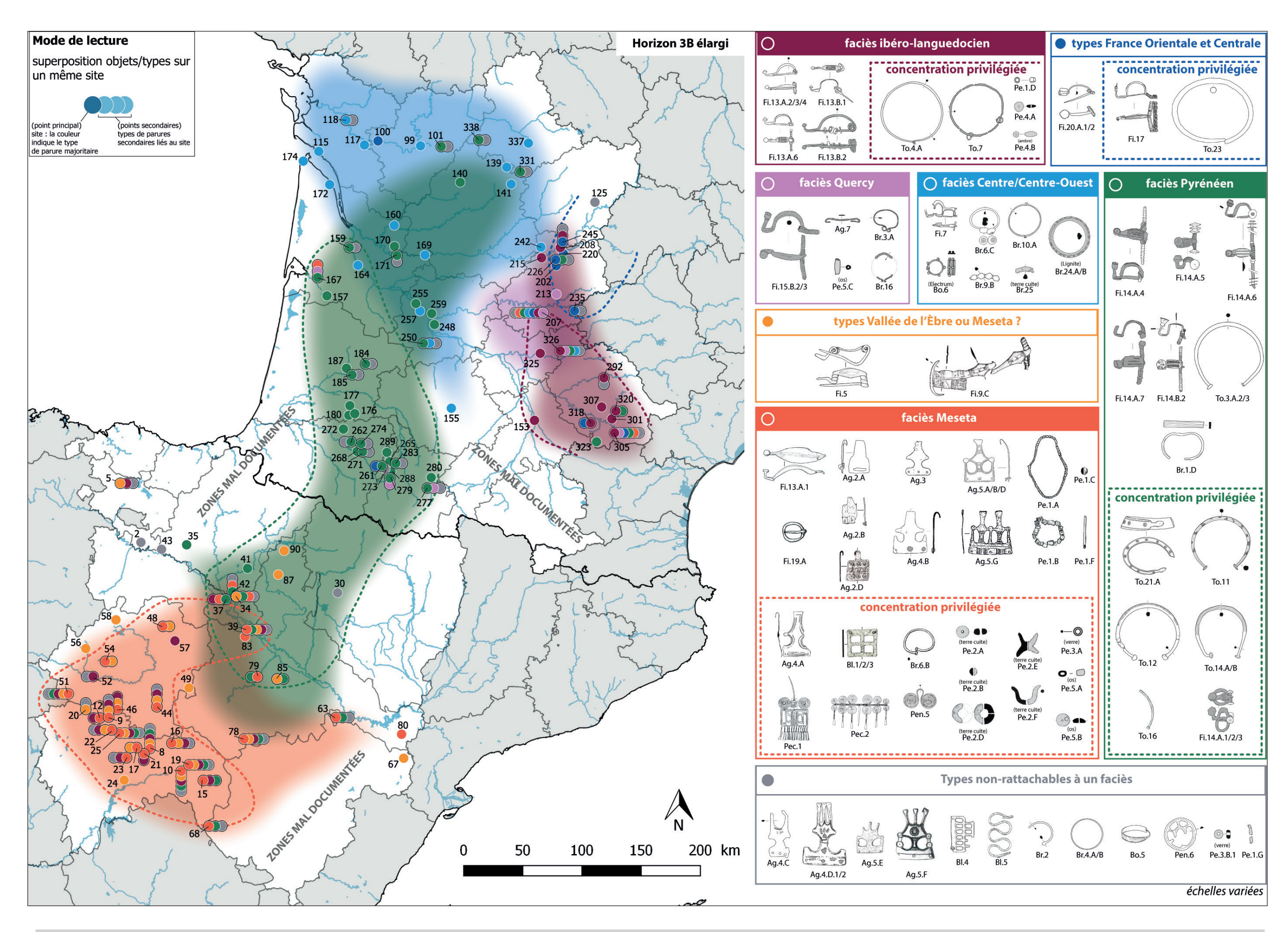


Fig. 84. Carte des faciès de l'horizon 3B élargi.

"de Mailhac"[25], et des torques à tige torsadée à crochets en alliage cuivreux (To.17). Toutes ces pièces renvoient à des éléments de comparaisons connus plus largement dans l'aire ibéro-languedocienne[26]. Elles matérialisent la continuité du faciès "catalano-languedocien" identifié lors de l'Horizon 2, dont sont repris quelques éléments typologiques. Cependant, dans le courant du VIe s. a.C., ce faciès typologique semble s'étendre vers l'Ouest, probablement via l'axe garonnais, comme en témoigneraient les quelques rares exemplaires de fibules du type du Golfe du Lion déposés dans la nécropole de Grand Jean à Aiguillon (n°247) et dans celle de Pujaut à Mios (n°167)[27]. L'individu lot-et-garonnais daterait du deuxième quart du VIe s. a.C., tandis que ceux de Gironde doivent plutôt se situer entre le milieu et le troisième quart de ce même siècle. Enfin, on relèvera que contrairement à l'Horizon 2, on ne dispose d'aucune donnée pour la région du Comminges et du département de l'Ariège pour la totalité de l'Horizon 3, empêchant de fait de rattacher ces régions à une ambiance typologique précise.

Comme pour l'horizon précédent, on peine à attribuer à tel ou tel complexe culturel certains types de parures que l'on retrouve le long des contreforts du Massif central, de la Corrèze au sud du Tarn. Il s'agit des torques à tige lisse et crochets en alliage cuivreux (To.4.A) et les perles en ambre de forme annulaire (Pe.4.A). On ajoutera à ce groupe d'objets les bracelets en alliage cuivreux à terminaisons spiralées (Br.3.A) qui sont seulement connus dans la nécropole de Flaujac-Poujols (n°207) et pour lesquels il est possible d'envisager une fabrication locale.

25 Parzinger & Sanz 1987, non paginé, abb.1 n°10.

26 Pour l'origine et la distribution des fibules du type du Golfe du Lion, voir : Schüle 1969, karte 21 ; Rivalan 2011, 332-333 et 367, fig. 184.

27 Incinération 8 d'Aiguillon : pl.124 n°2746 ; sépulture 4 du tumulus F et tumulus B de Mios : pl.92 n°37 et n°45.

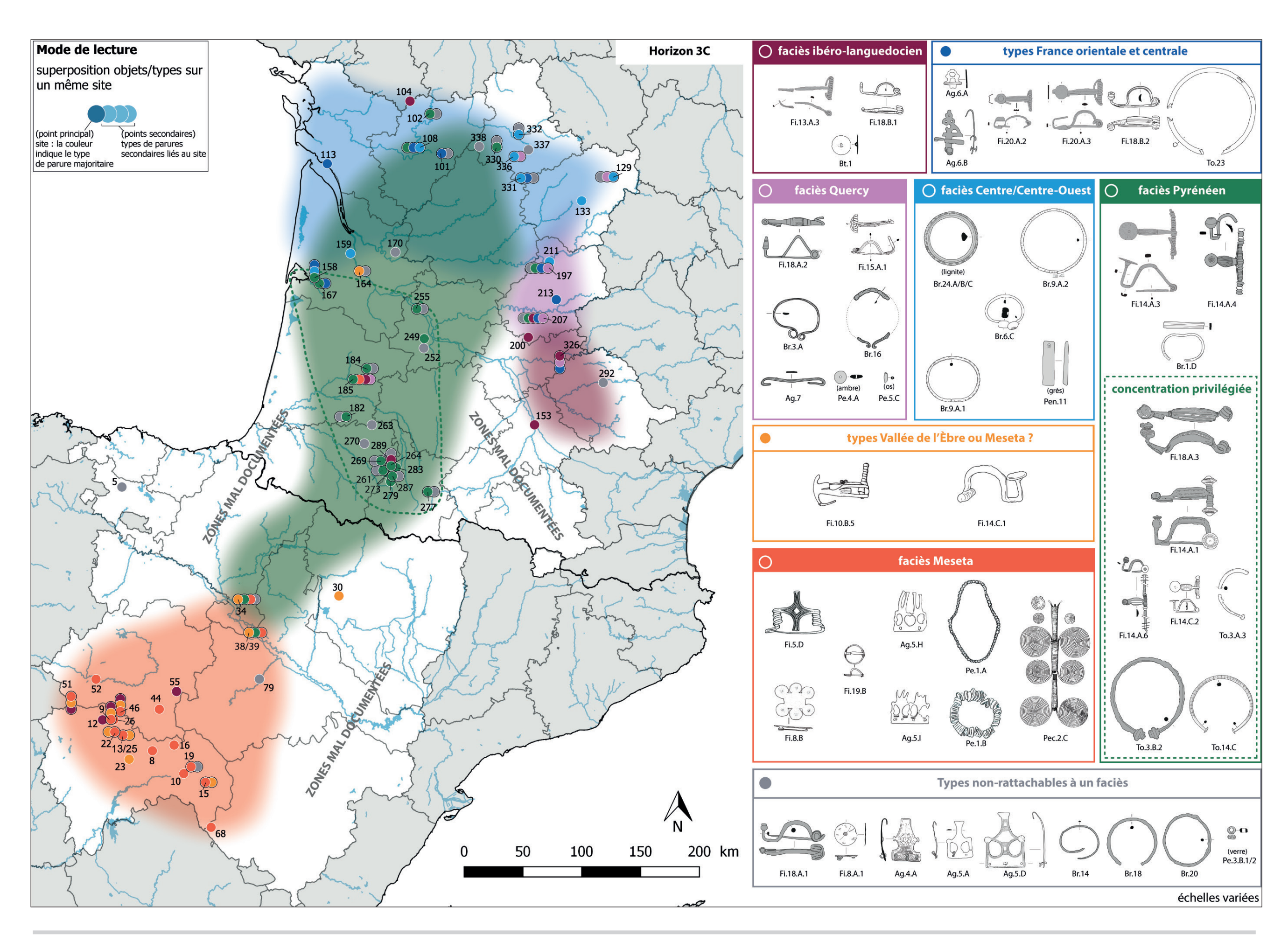


Fig. 85. *Carte des faciès de l'horizon 3C.*

La répartition des diverses parures annulaires à nodosités (Br.9, Br.10 et Br.11) trace à nouveau les limites d'un faciès dans la zone septentrionale du cadre d'étude qui ne s'étend pas au-delà de la Garonne au sud. Toutefois, à la différence de l'horizon précédent, la plupart des individus recensés durant cette première moitié du VIe s. a.C. se concentrent plutôt à l'Ouest, dans les départements de Charente, Charente-Maritime et de Gironde. Pour l'heure, on ne constate pas de logique distributive en fonction du type de nodosité (bossettes, dents, créneaux).

Les fibules à pied droit (Fi.10.B.4) qui caractérisaient le faciès néracais dans l'Horizon 2 semblent s'étendre entre 600 et 550 a.C. Outre les exemplaires toujours présents en Lot-et-Garonne, on retrouve dorénavant des modèles très proches, avec ou sans bouton à l'extrémité du pied (Fi.10.B.1 et Fi.10.B.3), de l'embouchure de la Leyre en Gironde au Toulousain. Cependant, l'aire de distribution de ces fibules semble confinée aux sites de la moyenne vallée de la Garonne. En effet, en Tarn-et-Garonne, la sépulture A du tumulus 16 de la nécropole du Frau (n°326) a livré une pièce mêlant à la fois un pied droit similaire aux exemplaire précités et un ressort court prolongé par un faux ressort (Fi.10.B.2), élément stylistiquement proche des fibules du Golfe du Lion de l'aire ibéro-languedocienne[28]. Cette fibule du Frau pourrait marquer le point extrême au-delà duquel les caractéristiques des fibules à pied droit du néracais cessent de s'exprimer. Enfin, au cœur de ce faciès néracais, dans la nécropole de Grand Jean (n°247)[29], les fibules (Fi.14.B.1) mêlant à la fois des critères morphologiques forts des fibules à pied droit (corps en alliage cuivreux, ressort en fer avec un des départs de la corde à proximité de l'arc) et

28 Pl.212 n°1989.

29 Incinérations 6 et 9 de la nécropole de Grand Jean à Aiguillon : pl. 124 n°2744 et 2750.

des traits proches des modèles navarro-aquitains (arc cintré massif, pied coudé surmonté d'un large bouton), doivent être perçues comme une imitation locale de modèles pyrénéens. Ces parures indiquent que la région subit les premières influences méridionales vers le milieu du VIe s. a.C. À partir de 525 a.C., on perd la trace de ce faciès néracais, les sites lot-et-garonnais et girondins adoptant alors les codes morphologiques pyrénéens.

C'est plus au sud, vers 575 a.C., qu'apparaissent les fibules navarro-aquitaines en fer (Fi.14.A), aussi bien sur les sites du versant nord des Pyrénées, comme dans les nécropoles d'Ibos (n°283) ou de Ger (n°264), que dans la nécropole d'El Castejón à Arguedas (n°34), en moyenne vallée de l'Èbre. Typologiquement, les premiers modèles se distinguent par leur ressort court ou moyen monté sur un axe peu ou pas débordant. L'aire dessinée par leur distribution comprend également les premiers torques à cannelure et tampons (To.14.A) que l'on rencontre dans la nécropole d'Ossun (n°287) et probablement déjà dans le Sud landais en raison des multiples exemplaires connus dans la région de Mont-de-Marsan (n°185)[30]. Les bracelets "en armilles soudées" (Br.1.D) également connus dans le Sud landais et déjà observés dans la zone pyrénéenne au cours de l'Horizon 2, voient leur distribution s'étendre en direction du sud, dans la moyenne vallée de l'Èbre et jusqu'en Meseta, comme en témoignent les exemplaires de la nécropole de Molina de Aragón à Chera (n°15)[31]. Ces trois éléments typologiques réunis contribuent à former un faciès "pyrénéen" cohérent centré sur le versant nord des Pyrénées et la vallée moyenne de l'Èbre. Il succède aux premiers contacts ponctuels entamés lors de l'Horizon 2. En cette première moitié de VIe s. a.C., il ne s'étend au-delà du sud du département des Landes vers le nord, tandis qu'en péninsule Ibérique, quelques pièces commencent à timidement circuler vers la Meseta.

Plus au sud, des interrogations demeurent à propos des fibules à double ressort (Fi.5) et des deux agrafes de ceinture à évidements et un ou trois crochets (Ag.5.D/E). Concernant les fibules, deux exemplaires sont à signaler le long de la haute vallée de l'Èbre, tandis qu'un troisième se trouve plus au sud, dans la sépulture 66 d'El Tesoro à Carabias (n°13). Comme dans l'horizon précédent, il est peu aisé de rattacher ces pièces à un faciès régional précis dans la mesure où leur présence traduirait plutôt des importations de Méditerranée. Les deux agrafes de ceinture découvertes dans les nécropoles de La Atalaya (n°39) et d'Ibos (n°283) appartiendraient au faciès pyrénéen. Cependant, cette répartition pourrait relever du fait que ce sont en réalité les rares agrafes de ce type issues de contextes bien datés et rattachables au seul Horizon 3A. La majorité des autres exemplaires comparables proviennent de sites de la Meseta mal documentés, comme les nécropoles de Carratiermes à Montejo de Tiermes à (n°51) ou de Valdenovillos à Alcolea de las Peñas (n°9), tous datés plus largement de l'Horizon 3. On suspectera alors que les deux agrafes provenant de part et d'autre des Pyrénées expriment un processus d'expansion des agrafes qui trouvent leur origine plus au sud, en Meseta.

Il est en revanche possible d'identifier une répartition privilégiée des agrafes à plaque subtrapézoïdale et un crochet (Ag.1) ou à échancrures ouvertes (Ag.3) et des boucles serpentiformes (Bl.5) entre la haute ou moyenne vallée de l'Èbre et la Meseta[32]. À ces éléments de ceinture s'ajoutent plusieurs lots de perles en alliage cuivreux en anneau, globulaire ou en tige rabattue (Pe.1.A/C/F), ainsi que plusieurs sous-types de pendeloques à petit anneau de suspension (Pen.3.C/D/E/G). Tous ces objets suggèrent qu'il n'y a pas de différence entre le répertoire des parures de la vallée de l'Èbre et de celui de la Meseta d'où se développerait la culture celtibérique. La distribution des fibules à double ressort (Fi.5) pourrait venir confirmer ce sentiment d'homogénéité observé pour la culture matérielle de cette large aire géographique.

30 Dans la sépulture 3 du tumulus L.7 d'Ossun : pl.151 n°911.

31 Sépulture 3 et Ustrinum 1 de la nécropole de Molina de Aragón : pl.17 n°3432 et 3440.

32 On signalera cependant un exemplaire d'agrafes à échancrures ouvertes et décor moulé (Ag.3.D) bien plus au nord, dans l'incinération 2 de la nécropole de Grand Jean à Aiguillon (n°247) : pl.214, n°2740.

Au cours de cette première moitié du VIe s. a.C., plusieurs types de parures échappent, pour l'heure, à l'identification de faciès. C'est le cas des bracelets de formes simples en alliage cuivreux (Br.1.A.2, Br.5.A/B et Br.12.A/B/C) ou en fer (Br.18 et Br.20). Même constat pour les bracelets à tampons massifs ou grêles (Br.6.A.1 et Br.6.B) qui étaient associés au faciès Sud lotois/Tarn/Comminges lors de l'Horizon 2 mais qui sont adoptés à présent dans l'ensemble de la zone d'étude. Enfin, on peut s'interroger sur les boucles d'oreilles à tige rubanée et crochet (Bo.5) qui sont présentes aussi bien à l'est, dans les limites d'influence de l'aire ibéro-languedocienne qu'à l'ouest dans la nécropole du Pujaut à Mios (n°167). Précédemment rattachées au faciès Sud lotois/Tarn/Comminges, leur adoption sur la façade atlantique aurait-elle profité des mêmes contacts menant à l'apparition des fibules de type du Golfe du Lion à l'ouest ? Si l'on peut poser cette hypothèse, les éléments manquent pour répondre convenablement à cette question.

Horizons 3B élargi (~550-~450 a.C.)[33]

La stabilité du faciès ibéro-languedocien au cours de la seconde moitié du VIe s. a.C. et de la première moitié du siècle suivant, dans la zone comprenant les départements du Lot, du Tarn-et-Garonne, de Haute-Garonne et du Tarn, est très nettement marquée par la répartition des divers sous-types de fibules de type Golfe du Lion (Fi.13.A.2/3/4/5/6 et Fi.13.B.2/3). Ce qui est en revanche nouveau, c'est que ces pièces sont également présentes en grand nombres dans la plupart des sites de la Meseta (principalement au nord de la province de Guadalajara et au sud de celle de Soria). L'adoption massive de fibules caractéristiques de l'aire ibéro-languedocienne dans cette région de la Meseta paraît étonnante dans la mesure où aucune attestation n'est à signaler plus à l'est, dans les provinces de Huesca et de Teruel, ou à l'est de celle de Saragosse. On peut dès lors supposer que les rares exemplaires découverts en haute et moyenne vallée de l'Èbre résultent d'échanges, via le fleuve, entre la Meseta et la Catalogne. Bien que l'on ne puisse pas complètement exclure la production locale de fibules de type du Golfe du Lion, aucun indice typologique ne vient appuyer cette interprétation. Les torques en alliage cuivreux à tige lisse à crochet (To.4), ceux fermés en fer (To.7), et les perles en alliage cuivreux à tige rabattue courte (Pe.1.D) ou en ambre (Pe.4), sont des éléments exclusivement connus dans le Sud lotois, le Tarn et le Tarn-et-Garonne.

Comme précédemment, les bracelets à terminaisons spiralées en alliage cuivreux (Br.3), et maintenant leurs équivalents en fer (Br.16), se répartissent le long des contreforts du Massif central, dans les nécropoles de Flaujac-Poujols (n°207) et du Causse (n°305). Ces sites, et particulièrement celui du Lot, livrent également d'autres pièces qui contribuent à définir un faciès peu visible jusqu'à présent, dans une zone autour de la confluence du Tarn et de la Garonne, que l'on nommera "faciès du Quercy". Ce faciès est délimité par la distribution des fibules à pied coudé à axe débordant (Fi.15.B), des agrafes à crochet simple (Ag.7) et par des perles fusiforme en os (Pe.5.C)[34].

Dans le dernier quart du VIe s. et le début du Ve s. a.C., dans les sites du département du Lot apparaissent des types de parures inconnues jusqu'alors. Il s'agit des fibules à fausse corde à bouclettes (Fi.17), ou à timbale (Fi.20), et de torques à tige creuse (To.23)[35]. Toutes ces parures renvoient à des pièces de la sphère hallstattienne bien représentées dans le centre et l'est de la France

33 L'analyse porte sur les parures issues d'ensembles datés strictement de l'Horizon 3B mais également d'ensembles attribués plus largement à l'Horizon 3.

34 En plus des exemplaires lotois, on relèvera que les nécropoles pyrénéennes d'Avezac-Pratt-Lahitte (n°277) et de Bartres (n°279) ont également livré deux exemplaires de fibules à pied coudé et axe débordant (Fi.15.B). De même, une agrafe en simple crochet (Ag.7) a été mise au jour dans la sépulture 18-19 la nécropole du Truc du Bourdiou à Mios (n°168).

35 Le fragment de torque de même type mis au jour dans la sépulture de Cablanc à Barbaste (n°250) n'est pas pris en compte ici dans la mesure où ce dernier est légèrement différent des exemplaires lotois. En effet, contrairement à ces derniers, sa tige est rabattue plutôt que creuse. Enfin son tampon torique le rapproche des productions pyrénéennes connues à la même période. On peut toutefois s'interroger sur la particularité de sa tige qui pourrait résulter d'une synthèse des modèles lotois et pyrénéens : pl.125 n°171.

notamment. Si les fibules à fausse corde à bouclette et les torques à tige creuse semblent se cantonner exclusivement à la moitié nord du département lotois, les fibules à timbale touchent un plus large territoire puisqu'on dénombre quelques attestations sporadiques en Charente, dans le Tarn et en Hautes-Pyrénées[36].

Les bracelets, anneaux de jambe ou brassards à nodosités en alliage cuivreux (Br.9 et Br.10) et les bracelets en lignite ou terre cuite (Br.24 et Br.25) délimitent un faciès Centre/Centre-ouest au nord de la Garonne. Cette zone comprend aussi les rares fibules zoomorphes (Fi.7) et les boucles d'oreilles à crochet en électrum (Bo.6) de Dordogne et de Haute-Vienne. On associera également à ce faciès les premiers bracelets en alliage cuivreux à tampons tangents (Br.6.C). Ces modèles, répandus dans les sites proches du littoral atlantique, entre la Vendée et le bassin d'Arcachon (plus tardivement en Gironde, lors de l'Horizon 3C), pourraient être liés à l'activité salicole dans cette zone[37].

Plus au sud, le faciès pyrénéen reconnu précédemment semble se développer à partir de 525 a.C. au-delà des limites identifiées jusqu'alors. Les fibules navarro-aquitaines à axe peu ou pas débordant (Fi.14.A.1/2/3), auxquelles on ajoutera les torques à tampons et tige polygonale, à entailles transversales, torsadée ou plate (To.11, To.12, To.16 et To.21.A), constituent le noyau typologique de ce faciès qui s'étend de la vallée de la Leyre à la moyenne vallée de l'Èbre. D'autres pièces qui sont morphologiquement bien liées à cette ambiance typologique pyrénéenne se diffusent sur la quasi-totalité du cadre géographique retenu. Les bracelets "en armilles soudées" (Br.1.D) qui perçaient timidement en Meseta lors de l'Horizon 3A, sont alors plus fréquents dans cette région, mais sont également adoptés en Haute-Vienne à la toute fin du VI[e] s. a.C. ou dans le courant du V[e] s. a.C., comme en témoignent les exemplaires des sites de Moissac à Glandon (n°331) et de Puysséguy à Saint-Mathieu (n°338)[38]. Au même moment, cette distribution s'accompagne de celle des fibules navarro-aquitaines richement décorées à axe débordant en fer ou bimétalliques (Fi.14.A.4/5/6/7 et Fi.14.B.2) qui, si elles restent majoritairement représentées dans les sites compris entre la façade nord des Pyrénées et la vallée de la Leyre, sont bien attestées dans la moyenne vallée de l'Èbre et en Meseta et, dans une moindre mesure, dans les gisements situés au nord de la Garonne. On fera un constat similaire pour les torques à tampons à tige lisse ou à cannelures (To.3.A.2/3 et To.14.A/B), à la différence qu'ils ne semblent pas être adoptés par les populations installées au nord de la Garonne.

Il est difficile d'associer à un faciès précis les fibules à double ressort (Fi.5) et celles à arc en boule et pied en "ancre" (Fi.9.C)[39]. Le fait qu'elles se rencontrent sur l'ensemble du nord-ouest de l'Espagne donne une impression d'homogénéité typologique pour l'ensemble de la zone. Les sites de la moyenne vallée de l'Èbre se distinguent de ceux plus au sud seulement par une perméabilité prononcée aux productions rattachées au faciès pyrénéen.

A contrario, on lit plutôt bien les limites d'un faciès "Meseta" qui se matérialise par la distribution préférentielle des agrafes de ceintures à échancrures fermées (Ag.4.A) et des boucles quadrangulaires à un, deux ou quatre évidements (Bl.1/2/3). Cette zone est aussi marquée par la perduration des bracelets à tampons massifs ou grêles (Br.6.A.1 et Br.6.B), des divers sous-types de perles en terre-cuite (Pe.2.A/B/D/E/F), en verre (Pe.3.A) ou en os (Pe.5.A/B), des pendentifs à double spirales (Pen.5) et des parures pectorales à plaque décorée (Pec.1)

36 Dans l'enclos 81 du site de Bellevue à Chateaubernard (n°100) et dans la tombe n°1057 du Causse à Labrugière (n°305) et dans la sépulture 4 du tumulus P.2 de la nécropole de Taillan à Barzun (n°261) : pl.70 n°1862 ; pl.200 n°2374 ; pl.129 n°203.

37 Dumas & Constantin 2015, 115-116.

38 Pl.217 n°467 et pl.219 n°491.

39 On notera que, en l'état de la documentation, la répartition des divers sous-types de fibules à double ressort (Fi.5) ne dessine pas de concentration clairement établie propre à chacune des variantes. Enfin, la nécropole d'El Altillo à Aguilar de Anguita (n°8) située en Meseta et fouillée par le Marquis de Cerralbo au début du XX[e] s. a.C. a livré une fibule de ce type Fi.9.C. Dès lors, il est prématuré de discuter de l'origine géographique de ces parures.

ou à fils spiralés (Pec.2), connus lors de l'étape précédente. Cette zone concentre également la majorité des éléments que l'on connaît de manière très ponctuelle ailleurs : fibules de type Acebuchal (Fi.13.A.1) ou annulaire à simple ardillon (Fi.19.A), agrafes de ceinture à plaque quadrangulaire (Ag.2), à échancrures ouvertes (Ag.3), à échancrures fermées et un crochet (Ag.4.B), à évidements et simple ou triple crochets (Ag.5.A/B/D/G) et enfin colliers constitués de perles en alliage cuivreux de formes variées (Pe.1.A/B/C/F). À partir du dernier quart du VIe s. a.C., la région voit l'adoption des fibules navarro-aquitaines richement décorées (Fi.14.A.4/5/6/7), qui, rappelons-le, viennent s'ajouter aux fibules de type du Golfe du Lion (Fi.13) en provenance de l'aire ibéro-languedocienne. Ces objets témoignent de la richesse des liens noués entre les peuples de Meseta et ceux des Pyrénées ou de la Méditerranée.

Enfin, un certain nombre de parures ne sont pas associées à une aire géographique précise. La distribution de plusieurs d'entre elles appelle quelques remarques. C'est le cas des agrafes de ceinture à évidements et trois crochets (Ag.5.E/F) qui ne sont connues qu'au sud d'un axe Aude-Garonne, jusqu'à la Meseta. Ces pièces appartiennent à la famille des agrafes dites "ibéro-languedociennes" dont les autres variantes ont été rattachées au faciès Meseta. Malgré leur concentration dans cette zone de la Meseta, il est délicat de les associer à cette seule région dans la mesure où elles apparaissent vraisemblablement de façon concomitante sur l'ensemble d'une zone comprise entre le sud de l'axe Aude-Garonne, l'aire ibéro-languedocienne et la Meseta[40]. En l'absence de données chronologiques fiables, on n'associera pas ces pièces à un faciès précis. On fera un constat similaire pour les autres types d'agrafes de ceinture de morphologie proche et pour les boucles leur étant rattachées (Ag.4.C/D et Bl.4/5). Enfin, la dernière remarque concerne les pendeloques en rouelle (Pen.6) qui avaient été liées au faciès catalano-languedocien dans l'Horizon 1B. Dans l'Horizon 3, ces parures semblent être abandonnées par les populations de l'aire ibéro-languedocienne alors qu'elles sont en revanche bien attestées dans quelques sites pyrénéens ou de Meseta à la fin du VIe et au début du Ve s. a.C., comme la sépulture 1 du tumulus de Pau (n°271) ou la tombe 31 de Herrería (n°19)[41].

Horizons 3C (475–400 a.C.)[42]

Les faciès identifiés jusqu'à présent sont toujours attestés dans les trois derniers quarts du Ve s. a.C. Les éléments nouveaux introduits au cours de ce sous-horizon 3C, comme les multiples variantes de fibules à ressort "laténien" (Fi.18) ou les agrafes ajourées (Ag.6), se conforment aux distributions déjà observées.

Ainsi, les fibules à ressort "laténien" à arc épais en alliage cuivreux (Fi.18.B.1) semblent se diffuser préférentiellement dans les mêmes territoires que ceux investis auparavant par les fibules de types Golfe du Lion (Fi.13) – c'est-à-dire la zone comprise entre le Sud lotois, le Tarn-et-Garonne et le nord du Toulousain, mais aussi la Meseta – même si quelques rares exemplaires sont recensés en Aquitaine méridionale et septentrionale[43]. La persistance de fibules du type du Golfe du Lion (Fi.13) et de boutons plats à bélière externe (Bt.1) dans les sites français montre que cette zone reste donc marquée par un faciès ibéro-languedocien.

Conservant leur statut de "carrefour culturel"[44], les sites des environs des Causses du Quercy,

40 Schüle 1969, Karte 20 ; Rivalan 2011, 282; fig. 155.

41 Py 2016, 204-205 ; pl.21 n°3093 et pl.135 n°268 et 270.

42 Les sites et/ou ensembles rassemblés ici sont exclusivement datés de l'Horizon 3C. Cependant, les observations faites lors de l'étude des parures de l'Horizon 3B élargi sont toujours valables pour celles de l'Horizon 3C. La précision apportée par l'étude des seules parures datées des trois derniers quarts du Ve s. a.C. permet de mieux appréhender les changements à l'œuvre lors de la transition Premier-Second âge du Fer.

43 On dénombre trois exemplaires de ce modèle de fibule à ressort "laténien" (Fi.18.B.1) en dehors de son aire de distribution privilégiée : une fibule dans la "Région de Mont-de-Marsan" (n°185), une autre dans le tumulus Tugayé de Ger (n°265) et une dernière sur le site des Châtelliers à Paizay-Naudouin-Embourie (n°104) : pl.71 n°303 ; pl.99 n°94 ; pl.133 n°245.

44 Lambert *et al*. 2000, 100, fig. 17.

entre Lot et Tarn-et-Garonne, semblent relever de plusieurs ambiances typologiques endogènes ou exogènes. La première conserve les même marqueurs que précédemment, tels que les fibules à pied coudé (Fi.15.A.1), les agrafes à simple crochet (Ag.7), les bracelets en alliage cuivreux ou en fer à terminaisons spiralées (Br.3 et Br.16) et les perles d'ambre ou d'os (Pe.4.A et Pe.5.C). À ces pièces géographiquement bien implantées et de fabrication que l'on suppose locale, viennent s'ajouter des fibules à ressort "laténien" à arc coudé en fer (Fi.18.A.2). La seconde ambiance typologique, caractéristique de la *koinè* celtique du Ve s. a.C., est documentée par des parures surtout représentées dans l'est et le centre de la France qui sont rattachables à des productions classiques du Ha D3 ou LT A ancienne, comme les fibules à timbale (Fi.20), les agrafes ajourées (Ag.6) et les torques à tige creuse (To.23). Au-delà du département du Lot, ces pièces touchent aussi les sites septentrionaux de la zone d'étude, comme en témoignent l'agrafes ajourée mise au jour sur le site du Moulin du Fâ à Barzan (n°113) ou le torque de la sépulture 2 de la nécropole des Planes à Saint-Yrieix-sur-Charente (n°108)[45]. On peut y ajouter les fibules en alliage cuivreux pourvues d'un ressort "laténien" et d'un arc plat (Fi.18.B.2). Ces modèles sont également principalement présents dans la moitié nord de la zone géographique, bien que l'on relève quelques exemplaires un peu plus au sud, comme dans les nécropoles arcachonnaises des Gaillards à Biganos (n°158) et du Truc du Bourdiou à Mios (n°168) ou celle du Frau à Cazals (n°326)[46].

Bien implanté dans la moitié nord de la zone d'étude, le faciès Centre/Centre-ouest s'exprime toujours selon les mêmes critères, à savoir les parures annulaires en alliage cuivreux à nodosités (Br.9.A.1/2) ou en lignite (Br.24), auxquelles on ajoutera les pendeloques quadrangulaire en roche taillée (Pen.11) de Haute-Vienne. Il est intéressant de signaler aussi la présence de bracelets à tampons tangents (Br.6.C) dans le tumulus T des Gaillards à Biganos (n°158). L'apparition de ce type, autrefois réservé aux sites côtiers du nord du Poitou, dans la nécropole sud-girondine témoignerait de contacts entre ces régions, probablement via l'activité salicole du littoral comme on a déjà eu l'occasion de le mentionner.

Dans les nécropoles arcachonnaises, on observe donc une frontière poreuse entre une diffusion méridionale d'objets du faciès Centre/Centre-ouest et d'objets pleinement rattachables à un faciès pyrénéen. Ce dernier est toujours marqué par la distribution, entre le Sud girondin et la moyenne vallée de l'Èbre, des fibules navarro-aquitaines, surtout celles à axe débordant serti de disques et pourvues d'un faux ressort (Fi.14.A.6), des torques en alliage cuivreux et tampons bouletés à tige lisse ou à cannelures et incisions (To.3.A.3 et To.14.C) ou en fer à tampons moulurés (To.3.B.2). Les nouveaux éléments qui apparaissent lors de l'Horizon 3C dans cette même zone comprennent les fibules navarro-aquitaines en alliage cuivreux à pied libre et arc plat (Fi.14.C.2), ainsi que des fibules morphologiquement proches des modèles navarro-aquitains auxquels est greffé un ressort "laténien" (Fi.18.A.3). Concernant ce dernier type de fibules, on notera qu'il n'est connu qu'en Aquitaine centrale et méridionale, principalement dans les nécropoles des environs du plateau de Ger et plus sporadiquement au nord, dans la sépulture d'Ambrus (n°249) en Lot-et-Garonne et dans la sépulture 1 du tumulus H de la nécropole de Pujaut à Mios (n°167) en Gironde[47]. Toutefois, malgré cette répartition préférentielle de ces fibules navarro-aquitaines à ressort "laténien", l'expansion du faciès pyrénéen précédemment identifié est toujours bien lisible pour les seuls sites de l'Horizon 3C. Les multiples fibules navarro-aquitaines mal caractérisées que l'on retrouve jusque dans le tumulus A2 de la nécropole de la Pierre levée à Chenon (n°102)[48], ou les bracelets en "armilles soudées" (Br.1.D) dont l'attestation la plus septentrionale se trouve dans le tumulus de La Motte de Jouveaux à Champsac (n°330), témoignent

45 Pl.71 n°305 et pl.72 n°314.

46 Pl.88 n°15 ; pl.94 n°64 ; pl.214 n°2065.

47 Pl.93 n°39 ; pl.125 n°159.

48 Pl.70 n°301.

de la diffusion de ce faciès bien au-delà du nord de la vallée de la Garonne[49].

De l'autre côté des Pyrénées, la lecture des ambiances typologiques est plus difficile à appréhender dans la mesure où les ensembles bien documentés et uniquement datés des trois derniers quarts du Ve s. a.C. sont rares. En l'état, il est peu aisé d'identifier une singularité typologique de la moyenne vallée de l'Èbre, comme en témoignent les fibules navarro-aquitaines en alliage cuivreux à arc épais (Fi.14.C.1), surtout réparties dans le site de la Meseta, et seulement connues dans le piémont sud des Pyrénées par l'individu de la nécropole de Betance à La Sotonera (n°30)[50]. Il s'agit vraisemblablement d'une évolution régionale des types canoniques en fer (Fi.14.A). On rencontre le même problème pour les fibules en alliage cuivreux à pied droit "en ancre" (Fi.10.B.5) et dont il faut signaler l'étonnant exemplaire découvert bien plus au nord, sur l'habitat de l'Isle-Saint-Georges (n°164)[51].

On peut en revanche rattacher au faciès de la Meseta les fibules à double ressort et arc en croix (Fi.5.D), celles discoïdes dépourvues de ressort (Fi.8.B) ou les modèles annulaires complets (Fi.19.B), les agrafes de ceinture à évidements et quatre ou six crochets (Ag.5.H/I), les parures pectorales à grandes spirales (Pec.2.C), ainsi que les perles en alliage cuivreux en anneau (Pe.1.A/B).

Enfin, la dispersion de plusieurs types de parures n'est guère interprétable en termes de faciès. C'est le cas des agrafes de ceinture à échancrures ouvertes ou à évidements et un crochet (Ag.4.A et Ag.5.A/D) qui connaissent une large diffusion dans la moitié sud de la France et le nord de l'Espagne. On ne discerne pas non plus de logique distributive pour les bracelets simples en fer (Br.14, Br.18 et Br.20) qui sont mis au jour surtout dans les sites du nord-est de la zone d'étude mais dont l'étude avait montré qu'il subsistait beaucoup d'incertitude sur leur ancrage tant chronologique que spatial. Un autre type de fibule apparu au cours du Ve s. a.C., la fibule discoïde en alliage cuivreux pourvue d'un ressort (Fi.8.A.1), est traditionnellement associé aux sites pyrénéens mais son rattachement au faciès pyrénéen soulève plusieurs interrogations[52]. Contrairement à ce qui avait été écrit par J.-P. Mohen et C. Éluère dans les années 1970, deux exemplaires de ce type ont été mis au jour en Espagne, sur deux gisements de la Meseta[53]. Ces mêmes auteurs ont fait remarquer que plusieurs sites de Marne et de Côte-d'Or ont livré de nombreux individus comparables[54]. Ces fibules ne sont donc pas exclusives des seuls sites pyrénéens. Pour cette raison et en l'état des données régionales disponibles, il paraît préférable de ne les associer à aucun faciès précis. Enfin, la plupart des sites du quart sud-ouest de la France ont livré des fibules en fer à ressort "laténien" à arc en demi-cercle (Fi.18.A.1), preuve que ce modèle est communément adopté par la plupart des communauté de la région dans les trois derniers quarts du Ve s. a.C.

Éléments de synthèse de l'Horizon 3

Il est à présent possible de synthétiser et mettre en perspective les observations faites pour l'Horizon 3.

À l'Est, la pérennité d'un faciès ibéro-languedocien au cours du VIe et du Ve s. a.C. est très nettement lisible. Son emprise territoriale concerne principalement la région tarnaise et le Nord toulousain et constitue l'extrémité occidentale d'un complexe culturel connu dans l'arrière-pays languedocien. Si l'emprise spatiale de ce faciès semble se contracter entre l'Horizon 2 et l'Horizon 3, cela tient surtout à l'absence de données dans le Comminges et l'Ariège. Dans tous les cas, les résultats pour le seul mobilier de parure peuvent être aisément corrélés avec ceux obtenus pour les

49 Pl.216 n°445.

50 Pl.37 n°4564.

51 Pl.91 n°2476.

52 Mohen & Éluère 1970.

53 Dans la tombe 98 de la nécropole d'Herrería (n°19) et dans la nécropole de Cabezo de Ballesteros à Épila (n°79) : pl.27 n°3262 ; pl.62 n°4628.

54 Mohen & Éluère 1970, 186, fig. 3.

pratiques funéraires de cette période puisque, comme le note S. Adroit :

> "[...] *les pratiques funéraires observées dans le Castrais semblent plus tournées vers la Méditerranée que vers l'Aquitaine*"[55].

Pour autant, les sites implantés à l'intérieur de la zone délimitant le faciès ibéro-languedocien livrent des parures qui trahissent également des contacts avec les régions plus à l'ouest. La présence de pièces caractéristiques des zones atlantiques, que l'on associera volontiers aux faciès du Centre-ouest ou pyrénéen, se rencontrent régulièrement dans la zone orientale du cadre d'étude dans la seconde moitié du VIe s. a.C. À l'inverse, dans le quart sud-ouest de la France, on a relevé des productions associées au faciès ibéro-languedocien dans des sites installés le long de l'axe garonnais jusqu'à la vallée de la Leyre lors de la première moitié du VIe s. a.C. [56]. Enfin, de l'autre côté des Pyrénées, ce sont les gisements du nord de la Meseta, et plus sporadiquement, ceux de la moyenne vallée de l'Èbre qui attestent une plus large diffusion des parures méditerranéennes, et dont on suppose qu'elles ont transité en péninsule Ibérique le long du fleuve.

Au nord du Tarn, il est possible de distinguer un faciès constitué de pièces surtout réparties dans la région des Causses du Quercy et, plus généralement, dans les marges occidentales du Massif central. Si l'on peut penser que ce faciès trouve son origine dans l'horizon précédent, ce n'est qu'à partir du milieu du VIe s. a.C. qu'il s'affirme vraiment. L'existence de ce groupe typologique est confirmée par un faisceau d'indices observés par ailleurs. Tout d'abord, cette zone se caractérise par des pratiques funéraires très similaires faisant intervenir à la fois l'inhumation ou l'incinération sous tumulus et la déposition d'équidés à l'intérieur de certaines tombes dites "aristocratiques"[57]. On peut également y associer la répartition des épées à antennes de type LD-F-P1 selon la classification de C. Farnié Lobensteiner, qui traduirait, d'après cette auteure, une production régionalisée entre le Bas Quercy et les Causses tarnaises[58]. Enfin, on peut se demander si ce faciès quercynois ne manifesterait pas les limites occidentales de la "Culture du sud du Massif central". Cette culture, mise en évidence par F. Delrieu et P.-Y. Milcent, se caractérise par l'adoption des pratiques funéraires du domaine Nord-Alpin, ainsi que par l'usage de productions artisanales (métalliques ou céramiques) et par le phénomène de la déposition d'offrandes métalliques proches de ceux connus dans le Midi de la France. Elle s'étendrait jusqu'aux Cévennes à l'ouest et de l'Auvergne à l'arrière-pays montpelliérain[59]. De manière plus générale, la synthèse d'influences culturelles venues du nord et du sud de la France pour la région des Causses quercynoises comme dans le reste du département du Lot, s'illustre parfaitement par l'étude de la répartition des parures. En effet, on a pu mettre en exergue que cette zone livrait des types de parures rattachables tout autant au faciès ibéro-languedocien, qu'à ceux de France Centrale et Orientale, Centre-ouest et pyrénéen dès le milieu du VIe s. a.C.[60]. De plus, quelques parures que l'on associera aux productions des Causses du Quercy sont attestées plus à l'ouest, témoignant ainsi de relations réciproques entre cette région et celles de Nouvelle Aquitaine.

Dans la moitié nord du cadre d'étude, on distingue toujours au cours de l'Horizon 3 un faciès centré sur le Poitou-Charente, le Limousin, le Périgord et le nord de la Gironde. Celui-ci, déjà identifié lors de l'Horizon 2, s'exprime bien plus nettement à partir du VIe s. a.C. Cette large zone couvre un espace quasi identique à celui défini pour les céramiques graphitées bien représentées dans le Centre-Ouest et sur la bordure occidentale du

55 Adroit 2015, 499.

56 Cette observation laisse penser que la vallée de l'Agout faisait le lien entre la vallée de l'Aude et celle de la Garonne et permettait ainsi de connecter l'aire atlantique avec l'aire méditerranéenne.

57 Adroit 2015, 509-510.

58 Farnié Lobensteiner 2012, 244-246.

59 Milcent & Delrieu 2007.

60 On rappellera que les parures associées à la sphère culturelle hallstattienne s'expriment plus sûrement dans la moitié nord du Lot.

Massif central[61]. Ce faciès semble rester cloisonné au nord de la Garonne durant une bonne partie du VIe s. a.C., tandis qu'à la toute fin de ce siècle et dans la première moitié du siècle suivant, des sites côtiers du Sud girondin ou ceux implantés au sud de la moyenne vallée de la Garonne livrent des parures rattachables au faciès Centre/Centre-Ouest. À côté de pièces caractéristiques du faciès France Centrale/Orientale, cette région livre aussi du mobilier appartenant au faciès pyrénéen, attestant l'expansion de ce dernier à partir du dernier quart du VIe s. a.C. L'adoption de pièces issues du faciès pyrénéen touche particulièrement les sites de Dordogne et de Haute-Vienne; les éléments découverts au nord de la Charente durant le Ve constituent l'expansion septentrionale maximale du faciès pyrénéen connue à ce jour. La présence de parures pyrénéennes en Centre-Ouest laisse penser que la Dordogne et ses affluents, via l'estuaire de la Gironde, ont pu jouer un rôle déterminant dans la diffusion et l'adoption de ce mobilier. Le phénomène de diffusion vers le nord, dès 525 a.C., des marqueurs typologiques qui définissent le faciès pyrénéen dépasse le cadre de seules parures et se manifeste également sur les décors céramiques de la moitié nord de la Gironde et dans les sites de l'estuaire de la Garonne[62].

La reconnaissance d'un faciès pyrénéen est le phénomène le plus marquant de l'étude des faciès de l'Horizon 3. Plusieurs questions se posent quant à son origine et sa réalité culturelle. Les premiers témoins sont tout d'abord confinés aux piémonts nord et sud des Pyrénées et à la moitié sud des Landes. Les pièces provenant des nombreuses nécropoles pyrénéennes françaises laissent penser que l'origine de ce faciès se trouve dans le piémont français plutôt que dans le piémont espagnol, pour plusieurs raisons. La première est naturellement le nombre et la relative homogénéité des parures mises au jour dans les nécropoles du versant français qui appartiennent quasi exclusivement à cette sphère pyrénéenne. La seconde tient au fait que le mobilier qui définit le mieux cette ambiance typologique sont les fibules préférentiellement fabriquées en fer (fibules navarro-aquitaines : Fi.14.A). Or, on a pu noter que l'usage de ce métal est très tôt privilégié, dès le début du l'Horizon 2, pour la confection des parures dans cette région, comparativement aux autres (**fig. 65**), ce que J.-P. Mohen avait déjà relevé[63]. En revanche, dans les nécropoles de moyenne vallée de l'Èbre ces fibules se rencontrent en plus petit nombre et avec moins de variantes et, en outre, l'ensemble des parures sont peu souvent fabriquées en fer (**fig. 68**). Ainsi, la confection d'objets d'apparat en fer s'inscrit volontiers dans la tradition artisanale du versant français. Le piémont pyrénéen français et le Sud landais semblent donc constituer le cœur de ce faciès pyrénéen. Cette hypothèse d'un groupe culturel homogène et stable sur le versant français se trouve corroborée par les pratiques funéraires locales qui voient émerger à cette période l'utilisation de tumulus communautaire renfermant des sépultures à incinération, alors que les nécropoles espagnoles témoignent d'un rite funéraire différent[64]. Ce que ne traduisent pas les pratiques funéraires en revanche, c'est l'extension de ce faciès jusqu'au Néracais et au Sud girondin à partir du milieu du VIe s. a.C., ce qui a pour conséquence la disparition d'un faciès que l'on percevait le long de la moyenne vallée de la Garonne entre 625 et 550 a.C. On peut rattacher à ce phénomène d'homogénéisation progressive de la culture matérielle d'Aquitaine méridionale et centrale la distribution des épées à antennes de type LP-F-P2 (selon la classification de C. Farnié Lobensteiner) qui sont principalement connues dans des nécropoles pyrénéennes mais aussi

61 Maitay *et al.* 2009, 320, fig. 11 ; Maitay 2010, pl.IV et Va. En revanche, on ne peut pas discerner à partir du seul mobilier de parure les divers sous-groupes plus largement caractérisés à l'intérieur de cet espace : Maitay *et al.* 2009, 322, fig. 12.

62 Ce répertoire décoratif comprend l'adoption de boutons, de bossettes ou de motifs cannelés associés à des cupules en frise simple ou en trêfle : Dumas & Constantin 2015, 113.

63 Mohen 1980, 196, fig. 111.

64 Adroit 2015, 503-509 ; il est difficile d'appréhender les pratiques funéraires de moyenne vallée de l'Èbre et de Navarre tant la documentation est ancienne. Cependant quelques fouilles récentes, comme les nécropoles d'Arguedas (n°34) ou d'El Castillo (n°37), laissent entrevoir l'utilisation de tumulus individuels de taille moyenne couvrant une structure d'adobe ou de pierre : Royo Guillén 2000.

dans le site lot-et-garonnais de Tayrac durant la seconde moitié du VI[e] s. a.C.[65]. Cette diffusion des types pyrénéens de parures se poursuit à la fin de ce même siècle vers le Centre-Ouest de la France notamment et s'accompagne d'un mouvement similaire dans les formes et les décors céramiques, comme on a déjà pu le mentionner[66]. De l'autre côté des Pyrénées, le développement de ce faciès vers le sud se lit nettement dans les nécropoles de la Meseta, dans la zone dite celtibérique.

Les fibules navarro-aquitaines mises au jour dans les sites implantés sur les marges occidentales du Massif central et dans le Castrais, bien qu'en plus faible proportion, attestent que ces peuples entretiennent également des contacts avec l'aire du faciès pyrénéen[67]. Dans une certaine mesure, on peut mettre en parallèle ce fait avec la répartition des épées à antennes de type LP-F-P3 (toujours d'après C. Farnié Lobensteiner) qui touche tout le quart sud-ouest de la France entre la seconde moitié du VI[e] et le V[e] s. a.C.[68].

Il est possible de percevoir une extension encore plus à l'est des types pyrénéens. Là encore, les sites tarnais et la vallée de l'Agout semblent jouer un rôle pivot dans la diffusion vers la Méditerranée des critères stylistiques pyrénéens. C'est ce que signifient les deux fibules provenant de la nécropole de Saint-Julien à Pézenas (Hérault), qui appartient pleinement au complexe culturel ibéro-languedocien. Ces fibules découvertes dans les tombes 149 et 234 semblent être des imitations locales de fibules navarro-aquitaines à axe serti de perles (Fi.14.A.4) ou de disques (Fi.14.A.6)[69]. La distribution, dans cette zone, de fibules adoptant des codes stylistiques à la fois ibéro-languedocien et pyrénéen, telles que les modèles de type Golfe du Lion à long ressort et arc plat décoré (Fi.13.A.6), illustrés par exemple par la fibule de la sépulture 533 du Causse (n°305)[70], atteste le rôle du Tarn comme carrefour commercial et culturel.

Si le cœur du faciès pyrénéen semble se situer dans le piémont français, le cas des sites de la moyenne vallée de l'Èbre demeure difficile à cerner. Bien que les gisements montrent qu'indubitablement, la région est fortement soumise à une influence culturelle pyrénéenne dès le deuxième quart du VI[e] s. a.C., puisqu'ils livrent des fibules navarro-aquitaines, ainsi que des types de torque surtout répandus sur le versant français, on y trouve aussi des morphotypes que l'on rattacherait *a priori* à la culture matérielle de la Meseta. Les parures de cette zone témoignent donc d'une grande mixité stylistique de laquelle n'émerge aucun faciès local clairement identifiable. Ce constat diverge de celui observé pour les pratiques funéraires qui mettent en évidence un groupe dans la moyenne vallée de l'Èbre[71]. Dès lors, on peut s'interroger sur le fait que cette mixité typologique régionale pourrait être un critère déterminant de l'identification d'un groupe culturel et dont l'homogénéité se traduit justement par la diversité qui le compose.

Pour autant, la concentration de certaines parures dans le nord de la Meseta semblent délimiter l'emprise géographique usuellement retenue pour discerner la Celtibérie. Toutefois, les limites du faciès celtibère sont moins nettes pour les parures qu'elles ne peuvent l'être pour d'autres témoins archéologiques, tels les pratiques funéraires, la morphologie des habitats (les castros) et l'équipement militaire. Comme on vient de le mentionner, plusieurs types de parures appartenant à ce faciès sont connus en dehors des limites admises, comme en moyenne vallée de l'Èbre, mais aussi plus à l'est, dans les provinces de Teruel et de Saragosse. Outre les pièces pleinement associables à cette culture, les sites régionaux ont

65 Farnié Lobensteiner 2012, 246-247.

66 Dumas & Constantin 2015, 113.

67 On rappellera que des traces de contacts Est/Ouest ont déjà été perçues à travers l'extension vers la façade atlantique de pièces associables au faciès "ibéro-languedocien" au cours de l'Horizon 3.

68 Farnié Lobensteiner 2012, 248-254.

69 Si ces fibules sont considérées comme des imitations, c'est en raison de la présence de décors au sommet de l'arc ou du bouton réalisé en or ou en argent. Ces éléments ne connaissent aucune comparaison dans le domaine pyrénéen : Mohen 1980, 218, fig. 120.

70 Pl.187 n°1644.

71 Royo Guillen 2000, 42, fig. 1.

livré des parures qui, *a priori*, appartiennent à la sphère pyrénéenne (fibules navarro-aquitaines), à la sphère ibéro-languedocienne (fibules Golfe du Lion) et, plus généralement, aux sites côtiers méditerranéens (fibules à double ressort). La présence importante de ces pièces dans les sites de Meseta souligne le fait que la Celtibérie est marquée par des types exogènes qui témoignent de contacts soutenus, soit directement, soit de proche en proche, entre les populations du nord de la Meseta et leurs voisines. Enfin, l'analyse de la distribution des parures du nord de la Meseta ne permet pas de retrouver, en l'état de la documentation, la tripartition de la Celtibérie telle qu'elle est démontrée par A. Lorrio à partir des panoplies militaires (**fig. 8**).

L'étude de la répartition du mobilier de parure questionne ainsi les limites de la culture celtibérique, qu'il faut peut-être envisager moins tranchées que celle proposées par les modèles actuels[72]. Ces derniers tendent à identifier les origines culturelles de la Celtibérie, au début du VIe s. a. C., dans une zone comprise entre le Haut-Tage/Haut-Jalón et Haut-Douro. Elles se matérialisent par l'apparition des premiers castros, l'implantation des nécropoles à incinération et par une homogénéité typologique du mobilier céramique et métallique[73]. L'expansion de cette culture au-delà de la cordillère Ibérique au nord, dans les sites installés au sud de la moyenne vallée de l'Èbre, ne serait observable qu'à partir de la fin du IVe ou au milieu du IIIe s. a.C. Elle marquerait la "celtibérisation" tardive des peuples de la culture des "Champs d'Urnes"[74]. Cependant, des parures rattachées au faciès de la Meseta sont connus dans les sites de la moyenne vallée de l'Èbre ; d'abord en petit nombre dès la fin du VIIe ou le début du VIe s. a.C. (Horizon 2), puis dans le courant du VIe et Ve s. a.C. (Horizon 3) lorsque leur diffusion devient plus soutenue.

Cette perméabilité entre les marqueurs culturels de la Celtibérie et le groupe de la moyenne vallée de l'Èbre (culture des "Champs d'Urnes") s'observe également, dans une moindre mesure toutefois, dans les pratiques funéraires. On associe à la Celtibérie les nécropoles à incinérations individuelles, aux sépultures déposées en fosse, et pouvant être signalées en surface par une stèle, et dont la topographie, faite d'alignements de tombes, laisse apparaître des "rues" de circulation (Aguilar de Anguita, Navafría ou Alpanseque). Les nécropoles de la moyenne vallée de l'Èbre se distinguent par la déposition d'incinérations individuelles dans les *loculi* encerclés par une structure de pierre ou d'adobe, le tout recouvert par un tumulus (parfois empierré) de faible dimension (El Castejón à Arguedas ou El Castillo à Castejón). Toutefois, cette distinction des pratiques funéraires n'est pas toujours aussi nette et les deux régions connaissent une certaine diversité dans les modes d'enfouissement des défunts[75]. Il arrive que des nécropoles celtibériques partagent des caractéristiques répandues plus au nord. C'est le cas par exemples de celles de Herrería III (n°19) ou de Prados Redendos à Sigüenza (n°25) qui connaissent la pratique de la déposition funéraire sous tumulus. À cela s'ajoute le fait que la nécropole d'Herrería III est caractérisée par une superposition stratigraphique des sépultures plutôt que par un développement en extension, comme c'est le cas pour la nécropole d'El Castejón (n°34). Ainsi, malgré de réelles divergences, on observe donc quelques traits similaires et ponctuels dans les pratiques funéraires de la Meseta et de la moyenne vallée de l'Èbre dès le VIe s. a.C.

Appréhender les différences dans les modèles d'implantations des habitats entre l'aire celtibérique et de celle de la moyenne vallée de l'Èbre est en revanche plus délicat. L'érection de castros fortifiés est connue dans les zones situées à proximité du fleuve mais la topographie régionale bien distincte de celle de la Meseta – impliquant des solutions architecturales et une emprise territoriale

72 Lorrio 2005b, 55, fig. 2.

73 Ruiz Zapatero & Lorrio 2005, 662.

74 Royo Guillén 1990, 131 ; Ruiz Zapatero & Lorrio 2005, 670, fig. 4.

75 C'est en raison de cette diversité et aussi par le manque de documentation fiable que les travaux sur les pratiques funéraires par S. Adroit ne rendent pas compte de l'existence d'un groupe bien identifiable dans la moyenne vallée de l'Èbre : Adroit 2015, 496, fig. 187.

différentes – ainsi que la documentation partielle pour les sites de la moyenne de l'Èbre, empêchent encore de dégager une vision d'ensemble[76]. Il parait donc prématuré de proposer une séparation nette ou, au contraire, de voir une homogénéité entre les habitats de la Celtibérie et de ceux de la culture des "Champs d'Urnes".

Néanmoins, à partir des quelques éléments mis en évidence, principalement par le mobilier de parure et, dans une moindre mesure, par les pratiques funéraires, on peut émettre l'hypothèse que certains critères qui distinguaient jusqu'à présent les limites de la culture celtibérique devaient être mouvants. Dans tous les cas, les modèles théoriques actuels ne rendent pas compte d'une frontière diffuse entre la zone usuellement reconnue comme le centre de la culture celtibère (Haut-Tage/Jalón et Haut-Douro) et la culture des "Champs d'Urnes" de la moyenne vallée de l'Èbre entre le VIe et le Ve s. a.C.

Bilan

L'un des premiers enseignements que l'on doit retenir de cette étude est que l'identification de multiples faciès bien différenciés n'exclut nullement la caractérisation de phénomènes évolutifs des parures communs à l'ensemble du territoire. Bien que s'exprimant par des morphotypes singuliers, chacun des grands faciès identifiés connaît, tout au long du Premier âge du Fer, une augmentation significative du nombre de parures en circulation, mais aussi un style décoratif toujours plus exubérant et sans cesse renouvelé ou ajusté. Le phénomène le plus intéressant est le fait que de véritables modes peuvent être adoptées partout au même moment sur le territoire, sans pour autant remettre en question la réalité de ces faciès.

76 On pense notamment aux habitats de hauteur de Bursau (n°75), Burrén y Burrena (n°81), La Cruz (n°82) ou Morredón (n°83), principalement connus par prospection.

L'exemple le plus éloquent concerne le mobilier des faciès ibéro-languedocien et pyrénéen, tous deux répandus de part et d'autre des Pyrénées et associés à des parures aisément identifiables. Plusieurs éléments distinguent les cultures matérielles de ces deux entités, notamment au cours de l'Horizon 3. Si le premier des deux faciès est marqué par l'usage privilégié de l'alliage cuivreux et l'abandon progressif du port du torque, le second donne une place prépondérante au fer tandis que se développent les torques, tant d'un point de vue quantitatif que stylistique. Néanmoins, ils livrent aussi tous les deux des agrafes de ceinture dites de type "ibéro-languedocienne"[77]. On y constate aussi une évolution morphologique similaire des fibules de types Golfe du Lion pour l'un et navarro-aquitaines pour l'autre : pied coudé uniquement, élargissement de l'arc pour l'ajout de décor, ressort monté sur axe qui tend à s'allonger au fil du temps afin de recevoir des éléments d'ornementation rapportés[78].

On pourrait aussi mentionner l'introduction du ressort "laténien" qui est adopté partout sans pour autant bouleverser la stabilité des faciès tels qu'ils sont identifiables dans le registre archéologique. Chaque groupe culturel adapte cette nouveauté technologique à ses propres canons esthétiques. Dès lors, malgré de fortes divergences stylistiques, les parures traditionnelles de ces complexes peuvent être soumises à des modes ou des codes tout à fait comparables.

Le second enseignement qui découle des remarques précédentes est qu'il existe dans le territoire considéré un ensemble de codes appliqués au mobilier d'apparat qui, culturellement intégré par les peuples qui en ont l'usage, se manifestent

77 Schüle 1969, karte 20 ; Cerdeño 1978, 290, fig. 3 ; Mohen 1980, 245-246, fig. 130 et 131 ; Parzinger & Sanz 1987, 173-175, abb. 3 et 4 ; Rivalan 2011, 282, fig. 155.

78 Rivalan 2011, 331-332 ; ce rapprochement entre l'évolution morphologique des fibules de type du Golfe du Lion et les fibules navarro-aquitaines ne doit pas faire oublier les différences propres à chaque type. Contrairement aux premières, les fibules navarro-aquitaines ne comprennent jamais les caractères suivants : bouton en cabochon, ressort à un sens de torsion, présence d'un faux ressort, ressort pouvant être à corde externe, et absence d'axe.

à plusieurs niveaux. Ces codes mènent à l'adoption de certains critères typologiques et à l'exclusion d'autres sans que ces choix soient parfaitement identiques à l'intérieur d'un même faciès identifié.

Les découvertes de la vallée de la Leyre illustrent bien ce propos. Dès le milieu du VIe s. a.C., le mobilier mis au jour dans les nécropoles comprend des parures associables au faciès pyrénéen, phénomène qui, du reste, est attesté également pour le mobilier céramique et les épées à antennes[79]. Parallèlement, ces sites ont livré des indices de productions locales, comme les fibules arcachonnaises (Fi.16)[80]. En outre, ces nécropoles sud-girondines témoignent de contacts avec les populations du Centre-Ouest de la France, incarnés par la présence de bracelets à tampons tangents (Br.6.C), type inconnu dans les zones plus au sud.

De fait, les faciès qui ont été définis ne sont pas monolithiques mais sont plutôt l'expression de tendances fortes pouvant, dans les zones limitrophes, s'interpénétrer. Le cas des sites de la moyenne vallée de l'Èbre l'illustre parfaitement puisque l'on observe que les parures qu'ils livrent émanent *a priori* de sphères culturelles extérieures.

Pour tenter d'obtenir une image plus juste de la réalité des groupes culturels régionaux, les conclusions ont été comparées avec celles relatives à d'autres éléments de la culture matérielle, notamment les pratiques funéraires, le mobilier céramique ou les épées. Si plusieurs points de concordance ont été perçus, il arrive aussi que les observations ne trouvent pas de correspondances directes avec ces résultats. Ce constat tient au fait que l'ensemble des facteurs qui définissent un groupe culturel peuvent se diffuser suivant des processus d'adoptions et de rejets distincts. Ainsi, la distribution des parures suit une logique différente de celle du mobilier d'armement qui elle-même ne correspond pas à celle d'un type de pratique funéraire particulier. On touche donc ici aux limites de l'exercice qui consiste à définir un groupe culturel en archéologie.

Ces résultats mettent en évidence des interactions culturelles à plusieurs échelles, ou degrés, entre différentes entités culturelles. Peut-on aller plus loin et définir la nature ou les modalités de ces interactions, du point de vue des parures ?

La définition d'une culture en archéologie protohistorique se fonde exclusivement sur l'analyse des vestiges de la culture matérielle. De fait, cette discipline reste dans l'impossibilité d'appréhender tout en pan de la culture immatérielle qui constitue, avec son pendant matériel, la "culture"[81]. Cette culture, partagée par un ensemble d'individus se reconnaissant d'un même groupe, s'inscrit dans une histoire, c'est-à-dire qu'elle est hétérogène et mouvante. En archéologie, l'étude de l'évolution de la culture matérielle permet d'apprécier cette dynamique fluctuante d'un des aspects de la culture dans le temps et l'espace, tout en évitant l'écueil de tomber dans le culturalisme[82]. Ce type d'étude, qui rend compte de l'hétérogénéité de la culture matérielle, mène à la caractérisation d'interactions entre plusieurs entités culturelles. Ces interactions traduisent une action de réciprocité entre les entités culturelles qui, là encore, n'est pas figée, mais peut être constamment négociée. Ce processus dynamique n'est pas nécessairement équilibré et peut être asymétrique dans la mesure où les interactions culturelles sont au centre d'un jeu d'influences. Ces contacts, qui peuvent prendre plusieurs formes (migration, conquête, commerce, action d'une autorité politique), doivent être perçus comme un réseau de relations réciproques entre individus[83]. Ce phénomène d'échanges entre cultures est bien distinct de la notion de transfert culturel qui désigne plutôt le déplacement des critères culturels d'une entité vers une autre.

79 Dumas & Constantin 2015 ; Farnié Lobensteiner 2012, 252, fig. 94.

80 On relèvera néanmoins que celles-ci demeurent fortement influencées par les éléments décoratifs issus du répertoire pyrénéen. C'est le cas de leur ressort monté sur axe qui était probablement pourvus de disques et qui rappelle les fibules navarro-aquitaine de types Fi.14.A.5 et Fi.14.A.6.

81 Herskovits 1952, 8.

82 Sur les limites interprétatives des notions de cultures et l'identification de phénomènes d'acculturation en archéologie voir : Bats 2006, 37-39.

83 Barbau & Labrude 2014, 185.

Ce dernier rend compte de la perméabilité des cultures entres elles, entraînant des modifications dans l'entité réceptrice dont le métissage est une des manifestations concrètes[84].

D'autres formes de contacts entre cultures (hybridation ou syncrétisme) ont été théorisées en anthropologie culturelle dans le courant du XX[e] s. a.C. Parmi elles, l'acculturation, principalement définie par M.-J. Herskovits, désigne des "*phénomènes qui résultent du contact direct et continu entre des groupes d'individus de culture différente avec des changements subséquents dans les types culturels originaux de l'un ou des deux groupes*"[85]. Il s'agit d'un processus lent et progressif qui comprend l'adoption de traits étrangers puis leur assimilation, entraînant la disparition des critères distinctifs de la culture réceptrice à plus ou moins long terme[86]. L'ibérisation du Languedoc-occidental et du Roussillon à la fin du Premier âge du Fer ou la celtisation de la péninsule Ibérique à partir de l'expansion de la culture Celtibérique dès le VI[e] s. a.C. sont des exemples de ce processus d'acculturation[87].

À ce stade de l'analyse, il reste délicat de caractériser la nature des contacts qui lient les faciès entre eux en raison de certaines divergences qui demeurent selon les types de vestiges pris en compte (parures, armement, céramiques ou pratiques funéraires). Ce qui est clair en revanche, c'est que des interactions culturelles se jouent entre les entités culturelles installées dans la zone d'étude. Certaines s'apparentent à un phénomène d'acculturation qui se manifeste de manière plus ou moins explicite (relation entre le faciès pyrénéen et le faciès ibéro-languedocien), tandis que d'autres traduisent un processus d'hybridation (culture matérielle de la moyenne vallée de l'Èbre). Dans tous les cas, il est à présent indispensable de penser les relations entre ces faciès comme un réseau pourvu de nombreux nœuds et non pas comme une entité qui se diffuserait de façon unilatérale. Les contacts entre les communautés du sud-ouest de la France et du nord-ouest de l'Espagne ne suivent pas exclusivement un axe nord/sud. Il faut envisager des liens plus complexes respectant un processus dynamique de réciprocité. L'adoption des fibules à pied coudé et à ressort bilatéral dans la région "ibéro-languedocienne" va imprégner les productions pyrénéennes qui vont alors développer de nouveaux codes décoratifs, tel que l'ajout d'un long axe débordant serti. Cette proposition va à son tour se diffuser en Languedoc et dans le nord-ouest de l'Espagne. Au même moment, les sites du nord de la Meseta jouent un rôle majeur dans la diversification stylistique des agrafes "ibéro-languedociennes" que l'on retrouve sur l'ensemble des sites de la moitié sud de la France et du nord de l'Espagne. Loin d'être exhaustifs, ces quelques exemples sont une illustration des interconnexions possibles entre les faciès.

On conclura en rappelant que les résultats obtenus ont permis de mettre en évidence des faciès qui doivent être compris comme des "aires d'influence" que l'on ne saurait accoler au terme de "groupe culturel" dans la mesure où le sujet a été principalement abordé à travers le prisme de la distribution du mobilier de parure. Ces faciès délimitent des zones géographiques à l'intérieur desquelles se jouent des relations de tout ordre menant à des identités collectives différemment partagées sur le territoire. *In fine*, c'est en proposant une micro-analyse sur les porteurs de ces parures que se dessinera plus précisément la nature de ces relations entretenues à large échelle.

84 Une sépulture pourvue de type d'objets issues de cultures matérielles distinctes est un bon exemple de métissage culturel : Barbau & Labrude 2014, 187.

85 Herskovits *et al.* 1936 ; Bats 2006, 30.

86 Bats 2006 ; Barbau & Labrude 2014.

87 Bats 2006, 36-37.

Chapitre 5

Les porteurs de parures

Un système d'analyse adapté au corpus

Les ressources théoriques

Si l'on veut appréhender les relations préférentielles entres les objets de parures et la signification que leur port revêtait pour les peuples qui en avaient l'usage, l'archéologie protohistorique ne peut faire appel qu'aux indices laissés par les défunts dans leur tombe. C'est cette approche qui est privilégiée notamment par P.-Y. Milcent pour l'étude des tombes du Centre de la France, par B. Dedet pour celles des Grands Causses du Gévaudan au Premier âge du Fer et par E. Millet pour celles de la région du Rhin moyen et supérieur du Ve au IIIe a.C.[1]. Leurs résultats tendent à identifier des types de "costumes funéraires" qui se trouvent le plus souvent catégorisés selon le sexe des défunts : en schématisant, les tombes richement pourvues en parures annulaires accompagneraient plutôt des individus féminins tandis que la rareté de ce type de parure et la présence d'armes dans les sépultures correspondraient exclusivement aux hommes. Le nombre et/ou le type de parures déposés en contexte funéraire serait donc corrélé au sexe ou au statut des défunts. Il s'agirait par ailleurs de personnes issues de l'élite sociale, investis de charges politiques et militaires. Cependant, cette grille de lecture se trouve confrontée à diverses critiques théoriques pour lesquelles on ne peut apporter que peu de preuves matérielles.

1 Milcent 2004, 176-178 ; Dedet 2001, 283-305 ; Millet 2008.

1. Les limites interprétatives

Si l'analyse des dépôts funéraires semble s'approcher au plus près des individus qui composent les sociétés protohistoriques[2], elle porte en elle une multitude de problèmes et d'interrogations qui restent pour l'heure difficilement solubles. Un des principaux écueils vient du fait qu'on a souvent tendance à considérer le monde des morts comme l'exact reflet de celui des vivants. Or, depuis près d'une décennie, des travaux ont mis en lumière les limites méthodologiques de ce raisonnement et les erreurs interprétatives qui en découlent.

Concernant le lien qui est fait entre les types objets déposés avec le défunt et le sexe de ce dernier, les arguments les plus critiques ont été formulés en par P. Boissinot[3]. Invoquant l'exemple ethnographique des populations du Darlac au Vietnam, il tente de montrer que la grille de lecture communément utilisée dans la protohistoire européenne est trop simpliste car elle ne tient pas compte de "*[...] l'extraordinaire complexité des pratiques autour de la mort, lesquelles peuvent laisser des traces à l'intérieur et autour de la tombe, parfois dans des lieux que l'on ne soupçonne même pas et en dehors de tout vestige de cadavre*"[4]. Il rappelle que les objets qui accompagnent le défunt dans la tombe sont le fait d'une multitude de pratiques comme le dépôt d'un costume cérémoniel exceptionnel, la volonté de calmer les mauvais esprits et qu'ils peuvent dépendre des circonstances de la mort.

2 Analyse à laquelle on ne saurait se soustraire.

3 Boissinot 2008.

4 Boissinot 2008, 141.

Ces codifications des rites funéraires constituent donc des clés de compréhension qui échapperaient à l'archéologie. Dès lors, les objets de la tombe ne traduisent pas, ou pas systématiquement, une sorte de "biographie" du défunt et de ce qu'il a été de son vivant. *In fine*, l'auteur émet des réserves sur l'approche sexuée des tombes promue par B. Dedet et critique le fait que ce dernier en vient à qualifier la plupart des parures comme nécessairement "féminines"[5].

La thèse récente réalisée par C. Bélard répond en partie aux remarques faites par P. Boissinot[6]. À partir d'ensembles funéraires datés entre VIe et le IIIe a.C. de Champagne, elle propose une méthode d'analyse en archéologie funéraire fondée sur la notion de "genre"[7]. Dans la continuité d'une thématique de recherche débutée au milieu des années 1990[8], son approche tend à démontrer qu'une simple distinction sexuelle entre hommes/femmes et l'attribution de "marqueurs sexuels" à certaines catégories d'objets n'est plus recevable. Il résulte de ses travaux que la reconnaissance d'un homme ou d'une femme dans les tombes varie selon la classe sociale à laquelle appartenait le défunt mais aussi selon son âge au décès. Si quelques catégories d'objets peuvent effectivement être corrélées avec le sexe anatomique du mort, d'autres ont plutôt trait à sa valorisation hiérarchique au sein de la société. Les travaux de C. Bélard réintroduisent donc "l'extraordinaire complexité des pratiques autour de la mort" évoquée par P. Boissinot tout en proposant une grille d'analyse sur la place des objets de parures dans la syntaxe du "costume funéraire".

C'est également à partir de doutes sur la valeur que l'on peut accorder aux objets déposés dans les tombes que L. Baray interroge les méthodes d'analyses visant à identifier le statut social des défunts[9]. Critiquant une archéologie "*[...] dans la mouvance d'une histoire positiviste*", il dénonce la démarche qui consiste à expliquer la présence de chaque objet dans une sépulture en référence à une activité spécifique directement associée au mort[10]. D'après lui, la tombe est une mise en scène idéologique offrant l'opportunité aux individus de se montrer à leur avantage. Elle ne constitue donc pas un reflet fidèle de ce qu'était une personne avant son décès. L'absence de manifestation ostentatoire du pouvoir dans les dépôts funéraires d'une période et d'une région ne traduisent donc pas nécessairement une faible hiérarchisation au sein de la société. Il est tout à fait possible que certains peuples, même pendant une courte période, aient pu pratiquer une politique de redistribution des biens du mort. Ainsi, le statut de défunt peut échapper à l'analyse archéologique du fait de l'absence de "richesse archéologique" dans les sépultures. Dès lors, L. Baray remet en question les diverses méthodes utilisées par les protohistoriens pour caractériser la hiérarchisation sociale au sein des populations de l'Âge du Fer et son évolution au cours du temps.

2. Du port réel des parures

Ces doutes et les questions rapportés par les auteurs que l'on vient de citer demeurent, pour la période et le contexte, difficilement contestables. L'un des points récurrents qui émerge en filigrane de toutes ces interrogations est de savoir si les objets dits "personnels" déposés avec le défunt lui ont réellement appartenus et, dans ce cas, s'ils peuvent dans une certaine mesure définir le statut social, l'âge, le genre, ou l'activité de l'individu. Pour ce qui est du mobilier de parure, si l'on ne peut bien évidemment pas distinguer son usage par un tiers plutôt que par le défunt lui-même, on dispose toutefois de quelques indices qui laissent penser que des objets ont été réellement portés.

5 Boissinot 2008, 147-148.

6 Bélard 2014, 294-305.

7 Le terme de "genre" renvoie ici au "sexe social", qui est donc une construction et qui doit être dissocié du sexe biologique des individus.

8 Pour les études du genre en sciences sociales et en archéologie, on peut se référer, entre autres, à : Moore 1994 ; Nelson, ed., 2007 ; Fougeyrollas-Schwebel *et al.*, dir., 2003. Plus récemment, on mentionnera la thèse de C. Trémeaud : Trémeaud 2018.

9 Baray 2009.

10 Baray 2009, 193.

Cela tend à dissiper les doutes sur la présence dans les dépôts funéraires d'objets d'accompagnement spécialement fabriqués ou utilisés à l'occasion de la cérémonie mortuaire.

Le premier indice concerne les marques d'usure relevées sur les parures annulaires de grande taille, comme les torques ou les bracelets. Ce phénomène a été fréquemment observé sur de nombreuses pièces. Il se traduit par une section de la tige nettement émoussée au niveau des "zones d'appuis" de l'objet, c'est-à-dire sur la face interne pour un bracelet ou à cheval sur les faces inférieures et internes d'un torque. Il est particulièrement prégnant sur des parures dont la section d'origine était plutôt anguleuse, comme les torques à tige cannelurée (To.14) ou les bracelets à ouverture simple et section quadrangulaire (Br.1.B et Br.5.B). On fera remarquer cependant qu'il est peu évident d'estimer le temps d'usage nécessaire pour obtenir cet effet d'usure compte tenu des facteurs devant être retenus : type, qualité des matériaux et emploi fréquent ou ponctuel de l'objet.

Pour les torques disposant de ce type de traces, on est en droit de s'interroger sur la manière dont les modèles fermés été enfilés autour du cou. Selon C. Breton, la parure doit être pourvue d'un diamètre externe supérieur à 19 cm afin d'être amovible chez un adulte de taille moyenne[11]. Or, l'unique individu inventorié, déposé dans la sépulture 1052 de la nécropole du Causse (n°305), possède un diamètre externe de 12 cm[12]. Cette valeur, bien inférieure aux prérequis nécessaires pour que le torque puisse être porté/retiré régulièrement, suggère soit qu'il était porté par un sujet immature, soit que le porteur l'avait reçu étant jeune et qu'il l'a porté constamment par la suite, sans possibilité de l'enlever. Les données anthropologiques étant inconnues pour cette tombe, on ne peut trancher en faveur de l'une ou l'autre proposition. Le cas des torques ouverts ou à système d'ouverture/fermeture est plus complexe. Si ceux à tige fine et aux terminaisons bien écartées ne s'opposent pas à un port et un retrait régulier, il n'en va pas de même pour ceux à tige massive et dont les terminaisons se trouvent rapprochées. En effet, la rigidité de la tige et la tension que celle-ci subit lors de l'écartement des extrémités laisseraient, à terme, une trace de torsion, voire même affaibliraient cette dernière vers les extrémités, jusqu'à casser. Parmi les nombreux torques à tige à cannelures et à tampons (To.14) découverts dans les environs de Mont-de-Marsan, l'objet n°118, en bon état de conservation[13], dispose d'un diamètre interne de 11 cm et d'un écartement entre les tampons d'environ 5 cm. Cette faible distance entre les terminaisons et l'absence de traces de torsion induites par un écartement répété de la tige suggèrent donc qu'il était porté soit pas un individu gracile, probablement très jeune, soit par un adulte depuis son jeune âge[14]. Néanmoins, il faut admettre qu'en l'absence d'informations anthropologiques fiables sur les porteurs de ces torques, les propositions évoquées n'ont que valeur d'hypothèse[15].

Le second indice d'usage des parures concerne les divers objets dont la fonction première a été détournée. On peut penser qu'ils ont été réemployés comme élément d'ornementation après avoir été brisés. Deux parures réutilisées en pendeloque ont été inventoriées (Pen.7). Pour rappel, la première est composée de deux têtes d'épingles et de leur départ de tige tordu de façon à former deux anneaux rattachés l'un à l'autre, tandis que la seconde est une fibule dont le ressort cassé a été repris de façon à jouer le rôle d'anneau de suspension[16]. On peut rapprocher de ce phénomène de réemploi de parures de celui de réajustement constaté sur certaines pièces et que l'on observe surtout dans les sépultures d'enfant. En effet, dans plusieurs sépultures d'immatures, on retrouve régulièrement des bracelets qui étaient vraisemblablement destinés à des individus de taille adulte mais dont

11 Desenne *et al.* 2010, 272.

12 Pl.199 n°2364.

13 Pl.101.

14 Les traces d'usure constatées sur la tige de cette pièce indiquent qu'il a bien été utilisé par son porteur.

15 Il serait intéressant de réaliser une telle étude sur un corpus ne privilégiant pas l'incinération et pour lequel la corpulence et l'âge au décès des porteurs sont bien identifiés.

16 Pl.61 n°4494 et pl.116 n°4857.

le diamètre interne a été réduit afin de convenir à un sujet de plus petite taille. Ce réajustement est visible par le chevauchement des extrémités, comme pour le bracelet de la sépulture 37 de la nécropole du Truc du Bourdiou à Mios (n°168)[17].

Enfin, le troisième et dernier indice de l'usage des parures est probablement le plus évident de tous. Il s'agit de réparations appliquées sur quelques pièces du corpus : des agrafes de ceinture, des torques et une fibule (**fig. 86**). Il est possible d'identifier différents types de reprises qui varient vraisemblablement selon la façon dont les objets ont été brisés. Le premier consiste à ajouter une plaque de métal maintenue par des rivets afin de réunir les deux parties brisées de l'objet. Cette pratique a été observée sur trois agrafes de ceintures, aussi bien en France qu'en Espagne. Dans chaque cas, la cassure (et sa réparation) apparaît sur les points sensibles à la tension, c'est-à-dire soit sur la plaque, au niveau où l'échancrure est la plus prononcée, soit pour rattacher à la plaque le bras dessiné par les évidements, soit enfin vers le départ du crochet. Si la plaque de métal ajoutée est en fer pour l'agrafe de ceinture en alliage cuivreux de la nécropole du Frau à Cazals (site n°326), on ne connait pas le matériau de celles ajoutées sur les autres pièces provenant des contextes espagnols. On rencontre également une technique de réparation très proche appliquée sur la tige d'un torque de dépôt des Arz à Uchentein (site n°97). Cette dernière ayant été cassée entre la fin de la torsade de section ronde et le début de l'extrémité recourbée de section quadrangulaire, cette zone a été aplatie, probablement par martelage, afin que les bouts puissent être superposés. Le tout semble ensuite avoir été serré par une sorte de bague en alliage cuivreux qui devait être maintenue par un rivet, comme le suggère l'empreinte en forme d'encoche visible sur l'extrémité de la partie torsadée. Un autre type de réparation, dont il semblerait qu'il n'implique qu'un simple rivet en fer scellant les deux extrémités de la brisure, est observable sur l'arc d'une fibule à double ressort (Fi.5) de la nécropole La Umbría à Daroca (n°78). Enfin, dans l'étude des torques des nécropoles du Castrais, les auteurs rapportent que l'une des extrémités de l'exemplaire déposé dans la sépulture 339 a été raccourcie puis tordue pour former un recourbement plutôt qu'un crochet comme cela devait être le cas à l'origine[18].

Pris ensemble, ces indices d'usure, de réemploi et de réparation laissent penser que, loin de constituer des artefacts fabriqués pour un usage ponctuel (à vocation rituelle), ces parures étaient utilisées pendant une plage de temps relativement longue qui reste, pour l'heure, difficile à mesurer. Dans tous les cas, ils témoignent de la volonté de prolonger la durée de vie de ces objets. Dès lors, on peut légitimement penser que ces parures avaient pour leur propriétaire une valeur qui dépasse leur seul aspect uniquement fonctionnel. Dans le cas contraire, elles auraient été remplacées par des pièces identiques mais en meilleur état. En outre, leur valeur économique, surtout si l'on se réfère au poids de métal engagé dans les grandes pièces ou au riche travail de décoration dont elles ont fait l'objet, pouvait constituer un facteur limitant pour leur remplacement. Une réparation devait être moins onéreuse que sa substitution par une pièce neuve identique. Cela n'exclue évidemment en rien le fait que ces objets pouvaient aussi revêtir pour leur propriétaire une charge symbolique et démonstrative, comme une preuve de hauts faits, une indication généalogique ou un statut social spécifique. S'il demeure impossible de savoir quelles valeurs se cachent derrière l'usage prolongé de ces parures, il n'en demeure pas moins que les indices révélés ici dénotent une importance accordée non pas uniquement à ce que représente ce mobilier, par sa morphologie et sa décoration, mais surtout à l'objet individuel même, sans quoi il aurait été aisément remplaçable.

17 Pl.94 n°65. Pour les autres bracelets réajustés découverts dans des dépôts funéraires d'immatures, voir : Laguardía La Hoya (n°2) – (fouille 1950) sépulture d'enfant, niveau 2 (pl.1 n° 4715 à 4719) ; Castres, Gourjade (n°298) – sépulture 152 (pl.160 n°1144) ; Castres, Le Martinet (n°299) – T.4 (pl.167 n°1280) ; Labruguière, Le Causse (n°305) – T.558 (pl.189 n°1673).

18 Giraud *et al.* 2003, 99.

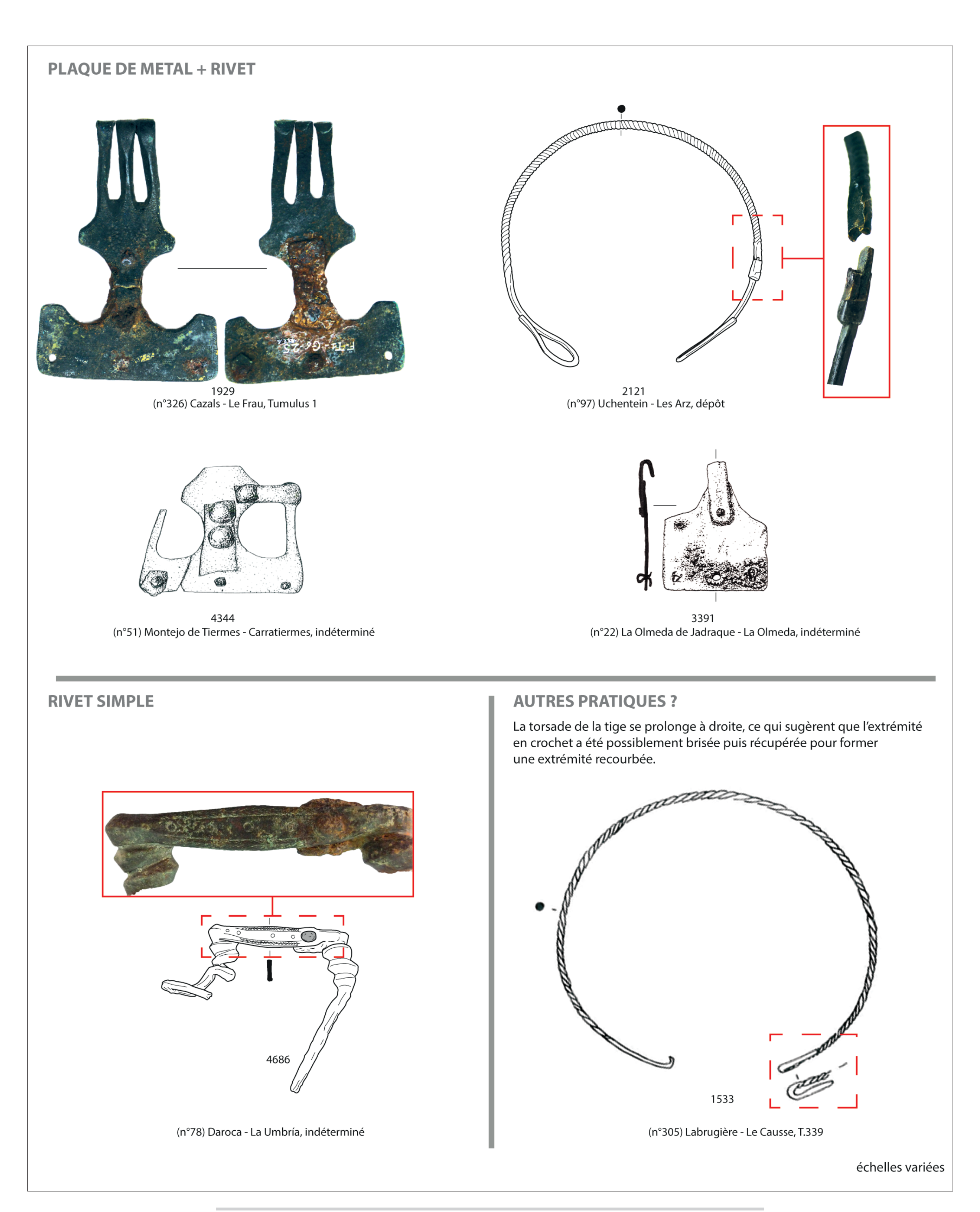


Fig. 86. Parures pour lesquelles on constate ou suppose des traces de réparations.

Peut-on pour autant considérer que toutes les parures du corpus, ou du moins, celles mises au jour en contexte funéraire, ont été utilisées régulièrement par leur propriétaire ? Tout d'abord, les traces avérées d'usure, de détournement et de réparation portent sur un contingent relativement faible. Il serait délicat de faire de ces quelques artefacts la règle pour tous les autres dont on ne saurait être catégorique quant à leur usage fonctionnel réel. Ensuite, on a eu l'occasion de rencontrer au cours de l'étude typologique des objets dont on peut sérieusement douter de leur port réel, ou du moins régulier en dehors d'événements particuliers. On se référera notamment aux épingles de plus de 20 cm de long ou aux parures pectorales à fil spiralé (Pec.2) dont la grande taille devait entraver fortement les mouvements de son propriétaire, ce qui paraît contraire à un usage quotidien. De plus, bien que l'on n'ait pas enregistré cette donnée, il faut penser au poids des éléments les plus volumineux, comme l'anneau de jambe à glissière de Montfumat à Saint-Ybard (n°135), d'autant qu'ils accompagnent un costume souvent déjà bien fourni en parures[19]. Cette information est un argumentaire supplémentaire invitant à relativiser le port quotidien de certaines parures.

Enfin, si les bracelets réajustés pour convenir à la taille d'un individu immature indiquent que ces derniers devaient être réellement fonctionnels, ils témoignent dans le même temps, par les traces d'usure qu'ils comportent, d'un phénomène de transmission de l'objet à son destinataire final par son ou ses anciens propriétaires qui ont plus durablement usé la parure. Dès lors, plusieurs hypothèses peuvent être proposées. La première est que par leur aspect amovible, les parures peuvent être transmises et connaître plusieurs propriétaires avant leur abandon. La seconde laisse penser que ce n'est qu'à partir d'un certain âge que les individus devaient disposer de leur propre panoplie exclusive.

Toutes ces considérations d'ordre théorique ou factuel questionnent profondément la notion “d'objets personnels” que l'on attribue communément aux mobiliers déposés dans les tombes. Elles conditionnent le type d'analyse que l'on peut s'autoriser à pratiquer sur les assemblages de parures en contexte funéraire et, surtout, les interprétations et les conclusions que l'on peut en retirer. Bien évidemment, il demeure impossible de déterminer si tel ou tel objet à réellement appartenu au défunt qu'il accompagne ou si sa présence résulte d'un ensemble de gestes et de codes symboliques complexes. Malgré tout, on considérera pour la suite de cette étude que, compte tenu des limites interprétatives exposées en amont, les assemblages de parures devront être compris comme polysémiques, c'est-à-dire reflétant une intention volontaire et la signature culturelle d'un individu et/ou d'un groupe à instant T. Cette définition volontairement large et englobante, suffira déjà à dégager de grandes tendances typologiques des costumes funéraires, tant d'un point de vu morphologiques que géographiques et chronologiques dans la zone d'étude.

Base documentaire

Pour mener à bien l'étude des assemblages de parure, on s'appuiera sur les contextes funéraires dont le contenu peut être considéré comme complet[20]. Afin de ne pas parasiter la compréhension de ces assemblages individuels, on a écarté toutes les sépultures double ou multiples chaque fois que celle-ci ont été identifiées[21]. Une fois ces prérequis établis, on obtient un corpus de 614 tombes.

Une première observation concerne le semis de points sur la carte de distribution des sites concernés et le nombre de sépultures que chacun

19 Pl.75 n°974 ; une paire d'anneaux de jambe à glissière, proches de celui de Saint-Ybard, ont été mis au jour dans la sépulture 1 du tumulus 2 la nécropole de Mons à Saint également (Cantal). D'après P.-Y. Milcent, leur poids devait atteindre 1,8 kg : Milcent 2004, 177.

20 C'est-à-dire des ensembles funéraires dont l'indice de fiabilité est de 3 d'après le classement.

21 Il faut admettre que la reconnaissance d'une tombe ne contenant qu'un seul défunt plutôt que plusieurs est un exercice des plus délicats lorsque il prend place dans un contexte comprenant en grande majorité des incinérations. À chaque fois que c'était possible, On s'est appuyé sur les résultats des

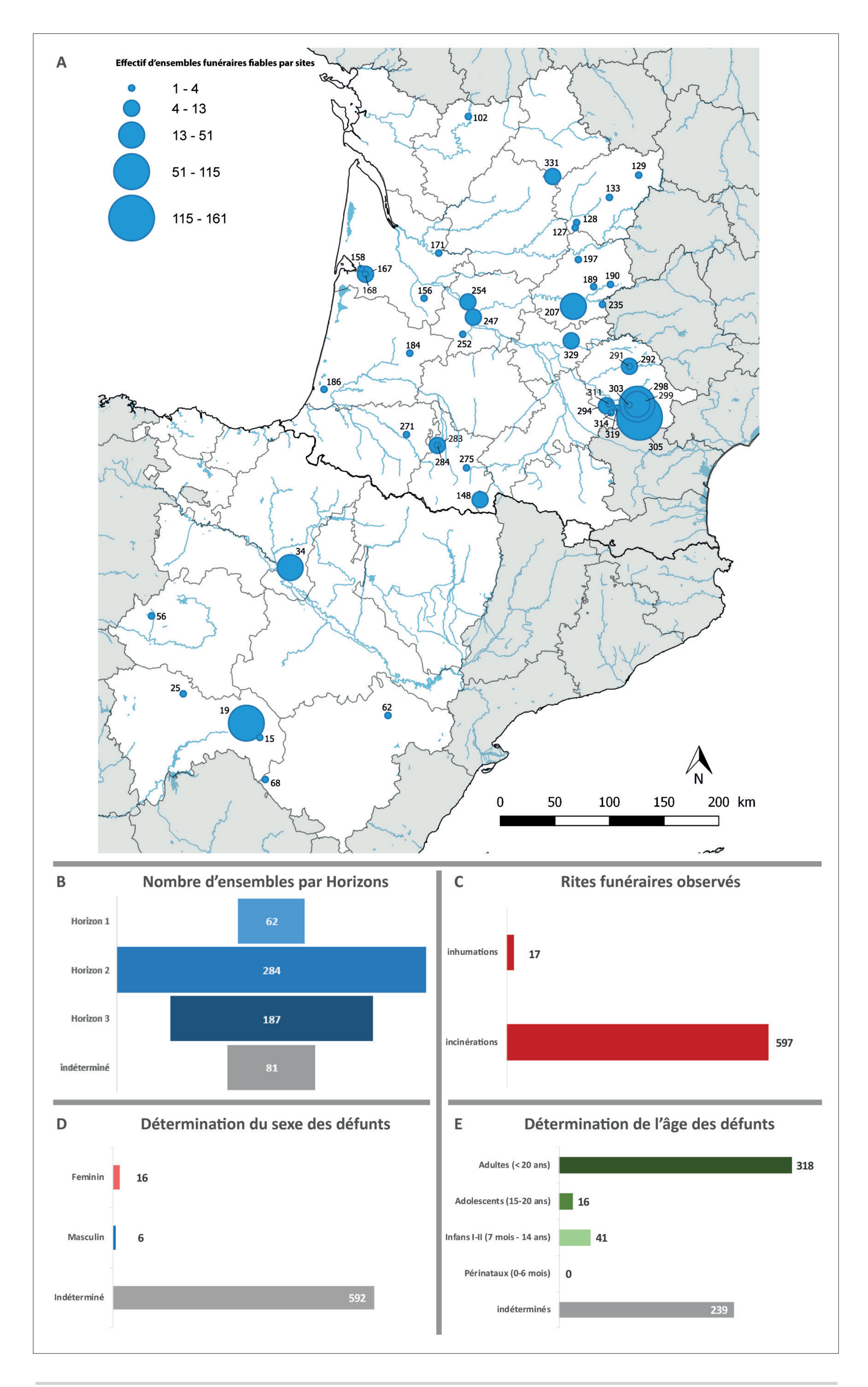


Fig. 87. Synthèse cartographique et comptable de la distribution spatiale (A), chronologique (B) et rituelle (C) ainsi que des informations anthropologiques des défunts (D et E) issus des 614 sépultures considérées comme fiables et retenues pour l'étude.

renferme (**fig. 87 A**). Comme on pouvait s'y attendre, la majorité de l'information disponible se trouve concentrée dans quelques nécropoles, qui ont livré le plus grand nombre de parures à savoir celles de Gourjade (n°298), du Martinet (n°299), du Causse (n°305), du Camp de l'Église Nord et Sud (n°207), d'Herrería (n°19) et d'El Castejón (n°34). À elles seules, les trois nécropoles du Castrais comptent 327 sépultures fiables à parures, soit plus de la moitié du corpus retenu. Ce constat tend à expliquer le grand nombre d'ensembles datés des Horizons 1 et 2, alors que le reste du corpus s'exprime nettement moins pour l'Horizon 2 et un peu mieux pour l'Horizon 3 (**fig. 87 B**)[22].

La seconde observation concerne les rites funéraires rencontrés. Sans surprise, avec 17 tombes, l'inhumation représente une très faible part des contextes fiables rassemblés, tous les autres étant des incinérations (**fig. 87 C**). Ce constat complique les informations anthropologiques qu'il est possible d'obtenir puisque la diagnose sexuelle s'appuie initialement sur l'étude de l'os coxal et permet une détermination fiable à plus 95 %[23]. Cet élément étant rarement présent dans le cas d'une incinération, l'étude ostéologique se porte alors sur l'aspect "massif" ou "gracile" des restes qui, respectivement, pourraient correspondre à sujet masculin ou féminin. Toutefois, cette méthode offre moins de certitude dans la mesure où elle ne dit rien sur les variations morphologiques individuelles : un squelette gracile peut tout aussi bien appartenir à une femme qu'à un adolescent. Le plus souvent, les anthropologues ne donnent donc qu'une indication lorsque l'observation de l'os coxal est impossible[24]. C'est pour cette raison que la détermination sexuelle n'est que très rarement connue en contexte funéraire d'incinération. Dans le contingent, seulement 16 sujets féminins (12 incinérations et 4 inhumations) et 6 sujets masculins (2 incinérations et 4 inhumations) ont pu être identifiés (**fig. 87 D**). Pour ce qui est de l'estimation de l'âge au décès, les spécialistes ont recourt à l'évaluation du stade d'éruption dentaire et au stade d'évolution de maturation du squelette post-crânien pour les individus immatures. Au-delà de la deuxième décennie, l'âge au décès n'est plus mesurable compte tenu de la disparition des marqueurs d'immaturité. L'analyse se reporte alors sur la reconnaissance des indices de vieillissement, comme les pathologies dégénératives[25]. L'estimation de l'âge au décès est une mesure plus aisément réalisable, même en contexte d'incinération. Pour cette raison, cette donnée est mieux rapportée que ne peut l'être la diagnose sexuelle dans le corpus puisque l'on dispose de cette information pour plus de la moitié des défunts (**fig. 87 E**). Les classes d'âges que l'on a créées suivent celles recommandées par H. Duday et employées pour l'étude ostéologique des sépultures du Midi de la France et du Castrais[26]. Toutefois, on s'est permis une légère modification car, pour une question de représentativité et de manière à intégrer les autres études parfois moins précises, on a rassemblé en une seule classe les catégories biologiques *Infans I* (7 mois à 6 ans) et *Infans II* (7 à 14 ans). Ainsi, on observe pour le corpus l'absence

études anthropologiques faites à partir des esquilles d'os contenues dans l'urne funéraire. De telles analyses ont été faites sur les grandes nécropoles du corpus (Gourjade, Le Martinet, Le Causse, El Castejón et Herrería) qui renferment la majorité des sépultures retenues. Pour autant, On a fait le choix de conserver les contextes funéraires pour lesquels la présence d'un ou plusieurs défunts n'avait été ni déterminée ni mentionnée dans la bibliographie afin de constituer un corpus suffisamment dense et couvrant une plus grande aire géographique. Le faible nombre de ces sépultures ne devrait pas interférer sur les résultats finaux. Les données compilées par A. Droit sur un corpus de sites similaires au nôtre par la zone géographique qu'il recouvre laisse supposer que seulement 7 % des tombes renferment les restes de plus d'un individu. Toutefois, elle souligne que cette estimation doit être nuancée par la façon dont la collecte des ossements brûlés est réalisée sur l'aire de crémation, celle-ci pouvant être partielle et de fait, masquer la présence d'un second individu dans l'ossuaire : Adroit 2015, 248-249.

22 Sauf exception, on se référera au cours de ce chapitre aux trois grands horizons identifiés lors du chapitre précédent plutôt qu'aux sous-horizons qui les composent afin de distinguer de façon plus claire les phénomènes observés.

23 Bruzek 1991 ; Giraud *et al.* 2003, 183.

24 La détermination sexuelle pour les tombes du Castrais s'appuie uniquement sur l'étude de l'os coxal, ce qui n'est pas le cas de l'étude des restes osseux d'Herrería qui se réfère aux critères de robustesse et de gracilité : Giraud *et al.* 2003, 183 ; Gómez Bellard, in : Cerdeño & Sagardoy 2007, 187-195.

25 Duday *et al.* 2000.

26 Duday, in : Nickels *et al.* 1989, 459-472 ; Giraud *et al.* 2003, 182-183.

de sujets périnataux, une faible représentation des individus immatures (*Infans I-II* et adolescents) et une très nette domination des individus adultes avec 318 sépultures rencontrées[27]. Cette dichotomie dans la représentation des sujets immatures et matures ne s'explique pas uniquement par le filtre d'étude concentré sur le mobilier de parure – les défunts immatures pouvant par exemple être moins nombreux que les adultes à porter des parures. Il s'agit surtout d'un phénomène touchant plus globalement le recrutement funéraire au sein des nécropoles régionales[28].

De ce bref état des lieux des données dont on dispose, il ressort qu'une grande partie des clés de compréhension du costume funéraire pourrait rester insaisissable : corrélations entre âge/sexe et type de parure, port symétrique ou asymétrique des compositions d'apparat et détermination des zones d'appuis du mobilier sur le défunt. De fait, des études précises sur la place des parures dans le costume funéraire sont irréalisables pour la zone géographique retenue [29]. Malgré ce constat, il est tout de même possible de dégager de grandes tendances porteuses de sens.

27 Il faut reconnaître que le nombre de sujets adultes dans le corpus peut être légèrement surévalué dans la mesure où l'on a rattaché les 56 tombes issues des nécropoles du Castrais estimées comme renfermant des individus de "taille adulte". Pour les auteurs de l'étude anthropologique de ces nécropoles, ce terme renvoie à une différenciation entre un individu réellement mature et un possible adolescent de grande taille non mesurable avec certitude. Le rattachement dans les comptages s'explique par la volonté d'harmoniser les classes d'âges de ces sites avec celles identifiées pour d'autres sites et donc, d'éviter de créer une classe d'âge qui ne serait de toute façon représentée pour une seule et même région ; Giraud *et al*. 2003, 182-183.

28 L'âge du défunt conditionne la façon dont ce dernier est considéré au sein de la société et, de fait, facilite ou contraint son accès à sa déposition funéraire pérenne. Dès lors, il a été démontré à plusieurs reprises que l'assurance d'une place dans la nécropole augmente avec l'âge, ce qui explique principalement la faible part des sépultures d'enfants dans le corpus. Pour compléter le sujet sur le recrutement funéraire régional au Premier âge du Fer en fonction de l'âge au décès, voir : Dedet 2001, 308-310 ; Dedet 2012 ; Adroit 2015, 431-433.

29 On pense notamment aux travaux réalisés par E. Millet et C. Bélard sur des nécropoles à inhumations Millet 2008 ; Bélard 2014.

Méthode d'analyse

Parmi les différentes étapes de tri et de sélection des informations réalisées, la première étape a été de rassembler dans un tableau de comptage tous les objets dits "personnels" pour chacune des 614 sépultures. Ce terme d'objet "personnel" recouvre toutes les catégories fonctionnelles de mobilier qui sont susceptibles d'avoir réellement pu appartenir au défunt et comprend :

- les parures
- les armes offensives et défensives
- l'outillage (couteau, fusaïole, aiguille, scalptorium et rasoir)
- des objets divers (éléments de chaînette, figurine, bille, silex, pierre à aiguiser)

N'ont pas été retenus lors de ce décompte le nombre de vases d'accompagnement et les restes fauniques du fait, évident, qu'ils ne participent pas au "costume funéraire" du défunt.

Lors de l'étape suivante, le nombre de catégories fonctionnelles conservées et les effectifs que chacune d'entre elles représentaient sur la totalité du corpus de tombes conduit à réduire leur nombre en associant plusieurs de ces catégories et en en excluant d'autres. En effet, malgré la première étape de tri, beaucoup de catégories comptaient trop peu d'effectifs ce qui aurait pour conséquence de parasiter la synthèse des assemblages de parures par la présence de données résiduelles ou "exceptionnelles" sur la totalité du contingent. Le but est de dégager des caractères forts afin de maximiser les chances d'identifications de structures cohérentes des costumes funéraires. On peut résumer dans un tableau les retraits ou les associations de catégories qui ont été faits et les arguments sous-jacents à cet exercice (**fig. 88**). Toutefois quelques précisions sur certains de ces ajustements doivent être apportées.

Les pièces d'armements ont été rassemblées dans seulement deux catégories qui différencient d'un côté les armes de poing, comme les épées et les poignards, ou leurs traces indirectes, telles que

Catégories	Regroupements	Justifications
Anneaux ou perles (unitaire)	Anneau ; perle	Fonction proche, voire similaire
Anneaux ou perles (lots)	Anneaux ; perles	/
Agrafes de ceinture	Agrafes de ceinture ; boucle de ceinture	L'un comme l'autre témoignent de la présence d'une ceinture.
Bagues et boucles d'oreilles	/	Faibles effectifs pris séparément
Boutons	/	/
Bracelets (ou assimilés)	Bracelets ; anneaux de jambe ; fragment(s) de bracelet(s)	Différentiation rarement identifiable en contexte d'incinération
Bracelets en armilles	Brassards ; lots de bracelets identiques ; lots de fragments de bracelets	Témoignent tous, a priori, d'une parure portait en armille
Épingles	/	/
Fibules	/	/
Torques	/	/
Autres	Pendeloques ; cônes launaciens ; parures pectorales	Faibles effectifs pris séparément
Armes de poing	Épées ; poignards ; fourreaux ; bouterolles	Tous témoignent d'une arme offensive de poing
Armes d'hast	Soliferrums ; talon et pointe de lance ; pointe de flèche	Tous témoignent d'une arme défensive d'hast
Chaînettes	Chaînette ; éléments de chaîne	/
Couteaux	/	/
Fusaïoles et aiguilles	/	Outils liés au travail de la laine ; faible effectifs pris séparément
Outils de toilette	Scalptoriums ; rasoirs	Faible effectifs pris séparément
Armes défensives	Cardiophylax ; bouclier	Non retenu en raison d'un effectif trop faible
Bille	/	Non retenu en raison d'un effectif trop faible
Éléments d'harnachement	/	Non retenu en raison d'un effectif trop faible
Figurine	/	Non retenu en raison d'un effectif trop faible
Pierre à aiguiser	/	Non retenu en raison d'un effectif trop faible
Silex	/	Non retenu en raison d'un effectif trop faible
Indéterminés	/	Non signifiants

Fig. 88. *Catégories retenues ou évincées pour l'étude de la structuration du costume funéraire ainsi que les regroupement et leurs justifications. En blanc : mobilier de parure retenu ; en gris clair : mobilier d'accompagnement (hors parure) retenu ; en gris foncé : mobilier non retenu.*

les éléments de fourreaux, et de l'autre les armes d'hast, tels que les éléments de lance ou les pointes de flèches. En raison de leur caractère ambivalent, à mi-chemin entre un usage en tant qu'arme ou comme outil, les couteaux ont été isolés et n'ont pas été associés à de l'armement. Les parures annulaires de petit format comme les anneaux ou les perles ont été rassemblées en une seule et même catégorie dans la mesure où l'on a pu démontrer que leur usage et leur morphologie pouvaient être similaires ou, du moins, difficilement discernables. En revanche, il semblait important de créer une distinction entre les sépultures ne contenant qu'un seul de ces types de parures et celles pourvues de lots dans la mesure où les grandes quantités de perles ou d'anneaux découverts en grappe pouvaient signaler le vestige d'une autre catégorie d'objet non conservée, par exemple un collier. Enfin, on a rassemblé sous le vocable "bracelets en armilles" les quelques brassards constitués de plusieurs éléments attachés les uns aux autres. On y a aussi ajouté les fragments de bracelets lorsque ces derniers étaient découverts en nombreux lots. En effet, puisqu'il est impossible de déterminer le nombre de bracelets réellement compris parmi ces fragments mais que ces derniers témoignent toutefois de la présence de plusieurs bracelets dans une même tombe, il semblait préférable d'y voir la possibilité d'un port "en armilles"[30]. En admettant une certaine marge d'erreur, cette solution méthodologique permet ainsi de récupérer

30 On illustrera cette interprétation des multiples fragments en "bracelets d'armilles" par la quarantaine de fragments de bracelets déposés dans la tombe 54 de Herrería (n°19) : pl.24 n°3157. En outre, cette relecture des bracelets déposés en contexte funéraire d'incinération recouvre également les ensembles funéraires comprenant plusieurs bracelets simples

l'information et de conserver l'effectif de sépulture plutôt que d'en évincer un trop grand nombre.

À partir de cette base documentaire, plusieurs méthodes d'analyse ont été utilisées pour traiter l'information. Parmi toutes les analyses effectuées et après de nombreuses tentatives et échecs, l'analyse factorielle de correspondance (AFC) est la méthode qui offre les meilleurs résultats et qui s'est avérée la mieux à même de répondre à la problématique[31]. C'est donc sur elle que s'appuiera la réflexion que l'on va dès maintenant présenter.

Analyse des assemblages de parures dans les tombes

Présentation générale des résultats de l'AFC

L'AFC a permis d'ordonner 612 contextes funéraires fiables[32]. L'observation du comportement des variables sur le premier plan factoriel (F1-F2) reflète une distribution cohérente (**fig. 89 A**). On perçoit en effet que l'axe F1 distingue les épingles des anneaux ou perles en lots tandis que l'axe F2 différencie surtout les parures annulaires des parures vestimentaires, des outils et des armes.

L'une des premières constatations importantes est que la distribution de points le long des axes ne forme pas de double parabole (des sépultures et des variables), aussi appelée "effet Guttman", ce qui indique que l'information traitée ne témoigne pas d'un caractère chronologique[33]. Une lecture dans le détail de la dispersion des sépultures montre que les données ne sont pas non plus organisées d'après un caractère géographique ou culturel.

Le second élément résultant de la lecture rapide de la projection est de loin plus intéressant. En effet, le nuage de points ne dessine pas de concentrations de sépultures en groupes nets qui traduiraient une typologie d'assemblages des catégories fonctionnelles limitée et standardisée. Comme l'avait déjà laissé supposer l'échec des diverses méthodes de classification réalisées en amont, la dispersion des sépultures témoigne d'une forte individualisation des costumes funéraires. À l'exception de quelques assemblages récurrents sur lesquels on reviendra, on peut dire qu'il n'existe pas de costumes funéraires types pour une période ou une région de données. Les assemblages ne sont pas nettement regroupées par la présence ou l'absence de quelques variables. Bien au contraire, les tombes du corpus connaissent une grande variabilité de types d'assemblages malgré le peu de variables retenues. Ce phénomène de singularité des assemblages, et notamment de parures, a déjà été observé pour les inhumations des nécropoles de Champagne au Ha D2/3. Pour C. Bélard, cela témoignerait du fait que :

"*Les objets de parure sont donc des éléments aussi actifs socialement que les autres types d'objets déposés dans les sépultures. Ils sont utilisés dans*

qui avaient été numérotés individuellement dans la base de données. Si l'on prend le cas de la sépulture K1 de la nécropole d'Arihouat à Garin (n°148), le premier inventaire fait état d'au moins 12 bracelets de tailles et de décors différents bien que tous soient du même type. Le nouveau décompte lors de cette étape a amené à considérer qu'il n'existait pour cette tombe que deux "bracelets en armilles", identifiés d'après les diamètres des diverses pièces d'origines : pl.77 n°578 et 586. Si, lors de cette relecture du nombre de bracelets déposés dans les dépôts funéraires, on a tenté de respecter au mieux des informations bibliographiques et typologiques disponibles, cette méthode se heurte à un problème : les contextes d'incinération ne permettent pas de déterminer avec exactitude la quantité de catégories fonctionnelles, ici des bracelets d'armilles, qui étaient réellement déposées avec le défunt. On ne sait pas, à titre d'exemple, si la présence de douze bracelets identiques correspond à une seule pièce ou à deux bracelets d'armilles de six bracelets chacun. En l'absence de différenciations morphologiques ou typologiques du mobilier, on a considéré pour les cas les plus litigieux, que les multiples fragments bracelets rencontrés comptaient pour un seul bracelet d'armilles.

31 À propos des principes de l'AFC et de son application dans le domaine de l'archéologie, voir : Ciezar 1990 ; Djindjian 1991, 178-182 ; Cibois 1997 ; Marion 2004, 221-224 ; Cibois 2007 ; Marion 2009.

32 Deux tombes ont dû être évincées de l'analyse car elles comprenaient des catégories fonctionnelles qui n'avait pas été retenues lors de l'étape de sélection des données. Il s'agit de la sépulture 36 de Fauillet, Lagravière (n°254) et la tombe 38 de la nécropole du Camp d'Alba à Réalville (n°329).

33 Ciezar 1990, 108 ; Djindjian 1991, 179 ; Marion 2004, 223-224 ; Millet 2008, 194-196.

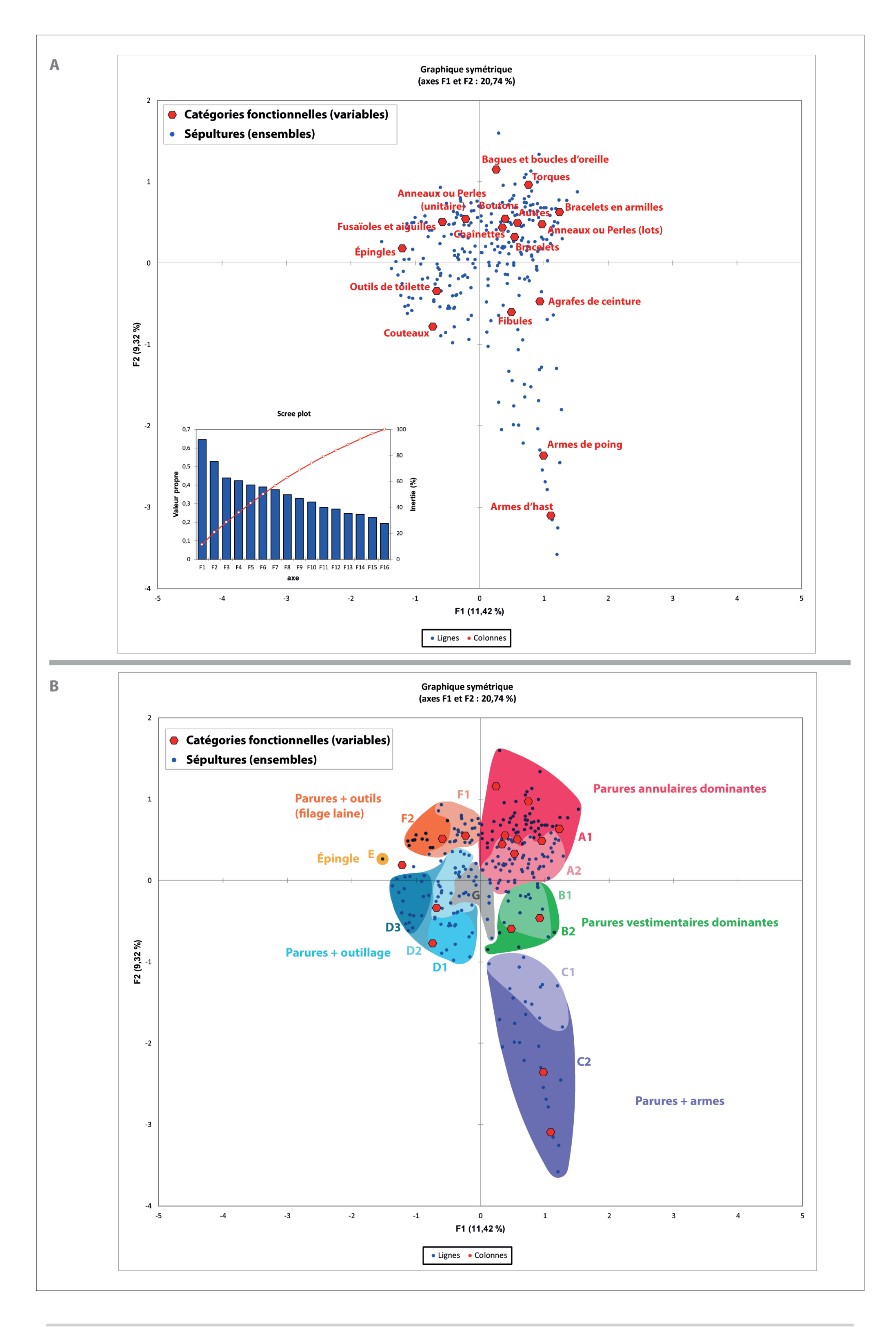


Fig. 89. Projection sur le premier plan factoriel (Fi-F2) de l'AFC et son tableau d'inertie (A) ainsi que son interprétation (B).

l'édification d'un véritable système codifié qui permet de créer et de discerner plusieurs catégories sociales de défunts"[34].

Puisqu'il n'existe pas de costumes funéraires types que l'on accolerait aisément à un statut social ou à des données anthropologiques, il faut donc plutôt raisonner de manière à identifier des tendances générales pouvant faire émerger des profils d'assemblages.

Distinction des profils d'assemblages

Bien que la projection de l'AFC n'offre pas l'opportunité d'identifier des groupes nettement marqués, il est toutefois possible d'y reconnaître plusieurs profils généraux (lettres) dont les variantes peuvent dans certains cas être identifiées (chiffres) (**fig. 89 B**). Avant de présenter ces profils d'assemblage, on fera remarquer que cette analyse ne tend pas à proposer une grille de lecture permettant d'identifier un type de costume funéraire précis selon que ce dernier contient, par exemple, *n* bracelets et *n* fibules. On parlera plutôt de "profils d'assemblage". Ainsi, ce n'est pas parce qu'un profil d'assemblage se définit principalement par la présence de parures annulaires que pour autant il ne comprend pas des catégories fonctionnelles rencontrées dans d'autres profils, ou encore que la présence de parures annulaires soit exclusive à ce profil[35].

1. Profil d'assemblage A

(Annexes 3 : Liste 14.1)

Le premier profil identifié rassemble le plus grand nombre de sépultures du corpus avec 204 individus. Il s'agit de contextes funéraires dominés ou comprenant exclusivement des parures annulaires : des anneaux ou des perles à l'unité ou en lots, des bagues ou des boucles d'oreilles, des bracelets, des bracelets en armilles et des torques. La parure vestimentaire n'est pas en reste puisque les boutons se trouvent plus souvent associés aux catégories précédemment citées. C'est par la présence de fibules et d'agrafes de ceinture que l'on peut proposer une subdivision de ce groupe de tombes avec d'un côté le sous-groupe A1, qui comprend les tombes très nettement marquées par la parure annulaire, et de l'autre le sous-groupe A2, qui renvoie à des sépultures toujours bien pourvues en parures annulaires mais accompagnées de l'un ou de ces deux accessoires vestimentaires, comme c'est le cas par exemple dans la sépulture 2 du tumulus 1 de la nécropole du Pech de Cramazou à Calès (n°197)[36]. Par ailleurs, pour les tombes pouvant être rattachées à ce groupe A, on relèvera que les anneaux ou perles unitaires, les bracelets en armilles, les chaînettes, les fusaïoles et les outils de toilettes ont une plus forte tendance à être déposés dans des tombes comprenant une fibule et/ou une agrafe de ceinture (profil A2) plutôt que dans celles pourvues exclusivement en parures annulaires (profil A1).

Malgré la singularité des assemblages qui a pu être observée, autant par les catégories fonctionnelles qu'ils renferment que par leur type, on peut relever des récurrences pour des sépultures du sous-groupes A1 (**fig. 90 A**). Elles concernent en premier lieu les contextes funéraires comprenant une seule catégorie d'objet, comme un torque, mais surtout un lot d'anneaux ou de perles ou encore un ou deux bracelets, qui constituent les assemblages les plus fréquents. Pour autant, des dépôts plus complexes, comptant deux ou trois objets, sont aussi observés. Ils peuvent comprendre un bracelet d'armilles et un lot d'anneaux ou de perles, comme dans la tombe 137 de la nécropole d'Herrería (n°19)[37], ou un lot d'anneaux ou de perles associé à un bracelet, comme en témoigne la sépulture 111 de cette même nécropole[38].

Dans tous les cas, les sépultures comprises dans ce groupe A sont celles dont le contenu en parure

34 Bélard 2014, 217.

35 Une liste des sépultures rattachées à chacun des profils est disponible dans les annexes 3.

36 Pl.107.

37 Pl.29.

38 Pl.27.

est de loin le plus fourni comparativement à celles des autres groupes, avec une moyenne de 3 parures par tombe (la valeur médiane est également de 3). La sépulture 1 du tumulus de Pau (n°271) constitue le meilleur exemple d'un riche costume funéraire puisque le défunt incinéré est accompagné d'au moins 10 catégories de parures, comprenant entre autres, une fibule, deux bracelets, deux torques, deux pendeloques et plusieurs lots d'anneaux, de perles et de boutons, auxquelles on doit ajouter les multiples fragments de parures annulaires formant par oxydation une "masse métallique" difficilement identifiable[39]. Par cet important nombre d'objets par tombe et en raison des différentes catégories fonctionnelles réunies dans ce profil d'assemblage A, les tombes s'y rattachant livrent des parures dont les matériaux de confection sont les plus variés (**fig. 90 B**). Naturellement, l'alliage cuivreux reste très nettement majoritaire puisqu'il concerne 73 % du mobilier, tandis que le fer se trouve plutôt en retrait avec seulement 14 % des objets fabriqués dans ce métal. En revanche, on rencontre également la plupart des autres matériaux tels que l'ambre, le lignite, le verre, l'os ou la terre cuite. Ce fait s'explique par la présence de catégories fonctionnelles souvent caractérisée par la variété des matériaux mis en œuvre, comme les anneaux ou perles, les pendeloques, les bagues ou boucles d'oreilles et dans une moindre mesure, les bracelets.

2. Profil d'assemblage B

(Annexes 3 : Liste 14.2)

Avec seulement 58 occurrences, ce second groupe comprend un petit nombre de tombes. La principale différence entre les assemblages du groupe B et ceux du groupe précédent, est la présence moindre de parures annulaires, bien souvent déposées en un seul exemplaire, au profit de parures vestimentaires : les fibules et les agrafes de ceinture. Il est donc possible de reconnaître deux sous-groupes selon la présence ou l'absence de parure annulaire. Ainsi, le profil B1 rassemble des assemblages qui sont caractérisés par la présence d'une fibule et/ou une agrafe de ceinture, de lots d'anneaux ou de perles, de bracelets et plus rarement de bracelets en armilles ou de torques. L'association d'une fibule avec, soit un lot d'anneaux ou de perles, soit avec un bracelet, est d'ailleurs fréquente (**fig. 90 A**). Enfin, il faut signaler que ce n'est que dans les tombes associées au profil B1 que l'on trouve des costumes funéraires faisant intervenir plusieurs parures annulaires et plusieurs fibules. Outre les doubles fibules déposées dans la tombe 68 d'Herrería (n°19), on mentionnera les trois fibules de la sépulture 80 et, surtout, les six exemplaires de la riche sépulture 31 de cette même nécropole[40]. Le sous-profil B2, englobe quelques contextes funéraires principalement composés d'une fibule et/ou d'une agrafe de ceinture, pouvant plus rarement être accompagnés d'un couteau ou d'un outil de toilette, comme l'incinération 2 de la nécropole de Grand Jean à Aiguillon (n°247)[41].

Les sépultures correspondant au profil d'assemblage B sont donc bien moins pourvues en mobilier de parure comparativement à celle du profil A. En moyenne, les costumes funéraires de ces tombes ne comprennent que 2,1 parures (pour une valeur médiane de 1). Les assemblages richement dotés en mobilier personnel, comme c'est le cas pour la tombe 31 d'Herrería (n°19), demeurent donc exceptionnels. Le spectre de matériaux employés pour la confection des parures est aussi plus restreint que celui des sépultures associées au profil A (**fig. 90 B**). Si l'alliage cuivreux reste dominant avec 64 % du contingent, le mobilier offre une plus grande place aux productions en fer (22 %), ou à celles alliant ces deux métaux (12 %). Ainsi, les assemblages de profil B sont quasi exclusivement pourvus en parures métalliques. On ne compte que quelques rares lots de perles pouvant être confectionnés en terre cuite ou en verre dans la nécropole d'Herrería (n°19), dans les sépultures 3, 31 et 136[42].

39 Pl.135 ; en dehors des objets de parure, le mobilier personnel déposé dans cette tombe comprend aussi deux fusaïoles et un couteau.

40 Pl.21, 25 et 26.

41 Pl.124.

42 Pl.20, 21 et 29.

A : assemblages fréquents
(plus de 2 assemblages identiques)

Profils	Assemblages	Nbr sep.
A1	1 bague ou boucle d'oreilles	4
	1 torque	7
	1 bouton	5
	1 bracelet d'armilles	3
	1 bracelet d'armilles + 1 lots d'anneaux ou de perles	4
	1 lot d'anneaux ou de perles	31
	1 lot d'anneaux ou de perles + 1 bracelet + 1 anneau ou perle	3
	1 lot d'anneaux ou de perles + 1 bracelet	8
	1 ou 2 bracelets	25
B1	1 fibule + 1 lot d'anneaux ou de perles	6
	1 fibule + 1 bracelet	8
B2	1 fibule	28
	1 agrafe de ceinture	4
D1	1 fibule + 1 couteau	4
	1 fibule + 2 couteaux	3
	1 fibule + 1 couteau + 1 outil de toilette	4
	1 fibule + 2 couteaux + 1 outil de toilette	5
	1 fibule + 1 outil de toilette	4
D3	1 épingle + 1 couteau	21
	1 épingle + 2 couteaux	11
	1 épingle + 1 couteau + 1 outil de toilette	6
	1 épingle + 1 couteau + 2 outils de toilette	4
	1 épingle + 1 outil de toilette	7
	2 épingles + 1 outil de toilette	4
F1	1 épingle + 1 bracelet	5
	1 anneau ou perle	23
F2	1 épingle + 1 fusaïole	22
	1 épingle + 1 anneau ou perle	9

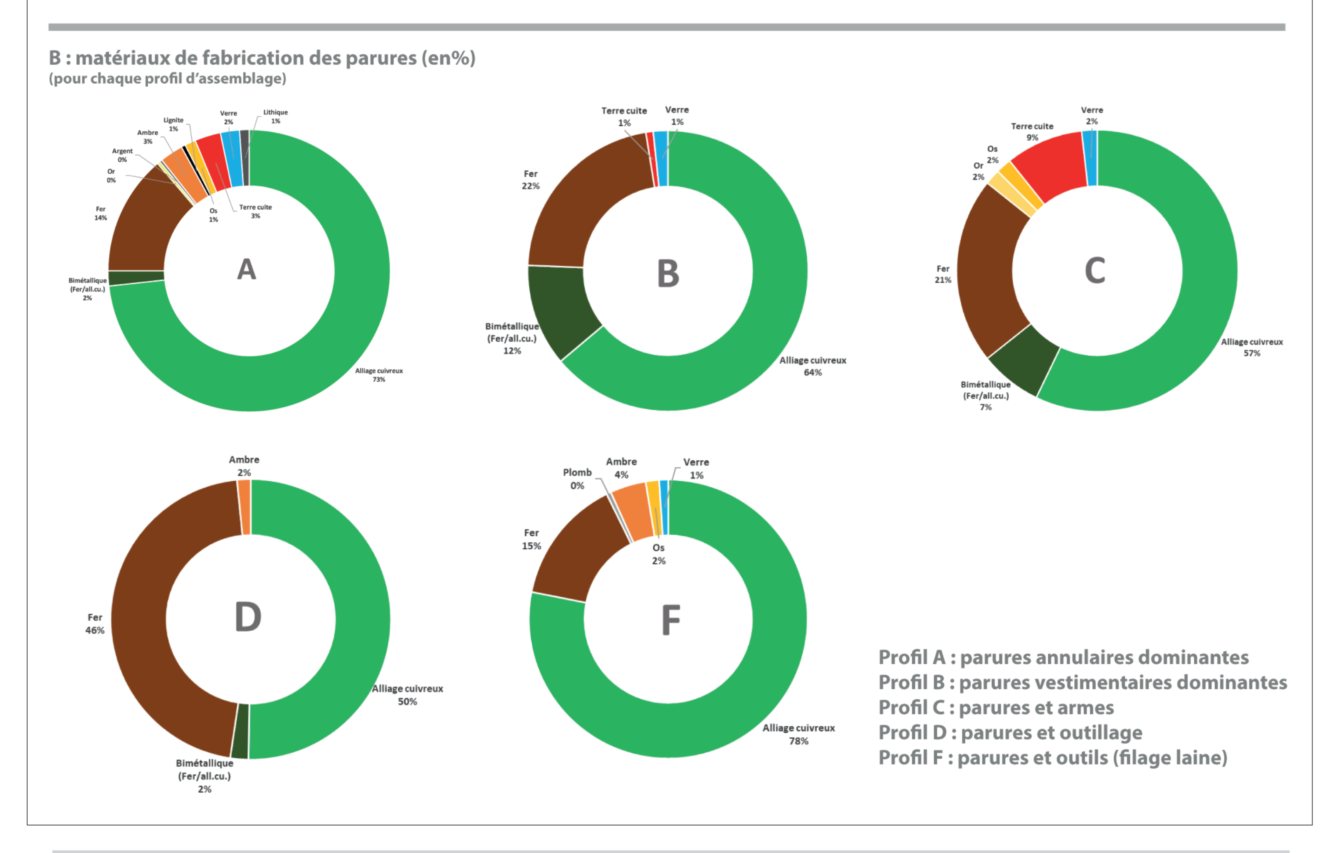


Fig. 90. *Assemblages fréquents (A) et matériaux de fabrication des parures (B) issues des assemblages de profil A, B, C, D et F.*

3. Profil d'assemblage C

(Annexes 3 : Liste 14.3)

Ce groupe renferme seulement 31 sépultures dont la particularité est qu'elles contiennent toutes un équipement militaire de poing ou d'hast. On peut proposer une division de ces tombes à panoplie guerrière selon les catégories de parures qu'elles livrent : le groupe C1 rassemble les contextes funéraires pourvus d'une ou plusieurs parures annulaires (auxquelles peuvent s'ajouter d'autres éléments, comme des fibules ou des agrafes de ceintures), tandis que cette catégorie de mobilier est absente des tombes du groupe C2, au profit des seules parures vestimentaires (fibules, agrafes de ceintures, boutons). Contrairement aux profils d'assemblages précédents, on n'observe pas de costumes funéraires identiques pour ces quelques sépultures. Pour autant, un examen plus approfondi des tombes concernées semble faire émerger plusieurs faits intéressants. En premier lieu, la présence de bracelets simples pourrait être préférentiellement liée avec celle d'armes d'hast (éléments de lance) et/ou de couteaux dans les tombes. Le tumulus A2 de la nécropole de la pierre levée à Chenon (n°102) ou les sépultures 21 et 66 d'Herrería (n°19) illustrent particulièrement bien le propos[43]. Toutefois, on restera prudent quant à la validité de cette hypothèse dans la mesure où on ne comptabilise que six contextes funéraires comprenant à la fois du mobilier militaire et des bracelets. De plus, la tombe 63 d'Herrería constitue une exception puisque, outre des parures annulaires (des fragments de bracelets et un lot de perles), un couteau et des éléments de lance (talon et pointe), elle a livré un fragment de lame en fer attestant vraisemblablement la présence d'une épée[44]. Inversement, les panoplies militaires à armes de poing sont plutôt associées à des fibules, parfois déposées par paire, comme dans la sépulture 36 de la nécropole d'Ibos (n°283)[45], ou à d'autres éléments de parures vestimentaires (agrafes de ceinture ou boutons), tels les objets personnels de la tombe 1068 de la nécropole du Causse (n°305)[46].

Les costumes funéraires rencontrés dans les contextes rattachés à ce profil d'assemblage C sont relativement pauvres en mobilier de parure puisqu'on ne compte en moyenne que 1,7 parures par tombe (la valeur médiane est de 1). En revanche, malgré leur faible nombre, les parures déposées dans ces tombes connaissent une certaine diversité dans les matériaux de fabrication mis en œuvre (**fig. 90 B**). Les alliages cuivreux et le fer, seuls ou associés, sont dominants mais on compte aussi plusieurs lots de perles en verre et surtout en terre cuite et aussi, de manière moins prévisible, trois pendeloques en molaire de sanglier dans l'inhumation de la nécropole de la Route-Vieille à Noailles (n°128)[47], tandis qu'un fragment indéterminé de la sépulture 1 du tumulus H de nécropole de Pujaut à Mios (n°167) atteste l'usage de l'or[48].

4. Profil d'assemblage D

(Annexes 3 : Liste 14.4)

On dénombre 122 tombes rattachables à ce profil D. Cet important effectif s'explique par le fait que ce profil regroupe une bonne partie des contextes funéraires mis au jour dans les nécropoles du Castrais. Les costumes funéraires de ces assemblages se distinguent par la présence de l'une ou des deux catégories fonctionnelles suivantes : couteau et outil de toilette (rasoir et/ou scalptorium). À partir de là, il est possible d'identifier au moins trois sous-profils en fonction des types de parures qui y sont adjointes.

Le premier d'entre eux (D1) rassemble les contextes funéraires dont le mobilier de parure est principalement représenté par une fibule. On peut d'ailleurs observer que les itérations d'assemblage rencontrés mettent en scène une unique fibule

43 Pl.70 et 25.

44 Pl.25 ; Cerdeño & Sagardoy 2007, 65 fig. 124 n°4.

45 Pl.148.

46 Pl. 200 ; Buffat *et al.* 2012, 876-880.

47 Milcent 2004, vol 2, 506-507.

48 Pl.93 n°40.

avec une variation du nombre de couteaux ou d'outils de toilette (**fig. 90 A**). Le plus étonnant est que les sépultures renfermant jusqu'à quatre éléments de ces catégories fonctionnelles (une fibule, deux couteaux et un outil de toilette) sont les plus fréquentes, comme la sépulture 1286 de la nécropole de la Place du Vigan d'Albi (n°292)[49]. Les autres catégories de parures, bien moins représentées, sont toutefois documentées. On observe en effet l'ajout d'une épingle et/ou plus rarement d'une agrafe de ceinture, d'un bouton ou enfin d'un anneau ou d'une perle, soit à l'unité, soit dans un cas, en lot, comme dans la sépulture 33 d'Herrería (n°19)[50].

Le second sous-profil (D2) rassemble les sépultures dépourvues de fibules ou d'agrafes de ceinture au profit du dépôt de parures annulaires, comme les anneaux ou perles à l'unité, plus rarement en lot, d'une paire de boucles d'oreilles pour un cas seulement[51], mais le plus souvent, de bracelets. À ces éléments peuvent venir s'ajouter régulièrement une épingle et plus rarement un bouton, comme dans les tombes 526 et 576 du Causse à Labruguière (n°305)[52]. Dans tous les cas, les assemblages de ce sous-profil D2 semblent marqués par leur singularité tant dans l'articulation que dans le nombre des diverses catégories fonctionnelles qui les composent, puisqu'aucune tombe n'est identique à une autre.

Enfin, le dernier sous-profil (D3) englobe les assemblages pour lesquels la parure est exclusivement représentée par des épingles[53]. Comme pour les assemblages du sous-profil D1, les ensembles funéraires D3 les plus fréquents sont construits à partir d'une parure vestimentaire – les épingles remplaçant les fibules dans ce cas – à laquelle s'ajoute(nt) un couteau et/ou un outil de toilette (**fig. 90 A**). Plus rarement, il arrive qu'une sépulture compte jusqu'à trois épingles, comme les tombes 210 de Gourjade (n°298) et 33 du Martinet (n°299)[54].

Comme le suggère la présentation de ces assemblages, les tombes de profil D comptent relativement peu de parures, avec une moyenne de 1,5 parure par ensemble (pour une valeur médiane de 1). La distribution des matériaux utilisés pour la fabrication de ce mobilier est assez remarquable (**fig. 90 B**). Si le métal concerne 98 % de ces artefacts[55], la part du fer est quasi équivalente à celle des alliages cuivreux. De plus, le fer touche aussi bien les parures vestimentaires (épingles et fibules) que les parures annulaires (bracelets et anneaux). Aucune logique ne semble régir l'association de ces matériaux ; on constate plutôt une certaine diversité, visant peut-être à dessiner un "rythme" stylistique du costume d'apparat. Dans tous les cas, si la récurrence d'assemblages similaires paraît forte pour les tombes de profil D, la diversité des métaux pourrait constituer une clé de compréhension du costume funéraire que l'on peine encore à expliquer.

5. Profil d'assemblage E

(Annexes 3 : Liste 14.5)

Le profil d'assemblage E rassemble 67 contextes funéraires constitués uniquement d'une ou de deux épingles. De fait, il se rapproche des profils précédent (D) et suivant (F), si ce n'est qu'ils ne comportent aucun des objets personnels liés à ces groupes : couteaux, outils de toilette, fusaïoles, anneaux ou perles à l'unité. Les épingles peuvent

49 Pl.155 ; Grimbert & Lagarrigue 2002, 85.

50 Pl.22.

51 Tombe 182 du Martinet à Castres (n°299) : pl.172.

52 Pl.187 et 190.

53 On tempérera cette assertion en évoquant le fait que quelques sépultures du groupe D3 comprennent en plus une perle et/ou un anneau. Pour autant, ces pièces de parures sont rares et toujours présentes à l'unité ce qui pourrait signifier qu'elles ne sont pas une catégorie de parure à part entière du costume funéraire, mais qu'elles devaient être liées mécaniquement, comme système de fermeture, ou stylistiquement, comme élément décoratif, aux épingles qu'elles accompagnent. Ainsi, le tout ne constituerait qu'un seul et même objet.

54 Pl.163 et 168.

55 Les 2 % restants sont réservés à l'ambre que l'on rencontre sur des perles enfilées sur des épingles ou par lot dans la tombe 13 du Martinet (n°299) et la tombe 521 du Causse (n°305) : pl.167 et 186.

être en alliage cuivreux (72 %) ou plus rarement en fer (27 %)[56].

6. Profil d'assemblage F

(Annexes 3 : Liste 14.6)

L'effectif de tombes associé au profil d'assemblage F est de 99. Bien que fortement représenté par des ensembles funéraires issus des nécropoles du Castrais, ce profil compte tout de même quelques tombes d'autres sites : Flaujac-Poujols Nord et Sud (n°207), Arihouat (n°148), Herrería (n°19) et El Castejón (n°34). Ces sépultures du groupe F se distinguent par la présence d'éléments liés au filage de la laine (fusaïoles et aiguilles) et/ou d'anneaux ou de perles à l'unité. Il est possible de reconnaître deux sous-groupes.

Le premier (F1) se singularise par le dépôt systématique de parures annulaires. Le plus souvent, il s'agit d'une tombe contenant seulement un anneau ou une perle, comme en témoignent les 23 occurrences rencontrées (**fig. 90 A**). Mais il peut aussi s'agir dans bien des cas d'un assemblage pourvu d'une ou deux épingles associées régulièrement à des anneaux ou perles à l'unité, à des bracelets et plus rarement à des bagues ou des boucles d'oreilles, à des boutons, à des torques ou à un "cône launacien", comme dans la sépulture 314 de Gourjade (n°298)[57]. On relèvera aussi la présence dans ce sous-profil F1 d'une fibule provenant du tumulus MF 21B de la zone nord de Flaujac-Poujols (n°207), et qui était accompagnée d'une bague, d'un anneau et d'une aiguille[58]. Enfin, il arrive que ces sépultures puissent renfermer occasionnellement des fusaïoles, toujours liées à des parures annulaires.

Le second (F2) comprend des assemblages composés très largement d'une ou de plusieurs épingles, associées à une parure annulaire et/ ou à un élément de filage de la laine (fusaïole et aiguille). Ce dernier cas est d'ailleurs le type d'assemblage le plus fréquent avec 22 occurrences observées (**fig. 90 A**). Les deux seuls assemblages ne renfermant pas d'épingle, se composent des deux catégories fonctionnelles définissant le profil F : une fusaïole et un anneau, comme dans les sépultures 169 et 301 du Causse (n°305)[59].

Concernant le nombre de parures déposées dans les sépultures de profil F, la moyenne est de 1,9 objets (pour une valeur médiane de 1). Si ce chiffre reste en dessous de celui associé au profil B et surtout au profil A, il est toutefois bien supérieur à celui des assemblages du profil D. Cette distinction entre ces profils se traduit également dans la distribution des matériaux engagés pour la conception des parures (**fig. 90 B**). Là où les parures des costumes funéraires de profil D étaient centrées sur le seul usage du métal avec une quasi-parité entre les alliages cuivreux et le fer, celles du profil F montrent un visage bien différent. Les alliages cuivreux restent très largement dominants et représentent près de 80 % du mobilier d'apparat quand le fer n'est identifié que pour 15 % du contingent. En outre, ces assemblages laissent une place non négligeable aux matières non métalliques, comme l'ambre, l'os et le verre pour les divers anneaux ou perles. Enfin, l'usage du plomb est attesté pour une pendeloque associée à une épingle en alliage cuivreux dans la tombe 543 du Causse (n°305)[60].

7. Profil d'assemblage G (indéfini)

(Annexes 3 : Liste 14.7)

Ce profil d'assemblage G rassemble 31 sépultures desquelles ne se détachent aucun lien précis du point de vue des assemblages de parures. Ce groupe comprend des contextes funéraires situés au centre de la projection factorielle.

Ainsi, ces ensembles peuvent comprendre deux catégories fonctionnelles (des variables)

56 Le pourcentage restant est attribuable à l'ambre qui compose les perles enfilées sur l'épingle de la sépulture 137 de Gourjade (n°298) : pl.159.

57 Pl.165.

58 Pl.116.

59 Non figurée et Pl.179.

60 Pl.188.

qui s'opposent sur la projection, à la manière des fibules et des épingles, comme dans le tumulus V de la nécropole de Moissac à Glandon (n°331)[61], ou les fibules et les fusaïoles, telle la sépulture 1065 découverte sur la Place du Vigan à Albi (n°292)[62]. On trouve aussi dans ce groupe mal défini des tombes pourvues de la plupart des catégories fonctionnelles sélectionnées. C'est le cas pour le costume funéraire du défunt incinéré dans le tumulus 21 du Camp de l'Église Nord à Flaujac-Poujols (n°207). Paré d'une agrafe de ceinture, d'une fibule et d'un bracelet, ce dernier est également accompagné d'un équipement militaire fourni comprenant une épée et ses accessoires de suspension (anneau et chaîne), un bouclier, ainsi qu'un couteau et des outils de toilette (scalptorium et rasoir)[63].

D'un point de vue strictement méthodologique, il aurait été possible de faire fi de la distribution des sépultures sur la projection de l'AFC et de rattacher chacun de ces ensembles à un des profils déjà identifiés par un traitement analytique au cas par cas. Cependant, cette démarche suppose de hiérarchiser la valeur que l'on attribue à chacune des variables. Si l'exemple précité de Flaujac-Poujols peut aisément être associé aux autres assemblages à panoplies militaires du profil C, cela signifie que l'on accorde plus d'importance à ce critère plutôt qu'à la présence d'un couteau et d'outils de toilette, éléments caractéristiques des assemblages de profil D. Et qu'en est-il des autres, plus nombreux, pourvus simplement d'une fibule et d'une épingle, ou d'une perle et d'une fibule ? Il semble donc préférable d'accepter les limites de la méthode et de considérer qu'une trentaine d'ensembles parmi les 612 traités échappent à une classification lisible par l'AFC.

61 Pl.216.

62 Pl.115 ; Grimbert & Lagarrigue 2002, 83.

63 Pl.112.

Les assemblages de parures au regard des données anthropologiques

À présent que les tombes ont été classées en divers groupes selon leur profil d'assemblage de mobilier, il convient de comparer ces résultats aux informations anthropologiques afin de discerner une possible structuration des données en termes de sexe et d'âge au décès.

1. Les parures comme marqueurs sexuels ?

Malgré les multiples questions d'ordres méthodologiques et interprétatives qu'elle soulève, l'attribution de telle ou telle catégories d'objets d'après le sexe des défunts est une analyse souvent privilégiée par les acteurs de l'archéologie protohistorique récente.

Les travaux réalisés par B. Dedet constituent une référence pour l'étude dans la mesure où ils portent sur un contexte géographique et chrono-culturel proche du notre (sépulture à inhumation et à incinération de la fin de l'âge du Bronze et du Premier âge du Fer issues de la garrigue languedocienne et des grandes Causses du Gévaudan)[64].

Étudiant les ensembles funéraires de la garrigue languedocienne[65], B. Dedet élabore tout d'abord une sériation des assemblages accompagnant 33 défunts inhumés qu'il croise ensuite avec la diagnose sexuelle de ses derniers, soit à partir de l'os coxal, soit par la robustesse ou gracilité des ossements[66]. Lors de cette première étape d'analyse, il identifie deux groupes dont les catégories d'objets qu'ils renferment s'excluent totalement. Le premier groupe, nommé A, rassemble 15 sépultures surtout pourvues de bracelets et, dans une moindre

64 Dedet 1992 ; Dedet 2001.

65 Dedet 1992, 193-198.

66 Comme on a pu le faire, B. Dedet retient dans sa sériation des assemblages uniquement les objets dits "personnels" des défunts, excluant de fait le mobilier céramique et les restes fauniques en raison du fait que : "*la réalisation d'une matrice globale prenant en compte la totalité des éléments du matériel d'accompagnement [...] s'est révélée inopérante. Les diverses formes et décors de vases en céramique non tournée et les différentes espèces de faune empêchant que des groupes ne se dégagent*" : Dedet 1992, 193.

mesure, de plusieurs anneaux, de fusaïoles, de pendeloques, de bracelets d'armilles, de torques et de spirales. Le second, nommé B, compte 18 sépultures qui comprennent principalement des rasoirs, mais aussi des épées, des anneaux à l'unité, des couteaux, des épingles, des scalptoriums, des objets lithiques divers et de la vaisselle métallique. La franche dichotomie observée entre ces deux groupes trouve un écho dans la caractérisation sexuelle des défunts. Ainsi, les individus féminins se rencontrent dans le groupe A, tandis que les individus masculins se placent dans le groupe B. Toutefois, comme le reconnait l'auteur, la corrélation n'est que partielle puisqu'un sujet masculin se trouve rangé dans le groupe A et que deux défunts graciles, donc supposément féminins, sont classés dans le groupe B[67]. Il propose d'y voir des erreurs de dénombrement (la tombe pourrait renfermer deux individus) et de diagnose sexuelle et conclut que :

> "*L'attribution des deux groupes A et B de sépultures respectivement à des femmes et à des hommes ne trouve donc pas dans les données anthropologiques actuellement disponibles une confirmation absolue. Cependant, compte tenu des problèmes concernant le dénombrement des sujets par tombe, ces données ne contredisent pas une telle attribution*"[68].

Fort de ces résultats, l'auteur propose de reproduire le même exercice pour les 42 incinérations pour lesquelles aucune donnée anthropologique n'est connue. Il observe là encore deux groupes A et B qui se définissent selon quasiment les mêmes critères que précédemment mais il identifie également un troisième un groupe, nommé C, qui comprend à la fois des objets spécifiques de A (fusaïole et bracelet) et de B (épée, couteau et vaisselle métallique), ainsi que des catégories d'objets qui n'apparaissent dans aucun des deux groupes (agrafe, fibule et torque). Ce nouveau groupe C est perçu comme contenant du mobilier dit "mixte", dont on pourrait supposer qu'il provient de sépultures doubles.

67 Dedet 1992, 194 et 197.

68 Dedet 1992, 197.

Quelques années plus tard, B. Dedet conduit un examen identique sur les contextes funéraires des grandes Causses du Gévaudan[69]. Il aboutit à des résultats tout à fait similaires, identifiant trois groupes A, B, C, qui se définissent par des catégories d'objets très proches de celles observées en Languedoc. Cependant, là encore, des "imperfections" dans de la distribution attendue du mobilier selon les groupes apparaissent : les fibules et les colliers d'une à trois perles peuvent définir soit le groupe A, soit le groupe B dans les matrices sérielles selon qu'il s'agit d'inhumations ou d'incinérations[70]. De plus, le groupe C, comprenant trois sépultures, reste toujours pour l'auteur difficile à définir, ce qui le conduit à considérer l'une d'entre elle comme une anomalie puisqu'elle contient deux objets appartenant aux groupes A et B[71].

Portant sur quelques ensembles funéraires de France centrale datés du Ha D1-2, l'étude proposée par P.-Y. Milcent use d'une méthodologie d'approche légèrement différente mais offrant des résultats très semblables à ceux de B. Dedet[72]. Sur la base de 33 inhumations, dont toutes ne sont pas caractérisées sexuellement par l'anthropologie, il classe les assemblages de parures qui accompagnent chacun des défunts selon le nombre de catégories fonctionnelles rencontrées[73]. Il résulte de ce classement que deux groupes de costumes funéraires se dégagent, qui renverraient à : "*une dichotomie sexuelle et non à une différenciation sociale*"[74]. Le premier comprend des individus portant une unique parure, dans ce cas un bracelet, porté de façon asymétrique au seul poignet gauche. Les éléments typologiques indiquent qu'il s'agit surtout de bracelets ouverts de forme elliptique et aux extrémités épaissies ou terminées par des tampons (Br.6 ou Br.19). Ce registre d'un apparat funéraire plutôt discret distingue selon P.-Y. Milcent des sépultures masculines. Le second groupe

69 Dedet 2001, 313-315.

70 Aucune explication n'est apportée sur ce fait.

71 Sépulture de Pomeyrol à Saint-Bauzil en Lozère : Dedet 2001, 313.

72 Milcent 2004, 176-178.

73 *Ibid*, 177, tabl.22.

74 *Ibid*, 176.

renferme des tombes pourvues d'une à quatre parures et comprend les catégories suivantes : bracelets multiples, chaînettes, anneaux de jambe, bracelets simples, torques, boucles d'oreilles, colliers et fibules. L'association de ces divers objets d'apparat suit le plus souvent un port symétrique. La diagnose sexuelle réalisée sur 2 des 23 contextes funéraires que compte ce groupe et la distribution des catégories représentées semblent, d'après l'auteur, constituer des éléments suffisamment solides pour reconnaître dans les porteurs de ces assemblages des individus exclusivement féminins[75].

À la lecture de ces résultats, une tendance nette se dégage quant à l'interprétation sexuelle des profils d'assemblages identifiés. Il semble ainsi que l'axe horizontal de la projection de l'AFC sépare les ensembles plutôt féminins de ceux plutôt masculins. Les profils fortement dominés par la parures annulaires et/ou par la présence de plusieurs éléments de parures (profils A et F) peuvent être attribués à des individus féminins, tandis que ceux comprenant des outils de toilettes, des couteaux, de l'armement et un petit nombre d'éléments de parures (profils C et D) sont rattachables à des individus masculins ; les profils B, G et E, situés à proximité de cet axe restant mal définis (**fig. 89**). En outre, les observations faites par B. Dedet pour le sud-est de la France peuvent tout à fait être corrélées aux profils selon le schéma suivant[76] :

- Groupe A (féminin) = profils A, E et F
- Groupe B (masculin) = profils C et D
- Groupe C (mixte) = profils B (et peut être G ?)

À ces parallèles dans la composition des assemblages on pourrait ajouter le fait que les matériaux de fabrication des objets déposés avec le défunt pourraient avoir un lien avec le sexe de ce dernier. En effet, il a déjà été proposé l'hypothèse selon laquelle les alliages cuivreux seraient plutôt choisis pour les individus féminins tandis que le fer accompagnerait préférentiellement les hommes[77]. Les dernières études portant sur les tombes de Méditerranée occidentale au Premier âge du Fer accréditent cette tendance[78]. Dans le corpus, l'importance du fer pour les sépultures *a priori* masculines se lit bien pour les assemblages de profil C par rapport à ceux de profil A, et particulièrement bien pour ceux de profil D par rapport à ceux de profil F (**fig. 90 B**).

Ainsi, dans cette étude comparée du corpus avec ceux de régions proches, les résultats paraissent répondre positivement aux modèles établis jusqu'alors. Pourtant, les rares diagnoses sexuelles des tombes dont on dispose, au nombre de 22, nuancent quelque peu ce schéma (**fig. 91 A**).

Deux tombes de la Meseta, vraisemblablement féminines, renferment en effet des catégories d'objets de type militaire correspondant au profil C2 (**fig. 91 A et B**) : deux épées pour la tombe 27 d'Herrería (n°19) et deux lances pour la sépulture 14 de Sigüenza (n°25). Or, il est généralement admis que la présence d'une panoplie militaire est un marqueur exclusivement masculin[79]. Nonobstant, le dépôt d'armes dans les tombes de femmes, bien qu'exceptionnel, est documenté pour la Protohistoire, sans que l'on puisse déterminer s'il s'agit d'objets appartenant à des femmes guerrières

75 La diagnose sexuelle par l'analyse ostéologique n'est connue que pour les deux sépultures de la nécropole du Pâtural à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) : Milcent 2004, 176.

76 Bien que l'on ne l'ait pas mentionné jusqu'ici, la mise en évidence des tombes masculines et féminines pour les nécropoles du Castrais suit un protocole d'analyse tout à fait identique à celui proposé par B. Dedet tout en offrant des résultats similaires, aboutissant à identifier trois groupes A, B et C, selon des critères extrêmement proches de ceux du Languedoc : Giraud *et al.* 2003, 234-237.

77 Dhennequin 2008, 93.

78 Beylier 2012, 221.

79 *Ibid*, 210.

A : corpus de tombes avec diagnose sexuelle

Diagnose sexuelle	Sépultures	Profils	Horizons	Rites funéraires	Nbr Parures
Féminin	(235) SAINT-JEAN-DE-LAUR, Camp de Monseigne-inhumée	A1	Hz 3B	inhumation	9
	(190) BOUSSAC, Grotte des Palabres-Sujet 18	A1	Hz 2B	inhumation	1
	(126) NESPOULS, Baudran-Tombe 3	A1	indét.	inhumation	3
	(305) LABRUGUIERE, Le Causse-T.250	F2	Hz 1B	incinération	1
	(305) LABRUGUIERE, Le Causse-T.273	F2	Hz 1	incinération	1
	(305) LABRUGUIERE, Le Causse-T.339	A2	Hz 1A	inhumation	3
	(305) LABRUGUIERE, Le Causse-T.719	F2	Hz 2	incinération	1
	(19) HERRERÍA, El Molino (Herrería III)-tombe 019	A2	Hz 3	incinération	2
	(19) HERRERÍA, El Molino (Herrería III)-tombe 027	C2	Hz 3A / 3B	incinération	2
	(19) HERRERÍA, El Molino (Herrería III)-tombe 030	A1	Hz 3	incinération	1
	(19) HERRERÍA, El Molino (Herrería III)-tombe 047	A2	Hz 3C	incinération	7
	(19) HERRERÍA, El Molino (Herrería III)-tombe 080	B1	Hz 3B	incinération	7
	(19) HERRERÍA, El Molino (Herrería III)-tombe 091	A2	Hz 2B	incinération	5
	(19) HERRERÍA, El Molino (Herrería III)-tombe 095	A1	Hz 3A / 3B	incinération	4
	(25) SIGÜENZA (ALCUNEZA), Prados Redondos-sépulture 05	A2	Hz 3B / 3C	incinération	5
	(25) SIGÜENZA (ALCUNEZA), Prados Redondos-sépulture 14	C2	Hz 3B / 3C	incinération	2
Masculin	(190) BOUSSAC, Grotte des Palabres-Sujet 19	C1	Hz 2B / 3B	inhumation	1
	(126) NESPOULS, Baudran-Tombe 1	A1	Hz 2	inhumation	2
	(126) NESPOULS, Baudran-Tombe 2	F1	indét.	inhumation	1
	(128) NOAILLES, Route-Vieille-Couche A - sépulture	C1	Hz 2A	inhumation	1
	(19) HERRERÍA, El Molino (Herrería III)-tombe 021	C1	indét.	incinération	3
	(19) HERRERÍA, El Molino (Herrería III)-tombe 097	B2	indét.	incinération	1

B : distribution des profils d'assemblages d'après la diagnose sexuelle (en %)

C : présence/absence des catégories de parures selon la diagnose sexuelle

Catégories de parures/diagnose sexuelle	Féminin	Masculin
Épingles	■	
Boucles d'oreilles	■	
Lot d'anneaux	■	
Lot de boutons	■	
Bagues	■	
Parures pectorales	■	
Bracelets en armilles	■	
Bracelets	■	■
Torques	■	■
Agrafes de ceinture	■	■
Fibules	■	■
Pendeloques	■	■
Anneau (unitaire)	■	■
Lot de perles	■	■

Fig. 91. *Synthèse des profils d'assemblages et des catégories de parures rencontrés selon la diagnose sexuelle des défunts.*

ou d'éléments à valeur symbolique ou culturelle[80]. Ces ensembles de Meseta sont-ils réellement des dépôts funéraires de femmes guerrières ou à valeur symbolique exceptionnelle ? Il est difficile en l'état de répondre à cette question mais dès lors que le contexte géographique et chronologique proche ne livre pas d'exemples similaires, on peut remettre en question la diagnose sexuelle de ces deux tombes. Pour la tombe de Sigüenza (n°25), la méthode d'identification de cette incinération n'est pas décrite. Tout au plus apprend-on qu'il

80 Loin de la région d'étude, dans le nord de l'Europe, la culture germanique de Przeworsk, qui s'établit au centre et au sud de la Pologne à partir du III[e] s. a.C, connait des nécropoles dont plusieurs sépultures féminines sont accompagnées d'attributs guerriers : Bochnak 2010.

s'agirait d'un individu adulte âgé entre 20 et 30 ans[81]. Pour celle d'Herrería (n°19), la reconnaissance se fonde sur la gracilité des os[82]. Cependant, l'étude anthropologique ajoute que l'individu incinéré serait un adulte très jeune ou un adolescent[83]. Cet élément permet de douter de la fiabilité de la diagnose sexuelle pour ce défunt puisque la gracilité pourrait tout aussi bien indiquer la présence d'un jeune homme. Dans tous les cas, les résultats ostéologiques, la panoplie militaire et le contexte archéologique régional invitent plutôt à voir dans cette tombe le costume d'un adolescent masculin plutôt que celui d'une jeune femme. En dehors de ces deux cas particuliers sur lesquels on ne saurait trancher, le reste du contingent de sépultures féminines répond plutôt positivement au schéma attendu puisque ces dernières se répartissent dans les profils pourvus d'épingles, de parures annulaires et de fibules, et présentant le nombre moyen de parures par tombe le plus élevé (profils A, B et F).

Les rares tombes identifiées comme masculines sont dominées par des profils à panoplie militaire (profil C1) (**fig. 91 B**). On rencontre également une sépulture pourvue d'une unique fibule de profil B2. Si l'on ajoute à ces observations le fait que ces contextes funéraires masculins sont moins riches en mobilier de parure, alors on peut estimer que ces assemblages sont tout à fait cohérents avec les modèles constatés dans les régions limitrophes à la zone étudiée. Toutefois, les deux sépultures masculines à inhumation de la nécropole de Baudran à Nespouls (n°126) échappent à cette structure puisqu'elles se trouvent dans des profils d'assemblages *a priori* à "caractère féminin" (profils A1 et F1). Elles renferment toutes deux exclusivement des parures annulaires : un anneau et un bracelet pour la tombe 1 et un anneau unique pour la tombe 2[84].

Concernant la distribution des catégories de parures selon le sexe du porteur, les minces indices dont on dispose orientent plutôt vers un usage indépendant du sexe avéré ou supposé. Le décompte des types d'objets pour les seules tombes disposant d'une diagnose sexuelle indique déjà que plusieurs catégories sont partagées par les deux sexes, telles que les bracelets, les torques, les anneaux uniques, les lots de perles, les pendeloques, les fibules et les agrafes de ceinture (**fig. 91 C**). Si les autres catégories fonctionnelles semblent à première vue exclusivement réservées aux femmes, on minorera très fortement cette assertion dans la mesure où certaines d'entre elles sont bien représentées dans des sépultures non caractérisées sexuellement mais appartenant à des profils d'assemblages variés, comme les épingles et lots d'anneaux que l'on rencontre dans un large spectre de profils de tombes (A, B1, D, E, F et G). Des questions se posent également pour les bagues et les lots de boutons qui, s'ils accompagnent souvent des assemblages fortement pourvus en parures annulaires (profils A, D2 et F1), sont aussi connus dans des contextes mal définis (profil G). Pour l'heure, seuls les bracelets en armilles, les parures pectorales et peut-être les boucles d'oreilles paraissent être uniquement associées à des contextes funéraires exclusivement féminins ou à "caractère féminin" puisqu'on les retrouve uniquement dans les profils d'assemblages A, B1, F1 et D2.

Ces diverses observations mettent en exergue plusieurs points importants sur l'association entre parure et sexe des porteurs.

Tout d'abord, malgré un contingent faible, les observations suivent dans les grandes lignes les résultats obtenus pour des régions proches durant le Premier âge du Fer : les sépultures féminines tendent à renfermer un nombre plus élevé de parures, surtout celles de type annulaire, tandis que celles des tombes masculines, moins nombreuses, appartiennent surtout au registre vestimentaire ou

81 J.-M. Reverte, in : Cerdeño & Perez de Ynestrosa Pozuelo 1983, 85-88.

82 On ne reviendra pas sur la valeur imparfaite de cette mesure tant elle repose sur l'appréciation de chaque anthropologue lors de l'étude d'un groupe humain donné, sans possibilité de comparaison pour des populations extérieures à ce groupe.

83 En l'absence d'observation sur l'os coxal, on peut s'étonner que l'étude ostéologique puisse assurer qu'il s'agisse à la fois d'un adolescent (ou jeune adulte) et d'une femme.

84 Pl.74.

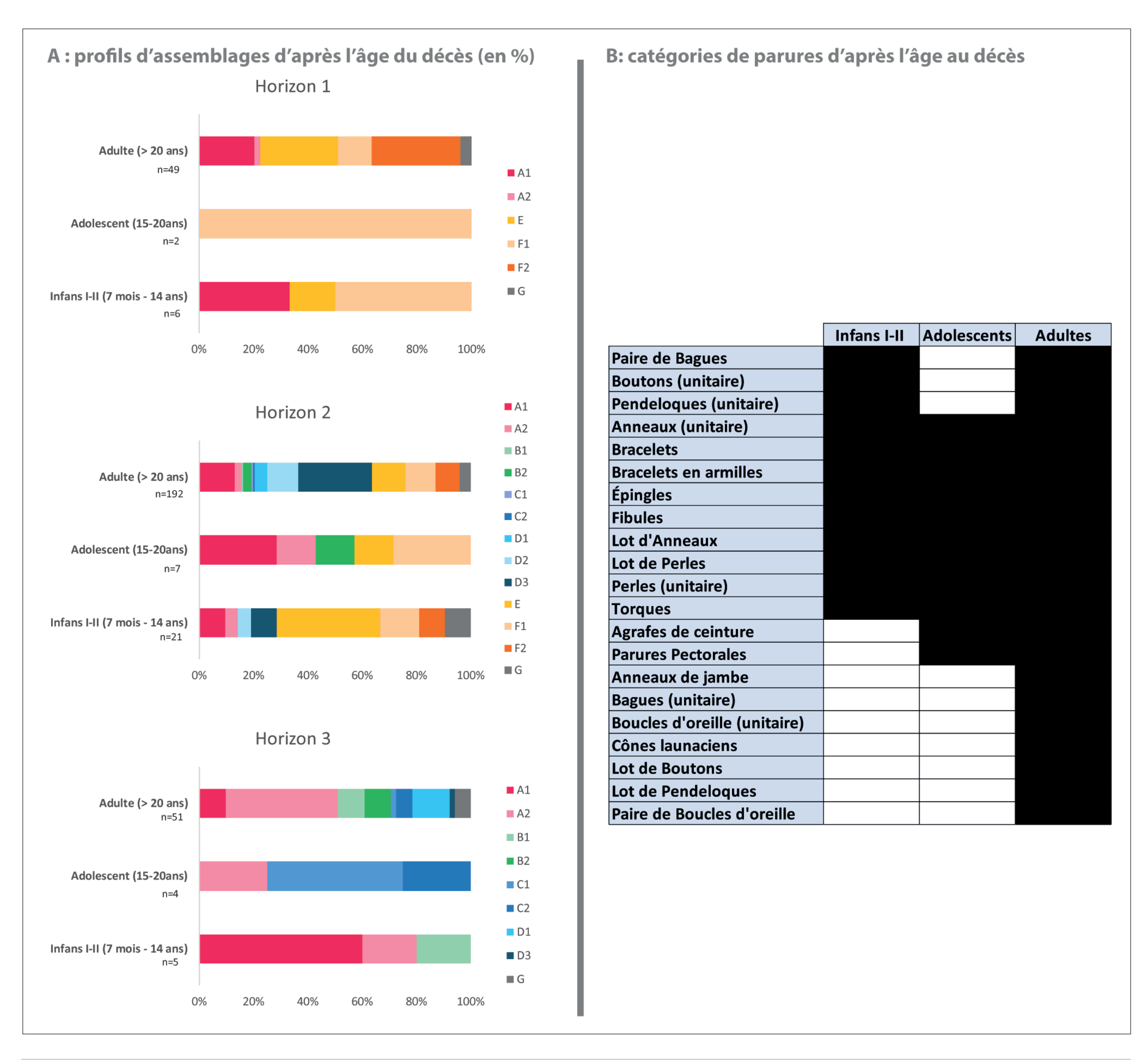


Fig. 92. *Distribution par phase des profils d'assemblages de parures d'après l'âge au décès exprimée en % (A) et tableau de contingence en présence/absence des parures en fonction de l'âge au décès (B).*

annulaire dit "léger". Ensuite, quelques assemblages ne se conforment pas à cette tendance générale. Cela renvoie au fait que la méthode par AFC que l'on a employée et son interprétation montrent ici leurs limites : le découpage des groupes observés ne dissocie pas strictement les individus féminins des individus masculins. Enfin, le dernier et troisième point est le plus important. Le fait que des sépultures échappent à la règle exprimée lors du premier point signale que l'examen de la seule structuration des assemblages de parures en contexte funéraire ne permet pas d'appréhender le sexe du défunt. Si elle peut résumer une partie de l'information sur la base de caractères forts, comme la présence de bracelets portés en armilles ou l'association de parures à une panoplie militaire, il faut admettre que d'autres facteurs influent sur le type et/ou le nombre de parure déposé l'intérieur des sépultures.

2. Parures et âge du porteur

La détermination de l'âge au décès des défunts par l'analyse ostéologique est bien plus répandue que la diagnose sexuelle pour la zone géographique. Plus de la moitié des sépultures retenues ont été caractérisées anthropologiquement, ce qui offre la

possibilité de proposer une lecture chronologique de la distribution des profils d'assemblages d'après ce critère (**fig. 92 A**).

Les sépultures à parures renfermant des individus adultes ou de taille adulte sont de loin les plus nombreuses, et ce quel que soit l'Horizon considéré, puisqu'elles représentent toujours entre 85 et 87 % du contingent total. Les profils d'assemblages rencontrés dans ces tombes d'adultes couvrent toujours l'intégralité du spectre observable pour chacun des Horizons. Cela signifie donc que des défunts adultes peuvent être accompagnés d'un costume funéraire similaire à celui d'individus plus jeunes, mais aussi que certains assemblages de parures restent spécifiques aux seuls individus matures. C'est principalement au cours des Horizons 2 et 3 que la frontière entre défunts matures et immatures est visible. Elle se lit bien pour les profils à "caractère masculin" pourvus de panoplies militaires (profils C1 et C2) ou à parures exclusivement vestimentaires (profil B2).

Concernant les tombes renfermant des adolescents, une analyse précise des profils d'assemblages de parures demeure pour l'heure inenvisageable dans la mesure où ce type de dépôt funéraire, rarement attesté, représente entre 3 et 6 % du contingent selon l'Horizon retenu. Pour autant, les études réalisées sur les quelques sépultures du quart sud-est de la France offrent des parallèles intéressants[85]. Dans cette région, les sépultures d'adolescents sont indiscernables de celles des adultes, que ce soit par le rite funéraire ou par le mobilier qui accompagne les défunts. Cette impression semble se confirmer ici puisque des sépultures d'adolescents livrent des assemblages identiques à ceux identifiés pour les individus matures : un dépôt funéraire à parure vestimentaire (profil B2) daté de l'Horizon 2 dans la tombe 701 du Causse (n°305), des sépultures contenant une panoplie militaire de l'Horizon 3 (profils C1 et C2), comme le sujet 19 déposé dans la grotte sépulcrale des Palabres à Boussac (n°190), accompagné d'un torque, d'un couteau, d'une pointe de lance et d'éléments d'harnachement, ou dans les sépultures 24, 27 et 66 d'Herrería[86].

L'effectif de tombes de jeunes enfants (*Infans I*) ou de grands enfants (*Infans II*) est un peu plus important que celui des adolescents puisqu'il représente entre 8 et 10 % du total selon l'Horizon chronologique. Toutefois, sur les 42 dépôts funéraires inventoriés, seuls trois concernent une nécropole espagnole : les tombes 70, 120 et 153 d'Herrería (n°19). Le reste du contingent provient principalement des sites du Castrais (34 tombes) et dans une moindre mesure, des nécropoles du Truc du Bourdiou à Mios (n°168) (1 tombe), d'Arihouat à Garin (n°148) (2 tombes), de Baudran à Nespouls (n°126) (1 tombe) et du Camp de l'Église Sud à Flaujac-Poujols (n°207) (1 tombe). En dépit de cette distribution spatiale déséquilibrée, plusieurs commentaires peuvent être apportés.

En premier lieu, durant l'intégralité du Premier âge du Fer, on observe que ces sépultures de jeunes défunts ont une forte tendance à renfermer des parures répondant aux profils d'assemblages de types A, B1, F, et E. Ces dépôts funéraires se trouvent souvent accompagnés d'une ou plusieurs épingles et d'éléments de parures annulaires légères, comme des anneaux ou des perles ou, plus rarement, des parures annulaires volumineuses mais présentes en faible nombre telles qu'un bracelet ou un torque. On mentionnera cependant trois tombes appartenant aux profils D et pourvues de couteaux et/ou de scalptoriums en plus des catégories de parures mentionnées[87]. En second lieu, bien que l'on ait rassemblé dans une seule catégorie les jeunes enfants et les grands enfants pour des raisons pratiques, des différences dans la composition des assemblages de parures sont discernables entre ces deux classes d'âges. À chaque fois qu'ils ont été identifiés, les défunts âgés de moins de 7 ans (*Infans I*) se signalent préférentiellement par un costume discret comptant une ou deux parures, comme c'est le cas pour les sépultures 21, 152, 301, 329, 339 et 383 de Gourjade (n°298), 4 et 52 du Martinet (n°299) et

85 Dedet 2001, 310 ; Dedet 2012, 164-165.

86 Pl.105, 21 et 25.

87 Il s'agit des tombes 49 et 383 de Gourjade (n°298) et de la tombe 509 du Causse (n°305) : pl.158, 166, et 185.

132, 242, 301, 509, 599 et 723 du Causse (n°305)[88]. En revanche, les grands enfants (*Infans II*) se trouvent plus souvent mieux pourvus en mobilier d'apparat et il n'est pas rare qu'ils soient accompagnés de plusieurs épingles, de plusieurs bracelets ou même de plusieurs torques, comme dans les sépultures 153 d'Herrería (n°19), K.4 d'Arihouat (n°148), 303 de Gourjade (n°298), 70, 325 et 372 du Causse (n°305)[89].

La dichotomie entre enfants (*Infans I* et *II*) et adultes se lit aussi dans les catégories de parures associées à ces classes d'âges. C'est ce que laisse entrevoir un tableau de contingence en présence/absence de la distribution des parures selon l'âge du défunt (**fig. 92 B**). Si l'on met de côté les sépultures d'adolescents, dont on a dit qu'elles étaient trop peu nombreuses pour être interprétables, on constate que le costume funéraire des individus immatures est constitué d'un nombre restreint de catégories de parures. Les éléments d'apparat des jeunes défunts concentrent principalement des parures annulaires et des attaches vestimentaires (épingles et fibules). Pour ces objets, on ne distingue pas (ou pas encore compte tenu du faible effectif de tombes inventoriées) de types particuliers. Les fibules, les épingles, les bracelets ou les torques sont typologiquement identiques à ceux déposés avec des défunts adultes. On illustrera cette observation par le bracelet à tampons (Br.6.A) de la sépulture d'enfant 21 de Gourjade (n°298) qui est du même type que celui de la tombe d'adulte 52 de cette même nécropole[90]. Cependant, d'autres remarques peuvent être faites sur la morphologie des parures, surtout annulaires, des jeunes défunts.

Si l'on avait bien relevé que le diamètre interne des bracelets pouvait être réduit pour s'adapter aux mensurations de son jeune porteur, suggérant que ce dernier n'en était pas le propriétaire d'origine, cette pratique paraît ne concerner que les enfants de moins de 7 ans (*Infans I*). Les tombes 152 de Gourjade (n°298) et 4 du Martinet (n°299) renferment toutes deux un individu âgé d'environ 5 ans et témoignent d'un port de bracelet au diamètre adapté[91]. Ce rétrécissement des bracelets semble cesser pour les pièces accompagnant les grands enfants (*Infans II*), comme l'illustrent les exemplaires portés en armilles de la sépulture K2 d'Arihouat à Garin (n°148), dont le diamètre interne atteint un peu moins de 7 cm[92]. Ces mensurations ne sont pas différentes de celles mesurées pour les bracelets d'adultes. On restera tout de même prudent dans la mesure où le nombre de dépôts funéraires à bracelets abritant de grands enfants identifiés par l'anthropologie reste très faible pour la zone considérée. On peut toutefois être plus affirmatif pour les torques. Parmi les quatre sépultures d'immatures pourvues de torques, seule la tombe 1053 du Causse (n°305) concerne un jeune enfant, sans que l'on connaisse plus précisément son âge[93]. Les trois autres sont des incinérations de grands enfants de plus 7 ans[94]. Dans tous les cas, les torques appartiennent à un type largement répandu pour la période et la région dont ils sont issus, ce qui traduit le fait qu'ils ne sont pas spécifiques à l'âge des défunts. En outre, leur diamètre interne, dont la valeur est comprise entre 11,4 et 13 cm, s'inscrit tout à fait dans la moyenne mesurée pour les torques portés par des adultes (**fig. 32 A**). Ces observations constituent un faisceau d'indices indiquant que les bracelets et les torques devaient être reçus dès le jeune âge, entre 7 et 15 ans (peut-être un peu avant dans de rares cas), et qu'ils pouvaient être conservés jusqu'à l'âge adulte.

Dans le cas des agrafes de ceinture, des parures pectorales et des boucles d'oreilles, la lecture du tableau de contingence suggère que ces catégories fonctionnelles constituent un groupe de parures strictement réservé aux individus adultes ou considérés comme tels (adolescents). On restera plus mesuré sur la valeur à accorder aux boutons, pendeloques ou bagues puisque ces catégories apparaissent également dans des sépultures

88 Pl.157, 160, 164 à 168, 176 à 179, 185, 191 et 196.

89 Pl.79, 164, 176, 180 et 182.

90 Pl.157 et 158.

91 Pl.160 et 167.

92 Pl.78.

93 En plus du torque, le mobilier d'apparat comprend une unique fibule en alliage cuivreux : pl.199.

94 Sépultures K2 et K4 d'Arihouat (n°148) (pl.78 et 79) ; sépulture 303 de Gourjade (n°298) (pl.164).

d'enfants mais en proportion différente, soit par lots soit à l'unité selon les cas. Concernant les anneaux de jambes, la difficulté pour identifier convenablement cette catégorie de parure en contexte d'incinération oblige à ne pas les associer trop rapidement aux seuls dépôts funéraires d'adultes. Enfin, la présence exclusive de boucles d'oreilles dans les tombes de défunts matures, que ce soit à l'unité ou par paire, est intéressante. En effet, leur port nécessitant une intervention chirurgicale sur le lobe de l'oreille afin d'y insérer le crochet, on peut envisager que cette opération constitue un rite signalant le passage d'une classe d'âge à une autre, et donc une modification du statut de son porteur.

À la lumière de ces multiples observations, quel bilan peut-on tirer de la place des parures vis-à-vis de l'âge de leur porteur ?

Le premier point qui ressort de cette analyse est que l'âge au décès des individus revêt une importance dans l'accès à certains types de costumes funéraires et constitue une strate supplémentaire venant se superposer à la seule distinction sexuelle[95]. Cependant, la reconnaissance de l'âge du porteur ne peut se soustraire à une détermination par l'étude ostéologique. Si quelques catégories peuvent effectivement être corrélées aux individus matures, ou perçus comme tels, une partie de ces défunts dits "adultes" peuvent revêtir un costume funéraire tout à fait identique à ceux de défunts plus jeunes. Dès lors, d'autres clés de compréhension nous échappent encore compte tenu du fait que la constitution des profils d'assemblages de parures ne répond pas toujours ou exclusivement aux seules données anthropologiques (âge et au sexe des défunts).

Ceci étant énoncé, le second point est que la classe d'âge à laquelle appartient le défunt est un critère dont on perçoit l'influence sur la présence ou l'absence ainsi que sur le nombre de pièces d'apparat qui composent les costumes funéraires. Ces modifications dans les assemblages de parure traduisent vraisemblablement des passages entre différents statuts sociaux réellement perçus par les individus au sein des sociétés protohistoriques du Premier âge du Fer. Pour le corpus, on proposera plusieurs groupes :

- le premier concerne les jeunes enfants âgés de 1 à 6 ans accompagnés de peu d'objets de parures. Leur tombe présente un profil d'assemblage discret qui, si l'on suit le classement, seraient à "caractère féminin" (profils A, B1, F, et E), mais pour lequel on pourrait tout aussi bien proposer un caractère "neutre", non genré à cet âge. On peut également émettre l'hypothèse que les parures qui accompagnent ces jeunes défunts puissent leur avoir été transmises.

- le second correspond à des grands enfants ou pré-adolescents âgés entre 7 et 15 ans environ. Leur sépulture dispose d'un mobilier souvent plus abondant et duquel pourrait émerger un début de différenciation sexuelle. De plus, on peut penser que c'est au cours de cette tranche d'âge que les individus commencent à recevoir leur propre mobilier d'apparat, similaire à celui rencontré chez les individus matures. On signalera tout de même que certaines catégories leur restent toujours inaccessibles.

- le troisième et dernier groupe comprend les tombes d'adultes, auquel on pourrait ajouter celles des adolescents. Il concerne donc les individus âgés de plus de 15 ans environ. On retrouve dans ce groupe la totalité des profils d'assemblages possibles ainsi que l'ensemble des catégories de parures, notamment celles qui étaient absentes jusqu'alors : les agrafes de ceinture, les parures pectorales et les boucles d'oreilles.

Cette distinction entre plusieurs classes d'âges perçue par le seul mobilier de parure reste encore ténue. Chronologiquement, elle est surtout lisible dès le début du VIIe s. a.C., à partir de l'Horizon 2,

95 On mentionnera ici la tombe 2 de la nécropole de Baudran à Nespouls (n°126) qui renferme un enfant masculin mais dont le profil d'assemblage tend à être associé à un "caractère féminin" (profil F1). Dans ce cas, on peut penser que c'est son âge qui prévaut plutôt que son genre sur le type de parure qui lui est associé.

et semble se perpétuer au moins jusqu'au Ve s. a.C. Spatialement, elle est surtout observable pour les sépultures des nécropoles castraises et celle d'Arihouat (n°148). La documentation pour les sites funéraires des bordures occidentales du Massif Central, de la côte Atlantique ou du nord-ouest de la Péninsule ibérique demeure encore trop faible. On restera donc prudent avant d'appliquer ce schéma à la totalité de la zone d'étude. Cependant, on relèvera que pour autant qu'on puisse en juger, les exemples analysés issus de ces régions ne paraissent pas le contredire. Dans tous les cas, ces distinctions statutaires de classes d'âges révélés par le mobilier de parure déposé en contexte funéraire peuvent tout à fait être mises en parallèle avec celles constatées plus largement dans le sud et surtout le sud-est de la France par B. Dedet[96]. Si l'on manque de données pour les sépultures de périnataux et de nourrissons, on retrouve bien les groupes identifiés par cet auteur pour l'ensemble du rite funéraire (architecture de la tombe, mobilier d'accompagnement, topographie, etc.) et qui symboliseraient :

> "*[...] le reflet bien réel des stades successifs de la vie des enfants ici-bas et celui, que l'on ne peut que soupçonner, des différents états prêtés à ces jeunes morts dans l'au-delà*"[97].

Les parures : miroir d'une hiérarchisation sociale ?

Appréhender le statut social des vivants (hors critères biologiques) par l'étude du mobilier archéologique retrouvé dans leur tombe est, on l'a dit, un exercice périlleux qui souffre d'un certain nombre d'*a priori*. Cela est d'autant plus vrai que cette analyse ne se fonde que sur une partie seulement de la population protohistorique et non sur l'ensemble du corps social qui la compose. En effet, les nécropoles régionales n'avaient pas vocation à rassembler l'entièreté des individus qui vivaient à proximité et leur accès devait être soumis à plusieurs conditions[98]. On a déjà pu mettre en exergue que l'âge du défunt constitue vraisemblablement un facteur, parmi d'autres, du recrutement funéraire des nécropoles. Dès lors, il a dû exister pour les autres défunts de nombreuses pratiques funéraires alternatives dont l'archéologie ne peut rendre compte. Ainsi, les vestiges sépulcraux découverts par la fouille illustrent déjà une sélection des défunts au statut social particulier. Sans même prendre en compte la "richesse archéologique" de la tombe[99], les moyens humains nécessaires à sa réalisation et son entretien, surtout lorsque l'on pense aux grands tertres régionaux, témoignent en soi de la singularité du défunt vis-à-vis du reste de la population.

Ceci étant dit, on peut s'interroger sur la place accordée au mobilier de parure au sein de cette population sélective telle qu'elle peut être perçue dans les nécropoles régionales. Est-ce que la présence de cette catégorie de mobilier peut être corrélée à des gestes funéraires particuliers ? Cela dénoterait-il un traitement privilégié accordé aux porteurs de parures ? Dans quelle mesure les profils d'assemblages des tombes à parure traduisent des strates sociales lisibles ? Afin d'aborder cette problématique, on s'attachera à mettre en parallèle les parures dans les tombes et les données portant sur le mobilier d'accompagnement et les structures funéraires.

1. Les tombes à parure et vases céramiques d'accompagnement

Le premier point souvent mis en avant pour caractériser le statut social des défunts est le nombre d'objets accompagnant l'individu dans la

96 Dedet 2012.

97 Dedet 2012, 165.

98 Adroit 2015, 430-433.

99 Le terme de "richesse archéologique" renvoie ici autant au nombre et/ou type d'objets déposés avec le défunt, qu'au rite funéraire observé et à l'architecture de la tombe.

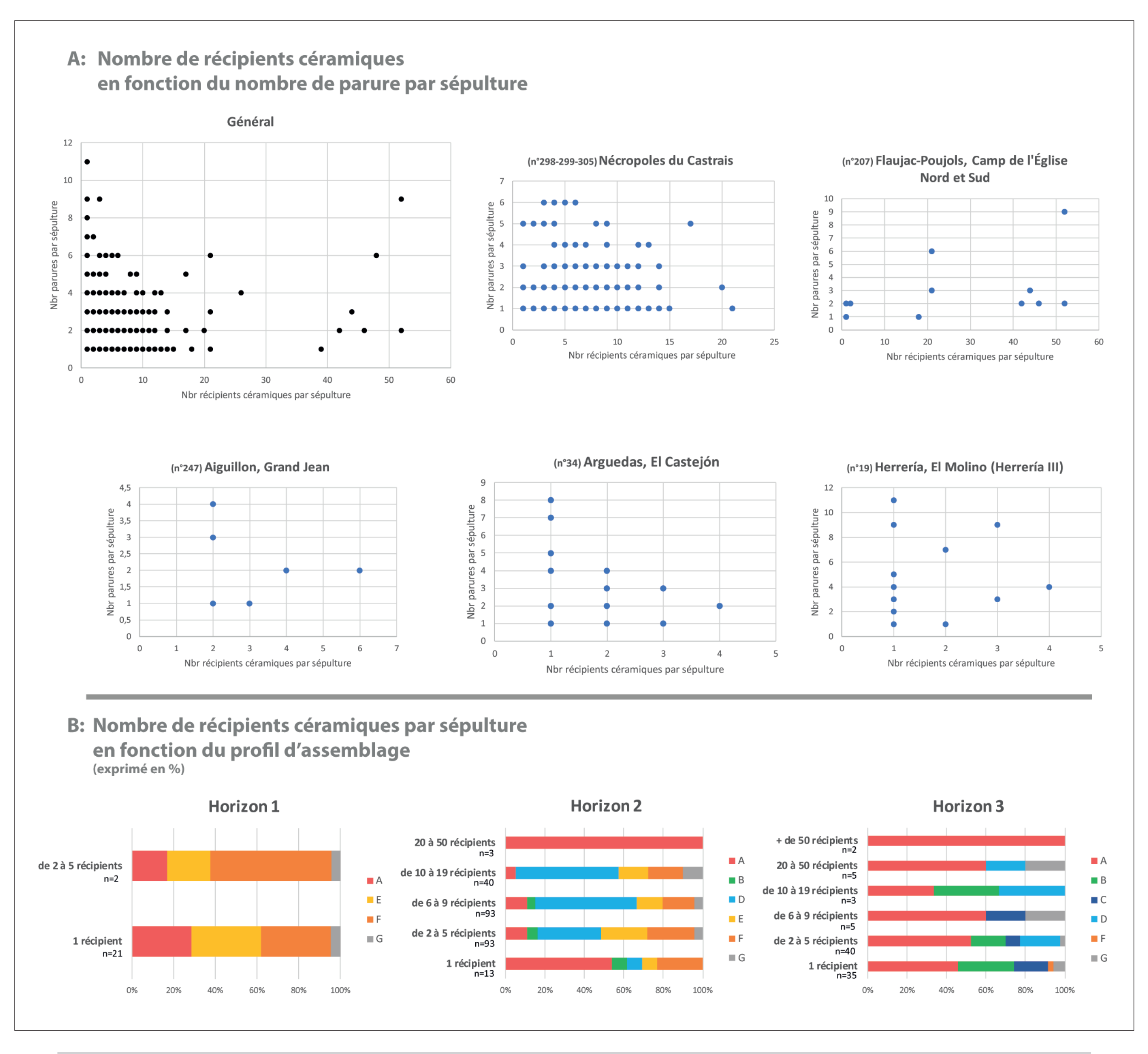


***Fig. 93.** Nombre de récipients céramiques dans les sépultures en fonction du nombre de parures (A) et du profil d'assemblage (B).*

tombe[100]. La cérémonie funéraire donnait lieu à des manifestations ostentatoires de la part des vivants par le don de biens et la tenue de banquets. Les rites organisés autour du défunt étaient l'opportunité pour les vivants de rendre hommage au mort. De ce fait, l'on s'accorde pour dire que la "richesse" observée dans la tombe témoigne de la reconnaissance par la communauté de la qualité du défunt. À ce titre, le nombre de récipients céramiques déposés est considéré comme un indicateur, parmi d'autres, du faste ou de la modestie d'une sépulture[101].

Afin d'étudier la relation qui pourrait exister entre le mobilier de parure et le nombre de récipients céramiques déposés dans les ensembles funéraires, on a retenu les sépultures dont le nombre de récipients est connu. On a donc écarté toutes les tombes contenant des tessons de céramique dont

100 Baray 2009, 194 ; par "mobilier d'accompagnement", on entend ici les objets dont on suspecte qu'ils n'appartenaient par directement au défunt, ou du moins, qu'ils ne faisaient pas partie de son costume quotidien. Il s'agit alors d'objet déposés supposément en offrande comme l'a bien défini A. Testart : Testart 2004, 304.

101 Le nombre de vases par tombe est utilisé comme un des critères distinctifs de la hiérarchisation des tombes des nécropoles du Castrais : Giraud *et al.* 2003, 239-246.

on ne pouvait déterminer à combien de vases ils appartenaient initialement[102].

Si l'on s'intéresse en premier lieu au rapport entre le nombre de récipients céramiques et le nombre de parures déposées dans une même tombe (**fig. 93 A**), les données, quel que soit l'horizon chronologique considéré, laissent entrevoir une absence de lien entre ces deux critères. Les observations resserrées à l'échelle d'une seule nécropole, souvent plus restreinte chronologiquement, valident ces résultats généraux.

Dans les nécropoles du Castrais, dont la datation des tombes se concentre principalement sur les horizons 1B et 2, les sépultures pourvues de cinq objets de parures peuvent aussi bien être accompagnées d'un seul vase, comme dans la tombe 372 du Causse (n°305), que de 17 dans la tombe 648 de cette même nécropole[103]. Les comptages relevés sur d'autres sites funéraires, tels qu'à Aiguillon (n°247), Arguedas (n°34) et Herrería (n°19), amènent au même constat. Dans ces dernières nécropoles, les dépôts funéraires les mieux dotés en mobilier de parure appartiennent aux groupes de tombes les moins fournies en récipients céramiques d'offrandes. Dans la nécropole du Camp de l'Église Nord et Sud de Flaujac-Poujols (n°207), les deux tombes des tumulus 8 et 32, considérées comme les plus riches en mobilier de parure (avec respectivement 9 et 6 parures), sont également bien pourvues en vases céramiques (52 dans la premier et 21 dans le second), alors que d'autres tombes contiennent autant de récipients d'offrandes mais bien moins d'objets de parures. En d'autres termes, à Flaujac-Poujols comme ailleurs, la quantité de parures déposées avec le défunt n'est pas corrélée au nombre de vases d'accompagnement.

Si l'on analyse le nombre de récipients céramiques par rapport aux types de costumes, les données collectées ne permettent pas davantage de dégager des tendances. En croisant le nombre de vases d'offrandes déposés dans la tombe d'après le type de profil d'assemblage associé, on n'observe pas de structuration nette des données (**fig. 93 B**). Lors d'une première lecture des résultats, il semblerait qu'au cours de l'Horizon 1, aux sépultures renfermant un seul récipient céramique correspondraient préférentiellement les profils d'assemblages A et E, tandis que celles comprenant de 2 à 5 vases sont plutôt liées à des profils F. Pour l'Horizon 2, le profil B pourrait être lié aux tombes de moins de 10 vases alors que le profil D semble surtout représenté dans les tombes de 2 à 19 récipients et minoritaire dans celles pourvues d'un unique récipient. Enfin, pour l'Horizon 3, deux profils "modestes" semblent se détacher (profils B et C). L'un est associé uniquement aux sépultures contenant moins de 20 vases (profil B), tandis que le second à celles de moins de 10 vases (profil C). Néanmoins, ces distinctions ne sont pas franches et la distribution des profils couvre une grande partie des groupes de récipients céramiques, amenant à douter d'une réelle structuration des données d'après ce facteur. Le profil A (tombes dominées par les parures annulaires), par exemple, se retrouve dans tous les groupes de récipients céramiques, sans de changements significatifs. Ces sépultures se distribuent sur l'intégralité du spectre, à la fois pour les ensembles funéraires les plus faibles en dépôt d'offrandes céramiques, comme pour ceux qui en son richement dotés. L'absence de structuration entre ces deux critères est d'autant plus flagrante lorsque l'on regarde en détail le contenu des dépôts funéraires. L'exemple des tombes 191 de Gourjade (n°298) et 426 du Causse (n°305), qui appartiennent à un contexte culturel identique et sont datées dans le courant du VIIe s. a.C. (Horizon 2), est le plus éloquent[104]. Toutes deux renferment l'incinération d'un adulte de sexe indéterminé. Bien que le mobilier de parure soit représenté dans chacune des tombes par la présence d'un unique bracelet, la première sépulture compte comme mobilier d'accompagnement 21 vases tandis que la seconde n'en dénombre qu'un seul. Dans ce contexte, il n'est pas utile de multiplier les exemples outre mesure

102 On rappellera que le mobilier céramique n'a été pris en compte que pour les ensembles de fiabilité maximale et que le décompte exclut toujours l'urne cinéraire dans la mesure où l'on a considéré que ce récipient ne pouvait être perçu comme un objet "ajouté" à la tombe.

103 Giraud *et al.* 2003, pl.35 et 82-83.

104 Pl.183 ; Giraud *et al.* 2003, pl.143-144.

et il conviendra, dès lors, de reconnaitre qu'il n'existe aucune corrélation franche et mesurable entre le nombre de vases d'offrandes déposés dans les tombes et les profils d'assemblages de ces dernières. Le nombre d'offrandes est donc soumis à d'autres facteurs qui restent encore à définir.

2. Structures funéraires et tombes à parure

Les tombes à parure du corpus sont associées à des structures qui connaissent de nombreuses variations selon le contexte chrono-culturel[105]. Afin de discerner un possible rapport entre ces structures funéraires et le nombre et/ou le type de parures qu'elles renferment, on s'intéressera exclusivement aux tombes recouvertes par un tertre et/ou pourvues d'un cerclage de pierres. En effet, ces monuments sont les structures funéraires dont la variabilité morphologique est la plus aisément observable et dont on suppose qu'elle devait être fortement soumise à des facteurs externes, au premier rang desquels se place probablement le statut social du mort.

L'un des éléments les plus évidents lorsque l'on s'intéresse aux tertres ou aux cerclages de pierres funéraires est leur taille. Par la taille, on entend ici le diamètre matérialisé par la présence d'un empierrement ou d'une structure périlithique. On ne tiendra pas compte de la hauteur car si cette valeur est pertinente pour estimer le volume d'un tertre, elle demeure souvent inconnue en raison des multiples facteurs naturels ou anthropiques qui ont pu en compromettre la conservation (passages de troupeaux, érosion, travaux agricoles, etc.). Cependant, une approche analytique fondée sur le seul diamètre des tumulus ou des structures d'entourages suffira déjà à dégager une vision globale dans le cadre de cette étude. Méthodologiquement, on prendra également soin de ne faire figurer que les ensembles funéraires *a priori* individuels, c'est-à-dire qui ne renferment qu'un seul défunt, dans la mesure où l'on cherche à mettre en valeur le rapport entre le monument et un type de sépulture. On a donc évincé du corpus les tertres multiples dits communautaires, qui couvrent plusieurs sépultures donc, comme ceux que l'on rencontre fréquemment en Aquitaine méridionale (Ibos et Pau) ou dans la vallée de la Leyre (Mios et Biganos). Enfin, il convient de préciser que les récents travaux menés sur les tumulus de la zone d'étude ont mis en exergue le fait que le volume des tertres n'était pas lié au facteur chronologique, et ce pour toutes les nécropoles[106].

Dans un premier temps, si l'on s'attache à mesurer la variabilité de la taille (le diamètre) des tertres ou des structures d'entourages en fonction du nombre de parures associées à la sépulture qu'ils renferment, on observe qu'il ne semble pas exister de corrélation entre ces deux critères dans l'ensemble de la zone géographique tout au long du Premier âge du Fer (**fig. 94 A**). Les sépultures les moins pourvues en mobilier de parure (1 pièce) peuvent aussi bien être associées aux tertres de faible diamètre comme aux plus grands, par exemple 0,4 m pour la tombe 29 de la nécropole d'Arguedas (n°34) et 20 m pour le monument de Milharenqué 1 à Avezac-Prat-Lahitte (n°275). Pour autant, ces deux exemples pourraient ne pas être pertinents dans la mesure où ils sont issus d'ambiances chrono-culturelles divergentes. Pour assurer la validité de ces résultats, On s'attardera plus en détail sur les trois nécropoles régionales qui fournissent le plus grand nombre de sépultures à parures sous tumulus et/ou pourvues de structures périlithiques, à savoir : Le Camp de l'Église Nord à

105 Adroit 2015, 219.

106 Adroit 2015, 224, fig. 70. Cette donnée importante a pu être confirmée par les mesures qui indiquent que les diamètres des tumulus pour l'ensemble de la zone géographique fluctuent en moyenne d'à peine plus de 2 m (de 7,5 à 9,6 m) entre les Horizons 1 et 3, mais que des valeurs inférieures et supérieures à ces moyennes se rencontrent tout au long du Premier âge du Fer.

Flaujac-Poujols (n°207), Garin à Arihouat (n°148) et El Castejón à Arguedas (n°34)[107].

La nécropole du Camp de l'Église Nord à Flaujac-Poujols (n°207) est occupée entre le deuxième quart du VIe s. et la fin du Ve s. a.C., soit au cours de l'Horizon 3. Le diamètre des monuments funéraires n'y apparaît pas déterminé par le nombre de parures qu'ils renferment. Alors que la moyenne du diamètre des tertres, avec ou sans parures, s'établit à 7 m, on observe que la sépulture du tumulus 8, la plus riche en parures avec 9 pièces, ne mesure que 5,4 m tandis que le tumulus 19 avec un seul élément de parure présente un diamètre de 10,2 m[108]. La particularité de cette nécropole est que 11 des 24 monuments funéraires possèdent à leur base des structures rayonnantes en forme de "roue de char" dessinées par des empierrements. De ces structures internes singulières, seules 6 ont livré des tombes à parure : les tumulus 8, 9, 16, 19, 25 et 29. Par ailleurs, ces ensembles funéraires ne se distinguent pas par une quantité inhabituelle de mobilier d'apparat puisqu'en dehors des tumulus 8 et 25 qui comprennent respectivement 9 et 6 objets de parures, les autres sépultures restent plutôt discrètes sur ce plan. Les tertres 9 et 16 ont la double particularité (en plus disposer d'une structure rayonnante), d'avoir livré chacun un squelette d'équidé entier, accompagnant le défunt. À ce traitement funéraire exceptionnel vient s'ajouter un effectif important de vases d'accompagnement (41 pour l'un et 42 pour le second), le tout recouvert d'un tertre dont la taille, bien au-dessus de la moyenne du site, s'établit à 10,2 m pour le tumulus 9 et 11,4 m pour le tumulus 16[109]. Pour autant, le mobilier de parure de ces deux tumulus est relativement modeste. Le tumulus 16, que l'on date de la seconde moitié du VIe s. a.C. ne comprend qu'une agrafe de ceinture en alliage cuivreux et une fibule en fer, tandis que le tumulus 9, plus récent et daté du milieu du Ve s. a.C., renferme une fibule en fer et deux fragments d'alliage cuivreux non identifiables[110].

La fréquentation de la nécropole d'Arihouat à Garin (n°148) se situe entre le dernier quart du VIIIe s. et le premier quart du VIe s. a.C., correspondant à l'Horizon 2. Les 170 monuments funéraires rencontrés sont matérialisés par des urnes cinéraires déposées dans des fosses et dont l'espace symbolique est délimité par des couronnes de pierres à la taille et à l'architecture plus ou moins complexes[111]. Comme ailleurs, on observe que le diamètre de ces structures circulaires n'a pas de lien avec le nombre de parures qu'elles renferment. Les sépultures 44 et 96, contenant toutes deux une pièce d'apparat (un torque en alliage cuivreux), possèdent une structure périlithique de 2,5 m pour la première et de 8,5m pour la seconde. En outre, comme 22 autres monuments funéraires du site, la tombe 96 se distingue de la tombe 44 par l'aménagement d'une double couronne de pierres. Ainsi, la singularité architecturale n'est pas corrélée au type de dépôt funéraire observé à Arihouat. La sépulture 28 illustre également bien ce constat puisqu'il s'agit de l'unique ensemble funéraire dont l'enceinte circulaire de pierres est remplacée par un encadrement rectangulaire de 0,6 m de côtés[112]. Le contenu de la tombe située au centre du monument est identique à celui de la sépulture B, pourvue d'une architecture funéraire plus classique (double couronne de pierres d'un diamètre externe de 2,7 m)[113].

107 La mention de la nécropole d'Arihouat à Garin dans la catégorie des nécropoles tumulaires peut prêter à discussion puisqu'il s'agit d'incinérations déposées dans des fosses. Malgré tout, ces structures funéraires étaient pourvues de cerclages de pierres délimitant un espace de taille variable. C'est la raison pour laquelle on intégrera cette nécropole à cette étude, d'autant qu'il n'est pas exclu que ces tombes soient couvertes de micro-tertres. En outre, A. Müller, l'inventeur du site, a eu l'occasion d'argumenter en faveur de la présence d'éléments de couverture en matière périssable, rapprochant de fait ces tombes en fosses de celles sous tumulus connues dans les environs proches : Müller 1987, 27.

108 Beausoleil & Gros 2007, 129.

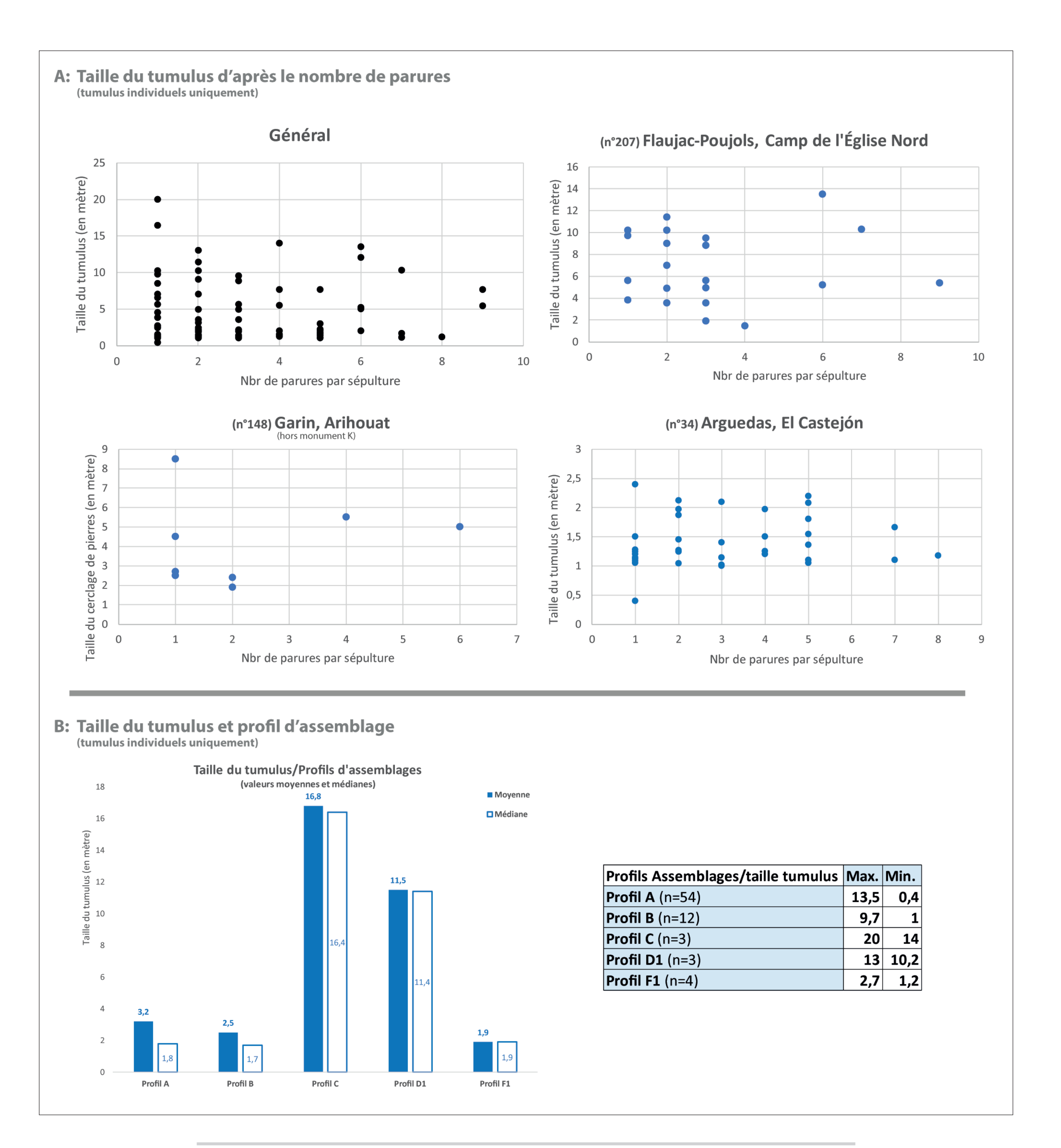
109 *Ibid*, 141-142 ; Le monument funéraire 25, le plus imposant de la nécropole, possède un diamètre de 13,5 m.

110 Pl.111.

111 Müller 1985, 123-131

112 *Ibid*, 46-47.

113 *Ibid*, 29-30 ; pl.77 et 80.



Profils Assemblages/taille tumulus	Max.	Min.
Profil A (n=54)	**13,5**	**0,4**
Profil B (n=12)	**9,7**	**1**
Profil C (n=3)	**20**	**14**
Profil D1 (n=3)	**13**	**10,2**
Profil F1 (n=4)	**2,7**	**1,2**

Fig. 94. Corrélation entre la taille (diamètre) des tumulus ou cerclages de pierres individuels avec le nombre de parures (A) et le profil d'assemblage (B).

La nécropole d'El Castejón à Arguedas (n°34) semble être utilisée entre la toute fin du VIIe s. et la fin du Ve a.C. d'après l'étude typochronologique, ce qui correspond principalement à l'Horizon 3. Les 87 tombes qui la composent se présentent sous la forme d'urnes cinéraires couvertes par un petit tumulus et ceintes par une structure circulaire de blocs d'adobe[114]. Là encore, le diamètre de ces monuments n'est pas déterminé par le nombre de parures déposées dans la tombe. On évoquera ainsi les tombes 28 et 30 (du niveau C) qui comportent toutes deux un lot de perles en alliage cuivreux mais dont le diamètre de la structure s'établit à 0,40 m pour le premier dépôt et à 1,28 m pour le second (le diamètre moyen des tertres de la nécropole n'est que d'environ 1 m). Un petit nombre de monuments funéraires se distinguent architecturalement des autres soit par la présence d'une double enceinte de blocs d'adobe (sépulture 60 du niveau C), soit par l'aménagement de deux blocs à l'intérieur du loculus funéraire (sépultures 34, 35, 64 et 71 du niveau C), voire en combinant ces deux caractéristiques (sépulture 19 du niveau C). Là encore, ces singularités funéraires ne laissent entrevoir aucun lien avec la présence de parures dans la mesure où la composition en mobilier d'apparat de ces ensembles ne se distingue pas de celle des autres assemblages sépulcraux. Le nombre de parures accompagnant le défunt de la sépulture 19 du niveau C est identique à celui des tombes 15, 16, 38 ou 74 qui répondent à une morphologie plus conventionnelle pour le site. Enfin, les quelques tombes chronologiquement antérieures du niveau D, installées directement sous celles du niveau C, ne contredisent pas ces observations. Si les sépultures 1 et 2 (du niveau D) sont similaires avec une couronne simple de dimensions très proches (1,5 m pour la première et 1,3 m pour la seconde) et avec la présence de deux blocs d'adobe dans le loculus funéraire, seule la sépulture 1 renferme les reste d'un objet d'apparat (un lot de perle en alliage cuivreux).

Ces quelques exemples tirés de contextes funéraires bien espacés géographiquement et issus de groupes culturels différents valident les conclusions établies plus généralement sur l'ensemble de la zone. Un grand nombre de parures dans une tombe ne correspond pas nécessairement à une structure funéraire exceptionnelle. Ces deux critères ne sont pas corrélés.

En revanche, ce pourrait être le cas avec les profils d'assemblages identifiés pour chacun des ensembles sépulcraux.

En effet, en combinant ces deux paramètres, on constate de très nettes variations entre le contenu des tombes à parure et la taille des tertres ou des enceintes de pierres (**fig. 94 B**). Les sépultures dominées par les parures annulaires, avec ou sans ustensiles de filages (profils A et F1), ou celles comprenant principalement des parures vestimentaires (profil B) se trouvent déposées bien plus fréquemment dans les monuments discrets. De l'autre côté, les tombes à parure pourvues de pièces d'armement (profil C) ou à parures vestimentaires, couteau(x) et/ou outils de toilette (profil D1) ont une plus forte tendance à investir les tertres de grande taille. L'imposant gabarit des tertres qui recouvrent les sépultures à profil d'assemblage C, de nature guerrière, ne constitue pas un résultat particulièrement étonnant dans la mesure où on observe un phénomène similaire pour les tumulus à arme du Languedoc oriental et de la Provence[115]. En revanche, les diamètres des monuments funéraires renfermant des tombes de profil D1 interrogent. Puisque pour les tombes de profil C, c'est la présence de mobilier de type guerrier et non les parures qui semble corrélée aux dimensions du monument, on peut se demander si, derrière la taille importante des tertres couronnant les sépultures de profil D1, ce n'est pas en réalité le caractère "viril" de la tombe qui est mis en avant. Cela expliquerait pourquoi ce trait concerne aussi les tombes de type D1, dont on a déjà évoqué le "caractère masculin". Le fait que les tertres abritant

114 Castiella Rodríguez & Bienes Calvo 2002, 38-39, fig. 50 et 51.

115 Pour cette région, les tumulus abritant une sépulture d'un guerrier ont en moyenne un diamètre plus élevé de 3m vis-à-vis de ceux sans arme : Beylier 2012, 212-213.

une tombe masculine auraient une tendance à la monumentalité a par ailleurs également été évoqué pour ceux de Languedoc oriental et de Provence[116].

On rappellera toutefois que cette hypothèse se heurte encore à quelques problèmes. Le premier est que, comme on peut le voir pour le corpus, les ensembles sur lesquels cette idée repose sont très peu nombreux, seulement 3 tertres pour les sépultures de profil C et 3 pour ceux de profil D1, tandis que les exemples renfermant des profils A, B ou F1 sont bien plus fréquent, ce qui pourrait jouer sur la moyenne statistique obtenue. Ensuite, si l'on considère la variation des diamètres des tumulus à l'échelle d'une seule nécropole, comme celle du Camp de l'Église Nord à Flaujac-Poujols (n°207), des exceptions peuvent aisément remettre en cause ce modèle. Bien que globalement, les monuments funéraires renfermant les assemblages de profils A, B et F1 comptent parmi les exemplaires de faible taille et que dans le même temps, les tumulus abritant des assemblages de profil D1 (tumulus 9 et 16) soient largement au-dessus de la moyenne (10,2 m pour l'un et 11,4 m pour l'autre), on relèvera que le plus grand tumulus de la nécropole (tumulus 25) recouvre une tombe de profil A2 dominée par les parures annulaires[117]. En outre, le tumulus 21, qui comprend la riche sépulture d'un défunt pourvue de sa panoplie militaire complète (épée, anneaux de suspension, éléments de chaîne, bouclier) en plus d'un couteau, d'outils de toilette, d'une agrafe de ceinture, d'une fibule et d'un bracelet, ne mesure que 9,5 m de diamètre, à peine au-dessus de la moyenne située à 7 m.

Ainsi, les variations importantes constatées entre les profils d'assemblages et les dimensions des monuments funéraires concernés paraissent ne pas être liées aux types de parures, du moins pas de manière directe, mais reflètent probablement des pratiques rituelles divergentes en fonction du genre du défunt. Cependant, cette réponse demeure incomplète dans la mesure où des exceptions à ce modèle existent. Les questions qui restent en suspens impliquent que des travaux s'attachant plus spécifiquement à cette problématique doivent être entrepris[118].

3. Les tombes à parure surabondante : de riches tombes de femmes ?

La majorité des ensembles funéraires répertoriés dans le corpus comprennent un effectif relativement modeste d'objets d'apparat dépassant rarement les 5 individus. Il est possible cependant d'identifier un petit lot de tombes qui se distinguent par un nombre plus important de mobilier de parure, ce qui leur confère un aspect exceptionnel. On parlera alors de tombes à parure surabondante. Ce groupe comprend 28 sépultures pourvues d'au moins 6 parures accompagnant des défunts adultes (ou dont l'âge n'est pas caractérisé par l'anthropologie mais dont on peut supposer qu'il s'agit d'adultes). On peut ajouter à ce contingent 3 tombes d'enfants (*Infans I* et *II*) qui se singularisent aussi par le nombre de parures des autres défunts de la même classe d'âge. L'examen de ces tombes hors normes permet de dégager plusieurs constats (**fig. 95 A**).

Le premier fait remarquable est que ce type de dépôt funéraire touche la quasi-totalité de la zone géographique considérée : les marges occidentales du Massif central (Calès, Saint-Jean-de-Laur, Saint-Angel, Flaujac-Poujols), les Causses tarnaises (Réalville, Castres, Labruguière, Puylaurens), le Comminges (Garin), le plateau landais et le piémont des Pyrénées occidentales (Pouydesseaux, Pau), la moyenne vallée de l'Èbre (Arguedas), la Meseta (Herrería, Griegos) ou encore la Bas-Aragon (Andorra). En outre, cette distribution spatiale déjà large ne tient pas compte des ensembles

116 Beylier 2012, 213.

117 Pl.113.

118 Une partie de travail avait déjà été réalisée par B. Dedet et S. Adroit qui arrivent tous deux à la conclusion que les dimensions des tertres sont liées au nombre de sépultures qui y sont enfouies. Cependant, ces résultats ne portent qu'un regard global et sur une région donnée (la garrigue languedocienne pour l'un et les sites de part et d'autre des Pyrénées pour l'autre). Ils ne disent rien sur les seuls tumulus à tombes individuelles et sur la variation de leur taille à l'intérieur des nécropoles auxquelles ils appartiennent : Dedet 1992, 135-137 ; Adroit 2015, 225.

A : tombes à parure surabondante

(NMI > 5 pour adultes / NMI > 3 pour enfants)

Âges	Sépultures	Profils d'assemblages	Horizons	Rites funéraires	Nbr parures	Données Anthropologiques (sexe)
Adultes ou indét.	(319) PUYLAURENS, Orsière-T.1	A2	Horizon 2	incinération	6	Indéterminé
	(148) GARIN, Arihouat-Sépulture 18	A1	Horizon 2A	incinération	6	Indéterminé
	(148) GARIN, Arihouat-Sépulture K1	A1	Horizon 2A	incinération	9	Indéterminé
	(305) LABRUGUIERE, Le Causse-T.688	D2	Horizon 2A	incinération	6	Indéterminé
	(305) LABRUGUIERE, Le Causse-T.777	A1	Horizon 2A	incinération	6	Indéterminé
	(299) CASTRES, Le Martinet-T.175	A1	Horizon 2B	incinération	6	Indéterminé
	(329) REALVILLE, Camp d'Alba-Tombe 31	A1	Horizon 2B	incinération	6	Indéterminé
	(62) ANDORRA, El Cabo (nécropole)-Tumulus 4	A1	Horizon 2B	incinération	6	Indéterminé
	(68) GRIEGOS, El Cuarto (San Juan)-(1992) sépulture 18/4	A2	Horizon 2B / 3B	incinération	8	Indéterminé
	(19) HERRERÍA, El Molino (Herrería III)-tombe 034	A2	Horizon 3	incinération	7	Indéterminé
	(305) LABRUGUIERE, Le Causse-T.1069	A2	Horizon 3A	incinération	6	Feminin ?
	(207) FLAUJAC-POUJOLS, Camp de l'Église Nord et Sud-(Nord) Tumulus	A2	Horizon 3A	incinération	9	Indéterminé
	(34) ARGUEDAS, El Castejón (nécropole)-Niveau C, tombe 24	B1	Horizon 3A	incinération	8	Indéterminé
	(19) HERRERÍA, El Molino (Herrería III)-tombe 136	B1	Horizon 3A / 3B	incinération	9	Indéterminé
	(34) ARGUEDAS, El Castejón (nécropole)-Niveau C, tombe 3	A2	Horizon 3A / 3B	incinération	7	Indéterminé
	(34) ARGUEDAS, El Castejón (nécropole)-Niveau C, tombe 68	A2	Horizon 3A / 3B	incinération	7	Indéterminé
	(19) HERRERÍA, El Molino (Herrería III)-tombe 031	B1	Horizon 3B	incinération	11	Indéterminé
	(19) HERRERÍA, El Molino (Herrería III)-tombe 058	A2	Horizon 3B	incinération	9	Indéterminé
	(19) HERRERÍA, El Molino (Herrería III)-tombe 080	B1	Horizon 3B	incinération	7	Feminin
	(235) SAINT-JEAN-DE-LAUR, Camp de Monseigne-inhumée	A1	Horizon 3B	inhumation	9	Feminin
	(271) PAU, Cami Salié-Sépulture 1	A2	Horizon 3B	incinération	10	Indéterminé
	(207) FLAUJAC-POUJOLS, Camp de l'Église Nord et Sud-(Nord) Tumulus	A2	Horizon 3B / 3C	incinération	7	Indéterminé
	(129) SAINT-ANGEL, La Laubie-Tumulus 1 - sépulture	A1	Horizon 3C	inhumation	6	Indéterminé
	(184) POUYDESSEAUX, Loustalet-sépulture 155	A2	Horizon 3C	incinération	8	Indéterminé
	(19) HERRERÍA, El Molino (Herrería III)-tombe 047	A2	Horizon 3C	incinération	7	Feminin
	(197) CALES, Pech de Cramazou-Tumulus 1, sépulture 2	A2	Horizon 3C	incinération	6	Indéterminé
	(207) FLAUJAC-POUJOLS, Camp de l'Église Nord et Sud-(Nord) Tumulus	A2	Horizon 3C	incinération	6	Indéterminé
	(207) FLAUJAC-POUJOLS, Camp de l'Église Nord et Sud-(Nord) Tumulus	A2	Horizon 3C	incinération	6	Indéterminé
Enfants	(305) LABRUGUIERE, Le Causse-T.70	A1	Horizon 1A	inhumation	6	Indéterminé
	(148) GARIN, Arihouat-Sépulture K2	A1	Horizon 2A	incinération	5	Indéterminé
	(148) GARIN, Arihouat-Sépulture K4	A1	Horizon 2A	incinération	4	Indéterminé

B : tertres communautaires avec tombes à parure surabondante ou remarquable

(n°148) GARIN, Arihouat - Monument K

d'ap. Müller 1985, pl.10.

(n°271) PAU, Cami Salié - Tumulus 1

d'ap. Dumontier & Blanc 1984a, 8, fig.2.

(n°278) AZEREIX, Le Turon - Tumulus M.5

d'ap. E. Pothier, in : Mohen 1980, 117, fig.59.

(n°326) CAZALS, Le Frau - Tumulus 49

d'ap. Pajot 2000, 146, fig.1.

Légende :

- Tombes à parure surabondante
- Tombes à parure et à arme
- Tombes à parure
- Tombes à arme

Fig. 95. Tombes à parure surabondante dont l'effectif de parures est supérieur à 5 pour les défunts adultes ou indéterminés et supérieur à 3 pour les enfants (A) ; exemples de tertres communautaires renfermant des tombes à parure surabondante ou à assemblages à parure remarquable (B).

funéraires que l'on a jugé moins fiables (indice de fiabilité de 2), notamment la vallée de la Leyre avec, parmi d'autres, la "riche" sépulture située entre les tombes 2 et 3 du tumulus de Pujaut à Mios (n°167)[119]. Ainsi, ce phénomène de tombes à parure surabondante concerne tant les nécropoles françaises qu'espagnoles.

La distribution chronologique paraît en revanche moins bien proportionnée. La tombe 70 du Causse, datée du Bronze final régional (Horizon 1A), constitue l'unique exemplaire enregistré pour les périodes les plus anciennes. Le reste des dépôts appartient à l'Horizon 2, mais surtout à la dernière étape du Premier âge du Fer, durant l'Horizon 3. Le phénomène qui consiste à se distinguer des autres défunts par la déposition d'un riche costume d'apparat tend donc à s'accroître au cours du Premier âge du Fer de part et d'autre des Pyrénées.

Le second point tient à la place de ces tombes à l'intérieur de leur nécropole d'origine. Les tertres funéraires communautaires à multiples sépultures sont de bons marqueurs du rang singulier accordé à ces ensembles exceptionnels (**fig. 95 B**).

Le monument K de la nécropole d'Arihouat à Garin (n°148) possède une organisation particulièrement intéressante (**fig. 95 B**). Contrairement aux autres tombes individuelles de la nécropole constituées d'une fosse et d'un urne funéraire délimitées par une structure périlithique, ce monument communautaire comprend un caisson central en plaques de schiste et une couronne de bloc de gneiss volumineux d'un diamètre de 7,5 m. Le tout devait être dissimulé par une superstructure aérienne composée de gros blocs de pierre[120]. La fouille a révélé que la sépulture K1, riche en mobilier de parure (trois torques, au moins deux séries de bracelets en armilles, des lots de perles et d'anneaux et un lot de boutons) était destinée à occuper le caisson central[121]. Probablement au même moment, la sépulture K2 est venue s'adosser à la première. Si la tombe K1 renferme les restes d'un adulte, celle de l'ensemble K2 comprend les ossements d'un grand enfant dont le matériel d'accompagnement est très proche de celui de K1 : il comprend également trois torques, vraisemblablement une unique série de bracelet d'armille et une perle[122]. Par la suite sont venues s'agréger, dans l'ordre chronologique, la sépulture d'enfant K4 également dominée par les parures annulaires (deux torques, un bracelet et un anneau)[123], puis la sépulture K3 et la fosse K5 dépourvues de mobilier d'apparat[124]. Ainsi, on observe dans le monument funéraire K d'Arihouat un rituel funéraire original autour d'une tombe à parure surabondante fondatrice. Cet ensemble fondateur semble avoir attiré d'autres sépultures dont le profil d'assemblage est identique (profil A1), du moins pendant un certain temps.

Ce phénomène d'attraction par une tombe à parure surabondante s'observe également dans le tumulus de la Cami Salié à Pau (n°271) (**fig. 95 B**). Ce tertre de 17 m de diamètre a été fréquenté pendant environ un siècle, entre 525 et 425 a.C. (Horizons 3B/3C) d'après les éléments typochronologiques disponibles. Enfouie sous un massif d'argile, la sépulture 1 est considérée par les inventeurs comme l'ensemble funéraire fondateur du monument[125]. Cette sépulture 1 se démarque très nettement par le faste de son mobilier d'apparat qui comprend une fibule, deux bracelets, deux torques, deux pendeloques, plusieurs lots d'anneaux, un lot de boutons et bien plus encore si l'on ajoute les multiples fragments de parures annulaires collés par l'oxydation dans une masse métallique, auxquels viennent s'ajouter deux fusaïoles et un couteau en fer[126]. Viennent ensuite s'agglomérer 18 autres sépultures, souvent pauvres en objets de parures, dont notamment des ensembles funéraires à armes, comme la sépulture 9 et ses éléments de lance en fer (pointe et talon)[127].

119 Pl.93.

120 Müller 1985, 34.

121 Pl.77-78.

122 Pl.78.

123 Pl.79.

124 Müller 1985, 37-38 et 128.

125 Dumontier & Blanc 1984a, 157.

126 Pl.135 ; Dumontier & Blanc 1984a, 9-31.

127 Pl.135 ; Dumontier & Blanc 1984a, 50, fig. 17 n°4.

Enfin, on pourrait évoquer le cas du monument M.5 de la nécropole du Turon à Azereix (n°278) dont la tombe 2, vraisemblablement fondatrice car située contre le podium central, se distingue des autres dépôts cinéraires qui l'entourent dans le même monument non pas par le nombre de parures qu'elle renferme (seulement un torque et une épingle) mais plutôt par le fait que le torque qu'elle a livré l'un des tout premiers exemplaires en fer pour la zone d'étude (**fig. 95 B**)[128]. Cela dénote son caractère singulier, d'autant que l'usage du fer pour la confection de parures ne deviendra prédominant en Aquitaine méridionale qu'au cours du VII[e] s. a.C. Ce constat renforce l'aspect "précurseur" de cette tombe datée entre 700 et 650 a.C. (Horizon 2A).

Il semblerait que l'on puisse observer une logique similaire pour certaines des autres tombes à parure surabondante issues de contextes funéraires divergeant du modèle du tumulus communautaire.

On en signalera un exemple dans la nécropole du Frau à Cazals (n°326). Si, jusqu'à présent, ce complexe funéraire mal documenté a été écarté de l'analyse, on remarquera malgré tout que le tumulus 49 comprend une sépulture (sépulture B) richement pourvue en parure annulaires (correspondant au profil A2) et mobilier d'accompagnement ou d'offrande (un couteau, une pince à épiler, une fusaïole et son aiguille ainsi que près de 28 vases)[129]. Cet ensemble, daté entre 550 et 475 a.C. (Horizon 3A/3B) et enseveli au centre du monument, a été rejoint par trois autres structures funéraires qui sont venues s'agencer à l'intérieur du tertre (sépultures C et D) ou s'accoler à sa bordure (sépulture A) et qui sont toutes moins pourvues en mobilier archéologique (**fig. 95 B**)[130]. Il est possible qu'un rituel funéraire identique ait eu lieu pour le tumulus 47, daté entre 625 et 575 a.C. (Horizon 2B), bien que l'antériorité de la "riche" sépulture B sur les ensembles C et D reste à discuter (la sépulture A est en revanche bien postérieure au dépôt funéraire B)[131].

À Flaujac-Poujols (n°207), bien que l'on ne puisse pas mettre en évidence de tels phénomènes d'attraction, il est cependant intéressant de noter que le tumulus individuel 8, renfermant une sépulture richement dotée en mobilier de parure mais aussi en objets d'accompagnement et/ou d'offrande (52 vases d'accompagnement, une fusaïole et son aiguille, un couteau et un scalptorium), est l'un des tout premiers tertres à être érigé au Camp de l'Église Nord, entre 575 et 550 a.C. (Horizon 3A), comme en témoigne la fibule de type Golfe du Lion (Fi.13.A.8) qu'il a livrée[132]. Ce type de riche dépôt est inconnu auparavant, entre le VIII[e] et VII[e] s. a.C. (Horizon 1A et 2), au Camp de l'Église Sud.

On évoquera aussi le cas de la tombe 70 de la nécropole du Causse (n°305). Cet ensemble à une double particularité. La première est, on l'a dit, qu'elle contient les restes d'un enfant d'environ 8 ans accompagné par un nombre de parures inhabituel pour cette classe d'âge[133]. La seconde, peut-être plus importante, est que ce défunt a été inhumé en pleine terre dans un contexte funéraire très nettement dominé par l'incinération. Datée entre 900 et 775 a.C. (Horizon 1A), cette inhumation appartient à un petit groupe de sépultures à inhumation situées dans le secteur central de la nécropole dont certaines, comme les tombes 339, 518 ou 552 sont contemporaines et, on outre, ont livré des lots de parures abondants et du mobilier d'apparat identiques : torques à tige torsadée et terminaisons recourbées en alliage cuivreux (To.18.A) ou bracelets filiformes fermés à tige spiralée (Br.4.C)[134]. Dès lors, on serait tenté de faire remarquer, à la suite de S. Adroit, que cette inhumation d'enfant à parure surabondante et celles environnantes plus ou moins bien dotées en mobilier d'apparat : "*pourraient être celles d'ancêtres fondateurs, dont les sépultures marquent le début du*

128 Pl.145.

129 Pl.213.

130 L'organisation architecturale du tumulus 49 s'apparente à un monument de type mixte d'après la nomenclature proposée par B. Pajot pour le site du Frau : Pajot 2000, 149, fig. 3.

131 Pl.213 ; Pajot 2000, 150 et 149, fig. 4.

132 Pl.110 et 111.

133 Pl.176.

134 Pl.181, 186 et 188.

fonctionnement d'une espace sépulcral"[135]. Il serait alors séduisant de voir dans cette inhumation d'enfant celle d'un des membres de la famille fondatrice dont le "riche" costume funéraire marque le statut social privilégié au sein de la communauté du Causse.

Pour autant, si les exemples précités semblent indiquer que ces tombes à parure surabondante ont tendance à attirer auprès d'elles d'autres sépultures, laissant supposer un statut social singulier pour les défunts qu'elles renferment, plusieurs contre-exemples minimisent la régularité de ce modèle.

Ainsi, dans les deux nécropoles espagnoles d'El Castejón à Arguedas (n°34) et d'Herrería (n°19), on ne distingue pas de regroupement autour des tombes à parure surabondante – mise à part, peut-être, la tombe 3 d'El Castejón, située au sud de l'espace funéraire et à proximité des ensembles 1 et 2 également bien pourvus en objets de parures, mais dont les éléments typochronologiques ne permettent pas de déterminer si elle est antérieure ou postérieure à la sépulture 1 (il n'y a pas de doute pour la sépulture 2 qui est bien la plus récente des trois). Pour les autres dépôts funéraires, comme les tombes 24 et 68 d'El Castejón[136], ou les sépultures 31, 34, 47, 58, 80 et 136 d'Herrería[137], on peine à identifier une logique expliquant leur emplacement topographique en fonction des tombes environnantes.

Dès lors, dans les nécropoles du nord-ouest espagnol, les tombes à parure surabondante ne semblent pas fédérer d'autres dépôts funéraires, même si seules deux nécropoles, pour l'heure, offrent des données de fouilles suffisamment précises pour proposer une telle étude. En outre, ce processus attractif autour de ces tombes singulières ne se manifeste pas toujours non plus dans les zones culturelles où il est pourtant connu. Dans les Pyrénées françaises, signalons également les autres complexes tumulaires régionaux qui se dérobent à une analyse précise du fait d'une documentation lacunaire (Avezac-Prat-Lahitte, Barzun, Ger ou Serres-Castet), invitant à une certaine prudence quant à l'application de ce modèle interprétatif. Malgré ces points d'achoppement, la place accordée à la plupart des tombes richement pourvues en mobilier d'apparat au sein des nécropoles, et le rayonnement symbolique dont elles jouissent, paraît bien réel et constitue un fait nouveau pour l'aire chrono-culturelle considérée.

Enfin, le troisième et dernier point concerne les catégories d'objets préférentielles livrées par ces tombes à parure surabondante. La grande majorité de ces sépultures est principalement dominée par les parures annulaires (profils A1 et A2). Même lorsque les assemblages appartiennent plutôt aux profils pourvus de couteaux et d'outils de toilette (D1) ou de parures vestimentaires (B1), ces objets se trouvent toujours accompagnés par un petit nombre de parures annulaires, comme c'est le cas pour la tombe 31 d'Herrería (n°19) de profil B1 qui compte six fibules, une épingle, une pendeloque et un couteau mais aussi un lot de perles, un bracelet et plusieurs fragments appartenant vraisemblablement à un bracelet en armilles[138]. Ainsi, la présence de parure annulaire est un critère déterminant de ces tombes au costume funéraire riche en objets d'apparat. Ce constat invite à voir dans ces ensembles exceptionnels à parure une distinction offerte à des femmes de haut rang. On ne reviendra pas sur l'écueil rencontré quant à l'identification du sexe des défunts à partir de son seul mobilier d'accompagnement, dans un contexte funéraire dominé par l'incinération et pour lequel la diagnose sexuelle est rare. Toutefois, on remarquera que parmi les 31 tombes à parure surabondante identifiées, les trois sépultures bien caractérisées par l'étude ostéologique renferment à chaque fois un individu féminin tandis qu'aucun défunt masculin n'a été reconnu. Des parallèles issus de régions proches, bien étudiés, en contexte funéraire d'inhumation et analysés par l'anthropologie, peuvent contribuer à nourrir ce débat. On pense notamment à la nécropole du Pâtural à Clermont-Ferrand (Puy-

135 Adroit 2015, 283.

136 Castiella Rodríguez & Bienes Calvo 2002, 38, fig. 50.

137 Cerdeño & Sagardoy 2007, 36, fig. 36.

138 Pl.21.

de-Dôme), dont la femme inhumée dans la tombe 70301 était parée d'un torque, d'anneaux et de plusieurs bracelets[139], ou au tumulus 1 de Vayssas à Sévérac-le-Château (Aveyron), dont le sujet n°1 est une femme inhumée avec un torque, une épingle, deux bracelets et une fusaïole[140]. On ne multipliera pas les exemples outre mesure puisque les travaux de P.-Y. Milcent pour le centre de la France et ceux de B. Dedet pour les Causses du Gévaudan ou les garrigues languedociennes offrent plusieurs éléments comparables[141]. On retiendra simplement qu'à chaque fois que l'étude ostéologique permet l'identification sexuée des dépôts, ces types de costumes funéraires d'apparat sont systématiquement associés à une femme.

Ainsi, ces tombes à parure surabondante constituent un privilège accordé à des individus probablement féminins dont la richesse du dépôt signale le rang prédominant qu'elles occupent au sein de la société. Il s'agit là du fait le plus marquant pour la zone étudiée, qui fait écho aux recherches réalisées ces dernières années et qui tendent à attribuer à certaines femmes de l'Âge du Fer une place prépondérante dans la hiérarchie sociale. Pour autant qu'on puisse en juger sur la base de quelques exemples, les populations du quart sud-ouest de la France et du nord-ouest de l'Espagne semblent répondre positivement à un schéma d'organisation hiérarchique dans lequel des femmes accèdent à des tombes fastueuses dont on peut supposer qu'elles devaient entrer en résonance avec les prérogatives qui étaient les leurs de leur vivant. Ce postulat, qui devra être confirmé par une documentation plus abondante dans le futur, laisse entrevoir le fait que ces communautés se conforment à un modèle bien documenté dans le domaine nord-alpin, où se signalent très fortement de riches sépultures féminines à partir du milieu du VIIe s. a.C.[142]. Ce phénomène, qui dans ce complexe culturel présente : "*une lisibilité archéologique aussi forte que soudaine*"[143], pourrait même rendre compte de véritables "dynasties", comme pour le tumulus 2 du Grand Communal à la Rivière Drugeon (Doubs) et ses trois tombes à parure féminines abondantes ou comme cela a été envisagé pour les multiples tertres disséminés dans les environs de Vix[144]. L'hypothèse de telles "dynasties" se fonde sur les données funéraires qui voient l'ensevelissement d'une défunte, fondatrice d'un monument funéraire, à laquelle viennent s'agglomérer d'autres tombes. Le tumulus communautaire de Courtesoult (Haute-Saône) en constitue un exemple emblématique puisqu'il a livré une inhumée richement parée déposée au centre du tertre, rejointe par plusieurs autres ensembles sépulcraux d'hommes et de femmes de tous âges suivant un plan concentrique[145]. Cette organisation funéraire rappelle fortement ce que l'on a pu mettre en exergue pour les monuments funéraires communautaires et leur tombe à parure surabondante fondatrice dans le quart sud-ouest de la France, bien qu'à plus faible échelle.

Enfin, cette singularité funéraire qui accorde une place prépondérante à des femmes de pouvoir dans le domaine nord-alpin a poussé certains auteurs à envisager que ces dernières aient été considérées :

> "*comme des ancêtres fondateurs de lignage, ce qui a pu engendrer une évolution sensible des systèmes de parenté élitaires et, dans certains cas, l'adoption de filiation matrilinéaires*"[146].

Si les éléments pour étayer cette hypothèse restent encore ténus, on ne peut s'empêcher de faire le parallèle entre ces possibles "ancêtres fondateurs de lignage matrilinéaires" et les quelques exemples rencontrés dans le quart-sud-ouest de la France. On pense surtout aux deux enfants des sépultures K2 et K4 d'Arihouat (n°148) qui viennent s'accoler à la tombe d'adulte K1, tout en partageant avec cette dernière les mêmes catégories de parures (dans ce cas, il s'agit de la présence répétée de torques).

139 Milcent 2004, 177, tabl.22 et pl.106.

140 Dedet 2001, 312.

141 Dedet 1992, 192-197 ; Milcent 2004, 176-178 ; Dedet 2001, 312-315.

142 Rolley, dir., 2003, 328-344 ; Milcent 2009b, 244-246 ; Büchsenschutz dir. 2015, 123-125.

143 Rolley, dir. 2003, 329.

144 Milcent 2013b, 144-145 ; Rolley, dir. 2003, 241-244.

145 Piningre, dir. 1996 ; Milcent 2013a, 141.

146 Milcent 2013a, 141.

Sépultures	Épées et éléments d'épées	Éléments de Lance et Soliferreums	Agrafes «ibéro-languedociennes» (Ag.4 et Ag.5)	Fibules Golfe du Lion (Fi.13)	Fibules navarro-aquitaines et à pied coudé (Fi.14 et Fi.15)
Tombes régionales à armes et parures (575-475 a.C.)					
(19) HERRERÍA, El Molino (Herrería III)-tombe 131		2	1		
(19) HERRERÍA, El Molino (Herrería III)-tombe 27	2	2	1		
(19) HERRERÍA, El Molino (Herrería III)-tombe 53		1		1	
(139) JUMILHAC-LE-GRAND, La Mouthe - Tumulus 1	1				1
(167) MIOS, Pujaut-Tumulus G entre sépulture 2 et 3	1		1		1
(184) POUYDESSEAUX, Loustalet-sépulture 241		2			1
(271) PAU, Cami Salié-Sépulture 9		1			1
(280) CAMPISTROUS, Très Puyos-Tumulus 1, sép	1				1
(281) HOUEYDETS, Las Puyolles-indéterminé	1		1		3
(283) IBOS, Bois des Hès / A.64.1-sépulture 13	1				1
(283) IBOS, Bois des Hès / A.64.1-sépulture 36	1	2			2
(283) IBOS, Bois des Hès / A.64.1-sépulture 54	1	2			1
(283) IBOS, Bois des Hès / A.64.1-sépulture 55	1				2
(287) OSSUN, Miramontès-Tumulus L.10, sépulture 1	1				2
(288) OSSUN, Sérix-Tumulus OSS D.2	1				2
(305) LABRUGUIERE, Le Causse-T.1068	3		1	1	
(305) LABRUGUIERE, Le Causse-T.1098	1		1	1	
(305) LABRUGUIERE, Le Causse-T.1103	1				1
(305) LABRUGUIERE, Le Causse-T.533	1			1	
(325) CAYRAC, Les Plaines-Tombe 136	2			1	
(326) CAZALS, Le Frau-Tumulus 1	2		1		
(326) CAZALS, Le Frau-Tumulus 17, sépulture C	2			1	
(326) CAZALS, Le Frau-Tumulus 41, sépulture A	1			1	
(326) CAZALS, Le Frau-Tumulus 6	2				1

Tombes languedociennes comparables					
CASTELNAU-DE-GUERS, Saint-Antoine		2	1		1
COUFFOULENS, Las Peyros-T.15	1	1	1		
COUFFOULENS, Las Peyros-T.27	1	1	1	1	
COUFFOULENS, Las Peyros-T.43		1	1		1
MAILHAC, Grand Bassin II-T.1		1	1		
MAILHAC, Grand Bassin II-T.10		1	1		
MAILHAC, Grand Bassin II-T.13		1	1	1	
MAILHAC, Grand Bassin II-T.14		2	1	1	
MAILHAC, Grand Bassin II-T.4		1	1		
MAILHAC, Grand Bassin II-T.8		1	1		
PEZENAS, Saint-Julien-273		1	1		1
PEZENAS, Saint-Julien-35		1	1		
POUZOL-MINERVOIS, Corno-Lauzo	1	2	1	1	
SAINT-BAUZILLE, sépulture 1	1	2	?	1	2

Fig. 96. Tableau de contingence des tombes à arme et parure de l'Horizon 3A/B de la zone d'étude et du Languedoc.

Ici, la place fondatrice d'un individu probablement féminin de haut rang et l'attraction de tombes de jeunes défunts fait très clairement référence à cet "ancêtre" par le costume funéraire signalant le lien (familial ou symbolique) qui unit ces individus entre eux.

À l'issue de ces observations, on peut estimer que les populations du quart sud-ouest de la France et, dans une moindre mesure, celles du nord-ouest de l'Espagne, ont adopté une logique funéraire, traduisant probablement une stratification sociale des vivants, tout à fait comparable et synchrone avec celle observée pour les sociétés du complexe culturel nord-alpin.

4. Le cas des panoplies militaires du VIe et Ve s. a.C.

À partir du milieu du VIe s., mais surtout au cours de la seconde moitié de ce siècle et au début du suivant, les nécropoles du quart sud-ouest de la France et du nord-ouest de l'Espagne voient la réintroduction des tombes à arme[147]. Parmi ces ensembles funéraires, un certain nombre comprenaient au moins un élément de parure (profil C). L'examen de ces tombes à arme permet d'appréhender des phénomènes qui dépassent le cadre territorial et de nourrir une réflexion sur l'intégration des "guerriers" régionaux dans un vaste réseau d'interactions élitaires à grande échelle[148].

La réapparition de tombes pourvues de mobilier militaire dans la région participe d'un processus qui s'exprime de la moitié sud de la France au le nord de l'Espagne[149]. En Méditerranée nord-occidentale, alors que ce type de dépôt était plutôt discret pour les périodes anciennes du Premier âge du Fer, ils représentent entre 32 et 60 % des tombes au cours du VIe s. a.C. En Languedoc occidental, les tombes à arme constituent 25 % des sépultures connues[150]. Leur effectif est donc important et croît de manière significative durant les trois derniers quarts du VIe s. a.C. Cet essor s'accompagne d'une standardisation de la panoplie. L'introduction et la diffusion des épées, principalement les modèles à antennes, témoignent de cette homogénéisation des assemblages funéraires "guerriers". Comme ont pu le mettre en lumière les travaux de C. Farnié Lobensteiner, l'émergence des tombes à épées dans le quart sud-ouest de la France a profité d'un vaste réseau d'échanges fait de contacts pérennes et bilatéraux avec les populations du Midi de la France, via l'axe Aude-Garonne. Cette expansion des tombes à épées du sud-est de la France vers le sud-ouest se lit aussi dans la chronologie des ensembles funéraires. Alors que les premiers indices d'une augmentation du nombre des sépultures à arme apparaissent à Saint-Julien (Pézenas, Hérault) entre la toute fin du VIIe et le début du VIe s. a.C.[151], il faut attendre le milieu ou la seconde moitié du VIe s. a.C. pour observer un tel phénomène dans le quart sud-ouest de la France[152]. Cette diffusion des épées est corroborée par celle des soliferreums, présents à la fois dans la vallée de l'Aude, au sud de la Garonne ainsi qu'au centre et au sud-est de l'Espagne, mais dont les origines se trouveraient vraisemblablement en Languedoc occidental[153]. Dès lors, à la fin du VIe s. a.C., la déposition en contexte funéraire de panoplies militaires constituées d'armes identiques (ou de morphologies proches) devient récurrente dans le quart sud-ouest de la France et en Méditerranée nord-occidentale. Toutefois, la standardisation de ces profils d'assemblages à vocation militaire ne concerne pas seulement le mobilier d'armement : elle touche aussi le mobilier de parure vestimentaire. Si l'on retient les tombes à arme de l'Horizon 3 A-B (575-475 a.C.) pourvues d'au moins un élément de parure, on constate que pour la majorité d'entre elles, le mobilier d'apparat est

147 Lorrio 2005a, 314 ; Dumas 2016, 682.

148 Pour A. Beylier, il faut se garder de qualifier trop rapidement les sépultures à arme comme des "tombes de guerriers" dans la mesure où la déposition funéraire d'un équipement militaire devait avant tout être un acte symbolique fondé sur l'expression du "statut de guerrier" : Beylier 2012, 249.

149 Beylier 2012, 249.

150 Farnié Lobensteiner 2012, 482.

151 Tombes 7 et 11 : Beylier 2012, 342 ; Farnié Lobensteiner 2012, 482.

152 On pense à la sépulture 533 du Causse (n°305) que l'on placera vers le milieu ou la seconde moitié du VIe s. a.C. d'après la fibule de type Golfe du Lion qu'elle a livrée : pl.187.

153 Beylier 2012, 57-61.

représenté par au moins une fibule et/ou une agrafe de ceinture (**fig. 96**)[154]. Ces deux catégories d'objets jouent donc un rôle actif dans la représentation funéraire des porteurs d'arme. Ce fait est d'autant plus intéressant qu'il s'observe dans une grande partie du territoire étudié (surtout le quart sud-ouest de la France, plus rarement en péninsule Ibérique). La répartition de ces panoplies militaires standardisées outrepasse donc les limites spatiales des faciès reconnues pour cette période (**fig. 83 à 85**). Dans une certaine mesure, la déposition de fibules et/ou d'agrafes de ceinture dans les assemblages "guerriers" semble également être la norme dans plusieurs sépultures languedociennes, notamment dans les tombes 1, 4, 8, 10, 13 et 14 de Grand Bassin II à Mailhac (Aude) ou les tombes 15, 43 et 43 de Las Peyros à Couffoulens (Aude)[155]. Ainsi, il apparaît que les défunts accompagnés d'armement dans le quart sud-ouest de la France obéissent à un code dont l'empreinte territoriale est vaste et dépasse les faciès typologiques locaux dont ils sont issus.

Ce phénomène de standardisation des assemblages funéraires à arme du quart sud-ouest de la France et de l'aire "ibéro-languedocienne" au cours du VIe s. a.C. suggère nécessairement que des interactions soutenues et pérennes étaient nouées entre les porteurs d'arme de ces aires géographiques. Outre les catégories de mobilier que renferment ces tombes, ce phénomène d'homogénéisation semble également corroboré par la typologie des accessoires vestimentaires d'apparat de ces panoplies.

Parmi les parures vestimentaires associées préférentiellement à de l'armement, les agrafes de ceinture de type "ibéro-languedocienne" sont celles que l'on rencontre le plus fréquemment dans les tombes à arme régionales. Correspondant aux modèles Ag.4 et Ag.5 de la typologie, ces pièces à échancrures ayant tendance à se fermer ou à évidements, peuvent être pourvues d'un à six crochets. On a pu déterminer que les modèles à un seul crochet apparaissent au début du VIe s. a.C., que ceux disposant de trois crochets ne sont en circulation que dans le dernier quart de ce siècle et le début du suivant, tandis qu'un nombre supérieur de crochets est un marqueur du deuxième quart du Ve s. a.C. Bien que l'on constate que chaque variante n'occupe pas une espace géographique équivalent et que chaque région adapte ces pièces à ses propres canons esthétiques/symboliques, toutes partagent des caractéristiques morphologiques assurant leur rattachement à la famille désignée comme "ibéro-languedocienne". Ainsi, la distribution spatiale des modèles à échancrures ou évidements et à un, deux ou trois crochets, couvre un territoire comprenant l'aire "ibéro-languedocienne", le faciès "pyrénéen" et la Celtibérie[156]. Il est intéressant de relever que cet espace territorial est proche de celui couvert par la diffusion des épées à antennes et est identique à la répartition des soliferreums au Premier âge du Fer[157]. Par conséquent, il n'est pas interdit de penser que leur apparition sur un vaste territoire a profité des mêmes moyens et circuits de diffusion que ces pièces d'équipement militaire.

La fin du VIIe s. et le début du VIe s. a.C. voient apparaître les premiers modèles régionaux de fibules à ressort bilatéral. Dans l'aire "ibéro-languedocienne" cette innovation consacre l'invention des fibules Golfe du Lion (Fi.13). En Aquitaine méridionale, cette solution technologique est introduite tout d'abord sur des fibules à pied droit de la vallée de la Garonne et en Aquitaine méridionale (Fi.10), avant d'être perfectionnée et d'intégrer les premiers modèles de fibules navarro-aquitaines (Fi.14.A.3) pyrénéennes. Si les fibules Golfe du Lion et navarro-aquitaines restent bien dissociées morphologiquement à leurs débuts, on a pu constater que leurs divergences iconographiques s'estompent progressivement à partir du milieu du VIe s. a.C. L'introduction d'éléments décoratifs tend à les rapprocher stylistiquement. Bien que les fibules qui accompagnent les panoplies militaires

154 Parmi toutes les tombes à arme et à parure inventoriées, seules 5 ne sont pas pourvues de l'une de ces catégories de parures vestimentaires : sépulture B du tumulus 16 du Frau à Cazal (n°326), sépultures 1054 et 1077 du Causse (n°305), sépulture 51et 63 d'Herrería III (n°19).

155 Janin *et al.* 2002, 74, fig. 11, 77, fig. 18, 81, fig. 22, 82, fig. 24, 84, fig. 26 et 86, fig. 27 ; Beylier 2012, 320-324.

156 Rivalan 2011, 282, fig. 155.

157 Beylier 2012, 58, fig. 41.

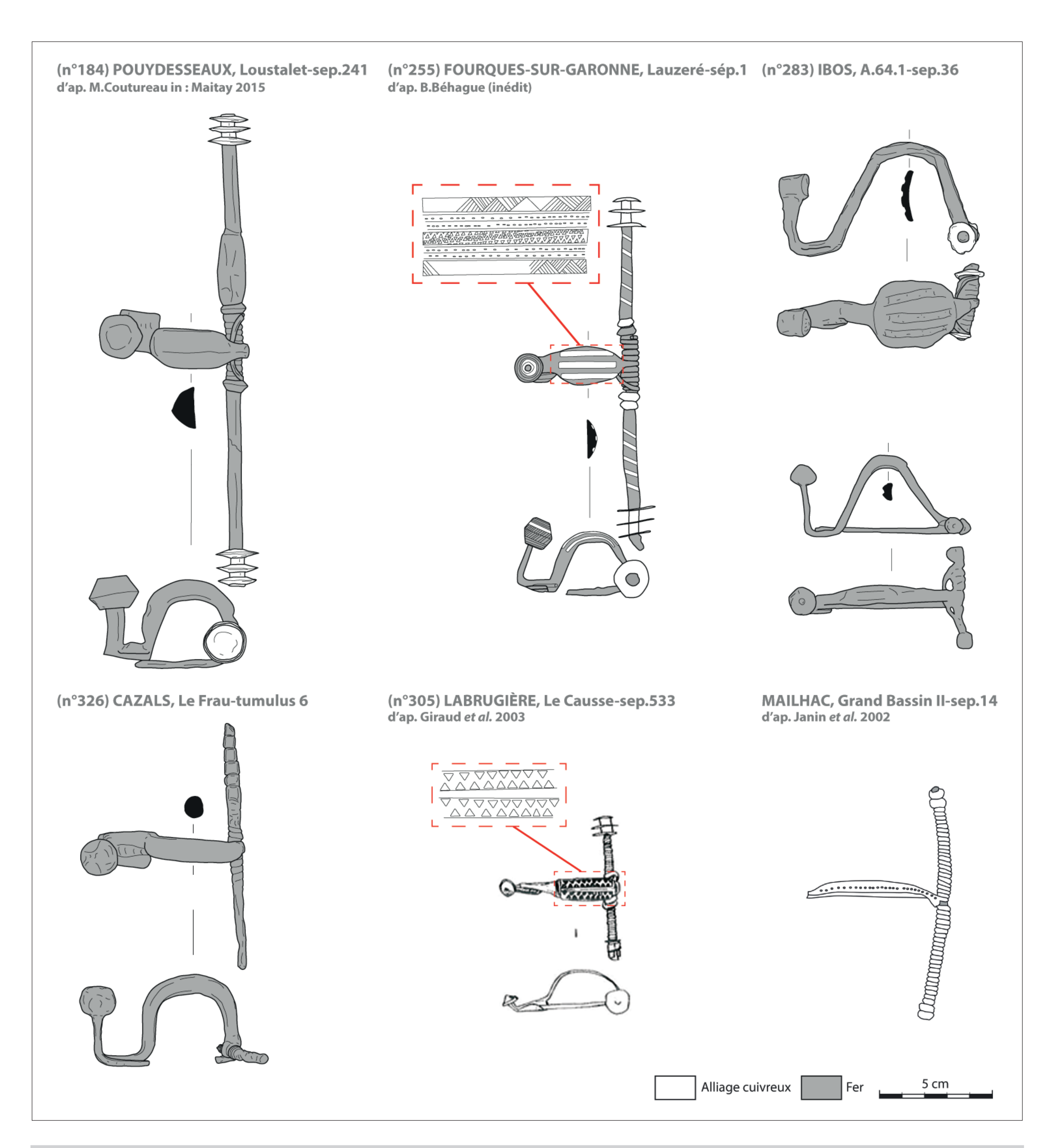


Fig. 97. *Fibules stylistiquement proches et provenant de tombes à arme datées du milieu du VIe et du Ve s. a.C.*

adoptent un registre morphologique local (fibules navarro-aquitaines en Aquitaine méridionale et moyenne vallée de l'Èbre, fibules à pied coudé en Quercy et Tarn-et-Garonne, fibules Golfe du Lion en Languedoc), elles assimilent des codes décoratifs plus largement répandus : long ressort sur axe ou faux-ressort agrémenté de perles ou de disques et arc plat décoré (**fig. 97**). Cette dualité entre fond local distinct et harmonisation morphologique extrarégionale rappelle la convergence typologique perçue pour les épées ou les agrafes de ceintures.

Cette convergence stylistique des fibules qui apparaît de manière concomitante à partir du milieu du VI[e] s. a.C. soulève plusieurs interrogations. On pourrait objecter que le port de ce type de fibules n'est pas exclusif des seules tombes à arme et qu'elles constituent un marqueur typologique plus général de la fin du VI[e] et du début du V[e] s. a.C. En effet, on peut citer plusieurs dépôts funéraires dépourvus d'arme et comptant des fibules similaires, notamment la sépulture 1 du tumulus de Pau (n°271), qui est une sépulture à parures annulaires dominantes mais qui comprend une fibule navarro-aquitaine à axe débordant serti de perles (Fi.14.A.4) ; ou encore, pour l'aire ibéro-languedocienne, la sépulture 17 de Grand Bassin II (Mailhac, Aude) qui renferme deux fibules Golfe du Lion à long ressort agrémenté de perles et à arc plat décoré (Fi.13.A.6), une agrafe de ceinture "ibéro-languedocienne" (Ag.4.A) et plusieurs fragments d'armilles de bracelets[158]. Pour autant, on proposera l'hypothèse que cette convergence stylistique des fibules s'est d'abord faite par l'intermédiaire de contacts entre les porteurs d'armes et qu'elle a été assimilée localement par la suite.

Un premier argument est que cette hypothèse s'accorde plutôt bien avec le processus de standardisation des panoplies militaires du sud de la France et de la Catalogne évoqué plus haut[159]. Le second argument est que les fibules navarro-aquitaines découvertes en des points les plus éloignés de leur foyer de diffusion privilégié se trouvent exclusivement dans des tombes à arme (à lances et à soliferreums), dont par ailleurs, presque toutes renferment également une agrafe de ceinture "ibéro-languedocienne" : dans la sépulture 1103 du Causse (n°305), la tombe 43 de Las Peyros (Couffoulens, Aude), la tombe de Saint-Antoine (Castelnau-de-Guers, Hérault) et le dépôt funéraire 273 de Saint-Julien (Pézenas, Hérault)[160]. Ce fait s'explique soit par la mobilité effective de porteurs d'arme venus d'une région soumise au faciès pyrénéen qui seraient décédés en Languedoc, soit par des contacts de nature commerciale (échanges) ou diplomatique (dons) privilégiés entre individus. Enfin, une troisième raison tient au fait que si les tombes à panoplies militaires tendent à adopter des codes standardisés sur un territoire dépassant les limites des faciès considérés, les tombes à parure annulaires dominantes (profil A) semblent quant à elles plutôt porteuses de traditions régionales. Le mobilier d'apparat de ces dépôts funéraires témoigne d'une diffusion plus réduite. D'ailleurs, c'est bien souvent par l'étude de la répartition des parures annulaires, ou des objets leur étant fréquemment associés, que l'identification de faciès typologique a pu être effectuée : bracelets à nodosités et en lignite en Centre/Centre-Ouest, bracelets à terminaison spiralée en Quercy, torques à crochets en région tarnaise, bracelets en "armilles soudées" et torques à tampons en Aquitaine méridionale et moyenne vallée de l'Èbre et enfin perles de collier en terre cuite ou parures pectorales pour la Meseta. Enfin, le fait que les costumes

158 Janin *et al*. 2002, 92-93.

159 En revanche, contrairement à la diffusion d'est en ouest des épées à antennes et des soliferreums, on ne peut mettre en évidence une zone d'origine pour ces innovations, car les données chronologiques des ensembles dont sont issues ces pièces empêchent de répondre convenablement à cette question. On peut envisager que ce phénomène d'harmonisation décorative résulte de plusieurs initiatives artisanales d'origines géographiques diverses ayant tendance à se répondre les unes aux autres.

160 Seule la tombe du Causse ne comprend pas d'agrafe de ceinture ; Pl.203 ; Passelac *et al*. 1981, 5, fig. 4 ; Beylier 2012, 315, pl.28-C ; Dedet *et al*. 2003, 182, n°273-3.

Sépultures	Épées et éléments d'épées	Éléments de Lance et Soliferreums	Pointe de flèche	Agrafes «ibéro-languedociennes» (Ag.4 et Ag.5)	Fibules navarro-aquitaines (Fi.14)	Fibules à ressort «laténien» (Fi.18)	Agrafes ajourées ou à crochet simple (Ag.6 et Ag.7)
(102) CHENON, La pierre levée-Tumulus A2			1		1	1	
(158) BIGANOS, Les Gaillards-Tumulus T	1				1	1	
(167) MIOS, Pujaut-Tumulus H sépulture 1	3				1		
(167) MIOS, Pujaut-Tumulus H sépulture 3	1	1			1		
(182) MONSEGUR, Grand Tauzin 3-S2-S3	1	4				1	
(207) FLAUJAC-POUJOLS, Camp de l'Église Nord-Tumulus 21	1				1		1
(207) FLAUJAC-POUJOLS, Camp de l'Église Nord-Tumulus 22			1	1		2	
(249) AMBRUS, Bataille-Sépulture	1					1	
(252) BARBASTE, Lesparre-Sépulture 12		1				1	
(255) FOURQUES-SUR-GARONNE, Lauzeré-Sépulture 1	1	1			1	2	
(326) CAZALS, Le Frau-Tumulus 61	1					1	1

Fig. 98. *Tableau de contingence des tombe à arme et à parure datées des trois derniers quarts du Ve s. a.C. (Horizon 3C) dans la zone d'étude.*

funéraires à parures annulaires dominantes s'inscrivent plutôt dans une dynamique régionale expliquerait pourquoi, à partir du VIe s. a.C., le port du torque se développe dans la limite du faciès pyrénéen alors qu'il est progressivement abandonné dans l'aire ibéro-languedocienne. Ainsi, aux antipodes de la standardisation des panoplies militaires, les porteurs de parures annulaires "pyrénéens" et "ibéro-languedociens" semblent, par leur costume funéraire, emprunter des modes de représentations rituelles distinctes. Les références à un ensemble culturel plus vaste ne sont pas visibles que par l'ajout d'une ou deux pièces d'apparat vestimentaire tout au plus.

À partir du deuxième quart du Ve s. a.C. la région connaît un renouvellement des parures avec l'apparition d'objets de types dits "laténiens". Dans le domaine du mobilier d'apparat, ces nouveautés s'expriment principalement à travers les fibules à ressort "laténien" (Fi.18), puis, dans une moindre mesure par les agrafes de ceinture ajourées (Ag.6) au nord de la zone d'étude. Il s'agit donc prioritairement de parures vestimentaires. Là encore, on peut penser que l'introduction de ces pièces s'est faite principalement par l'intermédiaire des tombes à arme pour plusieurs raisons.

Le premier est que c'est dans ce type de dépôts funéraire que l'on observe une continuité typologique entre les parures déjà en circulation et celles nouvellement intégrées (**fig. 98**). C'est le cas dans la sépulture 1 de Fourques-sur-Garonne (n°255) qui a livré une fibule navarro-aquitaine et une fibule à ressort "laténien" ou dans le dépôt funéraire du tumulus 22 du Camp de l'Église nord (n°207) qui voit l'association d'une agrafe "ibéro-languedocienne" et de deux fibules à ressort "laténien"[161]. Toutefois, c'est l'assemblage du tumulus 21 du Camp de l'Église nord (n°207) qui exprime le mieux le caractère précurseur des tombes à arme. Cette sépulture comprend un équipement militaire complet : épée dans son fourreau, couteau et son fourreau, anneaux de suspension, bouclier, scalptorium et rasoir. Les analyses typologiques

161 Pl.112 et 128.

des éléments qui composent cette panoplie : "*suggèrent la présence dans le tumulus 21 de l'une des plus anciennes panoplies de tradition laténienne connue à ce jour en Europe*"[162]. Outre un fragment de bracelet, le mobilier de parure de la tombe est notamment représenté une agrafe de ceinture ajourée (Ag.6), type caractéristique de la *koinè* celtique du V[e] s. a.C., et par une fibule navarro-aquitaine. On a donc dans cette sépulture quercynoise tous les éléments typologiques des porteurs d'armes laténiens, annonçant les prémisses du Second âge du Fer, associés à un modèle de fibule exogène souvent présent dans les panoplies militaires antérieures. Ainsi, le défunt et son équipement militaire du tumulus 21 témoignent-ils à la fois de l'intégration précoce de morphologies nouvelles et de la conservation de codes connus auparavant qui s'expriment ici par la parure vestimentaire. De plus, ce tumulus domine nettement les édifices environnants, traduisant de surcroît un statut social probablement élevé[163]. Ce haut rang devait s'accompagner d'une assise économique et/ou politique importante, impliquant le défunt dans un réseau d'interactions extrarégionales.

Deuxièmement, lors de l'étude de la répartition des fibules à ressort "laténien", on a pu constater que leur apparition dans le quart sud-ouest de la France ne se fait pas par l'introduction simultanée de fibules identiques dans toute la zone, comme cela aurait été le cas d'une diffusion de pièces importées par contacts commerciaux. L'innovation du ressort "laténien" vient agrémenter des fibules dont la morphologie générale repose sur un fond artisanal local. Dans la région tarnaise, leur forme et l'usage de l'alliage cuivreux sont partagés avec les fibules de type Golfe du Lion. En Quercy, leur arc coudé et l'emploi du fer sont des caractéristiques que l'on rencontre auparavant sur les fibules à pied coudé (Fi.15) locales, tandis qu'en Aquitaine centrale et méridionale, ce nouveau ressort est simplement ajouté à des modèles navarro-aquitains[164]. Ainsi, ce renouvellement typologique des fibules se comporte comme les mutations stylistiques des fibules de types Golfe du Lion, à pied coudé ou navarro-aquitaines, ou encore des agrafes de ceinture "ibéro-languedociennes" du siècle précédent, c'est-à-dire par assimilation de codes nouveaux tout en conservant des spécificités locales. On peut dès lors penser que la diffusion de ce renouvellement profite également de la dynamique de standardisation des assemblages funéraires "guerriers".

Faire des porteurs d'arme les initiateurs de changements rapides menant à l'assimilation de nouveaux canons stylistiques explique donc un certain nombre de faits que l'on a pu mesurer tout au long de l'étude des parures régionales. Pour autant, il s'agit encore d'une hypothèse qui devra être confrontée à une investigation de plus grande ampleur. L'examen des panoplies "guerrières" permet tout de même de questionner la place des parures dans ces assemblages et d'affirmer que les parures vestimentaires associées à ces ensembles funéraires participent pleinement au processus de standardisation des équipements militaires, au même titre que les pièces d'armement, et, donc, à la définition du statut social de leur porteur.

5. Parure : un attribut de distinction sociale parmi d'autres ?

Au cours des précédentes analyses des tombes à parure, on a cherché à discerner une structuration articulant la présence de mobilier d'apparat avec d'autres critères habituellement associés à l'identification d'une hiérarchisation sociale.

162 Collet 2013, 45.

163 Beausoleil 2012, 52.

164 Concernant la variante "pyrénéenne" de fibules à ressort "laténien" (Fi.18.A.3), il est intéressant de relever que parmi les neufs exemplaires recensés, deux proviennent de tombes pourvues d'épées à antennes : dans la sépulture 1 du tumulus H de Pujaut (n°167) et la tombe d'Ambrus (n°249) : Pl.93 et 125. Le reste du contingent est issu de contextes funéraires contenant une unique fibule : en ne retenant que les contextes funéraires plutôt bien cernés, ces fibules sont connues dans la sépulture 2 du tumulus X et la sépulture 5 du tumulus Z de Ger (n°264), dans la sépulture 3 d'Ibos (n°283) et la sépulture 9 du tumulus L.14 d'Ossun (n°287) : pl.132-133, 147.

Sépultures	Horizons	Profils d'assemblages	Nbr parures (> 5 indiv.)	Nbr mob. Perso. (> 4 indiv.)	Nbr récip. Céram. (> 10 indiv.)	Nbr vases métalliques
Horizon 1						
(305) LABRUGUIERE, Le Causse-T.70	Horizon 1A	A1	6			
Horizon 2						
(148) GARIN, Arihouat-Sépulture 18	Horizon 2A	A1	6			
(148) GARIN, Arihouat-Sépulture K1	Horizon 2A	A1	9			
(294) ALGANS, Mondi-tombe 41	Horizon 2A	E			13	
(298) CASTRES, Gourjade-T.114	Horizon 2A	D2			12	
(298) CASTRES, Gourjade-T.167	Horizon 2A	D3			11	
(298) CASTRES, Gourjade-T.54	Horizon 2A	D2			11	
(299) CASTRES, Le Martinet-T.110	Horizon 2A	D3			10	
(299) CASTRES, Le Martinet-T.123	Horizon 2A	D3			11	
(299) CASTRES, Le Martinet-T.13	Horizon 2A	D2			11	
(299) CASTRES, Le Martinet-T.89	Horizon 2A	D1			12	
(303) FREJEVILLE, Les Gravières/La Gayé-Sépulture 5	Horizon 2A	G			17	
(305) LABRUGUIERE, Le Causse-T.13	Horizon 2A	F2			12	
(305) LABRUGUIERE, Le Causse-T.379	Horizon 2A	F2			12	
(305) LABRUGUIERE, Le Causse-T.509	Horizon 2A	D3			11	
(305) LABRUGUIERE, Le Causse-T.574	Horizon 2A	F1			11	
(305) LABRUGUIERE, Le Causse-T.629	Horizon 2A	D3			10	
(305) LABRUGUIERE, Le Causse-T.633	Horizon 2A	D3			11	
(305) LABRUGUIERE, Le Causse-T.648	Horizon 2A	F1			17	
(305) LABRUGUIERE, Le Causse-T.681	Horizon 2A	D2			10	
(305) LABRUGUIERE, Le Causse-T.688	Horizon 2A	D2	6			
(305) LABRUGUIERE, Le Causse-T.700	Horizon 2A	E			11	
(305) LABRUGUIERE, Le Causse-T.777	Horizon 2A	A1	6			
(305) LABRUGUIERE, Le Causse-T.991	Horizon 2A	D1		5	13	
(298) CASTRES, Gourjade-T.160	Horizon 2	F1			10	
(298) CASTRES, Gourjade-T.191	Horizon 2	A1			21	
(298) CASTRES, Gourjade-T.230	Horizon 2	D3			14	
(298) CASTRES, Gourjade-T.8	Horizon 2	A1			13	
(299) CASTRES, Le Martinet-T.176	Horizon 2	E			11	
(305) LABRUGUIERE, Le Causse-T.1	Horizon 2	E			10	
(305) LABRUGUIERE, Le Causse-T.169	Horizon 2	F2			15	
(305) LABRUGUIERE, Le Causse-T.485	Horizon 2	F2			14	
(305) LABRUGUIERE, Le Causse-T.91	Horizon 2	E			11	
(319) PUYLAURENS, Orsière-T.1	Horizon 2	A2	6		48	
(62) ANDORRA, El Cabo (nécropole)-Tumulus 4	Horizon 2B	A1	6			
(252) BARBASTE, Lesparre-Sépulture 21	Horizon 2B	A2			10	
(298) CASTRES, Gourjade-T.202	Horizon 2B	D2			11	
(298) CASTRES, Gourjade-T.215	Horizon 2B	G			12	
(298) CASTRES, Gourjade-T.228	Horizon 2B	D3			14	
(298) CASTRES, Gourjade-T.342	Horizon 2B	D3			11	
(298) CASTRES, Gourjade-T.382	Horizon 2B	D2			12	
(298) CASTRES, Gourjade-T.49	Horizon 2B	D2			10	
(298) CASTRES, Gourjade-T.52	Horizon 2B	G			14	
(299) CASTRES, Le Martinet-T.150	Horizon 2B	D2			10	
(299) CASTRES, Le Martinet-T.154	Horizon 2B	E			11	
(299) CASTRES, Le Martinet-T.175	Horizon 2B	A1	6			
(303) FREJEVILLE, Les Gravières/La Gayé-Sépulture 4	Horizon 2B	D1			11	
(305) LABRUGUIERE, Le Causse-T.548	Horizon 2B	D3			14	
(305) LABRUGUIERE, Le Causse-T.550	Horizon 2B	G			14	
(311) MAGRIN, Un Jamou (ou Lagarrigue)-tombe 6	Horizon 2B	A2			26	
(329) REALVILLE, Camp d'Alba-Tombe 31	Horizon 2B	A1	6			
Horizon 3						
(19) HERRERÍA, El Molino (Herrería III)-tombe 033	Horizon 2B / 3A	D1		5		
(15) CHERA, Molina de Aragón-sépulture 3	Horizon 2B / 3B	A1				1
(68) GRIEGOS, El Cuarto (San Juan)-(1992) sépulture 18/4	Horizon 2B / 3B	A2	8			
(247) AIGUILLON, A Grand Jean-incinération 5 (St 52)	Horizon 3A	G		5		
(299) CASTRES, Le Martinet-T.155	Horizon 3A	A2			12	
(299) CASTRES, Le Martinet-T.177	Horizon 3A	D1			15	1
(305) LABRUGUIERE, Le Causse-T.1069	Horizon 3A	A2	6			
(34) ARGUEDAS, El Castejón (nécropole)-Niveau C, tombe 24	Horizon 3A	B1	8			
(19) HERRERÍA, El Molino (Herrería III)-tombe 027	Horizon 3A / 3B	C2		6		
(19) HERRERÍA, El Molino (Herrería III)-tombe 063	Horizon 3A / 3B	C1		5		
(19) HERRERÍA, El Molino (Herrería III)-tombe 136	Horizon 3A / 3B	B1	9			
(207) FLAUJAC-POUJOLS, Camp de l'Église Nord et Sud-(Nord) Tumulus 16	Horizon 3A / 3B	D1			42	
(207) FLAUJAC-POUJOLS, Camp de l'Église Nord et Sud-(Nord) Tumulus 2	Horizon 3A / 3B	A2			44	
(207) FLAUJAC-POUJOLS, Camp de l'Église Nord et Sud-(Nord) Tumulus 3	Horizon 3A / 3B	B2			18	
(207) FLAUJAC-POUJOLS, Camp de l'Église Nord et Sud-(Nord) Tumulus 8	Horizon 3A / 3B	A2	9	5	52	
(34) ARGUEDAS, El Castejón (nécropole)-Niveau C, tombe 3	Horizon 3A / 3B	A2	7			
(34) ARGUEDAS, El Castejón (nécropole)-Niveau C, tombe 68	Horizon 3A / 3B	A2	7			
(19) HERRERÍA, El Molino (Herrería III)-tombe 034	Horizon 3	A2	7			
(19) HERRERÍA, El Molino (Herrería III)-tombe 134 (fosse)	Horizon 3	C2		5		
(19) HERRERÍA, El Molino (Herrería III)-tombe 031	Horizon 3B	B1	11			
(19) HERRERÍA, El Molino (Herrería III)-tombe 058	Horizon 3B	A2	9			
(19) HERRERÍA, El Molino (Herrería III)-tombe 080	Horizon 3B	B1	7			
(207) FLAUJAC-POUJOLS, Camp de l'Église Nord et Sud-(Nord) Tumulus 29	Horizon 3B	A2			21	
(235) SAINT-JEAN-DE-LAUR, Camp de Monseigne-inhumée	Horizon 3B	A1	9			
(271) PAU, Cami Salié-Sépulture 1	Horizon 3B	A2	10			
(207) FLAUJAC-POUJOLS, Camp de l'Église Nord et Sud-(Nord) Tumulus 36	Horizon 3B / 3C	A2	7			
(25) SIGÜENZA (ALCUNEZA), Prados Redondos-sépulture 14	Horizon 3B / 3C	C2		5		
(129) SAINT-ANGEL, La Laubie-Tumulus 1 - sépulture	Horizon 3C	A1	6			
(184) POUYDESSEAUX, Loustalet-sépulture 155	Horizon 3C	A2	8			
(19) HERRERÍA, El Molino (Herrería III)-tombe 047	Horizon 3C	A2	7			
(197) CALES, Pech de Cramazou-Tumulus 1, sépulture 2	Horizon 3C	A2	6			
(207) FLAUJAC-POUJOLS, Camp de l'Église Nord et Sud-(Nord) Tumulus 21	Horizon 3C	G		8		
(207) FLAUJAC-POUJOLS, Camp de l'Église Nord et Sud-(Nord) Tumulus 25, S.1	Horizon 3C	A2	6			
(207) FLAUJAC-POUJOLS, Camp de l'Église Nord et Sud-(Nord) Tumulus 27	Horizon 3C	A1			52	
(207) FLAUJAC-POUJOLS, Camp de l'Église Nord et Sud-(Nord) Tumulus 31	Horizon 3C	G			46	
(207) FLAUJAC-POUJOLS, Camp de l'Église Nord et Sud-(Nord) Tumulus 32	Horizon 3C	A2	6	5	21	

Fig. 99. *Liste des tombes à parure considérées comme exceptionnelles soit d'après le nombre de parures, soit d'après le mobilier personnel (hors parure), soit d'après les récipients céramiques et métalliques qu'elles renferment.*

Les observations faites sur la variabilité du nombre de vases d'offrande déposés dans les tombes ou de l'architecture des monuments funéraires en relation avec le nombre et le type de parures rencontrées dans les sépultures concernées ne sont pas franches. À l'exception peut-être d'un possible lien entre le profil d'assemblage du mobilier accompagnant les défunts et le diamètre des structures funéraires, qui découle probablement du sexe des d'individus plutôt que de leur seul costume funéraire, on ne relève pas de corrélation. Dès lors, on serait tenté de conclure que cette catégorie d'objet ne traduit pas un rang économique et/ou politique particulier des vivants, transposé ici dans le monde des morts et de considérer les parures comme une "variable d'ajustement" qui tendrait plutôt à distinguer les défunts d'après leur caractéristiques biologiques (sexe et âge). Les corrélations mesurées entre l'âge au décès des défunts et le nombre et/ou le type de parures vont dans ce sens et invitent à identifier une stratification sociale des individus, comme autant de "rites de passages" générationnels. Toutefois, si le lien entre parure et rang social (qu'il soit biologique, économique ou politique) de leur porteur est peu explicite, c'est parce qu'un grand nombre de dépôts funéraires sont relativement discrets en mobilier d'apparat. La présence de quelques pièces dans le costume funéraire n'est pas significativement discriminante et devait concerner un grand nombre individus ayant accès à une sépulture pérenne, c'est à dire des individus déjà singularisés au sein des populations du Premier âge du Fer.

Toutefois, la charge symbolique affectée au mobilier de parure des défunts ne peut être considérée comme négligeable. À l'intérieur de certaines nécropoles, apparaissent à partir du VII[e] s. a.C. (Horizon 2) des individus, probablement féminins, qui se signalent par les riches atours qu'ils emportent avec eux dans la mort et qui les distinguent nettement des autres défunts. Cette appropriation d'un mobilier d'apparat fastueux est le marqueur d'une distinction sociale qui devait traduire le rang élevé occupé dans la société par son porteur de son vivant. Dans ce cadre, les éléments de parures semblent bien jouer un rôle primordial, au même titre que peuvent l'être le reste du mobilier d'accompagnement, comme les outils (couteaux, outils de toilette, outils de filage) et l'armement, ou encore les offrandes telle que la vaisselle céramique et métallique. En effet, parmi toutes les tombes à parure de fiabilité maximale, celles qui se détachent du reste du contingent par la présence d'un nombre exceptionnel, soit de parures, soit de mobilier personnel (autre que la parure), soit de vases céramiques d'offrande ou soit de vases métalliques, ne partagent jamais, ou très rarement l'ensemble de ces critères discriminants (**fig. 99**). Ainsi, les tombes à parure surabondante ne sont jamais celles qui comportent un mobilier personnel (hors parures) fastueux, ni qui renferment un nombre important de vases d'offrande. Une tombe dominée par l'un de ces critères d'abondance singuliers semble *de facto* se condamner l'accès aux autres critères discriminants[165]. Cette catégorisation des sépultures exceptionnelles semble traduire une stratification des défunts qu'elles renferment. Les tombes à parure surabondante devaient marquer un rang social ou une activité du défunt différent(e) du rang ou de l'activité des défunts richement pourvus en mobilier personnel (hors parure) ou de vases d'offrande uniquement. En conséquence, les parures semblent bien être un attribut qui participe à la distinction sociale des individus, du moins en contexte funéraire, au même titre que le reste du mobilier déposé dans la sépulture.

Enfin, on a pu mettre en exergue que les tombes à parure surabondante étaient associées à des individus, probablement féminins, dont le pouvoir symbolique ou réel s'illustre par l'attraction que suscitent ces ensembles funéraires au sein des nécropoles. Ce type de dépôt à parure surabondante que l'on observe jusqu'au V[e] s. a.C., offre l'opportunité de distinguer une hiérarchie sociale autrement que par la seule présence ou

165 Seules les tombes des tumulus 8 et 32 du Camp de l'Église à Flaujac-Poujols (n°207) cumulent ces trois traits distinctifs, soulignant de fait leur caractère remarquable tout autant que leur aspect géographiquement localisé.

l'absence de sépulture à arme, comme cela est trop souvent la règle dans la bibliographie régionale[166].

Néanmoins, on rappellera qu'il demeure risqué d'attribuer uniquement aux femmes les ensembles funéraires riches en parures et aux hommes ceux considérés comme discrets pour cette catégorie d'objet, et ce d'autant plus dans un contexte documentaire pauvre en diagnose sexuelle par l'anthropologie. On ajoutera que la grande majorité des assemblages de mobilier dans les sépultures constitués d'artefact jugés moins discriminant sexuellement, comme les couteaux ou les outils de toilette, échappent toujours à une interprétation genrée des dépôts. Enfin, même en considérant que certains profils de tombes définissent bien un caractère féminin (profils A et F) ou masculin (profils C, D2 et D3), on est obligé de constater que celles à caractère "masculin" conservent malgré tout certains privilèges funéraires ostentatoires tels que la réalisation d'un tertre plus volumineux ou la déposition d'équidés, comme c'est le cas par exemple dans la nécropole du Camp de l'Église Nord à Flaujac-Poujols (n°207).

Finalement, il paraît plus sage de considérer que si la présence de femmes de pouvoir dans les sociétés protohistoriques est indéniable et bien lisible par l'archéologie, traduisant sans nul doute un pouvoir dont les contours restent à définir, les hommes devaient conserver un certain nombre de prérogatives particulières. En d'autres termes, on peut légitimement penser que le pouvoir était partagé entre les hommes et les femmes selon des règles sociales biens définies. Cette complexité dans les rapports sociaux des élites régionales devient archéologiquement perceptible lorsque réapparaissent les tombes à arme (donc à caractère masculin) au cours du VI[e] et du V[e] s. a.C. Dans une zone s'étendant du quart sud-ouest de la France à la Méditerranée nord-occidentale, ces ensembles funéraires de type guerrier tendent vers une forme de standardisation. Si cette homogénéisation était déjà documentée pour l'équipement militaire, on peut à présent affirmer que la parure vestimentaire suit le même processus. Les fibules et les agrafes de ceinture de ces panoplies adoptent progressivement des solutions ornementales similaires et de façon synchrone. Ainsi, par leur mobilier funéraire, les porteurs d'arme se rattachent à un groupe symbolique et/ou idéologique dont les limites spatiales s'expriment au-delà de celles des faciès typologiques reconnus. La pérennité de ce phénomène, au moins jusqu'à la fin du V[e] s. a.C., suggère que ces individus devaient tisser des relations entre eux. On peut penser que l'entretien de relations diplomatiques et politiques sur un vaste territoire devait être l'un des fondements sur lequel repose le pouvoir de ces élites "guerrières".

Les porteurs de parures dans leur contexte chrono-culturel : éléments de synthèse

Après avoir étudié les porteurs de parures et leur costume funéraire à l'échelle de l'individu et tenté d'identifier des marqueurs d'identités sociales à travers leur mobilier d'apparat, il convient de prolonger cette analyse sur des aspects plus englobants à valeur chronologique et culturelle. Il s'agira donc ici de brosser un tableau général de l'évolution spatiale et temporelle des assemblages des parures. On poursuivra donc la synthèse qui avait été esquissée lors de la caractérisation des faciès en y incorporant les nouveaux éléments abordés au cours de cette ultime étape de l'analyse.

Pour mener à bien cet exercice, on renverra à plusieurs reprises vers la lecture de quelques figures de synthèse qui rendent compte de la distribution chronologique des profils d'assemblages et du nombre moyen de parures par tombes (**fig. 100**). Cet examen réalisé pour le seul mobilier de parure sera confronté aux données plus largement observées pour l'aire géographique retenue afin

166 Dans leur étude de la structuration sociale des nécropoles du Castrais, les auteurs concluent à une faible hiérarchisation des populations déposées au Castrais en raison, principalement, de : "*l'absence, actuelle, de tombe de personnage en arme*" : Giraud *et al.* 2003, 258. L'étude des tombes à parure permet de nuancer quelques peu cette assertion puisque l'on a pu démontrer que plusieurs individus se distinguaient bien du reste des défunts, témoignant d'une stratification sociale au cours du VII[e] et au début du VI[e] s. a.C. (Horizons 2 et 3A) plus subtile que ne le suggère la publication d'origine (**fig. 99**).



Fig. 100. *Synthèse chronologique des profils d'assemblages (A) et de l'effectif de parures par sépultures (B).*

de déterminer de quelle manière les modulations autour du mobilier d'apparat s'insèrent dans le contexte social des populations du Premier âge du Fer situées de part et d'autre des Pyrénées.

La lente recomposition de la transition Bronze-Fer (VIIIe- début du VIIe s. a.C.)

L'Horizon 1B, couvrant le VIIIe s. et s'étendant jusqu'au début du VIIe s. a.C. selon les régions, est difficile à appréhender d'après le seul mobilier de parure compte tenu du petit nombre de vestiges rencontrés. En contexte funéraire, hors nécropoles du Castrais, on ne signale que quelques artefacts dans la nécropole du Camp de l'Église Sud à Flaujac-Poujols (n°207), tandis que le mobilier découvert en contexte d'habitat est référencé exclusivement en Espagne à Castillo de Henayo (n°1), à La Hoya (n°2), à Alto de la Cruz (n°38) et à Barranco de la Peña (n°89) pour la haute et moyenne vallée de l'Ebre et à Cabezo de Monleón (n°76) pour la région du Bas-Aragon et vallée du Cinca. Enfin, on enregistre encore quelques témoins provenant de contextes mal définis en Nouvelle Aquitaine, comme à Saint-Fort-sur-Gironde (n°120), à la Cornetie (n°138), à Rouffignac-de-Sigoules (n°143) et à Agen (n°246). Ainsi les principaux éléments sur lesquels reposent une synthèse de la période se fondent quasi-exclusivement sur les données de la nécropole du Causse (n°305). Cependant, la longue fréquentation de ce site débutant dès le Bronze final (Horizon 1A)

au IXe s. a.C. permet de mieux cerner les évolutions qui sont à l'œuvre durant cet Horizon 1B.

Lors d'une première étape d'analyse, on a pu déterminer que les indices typologiques datés entre 800/775 et 725/675 a.C. présentent une forte continuité avec ceux qui leur sont directement antérieurs. Des objets dont la morphologie se rencontre au cours du IXe s. a.C. circulent encore au siècle suivant. Malgré cela, on a aussi pu noter l'intégration de types nouveaux et de catégories inconnues jusqu'alors, comme l'apparition timide des premières fibules. Ces éléments ont mené à la définition de l'Horizon 1B comme une période de transition au cours de laquelle le costume d'apparat reste encore fortement ancré dans les traditions du Bronze final (Horizon 1A) tout en annonçant les modifications à venir. Ce constat se trouve corroboré par les profils d'assemblages qui sont essentiellement composés d'épingles, d'anneaux ou de perles, plus rarement de boutons/appliques ou de bracelets (donc surtout de profils E et F et dans une moindre mesure A) (**fig. 100 A**). Pour autant qu'on puisse en juger, ce type de costume funéraire se rencontre aussi bien dans les sites de la région tarnaise que dans ceux des marges occidentales du Massif Central (Lot, Quercy et Limousin). Ce qui étonne en revanche, c'est la différence entre le nombre de parures déposées dans les sépultures de l'Horizon 1A et dans celles de l'Horizon 1B (**fig. 100 B**). Cette disparité, que l'on enregistre au cours du VIIIe s. a.C., traduit probablement des changements sociétaux plus profonds que ne le laisse supposer une simple variabilité stylistique des costumes funéraires[167]. Afin de mieux définir les contours de ces changements, on peut solliciter l'ensemble des indices archéologiques connus pour la région entre le IXe et VIIIe s. a.C.

On invoque souvent la péjoration climatique qui frappe l'Europe centrale et septentrionale au cours de l'âge du Bronze, entraînant des conditions plus fraîches et humides et touchant probablement les Pyrénées jusqu'à 850 a.C., comme l'un des critères majeurs aboutissant à des bouleversements systémiques de l'organisation des sociétés de l'âge du Bronze d'Europe[168]. Si l'on ne jugera pas ici de la valeur à accorder à cette hypothèse, il est un fait que le Bronze final est le théâtre de modifications importantes témoignant d'une "crise" affectant aussi bien les modalités d'occupation du territoire que les manifestations rituelles ou de production de richesse. Dans le quart sud-ouest de la France, les nombreux sites de hauteur, souvent fortifiés et répartis le long d'axes fluviaux, sont abandonnés au début du VIIIe s. a.C. au profit d'installations de courtes périodes dans les plaines alluviales, dont la fonction est essentiellement tournée vers l'agriculture et l'élevage[169]. Dans le domaine funéraire, on décèle une tendance à la sobriété marquée par le passage progressif de l'inhumation ostentatoire à l'incinération individuelle plus discrète[170]. Le nord-ouest de l'Espagne n'est pas épargné par ces changements durant le IXe et le VIIIe s. a.C. Sans entrer dans les débats qui agitent la communauté de protohistoriens espagnols sur leur chronologie précise, on retiendra seulement qu'au cours de ce laps de temps, l'espace culturel relativement stable défini autour de la culture de Cogotas I se désagrège en plusieurs petits groupes (Pico Buitre, Soto, Ecce Homo IIA, etc.)[171]. Cet éclatement culturel, dont les contours restent difficiles à définir en raison d'un affaiblissement généralisé du nombre de vestiges, s'accompagne d'une recomposition territoriale dans laquelle les habitats passent d'une logique principalement défensive à une logique ouverte plutôt tournée

167 Les moyennes calculées pour les tombes de l'Horizon 1 ne tiennent compte que des ensembles bien calés chronologiquement et associés à un seul des sous-horizons 1A ou 1B. Les tombes attribuées plus largement à l'Horizon 1 sans plus de précision n'ont pas été retenues. Ainsi on ne dénombre que 7 sépultures pour l'Horizon 1A contre 36 pour l'Horizon 1B. Cette différence importante pourrait avoir tendance à exagérer les résultats élevés constatés pour l'Horizon 1A. Malgré tout, ces relevés ne sont pas qu'un effet statistique puisque quasiment aucune sépulture de l'Horizon 1B n'atteint les valeurs observées pour les quelques ensembles funéraires de l'Horizon 1A. On peut donc considérer que les résultats obtenus traduisent bien des modifications structurelles dans la composition des assemblages de parures.

168 Brun 2001, 31-33 ; Magny 2004 ; Galop *et al.* 2007, 116.

169 Béhague & Lagarde 2009 ; Dumas 2016, 701.

170 Adroit 2015, 174-180.

171 Almagro-Gorbea 1994, 287.

vers l'agriculture. C'est dans ce contexte que sont investis les habitats de plaine ou installés sur des promontoires de faible altitude, comme ceux de la Hoya (n°2), d'Alto de la Cruz (n°38) et Cabezo de la Cruz (n°85), alors que le site de hauteur de Cabezo de Monleón (n°76) est abandonné autour de 700 a.C. Seul l'habitat de hauteur de La Loma de los Brunos à Caspe (n°77), situé à l'extrémité est de la zone d'étude, à proximité de la Catalogne, semble être occupé sans discontinuité du Bronze final au milieu du VIe s. a.C. Les communautés établies sur ces nouveaux sites se tournent alors vers une économie vivrière (agriculture et élevage) plutôt que de prestige (production et commerce de biens en métal), comme c'était le cas auparavant[172]. De plus, comme en France, les nécropoles régionales espagnoles sont marquées par la disparition des inhumations qui sont peu à peu remplacées par l'incinération, comme on peut l'observer sur le site de Castellets II à Mequinenza (Saragosse)[173]. À cette recomposition territoriale, économique et funéraire s'ajoutent une plus faible circulation des épées et un nombre croissant des dépôts d'objets en alliage cuivreux en plein terre. L'augmentation de cette pratique de déposition, qu'elle soit considérée comme une manifestation économique (thésaurisation) ou rituelle (offrande aux divinités), traduirait l'instabilité à laquelle seraient confrontées les populations. Dans tous les cas, cette pratique de dépôts disparaît à partir du VIIIe s. a.C. et s'accompagne de manière plus globale d'une forte diminution de la masse métallique en circulation[174]. Ces éléments sont perçus comme une perte de contrôle de la classe dirigeante dans les sociétés très hiérarchisées et un affaiblissement des réseaux commerciaux à longues distances[175]. En d'autres termes, entre le IXe et le VIIIe s. a.C., les communautés du quart sud-ouest de la France comme du nord-ouest de l'Espagne sont l'objet d'une recomposition économique et sociale. Moins hiérarchisées, elles fondent leur économie sur la richesse naturelle environnante (élevage et agriculture) tout en sollicitant moins les grands axes commerciaux le long des fleuves utilisés jusqu'alors[176].

C'est dans ce contexte perturbé que prend place la fondation de la nécropole du Causse (n°305) avec les premiers porteurs de parures du cadre chrono-culturel. Elle est inaugurée à la fin du Bronze final (Horizon 1A), probablement autour de quelques individus inhumés dans la zone centrale du complexe funéraire. Outre leur mode d'ensevelissement, ces défunts se démarquent par la possession de riches atours traduisant un rang que l'on suppose élevé dans la société. À une période où la manifestation de richesse et la circulation de biens de prestige perdurent encore, comme en témoignent les nombreux dépôts de bronze connus dont celui de Vénat (Saint-Yreix-sur-Charente, Charente) demeure le plus emblématique[177], ces inhumés sont peut-être les derniers témoins d'une société en passe de changer. Les incinérés qui les rejoindront par la suite durant l'Horizon 1B sont accompagnés d'un costume funéraire bien plus modeste, relativement pauvre en mobilier de parure (**fig. 100 B**). Cette discrétion dans la déposition du mobilier d'apparat indique que les individus ayant accès à une sépulture pérenne sont moins enclins à se faire incinérer avec leur richesse, ce qui suggère alors l'existence d'une politique de redistribution des biens, ou alors qu'il n'est plus possible pour l'élite de disposer d'autant de biens de prestige, ce qui laisse entendre que le pouvoir économique et/ou politique était moins concentré autour de quelques individus mais partagé par un plus grand nombre de personnes. Parmi ces deux hypothèses, on penchera plutôt pour la seconde puisqu'elle explique mieux les mutations décrites plus haut, dans lesquelles se dessine une forme de compétition entre les individus pour accéder aux hautes strates d'une hiérarchie sociale plus ouverte et recomposée. Plutôt qu'une organisation sociale très hiérarchisée et pyramidale, les phénomènes constatés pour le VIIIe s. a.C. invitent à

172 Romero Carnicero & Jimeno Martínez 1993, 187.

173 Ruíz Zapatero 2014, 643-645 ; Adroit 2015, 174-180.

174 Béhague & Lagarde 2009, 262.

175 Romero Carnicero & Jimeno Martínez 1993, 187.

176 Dumas 2016, 695-702.

177 Coffyn *et al.*1981 ; Gabillot & Gomez de Soto 2003, 358 ; Milcent 2012b.

proposer le modèle d'une société dont les couches supérieures concernent une part importante de la population et où les différences sociales ne sont pas très prononcées[178]. Le cas du Causse n'est pas isolé puisqu'on constate un phénomène analogue (aucun dépôt funéraire ne se distingue des autres par sa "richesse") dans les nécropoles du Camp d'Alba à Réalville (n°329) et du Camp de l'Église Sud à Flaujac-Poujols (n°207), deux sites qui sont fréquentés à partir du VIII[e] s. a.C.[179].

Cette hypothèse s'accommode bien de l'individualisation perceptible à travers l'adoption d'un nouveau rite funéraire comme l'incinération individuelle, dont certains auteurs ont pu dire qu'elle signalait : "*l'émergence de l'individu*"[180]. Dès lors, la diversification qui se lit dans la typologie des pièces de parures qui composent les costumes funéraires du VIII[e] s. a.C. peut être perçue comme un prolongement de cette logique d'individualisation. Bien que se plaçant dans une forme de continuité avec les codes précédents du mobilier d'apparat funéraire, les défunts de l'Horizon 1B, plus nombreux à accéder à une sépulture pérenne, se démarquent les uns des autres par l'introduction de nouvelles ornementations, stimulant alors la diversité typologique[181]. De plus, si la relative pauvreté de leur costume funéraire, marquée par un usage plus contenu du métal que celui de leurs prédécesseurs, semble confirmer le fait que les biens de prestige sont dorénavant moins représentés, cela ne rend pas nécessairement compte d'un affaiblissement des réseaux d'échanges à moyenne et longue distance. L'usage de l'ambre et du verre pour la confection de perles ornant de longues épingles ou des colliers témoigne de l'entretien continu de réseaux économiques, ou d'une partie d'entre eux, faisant probablement intervenir plusieurs intermédiaires[182]. Enfin, les relations au Bronze final entre les sites de l'Atlantique et ceux de Méditerranée archéologiquement lisibles par l'importation de petits objets métalliques, que l'on retrouve d'un point à l'autre de l'axe Aude-Garonne, telles que des pointes de lance de type de Vénat à Cazouls-lès-Béziers (Hérault) ou des objets dits "pré-launaciens" en Centre-Ouest, n'ont, semble-t-il, pas cessé[183]. C'est ainsi que l'on peut interpréter la présence des deux fibules à arc renflé du tumulus de Saint-Fort-Sur-Gironde (Charente-Maritime, n°120) et dont la provenance paraît moins douteuse que celles déposées au Musée d'Agen (n°246)[184].

Ce phénomène d'individualisation des défunts durant le VIII[e] s. a.C. par leur costume funéraire n'est, pour l'heure, documenté que pour quelques sites localisés entre les régions tarnaise et quercynoise. Une grande partie du cadre géographique d'étude (Nouvelle Aquitaine, Pyrénées, Meseta) reste encore muette durant cet Horizon 1B en raison de l'absence d'objets d'apparat. Pour autant, il importe de remarquer que les éléments relevés sur un vaste territoire (changements dans les pratiques funéraires, éclatement de l'élite sociale, recomposition économique) ne contredisent pas cette interprétation. C'est notamment le cas pour ceux découverts en vallée de Garonne et sur ses

178 Si l'on se réfère aux travaux de J.-D. Hill sur l'organisation des sociétés de l'Âge du Fer, la structuration sociale des populations régionales du VIII[e] s. a.C. semble présenter une forme plus "trapézoïdale", donc plus ouverte, que "triangulaire", c'est-à-dire comptant un nombre restreint d'individus qui, par leur pouvoir économique et politique, se détachent très nettement d'une large base de personnes de rang social inférieur : Hill 2006.

179 Janin *et al.* 1997, 143-145 ; Pons *et al.* 2001, 75.

180 Carozza 1997, 359 ; Giraud *et al.* 2003, 248.

181 Ce phénomène d'individualisation semble être un critère propre au costume funéraire du Premier âge du Fer comme l'avait révélé l'impossibilité méthodologique d'identifier des types d'assemblages funéraires précis et récurrents.

182 On rappellera que l'ambre voit son origine dans les régions de la Mer Baltique tandis que le verre proviendrait quant à lui du Proche-Orient à cette période : Billaud & Gratuze 2002, 208-209 ; Pour l'Horizon 1B, on retrouve de tels matériaux dans les tombes 137 et 308 de Gourjade (n°298) et 318, 513 et 877 du Causse (n°305) : pl.159, 165, 180, 185 et 197.

183 Gomez de Soto & Milcent 2000, 351-355 ; Milcent 2006a, 340 ; on ajoutera aux nombreux témoins de liens commerciaux entre la façade Atlantique et la Méditerranée la fibule à arc renflé de Roquefort à Lugasson (Gironde, n°166), bien datée à présent du Bronze final : pl.92.

184 Pl.73 ; pour ce qui est des précautions à prendre concernant les fibules à arc renflé mentionnées dans la bibliographie entre la fin du XIX[e] et le début du XX[e] s. a.C., voir : Milcent 2006b, 120-121.

marges, tandis qu'il reste encore délicat de se prononcer pour le nord de la péninsule Ibérique[185].

Ainsi, les changements de tous ordres qui s'opèrent sur le territoire rendent compte de mutations profondes de l'organisation de sociétés au cours du VIII[e] s. a.C. (Horizon 1B). Bien qu'encore tributaires de codes établis au cours de la fin de l'âge du Bronze (comme le traduit le phasage), les parures en circulation au cours de cette période ne constituent pas le marqueur d'une décomposition sociale faisant suite à une crise née lors des siècles précédents, comme cela a pu être proposé[186]. Bien au contraire, elles témoigneraient déjà d'une recomposition des populations protohistoriques dont les nouvelles assises économiques, politiques et culturelles se mettent progressivement en place. Le VIII[e] s. a.C. est donc véritablement une période de transition annonçant les évolutions à venir du siècle suivant.

L'effervescence du VII[e] et du début du VI[e] s. a.C.

La période couvrant la fin du VIII[e] ou le début du VII[e] jusqu'aux premières décennies du VI[e] s. a.C. (Horizon 2) se démarque de la précédente par un nombre accru de vestiges. Cette augmentation significative des données disponibles permet de documenter une grande partie de la zone d'étude. Elle permet d'identifier plusieurs faciès typologiques ainsi qu'un découpage chronologique de la période en deux sous-horizons (Horizons 2A et 2B). Cet Horizon est aussi marqué par des changements dans les profils d'assemblages rencontrés en contexte funéraires en même temps que par une augmentation substantielle du nombre de parures déposées par sépulture, et ce pour tout la zone d'étude considérée (**fig. 100**).

Au cours des trois premiers quarts du VII[e] s. a.C. (Horizon 2A), les tombes du Lot, de la région tarnaise, de Gironde, du Lot-et-Garonne et, dans une moindre mesure, de Meseta, conservent encore la trace de modes ancrées dans des traditions de l'Horizon précédent. En effet, on observe un effectif encore important de sépultures de profils E et F, c'est-à-dire bien pourvues en épingle. Il est intéressant toutefois de noter que ces attaches vestimentaires accompagnent aussi dorénavant des couteaux et/ou des outils de toilette (profil D3), plus rarement des bracelets (profil D2), ce qui est un fait nouveau. Les tombes dominées par les parures annulaires restent présentes (profil A). Progressivement, les petits éléments annulaires rencontrés entre la fin du VIII[e] et le début du VII[e] s. a.C. vont laisser leur place à des pièces plus volumineuses, telles les torques, ou à la multiplication des bracelets dès le milieu du VII[e] et surtout durant la fin de ce siècle et le début du suivant (Horizon 2B). Cette mutation du port des parures annulaires s'accompagne de l'apparition de nouvelles catégories, comme les fibules et les agrafes de ceinture, qui constituent des profils d'assemblages inconnus jusqu'alors (profils B et D1). Ce phénomène s'observe dans presque l'intégralité de la zone géographique, d'abord timide lors de la première moitié du VII[e] s. a.C., puis de manière récurrente à partir de la seconde moitié de ce même siècle et le premier quart du suivant.

À l'incorporation de nouvelles parures et à l'usage accru des pièces annulaires ostentatoires (torques et bracelets, parfois portés en séries), s'ajoute un renouvellement du registre morphologique et stylistique du mobilier d'apparat qui traduit une intense phase d'expérimentation. Des formes d'expressions originales qui n'ont plus de liens avec les codes artisanaux précédents sont tentés, sans que les directions prises ne débouchent nécessairement sur de véritables canons qui persisteront par la suite. C'est notamment le cas des torques à tige composite à chaînette et boutons (To.24) connus dans la région tarnaise et le Quercy, mais aussi des fibules de type Golfe du Lion à arc spiralé et pied coudé ajouré (Fi.13.A.7). Ces objets, caractéristiques du milieu du VII[e] s. et du début du VI[e] s. a.C., n'ont laissé que peu de traces dans les morphotypes qui leur ont succédé dans leurs aires de circulations respectives. Ces derniers ont en revanche retenu l'usage de tampons pour les torques et l'emploi du

185 Dumas 2016, 699-702 ; Romero Carnicero & Jimeno Martínez 1993 ; Ruiz Zapatero 2000.

186 Dumas 2016, 702.

pied coudé terminé par un bouton pour les fibules. Enfin, on peut penser que l'intégration rapide du fer dans la confection du mobilier de parure durant le VIIe s. a.C. participe de phase d'expérimentation. Par ses caractéristiques uniques (non fusible, travaillé par martelage, couleurs, etc.), ce nouveau matériau a dû stimuler l'innovation artisanale. On constate en tout cas que dès son apparition, il sert à fabriquer des parures à la morphologie inconnue jusqu'alors. On évoquera ainsi les premières fibules serpentiformes, d'abord confectionnées en fer, ou encore les bracelets et les torques à tampons qui apparaissent en fer durant l'Horizon 2A avant de connaître des déclinaisons en alliage cuivreux plus tardives, durant l'horizon 2B. Par la suite, l'usage du fer décroît progressivement pour certaines catégories de parures, principalement annulaires, pour n'être réintroduit qu'à la toute fin du Premier âge du Fer ou au début du Second, comme c'est le cas pour les torques.

Parallèlement à cette phase d'expérimentation artisanale, les nécropoles du quart sud-ouest de la France voient l'émergence de tombes à parure surabondante. On a démontré que ces sépultures disposent d'un fort caractère polarisant au sein des tumulus communautaires et que ce sont certainement celle de femmes jouissant d'une place importante dans la société. Ce phénomène fait écho à ce que l'on peut observer au même moment dans le domaine culturel nord-alpin et est contemporain de la disparition progressive des tombes de guerrier à épée du Ha C dans le centre de la France et le Quercy[187]. Il est en revanche encore délicat à caractériser pour les sites de péninsule Ibérique puisque les données funéraires bien documentées demeurent toujours partielles pour cette zone. Toutefois, les défunts richement parés de la nécropole d'El Cabo à Andorra (n°62), dont la fréquentation débute dans la seconde moitié du VIIe s. a.C., constituent un premier indice d'une dynamique analogue.

Tous ces éléments reconnus pour le seul mobilier de parure rendent compte d'une activité artisanale soutenue qui contraste très nettement de ce que l'on pouvait observer pour l'Horizon précédent. Cette effervescence trouve de nombreux parallèles dans le reste de la documentation archéologique enregistrée pour cette même période.

Dans le quart sud-ouest de la France, le début du VIIe s. a.C. est marqué par le développement d'importants habitats, tels que ceux de l'Isle-Saint-Georges (n°164) ou de Monflanquin (Lot-et-Garonne). Cette dynamique s'accélère à partir de la seconde moitié de ce même siècle puisque c'est vraisemblablement au cours de cette période que sont investis les sites de Montamat à Tonneins (n°259), de Chastel à Aiguillon (n°248), du Grand Hôtel à Bordeaux (n°159), de Saint-Etienne-de-Lisse à Niord (n°170) ou du Cluzel à Toulouse (n°153). Le rôle majeur que jouent ces habitats se manifeste de deux façons : par l'abondance de mobilier et de vestiges liés à l'artisanat et au commerce qu'ils livrent et, surtout, par leur forte capacité polarisante puisqu'autour d'eux s'organisent des foyers de peuplement, dans un rayon de quelques kilomètres (habitats moins dense, nécropoles)[188]. On notera également que la plupart d'entre eux se développent tout au long du Premier âge du Fer et sont occupés jusqu'au IVe s. a.C, ce qui conforte leur fonction de centre territorial[189]. Les nécropoles fréquentées au siècle précédent continuent d'être en usage, comme celles du Causse (n°305), de Gourjade (n°298) du Camp d'Alba (n°329), du Camp de l'Église Sud (n°207) ou de Lagravière (n°254). Cependant, hormis les deux sites du Castrais, les autres seront abandonnés à la fin de l'Horizon 2B, vers 575 a.C. Toutefois, le domaine funéraire connaît au cours du VIIe s. a.C. de profondes modifications. En effet, cette période voit la création de complexes funéraires majeurs pour la zone d'étude : Arihouat (n°148), Mios (Pujaut et Truc du Bourdiou, n°167 et 168), Le Martinet (n°299), Magrin (n°311) ou encore Orsière (n°319). La déposition en pleine terre d'objets métalliques, dont témoignent les dépôts ariégeois du Peyéré (n°95) et des Arz (n°97), réapparaît à l'extrémité orientale du cadre

187 Milcent 2004, 144 ; Milcent 2013a ; Dumas 2016, 703.

188 Dumas 2016, 661-667.

189 *Ibid*, 678-680.

d'étude[190]. Ces riches cachettes d'objets se placent en marge du phénomène des dépôts de type "launacien" qui apparaissent au même moment en Languedoc et dont on suspecte qu'ils se trouvaient au cœur d'un système de circulation à longue distance de métal brut à usage prioritairement économique[191]. On peut alors se demander si les découvertes ariégeoises (et peut-être tarnaises) ne remplissaient pas une fonction identique.

Dans le quart nord-ouest de la péninsule Ibérique, la trame qui se dessine présente quelques points de similitude avec ce qui a pu être observé en France, bien que l'on enregistre un léger décalage chronologique. En effet, les habitats de plaines ou de hauteur fondés au siècle précédent en haute et moyenne vallée de l'Èbre, qui continuent d'être occupés, conservent des traits "archaïques" comprenant des unités domestiques de plan circulaire, comme au Castillo de Henayo (n°1)[192]. Cependant, les prémisses d'un changement s'amorcent dans la première moitié du VIIe s. a.C. L'occupation de l'habitat de hauteur de la Peñas de Oro (n°5) se développe réellement à ce moment, tandis qu'Alto de la Cruz (n°38) voit une modification de son plan interne avec la réorientation des habitations individuelles de plan rectangulaire. Ce n'est véritablement qu'à partir du milieu du VIIe s. a.C. qu'on distingue une structuration du territoire en relation avec le phénomène des Castros qui touche la moitié nord de l'Espagne. En Meseta et sur ses marges, ces habitats fortifiés à rue centrale et habitations rayonnantes s'installent sur des points haut ou des promontoires de moyenne altitude. C'est ainsi que sont érigés, parmi d'autres, les sites de La Coronilla (n°14), d'El Castillejo (n°53), peut être aussi celui de San Cristobal (n°73) et que s'agrandit celui de Cabezo de la Cruz (n°85) entre 660 et 590 a.C.[193]. L'émergence de ces habitats majeurs aux quatre coins de la région entraîne la création de complexes funéraires, parfois en lien direct avec les castros mentionnés. Hormis quelques nécropoles chronologiquement circonscrites à la fin du VIIe et au tout début du VIe s. a.C., telles que celles d'El Cabo (n°62) ou d'Uncastillo (n°88), il s'agit de complexes funéraires importants dont la fréquentation s'amplifiera par la suite : à Herrería III (n°19) ou dans le niveau D d'Arguedas (n°34).

Mis bout à bout, ces éléments aussi bien dans le quart sud-ouest de la France que le nord-ouest de l'Espagne, invitent à voir dans le VIIe s. et le premier quart du VIe s. a.C. une période d'effervescence économique et probablement politique. S'il demeure difficile d'en déceler les causes, sans doute plurielles, on constate qu'elle est contemporaine de l'usage croissant du fer dans le domaine du mobilier d'apparat. On peut donc penser que l'extraction, la production et la commercialisation de ce minerai ont dû constituer l'un des moteurs économiques de ce bouillonnement[194]. Il n'est pas anodin que des pièces volumineuses et originales en fer se trouvent déposées dans des tombes d'individus dont la richesse témoigne d'une forme de pouvoir. Arborer des objets d'apparats confectionnés dans un matériau qui devait être encore relativement rare, ce qui par ailleurs conduit à le retirer des circuits de recyclage, suggère que ceux qui en avaient l'utilisation devaient en détenir le contrôle économique. À ce titre, on notera la convergence entre l'emploi précoce et important du fer tel qu'il est visible dans les sites des Pyrénées occidentales au cours du VIIe s. a.C. et l'expansion territoriale que connaîtront les productions culturelles de cette région au cours du VIe et du Ve s. a.C.

Quoiqu'il en soit, les expérimentations engagées au cours de l'Horizon 2, qu'elles soient artisanales ou qu'elles concernent les modalités d'occupation

190 S'ils souffrent d'une documentation incomplète, les découvertes tarnaises faites à Briatexte (n°295) et à Vielmur-sur-Agout (n°324) au XIXe s. pourraient constituer des dépôts de même nature que ceux d'Ariège, d'autant qu'ils leur sont contemporains.

191 Verger 2013a.

192 Llanos 2009.

193 Picazo Milán & Rodanés Vicente 2010.

194 Il faut admettre que, pour l'heure, la place majeure du fer semble surtout toucher les régions françaises de la zone d'étude. En péninsule Ibérique, bien qu'il existe des traces, parfois indirectes de son exploitation, son usage pour le mobilier de parure ne se généralisera qu'au cours du VIe et Ve s. a.C. Toutefois, l'étude des sites de Meseta occupés durant le VIIe s. a.C. indique qu'il sert déjà à la confection des pièces d'armements : Lorrio *et al.* 1999.

du territoire et de sa structuration, déboucheront sur des solutions durables, toujours en vigueur au cours de la fin du Premier âge du Fer.

La consolidation de la fin du Premier âge du Fer (deuxième quart du VIe et Ve s. a.C.)

De toutes les périodes du Premier âge du Fer, celle située entre le deuxième quart du VIe et le dernier quart du Ve s. a.C. (Horizon 3) est de très loin la plus riche en parures. Les nombreux vestiges répandus sur la totalité de la zone d'étude permettent de proposer trois divisions chronologiques internes sur la base de changements typologiques : Horizon 3A (575/550-525 a.C.), Horizon 3B (525-475/750 a.C.) et Horizon 3C (475/450-425/400 a.C.). La reconnaissance d'un faciès pyrénéen est la caractéristique majeure de cet Horizon 3 en raison de son emprise territoriale entre l'Aquitaine méridionale et la moyenne vallée de l'Ebre, et de son expansion progressive tout au long de la période vers le Centre/Centre-Ouest de la France au nord et vers la Meseta au sud. Les autres faciès déjà observés lors de l'Horizon précédent demeurent relativement stables et voient leurs contours précisés.

L'analyse des assemblages de parures dans les tombes laisse entrevoir que la zone d'étude est soumise à une consolidation des dynamiques engagées au siècle antérieur.

En effet, les profils de tombe à fibules et/ou agrafes de ceinture (profil B) qui émergeaient lors de la fin du VIIe et du début du VIe s. a.C. (Horizon 2B) occupent à présent une place bien plus importante (**fig. 100 A**). Cet Horizon 3 voit aussi une très nette domination des sépultures à parures annulaires (profil A) tandis qu'apparaissent celles renfermant un équipement militaire et au moins une parure (profil C). *A contrario*, les ensembles funéraires constitués d'une ou plusieurs épingles, associées à des couteaux, des outils de toilette ou des outils de filages ont totalement disparu (profils D1/3, E et F1). Les catégories d'outillages continuent d'être déposées dans les tombes mais sont accompagnées cette fois de fibules, d'agrafes de ceinture ou de parures annulaires (profil D1)[195]. Contrairement à ce que l'on constatait lors du siècle précédent, la distribution des profils d'assemblages des tombes est à présent la même pour tous les sites funéraires de la zone d'étude. Les costumes funéraires ont donc tendance à s'uniformiser. Le mobilier d'apparat en contexte sépulcral s'articule principalement autour de quelques catégories de parures : les fibules, les agrafes de ceinture, les bracelets, les torques, auxquels il faut ajouter les colliers de perles et les parures pectorales pour les nécropoles de la moyenne vallée de l'Èbre et de la Meseta.

Ce phénomène de standardisation du costume se lit également dans la production artisanale. Les types de parures rencontrés au cours des trois derniers quarts du VIe et du début du Ve s. a.C. sont relativement stables et s'appuient sur les expérimentations réalisées lors des décennies précédentes. Aucune nouvelle catégorie de parure ne fait son apparition : toutes étaient déjà en circulation au tournant du VIIe-VIe s. a.C. Les éléments morphologiques majeurs constitutifs des parures de l'Horizon 3 existaient antérieurement. On évoquera notamment : le pied coudé terminé par un bouton et le ressort bilatéral des fibules, les échancrures (prémisse des évidements) des agrafes de ceinture, les nodosités des tiges de bracelets, les terminaisons à tampons des torques ou encore les fils spiralés des parures pectorales. Ainsi, tous les éléments typologiques observés durant le VIe s. a.C. trouvent leur origine dans des modèles introduits antérieurement. Les quelques modifications typologiques et solutions techniques nouvelles sont opérées à la marge[196].

195 Voir par exemple la tombe du tumulus 16 du Camp de l'Église nord de Flaujac-Poujols (n°207), datée de la seconde moitié du VIe s. a.C. et dont le mobilier personnel comprend une agrafe de ceinture, une fibule, un couteau, un scalptorium et une pince à épiler : pl.111.

196 Au cours du VIe s. a.C., on note tout de même quelques initiatives typologiques, comme les torques à terminaisons trilobées (To.6) ou les bracelets à terminaisons spiralées (Br.3.A). Mais on signalera que ces innovations restent toujours très localisées, à l'échelle d'un site : dans la nécropole du Frau à Cazals (n°326) pour les torques, et au Camp de l'Église nord à Flaujac-Poujols (n°207) pour les bracelets.

C'est donc à partir de ces bases morphologiques que va s'exprimer la variété du mobilier d'apparat de cette période. Les parures de l'Horizon 3 rendent compte d'une grande richesse stylistique et il s'agit là de leur véritable critère distinctif. Elle se manifeste notamment par un allongement du ressort et de l'axe ou par l'élargissement de l'arc des fibules qui devient essentiel pour y apposer un programme décoratif toujours plus chargé. On fera un constat identique pour les décors encadrant les agrafes de ceinture ou pour la variété ornementale des tiges de torques (cannelures, entailles transversales, rubanée, etc.). Cette richesse décorative avait amené à utiliser le terme de "flamboyant" pour décrire la profusion stylistique dont font preuve ces parures.

La nette augmentation du nombre de parures déposées en contexte funéraire participe aussi d'une dynamique de continuité/consolidation engagée précédemment (**fig. 100 B**). Elle se lit particulièrement bien dans la pérennité et l'augmentation du nombre de tombes à parure surabondante, phénomène que l'on rencontre à présent aussi bien en France que dans les nécropoles de péninsule Ibérique. Cependant, le contexte dans lequel apparaissent ces riches ensembles funéraires n'est pas le même selon que l'on se place au nord ou au sud des Pyrénées.

Dans le quart sud-ouest de la France, on distingue des mutations dans le recrutement funéraire des nécropoles régionales. Le siècle précédent était marqué par la création de grandes nécropoles pourvues d'un effectif de tombes important. Au VIe et Ve s. a.C., les complexes funéraires qui sont toujours fréquentés (Mios, Barbaste, Le Causse, etc.) ou ceux nouvellement activés (Calès, Pau, Ger, Glandon, Flaujac-Poujols, Ibos, etc.), présentent un nombre de tombes moindre que précédemment. Le cas du Causse est caractéristique de cette tendance puisque le site comprend que quelques tombes datées du VIe et du début du Ve s. a.C., c'est-à-dire un effectif bien inférieur à celui de l'Horizon 2[197]. Ce phénomène de restriction de l'accès à une sépulture pérenne associée à la valorisation des défunts par la déposition d'un assemblage abondant est dorénavant bien documenté dans toute la moitié sud de la France, aussi bien dans la vallée de la Garonne qu'en Languedoc[198]. Ces mutations lisibles dans la documentation funéraire laissent entrevoir une hiérarchisation sociale plus prégnante qu'auparavant. Celle-ci doit être mise en parallèle avec la structuration croissante du territoire telle qu'elle se manifeste par la multiplication d'habitats majeurs (ou l'essor de ceux déjà en place) par lesquels transitent toujours plus de biens d'origine méditerranéenne. Cependant, au cours de l'Horizon 3, la richesse économique des sociétés protohistoriques régionales repose plus sûrement sur les ressources locales que sur le trafic de biens de prestige somptueux (comme c'est le cas dans le domaine nord-alpin au même moment). Cela n'empêche nullement la conservation de marqueurs élitaires, signe d'une organisation sociale hiérarchisée[199].

Dans le nord-ouest de la péninsule Ibérique, la plupart des nécropoles régionales se mettent en place dans la première moitié et au milieu du VIe s. a.C. Les complexes funéraires déjà fréquentés à la fin de l'Horizon 2 connaissent leur essor à partir de l'Horizon 3, comme c'est le cas à Herrería III (n°19) ou dans le niveau C d'Arguedas (n°34), tandis que nombreuses autres nécropoles entrent en activité, que ce soit dans la moyenne vallée de l'Èbre ou en Meseta : Aragoncillo (n°10), Atienza (n°12), Navafría (n°16), Híjes (n°20), El Castillo (n°37), La Atalya (n°39), Carratiermes (n°51), Ucero (n°56), Griegos (n°68), La Umbría (n°78) et Urriés (n°90). La plupart de ces sites occupent une vaste surface et comptent un effectif important de tombes, pouvant dépasser la centaine (Herrería III, El Castillo, La Atalaya, etc.). Certaines de ces nécropoles adoptent une organisation rigoureuse, avec des alignements de tombes signalées en surface par la présence d'une stèle et ménageant des "rues" de circulation, comme à Aguilar de Anguita (n°8), à Navafría (n°16) ou à Alpanseque (n°46). La majorité des ensembles

197 Giraud *et al.* 2003, 168 ; Buffat *et al.* 2012, 95-96.

198 Dedet 2009, 215-216 ; Dumas 2016, 708.

199 Dumas, 708-709.

sépulcraux qui les composent restent relativement “pauvres” en vestiges[200]. Cette situation contraste fortement avec la petite dizaine de dépôts funéraires rencontrés dans les nécropoles du siècle précédent. Contrairement à ce que l’on observe dans la moitié sud de la France, un plus grand nombre d’individus semblent avoir eu accès à une sépulture pérenne. Cela témoignerait-il du fait que les populations de cette région ont une organisation hiérarchique moins forte, ou du moins plus ouverte à la compétition sociale ? On est en droit de le penser, d’autant que les données archéologiques provenant des habitats environnants (castros) vont en ce sens. Les castros qui sont apparus dans la seconde moitié du VII[e] s. a.C. continuent de se développer selon un rythme soutenu dans le courant du VI[e] s. a.C. Parmi les nombreux sites qui s’établissent à cette période (Castro del Zarranzano, Cabezo de Chinchon, Bursau, etc.) ou qui se développent (Ceremeño), celui de Cabezo de la Cruz (n°85) traduit le mieux l’essor de ces habitats. La dernière phase d’occupation du site au Premier âge du Fer (phase IV), datant du VI[e] s. a.C., voit une augmentation de sa densité de peuplement : l’une des deux rues centrales disparaît au profit de nouvelles constructions, tandis que des habitations s’établissent durablement au-delà du rempart. En dépit de cet accroissement, les unités domestiques conservent un plan régulier et standardisé et aucune d’entre elles ne se distingue des autres par la taille ou par l’organisation interne[201]. On peut donc penser qu’au cours du VI[e] s. a.C., la hiérarchisation sociale est encore faiblement marquée ou, du moins, bien moins lisible qu’elle ne peut l’être dans le sud de la France[202].

Ainsi, le mobilier de parure, comme l’occupation du territoire, témoignent-ils d’une forme de continuité et d’une consolidation des dynamiques sociales engagées précédemment. Toutefois, des phénomènes nouveaux apparaissent au cours de cet Horizon 3 et s’affirment à mesure que l’on progresse dans le V[e] s. a.C.

Parallèlement à l’accroissement des tombes à parure surabondante, la période comprise entre le milieu du VI[e] et le début du V[e] s. a.C. est marquée par la réapparition des sépultures à équipement militaire dans le quart sud-ouest de la France. Cette tendance, très nette, se place dans le prolongement d’une dynamique entamée en Méditerranée nord-occidentale quelques décennies plutôt. La déposition funéraire de plus en plus fréquente de panoplies militaires s’accompagne d’une standardisation des assemblages dans laquelle s’inscrivent également les parures vestimentaires (fibules et agrafes de ceinture). Chez ces individus qui affichent un “statut guerrier” singulier, il y a une volonté manifeste de se référer à des symboles ou à une idéologie qui dépasse leur ancrage géographique. La reproduction de ces codes funéraires sur un vaste espace géographique durant près d’un siècle suggère que des contacts pérennes étaient tissés entre ces porteurs d’arme. Cette standardisation de la panoplie militaire dessine les contours d’un pouvoir détenu par ces “guerriers”, probablement fondé sur des liens politiques à grande échelle et sur la maîtrise du territoire dans la mesure où ce phénomène témoigne que leurs porteurs tissaient des contacts à longue distance. On trouve confirmation dans la présence de tombes à arme isolées situées en proche périphérie d’habitats majeurs de la moyenne vallée de la Garonne (et peut-être sur ses marges), dont on suspecte qu’elles jouaient le rôle de bornes territoriales[203]. Le processus d’homogénéisation des assemblages militaires se traduit également par la typologie du mobilier d’apparat qui adopte une iconographie similaire, de manière concomitante, du quart sud-ouest de la France à la Méditerranée nord-occidentale. Plus précisément, les parures annulaires expriment plutôt des codes culturels locaux tandis que les parures vestimentaires relèvent davantage de codes culturels partagés dans un espace géographique élargi. Au détour de l’examen des costumes funéraire régionaux, on a pu émettre l’hypothèse que les prérogatives assignées aux porteurs d’armes ont pu être

200 Lorrio 2005a, 314 ; Lorrio 1999b, 14.

201 Picazo Millán & Rodanés Vicente 2009, 465-466.

202 Lorrio 2005a, 313-314.

203 Dumas 2016, 666.

déterminantes dans l'assimilation *in situ* de ces codes extrarégionaux.

Les élites "guerrières" du quart sud-ouest de la France paraissent jouer un rôle prédominant, dès le deuxième quart du Ve s. a.C., dans l'introduction des premiers témoins caractéristiques de la culture laténienne dans le costume d'apparat régional. Appuyée sur un fond local en place ou associée à des types d'objets déjà connus auparavant, l'intégration aux panoplies de ces productions laténiennes signalent encore l'implication de ces individus dans le tissu politique et économique. En tout cas, le renouvellement morphologique des parures amorcé durant cette période ne constitue pas une rupture franche mais témoigne une forme de stabilité au moins jusqu'au début du IVe s. a.C. pour la région.

Dans le nord-ouest de l'Espagne, faute de contextes archéologiquement fiables et bien documentés, peu d'éléments nouveaux viennent éclaircir la trame déjà proposée. Le Ve s. a.C. est marqué par l'apparition des tombes à arme (avec notamment la présence d'épées à antennes et de soliferreums) suivant la dynamique initiée en Méditerranée nord-occidentale près d'un siècle plus tôt. Parallèlement, en Meseta ; les castros sont toujours présents (Ceremeno II) et peuvent se voir enrichir d'une fortification (El Turmielo II), tandis que ceux établis en moyenne vallée de l'Èbre sont abandonnés (Burrén y Burrena et Fabara), parfois suite à une phase d'incendie (Las Eretas et Cabezo de Monleón). Enfin, la période connaît une augmentation du nombre de production métallique en fer[204]. Si jusqu'à présent le milieu de ce siècle était perçu comme le marqueur du début du Second âge du Fer régional, l'examen du mobilier de parure tend fortement à atténuer cette impression[205]. Les types de mobilier d'apparat connus lors des décennies antérieures continuent de circuler au moins jusqu'à la fin du Ve s. a.C. et adoptent par ailleurs des innovations stylistiques locales : fibules à pied large ou "en ancre", fibules rhomboïdes ou fibules à spirales. Ce n'est que de manière progressive qu'apparaissent des modèles nouveaux appelés surtout à se développer durablement au IVe s. a.C., comme les fibules à ressort "laténien" et discoïdes. Ainsi, les parures des trois derniers quarts du Ve s. a.C. traduisent-elles plutôt une étape de transition. C'est aussi durant la fin du Ve et surtout du IVe s. a.C. que l'occupation du territoire est moins disséminée et se concentre autour d'un faible nombre d'habitats de haut rang. Cette mutation territoriale favorise l'émergence d'une élite sociale vraisemblablement plus prégnante qu'auparavant. C'est en tout cas ce que suggère l'accroissement du nombre de tombes dites "aristocratiques", et notamment militaires, qui intègrent à présent des pièces typiquement laténiennes (épées ou fibules)[206].

Dans le quart sud-ouest de la France et le nord-ouest de l'Espagne, l'étape finale du Premier âge du Fer comprise entre le VIe et le Ve s. a.C. profite pleinement d'innovations amorcées antérieurement. C'est en s'appuyant sur ces bases graduellement consolidées que se met en place un riche programme ornemental du costume d'apparat. Ces parures au style "flamboyant" accompagnent des défunts bien plus singularisés au sein des nécropoles qu'ils ne l'étaient auparavant. Par leur assemblage funéraire, ces individus, hommes comme femmes, témoignent de leur rattachement à un réseau de relations élitaires à grande échelle, renvoyant une image de ces populations moins cloisonnée et régionalisée que ne laissent supposer les travaux précédents.

204 Lorrio 2005a, 314 ; Lorrio 1999b, 17-19 ; Torres-Martinez 2013, 262.

205 En Meseta, le milieu de Ve s. a.C. marque le passage au Celtibère plein : fig. 16.

206 Lorrio 2005a, 315.

Conclusion

Cette étude des parures du sud de la France et du nord de l'Espagne a été l'occasion de réunir de la manière la plus exhaustive possible des données issues de fouilles anciennes et récentes mais aussi de confronter pour la première fois les collections françaises aux collections espagnoles. L'utilisation d'outils d'analyse modernes a permis de dégager de nombreux acquis : la mise en place d'un cadre chronologique cohérent pour l'ensemble de la zone, l'identification de faciès typologiques et la réalisation d'une grille d'analyse sociale des porteurs de parures. Dès lors, il est possible de porter une vision générale à caractère historique sur les populations protohistoriques implantées de part et d'autre de Pyrénées.

Appréhender la fin du Bronze final et le début du Premier âge du Fer (VIIIe – VIIe s. a.C.) relève encore de la gageure tant les vestiges restent peu nombreux. Malgré tout, les rares indices disponibles dessinent une vaste sphère typologique "catalano-languedocien" qui couvre les régions tarnaises, languedociennes et catalanes. Chronologiquement, bien que l'on observe une continuité stylistique dans la parure, il est toutefois possible d'isoler une période de transition Bronze-Fer. Si le costume d'apparat d'alors comprend seulement des pièces en alliage cuivreux, en céramique ou en ambre et arbore du mobilier de petite taille, comme des perles, des anneaux ou des épingles, on note l'introduction, encore timide, de nouvelles catégories telles que les fibules. L'analyse des assemblages funéraires de nécropoles fréquentées au cours de cette période, comme celle du Causse (Tarn), témoignent en revanche de différences plus nettes entre le Bronze final et cette transition Bronze-Fer. Elle fait apparaître de fortes disparités dans le nombre de parures déposées dans les sépultures selon les périodes. Les tombes les plus récentes sont bien plus modestes en mobilier d'apparat. Ce phénomène, que l'on enregistre au cours du VIIIe s. a.C., prend place alors que la région connaît d'importants bouleversements structurels qui voient, entre autres, l'abandon des sites de hauteurs fortifiés à la faveur de sites plus modestes tournés vers une économie vivrière, un éclatement culturel en Espagne et enfin la disparition de la pratique de déposition à des fins économiques ou rituelles. Dans le domaine funéraire, ces changements se manifestent par la disparition progressive de l'inhumation au profit de l'incinération. Toutes ces profondes mutations peuvent être interprétées comme la trace d'une hiérarchisation sociale moins prononcée en raison d'une compétition sociale plus ouverte et qui, en somme, traduisent une recomposition dans l'organisation des sociétés protohistoriques sur lesquelles se fonderont les évolutions au début du Premier âge du Fer.

La période suivante, pleinement ancrée dans l'âge du Fer et comprise entre la fin du VIIIe et le début du VIIe s. a.C. dénote par sa richesse documentaire. Apparaissent alors plusieurs faciès typologiques bien définis, que ce soit dans le centre de la France, en Languedoc ou en Meseta. On a pu documenter que, loin d'être isolés, ces faciès s'insèrent déjà dans un réseau d'échange à large échelle. Ces connexions privilégient vraisemblablement un axe Est/Ouest et sollicitent les cours d'eaux d'Aude/Garonne côté français et de l'Èbre en Espagne. Les axes Nord/Sud semblent moins exploités tandis que les contacts transpyrénéens trouvent peu d'attestations. Typologiquement, cette période est

marquée par l'apparition de nouvelles catégories, souvent ostentatoires, et par un renouvellement des registres plastiques et techniques de la parure. Toutes les régions sont touchées par une phase d'expérimentation intense et pour laquelle on suppose fortement qu'elle ait été alimentée par l'introduction du fer dans la fabrication des pièces d'apparat. En effet, on a pu observer que les nouveaux modèles de parures apparaissent tout d'abord en fer au début du VIIe s. a.C. avant de connaître des déclinaisons en alliage cuivreux à la fin de ce siècle et au début du suivant. Ce foisonnement typologique est contemporain de l'émergence de tombes à parure surabondante dans les nécropoles françaises. Richement dotées en parures annulaires, ces sépultures peuvent être fondatrices de monuments funéraires communautaires. L'identification d'un tel phénomène, qui concerne probablement des tombes de femmes jouant un rôle social éminent, est tout à fait nouveau pour la région, et constitue l'un des acquis importants de cette étude. Bien que s'exprimant ici à plus faible échelle, il doit être comparé avec ce que l'on observe au même moment en France centrale ou dans le domaine nord-alpin au sens large.

Quoiqu'il en soit, l'effervescence typologique, l'introduction d'un nouveau métal, les nouvelles modalités d'occupation du territoire et la mise en place d'une structuration sociale originale qui ont cours durant cette période auront un impact durable sur la fin du Premier âge du Fer.

L'ultime période s'étend du deuxième quart du VIe et au dernier quart du Ve s. a.C. Cette longue durée reste tributaire de la qualité des données sur lesquelles elle se fonde tout autant que sur les disparités culturelles rencontrées sur ce large cadre géographique. Toutefois, cette étude s'est efforcée d'en minimiser l'emprise en dégageant un phasage interne plus fin pour restituer au mieux les différences chrono-culturelles et typologiques. En ce qui concerne l'articulation chronologique, l'un des points réellement novateurs pour les vestiges régionaux est l'identification nette d'une phase de transition Premier-Second âge du Fer au cours du Ve s. a.C., là où les travaux antérieurs avaient tendance à marquer une pleine continuité du Premier âge du Fer jusqu'à la fin de ce siècle. L'analyse des indices culturels montrent une certaine stabilité dans l'ancrage territorial des faciès typologiques vis-à-vis de la situation connue précédemment. Cependant, l'identification d'un faciès pyrénéen, son emprise territoriale ainsi que la mesure de son expansion entre le milieu du VIe et le Ve s. a.C., apparaissent comme un apport important de ce travail. Cette étude est complétée par une caractérisation plus souple des marqueurs habituellement associés à la culture celtibère. On a pu mettre en lumière que, largement imprégnée des formes venues des Pyrénées et surtout du complexe ibéro-languedocien, les parures associées à cette culture se répandent également en moyenne vallée de l'Èbre, axe de circulation grâce auquel elle est connectée avec la Catalogne. Au même moment, la période voit une standardisation des costumes funéraires en consolidant les innovations passées et en se concentrant sur un nombre de catégories et typologies de parure plus restreintes. Dès lors, une nouvelle dynamique se met en place : les parures révèlent un riche programme décoratif qualifié de “flamboyant”, les défunts se font incinérer avec des biens d'apparat de plus en plus somptueux tandis que le recrutement funéraire dans les nécropoles françaises se limite à des individus issus des hauts rangs de la société. Indubitablement, la hiérarchisation sociale s'accentue après des siècles d'une compétition sociale plus ouverte. Au même moment réapparaissent dans les nécropoles des tombes à arme dès la fin du VIe s. en France et dès le siècle suivant en Espagne. L'accroissement du nombre de sépultures militaires se place dans une dynamique plus large qui débute en Méditerranée nord-occidentale et qui se propage vers l'ouest. L'expansion de ce phénomène s'accompagne d'une standardisation des panoplies de “guerriers” dans lesquelles les parures vestimentaires (fibules et agrafes de ceinture) jouent un rôle actif. Cette harmonisation du mobilier funéraire se lit notamment par la convergence morphologique et stylistique des parures. À l'issue de ces observations, on émet l'hypothèse selon laquelle cette homogénéisation du mobilier traduit le fait que leurs porteurs disposaient de prérogatives fondées sur des relations politiques ou économiques extra-

régionales. Dans tous les cas, il est à présent acquis que les parures participent pleinement à la syntaxe du costume funéraire et contribuent à définir les statuts sociaux des individus au même titre que le reste du mobilier d'accompagnement.

Ces constatations faites à plusieurs échelles ouvrent de nombreuses perspectives de recherche.

La première d'entre elles concerne l'identification des divers types de parures qui ont mené à la définition des faciès. L'approche proposée s'est fondée quasi-exclusivement sur les morphologies des objets. Si, dans une certaine mesure, on a tenu compte de certains éléments d'ordres technologiques (solutions mécaniques des ressorts de fibules ou terminaisons des torques) et stylistiques (éléments rapportés sur les axes de fibules), les outils typologiques utilisés offrent peu de place à ces deux aspects. Pour autant, par leur caractère de pièce artisanale parfois exceptionnelle, les parures se prêtent tout à fait à une analyse fondée sur ces critères. Ainsi, il serait opportun de développer une étude sur les diverses iconographies rapportées sur les tiges de bracelets ou de torques (chevrons, stries, ocelles, etc.), sur la manière dont sont réalisés les décors encadrant les agrafes de ceinture "ibéro-languedociennes" (à chaud ou à froid, par poinçon, à l'aide d'une matrice, etc.), ou sur les méthodes de fabrication des ornementations serties sur les axes des fibules. Bien qu'on ait pu rassembler dans de larges types plusieurs pièces visuellement identiques, il est probable que toutes ne répondent pas de techniques artisanales équivalentes. Dès lors, l'analyse de ces dernières pourrait aboutir à une caractérisation plus précise, du moins différente, des faciès typologiques tels qu'ils ont été établis.

La seconde réflexion qu'il serait intéressant de poursuivre concerne le phasage chronologique proposé. Sa mise en place s'est très largement appuyée sur celui reconnu pour les sites languedociens, dans la mesure où il apparaissait comme un outil valide pour étudier conjointement les parures provenant des sites répartis de part et d'autre des Pyrénées. Toutefois, on a pu observer que celui-ci convenait parfaitement aux gisements situés dans l'est (Sud lotois, Tarn, Comminges et basse vallée de l'Èbre), en Aquitaine méridionale et partiellement en haute et moyenne vallée de l'Èbre ou en Meseta mais ne s'appliquait pas de manière très satisfaisante, pour l'intégralité du Premier âge du Fer, à ceux installés au nord de la vallée de la Garonne. En conséquence, il serait essentiel d'élargir le champ d'investigation afin de mieux cerner les limites territoriales au-delà desquelles il cesse de fonctionner. Cela est d'autant plus nécessaire que l'expression de ce phasage chronologique doit probablement être corrélé à des liens privilégiés noués entre les populations implantées à l'ouest et à l'est des Pyrénées, sollicitant les axes d'Aude/Garonne au nord et de l'Èbre au sud, au détriment de relations entre les communautés situées au nord de la vallée de la Garonne et celles installées plus au sud.

Enfin, les modes de diffusion de la culture matérielle des deux côtés des Pyrénées constituent une troisième piste de réflexion. La réalité de l'existence d'un faciès pyrénéen étant à présent démontrée et documentée, il reste encore difficile d'en proposer un modèle interprétatif qui permettrait d'expliquer son emprise géographique et son expansion. L'analyse du contenu des sépultures disséminées le long des Pyrénées laisse entrevoir des populations hiérarchisées, souvent richement parées, qui devaient tirer leur richesse de biens précieux tels que le minerai de fer, qui étaient en contact permanent avec les peuples environnants et qui ont su étendre leurs codes d'apparat (et probablement culturels) sur un vaste territoire. À ce titre, on a pu démontrer que les tombes à parure surabondante et celles à panoplies militaires sont probablement de bons indicateurs pour enrichir notre compréhension de la nature des relations entretenues entre les peuples installés de part et d'autre des Pyrénées. L'étude de ces vestiges laisse présager que l'organisation sociale de ces populations ne devait pas être différente de celle observée partout ailleurs durant le Premier âge du Fer. Dès lors, ces indices participent de la remise en question d'une occupation montagnarde et du piémont par des peuples nomades ou semi-nomades tournés exclusivement vers l'économie pastorale. Ils replacent les populations pyrénéennes

protohistoriques au sein d'un réseau économique et politique plus dense et complexe que ne le traduisent les hypothèses proposées jusqu'alors.

Toutes ces perspectives de recherche devraient apporter une meilleure compréhension du rôle joué par le mobilier d'apparat et de la complexité des rapports entre les populations installées entre les vallées fluviales de la Garonne et de l'Èbre au Premier âge du Fer.

Liste des abréviations

ADRAHP : Documents d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines

AEA : Archivo Español de Arqueología

AEAA : Archivo Español de Arte y Arqueología

AFEAF : Association Française pour l'Etude de l'Age du Fer

APL : Archivo de Prehistoria Levantina

APOL : Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes

BAEAA : Boletín de la Asociación Española de Amigos de la Arqueología

BAFAS : Bulletin de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences

BFTSA : Travaux et Recherches, Bulletin de la Fédération Tarnaise de Spéléo-Archéologie.

BMAN : Boletín del Museo Arqueológico Nacional

BMSAHC : Bulletin et Mémoires de la Société Archéologique et Historique de la Charente

BMZ : Boletín del Museo de Zaragoza

BSAHC : Bulletin de la Société Archéologique et Historique du Châtillonnais

BSAHL : Bulletin de la Société Archéologique et Historique du Limousin

BSASAR : Bulletin de la Société "les Amis des Sciences et Arts" de Rochechouart

BSASLA : Bulletin périodique de la Société Arièegois des Sciences, Lettres & Arts

BSASLB : Bulletin de la Société Archéologique, Scientifique et Littéraire de Béziers

BSEL : Bulletin de la Société des Études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot

BSHAP : Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord

BSLSAC : Bulletin de la Société des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze

BSPF : Bulletin de la Société Préhistorique Française

BSR : Bilan Scientifique Régional

BSSHAC : Bulletin de la Société Scientifique, Historique et Archéologique de Corrèze

BSSP : Bulletin de la Société méridionale de Spéléologie et de Préhistoire

CAF : Congrès Archéologie de France

CAG : Carte Archéologique de la Gaule

CAN : Congreso Nacional de Arqueológica

CAUN : Cuadernos de Arqueología de la Universidad de Navarra

CEB : Cuadernos de Estudios Borjanos

CRTGR : Centre de Recherches sur les Techniques Gréco-Romaines

CuPAUAM : Cuadernos de Prehistoria y Arqueología, Universidad Autónoma de Madrid

DAF : Documents d'Archéologie Française

DAHP : Documents d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines

DAM : Documents d'Archéologie Méridionale

DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles

EAA : Estudios de Arqueología Alavesa

PNC : Le Petit Nouvelliste de Cabrerets

PUF : Presses Universitaires de France

PULM : Presses Universitaires de la Méditerranée

PUR : Presses Universitaires de Rennes

PV : Principe de Viana

RAE : Revue Archéologique de l'Est

RAP : Revue Archéologique de Picardie

RACF : Revue Archéologique du Centre de la France

RAN : Revue Archéologique de la Narbonnaise

RAP : Revue archéologique de Picardie

RHAL : Revue Historique et Archéologique du Libournais

RHSLT : Revue Historique, Scientifique et Littéraire du département du Tarn

SERPE : Société d'Études et de Recherches Préhistoriques des Eyzies

SPF : Société Préhistorique Française

SRA : Service Régional d'Archéologie

TAL : Travaux d'Archéologie Limousine

TAN : Trabajos de Arqueología Navarra

TP : Trabajos de Prehistoria

UAM : Universidad Autónoma de Madrid

WAD : Wad-Al-Hayara

Bibliographie

Abaz, B. (1991) : *Vingt ans de recherche dans la Marmandais (guide illustré du Musée archéologique de Sainte-Bazeille)*, Sainte-Bazeille.

Abbadie, F. (1885) : “Note sur les fouilles de deux tumulus du plateau de Lannemezan”, *Bulletin de la Société de Borda*, 10, 201-205.

Abert, F., V. Legros, M. Linlaud, M. Feugère et E. Millet (2013) : “Modes de représentation des objets archéologiques non céramiques”, *Les Nouvelles de l'archéologie*, 191, 19-25.

Adroit, S. (2015) : *Pratiques funéraires des sociétés protohistoriques du domaine pyrénéen et de ses marges, de la Garonne à l'Ebre (XIIe-IVe s. av. J.-C.)*, Thèse universitaire manuscrite, Toulouse le Mirail.

Aguilera Aragón, I. et J.-I. Royo Guillén (1978) : “Poblados hallsttaticos del Valle de la Huecha. Contribución al Estudio de la Ia Edad del Hierro en la Cuenca del Ebro”, *Cuadernos de Estudios Borjanos*, 2, 9-44.

Aguirre Andrés, A. (1955) : “Una tarde en el yacimiento de ‘El Redal’”, *Berceo, Boletín del Instituto de Estudios Riojanos*, 34, 139-146.

Alaux, J.-F. (1967) : “Burins de type ‘Le Raysse’ de l'abri des Battuts (Tarn)”, *BSPF*, 64, 242-247.

Alberti, G., C. Féliu et G. Pierrevelcin, dir. (2014à : *Transalpinare : Mélanges offerts à Anne-Marie Adam*, Ausonius éditions, Mémoire 36, Bordeaux.

Alibert, A. (1864) : “Mémoire de M. Alibert”, *CAF*, 30, 345-349.

Almagro Basch, M. (1942) : “La necrópolis celtica de Griegos”, *AEA*, 15, 104-113.

Almagro Basch, M. (1953) : *Las necrópolis de Ampurias*, I, Barcelone.

Almagro Basch, M. (1954) : “Sobre el origen y cronología de la ‘fibula hispánica’”, *APL*, 5, 177-185.

Almagro Basch, M. (1958) : “A propósito de las fíbulas de Huelva”, *Ampurias*, 19-20, 198-207.

Almagro Basch, M. (1966) : “Sobre el origen posible de las más antiguas fíbulas anulares hispánicas”, *Ampurias*, 28, 215-236.

Almagro Basch, M. et A. García y Bellido (1952a) : “España primitiva”, in : Menéndez Pidal, dir. 1952, non paginé.

Almagro Basch, M. et A. García y Bellido (1952b) : “La España de las invasiones celticas y el mundo de las colonizaciones”, in : Menéndez Pidal, dir. 1952, non paginé.

Almagro-Gorbea, M. (1973) : *Los campos de túmulos de la Pajaroncillo (Cuenca). Aportación al estudio de los túmulos de la Península Ibérica*, Excavaciones Arqueológicas en España, Madrid.

Almagro-Gorbea, M. (1977) : “El Pic dels Corbs, de Sagunto, y los campos de urnas del NE de la Península Ibérica”, *Saguntum*, 12, 89-141.

Almagro-Gorbea (1987) : “Los campos de urnas en la Meseta”, *Zephyrus*, 39-40, 31-47.

Almagro-Gorbea, M., dir. (1993) : *Los celtas : Hispania y Europa*, Universidad Complutense de Madrid, Actas, Madrid.

Almagro-Gorbea, M. (1994) : “Protoceltes et Celtes dans la péninsule Ibérique”, in : *Actes du XVIe colloque de l'AFEAF, Agen 1992*, suppl. *Aquitania*, 12, 283-296.

Almagro-Gorbea, M. (1999) : “Nueva fíbula de áncora en Carratiermes (Soria) : Observaciones sobre artesanado y etnogénesis de la Celtiberia”, *Soria Arqueológica*, 2, 81-96.

Alonso Lubias, A. (1992) : “Broches de cinturón de tipo céltico en la necrópolis celtibérica de Carratiermes (Montejo de Tiermes, Soria)”, in : Carlos, dir. 1992, 573-584.

Altuna, J., K. Mariezjurrena, A. Armendariz, L. Del Barrio, T. Ugalde et X. Penalver (1982) : *Carta arqueológica de Guipúzcoa*, Munibe, 34, San Sebastián.

Alvarez, A., J.-J. Enriquez et J. Alom (1980) : “La espada de antenas de Alcorisa y la necrópolis de Fila de la Muela”, *Bajo Aragón, Prehistoria*, 2, 37-53.

Ambert, P., M. Laroche, V. Figueroa-Larre, V. Klemm, S. Rovira, J.-L. Guendon et M. Prange (2009) : “Cabrières et la métallurgie de la transition de l'âge du Bronze et du Premier âge du Fer (launacien pro parte). État de la question”, *Bulletin du Musée d'anthropologie préhistorique de Monaco*, 49, 99-114.

Ambert, P. et M. Laroche (2013) : “Mines et métallurgie du cuivre launaciennes dans le district de Cabrières-Péret (Montagne Noire, Hérault)”, in : Verger & Pernet, dir. 2013, 96-99.

Aranda Marco, A. (1988) : “Breves notas sobre la necrópolis de La Umbría – Daroca – (Zaragoza)”, *BMZ*, 7, 164-173.

Aranda Marco, A. (1991a) : “Memoria de la actuación arqueológica en la necrópolis de ‘La Umbría’ – Daroca – correspondiente à la campaña de 1988”, *Arqueología Aragonesa*, 1988 – 1989, 135-139.

Aranda Marco, A. (1991b) : “Memoria de la actuación arqueológica en la necrópolis de ‘La Umbría’ – Daroca – correspondiente à la campaña de 1989”, *Arqueología Aragonesa*, 1988 – 1989, 141-145.

Arambourou, R. et J.-P. Mohen (1977) : “Une sépulture du VII[e] siècle avant notre ère à Saint-Vincent-de-Tyrosse (Landes)”, *BSPF*, 74, 91-95.

Arenas Esteban, J.-A. (1990) : “La necrópolis protohistórica de ‘La Cerrada de los Santos’ (Aragoncillo, Guadalajara). Algunas consideraciones en torno a su contexto arqueológico”, in : Burillo Mozota, dir. 1990, 93-99.

Arenas Esteban, J.-A. (1999) : “El inicio de la Edad del Hierro en el sector central del sistema ibérico”, in : Arenas Esteban & Palacios Tamayo, dir. 1999, 191-211.

Arenas Esteban, J.-A. (2002) : “Bases de información sobre la Edad del Hierro en la provincia de Guadalajara”, in : Garcia-Soto Mateos & García Valero, dir. 2002, 443-459.

Arenas Esteban, J.-A. et J.-P. Martínez Naranjo (1995) : “Poblamiento Prehistórico en la Serranía Molinesa : ‘El Turmielo’ de Aragoncillo (Guadalajara)”, *Kalathos*, 13-14, 89-141.

Arenas Esteban, J.-A. et Ma.-V. Palacios Tamayo, dir. (1999) : *El origen del mundo celtibérico. Actas de los encuentros sobre el origen del mundo celtibérico, Molina de Aragón, 1-3 de octubre de 1998*, Molina de Aragón Leader, Molina de Aragón.

Arenas Esteban, J.-A., M.-L. González Vírseda et J.-P. Martínez Naranjo (1995) : “‘El Turmielo’ de Aragoncillo (Guadalajara) : Señales de diversificación funcional del hábitat en el período protoceltibérico”, in : Burillo Mozota, dir. 1995, 179-183.

Argente Oliver, J.-L. (1974) : “Las fíbulas de la necrópolis celtibérica de Aguilar de Anguita”, *TP*, 143-216.

Argente Oliver, J.-L. (1977a) : “Los yacimientos de la colección Cerralbo a través de los materiales conservados en los fondos del Museo Arqueológico Nacional”, *CAN*, 14, 587-598.

Argente Oliver, J.-L. (1977b) : “La necrópolis celtibérica de ‘El Altillo’ en Aguilar de Anguita (Guadalajara). (Resultados de la campaña de excavación de 1973)”, *WAD*, 4, 99-141.

Argente Oliver, J.-L. (1994) : *Las fíbulas de la Edad del Hierro en la Meseta oriental. Valoración, cronológica y cultural*, Excavaciones Arqueologicas en España, 168, Madrid.

Argente Oliver, J.-L. et A. Diaz Diaz (1979) : “La necrópolis celtibérica de Tiermes (Carratiermes, Soria)”, *Noticiario Arqueológico Hispánico*, 7, 95-151.

Argente Oliver, J.-L., A. Diaz Diaz et A. Bescós Corral (1992) : “Placas decoradoras celtibéricas en Carratiermes (Montejo de Tiermes, Soria)”, in : Carlos, dir. 1992, 587-602.

Argente Oliver, J.-L., A. Diaz Diaz et A. Bescós Corral (2001) : Tiermes V. Carratiermes necrópolis celtibérica, *Arqueología en Castilla y León*, 9, Valladolid.

Armendáriz Martija, J. (1994) : “Las Eretas (Berbinzana, Navarra). 1991-1992”, *TAN*, 11, 297-302.

Armendáriz Martija, J. (1996) : “Poblado de la Eretas (Berbinzana). Campañas de 1994, 1995 y 1996”, *TAN*, 12, 298-303.

Armendáriz Martija, J. (2008) : *De aldeas a ciudades. El poblamiento durante el primer milenio a.C. en Navarra*, Trabajos de Arqueología Navarra, Monografías Arqueológicas, 2, Pampelune.

Armendáriz Martija, J. et M.-P. de Miguel Ibáñez (2006) : “Los enterramientos infantiles del poblado de Las Eretas (Berbinzana). Estudio paleo antropológico”, *TAN*, 19, 5-43.

Arminjon, C. et M. Bilimoff, dir. (1998) : *L’art du Métal : vocabulaire technique. Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France*, Principes d’analyse scientifique, édition du patrimoine, Imprimerie Nationale, Paris.

Arnal, J., J.-L. Couchard et M. Lorblanchet (1969) : “La grotte de Roucadour (Thémines, Lot)”, *Archivo de Préhistoria Levantina*, 12, 55-91.

Arnal, J., A. Bouscaras, C. Hugues, J. Peyron et A. Robert (1970) : “Quelques fibules du dépôt marin de Rochelongue (Agde, Hérault)”, *Pyrenae*, 6, 53-58.

Arnold, B. (2012) : “The Vix Princess Redux : A retrospective on European Iron age gender and mortuary studies”, in : Prados Torreira, dir. 2012, 215-232.

Atrían Jordan, P., C. Escriche Jaime, J. Vicente Redon et A.-I. Herce San Miguel (1980) : *Carta Arqueológica de España : Teruel*, Instituto des Estudios Turolenses, Teruel.

Audouze, F. et J.-C. Courtois (1970) : *Les épingles du sud-est de la France (départements Drôme, Isère, Hautes-Alpes, Savoie et Haute-Savoie)*, Prähistorische Bronzefunde, 1, Munich.

Audouze, F. et G. Gaucher (1981) : *Typologie des objets de l’âge du Bronze en France. Fascicule VI : épingles*, SPF, commission du Bronze, Paris.

Aupert, P. (2010) : *Barzan II. Le sanctuaire au temple circulaire (“Moulin-du-Fâ”). Tradition celtique et influences gréco-romaines*, Ausonius émoires 24 – Aquitania Suppl. 22, Bordeaux.

Babbi, A. (2003) : “Le fibule della raccolta comunale di Tarquinia: alcune considerazioni di tipo tecnologico” in : Formigli, dir. 2003, 59-74.

Bachiller Gil, J.-A. (1995) : “Aportaciones al estudio de la primera Edad del Hierro en el sector oriental de la Meseta

Norte", *Actas del 22e Congreso Nacional de Arqueología, Vigo, 1993*, 203-209.

Balsera, R., J. Bermejo, L. Fatás, R. Graells, R. Jornet et S. Sardá (2008) : "Primera campaña de excavaciones en el Complejo Arqueológico de 'El Cascarujo' (Alcañiz) : Resultados preliminares", *Kalathos*, 26-27, 1-17.

Balsera, R., J. Bermejo, L. Fatás, R. Jornet et S. Sardá (2012) : "El poblado del Cabezo del Cascarujo (Alcañiz, Bajo Aragón). Estado de la cuestión", in : Belarte *et al.*, dir. 2012, 87-94.

Baray, L., dir. (2004) : *Archéologie des pratiques funéraires. Approches critiques, Actes de la table ronde organisée par l'UMR 5594 du CNRS, université de Bourgogne, Glux-en-Glenne, 7-9 juin 2001*, Collection Bibracte, 9, Glux-en-Glenne.

Baray, L. (2009) : "De la composition des dépôts funéraires aristocratiques aux âges du Fer en Europe occidentale (VIIIe – Ier siècle avant J.-C. : entre compétition et identité sociale", *RAP*, 3-4, 193-201.

Baray, L. (2016) : *Les cimetières celtiques du Bassin Parisien (VIIe-IIe siècle av. J.-C.) : systèmes typologique et chronologique*, CNRS éditions, Paris.

Baray, L., J.-P. Sarrazin, F. Valentin et C. Moulherat (2013) : "La sépulture à char de La Tène ancienne des 'Craises' à Molinons (Yonne)", *RAE*, 62, 5-52.

Barbau, C. et A. Labrude (2014) : "Intéractions, transferts culturels et acculturation en protohistoire européenne", *Archimède*, 1, 183-190.

Bardavíu, V. (1919) : "Informe acerca de los hallazgos prehistóricos de Sena", *Boletín del Museo de Bellas Artes de Zaragoza*, 3, 31-34.

Baret, C. (1994) : *Ruines gallo-romaines du Souquet. Castelnau-Montratier (Lot)*, Rapport de sondage, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Baron, A. (2012) : *Provenance et circulation des objets en roches noires ("lignite") à l'âge du Fer en Europe celtique (VIIIe-Ier s. av. J.-C.)*, BAR International Series, 2453, Oxford.

Baron, A., B. Gratuze et G. Querré (2012) : "Production et circulation des roches noires ("lignite") à l'âge du Fer. Provenance et diffusion en Europe celtique", in : Marchand & Querré, dir. 2012, 341-349.

Barraud, D., A. Coffyn et H. Duday (1985) : "Les inhumations du premier Age du Fer découvertes en 1954 à Coutras (Gironde)", *Aquitania*, 3, 189-199.

Barrière, C. (1951) : "L'oppidum de Sendougne", *BSPF*, 48, 375-381.

Barral, P., J.-P. Guillaumet, M.-J. Roullière-Lambert, M. Saracino et D. Vitali, dir. (2014) : *Les Celtes et le Nord de l'Italie. Premier et Second âge du Fer, Actes du XXXVIe colloque de l'AFEAF, Vérone, 17-20 mai 2012*, REA, supp.36, Dijon.

Barril Vicente, M. (1997) : "Abalorios celtibéricos de Almaluez (Soria)", *Boletín del Museo Arqueológico Nacional*, 15, 25-36.

Barril Vicente, M. (1998) : "Tejido de mallas celtibéricos en las necrópolis de Almaluez (Soria) y Clares (Guadalajara)", *Boletín del Museo Arqueológico Nacional*, 16, 65-80.

Barril Vicente, M. (2004) : "Enterramientos y ritual funerario en la Necrópolis de Navafría, Clares, Guadalajara", *Kalathos*, 22-23, 135-181.

Barril Vicente, M. (2005) : "Adorno y vestimenta", in : Jimeno Martínez, dir. 2005, 367-373.

Barril Vicente, M. (2007) : "Materiales de la necrópolis de "El Cuarto" (Griegos, Teruel)", in : Escriche Jaime & Ezquerra Lebrón, dir. 2007, 246-251.

Barril Vicente, M. et Dávila Buitrón (1996) : "La necrópolis de Navafría de Clares (Guadalajara) : estudio y restauración de dos piezas peculiares", *BMAN*, 14, 39-53.

Barril, M. et A. Rodero, dir. (2002) : *Torques, Belleza y poder*, Museo Arqueológico Nacional, Madrid.

Barril, M. et V. Salve (1998) : Reexcavando Aguilar de Anguita a traés de los documentos escritos y los materiales depositados en el M.A.N.", *Kalathos*, 17, 47-90.

Barril, M. et V. Salve (2000) : "Formas de enterramiento y ritos funerarios en las necrópolis celtibéricas de Aguilar de Anguita (Guadalajara) : El Altillo y La Carretera Vieja", *Kalathos*, 18-19, 153-200.

Bats, M. (2006) : "L'acculturation et autres modèles de contacts en archéologie protohistorique européenne", in : Szabó, dif. 2006, 29-41.

Beausoleil, J.-M. (1990) : "Données complémentaires sur les tumulus de Rochechouart et de Saint-Cyr (Haute-Vienne). Interprétation des planches de Albert Masfrand", *RACF*, 29, 74-83.

Beausoleil, J.-M. (2000) : "Le tumulus du l'âge du Fer au Bois de Magnens à Lunegarde (Lot)", *Bulletin Préhistoire du Sud-Ouest*, 7, 211-225.

Beausoleil, J.-M. (2008a) : "Le tumulus de La Laubie à Saint-Angel (Corrèze), un témoignage de la transition premier/second âge du Fer", *TAL*, 28, 9-32.

Beausoleil, J.-M. (2008b) : Flaujac-Poujols, Le Camp de l'Eglise nord. R.F.O, Fouille programmée 2006-2008, INRAP, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Beausoleil, J.-M. (2012) : *Flaujac-Poujols, Le Camp de l'Eglise nord. R.F.O, Fouille programmée 2012*, INRAP, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Beausoleil, J.-M. et A. Collet (2013) : *Flaujac-Poujols, Le Camp de l'Eglise nord. R.F.O., Fouille programmée 2011/2013*, INRAP, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Beausoleil, J.-M. et L. Gros (2000) : "Les tumuli 2 et 4 de Sol de Sabrazat I, commune de Durbans (Lot)", *Bulletin de Préhistoire du Sud-Ouest*, 7, 191-211.

Beausoleil, J.-M. et L. Gros, dir. (2002) : *Flaujac-Poujols, Le Camp de l'Église nord. Document final de synthèse. Nécropole de l'âge du Fer du bas Quercy*, Rapport d'opération, INRAP, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Beausoleil, J.-M. et L. Gros (2007) : "La nécropole protohistorique (VIe-Ve a.C.) du Camp de l'Église nord (Flaujac-Poujols, Lot). Approche préliminaire et premiers résultats", in : Vaginay & Izac-Imbert, dir. 2007, 125-151.

Beausoleil, J.-M., L. Gros et G. Lambert, dir. (2001) : *Flaujac-Poujols, Le Camp de l'Église nord. Document final de synthèse. Nécropole et structures d'habitat protohistorique*, Rapport d'opération, AFAN, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Béhague, B. (2001) : *Etat de la documentation sur le premier âge du Fer dans la partie occidentale du Bassin Aquitain*, mémoire de DEA inédit, Université de Bordeaux III.

Béhague, B., P. Martineau et Y. Prouin (2006) : "Fourques-sur-Garonne, Lauzeré", *BSR*, *DRAC Aquitaine*, 130-131.

Béhague, B. (2007) : "Le site de Niord à Saint-Etienne-de-Lisse (Gironde)", in : *Sites et mobiliers de l'Age du Fer entre Loire et Dordogne*, 29, 57-59.

Béhague, B. et C. Lagarde (2009) : "Le passage de l'âge du Bronze à l'âge du Fer dans le Bassin aquitain", in : Roulière-Lambert *et al.*, dir 2009, 253-266.

Béhague, B. et C. Sireix (2011) : "Une sépulture à incinération de la fin du premier âge du Fer au lieu-dit 'Les Graves', Saint-Pey-de-Castets (Gironde)", in : Colin, Sireix et Verdin, dir. 2011, 85-57.

Béhague, B., P Couture et C. Sireix (2011) : " Le site de hauteur fortifié de Niord, à Saint-Etienne-de-Lisse", in : Colin, Sireix et Verdin, dir. 2011, 19-21.

Béhague, B. et P. Martineau (2011) : "Les sépultures de la fin du premier âge du Fer de Fourques-sur-Garonne (550-400 av J.-C.)", in : Colin, Sireix et Verdin, dir. 2011, 94-96.

Bélard, C. (2014) : *Les femmes en Champagne pendant l'âge du Fer (dernier tiers VIe-IIIe siècle av. J.-C.) et la notion de genre en archéologie funéraire*, Thèse universitaire, École Pratique des Hautes Études.

Belarte, M.-C., J.-A. Benavente, L. Fatás, J. Diloli, P. Moret et J. Noguera, dir. (2012) : *Iberos del Ebro, Actas del 2e Congreso Internacional, Alcañiz-Tivissa, 16-19 de noviembre de 2011*, Institut Català d'Arqueologia Clàssica, Tarragona.

Beltrán Lloris, M. (1976) : *Arqueología e historia de las ciudades antiguas del Cabezo de Alcalá de Azaila (Teruel)*, Talleres Editoirales, Zaragoza.

Beltrán Lloris, M. (1978) : "La I Edad del Hierro. Algo sobre el Bronce final y los principios del Hierro en Aragón", *De Arqueología aragonesa*, 1, 71-107.

Beltrán Lloris, M., dir. (2013) : *Azaila. Estado de la cuestión en el año 2013 (contiene documentación inédita de Juan Cabré)*, Caesarugusta, 83, Zaragoza.

Beltrán Martinez, A. (1964) : "Sobre la situación de Nertóbriga de Celtiberia", *CAN*, 8, 277.

Beltrán Martinez, A. et A. Alvarez (1987) : "Una comprobación de las excavaciones del poblado del Bronce final y de la I Edad del Hierro del cabezo de Monleón, Caspe (Zaragoza)", *BMZ*, 6, 59-69.

Benavente Serrano, J.-A. (2006) : "El traslado y reconstrucción del poblado ibérico de "El Cabo" (Andorra, Teruel) : una alternativa a la destrucción del patrimonio ibérico", *Museo de Zaragoza, Boletín*, 18, 11-24.

Benavente Serrano, J.-A. (2007) : "San Antonio (Calaceite, Teruel)", in : Escriche Jaime & Ezquerra Lebrón, dir. 2007, 170-173.

Benavente Serrano, J.-A., R. Graells, S. Melguizo, A. Balboa, F. Galve Juan et J.-I. Lorenzo (2015) : *La necrópolis de El Cabo de Andorra (Teruel). Relación entre género y cultura material durante la Primera Edad del Hierro*, Āl-Qanniš, 12, Alcañiz.

Bérenger, D., J. Bourgeois, M. Talon et S. Wirth, dir. (2012) : *Gräberlandschaften der Bronzezit – Paysage funéraire de l'âge du Bronze, Actes du Colloque international sur l'âge du Bronze, Herne, 15-18 octobre 2008*, Bodenaltertümer Westfalens, 51, Darmstadt.

Berchon, E. (1889) : "Études paléo-archéologiques sur l'Âge du Bronze spécialement en Gironde", *Société Archéologique de Bordeaux*, 14, 17-98.

Berrocal-Rangel, L. et P. Gardes, dir. (2001) : *Entre Celtas E Íberos. Las poblaciones protohistóricas de las Galias E Hispania*, Bibliotheca Archaeologica Hispana, 8, Casa de Velázquez, Madrid.

Bertrand, I., A. Duval, J. Gomez de Soto et P. Maguer, dir. (2009) : *Les Gaulois entre Loire et Dordogne, Actes du XXXIe colloque international de l'AFEAF, Chauvigny, 17-20 mai 2007*, Association des publications chauvinoise, 34, Chauvigny.

Bertrand-Dusbernais, J.-B. (1998) : "Saint-Pey-de-Castets, Les Graves II", *Bilan Scientifique, 1998, DRAC-SRA Aquitaine*, 73.

Beschi, A. (1993) "Barbaste, Cablanc", *Bilan Scientifique, 1993, DRAC SRA Aquitaine*, 84.

Beylier, A. (2012) : *L'armement et le guerrier en Méditerranée nord-occidentale au Premier âge du Fer*, Monographie d'Archéologie Méditerranéenne, 31, Lattes.

Beyneix, A. (1997-1998) : "Précisions sur la sépulture à incinération d'Ambrus (Lot-et- Garonne)", *Aquitania*, 15, 311-318.

Beyneix, A., A. Dautant et Y. Marcadal (1995) : *Fauillet-La Gravière, une nécropole à incinération protohistoriques à Agenais*, Préhistoire Quercinoise suppl. 1.

Bial, P. (1898) : "Note supplémentaire sur les fouilles d'un tumulus gaulois au Puy d'Ussolud (Uxellodunum)", *BSSHAC*, 20, 149-152.

Bilbao, M.-V. (2005) : *Les sépultures du Premier Âge du Fer autour du bassin d'Arcachon et de la basse vallée de la Leyre*, mémoire de maitrise inédit, université de Bordeaux III.

Bilbao, M.-V. et H. Barrouquère (2011) : *Six pied sous terre. Il y a 3000 ans : archéologie des Landes de Gascogne*, Catalogue d'exposition du Musée de Marquèze, L'Atelier des Brisants, Mont-de-Marsan.

Billaud, Y. et B. Gratuze (2002) : "Les perles en verre et en faïence de la protohistoire française", in : Guilaine, dir. 2002, 193-210.

Biron, M. (2000) : "Traitement et mise à l'étude du mobilier métallique du tumulus Grand- Tauzin n° 3 (commune de Monségur, Landes)", *APOL*, 19, 125-130.

Birot, P. (1939) : "Grandes lignes de la structure et du relief de la péninsule ibérique", *L'information géographique*, 3, 204-208.

Blanc, C., J.-J. Mangnez et S. Riuné-Lacabe (1989) :"Tumulus d'Ibos et tumulus de Pau : Comparaison des rites funéraires", *Archéologie des Pyrénées Occidentales*, 9, 62-69.

Blanc, C. (1994) : "Des tumulus ont-ils été érigés à l'Age du Fer en Béarn ?", in : *L'Âge du Fer en Europe sud occidentale, Actes du XVIe colloque de l'AFEAF, Agen, 28-31 mai 1992*, Aquitania Suppl. 12, 147-161.

Blanc, C., J.-M. Escudé-Quillet et F. Marembert (1997) :"Les tumulus en Béarn", in : Fabre dir. 1997, 15-61.

Blinkenberg, C.(1926) : *Lindiaka V : Fibules grecques et orientales*, Historisk-filologiske meddelser, 13, 1, Copenhague.

Bochnak, T. (2010) : "L'armement dans les tombes féminines à l'âge du Fer en Pologne", ISTROS, 16, 13-36.

Boisseau, R. et J. Lambert (1975) : "Un champ de tumulus du Premier âge du Fer à Glandon (Haute-Vienne)", *Gallia*, 33, 1-25.

Boissinot, P. (2008) : "Genres et identités au risque de l'archéologie. Le cas de la Protohistoire", *Pallas*, 76, 137-149.

Boissinot, P. (2009) : *Habitat protohistorique de Cordouls (Puylaurens, Tarn): Prospection-inventaire 2009*, Rapport de fouille, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Boissinot, P. (2010) : *Cordouls (Puylaurens, Tarn). Campagne 2010. Sondage programmés*, Rapport de fouille, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Boissinot, P. (2011) : *Cordouls (Puylaurens, Tarn), opération 2011. Etude du mobilier et prospection magnétique*, Rapport de fouille, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse

Bona, J., J.-I. Royo Guillén et I. Aguilera Aragón (1979) : "1ª campaña de excavaciones arqueológicas en Bursau, Borja (Zaragoza). Contribución al estudio de la Celtiberia Citerior", *Cuadernos de Estudios Borjanos*, 3, 35-86.

Bordes, F. (1970) : informations archéologiques, *Gallia-Préhistoire*, 13, 487.

Bordenave, J. (1972) : "La nécropole du Premier âge du Fer de La Gaye, commune de Fréjeville (Tarn)", *Fédération tarnaise de Spéléo-Archéologie, Travaux et Recherches*, 9, 82-93.

Borobio Soto, Ma. J. (1985) : *Carta arqueológica, Soria, Campo de Gómora*, Diputación Provincial de Soria, Soria.

Bosch Gimpera, J.-A. (1921) : "Los Celtas y la civilización céltica en la Península ibérica", *Boletin de la Sociedad Española de Excursiones*, 29, 248-301.

Bosch Gimpera, J.-A. (1923a) : "Les investigacions de la cultura ibérica al Baix Aragó", *Institut d'Estudis Catalans*, 6, 641-671.

Bosch Gimpera, J.-A. (1923b) : "Notes de Prehistoria Aragonesa", *Butlleti de la Associació Catalana de Antropologia, Etnologia i Prehistoria*, 1, 15-68.

Bosch Gimpera, J.-A. (1929) : "La civilisation ibérique du Bas-Aragon", *IV Congrès International d'Archéologie, Exposition International de Barcelone*, 5-37.

Bosch Gimpera, J.-A. (1941) : "Les celtes et la civilisation des urnes en Espagne", *PUF Préhistoire*, 8, 121-154.

Bost, J.-P. et G. Fabre (1983) : "Quelques problèmes d'Histoire dans deux cités de l'Aquitaine méridionale à l'époque gallo-romaine", *Aquitania*, 1, 25-36.

Bouchet, J.-M. (1993) : *La Combe des Vaux, Echebrune (Charente-Maritime)*, Rapport de fouille de sauvetage, DRAC-SRA Poitou-Charentes.

Bouchet, J.-M., C. Burnez et P. Fouère (1992) : *Prospections sur la commune de Pérignac (Charente-Maritime) : remembrement 1992*, Rapport de sauvetage et complément, DRAC-SRA Poitou-Charentes.

Boudartchouk, J.-L. et F. Veyssière (1997) : "Duran, La Pouche I", *BSR Midi-Pyrénées*, 138-139.

Boudartchouk, J.-L. et D. Shaad, dir. (1998) : *Archéologie et Grands Travaux, la RN 124 : Les fouilles du contournement nord d'Auch (Gers), 1996-1997*, AFAN, Paris.

Boudet, R. (1987) : *L'Âge du Fer récent dans la partie méridionale de l'estuaire de la Gironde (V^e^-Ier siècles avant notre ère)*, Périgueux.

Boudet, R. (1990) : " Le harnachement de l'Age du Fer du Saula à Lafrançaise (Tarn-et-Garonne)", *Aquitania*, 8, 25-43.

Boudet, R., dir. (1992) : *Les celtes, la Garonne, et les pays aquitains. L'âge du Fer dans le Sud-Ouest de la France (VIIIe-Ier siècle av. J.-C.*, Catalogue d'exposition du Musée des Beaux-arts d'Agen, Agen.

Boudet, R. (1994) : "Les agglomérations protohistoriques en France sud-occidentale", in : *L'Âge du Fer en Europe sud occidentale, Actes du XVIe colloque de l'AFEAF, Agen, 28-31 mai 1992*, Aquitania Suppl. 12, 55-91.

Boudet, R. et M. Vidal (1992) : "Les importations méditerranéennes dans le Sud-Ouest de la Gaule à l'Âge du Fer", in : Boudet dir. 1992, 58-61.

Boulestin, D., S. Ducongé, J. Gomez de Soto et E. Marchadier (2009) : "Iculisma gauloise : les occupations de l'âge du Fer sur le plateau d'Angoulême (Charente)", in : Buchsenschutz *et al.*, dir. 2009, 406-412.

Boulud-Gazo, S. et T. Nicolas, dir. (2015) : *Artisanats et productions à l'âge du Bronze, Actes de la journée de la Société préhistorique française de Nantes, 8 octobre 2011*, Séances de la Société préhistorique française, 4, Paris.

Bourdery, L. (1881) : "Rapport sur les fouilles d'un tumulus à Liviers, commune de Jumilhac-le-Grand", *BSAHL*, 29, 125-132.

Bouscaras, A. (1965) : "Recherches sous-marines au large d'Agde (1965). Épave des bronzes de Rochelongue", *BSASLB*, 1 (5e série), 81-99.

Bouysonnie, J. (1954) : "À propos des tumulus de Saint-Ybard", *BSSHAC*, 76, 67-70.

Bouyssonie, J. (1955) : "Glanes", *BSSHAC*, 77, 139-144.

Boxberg, I. (de) (1867) : "Communication", *Matériaux*, 3, 421-422.

Boyrie-Fénié, B. (1994) : *Les Landes*, CAG 40, Paris.

Bretz-Mahler, D. (1959) : "Les fibules à faux ressort du Musée de Châlons-sur-Marne", *BSPF*, 56, 448-452.

Brugère, E. (1890) : "Fouille d'un tumulus dans la région de Saint-Ybard, canton d'Uzerche, Corrèze", *BSSHAC*, 12, 287-289.

Bruhl, A. (1932) : *Excavaciones en el cabezo de Cascarujo, Término de Alcañiz (Teruel) : Memoria de los trabajos realizados en dichas excavaciones de las que era concesionario Pedro Paris*, Junta superior de Excavaciones y Antigüedades, 121, Madrid.

Brun, P. (1986) : *La civilisation des Champs d'Urnes. Étude critique dans le Bassin parisien*, DAF, 4, Paris.

Brun, P. (1987) : *Princes et princesses de la Celtique : le Premier âge du Fer (850-450 av. J.-C.)*, Errance, Paris.

Brun, P. (1991) : "Le Bronze Atlantique et ses subdivisions culturelles. Essai de définition", in : Chevillot & Coffyn, dir. 1991, 11-24.

Brun, P. (2001) : "Échelles d'intégration politique et contrôle des moyens de production en Europe au cours du Ier millénaire av. J.-C.", in : Berrocal-Rangel & Gardes, dir. 2001, 29-43.

Brun, P. (2008) : "Chronologie relative et rythmes du changement : une question de fréquences d'associations", in : Lehoërff, dir. 2008, 221-230.

Brun, P., B. Chaume, L. Dhennequin et B. Quillec (2009) : "Le passage de l'âge du Bronze à l'âge du Fer ...au fil de l'épée", in : Roulière-Lambert *et al.*, dir. 2009, 477-485.

Bruzek, J. (1991) : "Proposition d'une nouvelle méthode morphologique dans la détermination sexuelle de l'os coxal. Application à la Chaussée-Tirancourt", in : *Méthodes d'étude des sépultures : compte rendu de la table ronde de Saintes, 8-10 mai 1991*, GDR 742 du CNRS, Laboratoire d'anthropologie de l'Université de Bordeaux I, 13-20.

Büchsenschutz, O., dir. (2015) : *L'Europe celtique à l'âge du Fer (VIIIe-Ier siècles)*, Nouvelle Clio, l'histoire et ses problèmes, PUF, Paris.

Büchsenschutz, O. et G. Mercadier (1989) : "Recherche sur l'Oppidum de Murcens-Cras (Lot). Premiers résultats", *Aquitania*, 7, 25-51.

Büchsenshutz, O., M.-B. Chardenoux, S. Krausz et M. Vaginay, dir. (2009) : *L'âge du Fer dans la boucle de la Loire. Les Gaulois sont dans la ville, Actes du XXXIIe colloque de l'AFEAF, Bourges, 1er au 4 mai 2008*, RACF suppl. 35, Paris-Tours.

Buffat, L., V. Brunet, J. Cadeilhan-Kérébel, A. Masbernat-Buffat, A. Rivalan et F. Sérée (2012) : *La nécropole protohistorique du Causse (partie orientale), Labruguière/Tarn*, Rapport d'opération, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Buisson, J.-F. (1989) : *Angoulême (Charente), îlot Chabrefy*, Rapport de sauvetage programmé, DRAC-SRA Poitou-Charentes, Poitiers.

Buï Thi Maï (2002) : "Nouvelles données sur l'environnement végétal des sites archéologiques du piémont pyrénéen, du Néolithique à l'Antiquité", in : Fabre, dir. 2000, 95-107.

Buï Thi Maï (2003) : "Les tumulus de Milharenqué, nécropole de la Coustalade à Avezac-Prat-Lahitte (Hautes-Pyrénées). Les données palynologiques", *APOL*, 22, 177-179.

Burillo Mozota, F. (1977) : "Materiales de la Primera Edad del Hierro aparecidos en el "Busal' (Uncastillo, Zaragoza)", *Estudios*, 3, 51-67.

Burillo Mozora, F. (1981) : "Hallazgos de la Primera Edad del Hierro en el curso final de La Huerva (Zaragoza)", *Bajo Aragón Prehistoria*, 3, 63-82.

Burillo Mozota, F. (1984) : "Juan Cabré Aguiló. San Antonio de Calaceite (Catálogo Monumental de Teruel, Tomo 1)", *Kalathos*, 3-4, 9-49.

Burillo Mozota, F., dir. (1990) : *Necrópolis celtibéricas, II simposio sobre los celtíberos*, Institución Fernando el Católico, Zaragoza.

Burillo Mozota, F. (1993) : " Aproximación a la arqueología de los celtíberos", in : Almagro-Gorbeo, dir. 1993, 223-253.

Burillo Mozota, F., dir. (1995) : *Poblamiento celtibérico, III simposio sobre los celtíberos*, Institución Fernando el Católico, Zaragoza.

Burillo Mozota, F., dir. (1999) : *Economía, IV II simposio sobre los celtíberos*, Institución Fernando el Católico, Zaragoza.

Burillo Mozota, F. (2005) : "Celtibéria y Celtíberos", in : Jimeno Martínez, dir. 2005, 61-72.

Burillo Mozota, F. et M. Chordá Pérez, dir. (2014) : *Nuevos Hallazgos, Nuevas Interpretaciones, VII Simposio sobre los celtíberos*, Institución Fernando el Católico, Zaragoza.

Burrilo Mozota, F. et J. Fanlo Loras (1979) : "El yacimiento del Cabezo de la Cruz (La Muela, Zaragoza)", *Caesaraugusta*, 47-48, 39-96.

Burnez, C. (1990) : *Font-Belle & Chez Allard à Ségonzac (Charente)*, Rapport d'opération, DRAC-SRA Poitou-Charentes.

Burnez, C., J.-P. Gailledreau et J. Gomez de Soto (2003) : "Nouvelles trouvailles subaquatiques néolithiques et

protohistoriques dans la Charente à Saint-Simon et à Vibrac", *BSPF*, 100, 3, 575-587.

Cabré Aguiló, J. (1911) : *Catálogo artístico-monumental de la Provincia de Teruel*, Manuscrit, Madrid.

Cabré Aguiló, J. (1917) : *Catálogo Monumental de la Provincia de Soria, III, Necropolis celtibéricas*, Manuscrit, Madrid.

Cabré Aguiló, J. (1929) : "Excavaciones en el Roquizal del Rullo, término de Fabara, provincia de Zaragoza, dirigidas por Don Lorenzo Pérez Temprado", *Memorias de la Junta Superior de Excavaciones y Antigüedades*, 101.

Cabré Aguiló, J. (1930) : "Excavaciones en la necropolis cetibérica del Altillo de Cerropozo, Atienza (Guadalajara)", *Memorias de la Junta Superior de Excavaciones y Antigüedades*, 105, Madrid.

Cabré Aguiló, J. (1937) : "Broches de cinturón de bronce damasquinados con oro y plata", *AEAA*, 38, 93-126.

Cabré-Morán, E. et J.-A Morán-Cabré (1975a) : "Dos tumbas datables de la Necrópolis de Alpanseque (Soria)", *APL*, 14, 123-137.

Cabré-Morán, E. et J.-A. Morán-Cabré (1975b) : "Tres fíbulas excepcionales de la Meseta Oriental Hispánica con decoración geométrica grabada" *BAEAA*, 3 , 14-19.

Cambe, C. (1990) : *Cordouls, rapport de sondage*, Rapport d'opération, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Cambon, C., L. Carozza, B. Devillers, F. Funk, N. Gangloff, L. Mallet, A. Ruffat, H. Ruffat et J.-F. Salinier (1995) : *Le Tarn*, CAG 81, Paris.

Capella, A. (de) (1883) : "Les fouilles du Saula", *RHSLT*, 4, 242-245.

Caravan-Cachin, A. (1863) : "Notes sur un cimetière gaulois découvert à Sainte-Foy", *CAF*, 30, 286-289.

Cardaillac, X. (1926) : "Essai sur les tumulus de la traînée glaciaire de Lourdes à Dax", *Bulletin de la Société de Borda*, 50, 89-104.

Carles de Carbonnière, F. (1869) : "séance du 21.11.1868", *CAF*, 35, 91.

Carlos, D., dir. (1992) : *II Symposium de Arqueología Soriana, 19-21 de Octubre de 1989*, Colección temas Sorianos, 20, Soria.

Carmen Belarte, M., dir. (2012) : *Iberos del Ebro, Actas del II Congreso Internacional, Alcañiz-Tivissa, 16-19 de noviembre de 2011*, Institut Català d'Arqueología Clàssica, Tarragona.

Carozza, L. (1994) : *De l'Âge du Bronze à l'Age du Fer en albigeois*, École des Hautes Études en Sciences Sociales, 13, Toulouse.

Carozza, L. (1997) : *Habitats et cultures de la fin de l'âge du Bronze en Languedoc et sur la bordure du Massif Central*, thèse dactylographiée, EHESS, Toulouse.

Carozza, L. (2000) : "À la source du Premier âge du Fer languedocien", in : Janin, dir.2000, 9-23.

Carrozza, L., S. Lévèque, G. Mercadier, C. Rico et J.-M. Séguier (1987) : *Rapport de fouille de sauvetage programmé sur le site de la Tour d'Opio, commune de Saint-Jean-de-Verges, Ariège*, Rapport d'opération, DRAC-SRA-Midi-Pyrénées, Toulouse.

Carrozza, L., B. Dedet, M. Passelac et N. Valdeyron, dir. (2002) : *Pratiques funéraires protohistoriques entre Massif Central et Pyrénées. Nouvelles données. Actes du colloque en hommage en Jean-François Salinier, Puylaurens, 15-16 janvier 2000*, Archéologie Tarnaise, 12, Castres.

Carozza, L., D. Galop, F. Marembert et F. Monna (2006) : "Quel statut pour les espaces de montagne durant m'âge du Bronze ? Regards croisés sur les approches société-environnement dans les Pyrénées occidentales", *DAM*, 28, 7-23.

Carrière, M. (1999) : *Floirac en Quercy*, du Laquet, Martel.

Cartailhac, E. (1879) : "Note sur l'archéologie préhistorique du département du Tarn", *Matériaux*, 14, 481-499.

Caprile, P. (1986) : *Estudio de los objetos de adorno del Bronce final y Edad del Hierro en la provincia de Álava*, *EAA*, 14, Vitoria.

Cassan, Dr. (1863) : "Notes", *CAF*, 30, 317-319.

Castagné, E. (1889) : "Les monuments primitifs du Quercy et les peuples qui les ont élevés", *BSEL*, 14, 1, 5-60.

Castiella Rodríguez, A. (1975) : "Estratigrafia en el poblado de la Edad del Hierro de La Custodia, Viana (Navarra)", *Noticiario Arqueologico Hispanico, Prehistoria*, 4, 201-233.

Castiella Rodríguez, A. (1987) : "Nuevos yacimientos protohistóricos en Navarra", *TAN*, 5, 133-173.

Castiella Rodríguez, A. (1998) : "Arqueología y autonomías: el caso de Navarra", *CAUN*, 6, 165-199.

Castiella Rodríguez, A. (2005) : "Sobre los ajuares de la necrópolis de La Atalaya. Cortes, Navarra", *CUAN*, 13, 115-210.

Castiella Rodríguez, A. (2008) : "Torques femeninos en la protohistoria navarra", *Veleia*, 24-25, 895-907.

Castiella Rodríguez, A. et J. Tajadura Martínez (2001) : "Campos de urnas en Navarra", *CAUN*, 9, 197-222.

Castiella Rodríguez, A. et J.-J. Bienes Calvo (2002) : *La vida y la muere durante la protohistoria en El Castejón de Arguedas (Navarra)*, *CAUN*, 10, Pampelune.

Cau-Durban, D. (1883) : "Cachette des Arz, canton de Castillon (Ariège)", *Matériaux*, 17, 212-213.

Cau-Durban, D. (1884) : "L'âge du Bronze dans l'Ariège", *CAF*, 51, 201-213.

Cau-Durban, D. (1887) : "Cimetière à incinération de Bords-sur-Lez (Ariège)", *BAFAS*, 2, 736-739.

Caule, B. (2011) : *Espace et société dans les Landes à l'âge du Fer. Une approche par SIG*, Mémoire de Master inédit, Université de Pau et des pays de l'Adour.

Caule, B. (2012) : *Le paysage des morts dans le Bassin de l'Adour à l'âge du Fer*, Mémoire de Master inédit, Université de Pau et des pays de l'Adour.

Cauuet, B. (1994) : "Nouvelles découvertes sur les aurières de la haute vallée de l'Isle (Dordogne/Haute-Vienne), in : L'*Age du Fer en Europe sud occidentale, Actes du XVI*e *colloque de l'AFEAF, Agen, 28-31 mai 1992*, Aquitania Suppl. 12, 111-124.

Cauuet, B. (2009) : "Prospection thématique. Les mines d'or en alluvions de Cerdagne (Pyrénées-Orientales et Catalogne)", *BSR Languedoc-Roussillon*, 231-233.

Cauuet, B. (2013) : "Les ressources métallifères du Massif central à l'âge du Fer", in : Verger & Pernet, dir. 2013, 86-93.

Cazedessus, J. (1923) : "Gisements préhistoriques de Spugo de Gantiès-les-Bains", *Revue du Comminges*, 37, 1-21.

Cazes, D., E. Ugaglia et M. Vidal, dir. (1987) : *De l'Âge du Fer aux Temps des barbares. Dix ans de recherches archéologiques en Midi-Pyrénées*, Musée de Saint-Raymond, Toulouse.

Cebolla Berlanga, J.-L. (1993) : "El tránsito del Bronce Final a la primera Edad del Hierro en el sector NW. de la cuanca del Jalón", *Bajo Aragon Prehistoria*, 1992-1993, 175-191.

Cessac, J.-B. (1866) : "Mémoire sur les dernières fouilles d'Uxellodunum", *Mémoires lus à la Sorbonne en 1866, Archéologie*, 89-105.

Chabanne, J.-P. et J- P. Pautreau (1986) : "Un habitat de hauteur du 1er âge du Fer à Béruges (Vienne)", in : Duval & Gomez de Soto, dir. 1986, 59-72

Cerdeño, M.-L. (1976) : "La necrópolis celtibérica de Valdenovillos (Guadalajara)", *WAD*, 1, 5-26.

Cerdeño, M.-L. (1977) : *Los broches de cinturón de la Edad del Hierro en la Península Ibérica*, Thèse manuscrite inédite, Universidad Complutense, Madrid.

Cerdeño, M.-L. (1978) : "Los broches de cinturón peninsulares de tipo céltico", *Trabajos de Prehistoria*, 35, 279- 306.

Cerdeño, M.-L. (1983) : "Nuevos ajuares de la necrópolis de Molina de Aragón (Guadalajara)", *WAD*, 10, 283-294.

Cerdeño, M.-L. (2008) : "El uso de las evidencias materiales en la investigación de la cultura celtibérica : la zona arqueológica de la cultura de El Ceremeño (Guadalajara, España), *TP*, 65, 93-114.

Cerdeño, M.-L. et R. García Huerta (1990) : "Las necrópolis de incineración del Alto Jalón y el Alto Tajo", in : Burillo Mozota, dir. 1990, 75-92.

Cerdeño, M.-L. et R. García Huerta (1992) : *El Castro de La Coronilla, Chera, Guadalajara (1980-1986)*, Excavaciones Arqueológicas en España, 163, Madrid.

Cerdeño, M.-L. et P. Juez (2002) : "El Castro Celtibérico de 'El Ceremeño' (Herrería, Guadalajara)", *Seminario de Arqueología y Etnología Turolense*, Teruel.

Cerdeño, M. L. et M. Chordá (2004) : "Fíbulas de tipo navarro-aquitano en el área celtibérica", *CAUN*, 12, 161-175.

Cerdeño, M. L. et M. Chordá (2017) : "Hierros antiguos en la Meseta oriental. La Celtiberia olvidada", *CuPAUAM*, 43, 47-65.

Cerdeño, M.-L. et R. García Huerta (2005) : "Las necrópolis celtibéricas del Alto Jalón – Alto Tajo", in : Jimeno Martínez, dir. 2005, 239-244.

Cerdeño, M.-L. et T. Sagardoy (2006) : "Estudio demográfico sobre el celtibérico antiguo", *Kalathos*, 24-25, 219-237.

Cerdeño, M.-L. et T. Sagardoy (2007) : *La necrópolis celtibérica de Herrería III (Guadalajara)*, Centro de Estudios Celtibéricos de Segeda, Zaragoza.

Cerdeño, M.-L. et T. Sagardoy (2014) : "Relaciones continentales durante la génesis del mundo celtibérico : nuevas evidencias en el período Protoceltibérico" in : Burillo Mozota & Chordá Pérez, dir. 2014, 13-19.

Cerdeño, M.-L. et T. Sagardoy (2016) : *La necrópolis de Herrería I y II. Las fases culturales del Bronce final II-III*, Ediciones de la Ergástula, Arqueología y Patrimonio, 11, Madrid.

Cerdeño, M.-L., R. García Huerta et M. de Paz (1981) : "La necrópolis de Molina de Aragón (Guadalajara). Campos de urnas en el este de la meseta", *WAD*, 8, 9-71.

Cerdeño, M.-L. et J.-L. Perez de Ynestrosa Pozuelo (1993) : *La Necrópolis Celtibérica de Sigüenza : Revisión del conjunto*, Monografías Arqueológicas del S.A.E.T., 6, Teruel.

Cerdeño, M.-L., R. García Huerta et J. Arenas (1995) : "El poblamiento celtibérico en la región del Alto Jalón y Alto Tajo", in : Burillo Mozota, dir. 1995, 157-178.

Cerdeño, M.-L., F. Marcos et T. Sagardoy (2002) : "Campos de Urnas en la Meseta Oriental : nuevos datos sobre un viejo tema", *TP*, 59, 135-147.

Chaillou, A. (2003) : *Nature, statut et traitements informatisés des données en archéologie : les enjeux des systèmes d'informations archéologiques*, Thèse de doctorat inédite, Université Lumière, Lyon 2.

Chardenon, N. (1995) : *Le mobilier métallique de la nécropole de Grand-Bassin I (VII*e *s. avant notre ère) à Mailhac (Aude)*, Mémoire de D.E.A., Université de Montpellier.

Chazelles (de), C.-A. et M. Schwaller, dir. (2016) : *Vie quotidienne, tombes et symboles des sociétés protohistoriques de Méditerranée nord-occidentale, Mélanges offerts à Bernard Dedet*, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, Hors-série 2, 2, Lattes.

Chaume, B. (1987) : "Recherches sur les tumulus de la forêt de Châtillon-sur-Seine et des zones circumvoisines", *BSAHC*, 9-10, 351-396.

Chaume, B., dir. (2009) : *La céramique hallstattienne : approches typologique et chrono-culturelle. Actes du colloque*

international de Dijon, 21-22 novembre 2006, Éditions Universitaires de Dijon, Dijon, 2009.

Cherfas, J. et R. Lewin, dir. (1980) : *Not work alone: A cross-cultural view of activities superfluous to survival*, Temple Smith, Londres.

Chevillot, C. (1974) : "Un habitat du Premier âge du Fer à Chalucet, commune de Saint-Jean-de-Ligour (Haute-Vienne)", *BSAHL*, 101, 9-32.

Chevillot, C. (1975) : "Bracelet en lignite et perle en verre du 'Domaine d'Envaud', commune d'Isle-sur-Vienne (Haute-Vienne)", *BSAHL*, 102, 4-6.

Chevillot, C. (1975b) : "Un habitat protohistorique à Chalucet. Résultats du sondage n° 1", *BSAHL*, 102, 7-26.

Chevillot, C. (1976) : "Un atelier de bracelet en lignite décorés à Chalucet (Saint-Jean-de-Ligoure, Haute-Vienne)", *BSPF*, 73, 422-436.

Chevillot, C. (1980) : "Un habitat protohistorique à Chalucet, commune de Saint-Jean-de-Ligoure. Résultats des sondages n° 2 et 4 (1975-1977)", *BSAHL*, 107, 4-22.

Chevillot, C. (1981) : "La protohistoire en Dordogne, état de la recherche en 1981", *RACF*, 20, 19-53.

Chevillot, C. (1981b) : "Nouvelle prospection sur l'habitat protohistorique de Chalucet, commune de Saint-Jean-de-Ligoure (Haute-Vienne)", *BSAHL*, 108, 4-7.

Chevillot, C. (1984) : "Le site protohistorique de Chalucet, commune de Saint-Jean-de-Ligoure. Bilan de dix-huit années de recherches", *Aquitania*, 2, 3-35.

Chevillot, C. (1989) : *Sites et cultures de l'âge du Bronze en Périgord*, Vesuna, Périgueux.

Chevillot, C. et A. Coffyn, dir. (1991) : *L'âge du Bronze Atlantique, Actes du 1er colloque du parc archéologique de Beynac, 10-14 septembre 1990*, Publication de l'Association des musées du Sarladais, Beynac-et-Cazenac.

Chevillot, C. et M. Dachary (2011) : "Un site du début du 1er âge du Fer à Villazette (Creysse-Dordogne)", *DAHP*, 26, 29-46.

Chevillot, C., B. Bitard et J.-P. Bitard (1977) : "Une fibule de La Tène Ia trouvée dans un aven sépulcral situé près de la grotte de Calévie. Commune de Meyrals (Dordogne)", *SERPE*, 27, 77-82.

Chordá Pérez, M., O. Collado et Y. Emilio Nieto (2014) : "Las tumbas inéditas de la necrópolis celtibérica de "El Cuarto" (Griegos, Teruel)", *Kalathos*, 26-27, 211-237.

Cibois, P. (1997) : "Les pièces de l'analyse des correspondanes", in : Histoire & Mesure, 12, 3, 320.

Cibois, P. (2007) : *Les méthodes d'analyse d'enquêtes (Que sais-je ?)*, PUF, 3782, Paris.

Cicolani, V. (2008) : "Les printemps des peuples et lévolutionnisme dans la formation de la paléthnologie autour de Gabril de Mortillet et Giovanni Capellini", in : De Pascale *et al.*, dir. 2008, 41-52.

Cicolani, V. (2017) : *Passeurs des Alpes. La culture de Golasecca : entre Méditerranée et Europe continentale à l'âge du Fer*, Hermann, Paris.

Cicolani, V. et C. Lorre (2009) : "De la découverte de Golasecca aux relations savantes franco-italiennes de la seconde moitié du XIXe siècle", in : Lorre & Cicolani, dir. 2009, 17-24.

Cicolani, V., E. Dubreucq, E. Mélin, et P.-Y. Milcent (2015) : "Aux sources de la Douix : objets et dépôts métalliques en milieu humide au Premier âge du fer à partir de l'exemple d'un site remarquable", in : Olmer & Roure, dir. 2015, 719-756.

Ciezar, P. (1990) : "Sériation de la nécropole wisigothique de Duratón (Ségovie, Espagne)", in : Histoire & Mesure, 5, 107-144.

Clottes, J. (1967) : " La sépulture de Pech-Lebrou (Cressensac-Lot)", *BSEL*, 88, 117-120.

Clottes, J. (1969) : Le Lot préhistorique – inventaire préhistorique et protohistorique, *BSEL*, 90, Cahors.

Clottes, J. (1977) : *Inventaire des mégalithes de la France*, 5, *Le Lot*, Gallia Préhistoire Suppl.1, Paris.

Clottes, J. et M. Carrière (1979 : *La préhistoire au musée de Cahors. Catalogue*, Quercy-Recherche, série Études et Travaux, 5, Cahors.

Clouet, M. (1936) : "Bracelets de bronze de la commune de Port-d'Envaux", *Revue de Saintonge et d'Aunis, Bulle de la Société des Archives Historiques*, 45, 289-292.

Coffyn, A. (1966a) : "Inventaire du musée de Libourne", *RHAL*, 34, 33-72.

Coffyn, A. (1966b) : "Les nécropoles du premier Age du Fer en Gironde", *RHAL*, 34, 89-90.

Coffyn, A. (1971) : *Le Bonze final et le début du premier âge du Fer autour de l'estuaire girondin*, Thèse de doctorat, Université de Bordeaux III.

Coffyn, A. (1985) : *Le Bronze final Atlantique dans la péninsule Ibérique*, Diffusion de Boccard, Paris.

Coffyn, A. (1998) : "Une entité contestée : le Bronze atlantique", in : Susana Oliveira, dir. 1998, 166-178.

Coffyn, A. et J.-P. Mohen (1968) : "La protohistoire au musée d'Agen (Lot-et-Garonne)", *BSPF*, 65, 757-778.

Coffyn, A. et J. Gomez de Soto (1971) : "Récentes trouvailles protohistoriques en Charente", *BSPF*, 68, 8, 248-252.

Coffyn, A. et J. Gachina (1974) : "Les bronzes médocains du musée de La Rochelle", *BSPF*, 71, 249-253.

Coffyn, A., J. Gomez de Soto et J.-P. Mohen (1981) : *L'apogée du Bronze Atlantique. Le dépôt de Vénat*, Picard, Paris.

Colin, A. (2011) : L'Isle-Saint-Georges. Dorgès, Rapport de fouilles programmées, DRAC-SRA Aquitaine, Bordeaux.

Colin, A. (2012) : *L'Isle-Saint-Georges. Dorgès, Napias*, Rapport de fouilles programmées, DRAC-SRA Aquitaine, Bordeaux.

Colin, A. (2013) : *L'Isle-Saint-Georges. Dorgès, Napias*, Rapport de fouilles programmées, DRAC-SRA Aquitaine, Bordeaux.

Colin, A. et F. Verdin, dir. (2013) : *L'âge du Fer en Aquitaine et sur ses marges. Mobilité des hommes, diffusion des idées, circulation des biens dans l'espace à l'âge du Fer, Actes du XXXVe colloque de l'AFEAF, Bordeaux 2011*, Aquitania suppl. 30, Bordeaux.

Colin, A., C. Sireix et F. Verdin, dir. (2011) : *Gaulois d'Aquitaine. Catalogue d'exposition de l'Archéopôle d'Aquitaine du 6 mai au 8 juillet 2011*, Université de Bordeaux III, Bordeaux.

Colin, A., F. Verdin et A. Dumas (2013) : "Dynamiques du peuplement dans le nord de l'Aquitaine : quelques pistes de réflexion", in : Colin & Verdin, dir. 2013, 33-55.

Collado, O., F. Cotino, R. Ibáñez et E. Nieto (1993) : "Montón de Tierra, Griegos (Teruel). Estado actual de las investigaciones", *Kalathos*, 11-12, 115-138.

Colle, J.-R. (1966) : "Les bracelets en bronze de Charente-Maritime", *BSPF*, 63, 2, 78-80.

Collectif (1987) : *Les hommes et leurs sépultures. Catalogue de l'exposition*, APOL, 7, Pau.

Collet, A. (2013) : *Armement et élites du bas Quercy aux VIe et Ve siècles avant J.-C. : La nécropole tumulaire du Camp de l'Église Nord (Flaujac-Poujols, Lot)*, Mémoire de master 2, Université Lumière Lyon 2, Lyon.

Collis, J. (2008) : "Constructing Chronologies : lessons from the Iron Age", in : Lehoërff, dir. 2008, 85-104.

Colombain, J.-P. et R. Lombard (1984) : "Le tumulus des Combes de Prach. Commune de Marcillac-la-Croisille, Corrèze", *TAL*, 4, 154-159.

Constantin, T. (2011) : *La parure métallique au Premier âge du Fer en Aquitaine*, Mémoire de Master 2, Université de Bordeaux III, Bordeaux.

Constantin, T. (2014) : "Les parures métalliques du Premier âge du Fer en Aquitaine : synthèse typo-chronologique régionale des fibules, bracelets et torques", *Aquitania*, 30, 191-159.

Constantin, T. et M. Chordá Pérez (2014) : "Las Fíbulas navarro-aquitanas y su contextualización a ambos lados de los Pirineos", in : Burillo Mozota & Chordá Pérez, dir. 2014, 223-230.

Coquerel, R. (1963) : "Les tumuli du plateau de Ger (Hautes-Pyrénées) et leur signification cultuelle", OGAM-Tradition Celtique Suppl. 86, 27-44.

Coquerel, R. (1964) : "Inventaire et étude des Tumuli de plateau de Ger. Rapport de prospection des Tumuli d'Ossun (Hautes-Pyrénées)", *OGAM-Tradition Celtique*, Supp. 91, 9-28.

Coquerel, R. (1965a) : "Le mobilier du plateau de Ger", OGAM-Tradition Celtique Suppl. 98, 69-79.

Coquerel, R. (1965b) :"Prospection et fouille des tumuli du Plateau de Ger, campagne 1964-1965", *OGAM-Tradition Celtique*, fasc. 1-2, 17-60.

Coquerel, R. (1966) : "Etude du tumulus Tugayé I", *OGAM-Tradition Celtique*, 18, 177-188.

Coquerel, R. (1967) : "Protohistoire des Pyrénées Centrales", *OGAM-Tradition Celtique*, 19, 45-65.

Coste, M., P. Loy et A. Müller (1978) : "La nécropole de Bruc à Mondragon", *Revue du Tarn*, 91, 387-392.

Couchard, J.-L., et A. Arnal (1963) : "Le tumulus de la Route-Vieille à Noailles, près de Brive (Corrèze)", *Gallia Préhistoire*, 6, 132-148.

Couchard, J.-L., J. Arnal et R. Riquet (1965) : "Le tumulus à inhumations de Baudran à Nespouls (Corrèze)", *BSSHAC*, 87, 41-57.

Couchard, J.-L., J.-S. Couchard et G. Lintz (1974) : "Constructions et monuments préhistoriques de la Corrèze. Fascicule II et III", *BSSHAC*, 95, 307-361.

Coulaud, M., J. Cachina et J. Gomez de Soto (1983) : "Monument funéraire et cimetière du premier âge du Fer des Nougerées, près du village de Saint-James à Port-d'Envaux (Charente-Maritime)", *Aquitania*, 1, 5-22.

Coupry, J. (1961) : Informations archéologiques, *Gallia*, 19, 391-392.

Coupry, J. (1963) : Informations archéologiques, *Gallia*, 21, 526.

Coupry, J. (1967) : Informations archéologiques, *Gallia*, 25, 371-372

Coupry, J. (1971) : Informations archéologiques, *Gallia*, 29, 371.

Coupry, J. (1973) : Informations archéologiques, *Gallia*, 31, 471.

Coupry, J. (1975) : Informations archéologiques, *Gallia*, 33, 465 et 488.

Cousquer, Y., H. Jaime Ramirez et R. Omnès, dir. (1999) : *Les Celtes et la Péninsule Ibérique, Actes du colloque international de Brest, 6-7 et 8 novembre 1998*, Triade, 5, Université de Bretagne occidentale, Brest.

Coustures, M.-P. et J.-M. Pailler (2011) : "De Lacoste au fer des Pétrucores", in : Colin, Sireix et Verdin, dir. 2011, 56-58.

Coutil, L. (1923) : "Les monuments mégalithiques des environs de Luchon (Haute-Garonne)", *BSPF*, 20, 352-360.

Coutil, L. (1932) : "Le Musée Archéologique de Luchon", *BSPF*, 29, 471-474.

Crochet, H. et J. P. Mohen (1971) : "Protohistoire de Vayres (Gironde), d'après les récentes découvertes", *RHAL*, 39, 3-20.

Crubézy, E., et T. Salgues (1999) : *La grotte des Palabres (Boussac, Lot). Un ensemble funéraire du Premier âge du Fer*, Rapport de fouille programmée, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Crubézy, E., J.-P. Giraud, F. Rouzaud, T. Salgues, H. Coqueugnot, J.-L. Le Guillou, P. Murail, M. Soulier et A. du Fayet de la Tour (2000) : "Un ensemble funéraire

exceptionnel du premier âge du Fer en Quercy : la grotte des Palabres (Boussac, Lot)", in : Dedet *et al.*, dir. 2000, 123-129.

Cuadrado, E. (1959) : "Fíbulas anulares hispánica de la colección Vives", *CAN*, 5, 169-179.

Cuadrado, E. (1961a) : "Más sobre el origen de la fíbula anular", *CAN*, 6, 167-169.

Cuadrado, E. (1961b) : "Broches de cinturón de placa romboidal en la Edad del Hierro peninsular", *Zephyrus*, 12, 208-221.

Cuadrado, E. (1963) : "Precedentes y prototipos de la fíbula anular hispánica", *TP*, 7, 7-61.

Cuadrado, E. (1969) : "Fíbulas anulares en las relaciones mediterráneas", *CAN*, 10, 266-269.

Cuadrado, E. et Ma.-Aa. De Ascençao E Brito (1970) : "Broches tartesicos de cinturón de "doble gancho"", *CAN*, 11, 494-514.

Darasse, P. (1953) : "Dépôts funéraires de la région de Caylus (Tarn-et-Garonne), Grottes du Cros et de Notre-Dame-de-Livron", *Bulletin de la Société de Science Naturelle de Tarn-et-Garonne*, 2, 28-37.

Daugas, J.-P., J. Gomez, G.-N. Lambert et J.-P. Mohen (1976) : "Prospections anciennes dans les tumulus du Premier âge du Fer de la partie sud du Limousin", *BSPF*, 73, 437-456.

Dautant, A. et M. Daynac (1982) : "La nécropole du IVe siècle avant notre ère de l'habitat de Montamat à Tonneins (Lot-et-Garonne)", *Revue de l'Agenais*, 109, 71-80.

Dautant, A. (1985) : "L'artisanat du bronze et du fer à l'Age du Fer en Lot-et-Garonne", in : Guillaumet, Duval et Bonnamour, dir. 1985, 253-262.

Dautant, A., A. Lesca-Seigne et J. Seigne (1984) : "Sépulture à incinération d'un couple à Biganos (Gironde)", in : Gomez de Soto, dir. 1984, 43-46.

Dautant, A., M. Daynac, A. Jerebzoff et Y. Marcadal (1994) : "Les sépultures 47 et 48 de la nécropole protohistorique de La Gravière à Fauillet (Lot-et-Garonne)", *Documents d'archéologie Lot-et-Garonnaise*, 1, 17-20.

Déchelette, J. (1912) : "Les fouilles du marquis de Cerralbo", in : *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 56e année*, 6, 433-443.

Déchelette, J. (1913) : "Agrafes et ceinturons ibériques d'origine hellénique", *Mélanges Montelius*, Stockholm, 232-239.

Déchelette, J. (1914a) : *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine. II. archéologie celtique ou protohistorique, première partie : âge du bronze*, Paris.

Déchelette, J. (1914b) : *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine. III. Premier âge du fer ou époque de Hallstatt*, Paris.

Déchelette, J. (1914c) : *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine. IV. Second âge du fer ou époque de la Tène*, Paris.

Dedet, B. (1992) : *Rites funéraires protohistoriques dans les garrigues languedociennes. Approche ethno-archéologique*, RAN, supp. 24, CNRS, Paris.

Dedet, B. (2001) : *Tombes et pratiques funéraires protohistoriques des Grands Causses du Gévaudan (Aveyron, Gard, Lozère)*, DAM, 84, Paris.

Dedet, B. (2004) : "Variabilité des pratiques funéraires protohistoriques dans le sud de la France : défunts incinérés, défunts non brulés", *Gallia*, 61, 193-222.

Dedet, B. (2009) : "Sépultures et sociétés dans le sud-est de la France au Bronze Final IIIb et au Premier âge du Fer", in : Guilaine, dir. 2009, 197-224.

Dedet, B. (2012) : "Mobilier funéraire et statut des enfants dans le monde indigène protohistorique du Sud de la France", in : Hermary & Dubois, dir. 2012, 149-169.

Dedet, B., T. Janin, G. Marchand et M. Schwaller (2003) : "Canthares, bassins et amphores pour l'au-delà : la nécropole de Saint-Julien à Pézenas (Hérault)", in : Landes, dir. 2003, 169-182.

Dedet, B., T. Janin, G. Marchand et M. Schwaller (2012) : "La nécropole de Saint-Julien à Pézenas en Languedoc du VIIIe au IVe siècles avant J.-C.", in : Rovira Hortalá *et al.* dir., 2012, 281-289.

Dedet, B., P. Gruat, G. Marchand, M. Py et M. Schwaller, dir. (2000) : *Archéologie de la Mort, Archéologie de la Tombe au Premier âge du Fer, Actes du XXIe colloque de l'AFEAF, Conques-Montrozier 8-11 mai 1997*, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 5, Lattes.

Dedet, B., P. Gruat, G. Marchand, M. Py et M. Schwaller, dir. (2000) : *Aspect de l'âge du Fer dans le Sud du Massif Central, Actes du XXIe Colloque International de l'AFEAF, Conques-Montrozier, 8-11 mai 1997*, DAM, 6, Lattes.

Dehn, W. et T. Stöllner (1996) : "Fußpaukenfibel und Drahtfibel (Marzabottofibel)–ein Beitrag zum kulturhistorischen Verständnis des 5. Jh. in Mitteleuropa", in : Stöllner, dir. 1996, 1-54.

Delage, F. (1949) : "Bracelets hallstattiens de la Corrèze", *BSPF*, 46, 231-232.

Delage, F (1950) : "L'âge du Bronze en Limousin", *Anthropologie*, 53, 563-569.

Delpon, J.-A. (1831) : *Statistique du département du Lot*, Bachelier, Paris.

De Marinis, R.C. (2009) : "La culture de Golasecca : une histoire de plusieurs siècles", in : Lorre & Cicolani, dir. 2009, 39-53.

Demoule, J.-P. (1999) : *Chronologie et société dans les nécropoles celtiques de la culture Aisne-Marne du VIe au IIIe siècle avant notre ère*, RAP, Numéro Spécial, Châlons-en-Champagne.

De Pascale, A., A. Del Lucchese et O. Raggio, dir. (2008) : *La nascita della paletnologia in Linguria, Actes de colloque,*

Finale Ligure, 22-23 septembre 2006, Bordighera, Finale Ligure.

Desachy, B. (2008) : *De la formalisation du traitement des données stratigraphiques en archéologie de terrain*, Thèse de doctorat, Paris 1.

Desenne, S., C. Pommepuy et J.-P. Demoule (2010) : *Bucy-le-Long (Aisne, France) : une nécropole de La Tène ancienne (Ve-IVe siècle avant notre ère)*, RAP, 26, Amiens.

Desseaux, M.-G (1988) : *Montcuq – Vals*, Dossier Communal, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Destables, J.-L., J.-P. Chaumeil et C. Le Goffic (1993) : *Parcelle AI 228 (16bis, 18 Rempart du Midi, Angoulême)*, Rapport de sauvetage urgent, DRAC-SRA Poitou-Charentes, Poitiers.

Dhennequin, L. (2008) : "L'apparition du fer dans les sociétés protohistoriques de l'Europe Moyenne", *Annales de la fondation Fyssen*, 23, 86-105.

Didierjean, F. (1994a) : *Tumulus de Mant, sondage-diagnostic*, rapport d'opération, 1994.

Didierjean, F. (1994b) : *Mant, le tumulus de turnous*, Bilan Scientifique, DRAC-SRA Aquitaine, 73.

Djindjian, F. (1991) : *Méthodes pour l'archéologie*, Armand Colin, Paris.

Domergue, C. (1990) : *Les mines de la péninsule Ibérique dans l'Antiquité romaine*, École française de Rome, 127, Rome.

Domergue, C. (2004) : "Les mines et la production des métaux dans le monde méditerranéen au Ier millénaire avant notre ère", in : Lehoërff, dir. 2004, 129-159.

Dominguez Arranz, A., Ma.-A. Magallon Botaya et Ma.-P. Casado Lopez (1984) : *Huesca, Carta arqueológica de España*, Huesca.

Domingo Varona, L. (1982) : "Los materiales de las necrópolis de Almaluez (Soria) conservados en el museo arqueológico nacional", *TP*, 39, 241-278.

Dubalen, P.-E. (1913) "Les tertres tumuliformes de Lacajunte, Arboucave et communes voisines", *Bulletin de la Société de Borda*, 37, 249-260.

Dubreucq, E. (2013) : *Métal des premiers celtes : productions métalliques sur les habitats des provinces du Hallstatt centre-occidental*, Éditions universitaire de Dijon, Dijon.

Dubreucq, E., B. Girard et F. Olmer (2013) : "La parure du guerrier", in : Girard, dir. 2013, 147-156.

Dubuis, B., D. Garcia et E. Millet (2015) : "Les contacts entre la méditerranée archaïque et le monde celtique : le cas de la tombe de Lavau (Aube)", *Académie des Inscriptions & Belles-lettres, Comptes rendus, juillet-octobre 2015*, 1185-1212.

Duday, H. (2000) : "Validation des paramètres de quantification, protocoles et stratégies dans l'étude anthropologique des sépultures secondaires à incinération. L'exemple des nécropoles protohistoriques du Midi de la France", in : Dedet, Gruat, Marchand, Py et Schwaller, dir. 2000, 7-30.

Dufourcet, E. et L. Testut (1884) : "Les tumulus du premier Age du Fer dans la région Souspyrénéenes, note préliminaire", *Bulletin de la Société de Borda*, 9, 291-296.

Dufourcet, E. et L. Testut (1885) : "Les tumulus du premier Age du Fer dans la région sous pyrénéennes, fouilles de seize tertres dans les landes d'Estibeaux et Pomarez", *Bulletin de la Société de Borda*, 10, 307-310.

Dumas, A. (2010) : *Le confluent du Lot et de la Garonne au Premier âge du Fer : réflexions à partir de l'étude du site de Chastel (Aiguillon, 47)*, Mémoire de Master 2, Université Bordeaux III, Bordeaux.

Dumas, A. (2013) : *Aiguillon "Chastel"*, Rapport de fouille programmée, DRAC-SRA Aquitaine, Bordeaux.

Dumas, A. (2016) : *Le Premier âge du Fer en vallée de Garonne et sur ses marges. Dynamiques chrono-culturelles et territoriales*, Thèse universitaire inédite, Université Bordeaux Montaigne.

Dumas, A. et T. Constantin (2015) : "L'espace estuarien comme zone de contact : indices d'influences continentales dans la culture matérielle du Nord girondin au Premier âge du Fer et au début du Second (Ha C / LT A-B1)", *Aquitania*, 31, 107-126.

Dumas, A., A. Dautant, T. Constantin et A. Beschi (2011) : "La sépulture du premier âge du Fer de Cablanc (Barbaste, Lot-et-Garonne)", *Aquitania*, 27, 7-17.

Dumontier, P. (1995) : "Un tumulus de l'âge du Bronze à Anoye", *Apol*, 14, 51-66.

Dumontier, P. et C. Blanc (1984a) : *Un tertre funéraire de l'Age du Fer, Pau (P.A), Cahier du groupe archéologique des Pyrénées Atlantiques*, 4, Pau.

Dumontier, P. et C. Blanc (1984b) : "Un tumulus du premier Age du Fer, Pau, Pyrénées- Atlantiques", *Bulletin de l'AFEAF*, 2, 32-33.

Dupré, N. (1973) : "La place de la Vallée de l'Ebre dans l'Espagne romaine. Recherches de géographie historique", *Mélanges de la Casa de Velázquez*, 9, 133-175.

Durand, E. (2009) : "L'Ardèche méridionale au Premier âge du Fer (fin IXe-début IVe siècle avant notre ère), état de la recherche", in : Roulière-Lambert *et al.*, dir. 2009, 183-188.

Duval, P.-M. et V. Kruta, dir. (1979) : *Les mouvements celtiques du Ve au Ier siècle avant notre ère, Actes du 28e colloque organisé à l'occasion du 9e Congrès International des Sciences Préhistoriques et Protohistoriques à Nice, le 19 septembre 1976*, Édition du CNRS, Paris.

Duval, A., C. Eluère et J.-P. Mohen (1974) : "Les fibules antérieurs au VIe siècle avant notre ère, trouvées en France", *Gallia*, 32-1, 1-61.

Duval, A. et J. Gomez de Soto, dir. (1986) : *Les âges du Fer en Poitou-Charentes et ses marges. Actes du VIIIe colloque de l'AFEAF, Angoulême, 18 au 20 mai 1984*, Aquitania Suppl. 1, Bordeaux.

Du Gardin, C. (2002) : "L'ambre et sa circulation dans l'Europe protohistorique", in : Guilaine, dir. 2002, 213-235.

Du Gardin, C. (2015) : "Du nodule à la parure. L'artisanat de l'ambre à l'âge du Bronze en Europe occidentale", in : Boulud-Gazo & Nicolas, dir. 2015, 45,62.

Eiroa, J.-J. (1982) : *La Loma de los Brunos y los Campos de Urnas del Bajo Aragón*, Institución Fernando el Católico, Zaragoza.

Enriquez Navascués, J.-J. (1982) : "Los objetos de adorno personal de la prehistoria de Navarra", *TAN*, 2, 157-202.

Ernaux, P. (1989) : *Angoulême (Charente), îlot Chabrefy*, Rapport de sauvetage programmé, DRAC-SRA Poitou-Charentes, Poitiers.

Escudé-Quillet, J.-M. (1998) : *Du complexe pyrénéen au complexe sud-aquitain : la fin de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer de l'Aquitaine méridionale. Fin de l'âge du Bronze – courant du IVe siècle avant notre ère*, Thèse de Doctorat inédit, Université de Toulouse Le Mirail.

Escudé-Quillet, J.-M. (2000) : "Éléments d'études sur les pratiques funéraires de Bronze final et du début de l'âge du Fer en Aquitaine méridionale", in : Dedet, Gruat, Marchand, Py et Schwaller dir. 2000, 131-140.

Escudé-Quillet, J.-M. (2002a) : "Fouille des tumulus de Milharenqué, nécropole de la Coustalade (VIIe siècle avant notre ère), Avezac-Prat-Lahitte, Hautes-Pyrénées", *APOL*, 21, 127-150.

Escudé-Quillet, J.-M. (2002) : "Tumulus, transhumance et voies de communication en Aquitaine méridionale (Néolithique final – âge du Fer)", in : Carozza, Dedet, Passelac et Valdeyron, dir. 2002, 217-223.

Escudé-Quillet, J.-M. (2007) : "Pour une chronologie de l'âge du Fer de l'Aquitaine méridionale (VIe -IVe s. a.C.) : étude chronotopographique du tumulus A.64.1 (Ibos, Hautes-Pyrénées)", in : Vaginay & Izac-Imbert, dir. 2007, 93-123.

Escudé-Quillet, J.-M. et D. Fournier (2000) : "Expertise métallurgique de deux objets en fer sud-aquitains du milieu du Ve siècle avant notre ère (Tumulus LP23, Lamarque-Pontacq, Hautes-Pyrénées", *APOL*, 19, 174-182.

Escudé-Quillet, J.-M. et C. Maissant (1996) : *L'Ariège*, CAG 09, sous la direction de R. Sablayrolles, Paris.

Escudé-Quillet, J.-M. et F. Marembert (1996) : *Fouilles de sauvetage du tumulus LP.24. Lamarque-Pontacq – Hautes-Pyrénées*, Rapport de fouilles, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Escriche Jaime, C. et B. Ezquerra Lebrón, dir. (2007) : *Fragmentos de historia : 100 años de arqueología en Teruel*, Catalogue d'exposition du 28 mars – 24 juin 2007, Musée de Teruel, Librería Maestro Gozalbo, Valence.

Espinosa Ruiz, U. (1981) : *Estudio de bibliografía arqueológica riojana : Prehistoria e historia antigua*, Instituto de Estudios Riojanos, Logroño.

Esposito, A., dir. (2015) : *Autour du "banquet". Modèle de consommation et usages sociaux*, Université de Dijon, Dijon.

Fabre, Ga. (1943) : "Note sur les poignards à antennes du Sud-Ouest de la France", *Bulletin de la Société Archéologique du Midi de la France*, 5, 64.

Fabre, Ga. (1946) : "Contribution à l'étude du protohistorique du Sud-Ouest de la France", *Gallia*, 4, 1-75.

Fabre, Ga. (1952) : *Les civilisations protohistoriques de l'Aquitaine (suivi du répertoire des découvertes dans les départements des Landes, Basses et Hautes-Pyrénées, Gers et Lot-et-Garonne)*, A. et J. Picard et Cie, Paris.

Fabre, Ge. (1994) : *Les Pyrénées-Atlantiques*, CAG 64, Paris.

Fabre, Ge., dir. (1997) : *Archéologie en Béarn, Actes du IVe colloque d'Arzacq*, Ségur, Pau.

Fabre, Ge., dir. (2000) : *Organisation des espaces antiques : entre nature et histoire, Actes de la Table Ronde GRA, Pau, mars 1997*, Atlantica, Biarritz.

Fabre, J.-M. et D. Rigal (2007) : "Les vestiges d'ateliers sidérurgiques de l'âge du Fer sur les sites de l'autoroute A20 : Courcan (Cours, Lot)", in : Milcent, dir. 2007a, 125-131.

Fages, B. (1995) : *Le Lot-et-Garonne*, CAG 47, Paris.

Farenc, G. et A. Soutou (1960) : "Documents inédits d'E. Cabié sur le champ d'urnes de Gabor (commune de Saint-Sulpice-la-Pointe, Tarn", *OGAM-Tradition Celtique*, 12, 137-157.

Fariña, J. (1967) : "Fíbulas en el País Vasco-Navarro", *EAA*, 2, 195-218.

Fariña, J. (1968) : "El castro de Henayo (Alegría-Álava)", *EAA*, 3, 91-99.

Farnié Lobensteiner, C. (2012) : *Las aristocracias de la Primera Edad del Hierro en el Mediterráneo noroccidental : la espada como instrumento de guerra y símbolo de poder (ss. VIII-VI a.C.)*, Thèse de doctorat, Universidad Autónoma de Madrid.

Faro Carballa, J.-A., F. Cañada Palacio et M. Unzu Urmeneta (2003) : "Nécrópolis de El Castillo (Castejón, Navarra). Primeras valoraciones campañas 2000-2001-2002", *TAN*, 16, 45-77.

Faro Carballa, J.-A., F. Cañada Palacio et M. Unzu Urmeneta (2006) : "Nécrópolis de la Edad del Hierro de El Castillo (Castejón, Navarra). Primeras valoraciones campañas 2000-2002", *Complutum*, 17, 145-166.

Fatás Fernández, L. (2007) : "San Cristóbal (Mazaleón, Teruel)", in : Escriche Jaime & Ezquerra Lebrón, dir. 2007, 154-157.

Faudino, V., L. Ferrero, M. Giaretti et M. Venturino Gambari (2014) : "Celti e Liguri. Rapporti tra la cultura di Golasecca e la liguria interna nella Prima età del Ferro", in : Barral *et al.*, dir. 2014, 125-143.

Favraud, A. (1899) : "Le Camp de Recoux, commune de Soyaux (Charente)", *BMSAHC*, 9, 321-355.

Féaux, M. (1900) : *Catalogue d'inventaire A.1 de 1 à 3107*, notes manuscrites, Musée d'art et d'archéologie du Périgord, Périgueux.

Féaux, M. (1905) : *Musée du Périgord, catalogue de la série A : Collections préhistoriques*, Périgueux.

Fernández Galiano, D. (1976) : "Descubrimiento de una necrópolis cetibérica en Sigüenza (Guadalajara)", *WAD*, 3, 59-67.

Fernández Galiano, D., J. Valiente Malla et E. Pérez Herrero (1982) : "La necropolis de la Primera Edad del Hierro de Prados Redondos (Sigüenza, Guadalajara) campaña 1974", *WAD*, 9, 9-36.

Fernandez de Aviles, A. (1957) : "Excavaciones en El Redal (Logroño). Campaña de 1945", *CAN*, 5, 160-166.

Feugère, M., D. Foy et L. Vallauri (1982) : *Normalisation du dessin archéologique : le mobilier non-céramique (métal, verre, os, bois, terre cuite), Résultats de la table-ronde de Valbonne, 12 juin 1980*, DAM, série Méthodes et Techniques, 2, Lambesc.

Feugère, M., B. Dedet, S. Leconte, G. Rancoule (1994) : "Les parures du Ve au IIe siècles av. J.-C. en Gaule méridionale : composantes indigènes, ibériques et celtiques", *Actes du XVIe colloque de l'AFEAF, Agen 1992*, suppl. Aquitania, 12, 237-282.

Filhoulaud, (Dr.) (1898) : "Communication", *BSHAL*, 46, 472-473.

Filippini, A. (2007) : "Les couteaux en fer du sud-ouest de la Gaule (VIIIe-Ve s. a.C.)", in : Milcent, dir. 2007a, 395-405.

Filippini, A. (2010) : *Le Lot*, CAG 46, Paris.

Flouest, E. (1891) : "Notes sur quelques antiquités gauloises du musée d'Alby", *Revue Historique, Scientifique et Littéraire du Département du Tarn (ancien pays albigeois)*, 8, 42-44.

Francez, J. (1933) : "Lou Palazoo et lou Pujoou de las Toupios", *Revue des Hautes-Pyrénées*, 28, 116-123.

Frère, D., dir. (2006) : *De la Méditerranée vers l'Atlantique. Aspects des relations entre la Méditerranée et la Gaule centrale et occidentale (VIIIe-IIe av. J.-C.)*, Archéologie et Culture, PUR, Rennes.

Formigli, E., dir. (2003) : *Fibulae, dalla protostoria all alto medievo, tecniche, tipología, cronología, Atti del seminario di studi ed esperimenti, Murlo 7-10 settembre 1998*, Polistampa, Firenze.

Forot, V. (1912) : "Catalogue raisonné des richesses monumentales de la Corrèze", *BSLSAC*, 34, 93-148 et 317-385.

Fougeyrollas-Schwebek, D., C. Planté et M. Riot-Sarcey, dir. (2003) : *Le genre comme catégorie d'analyse : sociologie, histoire, littérature, Actes du colloque "Le genre comme catégorie d'analyse", Paris, 24-25 mai 2002*, l'Harmattan, Paris.

Fouet, G. et G. Savès (1971) : "La bronze à Vieille-Toulouse : trouvailles anciennes", *RAN*, 4, 47-92.

Gabet, C. et P. David (1967) : "Le Châtelier de Saint-Séverin-sur-Boutonne", *Roccafortis, Bulletin de la Société de Géographie de Rochefort*, 2-1, 9-19.

Gabillot, M. et J. Gomez de Soto (2003) : "Dépôts de l'âge du Bronze et du Premier âge du Fer en Gaule de l'Ouest, de la Manche à l'Aquitaine septentrionale. Découvertes et recherches récentes, nouvelles perspectives", DAM, 26, 357-364.

Gachina, J. et J. Morel (1975) : "Les deux bracelets en bronze à terminaisons "en boules" de Saint-James à Port-d'Envaux (Charente-Maritime)", *BSPF*, 72, 8, 252-255.

Gagnère, M (1974) : *Le site gallo-romain des Châteliers à Embourie*, rapport dactylographié, non paginé, SRA Poitou-Charentes.

Gaillac, A. (1901) : "Cimetières gaulois de Saint-Vincent", *Revue du Tarn*, 18, 43-44.

Gaillard, H. (1997) : *La Dordogne*, CAG 24, Paris.

Gailledrat, E. (1997) : *Les Ibères de l'Èbre à l'Hérault (VIe- IVe s. avant J.-C.)*, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 1, Lattes.

Gailledrat, E., O. Taffanel et J. Taffanel (2002) : *Le Cayla de Mailhac (Aude), Les niveaux du Premier âge du Fer (VIe-Ve s. av. J.-C.)*, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 12, Lattes.

Galan, A. et A. Soutou (1959) : "Les boucles d'oreilles rubanées du Midi de la France (début du Hallstatt II)", *BSPF*, 56, 593-603.

Galop, D., L. Carozza, F. Marembert et M.-C. Bal (2007) : "Activités agropastorales et climat durant l'âge du Bronze dans les Pyrénées : l'état de la question à la lumière des données environnementales et archéologiques", in : Richard *et al.*, dir. 2007, 107-199.

Garcia, D. (1987) : "Le dépôt de bronzes launacien de Roque-Courbe, Saint-Saturnin (Hérault)", *RAM*, 10, 9-29.

Garcia, D. (2013a) : "L'épave de Rochelongue (Agde, Hérault)", in : Verger & Pernet, dir.2013, 208-210.

Garcia, D. (2013b) : "Campagnan, parure à perles d'ambre (Hérault)", in : Verger & Pernet, dir.2013, 184.

Garcia, D., P. Gruat et G. Marchand (2016) : "Le cardiophylax, un élément de la panoplie du guerrier méridional du premier âge du Fer", in : Chazelles (de) & Schwaller, dir. 2016, 721-744.

Garcia Huerta, Ma. R. (1980) : "La necrópolis de la Edad de Hierro en La Olmeda (Guadalajara)", *WAD*, 7, 9-33.

García-Soto Mateos, E. (1990) : "Las necrópolis de la Edad del Hierro en el alto valle del Duero", in : Burillo Mozota, dir. 1990, 13-38.

García-Soto Mateos, E. et R. de la Rosa Municio (1995) : "Consideraciones sobre el poblamiento en la ribera

soriana del Duero, durante la Primera Edad del Hierro", in : Burillo Mozota, dir. 1995, 83-92.

García-Soto Mateos, E. et M.-A. García Valero, dir. (2002) : *Actas del primer simposio de arqueologia de Guadalajara. Homenaje a Encarnación Cabré Herreros, Sigüenza, 4-7 de octubre de 2000*, Ayutaminent de Sigüenza, Guadalajara.

Garde, J.-A. (1955) : "Sépultures du Bronze IV à Coutras", *RHAL*, 23, 75, 8.

Gardes, P. (2001) : "La problématique de la transhumance protohistorique. L'exemple des Pyrénées occidentales", in : Gómez-Pantoja, dir. 2001, 279-311.

Gardes, P. et M. Saule (2001) : "Aux origines de l'exploitation du sel dans les Pyrénées. Les sites de production protohistoriques de Salies-de-Béarn (Pyrénées-Atlantiques)", in : Sablayrolles, dir. 2001, 21-46.

Gascò, Y. (1984) : *Les tumulus du Premier âge du Fer en Languedoc oriental*, Archéologie en Languedoc, Revue de la Fédération archéologique de l'Hérault, Lattes.

Gascò, J. (2001) : "La datation absolue de la Protohistoire du XXII[e] au VIII[e] siècle avant notre ère dans le sud de la France", *DAM*, 24, 221-229.

Gascò, J. (2004a) : "La stratigraphie de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer à Roucadour (Thémines, Lot); analyse culturelle et incidences paléogéographique", *BSPF*, 101, 321-345.

Gascó, J. (2004b) : "Faisons flèche de tout bois", *BSPF*, 101, 1, 150.

Gascò, J. (2013) : "La cache de l'âge du Fer de Roucadour (Thémines, Lot)", in : Verger & Pernet, dir. 2013, 169-172.

Gascó, J. et C. Pueyo (2003) : "Et si les prétendus 'talons de lance' de type launacien étaient des poupées d'arc ?", *BSPF*, 100, 1, 141-154.

Gauron, E. et J. Massaud (1983) : *Étude d'un groupe dolménique de la nécropole de Chenon (Charente)*, Gallia Préhistoire Suppl. 18, CNRS, Paris.

Gauron, E., J. Gomez de Soto et M.-J. Roulière Lambert (1986) : "Trois tumulus de l'âge du Fer de la nécropole de Chenon (Charente)", in : Duval & Gomez de Soto, dir. 1986, 77-87.

Geay, P. et J. Gomez de Soto (1975) : "Agrafe de ceinture et bracelet de bronze de la ballastière Saint-James à Port-d'Envaux (Charente-Maritime)", *BSPF*, 72, 8, 248-252.

Gellibert, B. et J.-C. Merlet (1997) : *Rapport, fouille de sauvetage urgent, tumulus de Grand Tauzin n° 3, Landes d'Agès, commune de Monségur (Landes)*, SRA Aquitaine.

Gellibert, B. et J.-C. Merlet (2000) : "Étude archéologique du mobilier métallique du tumulus Grand-Tauzin n° 3 (commune de Monségur, Landes)", *APOL*, 19, 131-136.

Gellibert, B. et J.-C. Merlet (2005) : "Le tumulus Grand-Tauzin n° 1 des Landes d'Ages, commune de Monségur, Landes", *APOL*, 24, 119-127.

Gellibert, B. et J.-C. Merlet (2006) : "Le mobilier métallique du tumulus Grand-Tauzin n° 1 des Landes d'Ages, commune de Monségur, Landes", *APOL*, 25, 121-125.

Gellibert, B. et J.-C. Merlet (2007a) : "Le collier en or de Uchac et les torques de Bélis : Deux découvertes méconnues de l'Age du Fer près de Mont-de-Marsan (Landes)", *APOL*, 26, 93-98.

Gellibert, B. et J.-C. Merlet (2007b) : "Présentation préliminaire de la nécropole du premier âge du Fer de Mouliot (Laglorieuse, Landes)", in : Vaginay & Izac-Imbert, dir. 2007, 75-92.

Girard, B. (2010) : *Le mobilier métallique de l'âge du Fer en Provence (VI[e]-I[er] s. av. J.-C.). Contribution à l'étude des Celtes de France méditerranéenne*, Thèse de doctorat, Université de Bourgogne ARTeHIS et Université de Provence Centre Camille Jullian.

Girard, B., dir. (2013) : *Au fil de l'épée. Armes et guerriers en pays celte méditerranéen, Catalogue d'exposition du 4 mai au 31 décembre 2013, Musée archéologique de Nîmes*, École Antique de Nîmes, 30, Nîmes.

Giraud, T. et J. Gomze de Soto (1997) : "Deux fibules du début du Second âge du Fer en Saintonge", *Recherches archéologique en Saintonge et Aunis*, 1996, Poitiers.

Giraud, J.-P., F. Pons et T. Janin, dir. (2003) : *Nécropoles protohistoriques de la région de Castres (Tarn), Le Causse, Gourjade et Le Martinet, DAF, Série Archéologie préventive*, 3 volumes, Paris.

Girault, J.-P. et J. Gascò (2012) : *La Fontaine de Loulié au Puy d'Issolud et la vallée de la Dordogne. La fin de l'âge du Bronze et le premier âge du Fer,* Racines – "Les Monedières", Brive-la-Gaillarde.

Girault, J.-P., J.-M. Beausoleil, A. Collet, J. Gascó, J.-P. Guillaumet, L. Izac-Imbert, D. Rigal et M. Vidal (2016) : "Les fibules dans le département du Lot : catalogue et inventaire", *Annales de la 24[e] Rencontres archéologiques de Saint-Céré (Lot)*, Association des amis du passé de Saint-Céré, Saint-Céré.

Gomez de Soto, J. (1976) : "Quelques aiguisoirs proto-historiques du Centre-Ouest de la France", *RACF*, 15, 261-265.

Gomez de Soto, J. (1978) : "La stratigraphie chalcolithique et protohistorique de la grotte Quéroy à Chazelles (Charente)", *BSPF*, 78, 394-421.

Gomez de Soto, J., dir. (1984a) : *Aspect des âges du Fer en Centre-Ouest, livre guide de l'exposition au Musée d'Angoulême du 15 avril ou 15 juin 1984*, Direction des antiquités historiques du Poitou-Charente, AFEAF, Musée d'Angoulême, Angoulême.

Gomez de Soto, J. (1984b) : "Grotte du Quéroy à Chazelles, Charente", in : Gomez de Soto, dir. 1984a, 33-34.

Gomez de Soto, J. (1986) : "Une sépulture de la nécropole des Planes à Saint-Yreix (Charente)", in : Duval & Gomez de Soto, dir. 1986, 105-111.

Gomez de Soto, J. (1989) : “Le passage du premier au deuxième âge du Fer en France du centre-ouest dans l’optique des relations est-ouest”, in : *La civilisation du Hallstatt. Bilan d’une rencontre, Liège, 1987*, Études et Recherches Archéologiques de l’Université de Liège, Liège, 173-181.

Gomez de Soto, J., dir. (2007) : *La notion de mobilité dans les sociétés préhistoriques, Actes du CXXXe congrès national des sociétés historiques et scientifiques*, La Rochelle 2005, CTHS, Paris.

Gomez de Soto, J. et P.-Y. Milcent (2000) : “De la Méditerranée à l’Atlantique : Échanges et affinités culturelles entre le nord-ouest (Armorique, Centre-Ouest, Limousin) et le sud-ouest de la France (principalement Languedoc occidental) de la fin du Xe au Ve s. avant J.-C.”, in : Janin dir. 2000, 351-371.

Gomez de Soto, J. et J.-P. Pautreau (2013) : “Les importations méditerranéennes en Gaule du Centre-Ouest et dans les pays de la Loire moyenne du VIIIe s. au IIIe s. a.C. Un bilan”, in : Krausz, Colin, Gruel, Ralston et Dechezleprêtre, dir. 2013, 463-474.

Gomez de Soto, J., I. Kerouanton et E. Marchadier(2009) : “La transition du bronze final au Premier âge du fer (XIIIe – VIIe siècles av. J.-C.) dans le centre-ouest de la France et sur ses marges”, in : Roulière-Lambert *et al.*, dir. 2009, 267-282.

Gomez de Soto, J., J.-P. Pautreau, S. Ducongé, E. Marchadier, P. Maguer et C. Soyer (2009) : “Nécropoles et pratiques funéraires du Premier et du début du Deuxième âge du Fer en Centre-Ouest, Périgord et Limousin”, in : Bertrand *et al.*, dir. 2009, 209-225.

Gomez des Soto, J., T. Lejars, S. Ducongé, K. Robin, C. Sireix et B. Zelie (2007) : “Du milieu du Ve au IIIe s. av. n. è. en Centre-Ouest, Aquitaine septentrionale et ouest du Massif Central”, in : Mennessier-Jouannet, Adam et Milcent, dir. 2007, 69-89.

Gómez-Pantoja, J., dir. (2001) : *Los rebaños de Gerión. Pastores trashumancia en Iberia antigua y medieval*, Casa de Velásquez, 73, Madrid.

Goudineau, C., V. Guichard et G. Kaenel, dir. (2010) : *Celtes et Gaulois. L’Archéologie face à l’Histoire. Colloque de synthèse, Paris, Collège de France, du 3 au 7 juillet 2006*, Bibracte, 12/6, Glux-en-Glenne.

Gourdon-Platel, N., B. Maurin (2008) : “Utilisation du fer des marais, encroûtement superficiel holocène, autour des sites sub-lacustres de Sanguinet (Landes)”, *Aquitania*, 24, 7-20.

Graells i Frabegat, R. (2014) : “Problemas de cultura materia. Las fíbulas itálicas de la Primera Edad del Hierro en el Golfo de León occidental”, *Madrider Mittleilungen*, 55, 213-315.

Granet, V. (1892) : “Tumulus de Lascaux, commune de Javerdat”, *Bulletin de Rochechouart*, 2, 88-89.

Grimbert, L. et A. Lagarrigue (2002) : “La nécropole protohistorique de la place du Vigan à Albi (Tarn)”, in : Carozza, Dedet, Passelac et Valdeyron, dir. 2002, 71-85.

Gros, L. et N. Lecomte (1995) : “Les tumulus des plateaux de Ger et de Lannemezan : prospection –inventaire”, *APOL*, 14, 259-270.

Guggisberg, M., dir. (2004) : *Die Hydria von Grächwil : zur Funktion und Rezeption mediterraner Importe in Mitteleuropa im 6. und 5. Jahrhundert v. Chr., Akten Internationales Kolloquium anlässlich des 150. Jahrestages der Entdeckung der Hydria von Grächwil durch das Institut für Archäologie des Mittelmeerraumes der Universität Bern, 12-13 Oktober 2001*, Bern.

Guillaumet, J.-P., A. Duval et L. Bonnamour, dir. (1985) : *Les Âges du Fer dans la vallée de la Saône (VIIe-Ier siècles avant notre ère. Paléométallurgie du bronze à l’Âge du Fer, Actes du VIIe colloque de l’AFEAF tenu à Rully, 12-15 mai 1983*, RAE Suppl. 6, Dijon.

Guilaine, J. (1969) : “Le dépôt de bronzes de Carcassonne”, *RAN*, 2, 1-28.

Guilaine, J. (1972) : *L’âge du Bronze en Languedoc occidental, Roussillon, Ariège*, mémoires de la SPF, 9, Paris.

Guilaine, J., dir. (2002) : *Matériaux, productions, circulations du Néolithique à l’Âge du Bronze, Séminaire du Collège de France*, Errance, Paris.

Guilain, J., dir. (2009) : *Sépulture et sociétés. Du Néolithique à l’Histoire. Séminaires du Collège de France*, Errance, Paris.

Guilaine, J. et G. Rancoule (1966) : “La cachette launacienne du Peyré à Sabarat (Ariège)”, *Préhistoire et Spéléologie Ariégeoises*, 21, 83-88.

Guilaine, J., L. Carozza, D. Garcia, J. Gascó, T. Janin et B. Mille (2017) : *Launac et le launacien. Dépôts de bronzes protohistoriques du sud de la Gaule*, PULM, Montpellier.

Hameau, P. (1989) : *La “castinière” des Gourgues. Cenevières – Lot*, Rapport de sondage, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Haselgrove, C. dir. (2006) : *Celtes et Gaulois. L’archéologie face à l’histoire. Les mutations de la fin de l’âge du Fer. Actes de la table ronde de Cambridge, 7-8 juillet 2005*, Bibracte, 12/4, Glux-en-Glenne.

Hébert, H. (1988) : “Le torque Sotiate de Bernadon (Poudenas)”, *Revue de l’Agenais*, 115, 2, 211-215.

Herskovits, M.-J. (1952) : *Les bases de l’anthropologie culturelle*, Payot, Paris.

Herskovits, M.-J., R. Redfield et R. Linton (1936) : *Memorandum for the study of acculturation*, American Anthropologist, 38.

Hermary, A. et C. Dubois, dir. (2012) : *L’enfant et la mort dans l’Antiquité III. Le matériel associé aux tombes d’enfants, Actes de la table ronde internationale organisée à la Maison Méditerranéenne des Science de l’Homme (MMSH)*

d'Aix-en-Provence, 20-22 janvier 2011, Bibliothèque d'Archéologie Méditerranéenne et Africaine, 12, Errance, Paris.

Hill, J.-D. (2006) : "Are we any closer to understanding how later Iron Age societies worked (or did not worked) ?" : in : Haselgrove, dir. 2006, 169-180.

Hiriart, E. (2015) : "Les sites majeurs de l'axe Aude-Garonne, une approche statistique, économique et monétaire", in : Olmer & Roure dir. 2015, 289-306.

Hodson, F. R. (1986) : "Hallstatt : Dry Bones and Flesh", *Prodeedings of the British Academy*, 71, 187-201.

Hodson, F. R. (1990) : *Hallstatt, the Ramsauer graves : quantification and analysis*, Monographien Römisch-Germanisches Zentralmuseum, R. Habelt, Bonn.

Huguet, J.-C. (1988) : "Fouilles à Saint-Etienne-de-Lisse, Niord", *Archéologie en Aquitaine*, 7, 46-47.

Hurel, A. et N. Coye, dir. (2011) : *Dans l'épaisseur du temps. Archéologues et géologues inventent la préhistoire*, Musée national d'histoire naturelle, Paris.

Huth, C. (2015) : "Deux mariages et un enterrement. Réflexions sur la signification du mobilier des tombes de l'âge du Fer", in : Esposito, dir. 2015, 203-218.

Imbert, M. (1890) : *Les anciennes populations du Sud-Ouest du Plateau Central*, Société Général édition, Paris.

Imbert, M. (1891) : "Résultats des fouilles faites dans les tumulus du Limousin", *BSASAR*, 2, 8-12 et 60-67.

Imbert, M. (1903) : "Tumulus de la forêt de Puy-Haut à Saint-Mathieu", *BSASAR*, 13, 82-86.

Izac, L. (1998) : " Habitat et fortifications à la fin de l'âge du Fer dans le Lot : bilan des connaissances et perspectives de recherche", in : *Annales des Rencontres archéologiques de Saint-Céré, 28 septembre 1996 et 27 septembre 1997, 5, Saint-Céré*, 42-59.

Janin, T. (1992) : "L'évolution du Bronze final IIIB et la transition Bronze-Fer en Languedoc occidental d'après la culture matérielle des nécropoles", *DAM*, 15, 243-259.

Janin, T., dir. (2000) : *Mailhac et le Premier âge du Fer en Europe occidentale. Hommages à Odette et Jean Taffanel, Actes du colloque international de Carcassonne, 17-20 septembre 1997*, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 7, Lattes.

Janin, Th. et F. Pons (2004) : "Mobilier métallique en Languedoc occidental. Les épingles du type du Roc (VIIIe-VIIe s. av. n. è)", *DAM*, 27, 197-212.

Janin, T., A. Burens et L. Carozza (1997) : *La nécropole protohistorique du Camp d'Alba à Réalville (Tarn-et-Garonne)*, Association pour la Recherche Archéologique en Languedoc-Oriental, Archives d'Écologie Préhistorique, Lattes-Toulouse.

Janin, T., O. Taffanel, J. Taffanel; H. Boisson, N. Chardenon, A. Gardeisen, F. Herubel, G. Marchand, A. Montecinos et J. Rouquet (2002) : "La nécropole protohistorique du Grand Bassin II à Mailhac, Aude (VIe – Ve. av. n. è.)", DAM, 25, 65-122.

Jimeno Martínez, A., dir. (2005) : *Celtíberos. Tras la estela de Numancia, Exposición, junio-diciembre 2005*, Museo Numantino de Soria, Diputación de Soria, Soria.

Joffroy, R. (1955) : "Les fibules à fausse corde à bouclettes du Hallstattien final", *BSPF*, 52, 453-461.

Joffroy, R. (1959) : "Un type peu connu de fibules du Hallstatt récent : la fibule à tablette", *BSPF*, 56, 391-393.

Joulin, L. (1912) : "Les sépultures des âges protohistoriques dans le Sud-Ouest de la France", *Revue Archéologique*, 1, 1-59 et 234-254.

Joussaume, R., J.-P. Mohen et P. Tardy (1969) : "Préhistoire à Saint-Denis-D'oléron (Charente-Maritime)", *BSPF*, 66, 457-479.

Julien, M.-P. et C. Rosselin (2005) : *La culture matérielle*, Éditions La découverte, Paris.

Juste Arruga, Ma.-N. et Ma.-V. Palacín Abizanda (1989) : "Avance de los resultados de las excavaciones efectuadas en el casco urbano de Huesca : Contribucion de la arqueológica urbana al conocimiento de la ciudad en la época antigua", *Bolskan*, 6, 123-140.

Kaenel, G. (1990) : *Recherches sur la période de La Tène en Suisse occidentale. Analyse des sépultures*, Cahiers d'Archéologie Romande, 50, Lausanne.

Kaeser, M.-A. (2010) : "Une science universelle ou 'éminemment nationale' ? Les congrès internationaux de préhistoire (1865-1912)", *Revue germanique internationale*, 12, 17-31.

Kérébel, J. (1999) : *Pratiques funéraires au Bronze final IIIB et Premier âge du Fer dans le sud-ouest tarnais. La nécropole à incinération de Mondi (Algans)*, Mémoire de maitrise, inédit, Université Toulouse – Le Mirail.

Kérébel, J. (2002) : "La nécropole protohistorique de Mondi, Algans (Tarn) : présentation et essai sur le développement topochronologique du site", *Archéologie tarnaise*, 12, 35-44.

Kérébel, J. (2006) : "La nécropole à incinération d'En Jamou (Bertre-Magrin, Tarn). Six tombes du Premier âge du Fer", *Archéologie tarnaise*, 13, 7-26.

Kérébel, J., E. Bressolles, M. Cabot et J.-F. Salinier (2002) : "Note préliminaire sur la nécropole de Sainte-Eulalie, commune de Péchaudier (Tarn)", in : Carozza *et al.*, dir, 2002, 45-50.

Kérébel, J., N. Valdeyron et C. Cambe (2002) : "La nécropole protohistorique d'En Guilhem (Roquevidal, Tarn)", in : Carozza *et al.*, dir. 2002, 51-58.

Kerouanton I. (2012) : "Un ensemble de 22 enclos circulaire protohistoriques au Champ des Rochers à Soyaux

(Charente)", in : Bérenger, Bourgeois, Talon et Wirth, dir. 2013, 253-261.

Krausz, S., A. Colin, K. Gruel, I. Ralston et T. Dechezleprêtre, dir. (2013) : *L'âge du Fer en Europe. Mélange offert à Olivier Buchsenshutz*, Ausonius édition, Mémoire 32, Bordeaux.

Kruta, V. (1979) : "Duchcov-Münsingen : Nature et diffusion d'une phase Laténienne", in : Duval & Kruat dir. 1979, 81-115.

Labeaga Mendiola, J.-C. (1987) : "Los colgantes del poblado protohistórico de La Custodia, Viana (Navarra)", *CAN*, 18, 713-725.

Labeaga Mendiola, J.-C. (2000) : *La Custodia, Viana, Varei de los Berones*, TAN, 14, Pamplona.

Labrousse, M. (1970) : informations archéologiques, *Gallia*, 28, 423.

Labrousse, M. (1972) : informations archéologiques, *Gallia*, 30, 469-510.

Labrousse, M (1974) : informations archéologiques, *Gallia*, 32, 453-500.

Labrousse, M. (1980) : informations archéologiques, *Gallia*, 38, 463-505.

Labrousse, M. (1983) : informations archéologiques, *Gallia*, 41, 472-503.

Lacoste, G. (1883) : *Histoire générale de la province de Quercy*, J. Girma, Cahors.

Lacroix, F. (1893) : "De quelques objets gaulois et mérovingiens", *Revue du Tarn*, 10, 47-48.

Lagasquie, J.-P. (2000) : "Recherches récentes sur deux tumulus de Lot. Le Clau de la Bonne à Blars et Jouanis à Monfaucon", in : Dedet, Gruat, Marchand, Py et Schwaller, dir. 2000, 137-144.

Lalande, P. (1870) : "Dolmens et tumulus de la commune de Saint-Cernin-de-l'Arche (Corrèze)", *Matériaux*, 6, 403-410.

Lalande, P. (1891) : "Inventaire des monuments mégalithiques et des tertres funéraires dans la Corrèze", *CAF*, 57, 160-184.

Lambert, G.-N. (1974) : "Quelques réflexions concernant l'Age du Fer en Limousin", *BSLSAC*, 77, 45-59.

Lambert, G.-N., J.-P. Millotte et D. Vuaillat (2000) : "Le Musée de Cabrerets et le premier âge du Fer dans le département du Lot", in : Dedet, Gruat, Marchand, Py et Schwaller, dir. 2000, 81-104.

Lambert, J. (1992) : "À propos de la nécropole tumulaire de la fin du Premier âge du Fer de Glandon (Haute-Vienne)", in : Vuaillat, dir. 1992, 189-205.

Lamothe, J. (1964) : "Découvertes d'un torque en bronze à Bélis", *Bulletin de la Société de Borda*, 87, 2.

Lande, C., dir. (2003) : *Les Étrusques en France : archéologie et collections. Catalogue d'exposition du 30 septembre 2002 – 31 janvier 2003 au Musée archéologique Henri-Prades à Lattes*, Association Imago-Musée, Lattes.

Lansac, P. (2004) : "À propos de l'article de Jean Gascó et Christine Pueyo, et si les prétendues 'poupées d'arc' de type launacien n'en étaient pas", *BSPF*, 101, 1, 147-149.

Larqué, S. et J.-M. Escudé-Quillet (2002) : "L'occupation du sol dans le nord du Vic-Bilh durant la protohistoire (Pyrénées-Atlantiques)", *APOL*, 21, 29-37.

Lautier, J. (1961) : "Épingle en tête de pavot découverte au Roc à Albi", *BSSP*, 2, 12.

Lautier, J. (1965-1966) : "Les incinérations celtiques de la Maladrerie à Albi (Tarn)", *Bulletin de la Société Méridionale de Spéléologie et de Préhistoire*, 12-13, 29-31.

Lautier, J. (1977) : "Berniquaut, Sorèze, Tarn", *BFTSA*, 14, 173-191.

Lautier, J. et A. Soutou (1957) : "Sépultures du type des Champs d'Urnes de la Ravailhé, commune de Castelnau-de-Lévis (Tarn)", *BSPF*, 54, 387-396.

Laverdure, P. (1968) : *Les tumulus du plateau de Lannemezan (Hautes-Pyrénées). Notes générales d'inventaire et bibliographique*, Société Académique des Hautes-Pyrénées, Tarbes.

Laverdure, P. et A. Soutou (1961) : "Vestiges d'un tumulus hallstattien de Campistrous (Hautes-Pyrénées)", *OGAM-Tradition Celtique*, 13, 377-391.

Laville, H. et P. Laurent (1984) : "Le mobilier du tumulus du Tuckey à Lanouaille (Dordogne)", *Éléments de pré- et protohistoire européenne. Hommages à Jacques-Pierre Millotte*, Annales de l'Université de Besançon, Les Belles-Lettres, Paris, 527-532.

Leconte, S. (1993) : "Les agrafes de ceinture ajourées de la Tène ancienne en Gaule", *Antiquité nationales*, 25, 51-79.

Lehoërff, A., dir. (2004) : *L'artisanat métallurgique dans les sociétés anciennes en méditerranée occidentale*, École française de Rome, 332, Rome.

Lehoërff, A., dir. (2008) : *Construire le temps. Histoire et méthode des chronologies et calendrier des derniers millénaires avant notre ère en Europe occidentale, Actes du XXXe colloque international de Halma-Ipel, 7-9 décembre 2006*, Glux-en-Glenne, Bibracte, 16, Glux-en-Glenne.

Lémozi, A. (1935a) : "Fouilles dans les environs de Rocamadour, 1910-1913 : le petit tumulus du Mas-de-Pouget", *PNC*, Cabrerets.

Lémozi, A. (1935b) : "Le grand tumulus du Mas-de-Pouget", *PNC*, Cabrerets.

Lémozi, A. (1935c) : "La nécropole de Viroulou", *PNC*, Cabrerets.

Lenorzer, S. (2006) : "Le tumulus de Grand Tauzin n° 3 (commune de Monségur, Landes), apport de l'étude anthropologique des restes humains incinérés", *APOL*, 25, 127-132.

Lequément, R. et M. Vidal (1985) : *Reyrevignes, la grotte des Tuilières (Lot). Campagne 1985*, Rapport de fouilles programmées, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Lintz, G. (1981) : "Le tumulus de Puy-de-Lafont, commune de Saint-Priest-de-Gimel (Corrèze)", *Gallia*, 39, 3-24.

Lintz, G. (1992) : *La Corrèze*, CAG 19, Paris.

Llanos, A. (1968) : "El poblado hallstattico del Pico de San Pedro (Villanueva de Valdegobía – Alava)", *EAA*, 3, 131-141.

Llanos, A., dir. (1987) : *Carta arqueológica de Alava (Hasta 1984)*, Instituto alaves de arqueología, Victoria-Gasteiz.

Llanos, A. (1990) : "La Edad del Hierro y sus precedentes en Álava y Navarra", *Munibe*, 42, 168-179.

Llanos, A. (2005) : *Mil años de vida en el poblado Berón, de La Hoya (Laguardia-Álava). Guía del Yacimiento y del Museo*, Museo de Arqueología de Álava, Diputación Foral de Álava, Vitoria-Gasteiz.

Llanos, A. (2009) : "El complejo paso de la Edad del Bronce final a la del Hierro, en el cantábrico oriental", *EAA*, 24, 297-354.

Llanos, A., J.-M. Apellániz, J.-A. Agorreta et J. Fariña (1975) : "El castro del Castillo de Henayo (Alegría-Álava). Memoria de excavaciones de 1969-1970", *EAA*, 8, 87-219.

Llech, L. (1996) : "Cayrac – Les Plaines", *BSR Midi-Pyrénées*, 200-202.

Llech, L. (1997) : *La nécropole des Plaines. Commune de cayrac (82)*, Rapport d'opération, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Lorblanchet, M. (1983) : *Grotte du Pech des Tuilières, commune de Reyrevignes (Lot)*, Rapport d'opération, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Lorblanchet, M. et L. Genot (1972) : "Quatre années de recherches préhistoriques dans le Haut-Quercy (1967-1971)", *BSEL*, 93, 71-153.

Lorenzo Magallón, I. (1986) : "Avance sobre las excavaciones del yacimiento de San Jorge (Plou)", *Kalathos*, 5-6, 33-64.

Lorre, C. (2017) : "Cent cinquante ans d'archéologie comparée au Musée d'archéologie nationale", *Antiquités nationales*, 47, 63-76.

Lorre, C. et V. Cicolani, dir. (2009) : *Golasecca : du commerce et des hommes à l'âge du Fer (VIIIe-Ve siècle av. J.-C.)*, Réunion des musées nationaux, Paris.

Lorrio, A.-J. (1999a) : "Íberos y Celtíberos en el noreste de la Meseta sur : evolución cultural y delimitación del territorio meridional de la Celtiberia", in : Valero Tévar, dir. 1999, 103-127.

Lorrio, A.-J. (1999b) : "La culture celtibère : une vision d'ensemble", in : Cousquer *et al.*, dir. 1999, 11-12.

Lorrio, A.-J. (2002) : " Problemas de cronología en la panoplia celtibérica", in : Moret & Quesada Sanz, dir. 2002, 65-85.

Lorrio, A.-J. (2005a) : *Los Celtíberos*, Bibliotheca Archaerlogica Hispana, 25, Madrid.

Lorrio, A.-J. (2005b) : "El origen del mundo celtibérico", in : Jimeno Martínez, dir. 2005, 51-59.

Lorrio, A.-J., P. Gómez Ramos, I. Montero et S. Rovira (1999) : "Minería y metalurgia celtibérica", in : Burillo, dir. 1999, 161-180.

López Cachero, J.-F. (2007) : "Sociedad y economía durante el Bronce final y la Primera Edad del Hierro en el noreste peninsular : une aproximación a partir de las evidencias arqueológicas", *TP*, 64, 99-120.

Lo Schiavo, F. (2010) : *Le fibule dell'Italia meridionale e della Sicilia : dall'età del bronzo recente al VI secolo a.C*, Prähistorische Bronzefunde, XIV, 14, Stuttgart.

Loscos, R.-Ma., Ma. Rosario Martínez et M.-A. Herrero (2000) : "Resutaldos de la segunda campaña de excavación en el yacimiento ibérico El Cabo (Andorra, Teruel)", *Kalathos*, 18-19, 27-64.

Louis, M., O. Taffanel et J. Taffanel (1958) : *Le Premier âge du Fer Languedocien. II – Les nécropoles à incinération*, Bordighera, Montpellier.

Lussault, A. (1997) : *Les Hautes-Pyrénées*, CAG 65, Paris.

Lyon-Caen, C. (1994) : "Le mythe des gaulois, la littérature et l'histoire de France", *Antiquités nationales*, 26, 177-185.

Magny, M. (2004) : "Holocene climate variability as reflected by mid-european lake-level fluctuations and its probable impact on prehistoric human settlements", *Quaternary International*, 113, 65-79.

Maitay, C. (2010a) : *Les céramiques peintes préceltiques. La peinture sur vases aux âges des métaux dans l'ouest de la France*, PUR, Rennes.

Maitay, C. (2010b) : "La nécropole à incinérations de premier âge du Fer de Pouydesseaux à Loustalet (Landes). Présentation et premiers résultats", *Bulletin de l'AFEAF*, 28, 51-53.

Maitay, C. (2015) : *La nécropole à incinération de Loustalet à Pouydesseaux, Landes. Rituels et pratiques funéraires du Premier âge du Fer en Aquitaine*, Rapport de fouille, DRAC-SRA Aquitaine, Bordeaux.

Maitay, C., E. Marchadier et B. Béhague (2009) : "Entre traditions locales et apports exogènes : évolutions et singularités de la céramique du premier âge du Fer et de La Tène A ancienne entre Loire et Dordogne", in : Bertrand, Duval, Gomez de Soto et Maguer, dir. 2009, 307-340.

Maitay, C., T. Constantin, J. Gomez de Soto et J. Durand (2014) : "Une nouvelle fibule, variante du type de Marzabotto, dans l'ouest de la Gaule. La fibule de La Tène ancienne de Beaumont, Vienne", *Aquitania*, 30, 161-167.

Malard, G. (1888) : "Compte rendu", *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de Charente*, 10, LXIV-LXV.

Malpesa Montemayor, E. (1993) : “La “sacerdosita del sol” y “el collar sideral” : la tumba 53 de Clares (Guadalajara)”, *BMAN*, 11, 17-24.

Maluquer de Motes, J. (1953) : “La nécrópolis de la Edad del Hierro de la Torraza, en Valtierra (Navarra)”, *PV*, 52-53, 243-269.

Maluquer de Motes (1956) : “Dos piezas interesantes del yacimiento alavés de Kutzemendi (Olárizu, Álava)”, *Homenaje a Mendizabal*, 297-302.

Maluquer de Motes, J. (1958) : *El yacimentio hallstatttico de Cortes de navarra*, Estudio critico II, Pamplune.

Maluquer de Motes, J. et L. Vázquez de Parga (1957) : “Avance del estudio de la necrópolis de ‘La Atalaya’, Cortes de Navarra”, *Excavaciones en Navarra*, 5, 123-188.

Maluquer de Motes, J., F. Gracia Alonso et G. Munilla Cabrillana (1990) : “Alto de la Cruz (Cortes, Navarra). Campaña, 1986-1988”, *TAN*, 9.

Mangnez, J.-J. et S. Riuné-Lacabe (1987) :”Fouille de sauvetage d’un tumulus T.A.64.1”, *Archéologie des Pyrénées Occidentales*, 7, 81-86.

Mansel, K. (1998) : *Studien zum Trachtzubehör der älteren Eisenzeit am Golfe du Lion und im Ampurdán*, International Archäologie, 32, Rahden.

Mansfeld, G. (1973) : *Die Fibeln der Heuneburg 1950-1970. Ein Bertrag zur Geschichte der Späthallstattfibel Heuneburgstudien II*, Walter de Gruyter & Co, Berlin.

Marcadal, Y. (1971) : *L’âge du Fer en Agenais*, Thèse de doctorat de IIIe cycle, Université de Bordeaux III.

Marchadier, E., J.-M. Bouchet, C. Burnez et J. Gomez de Soto (2005) : *Premier âge du Fer en Saintonge et Aunis. Étude typo-chronologique du mobilier céramique*, Recherche en Saintonge et Aunis, 17, Saintes.

Marchand, G. et G. Querré, dir. (2012) : *Roches et sociétés de la Préhistoires : entre massifs cristallins et bassins sédimentaires*, Archéologie et Culture, Presse Universitaires de Rennes, Rennes.

Marévaud-Tardiveau, H. (2007) : *Le Tarn-et-Garonne*, CAG 82, Paris.

Marichal, R. et I. Rébé, dir. (2003) : *Les origines de Ruscino (Château-Roussillon, Perpignan, Pyrénées-Orientales) du Néolithique au Premier âge du Fer*, DAM, 16, Lattes.

Marion, S. (2004) : *Recherches sur l’âge du Fer en Ile-de-France. Entre Hallstatt et La Tène finale. Analyse de sites fouillés. Chronologie et société*, Bar International Séries, 1231, Oxford.

Marion, S. (2009) : “Des objets dans les tombes : éléments d’interprétation des assemblages funéraires du III[e] siècle avant J.-C. dans les sépultures des environs de Paris”, *RAP*,3-4, 225-236.

Martin, T. (non daté) : *Montans. Rapports de fouilles de 1978, 1979, 1980 et 1982*, Dossier Scientifique, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Martin, T. (1992) : *Montans, Chemin départemental 87*, Rapport de sauvetage, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Marzatico, F. (1997) : *I materiali preromani della valle dell’Adige nel Castello del Buonconsiglio*, Servizio beni culturali della provincia autonoma di Trento, Ufficio beni archeologici, Trento.

Masfrand, A. (1886) : “Tumulus de la forêt de Rochechouart (Haute-Vienne)”, *Le Gay-Lussac*, 8, 148-151.

Masfrand, A. (1895) : *Le Limousin Préhistorique*, Rochechouart.

Masfrand, A. (1911) : “Fouilles des tumulus de la forêt de Nexon (Haute-Vienne)”, *BSASAR*, 20, 61-63.

Massendari, J. (2006) : *Haute-Garonne (hormis le Comminges et Toulouse)*, CAG 31/1, Paris.

Maurin, L. (1999) : *La Charente-Maritime*, CAG 17, Paris.

Maya, J.-L. (1986) : “El Bronce Final-Hierro Inicial en la zona norte del valle del Ebro”, *Bajo Aragón Prehistoria*, 9-10, 7-50.

Maynard, G. (1987) : *Rapport de sondage de Reyjade Ouest*, Rapport d’opération, DRAC-SRA Modo-Pyrénées, Toulouse.

Megaw, R. et V. Megaw (2005) : *Art de la Celtique : VII[e] siècle av. JC – VIII[e] siècle apr. JC*, Errance, Paris.

Melandri, G. (2011) : *L’età del Ferro à Capua. Aspetti distintivi del contesto cultarale e suo inquadramento nelle dinamiche di sviluppo dell’Italia protostorica*, BAR International Séries 2265, Oxford.

Menéndez Pidal, R., dir. (1952) : *Historia de España I. España protohistórica II*, Espasa-Calpe, Madrid.

Mennessier-Jouannet, C., A.-M. Adam et P.-Y. Milcent, dir. (2007) : *La Gaule dans son contexte européen aux IV[e] et III[e] s. av. n. è. Actes du XXVII[e] colloque international de l’AFEAF, Clermont-Ferrand, 29 mai au 1 juin 2003*, Monographie d’Archéologique Méditerranéenne, Lattes.

Mercadier, G. (1987a) : *Oppidum de Murcens. Rapport de fouilles 1987*, Rapport de fouilles programmées, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Mercadier, G. (1987b) : “L’oppidum de Murcens (Lot)”, in : *De l’âge du Fer aux temps de barbares. Dix ans de recherches archéologiques en Midi-Pyrénées*, Musée de Saint-Raymond, 18-19.

Merlet, J.-C. (2007) : “La place du pastoralisme transhumant dans l’économie des populations du sud de l’Aquitaine aux âges du Bronze et du Fer : dogme ou réalité ?”, in : Gomez de Soto, dir. 2007, 69-78.

Merlet, J.-C. et J- P. Bost, dir. (2011) : *De la lagune à l’airial. Le peuplement de la Grande-Lande*, APOL, H.S. n° 5 et Aquitania Suppl. 24, Bordeaux.

Meynard, G. (1988) : *Sauvetage urgent. Tumulus de Reyjade. Commune de Nespouls (Corrèze)*, Rapport d’opération, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Meynard, G. (1989) : *Le tumulus de Reyjade Ouest, commune de Nespouls*, Rapport d'opération, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Mille, P. et F. Prodéo (2002) : *DFS d'évaluation archéologique complémentaire, Sainte-Foy-la-Grande, RD 936-Zone 3 "La Mothe", "Le Sablonat"*, AFAN, SRA Aquitaine.

Milcent, P.-Y. (2004) : *Le premier âge du Fer en France centrale*, mémoire de la SPF, 34, Paris.

Milcent, P.-Y. (2006a) : "Les importations italiques au nord-ouest du midi gaulois (milieu du Xe – début du IVe s. av. J.-C.) : inventaire et perspectives d'interprétation", in : *Gli Etrushi da Genova ad Ampuria, Atti del XXIVe convegno di studi etrushi ed italici, Marsailles-Lattes, 26 settembre-1 ottobre 2002*, Pisa-Rome, 2006, 319-355.

Milcent, P.-Y. (2006b) : "Examen critique des importation méditerranéennes en Gaule centrale et occidentale. Les attributions douteuses, erronées et falsifiées", : Frère, dir. 2006, 117-133.

Milcent, P.-Y. (2006c) : "Premier âge du Fer médio-atlantique et genèse multipolaire des cultures matérielles laténiennes", in : Vitali, dir. 2006, 81-105.

Milcent, P.-Y., dir. (2007a) : *L'économie du fer protohistorique : de la production à la consommation du métal, Actes du XXVIIIe colloque de l'AFEAF, Toulouse, 20-23 mai 2004*, Aquitania Suppl. 14/2, Bordeaux.

Milcent, P.-Y., dir. (2007b) : *Bourges-Avaricum : un centre proto-urbain celtique du Ve s. av. J.-C.*, BITURIGA, monographie 2007, Bourges.

Milcent, P.-Y (2008) : *Rapport de 3ème tranche de l'ACR "Aux Origines de Tolosa"*, Toulouse.

Milcent, P.-Y. (2009a) : "Le passage de l'âge du Bronze à l'âge du Fer en Gaule au miroir des élites sociales : une crise au VIIIe siècle av. J.-C. ?", in : Roulière-Lambert *et al.*, dir 2009,453-476.

Milcent, P.-Y. (2009b) : "Sépultures et sociétés en France centrale au Premier âge du Fer", in : Guilaine, dir. 2009, 227-260.

Milcent, P.-Y. (2012a) : "Résidences aristocratiques et expérience urbaine hallstattiennes en France (VIe – Ve siècle av. J.-C.)", in : Sievers & Schönfelder, dir. 2012, 91-113.

Milcent, P.-Y. (2012b) : *Le temps des élites en Gaule atlantique. Chronologie des mobilier et rythmes de constitution des dépôts métalliques dans le contexte européen (XIIIe-VIIe av. J.-C.)*, PUR, Rennes.

Milcent, P.-Y. (2013a) : "La nouvelle place des femmes dans l'espace funéraire en Gaule : des tombes à épées hallstattienne aux tombes à riche parure féminine", in : Verger & Pernet, dir. 2013, 136-141.

Milcent, P.-Y. (2013b) : "Une "dynastie" féminine ? La Rivière Drugeon, le Grand Communal, tumulus 2 (Doubs)", in : Verger & Pernet, dir. 2013, 144-45.

Milcent, P.-Y. et F. Delrieu (2007) : "Tertres et archéologie funéraire en Haute Auvergne dans le contexte du Premier âge du Fer en Gaule méridionale (VIIIe-Ve s. av. J.-C.)", in : Mennessier-Jouannet *et al.*, dir. 2007, 43-70.

Milcent, P-Y., M. Poux, S. Mader, M. Torres et A. Tramon (2014) : "Une agglomération de hauteur de 600 a.C. en Gaule centrale : Corent (Auvergne)", in : Alberti *et al.* dir, 2014, 181-204.

Millet, E. (2008) : *Parures et accessoires vestimentaires : les costumes funéraires dans les régions du Rhin moyen et supérieur du Ve au IIIe siècles avant J.-C.*, Thèse de doctorat inédite, Université de Bourgogne/Dijon et Johannes Gutenberg-Universität Mainz.

Millet, E. (2012) : " les costumes funéraires dans les régions du Rhin moyen et supérieur du Ve au IIIe siècles avant J.-C", in : Schönfelder & Sievers, dir. 2012, 421-442.

Millotte, J.-P. (1963) : "La place du Massif Central dans la France Protohistorique", *BSPF*, 60, 663-687.

Miquel, M. (1890) : "Grotte de Pigailh à Aigues-Juntes", *BSASLA*, 3, 226.

Mistrot, V., coord (2010) : *De néandertal à l'homme moderne. L'Aquitaine préhistorique, vingt ans de découvertes (1990-2010)*, éditions confluences, Bordeaux.

Mohen, J.-P. (1974) : "Les fibules de l'âge du Fer aquitain", *RHAL*, 42, 78-88.

Mohen, J.-P. (1976) : "Les civilisations de l'Age du Fer dans les Pyrénées", *La Préhistoire Française*, 2, 753-760.

Mohen, J.-P. (1980) : *L'Âge du Fer en Aquitaine du VIIe au IIIe siècle avant J.-C.*, mémoire de la SPF, 14, Paris.

Mohen, J.-P. et A. Coffyn (1970) : *Les Nécropoles Hallstattiennes de la région d'Arcachon*, Madrid.

Mohen, J.-P. et C. Eluère (1970) : "Fibules à timbale et fibules discoïdes des Pyrénées françaises", *BSPF*, 67, 182-188.

Montélius, O. (1895) : *La civilisation primitive en Italie depuis l'introduction des métaux, première partie : Italie septentrionale*, Imprimerie royale, Stockholm.

Montón Broto, J.-F. (2001) : "La Codera. I Edad del Hierro en el valle del Cinca (Huesca)", *Revista de Arqueología*, 248, 16-23.

Montón Broto, J.-F. (2007) : "La Codera. Hábitat y necrópolis en la I Edad del Hierro", *Caesaraugusta*, 78, 291-297.

Moore, H. (1994) : *A Passion for difference : essays in anthropology and gender*, Polity Press, Cambridge.

Moret, P. et F. Quesada Sanz, dir. (2002) : *La guerra en el mundo ibérico y celtibérico (ss. VI-II a. de C.)*, Collection de la Casa de Velásquez, 78, Madrid.

Morán-Cabré, J.-A. (1977) : "La exponencia femenina y la signografía ofídica en broches de cinturón del Hierro hispánico", *CAN*, 14, 611-617.

Müller, A. (1972-1987) : *Rapports de fouilles annuels du Cluzel (Toulouse, Haute-Garonne)*, SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Müller, A. (1979a) : “Un silo du premier Age du Fer au Cluzel, Toulouse”, *Société Méridionale de Spéléologie et de Préhistoire*, 19, 29-42.

Müller, A. (1979b) : *La stratigraphie du Cluzel*, RAN.

Müller, A. (1985) : *La nécropole en “cercle de pierres” d’Arihouat à Garin*, Vesuna Archéologie, 1, Périgueux.

Müller, A. (1987) : “La nécropole protohistorique d’Arihouat à Garin (Haute-Garonne)”, in : Cazes, Ugalia et Vidal, dir. 1987, 86-93.

Müller, A. (1997-1998) : “Le Cluzel (Toulouse, Haute-Garonne), du Bronze final au deuxième Age du Fer. Bilan des fouilles 1968-1987”, *Aquitania*, 15, 27-65.

Müller, A. et J. Lautier (1995) : “La nécropole de la Maladrerie à Albi (Tarn)”, *DAM*, 18, 7-24.

Munilla Cabrillana, G. et F. Gracia Alonso (1992) : “Alto de la Cruz, Cortes de Navarra. Campañas 4/1988 y 5/1989”, *TAN*, 10, 415-420.

Munilla Cabrillana, G. et F. Gracia Alonso (1995) : “Evolucion arquitectónica del poblado protohistórico del Alto de la Cruz (Cortes, Navarra)” : in : Burillo Mozota, dir. 1995, 41-57.

Nacfer, M.-N. (1995) : “Béhastoy (Larrau, Pyrénées-Atlantiques)”, *APOL*, 14, 85-94.

Nakoinz, O. (2004) : *Studien zur räumlichen Abgrenzung und Strukturierung der älteren Hunsrück-Eifel-Kultur*, Thèse universitaire, Christian-Albrechts-Universität, Kiel.

Nava, M.-L., et A. Preite (2003) : “Note per lo studio delle fibule in Daunia : Le fibule in bronzo della necropoli di Monte Saraceno (Mattinata, Foggia) e le fibule delle stele”, in : Formigli, dir. 2003, 140-159.

Navarro, R. (1970) : *Las fíbulas en Cataluña*, Publicaciones Eventuales de la Universidad, 16, Barcelone.

Nelson, S.-M., éd. (2007) : *Women in antiquity : theorical aproches to gender and archaelogy*, AltaMira Press, Lanham.

Nickels, A. (1989) : *Agde, la nécropole du premier âge du Fer*, RAN, suppl. 9, Paris.

Nickels, A. (1990) : “Essai sur le développement topographique de la nécropole protohistorique de Pézenas (Hérault)”, *Gallia*, 47, 1-27.

Nickels, A., G. Marchand et M. Schwaller (1989) : *Agde : nécropole du premier âge du Fer*, RAN, supp. 19, Paris.

Niederlender, A. et R. Lacam (1929) : “Contribution à l’étude du Néolithique et des âges des Métaux dans le Causse de Gramat (Lot)”, *BSPF*, 26, 9, 455-460.

Niederlender, A., R. Lacam et J. Arnal (1966) : *Le Gisement Néolithique du Roucadour (Thémines–Lot)*, Gallia Préhistoire Suppl. 3, Paris.

Olmer, F. et R. Roure, dir. (2015) : *Les gaulois au fils de l’eau, Actes du 37e colloque international de l’AFEAF, Montpellier, 8-11 mai 2003*, Mémoires Ausonius, 39, Bordeaux.

Omnès, J. (1987) : *Préhistoire et protohistoire des Hautes-Pyrénées. Inventaire topo-bibliographique des origines au Premier âge du Fer*, Société des études des Sept-Vallées, Argelès-Gazest.

Oliva Prat, M. et R. Riuro Llapart (1968) : “Nuevos hallazgos en la necrópolis hallstattica de Anglès (Gerona)”, *Pyrenae*, 67-99.

Olivier, L. (2013) : “Les maîtresses du sel de Marsal (Moselle)”, in : Verger & Pernet, dir. 2013, 174-176.

Olivier, L. et H. Perrin (2013) : “Le dépôt de Vias (Hérault)”, in : Verger & Pernet, dir. 2013, 53.

Orejas, A. et C. Rico, dir. (2012) : *Minería y metalurgia antiguas. Visiones y revisiones. Homenaje a Claude Domergue*, Casa de Velásquez, 128, Madrid.

Ortego y Frías, T. (1962) : “Evolución de la fíbula hallstáttica de doble resorte en la alta Meseta Castellana”, *Atti*, 4, 46-48.

Ortego y Frías, T. (1977) : “Prospecciones arqueológicas en Lardero (Logroño). El Monte de la Pila y la Cueva del Moro”, *CAN*, 14, 625-632.

Padirac, H. (1989) : *Fouille de sauvetage du tumulus protohistorique du Camp de Monseigne, commune de Saint-Hean-de-Laur (Lot)*, Rapport d’opération, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Padirac, H. (1990) : *Tumulus du Camp de Monseigne, Saint-Hean-de-Laur (Lot)*, Rapport d’opération, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Padirac, H. (1991) : *Tumulus du Camp de Monseigne à Saint-Hean-de-Laur (Lot)*, Rapport d’opération, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Padirac, H. (1992) : *Tumulus du Camp de Monseigne à Saint-Hean-de-Laur (Lot)*, Rapport d’opération, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Padirac, H. (1994) : “ Tumulus du Camp de Monseigne (Saint-Jean-de-Laur – Lot)”, *Préhistoire Quercinoise, Nouvelles Études*, 1, 4-9.

Pailhé, P. (1974) : “Montagnes et plateaux de la bordure orientale de la Chaîne Ibérique”, *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, 45, 33-52.

Pajot, B. (2000) : “Données architecturales et pratiques funéraires de la nécropole de La Fer du Fau (Cazals, Tarn-et-Garonne)”, in : Dedet, Gruat, Marchand, Py et Schwaller, dir. 2000, 145-154.

Pajot, B., dir (2006) : *Préparation de la publication de la nécropole de La Ferme du Frau (Cazals, Tarn-et-Garonne). Etat d’avancement et perspective*, Rapport 2006, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Pallarés Salvador, F. (1965) : *El poblado ibérico de San Antonio de Calaceite*, Instituto internacional de Estudios Ligures, Colección de monografías prehistóricas y arqueológicas, 5, Barcelone.

Parzinger, H. (1989) : *Chronologie der Späthallstatt- und Frühlatène-Zeit : Studien zu Fundgruppen zwischen Mosel un Save*, VCH, Weinheim.

Parzinger, H. et R. Sanz (1987) : "Zum Ostmediterranen Ursprung einer Gürtlhakenform der Iberischen Halbinsel", *Madrider Mitteilungen*, 27, 169-195.

Pascual Díez, A.-C. (1991) : *Carta arqueológica, Soria, Zona Centro*, Diputación Provincial de Soria, Soria.

Passelac, M., G. Rancoule et Y. Solier (1981) : "La nécropole de "Las Peyros" à Couffoulens (Aude) : découverte d'un nouveau groupe de tombes", *RAN*, 14, 1-53.

Pauc, R. (1968) : *Fouille de sauvetage dans la Grotte Droite ou Grotte des Gours à Bouziès (Lot)*, Rapport de fouille de sauvetage, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Pellicer Catalán, M. (1982) : "La influencia orientalizante en el Bronce final-Hierro del nordeste hispano", *Habis*, 13, 211-237.

Pellicer Catalán, M. (2004) : *Panorama histórico-arqueológico de Caspe en el Bajo Aragón*, Historias Municipales, 2, Zaragoza.

Péré-Noguès, S. (2011) : "Le genre au prisme de l'archéologie : quelques réflexions autour de la 'dame de Vix'", *Les Cahiers de Framespa*, 7, 1-10.

Péré-Noguès, S., dir. (2019) : *La construction de l'archéologie européenne (1865-1914), Colloque en hommage à Joseph Déchelette (1862-1914), Roanne, 12-13 juin 2014*, Archives et histoire de l'archéologie, 1, Paris.

Pérez Casas, J.-A. (1985) : "La necrópolis de incineración del Cabezo de Ballesteros, Epila, Zaragoza", *17e Congreso Nacional de Arqueología, Logroño, 1983*, 419-434.

Pérez Casas, J.-Á. (1990) : "Las necrópolis de incineración en el Bajo Jalón", in : Burillo Mozota dir, 1990, 111-121.

Pernot, M. (2010) : "Obtenir du métal et fabriquer des objets dans les cultures anciennes", in : Mistrot, coord. 2010, 209-215.

Perrier, J. (1993) : *La Haute-Vienne*, CAG 87, Paris.

Peyneau, B. (1926) : *Découvertes archéologiques dans le Pays de Buch*, Bordeaux, 3 volumes.

Pézat, A., J. Roussot et J.-P. Mohen (1967) : "La collection Goyer à Lugasson (Gironde)", *BSPF*, 64, 6, 177-184.

Picazo Millán, J.-V. et J.-M. Rodanés Vicente (2009) : *Los poblados del Bronce Final y Primera Edad del Hierro. Cabzeo de la Cruz, La Muela. Zaragoza*, Gobierno de Aragón, Zaragoza.

Picazo Millán, J.-V. et J.-M. Rodanés Vicente (2010) : "Aproximación a la demografía de la ocupación de la Primera Edad del Hierro del Cabezo de la Cruz (La Muela, Zaragoza) : Fases II y III", *Arqueología Espacial*, 28, 209-225.

Picini, A. et C. Chevillot (2002) : "Réalisation d'une copie expérimentale de la boucle d'oreille en électrum du tumulus du Tuchey à Lanouaille (Dordogne)", *ADRAHP*, 17, 109-114.

Piette, E. (1884) : "Exploration de quelques tumulus situés sur les territoires de Pontacq et de Lourdes", *Matériaux*, 15, 225-251.

Piette, E. et J. Sacaze (1878) : "Les monuments de la montagne d'Espiaup", *Matériaux*, 9, 246-259.

Piette, E. et J. Sacaze (1879) : "Les tumulus d'Avezac-Prat (Hautes-Pyrénées)", *Matériaux*, 10, 499-518.

Piette, E. et J. Sacaze (1899) : *Les tertres funéraires d'Avezac-Prat (Hautes-Pyrénées)*, Masson et Cie, Paris.

Piningre, J.-F., dir. (1996) : *Nécropoles et société au Premier âge du Fer. Le tumulus de Courtesoult (Haute-Saône)*, DAF, 54, Paris.

Piningre, J.-F., S. Plouin et J. Koch (2003) : "Parure et petits objets divers", in : Rolley, dir. 2003, 232-252.

Pion, P. (2012) : La monnaie mercenaire : une approche anthropologique des premiers monnayages celtiques au nord-ouest du complexe nord-alpin (IIIe siècle av. J.-C.)", in : Pion & Formoso, dir. 2012, 151-164.

Pion, P. et B. Formoso, dir. (2012) : *Monnaie antique, monnaie moderne, monnaies d'ailleurs... Métissages et hybridations*, Colloque de la Maison René-Ginouvès, 8, Paris.

Polo Cutando, C. (1999) : "La metalurgia del hierro durante la época celtibérica en Sierra Menera (Guadalajara-Teruel)", in : Burillo Mozota, dir. 1999, 195-201.

Polo Cutando, C. et C. Villargordo Ros (2007) : "L'exploitation du fer en Sierra Menera (Teruel-Guadalajara, Espagne) aux IIIe-Ier s. a.C.", in : Milcent, dir. 2007, 107-114.

Pons, F., T. Janin, A. Lagarrigue et S. Poignant (2001) : "La nécropole protohistorique du Camp de l'Église-sud (Flaujac-Poujols, Lot)", *DAM*, 24, 7-81.

Pothier, E. (1900) : *Les tumulus du plateau de Ger*, Honoré Champion, Paris.

Poydenot, H. (1869) : "Découvertes d'un cimetière antique à Garin", *Mémoire de la Société Française de Numismatique et d'Archéologie*, 5-22.

Prodéo, F. (2014) : *Nécropole du Premier âge du Fer et officine de potiers gauloise (Aquitaine, Lot-et-Garonne, Aiguillon), A Grand Jean*, Rapport d'opération, DRAC-SRA Aquitaine, Bordeaux.

Prodéo, F. et P. Mille (2001) : *Pineuilh – R.D. 936, zone 3, La Mothe, Le Sablonat*, Bilan Scientifique, 2001, DRAC-SRA Aquitaine, 157-158.

Prados Torreira, L., dir. (2012) : *La Arqueología funeraria desde una perspectiva de género, Actes de la II Jornadas Internacionales de Arqueología y Género, Madrid, 2012*, UAM, Estudios, 145, Madrid.

Py, M. (2016) : *Dictionnaire des objets protohistoriques de Gaule méditerranéenne (IXe-Ier siècles avant notre ère)*, Lattara, 23, Lattes.

Querre, J. (1977) : "Fouilles archéologiques à Candasnos (Huesca). Le 'Tosal de los Regallos'", *Ilerda*, 38, 7-24.

Ramé, A. (1873) : "Les sépultures de Garin", *Revue des Sociétés Savantes*, 2, 459-464.

Rancoule, G. (2005) : "Attaches et relations méridionales aux âges du Fer : le cas du couloir Aude-Garonne", in : *Món Ibèric als països catalans. Homanetge a Josep Barberà i Farràs, XIIIe col.loqui internacional d'arqueologia de Puigcerdà, 14 i 15 de novembre 2003*, Institue d'Estudis Ceretans, Puigcerdà.

Rapin, A. (1983) : "Le dessin : méthode d'étude archéologique", *Revue Archéologique de Picardie*, 1, 285-293.

Rauret Dalmau, A.-Ma. (1976) : *La metaluria del bronce durante la Edad del Hierro*, Universidad de Barcelona, Publicaciones eventuales, 25, Barcelone.

Rayssiguier, A. (2010) : *Domaine de Gourjade-Castres. Rapport de prospection, inventaire, suivi de travaux sur la commune de Castres*, Rapport de prospection, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Rayssiguier, A. et J.-M. Séguier (1984) : "La nécropole de Premier âge du Fer de Barthou (Lautrec, Tarn) et la chronologie des Champs d'Urnes", *Aquitania*, 2, 37-57.

Requejo Osorio, J. (1978) : "La necrópolis celtibérica de Carabias (Guadalajara)", *WAD*, 5, 49-62.

Requi, C., L. Bruxelles, F. Callede, P. Gardes, A. Lagarrigue, H. Martin, H. Mollet et F. Pons (2005) : *Caserne Niel – Zone 1, Toulouse (Midi-Pyrénées)*, Rapport de diagnostic, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Revilla Andía, Ma.-L. (1985) : *Carta arqueológica, Soria, Tierra de Almazán*, Diputación Provincial de Soria, Soria.

Richard, M. (1937) : "Les Barthes de l'Adour", *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, 8, 101-163.

Richard, H., M. Magny et C. Mordan, dir. (2007) : *Environnements et cultures à l'âge du Bronze en Europe occidentale*, Documents Préhistoriques, 21, Paris.

Rico, C. (1997) : *Pyrénées romaines : essai sur un pays de frontières (IIIe siècle av. J.-C. – IVe siècle ap. J.-C.)*, Bibliothèque de la Casa de Velázquez, 14, Madrid.

Rivalan, A. (2011) : *Typologie et chronologienava des objets métalliques du Bronze Final IIIB à la fin du Premier âge du Fer en France méridionale (900-450 av. n. è.)*, Thèse de doctorat inédite, Université Paul Valéry – Montpellier III, Montpellier.

Robin, K., G. Landreau et X. Bardot (2009) : "L'occupation protohistorique du site du Fâ à Barzan (Charente-Maritime)", in : Bertrand, Duval Gomez de Soto et Maguer, dir. 2009, 41-56.

Rodanés Vicente, J.-M. et M.-P. Galve Izquíerdo (1982) : "El yacimiento con cerámica excisa de la Coronilla (Lardero, Rioja)", *Bajo Aragón Prehistoria*, 4, 84-95.

Rodanés Vicente, J.-M. et J.-V. Picazo Millán (1997) : "Bronce final y Primera Edad del Hierro", *Caesaraugusta*, 72, 1, 155-215.

Rodrigues, V. (2016) : *Parures et échanges au Premier âge du Fer des Pyrénées à l'Atlantique (VIIIe-Ve siècles)*, thèse universitaire manuscrite, Université de Pau et des pays de l'Adour.

Rolley, C., dir. (2003) : *La tombe princière de Vix*, Picard, Paris.

Romero Carnicero, F. (1991) : *Los castros de la Edad del Hierro en el norte de la provincia de Soria*, Universidad de Valladolid secretariado de publicaciones, Studia Archaeologica, 80, Valladolid.

Romero Carcinero, F. et J.-C. Misiego Tejeda (1992) : "Los orígenes del hábitat de la Edad del Hierro en la provincia de Soria. Las cabañas de El Castillejo de Fuensaúco", in : Carlos, dir. 1991, 307-324.

Romero Carnicero, F. et A. Jimeno Martínez (1993) : "El valle del Duero en la antesala de la Historia. Los grupos del Bronce Medio-Final y Primer Hierro", in : Almagro-Gorbea, dir. 1993, 175-222.

Romero Carcinero, F. et J.-C. Misiego Tejeda (1995a) : "La Celtiberia ulterior. Análisis del substrato", in : Burillo Mozota, dir. 1995, 59-81.

Romero Carcinero, F. et J.-C. Misiego Tejeda (1995b) : "Desarrollo secuencial de la Edad del Hierro en el alto Duero : El Castillejo (Fuensaúco, Soria)", in : Burillo Mozota, dir. 1995, 127-139.

Roth-Zehner, M. et A. Boyer (2009) : "Illfurth-Buergelen : une plate-forme au pied du site de hauteur fortifié du Britzgyberg. Présentation de la céramique hallstattienne (Hallstatt D1 et D3)", in : Chaume, dir. 2009, 313-338.

Rottier, S. (2010) : "Éléments de la 'peau sociale' au début du Bronze final (XIVe-XIIe s. av. J.-C.) dans le sud-est du Bassin parisien", *BSPF*, 107, 121-135.

Roudil, J.-L. (1977) : "Les épingles en os du Sud-Est de la France", *BSPF*, 74, 8, 237-242.

Roudil, J.-L. (1980) : informations archéologiques, *Gallia* Préhistoire, 23, 427-471.

Roulière-Lambert, M.-J (1983) : *La céramique dite graphitée dans son contexte : le premier âge du fer dans le Massif-central*, Thèse de 3° cycle, Université de Franche-Comté, Besançon.

Roulière-Lambert, M.-J. (1986) : "La céramique graphitée dans le centre-ouest de la France", in : Duval & Gomez de Soto, dir. 1986, 173-185.

Roulière-Lambert, M.-J. (1987) : "La nécropole tumulaire protohistorique du Pech de Cramazou à Calès (Lot)", in : *De l'âge du Fer aux temps de barbares. Dix ans de recherches*

archéologiques en Midi-Pyrénées, Musée de Saint-Raymond, 30-32.

Roulière-Lambert, M.-J. (2000) : "La nécropole du Pech de Cramazou à Calès (Lot)", in : Dedet, Gruat, Marchand, Py et Schwaller, dir. 2000, 117-136.

Roulière-Lambert, M.-J., A. Daubigney, P.-Y. Milcent, M. Talon et J. Vital, dir. (2009) : *De l'âge du Bronze à l'âge du Fer en France et en Europe occidentale (Xe-VIIe siècle av. J.-C.), Actes du XXXe colloque international de l'AFEAF, co-organisé avec l'APRAB, Saint-Romain-en-Gal, 26-28 mai 2006*, suppl. RAE, 27, Dijon.

Rouquet, J. (2003) : "Les tumulus de Milharenqué, nécropole de la Coustalade à Avezac-Prat-Lahitte (Hautes-Pyrénées). Les données anthropologiques", *APOL*, 22, 173-175.

Roure, R. (2013) : "Les sculptures de guerriers en Languedoc orientale du Premier au Second âge du Fer", in : Girard, dir. 2013, 113-121.

Rousseau, J. (1929) : "Inventaires descriptif des gisements et des monuments préhistoriques des Hautes-Pyrénées", *Revue des Hautes-Pyrénées*, 24, 5-15.

Roussot-Larroque, J. (1973) : "L'âge du Bronze", *Catalogue de l'Exposition du Centenaire de la Société Archéologique de Bordeaux*, 1873-1873, Bordeaux, 15-47.

Roussot-Larroque, J. (1994) : "L'âge du Fer en Aquitaine littorale : hommes et milieux naturels", in : *L'Âge du Fer en Europe sud occidentale, Actes du XVIe colloque de l'AFEAF, Agen, 28-31 mai 1992*, Aquitania Suppl. 12, 13-25.

Roussot-Larroque, J. (1996) : "L'énigmatique trouvaille de Béliet : sépulture ou dépôt de l'âge du Fer", in : *Les Landes entre tradition et écologie, Actes du XLVIIe congrès d'études régionales de la Fédération Historique du Sud-Ouest, Sabres, 25-26 mars 1995*, 105-117.

Roussot-Larroque, J. (2007) : "Un inconnu célèbre : Le poignard décoré du bronze ancien de Sauillac-sur-Célé (Lot)", *Préhistoire du Sud-Ouest*, 1, 14, 149-160.

Roussot-Larroque, J. (2010) : "Bracelets décorés en 'lignite' de l'atelier limousin de Chalucet découverts dans le Nord Médoc (premier âge du Fer)", *Bulletin de la Préhistoire du Sud-Ouest*, 18, 193-199.

Roussot-Larroque, J. et R. Bruzat (2011) : "Nécropole du premier âge du Fer et indices du Bronze moyen à Biganon (commune de Moustey, Landes)", in : Merlet & Bost, dir. 2011, 157-191.

Roussot-Larroque, J. et A. Villes (1988) : "Fouilles pré- et protohistoriques à La Lède du Gurp (Grayan-et-L'Hôpital, Gironde)", *Revue Archéologique de Bordeaux*, 79, 19-60.

Roux, D. et A. Coffyn (1987) : "Le tumulus n° 3 de la Lande Mesplède à Vielle dans les Landes", *Fédération Historique du Sud-Ouest, Le Sud-Ouest et la Péninsule Ibérique*, 35-44.

Rovira i Port, J., dir. (1996) : *Actes de Taules Rodones d'Arqueologia : models d'ocupació, transformació i explotació del territori entre el 1600 i el 500 a.n.e. a la Catalunya meridional i zones limítrofes de la depressió de l'Ebre, 18-19 de noviembre de 1994, Ponencia, Gala Revista d'Arquologia Antropología i Patrimoni*, 3-5, Sant Feliu de Codines.

Rovira, S., F. Burillo, R. López et J. Ibañez (2012) : "Metalurgia y explotación de recursos minerales en el entorno de la ciudad-estado celtibérica de Segeda I (Mara, Zaragoza)", in : Orejas & Rico, dir. 2012, 27-42.

Rovira Hortalà, M.-C., F.-J. López Cachero et F. Mazière, dir. (2012) : *Les necròpolis d'incineració entre l'Ebre i el Tíber (segles IX-VI a.C.) : metodología, pràtiques funeràries i societat*, Museu d'Arqueologia de Catalunya, Monografies, 14, Barcelone.

Royo Guillén, J.-I. (1980) : "Hallazgos metalúrgicos de la Ia Edad del Hierro en Aragón. Aproximación al estudio de la metalurgia en nuestra región durante la etapa hallstàttica", *Turiaso*, 1, 241-324.

Royo Guillén, J.-I. (1996) : "Ritual funerario y cultura material en las necrópolis de Los Castellets de Mequinenza (Zaragoza) : Una aportación al estudio del Bronce Final/Hierro I en el N.E. peninsular", in : Rovira i Port, dir. 1996, 93-108.

Royo Guillén, J.-I. (1997) : "La necrópolis de incineración del Arroyo Vizcarra en Ruesta (Urriés, Zaragoza). Actuación de urgencia", *Arqueología aragonesa 1993*, 47-58.

Royo Guillén, J.-I. (2000) : "Tipologia funeraria, ritos y ofrendas en las necrópolis del valle del Ebro durante la Primera Edad del Hierro (s. VIII – s. V a.C.)", in : Dedet *et al.*, dir. 2000, 41-58.

Royo Guillén, J.-I. (2005) : "Los poblados de "El Morredón" y "El Solano" (Fréscano, Zaragoza) y la cultura de los Campos de Urnas en le valle del río Huecha", *CEJ*, 48, 17-178.

Royo Guillén, J.-I. (2017) : "La Necrópolis del "Corral de Mola" (Uncastillo, Zaragoza) y su contexto en el Ebro Medio durante la Edad del Hierro", *CuPAUAM*, 43, 67-164.

Royo Guillén, J.-I. et I. Aguilera Aragón (1981) : "Avance de la II campaña de excavaciones arqueológicas en Bursau, 1979 (Borja, Zaragoza)", *Cuadernos de Estudios Borjanos*, 7-8, 27-74.

Ruiz Zapatero, G. (1979) : "El Roquizal del Rullo: Aproximación a la secuencia cultural y cronológica de los campos de urnas del Bajo Aragón", *TP*, 36, 247-287.

Ruiz Zapatero, G. (1985) : *Los campos de urnas del NE. de la Península Ibérica*, Thèse universitaire manuscrite, Universidad Complutenses de Madrid.

Ruiz Zapatero, G. (2000) : "El Bronce final y la Primera Edad del Hierro del Valle del Ebro : aprendiendo treinta años después", *Pyrenae*, 22-23, 93-97.

Ruiz Zapatero, G. (2007) : "El poblado protohistórico de San Jorge (Plou, Teruel)", in : Escriche Jaime & Ezquerra Lebrón, dir. 2007, 158-160.

Ruiz Zapatero, G. (2014) : "Bronce final-Hierro : la naturaleza de los Campos de Urnas", in : *La transició Bronze final-1a*

Edat del Ferro en els Pirineus I territoris veïns, XVe colloqui internacional d'arqueologia de Puigcerdà, 17-18-19 de noviembre 2011, Institue d'Estudis Ceretans, Puigcerdà.

Ruiz Zapatero, G. et A. Martin Costea (1982) : "Las Terraceras I (Mas de las Matas, Teruel) : Un yacimiento de la Primera Edad del Hierro", *Kalathos*, 2, 7-31.

Ruiz Zapatero, G. et A. Lorrio (2005) : "La Celtiberia : entre la compljidad y la afinidad cultural", *Acta Palaeohispanica, IX, Palaeohispanica*, 5, 657-684.

Sablayrolles, R., dir. (2001) : *Les ressources naturelles des Pyrénées : leur exploitation durant l'Antiquité, Actes de la table ronde tenue à l'Université de Toulouse-Le-Mirail, octobre 1999*, Musée archéologique départemental, Saint-Bertrand-de-Comminges.

Sablayrolles, R. et A. Bayrie (2006) : *Le Comminges (Haute-Garonne)*, CAG 31/2, Paris.

Sáenz de Urturi, F. (1972) : "Dos nuevos yacimientos en el condado de Treviño. Los poblados de Los Castillos (Torre) y San Andrés (Argote)", *EAA*, 5, 113-131.

Sáenz de Urturi, F. (1990) : "Alfileres de cabeza trapezoidal y hebillas anulares en omega de "Los Castros de Lastra" (Caranca-Álava)", *Actas del Coloquio Internacional sobre la Edad del Hierro en la Meseta Norte, 30 de mayo- 3 de junio, Salamanca*, Zephyrus, 39-40, 289-295.

Sanz Pérez, E. (2003) : "La minería de plata en la Celtiberia : Una aproximación", *CEB*, 46, 15-49.

Salinier, J.-F. (1987) : *Site d'Orsière. "Sépulture à incinération du 1er âge du Fer"*, Rapport de fouille, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Salinier, J.-F (1989) : *L'habitat de Cordouls à Puylaurens, Tarn*, Rapport de prospection, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse

Salinier, J.-F. (1991) : *La nécropole protohistorique de Mondi, Algans, Tarn*, Rapport d'opération, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Salinier, J.-F (1995) : *Sainte-Eulalie. Nécropole protohistorique*, Rapport d'opération, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Salinier, J.-F (1996) : *Sainte-Eulalie. Nécropole protohistorique*, Rapport d'opération, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Salinier, J.-F. (2000) : "Les nécropoles à incinération du bassin du Haut-Girou (Tarn) au Premier âge du Fer", in : Dedet *et al.*, dir. 2000, 113-122.

Salinier, J.-F. (2002) : En Jamou (Magrin) : *Trois tombes à incinération du Premier âge du Fer*, Rapport d'opération, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Salinier, J.-F., E. Bressolles et J. Kérébel (2001) : *Lagarrigue (Magrin) : Trois tombes à incinération du Premier âge du Fer*, Rapport d'opération, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Salmon, P. (1886) : "Voyage préhistorique dans quatre départements du sud-ouest de la France", *BSSHAC*, 8, 449-466.

Salve Quejido, V. (1997) : "Estudio de los ajuares de la necrópolis de La Cabezada (La Torresaviñán, Guadalajara) conservados en el M.A.N.", *B.M.A.N.*, 15, 59-76.

Sarazin, G. (1959) : "Du port des bracelets à l'âge du Fer", *BSPF*, 56, 722-723.

Saule, M. (1970) : "L'exploitation du sel, la céramique de l'âge du bronze et de l'époque gallo-romaine à Salies-du-Béarn", *Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau*, 29-39.

Sauvaitre, N. (2010) : *Saint-Hippolyte, Pasquillon Ouest, Bazas (Gironde)*, Rapport d'opération archéologique, Hades, SRA Aquitaine.

Savatier, F. (2010) : "Les "Gaulois" d'aujourd'hui. Analyse d'un milieu scientifique français", in : Goudineau *et al.*, dir. 2010, 131-149.

Schneidt, J.-P. (1996) : *Mondavean-Palaminy (31) "Prat, Las Patanques, Biaoute"*, Rapport de prospection archéologique, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Schneidt, J.-P. (1997) : "Palaminy, Biaoute, Las Patanques et Mondavezan, Prat Coundaou", *BSR Midi-Pyrénées* 1996, 84.

Schönfelder, M. et S. Siever, dir. (2012) : *L'âge du Fer entre la Champagne et la vallée du Rhin, Actes du 34e colloque de l'AFEAF, Aschaffenburg, 2010*, Römisch-Germanischen Zentralmuseums, Mainz.

Schüle, W. (1961) : "Las más antiguas fíbulas con pie alto y ballesta", *Trabajos del seminario de historia primitiva del hombre de la Universidad de Madrid*, 2, 3-89.

Schüle, W. (1969) : *Die Meseta-Kulturen der Iberischen Halbinsel. Mediterrane und Eurasische Elemente in Früheisenzeitlichen Kulturen Südwesteuropas*, Deutsches Archäologisches Institut Abteilung Madrid, Berlin.

Schülten, A. (1914) : *Numancia I*, Die Ergebnisse der Ausgrabungen 1905-1912, Munich.

Séguier, J.-M. (1987a) : *Nécropole protohistorique de La Traytié – Lautrec – Tarn*, Rapport de fouille de sauvetage urgent, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Séguier, J.-M. (1987b) : *Habitat protohistorique de Cordouls (Puylaurens, Tarn)*, Rapport de fouille de sauvetage urgent, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Séguier, J.-M. (1988a) : *Cordoulous, commune de Puylaurens, Tarn, activités 1988*, Rapport de fouille de sauvetage urgent, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Séguier, J.-M. (1988b) : *Orsière, commune de Puylaurens, Tarn, activités 1988*, Rapport de sauvetage, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Séguier, J.-M. (1989) : *Recherches sur l'âge du Bronze final et le premier âge du Fer dans le Sud de l'Albigeois*, Mémoire de l'EHESS, Toulouse.

Séguier, J.-M. (1990) : "L'oppidum de Berniquaut à Sorèze", *Archéologie Tarnaise*, 5, 111-170.

Séguier, J.-M. (2002) : "La nécropole à incinération du Premier âge du Fer d'Orsière à Puylaurens (Tarn)", in : Carozza *et al.*, dir. 2002, 19-33.

Séguier, J.-M. et M. Vidal (1992) : "Les rapports commerciaux le long de l'axe Aude-Garonne aux Âges du Fer", *Études Massaliètes*, 3, 431-444.

Séguin, G., A. Ajas, S. Renou et K. Zipper (2011) : *Châteaubernard – "Bellevue" (Charente)*. Rapport d'opération de fouilles archéologiques, Archéosphère, SRA Poitou-Charentes.

Seigne, J. (1972) : "Sauvetage de tumulus en Béarn", *Archéologia*, 51, 27-34.

Seigne, J. (2000) : "Serres-Castet 1871 (Pyrénées Atlantiques) : Le tumulus de Turucoulous", *APOL*, 19, 29-38.

Seigne, J. (2005) : "Serres-Castet (Pyrénées Atlantiques) : Note sur la fouille de sauvetage du tumulus 1", *APOL*, 24, 19-22.

Sengensse, O. (1876) : "Les tumuli de la Vernouille, canton d'Uzerche (Corrèze)", *Matériaux*, 7, 361-364.

Sérée, F. (2008) : Etude du mobilier céramique du site du Cluzel (Toulouse, 31) : de la fin de l'âge du Bronze au début du 2nd âge du Fer, Mémoire de Master 1, inédit, Université Toulouse 2 – Le Mirail.

Sesma Sesma, J. (1993) : "Notas para el conocimiento de la metalurgia en el valle del Aragón.

Sievers, S. et M. Schönfelder, dir. (2012) : *Die Frage der Protourbanisation in der Eisenzeit. La question de la proto-urbanisation à l'âge du Fer, Actes du XXXIVe colloque international de l'AFEAF, 13-16 mai 2010*, Aschaffenburg, Dr. Rudolf Habelt GmbH, Bonn.

Sillières, P. (1990) : *Les voies de communication de l'Hispanie méridionale*, Publication du centre Pierre Paris, Paris.

Sillières, P., T. Martin et J.-P. Pailler (1991) : *Le Rougè, Montans (Tarn)*, Rapport de fouilles, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Sion, H. (1994) : *La Gironde*, CAG 33, Paris.

Sireix, M. et J. Rousssot-Larroque (1968) : "Le camp de Roquefort à Lugasson (Gironde)", *BSPF*, 65, 524-544.

Sireix C. (1987) : "Fouilles à Saint-Etienne-de-Lisse, Niord", *Archéologie en Aquitaine*, 6, 46-47.

Sireix, C. (2009) : "Burdigala au lendemain de la Conquête, l'apport de la fouille du cours du Chapeau Rouge", in : Bertrand, Duval, Gomez de Soto et Maguer, dir. 2009, 17-40.

Sireix, C., F. Prodéo et F. Convertini (2004) : "Le mobilier céramique du site de Combe Fages II (Loupiac, Lot), 500-370 a.C.", in : Vaginay & Izac-Imbert, dir. 2004, 37-74.

Sireix, C. et C. Boccacino (2007) : *Bordeaux, parking du Grand Hôtel*, Rapport d'opération, INRAP, SRA Aquitaine.

Solier, Y., G. Rancoule et M. Passelac (1976) : *La nécropole de "Las Peyros", VIe av. J.-C. à Couffoulens (Aude)*, Diffusion de Boccard, RAN, suppl. 6, Paris.

Souquet-Leroy, I. (2011) : "La sépulture à incinération de Biganon (Moustey, Landes)", in : Merlet & Bost, dir. 2011, 194-198.

Stöllner, T., dir. (1996) : *Europa celtica : Untersuchungen zur Hallstatt- und Latènekultur*, Veröffentlichungen des Vorgeschichtlichen Seminars Marburg Sonderband, 12, Espelkamp.

Stöllner, T. (2004) : "Verborgene Güter Rohstoffe und Spezerein als Fernhandelsgut in der Späthallstatt- und Frühlatènezeit", in : Guggisberg, dir. 2004, 137-158.

Stöllner, T. (2014) : "Mobility and cultural change of the early Celts : La Tène openwork belt-hooks north and south of the Alps", in : Barral *et al.*, dir. 2014, 211-230.

Sundwall, J. (1943) : *Die älteren italischen Fibeln*, Walter de Gruyter & Co, Berlin.

Susana Oliveira, J., dir. (1998) : *Existe uma Idade do Bronze Atlântico?*, Trabalhos de Arqueologia, 10, Lisboa.

Szabó, M., dir. (2006) : *Celtes et Gaulois. L'Archéologie face à l'Histoire. Les Civilisés et les Barbares du Ve au IIe siècle avant J.-C., Actes de la table ronde de Budapeste, 17-18 juin 2005*, Colletion Bibracte, 12/3, Glux-en-Glenne.

Taffanel, O. et J. Taffanel (1948) : "La nécropole hallstattienne de las Fados (Pépieux, Aude)", *Gallia*, 6, 1-29.

Taffanel, O. et J. Taffanel (1962) : "Deux tombes de chefs à Mailhac, Aude", *Gallia*, 20, 3-32.

Taffanel, O et J. Taffanel (1962) : "Les épingles du premier Âge du Fer et leur système de fixation", in : *Celticum III, Actes du 2e Colloque International d'Études Gauloises, Celtiques et Protoceltiques, Chateaumeillant (Cher), 28-31 juillet 1961*, suppl. Ogam-Tradition Celtique, Rennes, 1-8.

Taffanel, O. et J. Taffanel (1973) : "La nécropole du Grand Bassin I à Mailhac, Aude (fouilles 1969)", *Bulletin de la Commission Archéologique et littéraire de Narbonne*, 35, 191-199.

Taffanel, O., J. Taffanel et T. Janin (1998) : *La nécropole de Moulin à Mailhac (Aude)*, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 2, Lattes.

Taracena, B. (1932) : *Excavaciones en la provincia de Soria. Memoria*, Junta superior de excavaciones y antigüedades, 119, Madrid.

Taracena, B. (1940) : "La antigua población de la Rioja", *AEA*, 14, 157-176.

Taracena, B. (1941) : *Carta Arqueológica de España. Soria*, Instituto Diego Velázquez, Valencia.

Taracena, B. et O. Gil Farrés (1951) : "Excavaciones en Navarra. Cortes de Navarra. Los poblados de la Edad del Hierro en el 'Alto de la Cruz'", *PV*, 44-45, 211-232.

Tardieu, R. (1975) : *Fouille de l'Impernal*, Rapport de sondages, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Tendille, C. (1978) : "Fibules protohistoriques de la région nîmoise", *DAM*, 1, 77-112.

Tendille, C. (1979) : "Mobilier métalliques protohistoriques de la région nîmoise : les bracelets", *DAM*, 2, 61-79.

Tendille, C. (1980a) : "Objets antiques de Vieille-Toulouse au musée archéologique de Nîmes", *École Antique de Nîmes*, 15, 165-173.

Tendille, C. (1980b) : " Mobilier métalliques protohistoriques de la région nîmoise : autres objets de parure et d'habillement (III)", *DAM*, 3, 95-124.

Testart, A. (2004) : "Deux politiques funéraires. Dépôt ou distribution", in : Baray, dir. 2004, 303-316.

Thévenot, E. (1949) : *Histoire des Gaulois*, collection Que sais-je ? PUF, Paris.

Toledo i Mur, A., B. Dedet et G. Marchand (2013) : "Les tombes à arme de la nécropole de Négabous (Perpignan, Pyrénées-Orientales)", in : Girard, dir. 2013, 241-246.

Torres-Martinez, J. (2013) : "De l'autre côté des Pyrénées. La Navarre à l'âge du Fer", in : Colin & Verdin, dir. 2013, 257-273.

Trémeaud, C. (2018) : *Genre et hiérarchisation dans le monde nord-alpin aux âges du Bronze et du Fer*, BAR International Series, 2912, Oxford.

Turcq, A. (2000) : "Le cadre géographique et géologique", *Le paléolithique inférieur et moyen entre Dordogne et Lot*, Paléo, supp. 2000, 10-17.

Turner, T. (1980) : "The Social Skin", in : Cherfas & Lewin, dir. 1980, 112-140.

Ugartechea, J.-M., A. Llanos, J. Fariña et J.-A. Agorreta (1971) : "El Castro de las Peñas de Oro (Valle de Zuya, Álava)", Investigaciones Arqueológicas en Álava (1957-1968), 217-262.

Untermann, J. (1995) : "Lengua y poblamiento prerromano en el territorio celtibérico", in : Burillo Mozota, dir. 1995, 7-24.

Vaginay, M. dir. (2003) : Histoire des sites. Histoire des hommes. Découvertes archéologiques réalisées lors de la construction de l'autoroute A20 en Quercy, du Rouergue, Rodez.

Vaginay, M. et L. Izac-Imbert, dir. (2007) : Les Ages du Fer dans le Sud-Ouest de la France, Actes du XXVIIIe colloque de l'AFEAF, Toulouse, 20-23 mai 2004, *Aquitania* Suppl. 14/1, Bordeaux.

Valdeyron, N. (2001) : Le gisement néolithique et protohistorique d'En Guilhem (Roquevidal, Tarn), Rapport de fouilles, DRAC-SRA-Midi-Pyrénées, Toulouse.

Valdeyron, N., F. Funk, C. Servelle, J.-L. Enjalbert et C. Cambe, dir. (2002) : Eléments d'archéologie tarnaise. Actes du colloque en hommage à J.-F. Salinier, Puylaurens, 15-16 janvier 2000, Archéologie Tarnaise, 11, Castres.

Valdeyron, N. et L. Carozza (2002) : "Le gisement néolithique et protohistorique de Cordouls à Puylaurens (Tarn) : La fouille de Jean François Salinier (1997), in : Valdeyron *et al.*, dir. 2002, 39-50.

Valero Tévar, M.-Á., dir. (1999) : Primeras Jornadas de Arqueología Ibérica en Castilla-La Mancha, Patrimonio Histórico–Arqueología Castilla-La Mancha, Toledo.

Vergain, P., dir. (1997-1998) : Document final de synthèse, inventaire des tumulus du Béarn, DRAC, SRA Aquitaine.

Verger, S. (2000) : "Des objets languedociens et hallstattiens dans le sanctuaire d'Héra à Pérachora (Corinthe)", in : Janin, dir. 2000, 387-414.

Verger, S. (2009) : "La Dame de Vix : une défunte à personnalité multiple", in : Guilaine, dir. 2009, 283-309.

Verger, S. (2013a) : "Les dépôts launaciens", in : Verger & Pernet, dir. 2013, 100-108.

Verger, S. (2013b) : "Le dépôt de Launac à Fabrègues (Hérault)", in : Verger & Pernet, dir. 2013, 111-112.

Verger, S. (2013c) : "Trésors de femmes en France centrale et méridionale (X^e-VIe siècle avant J.-C.)" in : Verger & Pernet, dir. 2013, 152-156.

Verger, S. (2013d) : "Le jambart de Persac (Vienne)", in : Verger & Pernet, dir. 2013, 185.

Verger, S. (2013e) : "Parures de la Gaule et des Balkans dans le sanctuaire d'Héra à Pérachora", in : Verger & Pernet, dir. 2013, 312-314.

Verger, S. et L. Pernet, dir. (2013) : *Une odyssée gauloise. Parures de femmes à l'origine des premiers échanges entre la Grèce et la Gaule*, Errance, Arles.

Verger, S., A. Dumont, P. Moyat et B. Mille (2007) : "Le dépôt de bronzes du site fluvial de la Motte à Agde (Hérault)", *Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums*, 54, 85-171.

Vernou, C. (1993) : *La Charente*, CAG 16, Paris.

Verrier, G. (2011) : "Toulouse, Caserne Niel", *BSR Midi-Pyrénées*, 85-88.

Verrier, G. dir. (2016) : *Toulouse, ZAC Niel*, SRA Midi-Pyrénées, Rapport d'opération d'Archéologie Préventive, Archeodunum, Toulouse.

Veyssière, F. et J.-L. Boudartchouk (1998) : "Le site de hauteur néolithique et protohistorique de la Pouche (Duran)", in : Boudartchouk & Shaad dir. 1998, 23-25.

Vié, R. (1987) : "Le tumulus Puyo Arredoun d'Avezac-Prat (Plateau de Lannemezan, H.-P.)", in : Collectif, 1987, 29-40.

Vié, R. (1983) : *Le tumulus Puyo Arredoun (ou Arretoun) d'Avezac-Prat-Lahitte*, Rapport de sauvetage d'urgence, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Vignaud, D. (2014) : *Nécropole laténienne de Pouyet-sud, commune de Geloux (Landes)*, Rapport de site, SRA Aquitaine, Bordeaux.

Vilaseca, S. (1956) : "El campo de urnas de la Tosseta (Guiamets, prov. De Tarragonna)", *Congresos internacionales de ciencias prehistóricas y protohistóricas, Actas de la IVe sesión, Madrid 1954*, 841-856.

Vilaseca, S., J. Ma. Solé Caselles, et R. Mané Güell (1963) : *La nécropolis de Can Canyis (Banyeres, prov. De Tarragona)*, Trabajos de prehistoria del Seminario de Historia Primitiva del Hombre de la Universidad de Madrid y del Instituto Español de Prehistoria del Consejo Superior de Investigaciones Científicas, 8, Madrid.

Viré, A. (1908) : "Commission d'étude des Enceintes préhistoriques et Fortifications anthistoriques du Lot", *BSPF*, 5, 70-81.

Viré, A. (1911) : "Dolmens et tumuli du Lot", *BSPF*, 8, 348-352.

Virée, A. (1912) : "Poterie Hallstattienne aux 'Igues de Magnague', commune de Carennac (Lot)", *BSPF*, 9, 172-174.

Viré, A. (1913) : "Les Tumuli de Noutari, commune de Carrenac (Lot)", in : VIIIe Congrès préhistorique de France, Angoulême, 1912, 713-717.

Viré, A. (1936) : "Les oppida du Quercy et le siège d'Uxellodunum", *BSEL*, 57, 552-570.

Vitali, D., dir. (2006) : *Celtes et Gaulois, l'Archéologie face à l'Histoire, 2 : la Préhistoire des Celtes, Actes de la table ronde de Bologne-Monterenzio, 28-29 mai 2005*, Glux-en-Glenne, Centre Archéologique européen, Bibracte.

Von Eles Masi, P. (1986) : *Le fibule dell'Italia settentrionale*, Prähistorische Bronzefun, XVI, 5, Munich.

Vuaillat, D., dir. (1992) : *Le Berry et le Limousin à l'âge du Fer, Artisanat du bois et des matières organiques. Actes du XIIIe colloque de l'AFEAF, Guéret, Mai 1989*, Association pour la recherche archéologique en Limousin, Guéret.

Ward-Perkins, J.-B. (1940) : "The pottery of Gergovia in relations to that others sites in central south-western France", *Archeological Journal*, 97, 37-87.

Zubillaga, E.-G. et I. Filloy Nieva (1990) : "Las fíbulas de la necrópolis celtibérica de La Hoya (Laguardia-Álava)", in : Burillo Mozota dir. 1990, 267-271.



https://una-editions.fr/cultures-transpyreneennes-annexes/

Annexe 1. Catalogue

Annexe 2. Cartes & planches

Annexe 3. Listings

Cultures transpyrénéennes
Les parures du sud-ouest de la France et du nord-ouest de l'Espagne au Premier âge du Fer (VIIIe-Ve s. a.C.)

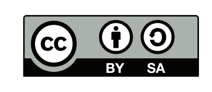
est un livre numérique en libre accès
contenant des annexes et une bibliographie Zotero.
Collection DAN@ d'Ausonius Éditions

Version html et pdf sur https://una-editions.fr













Par sa parure, un individu communique son statut social, son rang économique ou son appartenance à un groupe, que ce soit par sa culture ou par ses croyances. Les parures jouent un rôle culturel et symbolique fort et constituent une source d'information particulièrement riche pour l'archéologie.
Fruit d'un travail de thèse, cet ouvrage intitulé "Cultures transpyrénéennes : les parures du sud-ouest de la France et du nord-ouest de l'Espagne au Premier âge du Fer (VIIIe-Ve s. a.C.)" se fonde sur un corpus voulu exhaustif s'appuyant à la fois sur des données anciennes et récentes. Les multiples analyses développées permettent de dégager une réflexion de synthèse à visée historique sur les porteurs de parures régionaux et comprendre les interactions entres les populations installées de part et d'autre des Pyrénées au Premier âge du Fer.

By his ornements, an individual communicates his or her social status, economic standing or membership of a group, whether through his culture or beliefs. Ornaments play a strong cultural and symbolic role and constitute a particularly rich source of information for archaeology.
This work, result of a thesis, entitled "Trans-Pyrenean cultures: ornaments from south-western France and north-western Spain in the Early Iron Age (8th-5th century BC)" is based on an exhaustive body of work from both old and recent data. The numerous developed analyses make it possible to draw up a summary reflection with a historical focus on the wearers of regional ornaments and to understand the interactions between the populations settled on either side of the Pyrenees during the First Iron Age.

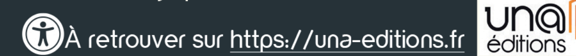
Mediante el adorno, un individuo comunica sobre su estatus social, su posición económica o su pertenencia a un grupo, ya sea por cultura o por creencias. Los ornamentos desempeñan un importante papel cultural y simbólico y son una fuente de información especialmente rica para la arqueología.
Esta obra, fruto de una tesis, titulada "Culturas transpirenaicas: los adornos del suroeste de Francia y del noroeste de España en la Primera Edad del Hierro (siglos VIII-V a.C.)" se basa en un exhaustivo trabajo basado en datos tanto antiguos como recientes. Los múltiples análisis desarrollados permiten elaborar una reflexión sintética con finalidad histórica sobre los portadores de ornamentos regionales y entender las interacciones entre las poblaciones asentadas a ambos lados de los Pirineos durante la Primera Edad del Hierro.



Ausonius Éditions, Collection DAN@ 7 ; ISSN 2741-1508 ; Pessac

Cultures transpyrénéennes

est un livre numérique en libre accès contenant des annexes et une bibliographie Zotero.


À retrouver sur https://una-editions.fr





EAN imprimé 9782356134035
Ne peut être vendu